

# MÉDITATIONS

SUR LES

## Mystères de notre Sainte Foi

AVEC LA PRATIQUE DE L'ORAISON MENTALE

PAR LE VÉN. PÈRE LOUIS DU PONT,  
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, TRADUITES SUR  
LE TEXTE ESPAGNOL DE VALLADOLID (1605)  
PAR LE R. P. PIERRE JENNESSEUX,  
DE LA MÊME COMPAGNIE.

Troisième Partie.

Deuxième.



Édition.

Société de Saint-Augustin,  
DESCLÉE, DE BROUWER ET C<sup>ie</sup>.

1899.





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



# MÉDITATIONS

SUR LES

*Mystères de notre Sainte Foi.*

TOUS DROITS RÉSERVÉS.



# Troisième Partie.

---

Méditations sur les Mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, depuis son baptême jusqu'au temps de sa passion.

---

## Introduction,

---

*ou Méditation fondamentale, dans laquelle on traite de la vie active et de la vie contemplative, figurées par les deux sœurs Marthe et Marie-Madeleine; et d'une troisième appelée mixte, composée de l'une et de l'autre, qui est celle que mena Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST pendant les trois années de sa Prédication.*

---

C'est le sentiment général des Pères de l'Église et des auteurs ascétiques, que la vie spirituelle embrasse deux sortes d'œuvres et d'exercices qui constituent deux genres de vie: l'une active, l'autre contemplative (1).

La vie *active* s'emploie particulièrement aux œuvres extérieures qui servent à notre avancement spirituel ou au bien du prochain. Les exercices qu'elle pratique sont ceux de la charité et de la miséricorde, et il y en a de deux sortes: les premiers ont pour but le soulagement du corps, les seconds regardent le salut de l'âme. Ceux-là conviennent aux commençants; ceux-ci sont plus propres aux parfaits, à qui il appartient d'enseigner et de prêcher.

---

1. Duæ vitæ sunt, in quibus eos omnipotens Deus per sacrum eloquium erudit, activa videlicet et contemplativa. (S. GREG. *In Ezechiel.* Libr. II, Homil. II, n. 7. — S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 179, art. 1.)

La vie *contemplative* a pour objet principal les exercices intérieurs. Elle s'adonne à la connaissance et à l'amour de Dieu, vers lequel l'âme s'élève comme par degrés, au moyen de la lecture, de la méditation, de l'oraison et de la contemplation, dont nous avons parlé dans l'*Introduction générale* de cet ouvrage.

Ces deux sortes de vie, loin de s'exclure mutuellement, s'unissent d'ordinaire et se prêtent un merveilleux secours par le mélange de leurs actions. De ce mélange résulte un troisième genre de vie que l'on appelle *mixte*, laquelle est composée des deux autres et emprunte ce que chacune d'elles a de meilleur.

Or le Fils de Dieu, étant venu sur la terre pour être un modèle universel de perfection, en quelque genre de vie que ce puisse être, et à l'égard de toute sorte de personnes, passa les trente premières années de son existence dans la pratique de l'humilité, de l'obéissance et du silence, et dans l'accomplissement de beaucoup d'œuvres extérieures de la vie active, qui ont rapport à l'avancement propre. Puis, durant les trois dernières années de sa vie mortelle, il voulut donner au monde, dans l'exercice du ministère apostolique, le spectacle des œuvres les plus relevées de la vie active, unie à la vie contemplative, d'une manière plus divine qu'humaine, comme nous le verrons dans cette troisième Partie (1).

Mais avant d'aborder les détails, j'ai pensé qu'il était nécessaire de déclarer sommairement quelles sont les œuvres propres de ces deux sortes de vie, et comment Notre-Seigneur les a exercées. Tout ce que j'ai à dire, je l'appuierai sur l'histoire, rapportée dans le

---

I. S. THOM. Part. 3, quest. 40, art. 1.



dixième chapitre de saint Luc, des deux sœurs Marthe et Marie, dont l'une reçut le Sauveur dans sa maison et lui apprêta à manger, tandis que l'autre, assise à ses pieds, ne songeait qu'à écouter sa parole. Les docteurs s'accordent communément à reconnaître dans ces deux sœurs les deux genres de vie dont nous parlons (1); et il est impossible d'en rien dire de plus élevé, de plus juste et de plus utile que ce que nous lisons dans le texte même de l'Évangile. Or, dans l'explication de cette histoire, j'imiterai ceux qui font d'un voyage deux messages : tout en poursuivant mon dessein, je réunirai sur ce sujet la matière d'une *Méditation* fort instructive et *fondamentale*.

### I. — *Des principales fonctions de la vie active.*

L'évangéliste déclare sous une forme symbolique quelles sont les œuvres et les principaux emplois de la vie active, lorsqu'il dit: JÉSUS étant entré dans un bourg appelé Béthanie, une femme, nommée Marthe, le reçut dans sa maison (2). Ces paroles marquent en effet trois offices qui appartiennent à ce genre de vie.

Le premier est de préparer notre âme pour y recevoir spirituellement Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST comme dans sa maison. Cette préparation consiste d'abord à la purifier de ses péchés par les œuvres de la pénitence ; car il est écrit que la Sagesse incarnée *n'entrera point dans une âme dépravée, et qu'elle n'ha-*

1. Quid enim per Mariam, quæ verba Domini residens audiebat, nisi contemplativa vita exprimitur? Quid per Martham, exterioribus obsequiis occupatam, nisi activa vita signatur? (S. GREG. *Moral.*, libr. VI, XXXVII, n. 61. Édit. Migne. — S. THOM., 2, 2, quæst. 179, art. 2.)

2. Factum est autem, dum irent, et ipse intravit in quoddam castellum: et mulier quædam, Martha nomine, excepit illum in domum suam (LUC., x, 38.)

*bitera point dans un corps assujéti au péché* (1). Puis la mortification apaisera en nous tous les troubles que les passions mal réglées ont coutume d'y exciter : un hôte n'aime pas à rester longtemps dans un logis où règnent le bruit et la confusion. Enfin, la pratique fervente des bonnes œuvres ornera notre âme des vertus morales comme d'autant de meubles précieux. Oh ! que Notre-Seigneur habite volontiers dans une maison parée de ces riches ameublements ! C'est là qu'il établit sa demeure, et qu'il s'unit à son hôte par l'effusion de ses grâces et la communication de son amour.

Le second office de la vie active consiste à donner l'hospitalité au Sauveur dans la personne de ses pauvres. Marthe reçoit dans sa maison non seulement JÉSUS-CHRIST, mais avec lui ses apôtres. Elle les sert tous, elle exerce envers eux les œuvres corporelles de miséricorde, dont le divin Maître relève le mérite en ces termes : *Le bien que vous aurez fait au moindre de mes frères, vous me l'avez fait à moi-même. J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli* (2). Oui, tout ce que vous avez versé dans le sein du pauvre, c'est moi qui l'ai reçu, parce que les pauvres sont mes membres, et que je ne fais qu'un même corps avec eux.

Le troisième et le plus sublime office de la vie active, lorsqu'elle est parfaite et unie à la vie contempla-

---

1. Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. (*Sap.*, I, 4.)

2. Esurivi enim, et dedistis mihi manducare; sitivi, et dedistis mihi bibere; hospes eram, et collegistis me. Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. (*MATTH.*, XXV, 35-40.)

tive, c'est de procurer à JÉSUS-CHRIST des demeures spirituelles dans l'âme de nos frères, de les engager à lui donner l'hospitalité, et de les aider à préparer à cet hôte divin des cœurs dans lesquels il descende volontiers et se plaise à résider. Le moyen de remplir cet emploi est l'exercice des œuvres spirituelles de miséricorde, comme enseigner, donner conseil, exercer la correction fraternelle, prêcher, confesser, administrer les sacrements, se livrer enfin aux œuvres dans lesquelles brillent d'un éclat particulier l'amour du prochain et le zèle du salut des âmes. Tel fut le ministère des premiers disciples que Notre-Seigneur envoyait deux à deux devant lui dans toutes les villes et dans tous les lieux où il avait dessein d'aller lui-même (1), afin qu'ils lui préparassent une place dans le cœur des hommes.

## II. — *Des fonctions propres de la vie contemplative.*

L'évangéliste nous apprend ensuite quelles sont les fonctions spéciales de la vie contemplative, lorsqu'il ajoute : *Marthe avait une sœur nommée Marie, laquelle, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole* (2). Cette figure représente la principale occupation de la vie contemplative, qui est de jouir de la présence du Sauveur et de se tenir à ses pieds pour recevoir sa céleste doctrine, lorsqu'il est entré dans l'âme par les soins de la vie active. Car ces deux vies sont comme deux sœurs, nées d'un même père, je veux dire de Dieu même, qui les a mises toutes deux

1. Et misit illos binos ante faciem suam, in omnem civitatem et locum quo erat ipse venturus. (LUC., X, 1.)

2. Et huic erat soror nomine Maria, quæ etiam sedens secus pedes Domini, audiebat verbum illius. (LUC., X, 39.)

au monde pour travailler de concert à ce qui regarde notre perfection et sa propre gloire. La première que l'esprit de Dieu produit, c'est la vie active, qui est l'aînée, mais la moins parfaite ; car elle ne s'occupe qu'à préparer la maison où il doit loger, et *le lit couvert de fleurs* où il veut reposer (1). Vient ensuite la vie contemplative qui, le trouvant déjà établi dans l'âme, s'approche de lui, l'écoute attentivement, l'embrasse et reçoit de lui mille témoignages d'amour (2). — Les propriétés ou actes propres de ce second genre de vie peuvent se réduire aux quatre suivantes :

La première est de s'approcher de Notre-Seigneur. Marthe, occupée aux emplois domestiques, demeure éloignée de lui, tandis que Marie se tient assise à ses pieds. De même, ceux qui s'adonnent à la contemplation se tiennent près de Dieu, et demeurent en sa présence par la connaissance et par l'amour, afin de recevoir de lui la lumière et les splendeurs des vertus, suivant cette parole de David : *Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés* (3).

La seconde est de demeurer auprès du Sauveur dans une grande tranquillité d'esprit. L'âme, ayant mis de côté les occupations extérieures qui peuvent lui causer de l'inquiétude, ne pense plus qu'à garder toutes ses puissances dans un parfait recueillement, à arrêter son imagination, à tourner toutes ses pensées et toutes ses affections vers Dieu. Elle ne s'ap-

1. Lectulus noster floridus. (*Cant.*, I, 15.)

2. Activa vita prior est tempore quam contemplativa, quia ex bono opere tenditur ad contemplationem. (S. GREG. *In Ezechiel.* Libr. I. Homil. III, n. 9. — S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 182, art. 4.)

3. Accedite ad eum, et illuminamini. (*Ps.* XXXIII, 6.)

plique, qu'à le connaître, à l'aimer, à écouter ce qu'il lui dit intimement, comme il l'ordonne par ces paroles : *Soyez dans un saint repos, et reconnaissez que je suis Dieu* (1). Enfin, elle imite le Roi-prophète, qui s'exprime ainsi : *J'écouterai ce que le Seigneur mon Dieu me dira au fond du cœur* (2).

La troisième est de s'asseoir aux pieds de JÉSUS et de manifester ainsi des sentiments profonds d'humilité, en choisissant la dernière place devant lui ; de respect, en adorant la majesté infinie de ce Maître divin ; de soumission, en s'offrant à exécuter tout ce qu'il lui plaira de nous commander. A ces sentiments, on joindra un vif désir de l'imiter et de marcher sur ses traces ; ce qui se fera avec d'autant moins de peine, que l'amour porte l'âme à savourer son entière dépendance et son anéantissement total aux pieds de ce souverain Seigneur. Le fruit que l'on retire de cette contemplation, est celui dont parle l'Écriture, lorsqu'elle dit : *L'homme qui s'approchera des pieds de Dieu, sera instruit de sa doctrine* (3).

La quatrième propriété, ou le quatrième acte propre de la vie contemplative, c'est d'écouter la parole de Dieu. On entend cette divine parole en diverses manières, dont les unes servent de dispositions aux autres (4). Premièrement, on l'entend en lisant les Écritures et les livres spirituels, au moyen desquels Dieu nous parle en nous découvrant le sens qu'ils renferment. Secondement, on l'entend de la bouche des pré-

1. Vacate, et videte quoniam ego sum Deus. (Ps. XLV, II.)

2. Audiam quid loquatur in me Dominus Deus. (Ps. LXXXIV, 9.)

3. Qui appropinquant pedibus ejus, accipient de doctrina illius. (Deut., XXXIII, 3.)

4. S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 180, art. 3.

dicateurs et des maîtres de la vie intérieure, par lesquels Dieu nous parle comme en personne (1). Troisièmement, on l'entend de la bouche de Dieu même dans la méditation, lorsque l'âme, unissant le raisonnement aux connaissances de la foi, s'applique à comprendre les vérités surnaturelles, et en reçoit l'intelligence de celui qui est *le Père des lumières et l'auteur de tout don* (2). Quatrièmement enfin, on l'entend dans la contemplation, qui est une vue simple et amoureuse des choses divines, et dont l'Écriture exprime l'acte le plus sublime par le mot *entendre*. Saint Paul *entendit*, dans son ravissement jusqu'au troisième ciel, *des mystères ineffables* (3); et le Sauveur disait à ses disciples: *Voici que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu de mon Père* (4). Car, comme celui qui écoute comprend, sans multiplicité de raisonnements, la doctrine qui lui est clairement expliquée par un maître habile; de même l'âme, dans la contemplation, reçoit, sans peine et avec un singulier plaisir, les vives lumières et les hauts sentiments que Dieu lui communique; en sorte qu'elle se trouve, en un moment, éclairée, fortifiée et embrasée de l'amour du Verbe éternel, qui est cette Parole incréée, à laquelle elle s'unit étroitement par la charité.

1. An experimentum quæritis ejus qui in me loquitur Christus? (II Cor., XIII, 3.)

2. Omne datum optimum, et omne donum perfectum de sursum est, descendens a Patre luminum. (JACOB., I, 17.)

3. Quoniam raptus est in paradisum, et audivit arcana verba, quæ non licet homini loqui. (II Cor., XII, 4.)

4. Quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis. (JOAN., XV, 15.)

III. — *Que la vie active a besoin de la vie contemplative : plaintes que l'on élève d'ordinaire à ce sujet.*

*Cependant, Marthe s'empressait de préparer tout ce qu'il fallait. Elle s'arrêta, et dit : Seigneur, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir seule ? Dites-lui donc qu'elle m'aide* (1). Ces paroles nous montrent avec évidence que la vie active ne saurait se passer de la vie contemplative. Elle est obligée d'avouer, ainsi que Marthe, qu'elle n'a pas d'elle-même assez de forces pour servir Notre-Seigneur comme elle le désire et comme elle le doit ; et que, par conséquent, il est absolument nécessaire que sa sœur vienne à son secours. Car c'est à la contemplation qu'il appartient proprement de produire l'esprit d'amour et de dévotion qui adoucit ce qu'il y a de pénible dans les œuvres extérieures, et sans lequel la vie active demeure sèche, enveloppée de ténèbres et sujette à beaucoup de répugnances et de plaintes. Aussi saint Bernard nous enseigne-t-il qu'il est très utile à l'action même qu'elle soit précédée de la considération (2). On peut, à la vérité, entrer dans le ciel sans avoir le don de contemplation parfaite ; mais on ne peut, sans quelque sorte de contemplation, marcher avec joie dans le chemin du salut, ni porter avec plaisir le joug de la loi de Dieu. De là vient que la vie active est obligée de *s'arrêter* un peu, comme Marthe, et de s'approcher

1. Martha autem satagebat circa frequens ministerium : quæ stetit, et ait : Domine, non est tibi curæ quod soror mea reliquit me solam ministrare? dic ergo illi ut me adjuvet. (LUC., X, 40.)

2. Sufficit interim admonitum esse, non totum te, nec semper dare actioni: sed considerationi aliquid tui, et cordis, et temporis sequestrare... præagendo quodammodo, et præordinando quæ agenda sunt. (S. BERN., *De considerat.*, Libr. I, c. VII, n. 8.)

du Sauveur pour lui demander humblement le don de contemplation dans le degré nécessaire à l'accomplissement des devoirs de son état. La peine qu'elle éprouve lui arrache cette douce et affectueuse plainte : Hé quoi, Seigneur, m'avez-vous donc oubliée, et me laissez-vous ainsi toute seule ? Que ne commandez-vous à ma sœur de me soulager ? Dites-lui, je vous prie, qu'elle m'aide. Et puisque dire et faire, commander et exécuter, sont pour vous une même chose, donnez-moi l'esprit de contemplation ; *du plus haut des cieux et du trône de votre gloire, envoyez-moi votre sagesse, afin qu'elle demeure avec moi, et que, par elle, je sache ce qui est agréable à vos yeux* (1) ; car mon unique désir est de m'employer sans réserve à votre service.

Mais venons à certaines plaintes que font les hommes imparfaits qui se livrent avec trop d'ardeur et d'empressement aux exercices de la vie active. Quelques-uns, satisfaits d'eux-mêmes et mus par un orgueil secret, se plaignent à Notre-Seigneur de ce qu'il les laisse seuls. Accablés, disent-ils, de travaux extérieurs entrepris pour son service, il ne leur fait pas goûter, comme à d'autres, les douceurs de la contemplation, et ne semble pas même s'occuper d'eux, loin de les récompenser de toutes leurs peines. Ainsi le frère de l'Enfant prodigue murmurait contre son père de ce qu'il n'avait jamais fait pour lui un festin pareil à celui qu'il venait de faire pour ce fils ingrat et désobéissant (2). Or, il y a dans cette plainte beaucoup d'ignorance et d'injustice ; car notre commun Père

1. Mitte illam de cœlis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te. (*Sap.*, IX, 10.)

2. Indignatus est autem, et nolebat introire... (*LUC.*, XV, 28.)



---

n'oublie personne, et il donne à ceux qui travaillent, aussi bien qu'à ceux qui contemplent, tous les secours dont ils ont besoin pour s'acquitter des devoirs de leur état. L'accuser de négligence en ce point, c'est ne pas le connaître et ne point se connaître soi-même. Car celui qui connaît Dieu et ne se méconnaît point soi-même, s'estime heureux d'être à son service, quelque peine qu'il ait à souffrir : le Maître qu'il sert fait seul toute sa joie et est seul sa récompense. Il comprend d'ailleurs que, à moins de s'humilier, il n'obtiendra jamais le don de contemplation que le Dieu de majesté, dit l'Écriture, refuse aux cœurs superbes, et n'accorde qu'aux âmes humbles et soumises (1).

D'autres se plaignent des contemplatifs comme Marthe faisait de Marie. Ils allèguent, pour justifier leurs plaintes, de spécieux prétextes. A les entendre, ce sont des gens oisifs, peu utiles à l'Église et au prochain. Ils voudraient qu'ils abandonnassent le repos de la contemplation pour venir travailler avec eux. Dans leur mécontentement, ils disent à Dieu, sinon en paroles, au moins par leurs œuvres : Que ne leur commandez-vous, Seigneur, de se lever ? Seront-ils toujours assis à vos pieds ? Ne viendront-ils point soulager leurs frères, et ne les verra-t-on jamais travailler comme les autres ? C'est une illusion bien grossière, et qui marque bien peu d'expérience dans les choses spirituelles, de vouloir conduire tout le monde par la voie dans laquelle on marche soi-même. Les contemplatifs ne demeurent point dans l'oisiveté ; ils sont, au

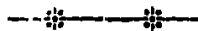
---

1. Digne eum invenire non possumus : magnus... et enarrari non potest. Ideo timebunt eum viri, et non audebunt contemplari omnes qui sibi videntur esse sapientes. (JOB, XXXVII, 23, 24.)

contraire, très occupés au service de Dieu, et leur occupation lui est très agréable ; ils sont d'un grand secours à l'Église et aux ouvriers de la vigne du Seigneur, en attirant les bénédictions célestes sur eux et sur leurs travaux. Aussi Dieu se déclare-t-il le protecteur des âmes contemplatives, comme nous le verrons bientôt par l'exemple de Marie-Madeleine, dont JÉSUS voulut lui-même défendre la cause. Il nous importe donc extrêmement de nous remettre entre les mains de notre Père céleste, qui *distribue ses dons à qui il lui plaît, et comme il lui plaît* (1), et donne à chacun ce qui lui est le plus convenable. C'est avec cette soumission d'esprit que je recevrai la part qu'il me fait de ses grâces, et que j'embrasserai l'état auquel il m'appelle, sans porter envie à personne. Loin de là, je lui rendrai grâces de tout, et je serai bien aise de voir les autres élevés au-dessus de moi, puisque leur élévation est utile à ma bassesse, et que je puis, au moyen de la charité, me rendre propre tout ce que j'estime et admire dans mes frères. — O Dieu de mon âme, ne permettez pas que je me laisse aller à de si injustes plaintes. Il me suffit de savoir que c'est vous qui ordonnez toutes choses, pour étouffer dans mon cœur tous les murmures : car j'ai l'assurance que rien ne me viendra de votre main paternelle, qui ne soit pour mon plus grand bien.

---

1. Dividens singulis prout vult. (I Cor., XII, 11.)



IV. — *De quelques autres imperfections de la vie active : comment Notre-Seigneur corrige ces imperfections pour rendre la vie active parfaite.*

JÉSUS répondit : *Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous embarrassez de beaucoup de choses* (1). Dans cette reponse, le Sauveur appelle deux fois Marthe par son nom, et lui témoigne, par cette marque de bonté, combien son occupation lui est agréable. Mais il blâme en même temps l'inquiétude et le trouble auxquels elle se laisse aller, bien que le sujet en soit louable, afin de nous faire remarquer les manquements ordinaires aux âmes imparfaites dans l'exercice des œuvres de la vie active. Toutefois, JÉSUS aime ces âmes, selon cette parole de David : *Vos yeux, Seigneur, ont vu ce qu'il y a d'imparfait en moi, et nous serons tous écrits dans votre livre* (2). Ces inquiétudes excessives ont trois causes principales.

La première est le tempérament même. Il se trouve en effet, c'est la remarque de saint Grégoire (3), des esprits naturellement agités et inquiets, qui ne sont nullement propres au repos de la contemplation. Plus ils s'efforcent de se recueillir, plus ils sont assaillis d'une foule d'imaginations et de pensées dont ils ne peuvent se rendre maîtres. On en voit d'autres, au contraire, d'un naturel si doux, si paisible, si porté au recueillement, qu'ils sont comme incapables de se livrer aux œuvres extérieures. Mais comme l'amour

1. Et respondens, dixit illi Dominus : Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima. (LUC., X, 41.)

2. Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes sribentur. (Ps. CXXXVIII, 16.)

3. S. GREG. *Moral.* libr. VI, c. XXXVII, n. 57, 58. — S. THOMAS, Part. 2, 2, quæst. 182, art. 4 ad 3.

de Dieu fait quelquefois quitter à ceux-ci l'exercice de la contemplation, de même il n'est pas rare que la crainte de Dieu oblige ceux-là de s'adonner au recueillement et à la prière. Cette crainte est pour eux comme une ancre qui les affermit au milieu des vagues et des tempêtes dont ils sont agités ; car il n'y a rien, même au-dessus des forces de la nature, qui ne devienne facile avec le secours de la grâce. Ceux donc qui se sentent de l'attrait pour l'oraison et pour la contemplation, doivent éloigner de leur esprit toute pensée de découragement, et attacher leur cœur à Dieu avec les deux chaînes de la crainte et de la confiance ; redoutant, d'un côté, le danger auquel ils s'exposent s'ils négligent de s'appliquer à l'oraison ; et espérant fermement, de l'autre, qu'avec l'assistance toute puissante du ciel, ils réussiront dans ce saint exercice.

La seconde cause d'inquiétude est le manque d'expérience, ou un zèle qui n'est point modéré par la discrétion et par la science. On s'imagine faussement que la nécessité ou le service de Dieu oblige à embrasser beaucoup de choses à la fois ; on se surcharge d'une multitude d'affaires sans consulter ses forces : d'où viennent le trouble et l'anxiété pour suffire à tout. C'est aussi ce que Notre-Seigneur reprochait à Marthe. Sous prétexte de le traiter comme il convenait, elle s'embarrassait d'une foule de choses superflues, auxquelles elle se livrait avec empressement et inquiétude. Pour remédier à ce mal, il faut avant tout corriger l'erreur qui gâte le jugement, puis régler de telle sorte nos occupations, qu'elles nous laissent la liberté d'esprit, et ne nous ôtent pas la tranquillité

requisie pour vaquer à l'oraison. C'est l'avertissement que nous donne l'Esprit-Saint : *Mon fils, ne vous engagez pas dans une multiplicité d'affaires. L'homme deviendra sage au jour de son repos, et celui qui agit peu acquerra la sagesse* (1).

La troisième cause de trouble est un certain esprit particulier qui ressemble beaucoup à de l'amour-propre. Cet esprit se mêle facilement au bien et se glisse subtilement dans les actions, même les plus vertueuses. On s'y porte avec tant d'ardeur que, bien que l'on ait peu de choses à faire, on ne laisse pas de s'en inquiéter et de s'en troubler. Ce défaut est ordinaire à trois sortes de personnes. Premièrement, à celles qui ont naturellement des sentiments vifs et impétueux, quoique d'ailleurs elles n'aient aucune mauvaise intention. Secondement, aux esprits vains et pleins d'eux-mêmes qui prétendent, à quelque prix que ce soit, venir à bout de ce qu'ils ont une fois commencé. Troisièmement, à d'autres qui, par ignorance ou faute de discernement, croient que tout ce qui ne leur paraît pas défendu leur est utile, et s'y attachent avec une sorte de passion qui tient de la servitude. Saint Paul condamne hautement ces derniers, lorsqu'il dit : *Tout m'est permis, mais tout ne m'est pas avantageux ; tout m'est permis, mais je ne me rendrai l'esclave de qui que ce soit* (2). C'est-à-dire : Je ne veux rien faire par passion, comme un esclave ; mais je veux toujours agir par raison et en vue de Dieu, comme

1. Fili, ne in multis sint actus tui... Sapientia scribæ in tempore vacuitatis : et qui minoratur actu, sapientiam percipiet. (*Eccli.*, XI, 10; XXXVIII, 25.)

2. Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt : omnia mihi licent, sed ego sub nullius redigar potestate. (*I Cor.*, VI, 12.)

un homme libre. Ces trois causes d'empressement peuvent faire que la vie active trouble la vie contemplative ; toutefois, si l'on sait y remédier, ces deux sœurs pourront vivre dans une intelligence parfaite, sans que l'une interrompe l'autre dans les temps marqués pour leurs différents exercices (1).

V. — *De l'unique chose nécessaire, qui est la fin de la vie contemplative, et le moyen pour y parvenir.*

Le Sauveur continuant d'instruire Marthe, lui dit : *Une seule chose est nécessaire* (2). Ces paroles, qui sont le fondement de la justification de Marie et le sujet des éloges que lui donne le Fils de Dieu, nous font voir l'excellence de la vie contemplative, dont le but est de rapporter toutes choses à l'unité, et de détruire, autant que possible, les deux obstacles qui s'y opposent : la multiplicité et la diversité. On y parvient par les trois degrés suivants :

Le premier degré d'unité consiste dans l'usage réglé des biens temporels. L'homme spirituel le réduit à ce qui est de pure nécessité, c'est-à-dire à ce qui suffit pour l'entretien de la vie (3). *Une seule chose est nécessaire* ; ce qui signifie : Il n'est pas besoin que vous preniez tant de peine, ni que vous prépariez tant de choses pour me traiter, moi et mes disciples ; c'est assez d'un seul mets pour notre repas. Cette unité dans l'usage des biens temporels sert grandement à obtenir la paix de l'âme, si nécessaire pour la contemplation ; elle en retranchera les soins superflus

1. S. THOM. Part. 2, 2, quest. 182, art. 3. — S. GREG., *ibid.* citatus.

2. Porro unum est necessarium. (LUC., X, 42.)

3. Ex THEOPHYLACT. in hunc locum.

qui partagent et troublent le cœur. Aussi les saints les plus adonnés à la contemplation se mettaient-ils fort peu en peine de ce qui regarde le temporel. A l'imitation de l'Apôtre, *lorsqu'ils avaient de quoi se nourrir avec sobriété, et se vêtir avec simplicité, ils étaient contents* (1). Si donc je veux goûter les douceurs des choses divines dans l'exercice de la contemplation, il faut que je bannisse de mon cœur cette multitude d'objets qui s'opposent à la seule chose qui m'est nécessaire : car celui qui se contente de peu à l'égard du temporel, sera comblé de dons spirituels ; et celui qui ne prend part qu'avec mesure aux joies de la terre, recevra sans mesure les délices du ciel.

Le second degré d'unité consiste dans l'intention que l'on se propose dans ses actions. Nous devons diriger toutes les nôtres à la seule et unique fin nécessaire, qui est la gloire de Dieu, l'accomplissement de sa volonté et notre propre salut, rejetant toute autre intention qui serait contraire à cette fin, ou qui ne pourrait s'y rapporter. C'est aussi dans ce sens que JÉSUS-CHRIST dit à Marthe qu'une seule chose est nécessaire, celle que Marie avait choisie en s'asseyant à ses pieds pour écouter sa doctrine, recevoir de lui l'aliment de son âme, et apprendre les moyens de parvenir à sa fin dernière. Que me servirait, en effet, de posséder toutes les richesses de la terre, si, perdant la grâce de Dieu, je perdais mon âme, et que l'unique bien nécessaire vint à me manquer ? Je répéterai donc avec ferveur ces paroles de David : *Je n'ai demandé au Seigneur qu'une seule chose, et je la*

---

1. Habentes alimenta, et quibus tegamur, his contenti sumus; (1 Tim., VI, 8.)

*rechercherai uniquement : c'est d'habiter dans sa maison tous les jours de ma vie* <sup>(1)</sup>, afin que, dans la contemplation, je puisse voir sa gloire, connaître sa volonté, goûter ses délices, aimant, dès maintenant, ce qu'il daignera me manifester de ses perfections infinies, et aspirant à posséder à jamais ce que je dois aimer éternellement.

Pour préciser davantage, je réduirai tout ce qui me concerne à *l'unique nécessaire*, que l'Apôtre détaille en ces termes : *Un corps, un esprit, une espérance, une vocation, une foi, un baptême, un Seigneur, un Médiateur, un Dieu qui est le Père de tous* <sup>(2)</sup>. De sorte que j'aie en horreur et que je mortifie en moi toute volonté, tout désir contraire à l'unité du corps mystique de l'Église et de l'Esprit-Saint qui la gouverne ; de l'espérance de mon salut et de la vocation à laquelle j'ai été appelé ; de la foi que je professe et du baptême dans lequel j'ai été régénéré ; du Médiateur qui m'a racheté ; du Dieu et Seigneur qui m'a créé ; du Père qui m'a adopté et qui me promet pour héritage son royaume éternel.

Le troisième degré d'unité, que l'on doit rechercher dans la vie contemplative, consiste dans le sage gouvernement des sens et des puissances de l'âme. On les réduit à l'unité en ne les appliquant qu'à une seule chose, je veux dire à la connaissance et à l'amour actuel de Dieu, notre Créateur et souverain Seigneur. On peut croire que c'est principalement dans ce sens que JÉSUS-CHRIST disait à Marthe : *Une seule chose est nécessaire. Vous vous répandez trop au dehors ;*

1. Unam petii a Domino, hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vite mee. (*Ps.* XXIV, 4.)

2. Unus enim Deus, unus et mediator Dei et hominum homo Christus JESUS. (*I Tim.*, II, 5.)



vous vous laissez troubler par une foule de pensées et de soucis, et vous ne songez pas à conserver votre âme dans l'unité, par le recueillement de toutes ses puissances au-dedans. Oui, il faut que votre âme soit une : comment cela ? Elle sera une dans ses affections, si vous mortifiez les désirs de la chair et les soumettez à l'esprit ; une dans ses volontés, si vous les conformez à l'unique volonté de Dieu, repoussant et réprimant toute volonté contraire ; une dans ses sollicitudes, si vous n'en avez point d'autre que de plaire à votre Seigneur, vous reposant de tout sur sa providence ; une dans ses pensées, si vous les réunissez toutes pour vous occuper de lui seul, résistant aux évagations et aux distractions de toute sorte, autant que le permet la faiblesse de votre condition présente ; une enfin dans son amour, si vous le fixez dans le bien infini, qui peut seul vous satisfaire, vous rassasier, et vous faire dire avec le prophète : *Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que désiré-je sur la terre, sinon vous, ô mon Dieu* (1) !

## VI. — *Des avantages de la vie contemplative.*

Le Sauveur arrive enfin à la conclusion qu'il avait en vue : *Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas ôtée* (2).

*Premièrement. Marie a choisi la meilleure part.* Nous ferons sur ces paroles une remarque nécessaire. C'est Marie elle-même, comme le dit JÉSUS-CHRIST, qui a choisi la meilleure part, c'est-à-dire la contemplation, parce qu'elle a usé de sa liberté pour embrasser volon-

1. Quid mihi est in cœlo ? et a te quid volui super terram ? (Ps. LXXII, 25.)

2. Maria optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea. (LUC., X, 42.)

tairement la vie contemplative. Toutefois, il faut reconnaître que la cause première de ce choix a été l'inspiration divine qui inclina sa volonté de ce côté ; en sorte que l'on peut appliquer à la sœur de Marthe ce que le Seigneur dit un jour à ses apôtres : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis* (1). Il est donc vrai qu'il n'appartient qu'au Saint-Esprit, auteur de toutes les grâces, d'accorder cette faveur à ceux qu'il lui plaît, lorsqu'elle leur est utile pour leur salut et pour leur perfection. Mais, afin d'ôter tout prétexte de défiance aux âmes timides qui n'osent y aspirer, JÉSUS-CHRIST dit que c'est Marie qui a choisi la vie contemplative, et que son sort est préférable à celui de Marthe, qui s'est attachée à la vie active, parce que la contemplation a plusieurs avantages sur l'action. En effet, elle nous unit plus étroitement au souverain Bien, d'où procède toute bonté ; elle nous rend plus semblables à Dieu et aux anges ; elle perfectionne davantage les deux plus nobles puissances de l'âme, l'entendement et la volonté : l'entendement, en l'éclairant par l'acte le plus sublime de la sagesse, qui est la connaissance de Dieu ; la volonté, en l'embrasant par l'acte le plus héroïque de la charité, qui est l'amour de Dieu même. Et comme l'amour du prochain n'est qu'une dérivation de l'amour divin, ainsi peut-on dire que les œuvres extérieures empruntent leur bonté, leur mérite et tout ce qu'elles ont de louable, aux saints exercices de l'oraison et de la contemplation.

*Secondement.* A ces trois avantages de la vie contemplative, JÉSUS-CHRIST en ajoute un dernier, qui mérite notre attention : *La part que Marie a choisie*

---

1. Non vos me elegistis : sed ego elegi vos. (JOAN., XV, 16.)

*ne lui sera jamais ôtée.* Comme s'il disait : O Marthe, raisonnez et plaignez-vous tant qu'il vous plaira ; jamais je n'ôterai à Marie la part qu'elle a choisie, pour lui donner la vôtre ; car la vôtre est bonne, je l'avoue, mais la sienne est meilleure. Notre-Seigneur se montre fidèle à cette promesse en trois manières.

En premier lieu : lorsqu'il appelle, par une vocation spéciale, une âme à cet état, autant qu'il dépend de lui, il ne l'en retire jamais ; il souffre avec peine que d'autres essaient de l'en détourner, et il ne veut pas que, cédant à aucune raison humaine, elle consente à y renoncer : au contraire, son intention est qu'elle persévère dans sa vocation jusqu'à la mort.

En second lieu : lorsque, par des inspirations secrètes, il attire cette âme au repos de la contemplation, il ne l'interrompt jamais dans les heures et dans les temps destinés à ce saint exercice, et il voit avec déplaisir que d'autres, sous prétexte de piété, viennent, la troubler. Il prend même sa défense et justifie sa conduite, ainsi qu'il justifia celle de Marie. C'est alors qu'on lui entend répéter ces paroles des Cantiques : *Je vous en conjure, filles de Jérusalem, laissez reposer ma bien-aimée jusqu'à ce qu'elle se réveille d'elle-même* (1). C'est-à-dire : Ne troublez point le doux sommeil de sa contemplation ; permettez qu'elle jouisse à loisir du repos qu'elle prend en moi ; gardez-vous de la réveiller jusqu'à ce qu'elle ait dormi autant qu'elle veut et qu'elle en a besoin. Car, comme sa volonté est entièrement conforme à la mienne, elle sortira de son sommeil aussitôt que je le lui commanderai. L'expérience

1. Adjuro vos, filie Jerusalem, ne suscitatis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit. (*Cant.*, II, 7 ; III, 5 ; VIII, 4.)

prouve, en effet, que les âmes les plus attachées à Dieu sont aussi les plus promptes à courir où la charité envers le prochain les appelle, où l'obéissance due aux supérieurs les envoie.

En troisième et dernier lieu : Dieu n'ôtera jamais aux élus dans le ciel le don de contemplation qu'il leur a communiqué sur la terre ; mais il perfectionnera en eux l'acte de la contemplation. Car bien que la mort mette fin aux exercices laborieux de la vie active, elle n'a aucun pouvoir sur ceux de la vie contemplative, qui durent toujours, et dans lesquels consiste la béatitude éternelle. C'est ce que saint Augustin nous enseigne. Au ciel, dit ce Père, nous nous reposerons et nous verrons ; nous verrons et nous aimerons ; nous aimerons et nous louerons. Nous verrons sans fin, nous aimerons sans dégoût, nous louerons sans lassitude. Cet emploi, ce sentiment, cet acte sera commun à tous les habitants de la cité de Dieu, et se perpétuera, comme la vie éternelle <sup>(1)</sup>, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

VII. — *De l'excellence de la vie mixte, qui comprend l'active et la contemplative.*

*Premièrement.* Ce n'est pas sans mystère que Notre-Seigneur appelle *part* la vie que Marthe a choisie, mise en parallèle avec celle qui est échue à Marie. Il veut nous donner à entendre que les deux genres de vie embrassés par les deux sœurs, sont

1. *Ibi vacabimus, et videbimus; videbimus, et amabimus; amabimus, et laudabimus. Ibi Deus sine fine videbitur, sine fastidio amabitur, sine fatigatione laudabitur. Hoc munus, hic affectus, hic actus profecto erit omnibus, sicut ipsa vita æterna, communis.* (S. AUGUST., *De Civit. Dei*, libr. XXII, c. XXX, n. 1, 5. — S. THOM. Part. 2, 2, quest. 181, art. 4.)

comme deux parts, de l'union desquelles peut se former un tout, composé de l'un et de l'autre, comprenant les exercices de la vie contemplative et ceux de la vie active, qui sont les plus nobles et les plus utiles aux âmes. Ce troisième genre de vie, au sentiment de l'Ange de l'École, est plus parfait que les deux autres (1). C'est celui que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST choisit pendant les trois années de sa prédication ; c'était aussi celui de saint Jean-Baptiste, exerçant son office de Précurseur ; ce fut ensuite celui des apôtres, et après eux, des docteurs et d'un grand nombre d'autres saints illustres de l'Église, qui, comme les anges dont il est parlé dans la Genèse (2), montaient jusqu'au dernier degré de l'échelle où Dieu repose, et s'unissaient à lui par la contemplation, puis descendaient par la même échelle jusque sur la terre, où Jacob était endormi, afin de réveiller les hommes de leur assoupissement, et de les porter au service de leur Créateur. Il est vrai que peu de personnes, selon la remarque de Cassien, sont capables d'une perfection si sublime, et qu'elle est un don spécial du ciel ; néanmoins, tous les hommes adonnés à la vie intérieure doivent y prétendre, conformément à leur vocation (3). Dieu les y appelle ; car on ne peut acquérir dans la

---

1. Ad secundum dicendum : Vita contemplativa simpliciter est melior quam activa, quæ occupatur circa corporales actus ; sed vita activa secundum quam aliquis, prædicando et docendo, contemplata aliis tradit, est perfectior quam vita quæ solum contemplatur : quia talis vita præsupponit abundantiam contemplationis. Ideo Christus talem vitam elegit. (S. THOM. Part. 3, quæst. 40, art. 1, ad. 2.)

2. Viditque in somnis scalam stantem super terram, et cacumen illius tangens cœlum : angelos quoque Dei ascendentes et descendentes per eam, et Dominum innixum scalæ. (*Genes.*, XXVIII, 12-13.)

3. Rara est ergo, et paucissimis dono Dei concessa perfectio. (*CASSIAN.*, *Colat.*, XIX, c. IX.)

vie contemplative un parfait amour de Dieu, sans brûler aussitôt d'un grand amour du prochain, et d'un zèle ardent pour ses intérêts éternels. Or ce zèle, disent les saints Pères, est ce que nous pouvons offrir de plus agréable à JÉSUS-CHRIST, puisqu'il nous rend ses coopérateurs dans la conquête des âmes, et nous inspire le courage de sacrifier notre propre vie, s'il est nécessaire, pour le salut de nos frères (1). Aussi les contemplatifs eux-mêmes, pour accomplir la volonté divine, sortent-ils de leur solitude, afin de gagner à Dieu des âmes capables de l'aimer et de le glorifier. Et comme Marthe, voyant le repos dont jouissait Marie, pria JÉSUS, leur commun maître, d'user de son autorité pour lui commander de travailler avec elle, de même, dans un sens opposé, Rachel, qui représente la vie contemplative, jalouse de la fécondité de Lia, sa sœur, qui figure la vie active, se plaint à Jacob, leur commun époux, et lui dit : *Donnes-moi des enfants comme à ma sœur, ou je mourrai* (2). C'est ainsi que les personnes les plus élevées dans la contemplation et les plus embrasées de l'amour de Dieu désirent, avec le grand Apôtre, engendrer à JÉSUS-CHRIST des enfants spirituels ; et le zèle qui les dévore est si ardent, qu'elles meurent de douleur si ces enfants

1. Etenim cujuslibet eorum qui sacrum ordinem sortiti sunt, in hoc sita perfectio est, ut ad divinam, pro captu quisque suo, promoveatur imitationem, quodque divinius est omnium, ipsius etiam Dei, ut Eloquia testantur, cooperator existat, divinamque in semetipso demonstret operationem, quoad potest, elucentem. — Ignoro an possit hac gratia majorem aliquam Deus homini conferre, quam ut ejus ministerio perversi homines in melius mutantur, ut de filiis diaboli filii Dei efficiantur. (S. DIONYS. AREOPAG. *De celesti hierarch.*, cap. III. — RICHARD. A.S. VICT. *De preparat. animi ad contemplat.* Libr. dict. *Benjamin minor.* Part. I. cap. XLIV.)

2. Da mihi liberos, alioquin moriar. (*Genes.*, XXX, 1.)

viennent à mourir, et qu'elles vivent heureuses s'ils conservent la vie.

*Secondement.* Tels sont en abrégé les points principaux qui concernent la vie active, la vie contemplative et la vie mixte. Je tâcherai d'y conformer ma conduite, autant qu'il me sera possible, et j'implorerai, à cet effet, le secours de Notre-Seigneur, en faisant usage des colloques suivants ou d'autres semblables.

O très doux JÉSUS, qui avez daigné accepter l'hospitalité dans la maison de Marthe où vous trouva Marie, sa sœur, venez, je vous en conjure, habiter dans mon âme et y établir votre demeure. Faites que, pour obtenir cette grâce, je travaille à la purifier et à l'orner par les exercices de la vie active que Marthe a si soigneusement pratiqués ; mais accordez-moi, en même temps, d'entendre et de méditer votre parole à l'exemple de Marie.

O mon aimable Sauveur, qui avez blâmé le trouble et l'empressement excessif de Marthe, et avez loué le repos et le recueillement intérieur de Marie, apprenez-moi à m'adonner de telle sorte aux œuvres extérieures pour votre service, que la paix et le calme de la vie contemplative apaisent en moi les inquiétudes qu'entraîne après elle la vie active.

O véritable zéléateur des âmes, qui êtes venu en ce monde pour demander à vos créatures une bienveillante hospitalité : faites-moi la grâce de choisir, comme Marie, la meilleure part, sans renoncer toutefois à la part avantageuse de Marthe, afin que, m'employant avec zèle au salut de mes frères, j'en dispose plusieurs, et moi le premier, à vous recevoir

comme vous le désirez ; et que vous nous receviez un jour dans le ciel, comme nous le souhaitons.

O mon Dieu et mon souverain bonheur, ne permettez pas que, donnant tous mes soins à mon prochain, je me néglige moi-même, et que j'oublie d'entendre votre parole et de la méditer dans mon cœur. Réprimez, d'un côté, les empressements de Marthe, afin qu'elle ne trouble point le repos de Marie ; et, de l'autre, réveillez Marie, afin qu'elle ne laisse pas Marthe toute seule.

O Sauveur des hommes, qui, à la prière de Marthe et de Marie, avez ressuscité leur frère Lazare, unissez, par la charité fraternelle, tous les fidèles de votre Église, afin que tous unanimement implorent votre miséricorde pour les pécheurs, qui sont leurs frères. Laissez-vous, Dieu de bonté, fléchir à tant de prières, et rendez la vie de la grâce à ceux qui l'ont perdue par le péché. Faites, ensuite, que nous commencions tous à nous appliquer avec ferveur aux œuvres de la vie active et de la vie contemplative, et que, persévérant jusqu'à la mort dans cette sainte entreprise, nous méritions un jour d'obtenir la récompense de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

VIII. — *De la manière admirable dont Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST unit la vie contemplative avec la vie active.*

Il nous reste à déclarer comment Notre-Seigneur, voulant nous instruire par son exemple, unit ces deux genres de vie et en exerça les fonctions durant les trois années de sa prédication : ce qu'il fit en deux manières.



*Premièrement.* Il divisait son temps en deux parts, consacrant le jour au prochain et la nuit à la prière<sup>(1)</sup>, suivant ce que dit l'évangéliste saint Luc : *Il se retira sur la montagne pour prier Dieu, et il y passa toute la nuit en oraison* (2). Ces paroles nous apprennent la préparation que JÉSUS apportait à la prière, combien de temps il y employait, et avec quelle ferveur il s'y appliquait ; non qu'il eût besoin de prendre aucun de ces moyens ordinairement nécessaires au succès de l'oraison, mais pour nous servir de modèle en un point d'une si haute importance.

En premier lieu, il se disposait à la prière en recherchant avec soin tout ce qui peut contribuer au recueillement intérieur, soit pour le lieu, soit pour le temps, soit pour la société. Il allait se cacher dans un lieu désert ; il choisissait le temps de la nuit, qui est le plus calme ; il fuyait le commerce du monde, et ne voulait avoir d'autre témoin de son oraison que son Père éternel, qu'il priait dans le secret de son cœur.

En second lieu, il employait à la prière un temps considérable ; car il passait toute la nuit dans cet exercice, depuis le soir jusqu'au matin. Aussi faut-il se garder de croire que l'on puisse parvenir à un degré élevé de contemplation, à moins de s'être d'abord exercé à la pratique d'un long et profond recueille-

---

1. Humani generis Redemptor per diem miracula in urbibus exhibet et ad orationis studium in monte pernoctat, ut perfectis videlicet prædicatoribus innuat, quatenus nec activam vitam amore speculationis funditus deserant, nec contemplationis gaudia penitus, operationis nimietate, contemnunt ; sed quieti contemplantes sorbeant quod occupati inter proximos loquentes refundant. (S. GREG. *Moral.* Libr. VI, c. XXXVII, n. 56.)

2. Exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei. (LUC., VI, 12.)

ment. Il faut *lutter toute la nuit*, comme Jacob, et être aux prises avec Dieu *jusqu'au matin*, si l'on veut obtenir sa bénédiction (1). C'est ce qui a fait dire au Sage : *La fin de l'oraison est meilleure que le commencement* (2). Il suppose qu'il y a un grand espace de temps entre ces deux extrémités, et que par conséquent l'oraison, étant de longue durée, atteint à la fin une perfection qu'elle n'a pas au commencement.

En troisième lieu, pour ce qui regarde l'élévation de la prière de JÉSUS-CHRIST, l'Évangéliste nous la révèle par une expression dont l'Écriture ne se sert que pour marquer les plus grandes choses. Veut-elle nous représenter de très hautes montagnes? ce sont *les montagnes de Dieu* (3). Veut-elle nous donner l'idée d'une oraison sublime et toute divine? c'est une *oraison de Dieu*, une oraison digne de Dieu, que le prophète Jérémie décrit en ces termes : *L'homme qui est dans la solitude et le silence s'élève au-dessus de lui-même* et s'unit intimement à son Créateur (4). Or, cette oraison est appelée de Dieu, parce qu'il n'y a rien en elle qui ne soit de Dieu. Elle renferme les quatre propriétés suivantes :

Elle vient de Dieu (5) ; elle est l'effet d'un mouvement intérieur du Saint-Esprit, qui, selon saint Paul, *prie lui-même au-dedans de nous* (6), nous suggère les pensées, nous inspire les affections, nous enseigne ce

1. Et ecce vir luctabatur cum eo usque mane. (*Genes.*, XXXII, 24.)

2. Melior est finis orationis, quam principium. (*Eccl.*, VII, 9.)

3. Justitia tua sicut montes Dei : i. e. *Montes altissimi*. (*Ps.* XXXV, 7, Menoch.)

4. Sedebit solitarius, et tacebit : quia levavit super se. (*Thren.*, III, 28.)

5. S. BONAVENT. *De septem itineribus aternitatis*. Itin. 2. distinct. 5.

6. Spiritus adjuvat infirmitatem nostram... postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. (*Rom.*, VIII, 26.)

que nous devons demander, et nous communique la ferveur nécessaire pour bien demander. Sans lui, notre prière serait froide et infructueuse.

Elle se fait en la présence de Dieu. La mémoire et l'entendement de celui qui prie ne s'occupent que de Dieu, ne conversent qu'avec Dieu, rejetant toute pensée qui ne se rapporterait pas à Dieu. *J'entrerai*, dit David, *dans la considération des œuvres du Seigneur ; je ne me souviendrai que de sa justice* (1) ; c'est-à-dire, de sa bonté, de sa fidélité, et de ses autres perfections sur lesquelles je médite.

Dans cette oraison, les affections, les désirs et les demandes de l'âme ont Dieu seul pour objet. Elle ne souhaite, elle ne demande rien qui ne tende à l'accomplissement de la volonté de Dieu et à sa plus grande gloire ; mais, par dessus tout, elle demande à Dieu Dieu lui-même, comme l'unique bien qui soit capable de combler ses désirs. *Montrez-vous à moi vous-même*, dit-elle avec Moïse (2) : cela me suffit, cela est nécessaire à mon bonheur.

Enfin, la dernière propriété de cette oraison, justement nommée *de Dieu*, est d'unir l'âme avec Dieu, et de la transformer en Dieu par amour ; union et transformation qui la rendent semblable à Dieu, comme des enfants à leur père. D'où il suit que les œuvres qui procèdent de cette oraison sublime participent à sa hauteur. Car, si l'oraison est de Dieu, la justice, la miséricorde et les autres vertus, qui en sont les effets, seront aussi de Dieu ; en sorte que

1. Introibo in potentias Domini : Domine, memorabor justitiæ tuæ solius. (Ps. LXX, 16.)

2. Si ergo inveni gratiam in conspectu tuo, ostende mihi faciem tuam. (Exod., XXXIII, 13.)

l'on peut dire, avec le Roi-prophète, que ceux qui les pratiquent sont comme *des dieux* (1).

Telle était l'oraison admirable de l'Homme-Dieu, comme le prouvent les effets merveilleux qu'il en laissa paraître dans les mystères de son baptême et de sa transfiguration, ainsi que nous le verrons dans la suite. Oraison sublime sans doute, et qui surpasse les forces de la nature ; mais à laquelle nous devons tous nous efforcer de parvenir, sachant bien que rien n'est difficile avec le secours tout-puissant de la grâce divine.

*Secondement.* JÉSUS-CHRIST unissait l'action à la contemplation. Après avoir passé la nuit en prière, il sortait de sa solitude pour vaquer aux exercices de la vie active, sans interrompre toutefois ceux de la vie contemplative. Il se servait alors d'une sorte d'oraison plus courte, par laquelle il commençait ordinairement toutes ses œuvres. Ainsi pria-t-il avant d'opérer le miracle de la multiplication des pains ; de même, lorsqu'il rendait la santé aux malades, délivrait les possédés, et ressuscita Lazare. On peut dire, en général, qu'il ne faisait aucune œuvre extérieure avant d'avoir élevé son cœur à son Père céleste, quoique, peut-être, il n'en parût rien au dehors. Il voulait nous apprendre par là que la vie active et la vie contemplative doivent être deux compagnes inséparables, et il nous enseignait par son exemple comment nous devons les unir, en les exerçant, non seulement alternativement à divers moments de la journée, mais encore simultanément dans une seule et même action. *Levons donc*, au commencement de chacune de nos

---

1. Ego dixi : dii estis, et filii Excelsi omnes. (Ps. LXXXI, 6.)

œuvres, *nos cœurs et nos mains au ciel vers le Seigneur* (1); nos mains pour agir, notre cœur pour prier, suivant la méthode qui en a été donnée dans l'*Introduction générale* de cet ouvrage (2). Ainsi notre action, selon la pensée de saint Grégoire le Grand, sera soutenue par la prière, et notre prière par l'action (3).

*Troisièmement.* Nous ferons une dernière remarque. Les œuvres de la vie active que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST voulut exercer durant le temps de sa prédication, furent de préférence celles qui étaient les plus glorieuses à Dieu et les plus utiles aux hommes. En effet, aussitôt après son baptême, il commença à publier la loi de grâce et à poser les fondements de la perfection évangélique, qu'il expliqua admirablement dans ses discours, dont il donna dans sa conduite des exemples illustres, qu'il confirma par de signalés miracles. Ses discours, simples et faciles, étaient pleins d'élévation et de raisonnements solides. Ses exemples étaient des actes héroïques de toutes les vertus; tout ce qu'il enseignait, il le mettait en pratique le premier. Ses miracles en tout genre excitaient une admiration universelle; ils étaient profitables à un grand nombre de personnes, soit pour le corps, soit pour l'âme, et, joints à la sainteté de celui qui les opérait, ils devenaient des témoignages authentiques de sa toute-puissance et de sa divinité.

Voilà en abrégé quelle fut la vie de notre divin

1. *Levemus corda nostra cum manibus ad Dominum in cœlos.* (*Thren.*, III, 41.)

2. § XII.

3. *Valde namque apud Deum utraque hæc sibi necessario congruunt, ut et oratione operatio, et operatione fulciatur oratio.* (S. GREG. *Moral.* Lib. XVIII, c. v, n. 10.)

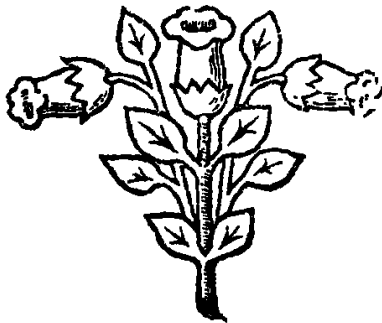
Sauveur durant les dernières années de sa carrière mortelle. Les quatre choses qui s'y font le plus remarquer, je veux dire, l'oraison, les instructions, les exemples et les miracles, fourniront une ample matière de méditations à ceux qui se sentent attirés à la vie contemplative. Mon intention n'est pas cependant de traiter tous les mystères de la vie publique de Notre-Seigneur ; je ne m'arrêterai qu'aux principaux. Je ne m'astreindrai pas non plus à ce qui regarde l'ordre des événements et la suite de l'histoire ; je pense qu'il est plus à propos de rapprocher les uns des autres les sujets qui ont du rapport entre eux et qui tendent à une même fin. Ceux qui se proposent d'acquérir quelque vertu particulière, trouveront ainsi une suite de Méditations qui les aideront à obtenir ce qu'ils désirent.

Enfin, comme ces Méditations conviennent particulièrement à ceux qui passent de l'état des commençants à l'état de ceux qui progressent dans la vertu, je crois devoir rappeler à ces derniers un avis important que leur donne saint Augustin en termes bien remarquables. Plusieurs, dit ce grand docteur, languissent dans l'exercice de l'oraison. Au commencement de leur conversion, ils prient avec ferveur, attention et dévotion ; mais peu à peu ils deviennent tièdes, lâches et distraits ; puis ils sont froids et comme insensibles aux choses de Dieu ; puis ils portent la négligence au point d'abrèger, d'omettre même leurs exercices ordinaires durant des temps considérables. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'ils ne laissent pas de vivre dans une fausse sécurité, oubliant que, tandis qu'ils dorment, leur ennemi veille, et qu'ils sont exposés à

tomber entre ses mains à toute heure (1). C'est à eux surtout que s'adresse cette parole de Notre-Seigneur : *Il faut toujours prier, et ne se lasser jamais* (2). C'est-à-dire : Il faut prier avec tant de ferveur et de persévérance, que nous ne nous relâchions jamais dans l'exercice de la prière ; il faut nous y préparer avec tant de soin et de diligence, que nous puissions, avec l'assistance de l'Esprit-Saint, faire une oraison qui mérite le nom d'*oraison de Dieu*.

1. Multi languescunt in orando, et in novitate suæ conversionis ferventer orant, postea languide, postea frigide, postea negligenter : quasi securi fiunt. Vigilat hostis : dormis tu. (S. AUGUST. *Enarrat. in Ps. LXV*, vers. 20.)

2. Docebat autem et parabolam ad illos, quoniam oportet semper orare et non deficere. (LUC., XVIII, 1.)







# MÉDITATION PREMIÈRE.

---

DE LA VIE MERVEILLEUSE ET DE LA PRÉDICATION  
DE SAINT JEAN-BAPTISTE JUSQU'AU BAPTÊME DE  
NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

---

Nous ferons précéder de deux Méditations sur saint Jean-Baptiste celle du baptême de Notre-Seigneur. L'ordre des faits le demande, et de plus, nous verrons réduites en pratique, dans la vie admirable du Précurseur, les vertus qui sont le principe de la plus haute sainteté.

---

## I. — *Les vertus de saint Jean-Baptiste dans le désert.*

Je considérerai, en premier lieu, comment ce glorieux saint se retira, dès son enfance, dans le désert, et comment il y demeura un grand nombre d'années inconnu aux hommes, jusqu'à ce qu'il en sortit pour commencer à exercer l'office de prédicateur (1). La vie qu'il mena dans la solitude tenait du prodige ; il y pratiqua en particulier quatre vertus qui sont comme les colonnes sur lesquelles est appuyé l'édifice de la perfection évangélique.

*Premièrement.* Sa pénitence et sa mortification corporelle, dans toutes les choses où elles peuvent se pratiquer, furent d'une rigueur extrême. Pour vêtements, *il portait un cilice de poil de chameau et une ceinture de cuir autour des reins. Sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage* qu'il trouvait dans

---

1. Et erat in desertis usque in diem ostensionis suæ ad Israel. (LUC., 1, 80.)

les champs (1) ; son habitation, une grotte ou le creux de quelque rocher ; son lit, la terre nue. Il souffrait avec une patience invincible le froid, le chaud, et toutes les autres incommodités des saisons. Or, il se traitait avec tant de sévérité, non pour se punir de quelque faute grave qu'il eût à expier, lui qui avait été sanctifié dès le sein de sa mère et n'avait jamais commis un seul péché mortel ; mais pour se préserver des imperfections les plus légères, pour dompter et assujettir la chair à l'esprit, et pour se disposer à recevoir les dons du ciel, ordinairement réservés à ceux qui s'efforcent de s'en rendre dignes par ces austérités volontaires.

L'exemple de ce saint pénitent, qui fut l'innocence même, doit exciter en moi un généreux désir de l'imiter, autant que le permettra ma faiblesse ; d'embrasser la pénitence corporelle dans la mesure de mes forces ; de châtier mon corps et de l'offrir à Dieu comme *une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux* (2), non seulement pour les raisons qui portèrent Jean-Baptiste à immoler le sien, mais encore pour expier cette multitude de péchés que l'amour des sens m'a fait commettre. Je me convaincrai que ces saintes rigueurs sont la livrée des vrais serviteurs du Roi céleste. Ne dit-il pas lui-même que ceux qui recherchent le luxe et la mollesse dans les vêtements *habitent les palais des rois de la terre*, et s'honorent de les servir (3) ? Pour moi, ô Roi éternel, je me ferai gloire

1. Ipse autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum, et zonam pelliceam circa lumbos suos : esca autem ejus erat locustæ, et mel silvestre. (MATTH., III, 4.)

2. Ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem. (Rom., XII, 1.)

3. Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt. (MATTH., XI, 8).

de vous appartenir, et je me revêtirai de vos livrées, *en portant dans mon corps les marques visibles de votre mortification*, à l'exemple de votre saint Précurseur (1).

*Secondement.* Son oraison était sublime et continue. Par un privilège tout spécial, il avait pour maître dans la vie intérieure l'Esprit-Saint lui-même, *qui l'avait attiré dans la solitude, où il parlait à son cœur* (2). Il éclairait son esprit des plus vives lumières, il répandait dans son âme les plus douces consolations ; en sorte que ce parfait disciple surpassait, dans la connaissance et le sentiment des choses divines, Moïse, Élie, David, et tous les autres prophètes qui l'avaient précédé. Entre autres raisons de cette faveur insigne dont Jean fut l'objet, saint Grégoire en signale une qui est pleine d'instruction, et que je dois méditer avec attention. Comme il est impossible à l'homme, dit ce grand docteur, de vivre sans aucun plaisir, plus il se prive, par amour pour Dieu, des voluptés sensuelles, plus il est comblé des douceurs et des consolations de l'esprit (3). Or, saint Jean ayant renoncé entièrement aux richesses, aux honneurs, aux dignités, aux aises de la vie qu'il pouvait trouver dans la maison paternelle, et s'étant retiré dans le désert pour y affliger son corps par les rigueurs de la plus effrayante pénitence, Dieu voulut récompenser sa générosité au centuple, en lui communiquant des joies célestes que nulle langue humaine ne saurait exprimer. Son désert était devenu pour lui un jardin délicieux ; sa grotte,

---

1. Semper mortificationem JESU in corpore nostro circumferentes. (II Cor., IV, 10.)

2. Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. (Os., II, 14.)

3. S. GREG. *Moral.* libr. XVIII. *In Job*, XXVII, 10 : Aut poterit in Omnipotente delectari ?

un ciel ; sa solitude, le séjour des anges et de Dieu même, avec lesquels il conversait familièrement, comme si son âme pure eût été affranchie des liens du corps.

Je m'encouragerai, par cet exemple, à la pratique des austérités corporelles, puisque Dieu les récompense par des délices qui surpassent tout sentiment (1). Je m'affectionnerai également à l'exercice de la prière, du recueillement intérieur, de l'union avec Dieu : commerce divin, dans lequel je puiserai comme à leur vraie source les consolations et les forces qui me sont nécessaires. *Je monterai sur la montagne de la myrrhe et sur la colline de l'encens* (2) : la première conduit à l'autre. Là, je supplierai l'Esprit-Saint d'être lui-même mon maître dans la science de l'oraison, sans que je cesse toutefois de rester soumis à la direction de ceux qu'il a établis pour me gouverner à sa place ; car je ne puis présumer, sans témérité, qu'il m'accorde la grâce qu'il a faite à saint Jean-Baptiste d'être son unique directeur (3).

*Troisièmement.* La persévérance de saint Jean durant tant d'années dans l'exercice de la mortification et de l'oraison, est une preuve non équivoque de sa force d'âme et de sa constance. Il est à croire qu'il eut à soutenir de rudes combats de la part du malin esprit. Car si le Fils de Dieu, qui ne demeura que quarante jours dans le désert, voulut bien y être tenté, à quelles attaques dut être en butte son Précurseur, qui y passa la plus grande partie de sa vie ? Sa sainteté admirable

1. Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum. (*Philipp.*, IV, 7.)

2. Vadam ad montem myrrhæ, et ad collem thuris. (*Cant.*, IV, 6.)

3. S. GREG. *Dialog.* libr. I, c. 1.

excitait la jalousie et la rage de Satan. Cet ennemi juré de tout bien voulait renverser ce terrible adversaire et remporter sur lui une glorieuse victoire, *lui qui se nourrit*, ainsi que parle un prophète, *des mets les plus délicats* (1), *et se promet d'engloutir le Jourdain* (2), c'est-à-dire l'homme le plus saint qui devait bientôt prêcher la pénitence sur les rives de ce fleuve. Il lui représentait sans doute l'abondance dont il pouvait jouir dans la maison de son père et auprès de ses parents ; il faisait briller à ses yeux la dignité sacerdotale dont il était l'héritier ; il lui exagérait surtout les difficultés du genre de vie qu'il embrassait, et les assauts des ennemis visibles et invisibles qu'il aurait à soutenir. Dieu le permettait ainsi pour éprouver son serviteur, perfectionner sa vertu, et pour le fortifier de plus en plus contre un ennemi auquel il résistait avec tant de courage, et dont il triomphait dans tous les combats.

*Quatrièmement.* Enfin, le plus grand des prophètes se signala par une rare pureté de cœur, qui le portait à éviter les fautes les plus légères, et lui inspirait un désir sincère de faire chaque jour de nouveaux progrès dans toutes les vertus. C'est ce que nous apprend l'évangéliste saint Luc, lorsqu'il dit : *L'enfant croissait, et se fortifiait en esprit* (3). C'est-à-dire : Il croissait en même temps de corps et d'esprit, parce que l'Esprit-Saint l'aidait et le fortifiait par sa grâce ; en sorte que l'on voyait se réaliser en sa personne cette parole du Roi-prophète : *Heureux l'homme que vous instruisez, Seigneur ; avec votre secours il cherchera en son cœur*

---

1. Et cibus ejus electus. (HABAC., I, 16.)

2. Et habet fiduciam quod influat Jordanis in os ejus. (JOB, XL, 18.)

3. Puer autem crescebat, et confortabatur spiritu. (LUC., I, 80.)

*les moyens de s'élever vers vous, et il ira de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'il vous contemple dans Sion* (1).

Ces quatre vertus, qui éclatèrent dans saint Jean-Baptiste, sont celles qui peuvent le plus efficacement faire parvenir l'homme au comble de la perfection et le rendre grand aux yeux de Dieu. Je supplierai donc Notre-Seigneur, par les mérites de ce saint privilégié, de me les communiquer autant que je suis capable de les recevoir et que le demandent les obligations de mon état. — O divin Esprit, fortifiez tellement ma faiblesse, que je puisse, à l'exemple de saint Jean, châtier rigoureusement ma chair, résister vaillamment aux malins esprits, faire des progrès dans la science de l'oraison et avancer dans l'acquisition des vertus, *semblable à la lumière du matin qui croît sans s'arrêter jusqu'au milieu du jour* (2). Ainsi soit-il.

## II. — *La prédication de saint Jean-Baptiste.*

Lorsque saint Jean eut atteint l'âge parfait, il quitta sa solitude et *vint dans tout le pays qui est aux environs du Jourdain, prêchant le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés. Il disait : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. Alors les habitants de Jérusalem, ceux de toute la Judée et de tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui, et confessant leurs péchés, ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain* (3).

1. Beatus homo, quem tu erudieris, Domine... cujus est auxilium abs te : ascensiones in corde suo disposuit... ibunt de virtute in virtutem : videbitur Deus deorum in Sion. (Ps. LXXXIII, 6, 8; XCIII, 11.)

2. Justorum autem semita, quasi lux splendens, procedit et crescit usque ad perfectam diem. (Prov., IV, 18.)

3. Et venit in omnem regionem Jordanis, prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum... dicens : Pœnitentiam agite : appropinquavit enim regnum cœlorum. Tunc exhibit ad eum Jerosolyma, et omnis Ju-

J'examinerai ici de qui Jean-Baptiste reçut l'inspiration de prêcher et de baptiser, avec quel zèle il s'acquittait de ce ministère, quelles vérités il enseignait, quel fruit il produisait dans les âmes.

*Premièrement.* C'était l'Esprit-Saint qui avait attiré Jean dans le désert ; ce fut lui aussi qui lui commanda d'en sortir. Car c'est le propre de l'Esprit de Dieu, lorsqu'il a disposé et perfectionné ses élus, de les porter à travailler à la perfection du prochain. Ainsi persuada-t-il à saint Jean de quitter sa solitude, *afin de préparer au Seigneur par la prédication un peuple parfait* (1). De plus, *comme il était demeuré de longues années dans le cellier mystérieux où l'Époux des Cantiques l'avait enivré du vin exquis de la charité* (2), cette reine des vertus le força de renoncer à ce délicieux repos, pour convier tous les hommes au service de son Bien-Aimé. De sorte que l'amour de Dieu, l'amour du prochain, et la fidélité à l'inspiration du Saint-Esprit, furent les trois causes qui l'obligèrent à paraître en public et à se manifester en Israël. Tels sont aussi les motifs qui doivent me déterminer à embrasser de semblables ministères, si je veux m'en acquitter sans danger.

*Secondement.* Le zèle, l'esprit qui animait le nouveau prédicateur, était tour à tour véhément et foudroyant, comme celui d'Élie ; doux, tendre et compatissant, comme celui de Moïse. S'agissait-il de briser les cœurs endurcis des pharisiens et des sadducéens ? il faisait

---

dæa, et omnis regio circa Jordanem, et baptisabantur ab eo in Jordane, confitentes peccata sua. (LUC., III, 3. — MATTH., III, 2-6. — S. THOM., Part. 3, quæst. 38.)

1. Parare Domino plebem perfectam. (LUC., I, 17.)

2. Introduxit me in cellam vinariam : ordinavit in me charitatem. (Cant., II, 4.)

entendre des paroles terribles et des menaces épouvantables. Il leur disait : *Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère prête à fondre sur vos têtes* (1)? Ne croyez pas qu'il vous suffise pour vous rassurer d'*avoir Abraham pour père*. Cet avantage vous servira de peu, si vous persistez dans votre malice ; *car je vous le dis : De ces pierres mêmes Dieu peut susciter à Abraham des enfants* dans lesquels il accomplira ses promesses (2). Il témoignait au contraire beaucoup de douceur au peuple, aux publicains, aux soldats ; il les accueillait avec une compatissante charité, sans jamais rebuter personne ; il leur donnait des conseils salutaires, leur recommandant en particulier de satisfaire aux devoirs de leur état, de ne causer aucun dommage à qui que ce fût, de donner l'aumône selon leurs moyens et de faire le bien qui serait en leur pouvoir.

*Troisièmement*. Ses prédications ne tendaient qu'à exciter les pécheurs à se convertir et à *faire de dignes fruits de pénitence* (3). Les motifs qu'il faisait valoir pour les y porter, étaient l'espérance du royaume du ciel qui était proche, et la crainte des peines éternelles dont ils étaient menacés. *Déjà, leur disait-il, la cognée est à la racine de l'arbre : tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Dieu a le van à la main ; il vient nettoyer son aire, qui est le monde ; il amassera le blé, c'est-à-dire les justes, dans les greniers du ciel, et pour la paille, qui représente les méchants, il*

1. Progenies viperarum, quis demonstravit vobis fugere a ventura ira? (MATTH., III, 7. — LUC., III, 7.)

2. Et ne velitis dicere intra vos : Patrem habemus Abraham ; dico enim vobis quoniam potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ. (MATTH., III, 9. — LUC., III, 8.)

3. Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ. (MATTH., III, 8. — LUC., III, 8.)



la jettera dans un feu qui ne s'éteindra jamais (1). Je m'appliquerai ces vérités à moi-même, et je m'exciterai à un vrai repentir de mes péchés par la double considération de la récompense et du châtement. Peut-être, me dirai-je, suis-je cet arbre infructueux au pied duquel on a déjà mis la cognée pour le couper ; si je ne fais point pénitence, ne dois-je pas craindre d'être une paille destinée à servir d'aliment au feu éternel ?

*Quatrièmement.* Enfin, le fruit de sa prédication fut prodigieux. On voyait accourir vers lui une foule incroyable de personnes de toute condition, qui écoutaient sa parole avec tant de docilité, et lui demandaient le baptême avec des marques si visibles d'humilité et de regret de leurs fautes, qu'ils en faisaient devant lui une confession publique. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'il les persuadait *sans faire aucun miracle* (2), parce qu'ils regardaient la sainteté de sa vie comme un insigne et continuel prodige. On peut juger de là quel pouvoir la vie exemplaire d'un prédicateur exerce sur l'esprit de ses auditeurs, annonçât-il les vérités les plus contraires aux inclinations de la nature, et s'adressât-il aux cœurs les plus endurcis. — O Père éternel ! suscitez dans votre Église de nombreux et de parfaits imitateurs de Jean-Baptiste, qui marchent, comme lui, devant votre Fils, lui préparent un peuple parfait, publient sa sainte loi avec un zèle tempéré par la douceur, autorisent leurs discours par leurs exemples, et qui, en un mot, convertissent un grand nombre de pécheurs et recueillent une abondante moisson d'âmes pour le ciel. Ainsi soit-il.

1. Jam enim securis ad radicem arborum posita est. Omnis ergo arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. (MATTH., III, 10. — LUC., III, 9.)

2. Quia Joannes quidem signum fecit nullum. (JOAN., X, 41.)

III. — *Humilité de saint Jean-Baptiste.*

L'autorité de Jean-Baptiste s'accrut à un tel point parmi le peuple, que plusieurs se demandaient s'il n'était pas le Christ, le véritable Messie promis de Dieu. Quelques-uns se persuadèrent même qu'il l'était en effet. Mais le saint Précurseur n'en eut pas plus tôt connaissance, soit par révélation, soit par le rapport de ses disciples ou quelque autre indice extérieur, qu'il se mit à réfuter cette erreur, en disant : *Pour moi, je vous baptise dans l'eau ; mais il en viendra un autre plus puissant que moi, de qui je ne suis pas digne de dénouer la chaussure ; celui-là vous baptisera dans le Saint-Esprit et par le feu* (1). Je remarquerai ici l'humilité profonde de saint Jean-Baptiste : il en donne trois preuves illustres et convaincantes.

*Premièrement.* Ni la vie austère qu'il mène depuis son enfance, ni les dons et les faveurs singulières qu'il reçoit de Dieu dans l'oraison, ni les applaudissements de tout le peuple, ni l'estime et la haute opinion dont il jouit universellement, ni les honneurs extraordinaires que lui rend la Judée entière, ne peuvent exciter dans cette âme solidement humble le moindre mouvement d'orgueil ou de vanité. Qu'il est rare, dit saint Bernard, d'unir l'humilité à l'innocence et à une sainteté dont l'éloge est dans toutes les bouches (2) ! Ce privilège n'est accordé qu'aux saints

1. Existimante autem populo, et cogitantibus omnibus in cordibus suis de Joanne, ne forte ipse esset Christus ; respondit Joannes, dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos : veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus : ipse vos baptizabit in Spiritu sancto, et igni. (LUC., III, 15-16.)

2. Magna et rara virtus profecto est, ut magna licet operantem, magnum te nescias, et manifestam omnibus, tuam te solum latere sancti-

les plus favorisés de Dieu. Saint Jean, il est vrai, était Nazaréen ; mais il différait des autres en ce que sa longue chevelure n'était pas en lui l'image des pensées vaines et orgueilleuses de son cœur ; car il jetait chaque jour de plus profondes racines dans la connaissance de lui-même et descendait plus bas dans l'abîme de son néant.

*Secondement.* Il confessait publiquement sa propre bassesse et exaltait la grandeur de JÉSUS-CHRIST. Vous me regardez, disait-il, comme un homme digne d'admiration ; mais sachez qu'il en vient un autre plus fort que moi, plus puissant en paroles et en œuvres. La distance à laquelle il me laisse derrière lui n'est pas seulement grande, elle est infinie. Je ne mérite pas d'être le dernier de ses esclaves, ni de lui rendre les plus humbles services : ce serait pour moi trop d'honneur de délier les cordons de ses souliers. Nous voyons par cet exemple que plus un homme vraiment humble est élevé en sainteté, plus il s'estime vil et méprisable aux yeux de Dieu. Il se juge indigne de le servir ; et, non content d'avoir une basse opinion de lui-même, il souhaite que tous la partagent avec lui.

*Troisièmement.* Il jette une sorte de discrédit sur son baptême pour relever celui du Sauveur. Le baptême que je vous donne, dit-il aux Juifs, n'est qu'un baptême d'eau ; il n'a point la vertu de remettre les péchés ni de purifier les âmes. Mais celui qui viendra vous baptiser après moi, vous communiquera par son baptême le Saint-Esprit et embrasera vos cœurs des

---

tatem. Mirabilem te apparere, et contemptibilem reputare ; hoc ego ipsis virtutibus mirabilius judico. (S. BERN. *In Cant.* Serm. XIII, n. 3 ; et Serm. XLII. — Id. *Epist.*, XLII, seu *Tractatus de moribus et officio Episcoporum*, c. v.)

flammes du divin amour. On voit encore par là qu'une âme sincèrement humble se plaît à rabaisser et à déprécier ses œuvres, en tant qu'elles sont siennes, et désire que les autres n'en fassent pas plus de cas qu'il ne convient ; tandis qu'elle exalte les œuvres de Dieu et s'efforce d'en faire concevoir aux autres toute l'estime qu'elles méritent.

En méditant ces trois marques de l'humilité de saint Jean, je rougirai de n'en trouver aucune en moi-même. D'où vient cela ? me demanderai-je. De ce que je me laisse aller au penchant de ma nature orgueilleuse qui m'entraîne dans une voie toute contraire. Il est donc important que je me détermine enfin à suivre, autant que mon état et ma condition le permettent, les exemples d'un si parfait modèle. Sans l'humilité, je dois m'en convaincre, il n'y a point de vraie sainteté, de grandeur assurée ; sans l'humilité, je ne puis, dans l'accomplissement de mes devoirs, ni plaire à Dieu et aux anges, ni édifier le prochain. — O glorieux Précurseur, quelle n'est pas ma joie de vous voir si humble au milieu des honneurs que vous rendent à l'envi Dieu et les hommes ! Obtenez-moi cette vertu, dans la mesure qui m'est nécessaire, de celui qui vous l'a communiquée dans un degré si éminent, de peur que je ne perde par mon orgueil les dons qu'il m'a répartis par sa pure miséricorde. O mon âme, puisque tu as en toi mille raisons de t'humilier, toi qui es la pauvreté et la misère mêmes, commence dès maintenant à te connaître et à te mépriser : car si Dieu regarde avec complaisance un riche modeste, il déclare que *le pauvre superbe lui est odieux* (1).

1. Pauperem superbum... odivit anima mea. (*Eccli.*, xxv, 3-4.)

## MÉDITATION II.

---

DES DEMANDES QUE LES ENVOYÉS DES JUIFS FIRENT A SAINT JEAN-BAPTISTE, POUR SAVOIR DE LUI QUI IL ÉTAIT ; LE TÉMOIGNAGE QU'IL REND DE LUI-MÊME ET DE JÉSUS-CHRIST EST UNE NOUVELLE PREUVE DE SON HUMILITÉ ET DE SA SAINTÉTÉ.

---

Comme le bruit se répandait parmi le peuple que saint Jean était le Messie, *les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander qui il était* (1). Dans les réponses qu'il leur fit, on peut remarquer quatre principaux actes d'une humilité vraiment héroïque, qui sont comme les fondements de la plus sublime spiritualité, et qui renferment encore plusieurs actes non seulement de cette vertu, mais aussi de beaucoup d'autres.

### I. — *Premier acte d'humilité de saint Jean-Baptiste.*

Les Juifs demandèrent d'abord à saint Jean : *Qui êtes-vous ? Ne seriez-vous pas le Christ ? Et il confessa aussitôt, sans hésiter ; il confessa qu'il n'était point le Christ* (2).

*Premièrement.* Dans cette réponse brille le premier acte héroïque de l'humilité de notre saint. Il est si éloigné d'usurper l'honneur dû au Fils de Dieu, il tient si fortement à renvoyer cet honneur à qui seul

---

1. Miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum, ut interrogarent eum : Tu quis es ? (JOAN., I, 19.)

2. Et confessus est, et non negavit : et confessus est : Quia non sum ego Christus. (JOAN., I, 20.)

il appartient et qui seul le mérite, qu'il ne balance pas un moment à confesser la vérité, niant hautement qu'il soit le Christ, et prêt à faire cent fois la même réponse, lui fit-on autant de fois la même demande. Car de même que l'orgueil n'aspire à rien moins qu'à s'égalier à JÉSUS-CHRIST et à *devenir semblable au Très-Haut* (1), ainsi l'humilité déteste cette ambition satanique et la repousse avec horreur. C'est l'orgueil qui chassa du ciel Lucifer et ses anges (2), qui bannit Adam et Ève du paradis terrestre (3), qui précipita dans l'abîme de l'enfer tant de princes et de monarques de la terre (4). Aussi, de tous les signes de réprobation, le plus manifeste est-il ce vice abominable, caractère distinctif des enfants du démon, qui est appelé dans l'Écriture *le roi des orgueilleux* (5). C'est l'humilité, au contraire, qui maintint les saints anges, puis le Précurseur et les apôtres de JÉSUS-CHRIST dans la soumission et la fidélité qu'ils devaient à Dieu. Nous savons, en particulier, quelle indignation saint Paul et saint Barnabé témoignèrent contre les habitants infidèles de Lystre qui, surpris de leurs miracles, se préparaient à leur offrir des sacrifices (6). Aussi cette précieuse vertu d'humilité est-elle la marque spéciale des prédestinés (7) qui, en tout et toujours, ne

1. Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo. (Is., XIV, 14.)

2. Verumtamen ad infernum detraheris in profundum lacu. (Is., XIV, 15.)

3. Et emisit eum Dominus Deus de paradiso voluptatis. (Gen., III, 23.)

4. Leo quod elevatum est cor tuum quasi cor Dei : idcirco... interficient et detrahent te ; et morieris in interitu occisorum in corde maris. (ÉZECH., XXVIII, 6-8.)

5. Ipse est rex super universos filios superbiæ. (JOB, XLI, 25.)

6. Viri, quid hæc facitis ? et nos mortales sumus, similes vobis homines. (Act. XIV, 14.)

7. Evidentissimum reproborum signum superbia est, at contra humilitas, electorum. (S. GREG. *Moral.* lib. XXXIII, c. XXIII, n. 56.)

cherchent qu'à demeurer soumis à leur souverain Seigneur, et désirent qu'à lui seul revienne la gloire des dons qu'il a déposés gratuitement en eux.

*Secondement.* Je remarquerai l'artifice employé dans cette circonstance par Satan. Ne pouvant voir sans envie la sainteté admirable du Précurseur de JÉSUS, après avoir tenté inutilement tous les moyens qu'il avait pu imaginer pour le perdre, il s'avisa enfin de lui tendre le piège dans lequel lui-même avait été pris. Il persuada donc aux Juifs d'aller le trouver et de lui assurer qu'ils étaient prêts à le croire sur parole et à le reconnaître pour le Messie, espérant que la gloire de passer pour Dieu ne manquerait pas de l'éblouir et de le faire tomber dans le précipice. C'est ainsi qu'il a coutume de tenter les hommes les plus vertueux. Afin de les renverser, il fait en sorte qu'on leur offre des dignités et des honneurs qui sont au-dessus de leurs mérites ; mais des hommes, solidement fondés en humilité et se connaissant eux-mêmes, fuient tout ce qui ressent la prééminence et la grandeur. Toute élévation leur est un supplice ; ils redoutent de se voir chargés d'un emploi qu'ils pensent ne pas pouvoir remplir dignement. Ils se contentent de ce qui est proportionné à leur mérite, de peur que, voulant trop avoir, ils ne perdent tout. Sont-ils grands et considérés dans le monde, c'est pour eux un motif de *s'humilier davantage*, suivant le conseil de l'Esprit-Saint (1), afin que toute la gloire en retourne à Dieu. — O Dieu tout-puissant, qui êtes vraiment honoré par les humbles, donnez-moi une humilité sincère, afin que je vous

---

1. Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam. (*Eccli.*, III, 20.)

rende toujours la gloire que vous méritez, et que je ne m'attribue jamais celle dont je suis indigne.

## II. — *Deuxième acte d'humilité de saint Jean-Baptiste.*

*Ils lui demandèrent ensuite : Qui êtes-vous donc ? Êtes-vous Élie ? Et il leur dit : Je ne le suis point. Êtes-vous un prophète ? Et il leur répondit : Non (1).* Ces deux réponses mettent en évidence le second acte héroïque de l'humilité de saint Jean.

*Premièrement.* Il pouvait dire qu'il était Élie, puisqu'il en avait l'esprit (2), et qu'il a même mérité que le Sauveur lui donnât ce nom (3). Il ne le fit pas néanmoins ; mais, pour répondre selon la pensée de ceux qui l'interrogeaient, il avoua avec sincérité qu'il ne l'était pas. C'est ainsi que l'homme vraiment humble refuse non seulement l'honneur dont il se juge indigne, mais encore, autant qu'il lui est possible, celui qu'il mérite et qu'il pourrait légitimement accepter. De plus, l'humilité aime la vérité pure et simple, elle est ennemie de la dissimulation et de l'équivoque, qu'elle n'emploiera jamais, surtout pour éviter l'humiliation ou le mépris. Voilà pourquoi saint Jean-Baptiste déclara sans déguisement qu'il n'était point Élie.

*Secondement.* Il pouvait également, sans blesser la vérité, affirmer qu'il était prophète. Il le nia cependant, parce qu'on ne donne ordinairement ce nom qu'à ceux qui prédisent les choses futures. L'homme humble a

1. Et interrogaverunt eum : Quid ergo ? Elias es tu ? Et dixit : Non sum. Propheta es tu ? et respondit : Non. (JOAN., I, 21.)

2. Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ. (LUC., I, 17.)

3. Dico autem vobis, quia Elias jam venit... ipse est Elias. (MATTH., XVII, 12 ; XI, 14.)



mille moyens de cacher son mérite réel et de fuir ce qui peut lui attirer l'admiration et les louanges ; tandis que l'orgueilleux met tout en œuvre pour faire valoir son mérite prétendu et s'acquérir une gloire dont il n'est pas digne, n'hésitant pas à recourir pour cela à l'exagération et au mensonge.

*Troisièmement.* Enfin, je remarquerai que les réponses de saint Jean à ses interrogateurs furent courtes et sèches, et qu'elles le devinrent de plus en plus jusqu'à la dernière, qu'il réduisit à un seul mot : *Non*. C'est ainsi que les hommes dégagés de tout amour-propre en usent à l'égard de ceux qui les flattent. Loin d'écouter avec plaisir leurs louanges, ils les renvoient le plus souvent avec des paroles qui font connaître leurs vrais sentiments. Ils ne se repaissent pas de la bonne opinion que l'on a d'eux-mêmes ; *ils ne contemplent point*, selon le langage de Job, *le soleil en son midi, et la lune dans sa plus grande clarté*, c'est-à-dire, ils ne s'arrêtent pas au vain éclat d'une réputation mondaine ; *ils ne s'adorent pas eux-mêmes* (1), regardant avec complaisance ce qu'ils font de bien, et prêtant l'oreille à ce qui se dit à leur avantage. — O Soleil de justice, qui avez rempli de si vives lumières votre Précurseur, qu'il méprisa ce que la gloire du monde a de plus séduisant, daignez, je vous en conjure, m'éclairer moi-même, afin que mes yeux ne se fixent jamais, par un sentiment de vanité, sur aucun objet qui puisse m'aveugler par des apparences trompeuses.

---

1. Si vidi solem cum fulgeret, et lunam incedentem clare... et osculatus sum manum meam ore meo. (JOB, XXXI, 26, 27.)

III. — *Troisième acte d'humilité de saint Jean-Baptiste.*

La troisième demande des Juifs fut celle-ci : *Qui êtes-vous donc ? afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dites-vous de vous-même ? Je suis*, répondit-il, *la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez au Seigneur un chemin droit, comme a dit le prophète Isaïe* (1). C'est ici le troisième acte héroïque d'humilité que fit le saint Précurseur.

*Premièrement.* Il fait clairement connaître quel est le ministère que Dieu lui a confié, mais en même temps il déclare qu'il n'est rien de lui-même. Je suis, dit-il, une simple voix qui retentit dans le désert, afin d'avertir les hommes de se disposer à recevoir le Messie. Il se nomme *une voix*, parce que, comme la parole n'a de soi ni être ni substance, et qu'elle est toute de celui qui l'a formée, de même saint Jean veut signifier que, dans son office de prédicateur, il est incapable de faire aucun bien par lui-même, et que, par conséquent, le fruit qu'il produit est l'œuvre de Dieu seul qui parle par sa bouche, et dont il n'est que la voix. On comprend par là que l'humilité n'est pas tellement aveugle, qu'elle n'ait pas la connaissance des dons qu'elle a reçus du ciel ; ni tellement muette, qu'elle ne les découvre pas quand la nécessité le demande. Toutefois, c'est avec tant de modestie que l'âme humble révèle ces faveurs, qu'elle fait bien entendre que rien ne lui appartient, que tout vient uniquement de Dieu, à qui seul elle renvoie tout honneur.

1. Dixerunt ergo ei : Quis es, ut responsum demus his qui miserunt nos ? Quid dicis de teipso ? Ait : Ego vox clamantis in deserto : Dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta. (JOAN., I, 22-23. — IS., XL, 3.)

*Secondement.* Saint Jean, dans sa réponse, ne dit pas qu'il est fils de Zacharie, de la tribu sacerdotale ; il se dit la voix du Messie, qualité qu'il préfère à toutes les autres. Ainsi celui qui est humble ne se vante ni de sa naissance, ni des honneurs et des emplois héréditaires dans sa famille. La seule chose dont il se glorifie, c'est d'être serviteur de JÉSUS-CHRIST et obligé, à ce titre, de faire sa volonté. Selon lui, voilà ce qu'il est, et rien de plus. *Il craint Dieu et il garde ses commandements*, parce que, suivant la sentence du Sage, *c'est là tout l'homme*, c'est-à-dire toute la perfection de l'homme et toute sa gloire (1). L'orgueilleux, au contraire, parle avec jactance, et en toute rencontre, de la noblesse de son sang, de l'illustration de ses ancêtres, et de tout ce qui peut lui attirer la considération des hommes mondains et frivoles.

*Troisièmement.* Je ferai une dernière réflexion sur la troisième réponse de saint Jean. C'est avec raison qu'il se nomme la voix de celui qui crie dans le désert : *Préparez les sentiers du Seigneur* ; car sa vie, sa doctrine, ses exemples et ses paroles étaient une voix puissante qui exhortait tous ceux qui l'entendaient ou le voyaient à la perfection et à la sainteté. Il était la voix du Seigneur, parce que, comme on connaît un homme à la voix ; ainsi, à la voix de Jean, connaissait-on la grandeur et la majesté infinies du Verbe incarné. A l'imitation du saint Précurseur, je m'efforcerai d'être dans tous mes discours et dans toutes mes œuvres la voix de JÉSUS-CHRIST. O Père éternel, faites que je sois la voix de votre Fils unique ; sanctifiez mes pa-

---

1. Deum time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo. (*Eccl.*, XII, 13.)

roles et mes actions, afin qu'elles publient hautement sa gloire et vous louent, sans cesse, vous, Père saint, de qui tout bien procède, et à qui soit honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

IV. — *Quatrième acte d'humilité de saint Jean-Baptiste.*

La quatrième demande des Juifs fut la suivante : *Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Élie, ni prophète ? Jean leur répondit : Pour moi, je baptise dans l'eau ; mais il y en a un au milieu de vous, que vous ne connaissez pas. C'est lui qui doit venir après moi, et qui est avant moi ; je ne suis pas même digne de délier la courroie de sa chaussure* (1). Cette réponse exprime naïvement le quatrième acte héroïque d'humilité de saint Jean.

*Premièrement.* Il est repris d'usurper un office qui ne lui appartient pas, celui de baptiser, lui qui n'est point prophète ; et il n'allègue aucune raison pour se justifier. Il pourrait cependant dire avec vérité qu'il baptise par l'ordre de Dieu ; mais il aime mieux garder le silence que de mettre en avant sa mission divine, de peur de se concilier par cette déclaration l'estime des Juifs. Une âme vraiment humble est heureuse de se voir blâmée et condamnée sans sujet ; elle garde soigneusement un secret qui l'honore, et rien ne peut l'obliger à le révéler, que la gloire de Dieu qu'elle cherche en toute chose.

1. Et interrogaverunt eum, et dixerunt ei : Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias, neque propheta? Respondit eis Joannes, dicens : Ego baptizo in aqua : medius autem vestrum stetit, quem vos nescitis, ipse est qui post me venturus est, qui ante me factus est : cujus ego non sum dignus ut solvam ejus corrigiam calceamenti. (JOAN., I, 25-27.)

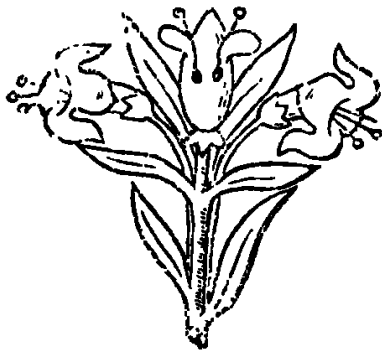
*Secondement.* Saint Jean va plus loin. Il confirme en présence des prêtres et des lévites le témoignage qu'il a rendu de JÉSUS-CHRIST et de lui-même devant tout le peuple. Il parle en termes peu avantageux de sa personne et de son baptême ; mais il s'exprime en termes magnifiques touchant la personne de Notre-Seigneur, ainsi que nous l'avons vu à la fin de la Méditation précédente : voici la raison de cette conduite. Comme les envoyés des Juifs avaient été choisis parmi les hommes les plus honorables de la nation <sup>(1)</sup>, et qu'ils attendaient sa réponse pour la porter aussitôt à l'assemblée réunie à Jérusalem, Jean tenait à déclarer sans ambiguïté ce qu'il était et quel était celui dont il préparait les sentiers, afin que, le bruit venant à s'en répandre partout, chacun s'empressât d'honorer JÉSUS-CHRIST comme le Messie, et que, pour lui, on le regardât comme une faible voix qui se dissipe dans l'air. Il voulait aussi accréditer, au préjudice de son baptême, celui de JÉSUS, afin de disposer les hommes à le recevoir plus volontiers. Par où nous voyons que le Sauveur disait avec raison de son Précurseur qu'il ne ressemblait pas à *un roseau agité au gré du vent* <sup>(2)</sup>, mais qu'il avait la solidité de la terre, parce qu'il s'appuyait, comme sur une base inébranlable, sur la connaissance de son néant. C'est le propre des âmes humbles de persévérer dans la sainte résolution qu'elles ont prise de s'humilier elles-mêmes et de glorifier le Seigneur : ce qu'elles font avec une joie sincère en présence de tout le monde, afin que l'on connaisse davan-

---

1. Et qui missi fuerant, erant ex pharisæis. (JOAN., I, 24.)

2. Quid existis in desertum videre ? arundinem vento agitatam ? (MATTH., XI, 7.)

tage leur propre bassesse et la grandeur infinie de Dieu. — O Dieu éternel, qui avez formé de votre main ce modèle d'humilité, et qui l'avez envoyé devant votre Fils, qui venait au monde pour être le maître par excellence de cette vertu, aidez-moi à profiter des exemples de l'un et de l'autre ; faites que, par l'humilité, je prépare mon cœur à recevoir les dons de votre grâce que vous refusez aux superbes, et que vous accordez aux humbles, les tirant de leur abaissement volontaire et les faisant asscoir sur le trône de votre gloire, où ils règnent avec vous dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



# MÉDITATION III.

---

## DU BAPTÊME DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

---

I. — *Raisons pour lesquelles JÉSUS voulut recevoir le baptême de Jean.*

Je considérerai, en premier lieu, comment Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, ayant atteint l'âge de trente ans, quitta sa très sainte Mère, en lui disant que le temps était venu auquel il devait se manifester au monde et commencer à exercer publiquement l'office de Rédempteur et de Maître des hommes. Marie, qui avait un immense désir de notre salut, apprit cette nouvelle avec une grande joie ; mais elle ressentit en même temps une très vive douleur à la pensée de l'isolement auquel allait la réduire l'absence pour un temps de son bien-aimé Fils. Elle se résigna néanmoins avec un courage invincible à cette séparation, préférant la volonté divine à la sienne, et notre salut à sa propre satisfaction. JÉSUS s'en alla donc aussitôt vers le Jourdain, où saint Jean prêchait et baptisait en grand nombre les publicains et les pécheurs. Le Sauveur se rangea parmi eux, écouta comme eux la prédication du fils de Zacharie, et avec eux se présenta pour recevoir de lui le baptême (1). J'examinerai ici les raisons qui portèrent JÉSUS-CHRIST à se faire baptiser : il y en a deux principales.

---

1. Tunc venit JESUS a Galilæa in Jordanem ad Joannem, ut baptizaretur ab eo. (MATTH., III, 13. — MARC., I, 9. — LUC., III, 21. — JOAN., I, 28-29. — S. THOM. Part. 3, quæst. 39.)

*Premièrement.* Il voulut préluder par un acte éclatant d'humilité à l'office de prédicateur qu'il devait bientôt remplir dans toute la Judée. Voilà donc le maître abaissé devant le disciple, le Rédempteur devant l'esclave, le Fils du Très-Haut devant le serviteur. Celui qui est l'auteur de toute sainteté prend l'apparence d'un pécheur ; celui qui est la sagesse incréée, la source des lumières célestes, se mêle parmi les soldats et les publicains pour écouter les discours d'un simple mortel ; celui qui est exempt de toute souillure demande le baptême destiné à ceux qui gémissent sous le poids de leurs iniquités. Or, il en use de la sorte, non pour obéir à aucune loi qui l'oblige, mais librement et par choix, uniquement afin de s'humilier jusqu'à se rendre semblable aux plus grands pécheurs : ainsi se soumit-il dans son enfance à la loi de la circoncision, sans autre motif que celui de paraître, comme les autres enfants d'Adam, sujet au péché. — O très innocent Agneau, qui effacez les péchés du monde ; qu'y a-t-il de commun entre vous et le baptême de la pénitence ? Pourquoi vous purifier avec un peuple souillé et chargé de crimes ? Vous êtes saint, ô mon JÉSUS, et vous voulez paraître pécheur ; je suis pécheur, et j'affecte de paraître juste et saint. Puisse mon orgueil expirer à la vue de l'humilité dont vous me donnez un si surprenant exemple ! Je tirerai de cette considération deux conclusions.

La première, que les entreprises les plus glorieuses doivent toujours avoir pour principe et pour base l'exercice de l'humilité. Sans cette condition, Dieu n'opérera jamais par notre ministère de grandes choses pour sa gloire. *Les élus, selon Isaïe, pousseront en bas leurs*



racines, et ils porteront en haut leurs fruits <sup>(1)</sup> ; c'est-à-dire : semblables à des arbres élevés, ils entreront profondément dans la terre, comme les racines ; puis on les reconnaîtra à l'abondance de leurs saintes œuvres, comme on connaît l'arbre à ses fruits. — O mon âme, tu as entrepris de bâtir cette tour de la perfection évangélique ; si tu désires qu'elle s'élève jusqu'au ciel, abaisse-toi jusqu'au fond de l'abîme : car plus on veut donner d'élévation à un édifice, plus les fondements doivent en être profonds <sup>(2)</sup>.

La seconde conclusion, c'est que l'humilité est une excellente disposition au baptême et à la pénitence. Aucune vertu n'est plus efficace pour nous procurer la parfaite pureté de cœur, qui est l'effet propre de ces sacrements. Je dois donc, lorsque je m'approche du saint tribunal, confesser que je suis pécheur, reconnaître le besoin que j'ai d'être purifié, et répéter du fond du cœur ces paroles de David : *Arrosez-moi, Seigneur, avec l'hysope, et je serai purifié ; lavez-moi, et je deviendrai plus blanc que la neige* <sup>(3)</sup>. — O doux JÉSUS, qui, par un excès d'humilité, voulûtes vous faire baptiser par saint Jean dans l'eau du Jourdain ; lavez-moi dans les eaux très pures de votre grâce par les mérites de votre sang précieux, et inspirez-moi les sentiments d'une humilité sincère figurée par l'hysope,

---

1. Et mittet id quod salvatum fuerit de domo Juda... radicem deorsum et faciet fructum sursum. (Is., XXXVII, 31.)

2. Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis, de fundamento prius cogita humilitatis. Et quantam quisque vult et disponit superimponere molem ædificii, quanto erit majus ædificium, tanto altius fodit fundamentum. (S. AUGUST. serm. LXIX, in *Matth.*, XI, 28-29.)

3. Asperges me hyssopo, et mundabor : lavabis me, et super nivem dealbabor. (*Ps.* I., 9.)

et que vous m'enseigniez par votre exemple (1). O mon âme, embrasse cette vertu salutaire, qui porte avec elle toute l'efficacité du sang de JÉSUS-CHRIST, répandu au milieu des plus cruels tourments sur l'autel de la croix, pour te guérir de la lèpre de tes péchés.

*Secondement.* Notre-Seigneur voulut encore se faire baptiser, pour pratiquer lui-même ce qu'il avait résolu d'enseigner aux autres. Comme son dessein était d'instituer un baptême nouveau, dans lequel la vertu du Saint-Esprit se trouvât mêlée avec l'eau, il jugea convenable d'être baptisé du baptême de Jean avant de prêcher le sien, afin que personne ne dédaignât de recevoir ce second baptême qui devait l'emporter infiniment sur le premier. Il voulut aussi témoigner l'estime qu'il avait pour le baptême de son Précurseur, et l'autoriser en le recevant : de même qu'il s'était soumis autrefois à la circoncision pour montrer qu'il l'approuvait, comme une cérémonie sainte que Dieu avait établie. — Je jugerai de là combien je suis obligé d'observer les commandements de Dieu et les conseils évangéliques ; puisque c'est les approuver que de les garder, comme c'est mépriser la loi et déshonorer le législateur, dit saint Paul, que de la violer (2). Si JÉSUS-CHRIST, pour suivre le conseil de saint Jean, consentit à recevoir son baptême qui n'était de précepte pour personne, à combien plus forte raison dois-je garder les préceptes et les conseils de JÉSUS-CHRIST, et faire même plus que la loi ne me commande, surtout lorsqu'il s'agit de m'humilier ?

1. Quid ergo per hyssopum, nisi Christi humilitas designatur? (S. GREG. In IV. Ps. penitentialem.)

2. Qui in lege gloriaris, per prævaricationem legis Deum inhonoras. (Rom., II, 23.)

II. — *Saint Jean se rend au commandement de JÉSUS et le baptise.*

JÉSUS ayant demandé le baptême à saint Jean, celui-ci se disposait à le lui donner, quand il apprit par révélation que cet homme, qu'il n'avait pas encore vu, était le Messie. Aussitôt il refusa par respect de verser de l'eau sur sa tête, et lui dit : *C'est moi qui dois être baptisé par vous, et vous venez à moi ?* JÉSUS lui répondit : *Faites maintenant ce que je vous dis ; car c'est ainsi que nous devons accomplir toute justice. Alors Jean ne résista plus* (1).

*Premièrement.* Je considérerai quelle fut la joie de saint Jean-Baptiste, quand il sut avec certitude que cet homme qu'il voyait devant lui était le Messie. Les transports de son âme furent un renouvellement de ceux qu'il avait ressentis lorsqu'il reçut, avant de naître, la visite de son Sauveur. Cette joie ineffable fut accompagnée d'un respect profond et d'une humilité extrême. Il confessa qu'il était pécheur, et que, pour être purifié, il avait besoin du baptême de JÉSUS, qui était un baptême d'esprit et de feu. Saisi d'étonnement et d'admiration à la vue de son Maître ainsi humilié, il ne put s'empêcher de s'écrier : Hé quoi, Seigneur, *vous venez à moi ?* Vous voulez que je vous baptise, vous le Dieu tout-puissant, le Rédempteur du monde, qui avez seul le pouvoir de pardonner les péchés ? Vous qui m'avez sanctifié dès le sein de ma mère, vous venez à moi, ver de terre, votre créature,

---

1. Joannes autem prohibebat eum, dicens : Ego a te debeo baptizari, et tu venis ad me? Respondens autem JÉSUS, dixit ei : Sine modo : sic enim decet nos implere omnem justitiam. Tunc dimisit eum. (MATTH., III, 14-15.)

votre esclave ? Vous venez me demander le baptême de la pénitence, vous qui êtes l'auteur du baptême de la grâce ? O humilité incompréhensible de mon Seigneur et mon Dieu ! — Je m'efforcerai d'exciter en moi de semblables affections, surtout lorsque je m'approcherai de la sainte Table. Je m'appliquerai à connaître JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur et à me connaître moi-même, et j'entrerai dans les sentiments que ces deux connaissances produiront dans mon cœur. Elles sont du reste étroitement unies et se prêtent un mutuel secours.

*Secondement.* Je considérerai l'admirable réponse de Notre-Seigneur à saint Jean : *C'est ainsi que nous devons accomplir, vous et moi, toute justice, c'est-à-dire toute sainteté : moi, en m'humiliant jusqu'à recevoir de vous le baptême ; vous, en me baptisant par obéissance.* Par ces paroles, JÉSUS-CHRIST voulut nous faire comprendre que toute notre sainteté consiste dans l'humilité et l'obéissance. En effet, par l'humilité nous reconnaissons notre néant devant Dieu et devant les hommes ; et par l'obéissance nous nous soumettons à Dieu et aux hommes qu'il a établis pour nous conduire. Or, ces deux vertus ont chacune trois degrés qui leur sont communs, vu les rapports qui existent entre l'une et l'autre. Le premier est d'obéir à ceux qui sont au-dessus de nous, à cause de leur dignité, de leur ministère, de leur âge, de leur expérience, ou pour tout autre motif. Le second, plus parfait, consiste à nous soumettre à nos égaux, à leur témoigner de la déférence, à leur céder la première place et à faire leur volonté, lorsqu'elle n'est pas contraire à celle de Dieu,

comme s'ils avaient le pouvoir de nous commander (1). Le troisième, très parfait, consiste à nous soumettre à nos inférieurs, et à leur obéir avec autant de soumission et de promptitude que s'ils avaient autorité sur nous. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST nous a donné, dans le mystère que nous méditons, l'exemple de ce troisième degré d'humilité et de soumission, qui comprend tous les devoirs de la justice et de la sainteté à laquelle nous devons aspirer ; *nous soumettant*, dit saint Pierre, *à tout homme pour l'amour de Dieu* (2), en ce qui est conforme à la volonté divine ; gardant toutefois extérieurement, suivant le conseil de saint Grégoire, la modération bienséante à notre état, selon les règles de la prudence.

On peut ajouter que, par la pratique de ces deux vertus, nous accomplissons tout ce qui est de la justice à l'égard de Dieu, à l'égard de nous-mêmes, et à l'égard du prochain. Car elles nous portent à honorer Dieu et à lui obéir ; à mortifier nos passions et à nous mépriser nous-mêmes ; enfin, à donner le bon exemple à nos frères, à gagner leur affection et à vivre en paix avec tout le monde (3). Ces divers points, sans en excepter un seul, sont renfermés dans la réponse de Notre-Seigneur à saint Jean. Nous devons donc, dans cette pensée, nous encourager à l'exercice de ces deux vertus, en nous adressant ces paroles : Voilà de quelle manière tu dois accomplir *toute justice*, c'est-à-dire la

---

1. In humilitate superiores sibi invicem arbitantes. (*Philipp.*, II, 3.)

2. Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum. (I *PETR.*, II, 13.)

3. Indicabo tibi, o homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat a te. Utique facere judicium, et diligere misericordiam, et sollicitum ambulare cum Deo tuo. (*MICH.*, VI, 8.)

justice dans toute son étendue, et non pas en partie ; avec un cœur qui ne se donne pas à demi, mais tout entier. Quelque grand que tu sois dans le monde, quelque dignité que tu possèdes dans l'Église, il importe que tu accomplisses toute justice en t'humiliant et en obéissant, à l'exemple de celui qui ne refusa point de s'abaisser devant son Précurseur, et de s'assujettir à son baptême.

*Troisièmement.* Je considérerai, en dernier lieu, que saint Jean fit aussitôt ce que JÉSUS lui commandait. Son obéissance eut les trois qualités qui rendent cette vertu parfaite : la ponctualité dans l'exécution, la promptitude dans la volonté, la soumission dans le jugement. Animé des sentiments les plus respectueux, il baptisa le Sauveur qui aime à voir ses serviteurs conformer leur jugement au sien, et ne pas s'opposer opiniâtrement à ses volontés. C'est en quoi manqua saint Pierre dans la dernière cène. Encore imparfait, il ne voulut point se laisser laver les pieds par son Maître, dont il aurait encouru la disgrâce s'il eût continué à lui résister, comme nous le verrons en son lieu.

### III. — JÉSUS *glorifié par son Père.*

Le Père éternel voyant son Fils unique dans un tel abaissement, crut qu'il était de sa justice de le glorifier et d'autoriser son ministère devant les hommes ; car il ne manqua jamais de prouver la vérité de cette sentence : *Quiconque s'abaisse sera élevé* (1). Dieu, en effet, se plaît à élever les humbles dans les choses mêmes où ils se sont volontairement abaissés. Qu'un

1. Qui se humiliat, exaltabitur. (LUC, XIV, II.)

homme s'humilie de manière à passer pour ignorant ou pour pécheur, le Seigneur le glorifiera en faisant éclater sa sagesse ou sa sainteté. Or, le Père éternel se servit en cette circonstance, pour exalter son Fils humilié, de trois moyens merveilleux que rapportent les évangélistes, et que nous allons méditer.

LES CIEUX S'OUVRIRENT. — Le premier moyen dont Dieu se servit pour honorer son Fils, fut d'ouvrir les cieux et de remplir l'air d'une lumière miraculeuse.

*Premièrement.* Saint Matthieu dit en termes formels que ce fut *en considération de JÉSUS que les cieux s'ouvrirent* (1), pour nous faire entendre qu'il n'était pas *un homme terrestre et formé d'argile*, comme le premier Adam, mais *un homme céleste venu du ciel* (2); et que, par conséquent, sa vie, sa loi, sa doctrine et toutes ses œuvres n'avaient rien que de céleste et de divin. Ce fut aussi pour signifier que, par les mérites de l'Homme-Dieu, les portes du ciel s'ouvriraient un jour à tous ceux qui voudraient être ses imitateurs; parce que, en l'imitant, ils deviendraient comme lui des hommes célestes. Le même prodige servit encore à confirmer la prédication de saint Jean-Baptiste, dont le sujet ordinaire était la pénitence. *Faites pénitence; faites de dignes fruits de pénitence; car le royaume des cieux est proche* (3). En effet, puisque le ciel s'ouvrait pour le Sauveur, au moment où il venait de recevoir le baptême de la pénitence, n'y avait-il pas lieu d'espé-

1. Et ecce aperti sunt ei cœli. (MATTH., III, 16.)

2. Primus homo de terra, terrenus; secundus homo de cœlo, cœlestis. (II Cor., XV, 47.)

3. Pœnitentiam agite: appropinquavit enim regnum cœlorum. Facite ergo fructum dignum pœnitentiæ. (MATTH., III, 2, 8.)

rer qu'il s'ouvrirait pour tous les hommes qui, sincèrement pénitents, embrasseraient sa doctrine ?

*Secondement.* Selon saint Marc, le Fils de Dieu *vit le ciel s'ouvrir* (1). Cette expression signifie qu'il n'y avait rien de si élevé ni de si incompréhensible qu'il ne pénétrât par son infinie sagesse ; que c'était lui qui, comme témoin oculaire, devait nous instruire de ce qui se passe dans le ciel (2) ; et qu'enfin, ce serait par lui que les cieux nous seraient ouverts, de telle sorte que, vivant encore sur la terre, comme saint Étienne, nous pourrions contempler les beautés cachées de cette Jérusalem céleste (3), et nous y entretenir familièrement avec Dieu (4).

O mon JÉSUS, *second Adam qui êtes venu du ciel* ; c'est avec justice que le ciel s'ouvre pour vous honorer, puisque vous l'avez si glorieusement mérité et si vaillamment conquis par votre humilité. Il est juste qu'il s'ouvre pour vous inviter à entrer dans un royaume qui vous appartient. Faites-moi la grâce, Seigneur, d'y entrer après vous, et ne permettez pas que les portes m'en soient jamais fermées. Pour gage de ce bonheur, effacez de mon âme tous les traits de l'Adam terrestre, et gravez-y votre image qui est celle de l'homme céleste.

ET LE SAINT-ESPRIT DESCENDIT VISIBLEMENT SUR LUI EN FORME DE COLOMBE (5). — Le second moyen dont

1. Et statim, ascendens de aqua, vidit celos apertos. (MARC., I, 10.)

2. Deum nemo vidit unquam : unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit. (JOAN., I, 18.)

3. Intendens in caelum, vidit gloriam Dei, et JESUM stantem a dextris Dei. (Act., VII, 55.)

4. Nostra autem conversatio in caelis est. (Philipp., III, 20.)

5. Et descendit Spiritus sanctus corporali specie sicut columba in ipsum. (LUC., III, 22.)



le Père éternel se servit pour glorifier son Fils unique, fut de faire descendre du ciel le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. Cette colombe mystérieuse se reposa sur la tête de JÉSUS, pour signifier que, dès les premiers moments de sa conception, il avait reçu la plénitude du Saint-Esprit, et que cet Esprit Sanctificateur, s'étant dès lors reposé sur lui comme *sur la fleur de Jessé* (1), l'avait enrichi de tous ses dons.

*Premièrement.* Je considérerai pour quelles raisons le Saint-Esprit voulut prendre la forme d'une colombe (2). La première fut pour signifier l'innocence, la pureté et la mensuétude de JÉSUS-CHRIST, et pour faire connaître que, s'il recevait le baptême de la pénitence, il n'était pas pour cela pécheur, et n'avait rien de commun avec les hommes de péché, mais qu'il était au contraire pur, simple, innocent, ennemi de toute sorte de duplicité et de tromperie, sans colère et sans fiel, comme une colombe (3). La seconde fut pour marquer que non seulement il n'avait jamais commis de péché, mais encore qu'il était *l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde* (4). Car, de même qu'une colombe, au temps de Noé, fit savoir à ceux qui étaient dans l'arche que les eaux du déluge s'étaient retirées (5), ainsi l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, annonçait aux hommes que, par la présence et par les mérites du Dieu Sauveur, le péché qui avait submergé

---

1. Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. Et requiescet super eum Spiritus Domini. (IS., XI, 1-2.)

2. THOM. Part. 3, quæst. 39, art. 6, ad. 4.

3. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus. (I PETR., II, 22.)

4. Ecce Agnus Dei, ecce qui tolit peccatum mundi. (JOAN., I, 29.)

5. Intellexit ergo Noë quod cessassent aquæ super terram. (Gen., VIII, 11.)

toute la terre comme un déluge, allait être détruit. La troisième raison fut pour désigner par la colombe la merveilleuse fécondité de la grâce de JÉSUS-CHRIST. Il était venu au monde pour le peupler d'une multitude innombrable d'enfants spirituels, imitateurs de son innocence; et de tous ces enfants, il voulait former une seule Église, en unissant leurs esprits et leurs cœurs par les liens d'une même foi et d'un même amour, afin que l'on pût appliquer à la réunion des fidèles ce qu'il dit de son Épouse dans les cantiques: *Ma colombe est une* (1). — O divin Esprit, soyez à jamais béni du glorieux témoignage que vous rendez aujourd'hui à l'innocence et à la sainteté du Sauveur JÉSUS! Descendez sur moi, auteur de toutes les vertus; venez purifier mon âme et la remplir de vos dons. *Donnez-moi des ailes comme à la colombe*, afin que je vole dans les trous de cette *Pierre* vivante, sur laquelle vous vous abaissez en ce jour (2). Oh! que mon cœur repose dans le Cœur de JÉSUS, et s'unisse à lui d'un parfait amour!

*Secondement.* Je considérerai quelle fut la joie de saint Jean-Baptiste lorsqu'il vit l'Esprit-Saint descendre en forme de colombe sur JÉSUS-CHRIST. Je me figurerai avec quel plaisir il racontait cette merveille à ceux qui n'en avaient pas été témoins. *Pour moi*, leur disait-il, *je ne le connaissais pas; mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit: Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se reposer, est celui qui baptise dans le Saint-Esprit. Et je l'ai vu, et je rends témoi-*

1. Una est columba mea. (*Cant.*, VI, 8.)

2. Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam? (*Ps.* LIV, 7.)

gnage qu'il est le Fils de Dieu (1). — Je supplierai l'Esprit-Saint de dessiller les yeux de mon âme, afin que je comprenne, par la lumière de la foi, les inestimables trésors de grâces qui sont renfermés en JÉSUS-CHRIST, et que cette connaissance me le fasse estimer et aimer, comme il le mérite.

ET AU MÊME INSTANT ON ENTENDIT UNE VOIX DU CIEL, QUI DISAIT : CELUI-CI EST MON FILS BIEN-AIMÉ, EN QUI J'AI MIS MES COMPLAISANCES (2). — Le troisième moyen dont se servit Dieu le Père pour honorer son Fils, fut de former dans l'air une voix, non pas terrible et épouvantable, mais douce et suave, qui articula distinctement les paroles que nous venons de citer.

*Premièrement.* Chacune de ces paroles renferme un mystère particulier. *Celui-ci*, c'est-à-dire celui qui paraît ici un homme mortel et passible, comme les autres; celui qui s'est humilié jusqu'à ressembler à un pécheur, en demandant et en recevant le baptême de la pénitence; celui sur qui la colombe est descendue; celui-ci, dis-je, *est mon Fils*, et mon Fils unique. Il est mon Fils, non par adoption, ainsi que les autres justes qui l'ont précédé, mais par nature; et ce n'est point d'aujourd'hui, c'est de toute éternité que je suis son Père (3); il est aussi ancien que moi, aussi sage, aussi bon que moi, parce qu'il est Dieu comme moi. C'est pourquoi *il est mon Bien-Aimé* par excellence; je l'ai aimé, et je

1. Et ego nesciebam eum : sed qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit : Super quem videris Spiritum descendantem, et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu sancto. Et ego vidi : et testimonium perhibui, quia hic est Filius Dei. (JOAN., I, 33-34.)

2. Et ecce vox de cœlis dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui. (MATTH., III, 17.)

3. Tecum principium in die virtutis tuæ in splendoribus sanctorum : ex utero ante Luciferum genui te. (Ps. CIX, 3.)

l'aime plus, sans comparaison, que toutes les créatures qui ont existé jusqu'à cette heure, et qui existeront dans tous les siècles; je l'aime d'un amour infini, comme je m'aime moi-même. *Je mets en lui mes complaisances* : il est ma joie, il est ma gloire, il m'est infiniment agréable, parce qu'il cherche en tout à me plaire<sup>(1)</sup>. Il n'était donc pas nécessaire qu'il se fit baptiser pour gagner mon affection; il la possédait déjà tout entière; et il la possédait à ce point, que nul ne peut me plaire s'il ne l'imité et ne lui ressemble, et que tous ceux qui l'imitent et lui ressemblent me plaisent. — O Père éternel, je vous rends grâces de l'honneur que vous procurez à votre Fils, dans une rencontre où il s'humilie pour l'amour de vous; je me réjouis de l'affection que vous lui portez, et du contentement que vous prenez en lui, et je vous supplie de m'aider par votre grâce à l'imiter, afin que, ne cherchant en toutes choses, à son exemple, qu'à vous plaire, je mérite d'être comme lui l'objet de vos complaisances. O mon aimable Sauveur, je vous félicite de la gloire dont vous environnent en ce jour votre Père et le Saint-Esprit, en vous déclarant, par des témoignages authentiques, le Maître et le Rédempteur du monde. Rendez-moi, Seigneur, si agréable aux yeux de votre Père céleste, qu'il daigne me recevoir, par une légitime adoption, au nombre de ses enfants.

*Secondement.* Je considérerai comment, en vue des mérites de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, le mystère de la très sainte Trinité commença à se manifester dans cette circonstance par la voix du Père éternel, et par l'apparition de la colombe, qui représentait le

1. Quia ergo quæ placita sunt ei, facio semper. (JOAN., VIII, 29.)

Saint-Esprit. Il est à remarquer que le Père ne donna point alors à JÉSUS le nom de serviteur, que nous lisons dans Isaïe : *Voici mon serviteur, mon élu, en qui mon âme a mis ses complaisances* (1); il le nomme son Fils, pour nous révéler la divinité de celui qui, en tant qu'homme, n'était que serviteur. — Je vous rends grâces, ô Père saint, qui avez daigné découvrir aux hommes cet impénétrable mystère, et je vous prie de m'accorder les lumières nécessaires pour connaître et honorer dignement un seul Dieu en trois Personnes.

IV. — JÉSUS institue son baptême et en communique les effets à son Précurseur.

*Premièrement.* Je considérerai que, selon la pensée de saint Thomas (2), Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST institua dès lors son baptême, qui est tout différent de celui du saint Précurseur ; et que, dès lors aussi, il donna à ce nouveau sacrement toute son efficacité et toute sa vertu. Or la vertu du baptême nous est figurée par les trois prodiges dont nous venons de parler. Il ouvre aux hommes la porte du ciel ; il leur confère la grâce et les dons du Saint-Esprit ; il les fait enfants adoptifs et amis de Dieu, dans la connaissance et la croyance du mystère de la très sainte Trinité, au nom de laquelle ils sont baptisés. Disons encore que ces trois admirables effets se réalisent pleinement et sans retard, en tout homme qui meurt aussitôt après avoir reçu ce sacrement ; car il entre au moment même dans la gloire ; il prend possession de l'héritage

1. *Ecce servus meus, suscipiam eum : electus meus, contemplavit sibi in illo anima mea.* (Is., XLII, 1.)

2. S. THOM. Part. 3, quæst. 66, art. 2.

éternel, comme enfant de Dieu ; et il commence à jouir de la claire vision des trois Personnes divines, dans laquelle consiste la béatitude. — Je vous bénis, ô mon Sauveur, de ce que vous avez placé, à l'entrée de votre loi évangélique, l'institution d'un sacrement si suave, qui est la source de tant de biens. Je vous remercie du fond de mon âme de la faveur signalée que vous m'avez faite de me procurer le baptême qu'un si grand nombre d'autres n'ont pu recevoir, et de m'admettre dans votre Église, arche mystérieuse où vos enfants trouvent le salut, tandis qu'une multitude de réprouvés périssent dans les eaux du déluge. Je vous en conjure, Seigneur, que les portes du ciel qui m'ont été une fois ouvertes ne se referment jamais pour moi ; que le Saint-Esprit qui m'a été communiqué n'abandonne jamais mon âme ; que la dignité de fils de Dieu dont j'ai été honoré ne me soit point ravie : faites plutôt que je m'applique à me rendre de plus en plus agréable à vos yeux, afin que je mérite un jour de vous contempler face à face dans la gloire, en la compagnie de vos élus.

*Secondement.* Je puis encore considérer comment Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, après avoir institué le sacrement du baptême, en conféra aussitôt les effets à saint Jean, qui lui avait témoigné un si vif désir de le recevoir, lorsqu'il lui disait : *C'est vous qui devez me baptiser* (1). Ce divin Sauveur ne manque jamais de combler les désirs de ceux qui l'aiment, ni d'honorer et de récompenser ceux qui le servent et sont soumis à ses volontés. Or, comme saint Jean avait fidèlement obéi au commandement que JÉSUS-CHRIST

1. S. THOM. Part. 3, quest. 38, art. 6, ad 3.

lui avait fait de le baptiser dans l'eau, il était convenable que JÉSUS le baptisât *dans l'Esprit-Saint et par le feu*, le remplissant de nouveau des grâces les plus abondantes, et des dons célestes les plus précieux. — Oh ! quelle joie le saint Précurseur ressentit d'une faveur si particulière, et qu'il regarda tous les travaux de sa prédication comme largement payés par ce seul bienfait ! Il pouvait dire alors avec Siméon : *Maintenant, ô mon Dieu, vous laisserez aller en paix votre serviteur, selon votre parole ; car mes yeux ont vu le Sauveur* (1). Mais comme sa reconnaissance était pleine de générosité, il résolut de consacrer le reste de ses jours à publier les grandeurs du Seigneur JÉSUS, et il fut fidèle à sa promesse. Je prendrai à son exemple une résolution semblable, en reconnaissance des bienfaits que j'ai reçus de la main libérale de mon Rédempteur.

#### V. — *La prière de JÉSUS-CHRIST après son baptême.*

Je considérerai, en dernier lieu, que toutes les merveilles dont nous venons de parler, arrivèrent, d'après le récit de saint Luc, *pendant que JÉSUS priait* (2) : à peine fut-il sorti du Jourdain, qu'il se mit en oraison. C'est ici la première fois que l'Évangile nous fait remarquer que le Sauveur ait prié. Les circonstances qui accompagnèrent son oraison, nous montrent quelques-uns des avantages de la prière, le besoin que nous en avons, et combien l'usage nous en doit être familier.

---

1. Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace: quia viderunt oculi mei salutare tuum. (LUC., II, 29-30.)

2. JESU baptizato, et orante. (LUC., III, 21.)

*Premièrement.* Il est certain que la prière est, par elle-même, un moyen très efficace pour mériter les trois faveurs déjà mentionnées. C'est l'oraison qui nous ouvre le ciel et nous donne l'intelligence des plus hauts mystères de la divinité : nous lisons dans les actes des apôtres que saint Pierre vit le ciel ouvert pendant qu'il priait (1). C'est par l'oraison que nous obtenons la plénitude des grâces du Saint-Esprit : témoins encore les apôtres qui, en plusieurs occasions, furent remplis de ce divin Esprit dans la ferveur de leur prière, comme nous le verrons dans la cinquième Partie (2). Enfin, c'est dans l'oraison que nous entendons la voix et les secrètes inspirations du Père céleste, que nous apprenons les moyens de lui plaire, et que nous nous disposons à la grâce de l'adoption divine. Si, à l'imitation de notre adorable Maître, nous joignons l'humilité à la prière, elle devient encore plus puissante, selon cette parole du Sage : *La prière qui part d'un cœur humilié pénètre les nues* (3), ouvre les cieux, et en fait descendre les dons excellents que le Père des lumières se plaît à répandre sur ses enfants.

*Secondement.* Le Sauveur voulut prier ostensiblement, après avoir reçu le baptême, pour nous avertir que nous devons toujours unir l'oraison et la dévotion à l'exercice des bonnes œuvres et à la réception des sacrements, si nous désirons que ces moyens de salut nous soient profitables. Nous supplierons donc

1. Cecidit super eum mentis excessus, et vidit cœlum apertum. (*Act.*, x, 10-11.)

2. Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione.... et repleti sunt omnes Spiritu sancto. (*Act.*, 1, 14, 11, 4.)

3. Oratio humiliantis se, nubes penetrabit. (*Eccl.*, xxxv, 21.)



le Seigneur de renverser les obstacles que le démon s'efforce d'élever, pour nous empêcher de recueillir de nos bonnes œuvres et des sacrements les fruits qui y sont attachés, et nous lui demanderons le secours de sa grâce, afin qu'ils soient toujours des sources de sanctification pour nos âmes.

*Troisièmement.* Notre-Seigneur voulut encore vaquer à l'oraison dans cette circonstance, pour apprendre aux nouveaux baptisés et à tous les fidèles quel besoin ils ont de prier, et avec quelle ferveur ils doivent le faire pour trois raisons spéciales : d'abord pour se prémunir contre les tentations qui les attendent ; puis, pour donner un heureux commencement à la vie nouvelle qu'ils ont embrassée ; enfin, pour conserver avec soin les dons précieux qu'ils ont reçus dans le sacrement.

*Quatrièmement.* Il est à croire que le Seigneur JÉSUS ne se borna pas à la prière ordinaire, qui consiste à demander à Dieu quelque grâce pour soi-même ; mais qu'il employa de plus les autres sortes d'oraison dont parle le grand Apôtre dans ses épîtres (1). Il remercia donc son Père de tous ses bienfaits, des bienfaits passés et de ceux qu'il espérait à l'avenir. Il lui adressa dès lors ces paroles qu'il devait prononcer avant de ressusciter Lazare : *Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'exaucez toujours* (2). Il pria aussi pour ceux qui demandaient alors le baptême de Jean, et pour tous ceux qui devaient

---

1. Obsecroigitur primum omnium fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones, pro omnibus hominibus. (*Tim.*, II, 1. — *Philip.*, IV, 9.)

2. Pater, gratias ago tibi, quoniam audisti me ; ego autem sciebam quia semper me audis. (*JOAN.*, XI, 41-42.)

recevoir le sien dans la suite des siècles, afin qu'ils le reçussent dignement. Il pria généralement pour tous les hommes ; car il avait institué son baptême pour tous, et son intention était que tous fussent baptisés, et participassent aux grâces représentées par les signes miraculeux qui parurent lorsqu'il sortit des eaux du Jourdain.

Toutes ces considérations m'inspireront une haute estime et une vive affection pour la prière ; elles me feront prendre une résolution ferme de m'y adonner avec courage et avec constance, à l'exemple de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, par les mérites de qui je demanderai à la très sainte Trinité la grâce de prier toujours avec les conditions requises, pour que toutes mes prières soient exaucées.



## MÉDITATION IV.

---

COMMENT NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST SE RETI-  
RA AU DÉSERT APRÈS SON BAPTÊME ET Y JEUNA  
QUARANTE JOURS ET QUARANTE NUITS.

---

I. — *Pourquoi l'Esprit conduisit le Fils de Dieu au désert.*

Je considérerai, en premier lieu, comment JÉSUS, *rempli de l'Esprit-Saint*, dit l'évangéliste saint Luc, *s'éloigna du Jourdain* où il avait été baptisé (1), renonçant à la compagnie de Jean-Baptiste, et fuyant la foule qui se pressait sur les bords du fleuve. La cause d'une si prompte retraite fut que le Sauveur voulait s'adonner à la pratique de certaines vertus que l'Esprit de Dieu inspire aux âmes qu'il a remplies de ses dons.

La première est l'humilité. Cette vertu si chère au Cœur de JÉSUS, a en horreur la gloire et les applaudissements du monde. Notre-Seigneur voyait que cette multitude de Juifs, qui avaient été spectateurs des merveilles opérées à son baptême, ne pourraient s'empêcher de le louer et de l'honorer. Il prit donc le parti de fuir aussitôt et de se cacher, non qu'il eût à craindre la vaine gloire, mais pour nous enseigner par son exemple, à nous qui devons redouter ce danger, à nous éloigner des occasions et des lieux où nous pouvons être loués, surtout lorsque nous sommes encore faibles dans la vertu. Car une vertu tendre est une

---

1. JESUS autem plenus Spiritu sancto regressus est a Jordane. (LUC., IV, 1.)

fleur qui résiste difficilement au vent de l'orgueil ; elle court risque de s'abattre au moindre souffle, comme la confiance de l'homme présomptueux (1).

La seconde vertu est le recueillement intérieur. Notre-Seigneur quitta le Jourdain sans délai, pour nous apprendre que ceux qui ont reçu le Saint-Esprit, ne méprisent pas sans doute les cérémonies extérieures, parmi lesquelles était le baptême d'eau donné par saint Jean ; mais que, après s'en être acquittés, ils aiment à se retirer du commerce des hommes, afin de vaquer librement aux exercices de la vie intérieure, sans contredit plus nobles et plus relevés. Ils ne veulent pas mériter le reproche que le Sauveur adressait aux pharisiens, rigides observateurs des purifications légales : *Ce peuple m'honore des lèvres en s'attachant aux cérémonies extérieures ; mais son cœur est loin de moi* (2). *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui purifiez le dehors de la coupe où vous buvez, et du plat où vous mangez ; tandis qu'au dedans vous êtes pleins de souillures et de rapines* (3).

La troisième vertu est l'amour de l'oraison. Le Sauveur se retira du Jourdain pour nous faire comprendre qu'une âme remplie de l'Esprit-Saint, une fois qu'elle a pénétré dans la prière les secrets mystères du ciel, et goûté combien le Seigneur est doux,

1 Cum adhuc sit in flore... arescit : sic spes hypocritæ peribit. (JOB, VIII, 2, 13.)

2. Hypocritæ, bene prophetavit de vobis Isaias, dicens : Populus hic labiis me honorat ; cor autem eorum longe est a me. (MATTH., XV, 7-8. — MARC., VII, 6. — Is. ; XXIX, 13.)

3. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis : intus autem pleni estis rapina et immunditia. (MATTH., XXII, 25. — LUC., XI, 39.)

s'éloigne avec empressement du bruit et des embarras du monde, afin de repasser plus à loisir dans sa mémoire les vérités qu'elle a comprises, et de se livrer avec une liberté entière à la contemplation des merveilles qui lui ont été dévoilées. — O mon très doux JÉSUS, remplissez mon âme de cet Esprit divin *qui s'était reposé sur vous, et habitait en vous avec la plénitude de ses dons* (1), afin que je commence à vous imiter, me retirant à certaines heures dans la solitude pour y vaquer à l'oraison, ainsi que vous m'en avez donné l'exemple.

## II. — JÉSUS-CHRIST *dans le désert.*

Je considérerai, en second lieu, comment JÉSUS fut aussitôt poussé et conduit par l'Esprit dans le désert, où il demeura quarante jours (2). J'examinerai ici par quel esprit, de quelle manière, à quel endroit il fut conduit, et pour quel dessein ; enfin, quelle fut son occupation dans cette profonde solitude.

*Premièrement.* JÉSUS fut conduit au désert, non par un esprit de vanité, ni par un emportement de passion, ni par un mouvement purement humain, mais par l'Esprit-Saint dont il était rempli. Nous apprenons par là quelle différence il y a entre les enfants de Dieu et ceux du siècle, entre les enfants de l'Adam céleste et ceux de l'Adam terrestre. Ces derniers sont sous l'influence du mauvais esprit, c'est-à-dire du démon, du monde, de la chair ; ils se laissent

---

1. Et requiescet super eum spiritus Domini : spiritus sapientiæ et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et veritatis, et replebit eum spiritus timoris Domini. (Is., XI, 2-3.)

2. Et statim Spiritus expulit eum in desertum. Et erat ibi in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus. (MARC., I, 12-13.)

aller au penchant de leur nature dépravée, qui les porte à vivre selon leur caprice et à faire en tout leur volonté propre. Les premiers, au contraire, sont conduits par le bon Esprit ; ils sont dociles à ses mouvements et à ses inspirations célestes, selon cette parole de saint Paul : *Ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu, sont enfants de Dieu* (1). — Si donc je me glorifie d'être enfant de Dieu, je dois m'efforcer de suivre dans toutes mes actions les mouvements de l'Esprit divin, et non ceux de l'esprit mauvais.

*Secondement.* Pour la manière dont Notre-Seigneur fut conduit par l'Esprit, les évangélistes font remarquer que ce fut avec promptitude, avec efficacité, avec suavité. *Aussitôt*, dit saint Marc, que JÉSUS eut reçu le baptême, *l'Esprit le poussa* avec force vers le désert ; mais en même temps avec une si grande douceur, qu'il semblait, selon l'expression de saint Matthieu, *le mener* par la main (2). Telle est la conduite ordinaire du Saint-Esprit lorsqu'il nous envoie ses inspirations. Il est ennemi des retards, des lenteurs, de la tiédeur, de la lâcheté dans l'exécution des choses qu'il inspire ; mais il n'agrée pas que nous obéissions à contre-cœur et par violence. *Il dispose tout avec force et avec douceur*, nous apprend le Sage (3) ; et les enfants de Dieu doivent obéir à ce divin Esprit comme il leur commande, c'est-à-dire avec promptitude, efficacité et suavité, se réjouissant de marcher sous sa direction, et ne se détournant ni d'un côté ni de l'autre. C'est ainsi que les quatre animaux mystérieux dont parle

1. Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei. (*Rom.*, VIII, 14.)

2. Tunc JESUS ductus est in desertum a Spiritu. (*MATTH.*, IV, 1.)

3. Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. (*Sap.*, VIII, 1.)

le prophète Ézéchiël, *allaient droit devant eux où l'impétuosité de l'Esprit les portait, sans jamais retourner en arrière* (1).

*Troisièmement.* Le lieu où l'Esprit conduisit Notre-Seigneur fut le désert. Il ne le mena pas à Jérusalem ni en quelque autre grande cité, où il aurait pu converser et traiter avec les hommes ; il lui inspira de préférence d'aller en un lieu solitaire, où il n'aurait d'autre société que celle des animaux sauvages. Là, notre divin Maître devait, avant de se manifester aux hommes, pratiquer plusieurs vertus signalées dont il voulait nous laisser l'exemple, entre autres sa vertu de prédilection, l'humilité. Comme il avait désiré qu'on le mît, au moment de sa naissance, dans une crèche entre deux animaux, afin que son entrée dans le monde fût pauvre et humiliante : de même, avant de commencer à prêcher son Évangile, il voulut vivre pendant quarante jours parmi les bêtes pour expier, lui qui est le Seigneur des anges, le crime des hommes *qui s'étaient rendus par le péché semblables aux animaux privés de raison* (2).

*Quatrièmement.* Le Sauveur employa tout ce temps à la pénitence et à l'oraison, exercices qui ne se pratiquent mieux nulle part que dans la solitude. Il s'y adonnait avec un goût incroyable, répétant ces paroles des Cantiques : *J'irai à la montagne de la myrrhe, et à la colline de l'encens* (3) ; c'est-à-dire, je m'appliquerai

1. Et unumquodque eorum coram facie sua ambulabat : ubi erat impetus spiritus, illuc gradiebantur, nec revertebantur cum ambularent. (EZECH., I, 12.)

2. Homo, cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. (Ps. XLVIII, 13, 21.)

3. Vadam ad montem myrrhæ, et ad collem thuris. (Cant., IV, 6.)

entièrement à la pénitence et à la prière, à la mortification et à la contemplation. Il le fit en effet d'une manière excellente. Pour ce qui regarde la pénitence, il veillait longuement, ne dormait que sur la terre, souffrait sans aucun abri les injures de l'air. Son jeûne était non seulement rigoureux, mais au-dessus des forces de la nature. Pour la prière, son oraison et sa contemplation étaient continuelles. Son corps était parmi les bêtes, et son esprit toujours dans le ciel avec les anges. De sorte que de ce désert il s'élevait sans cesse vers Dieu *un agréable parfum composé de myrrhe et d'encens* (1).

Je tirerai de là quelques conclusions. C'est le propre de l'Esprit-Saint de porter les âmes qu'il gouverne à ces deux sortes d'exercices, et ceux qui désirent imiter JÉSUS-CHRIST, doivent y employer un temps considérable, surtout dans les commencements de la vie spirituelle. Également, ceux qui se proposent de se dévouer au saint ministère, et d'entreprendre de grandes choses pour le service du Seigneur, apprendront combien il leur est nécessaire, s'ils veulent marcher sûrement dans cette voie, de passer plusieurs jours dans la solitude et le recueillement. Éloignés du monde, ils se disposeront plus efficacement à entendre la voix de Dieu au fond de leur cœur ; il leur enseignera ce qu'ils doivent faire, et il leur donnera les forces nécessaires pour l'exécuter. Il est dit au livre de Job que *les rois et les maîtres de la terre*, noms que l'on peut appliquer à ceux qui sont chargés de la conduite et de la direction des âmes, *doivent se bâtir des solitudes* intérieures, pour

1. Sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhæ et thuris. (*Cant.*, III, 6.)



s'y pénétrer à loisir des obligations d'un si noble et si difficile emploi (1).

O divin Esprit, attirez-moi avec une force mêlée de douceur *sur la montagne de la myrrhe et sur la colline de l'encens*, à la suite de mon Sauveur. Et vous, mon aimable JÉSUS, qui allez vous ensevelir pendant quarante jours dans le désert, pour me servir de modèle, daignez m'y conduire en votre compagnie, ou du moins, enseignez-moi à me bâtir au fond du cœur une solitude, où je puisse vaquer avec constance et avec zèle au double exercice de la pénitence et de l'oraison.

### III. — *Le jeûne de JÉSUS-CHRIST.*

En troisième lieu, Notre-Seigneur *jeûna quarante jours et quarante nuits* dans le désert (2). J'examinerai, dans ce dernier point, les causes et les circonstances d'un jeûne si extraordinaire.

*Premièrement.* Les causes peuvent se réduire à deux principales.

D'abord, l'intention de notre divin Rédempteur fut d'expier la gourmandise de nos premiers pères, qui, malgré la défense de leur Créateur, avaient mangé du fruit de l'arbre de la science. Il voulut en même temps satisfaire à la justice divine pour tous les excès des hommes dans le boire et le manger. La pénitence du Sauveur répondit à la nature de notre péché : ce qui nous apprend à expier nos intempérances par le jeûne.

Ensuite JÉSUS-CHRIST se proposa de nous enseigner que tout homme devenu enfant de Dieu par le

1. Cum regibus et consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines. (JOB, III, 14.)

2. Cum jejunasset quadraginta diebus et quadraginta noctibus. (MATTH., IV, 2.)

baptême, s'il a un désir sincère de servir le Seigneur, doit, à force de jeûnes, dompter sa chair et l'assujettir à l'esprit. Notre premier combat doit être contre la gourmandise ; il faut avant tout soumettre ce corps, ennemi domestique, qui fournit sans cesse des armes au démon contre nous (1). Les ministres de l'Évangile, eux aussi, apprendront de là à combattre la sensualité, à châtier leur corps, comme parle l'Apôtre, et à le réduire en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, ils ne soient eux-mêmes réprouvés (2). Par conséquent, dois-je me dire à moi-même, si tu veux que le ciel, qui t'a été ouvert par le baptême, ne te soit jamais fermé, dompte ta chair par le jeûne : car comme la gourmandise chassa nos premiers pères du paradis terrestre, la tempérance t'ouvrira un jour les portes de la Jérusalem céleste.

*Secondement.* Je remarquerai trois circonstances particulières du jeûne de JÉSUS-CHRIST.

En premier lieu, il fut très sévère, quoique miraculeux ; car Notre-Seigneur passa quarante jours et quarante nuits sans prendre aucune nourriture ni aucune boisson. Jugeons de là combien il nous importe de jeûner avec toute la rigueur possible. Il y aurait cependant de l'imprudence et de la témérité de notre part à demander des miracles. Ne nous imposons pas des privations qui ruinent notre santé, et détruisent les forces que réclament les obligations de notre état ; mais

1. Itaque primum nobis inendum certamen est adversus gastrimargiam, quam diximus gulæ esse concupiscentiam. (CASSIAN., *De convob. instit.* libr. V, c. III. — S. GREG., *Moral.* libr. XXX, c. XVIII, n. 58. — S. Thom. Part. 3, quæst. 40, art. 2, ad 3.)

2. Castigo corpus meum, et in servitutum redigo : ne forte cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. (1 Cor., IX, 27.)

restreignons-nous, selon le précepte de l'Apôtre, au pur nécessaire (1). Dieu veut *que nous lui offrions nos corps comme des hosties vivantes, saintes et agréables à ses yeux* ; mais il veut aussi *que notre sacrifice soit raisonnable*, c'est-à-dire que notre jeûne soit réglé par la raison et la prudence (2).

En second lieu, le jeûne du Sauveur fut long, puisqu'il dura quarante jours et quarante nuits. Cela nous apprend avec quelle constance nous devons persévérer dans les travaux de la pénitence, si nous voulons obtenir, par le châtiment continuel de nos corps, la perfection de cette vertu. Notre-Seigneur, il est vrai, ne jeûne point au delà de quarante jours ; mais il était prêt à reculer encore ce terme, si la gloire de son Père et le bien de nos âmes l'eussent demandé. Son jeûne, du reste, peut être regardé comme une confirmation anticipée de celui que l'Église observe si religieusement pendant le carême. Pour m'animer à le garder moi-même comme je le dois, je pourrai diviser cette sainte quarantaine en quatre parties égales, chacune de dix jours, et les offrir à Dieu pour quatre fins différentes : la première, en satisfaction de mes péchés ; la seconde, en action de grâces des bienfaits que j'ai reçus ; la troisième, pour obtenir les vertus qui me manquent ; la quatrième, pour me disposer à la résurrection glorieuse que j'attends, comme prix de mes travaux et de mes souffrances.

En troisième lieu, ce jeûne, si rigoureux d'un côté,

1. Habentes autem alimenta, et quibus tegamur, his contenti sumus. (*1 Tim.*, VI, 8.)

2. Obsecro itaque vos, fratres, per misericordiam Dei, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem, rationabile obsequium vestrum. (*Rom.*, XII, 1. — CASSIAN., *Collat.*, XXI, c. XXII.)

fut de l'autre doux et suave. En effet, les évangélistes nous font assez comprendre que, durant tout ce temps, JÉSUS ne sentit pas la faim. La vertu de la divinité et la douceur de la contemplation rendaient son corps inaccessible aux souffrances qu'il devait naturellement éprouver. C'est ainsi que Moïse et Élie avaient jeûné pendant le même laps de temps, sans ressentir l'aiguillon de la faim : le premier, parce qu'il conversait délicieusement avec le Seigneur sur le Sinaï (1); le second, parce qu'il marchait vers la montagne d'Horeb pour jouir de la même faveur, soutenu par un pain miraculeux (2). Cette merveille nous fait voir que l'oraison adoucit grandement les rigueurs du jeûne, et que, si elle en reçoit du secours, elle sait en récompenser l'âme par d'ineffables douceurs (3). — O très doux JÉSUS, je vous rends grâces du jeûne si sévère auquel vous vous êtes soumis en expiation de mes péchés, et je vous conjure, par les mérites de ce même jeûne, d'oublier toutes mes offenses. Puissent désormais, avec le secours de votre grâce, mon corps et mon âme jeûner de concert : l'un en se privant de la nourriture matérielle ; l'autre en s'abstenant de tout péché. Ainsi soit-il.

---

1. Loquebatur autem Dominus ad Moysen facie ad faciem, sicut solet loqui homo ad amicum suum... Fuit ergo ibi cum Domino quadraginta dies et quadraginta noctes ; panem non comedit, et aquam non bibit. (*Exod.*, XXXIII, 11 ; XXXIV, 28.)

2. Et ambulavit in fortitudine cibi illius, quadraginta diebus et quadraginta noctibus usque ad montem Dei Horeb. (*III Reg.*, XIX, 8.)

3. Oratio virtutem impetrat jejumandi, et jejunium gratiam promeretur orandi. Jejunium orationem roborat, oratio sanctificat jejunium, et Domino repræsentat. Quid enim jejunium nobis proderit, si relinquatur in terra ? quod absit. Sublevetur ergo jejunium penna quadam orationis. (S. BERN. *In quadrages.* Serm. IV.)

---

# MÉDITATION V.

---

COMMENT NOTRE-SEIGNEUR FUT TENTÉ DANS LE  
DÉSERT.

---

I. *Pourquoi l'Esprit-Saint conduisit le Fils de Dieu au désert.*

Je considérerai, en premier lieu, que l'une des raisons pour lesquelles le Sauveur voulut être conduit au désert par le Saint-Esprit fut, comme le dit expressément l'évangéliste saint Matthieu, *pour y être tenté par le démon* (1) : ce qui nous fournit les réflexions suivantes :

*Premièrement.* Il arrive souvent que Dieu engage les hommes d'une haute perfection dans des circonstances difficiles, qui sont pour eux une occasion certaine de tentations. Il en use de la sorte, pour manifester l'efficacité de sa grâce par les glorieuses victoires qu'il leur accorde, par les vertus et les mérites qu'il leur fait acquérir. Ce serait sans doute une témérité de me jeter de moi-même au milieu du danger ; mais lorsque je m'y trouve indépendamment de ma volonté, je puis l'attribuer à une disposition particulière de la Providence dont je dois profiter, selon ses desseins, pour avancer dans la vertu. Car *Dieu sait proportionner la tentation à nos forces, et sa fidélité est intéressée à nous venir en aide* (2). — O divin Es-

---

1. Ductus est in desertum, a Spiritu ut tentaretur a diabolo. (MATTH., IV, 1.)

2. Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere. (II Cor., X, 13.)

prit, je m'abandonne sans réserve à votre paternelle conduite ; envoyez-moi partout où il vous plaira pour m'éprouver et me tenter. L'unique grâce que je vous demande, c'est que vous soyez toujours mon défenseur dans le combat : tant que je serai sous votre protection, il ne tiendra qu'à moi de remporter la victoire.

*Secondement.* La volonté divine étant que Notre-Seigneur fût tenté, l'Esprit-Saint le conduisit au désert plutôt que dans tout autre lieu, parce que la solitude est un champ plus favorable aux attaques du tentateur. Cet ennemi de notre salut est plus assuré de nous vaincre, et nous livre de plus rudes combats lorsqu'il nous voit seuls, destitués de tout secours extérieur, éloignés des personnes qui pourraient par de sages conseils nous aider à le repousser. C'est ainsi qu'il attaqua Ève. Il profita d'un moment où elle était seule, et il n'eut point de peine à la faire tomber dans le piège. Aussi les saints docteurs sont-ils d'avis qu'on ne doit point embrasser la vie solitaire, à moins d'avoir acquis une vertu à toute épreuve (1). Je tirerai de là une conclusion : c'est que, quand même je vivrais en communauté, ou au milieu du monde, si je ne rends à mon directeur un compte fidèle de mes tentations, je suis en réalité seul, et comme dans un désert ; par conséquent, aussi exposé à être tenté et vaincu par le démon, que si j'étais dans la solitude. *L'enchanteur, dit l'Écclésiaste, ne peut rien contre le serpent qui mord sans bruit, et avant d'avoir sifflé* (2). C'est-à-dire :

1. Porro eremum perfectos, omnique vitio purgatos oportet expetere... (CASSIAN., *De canob. instit.* libr. VIII, c. XVII. — S. JOANN. CLIM. *Scala Parad.* Grad. XXVII. — S. BASIL., *Reg. fusius tract.* Interrog., VII.)

2. Si momorderit serpens non in sibilo, non est abundantia incantatori. (*Ecc.*, X, II, juxta LXX. — CASSIAN. *Collat.* II, c. XI.)

Quand le démon tente une âme, et qu'il la blesse sans qu'elle découvre sa blessure, bien qu'elle ait auprès d'elle un médecin pour la guérir, elle n'en recevra aucun secours. Elle est comme seule, et *malheur à celui qui est seul, car s'il tombe, il n'a personne pour le relever* (1).

*Troisièmement.* De plus, comme la vie solitaire, fondée sur la pénitence et sur l'oraison, est d'une perfection sublime, dès que le démon voit un homme embrasser ce genre de vie, il met tout en œuvre pour l'arrêter dans sa voie et le détourner de son dessein. Car, bien qu'il haïsse tous les hommes, et qu'il n'oublie rien pour les perdre, il livre cependant une guerre plus cruelle à ceux qui commencent à servir Dieu sérieusement et qui aspirent à la sainteté. Malgré cela, je ne dois pas me décourager, parce que le même Esprit qui m'appelle à une vie si parfaite, me donnera assez de force pour soutenir et repousser les attaques de mon ennemi. Je n'ignore pas que la ferveur des justes *excite la fureur de Léviathan*, c'est-à-dire du malin esprit, qui est toujours prêt à les tenter (2); mais je sais aussi que leur sainte ardeur a la puissance d'attirer en eux l'Esprit de Dieu, qui ne manque pas de les secourir.

## II. — Pourquoi JÉSUS-CHRIST voulut être tenté.

*Premièrement.* Les raisons pour lesquelles le Sauveur voulut être tenté aussitôt après son baptême et son jeûne, sont pour nous pleines d'instructions.

D'abord, quoiqu'il ne fût pas au rang de ceux qui sont encore novices dans la vertu, il ne refusa point

1. Væ soli, quia cum ceciderit, non habet sublevantem se. (*Eccl.*, IV, 10.)

2. Qui parati sunt suscitare Leviathan. (*JOB*, III, 8.)

toutefois de se soumettre à la loi commune, et de mettre en pratique ce conseil du Sage: *Mon fils, lorsque nous entreres au service du Seigneur, préparez votre âme à la tentation* (1). Ensuite, il désira se rendre semblable aux autres hommes, *en prenant sur lui toutes nos faiblesses, à la réserve du péché* et de ce qui a l'apparence du péché. De plus, il pensa qu'il devait expérimenter toutes nos misères, et par conséquent être tenté aussi bien que nous, *afin de pouvoir*, comme le dit saint Paul, *compatir à nos infirmités* (2). Enfin, il jugea qu'en surmontant le démon, il nous apprendrait à le vaincre, et que sa victoire nous animerait au combat contre un ennemi déjà terrassé. Aussi, supposé, comme saint Marc (3) et saint Luc (4) semblent le dire, que le Sauveur eût été en butte à diverses sortes de tentations durant tout le temps qu'il demeura dans le désert; ce ne fut cependant qu'au bout de quarante jours qu'il éprouva les trois principales, d'où naissent toutes les autres, afin que son exemple, toujours présent à notre souvenir, nous apprît et nous aidât à les combattre toutes (5).

*Secondement.* Ces considérations renferment trois avis fort utiles au temps de la tentation.

Le premier est de ne pas m'affliger de la tentation,

1. Fili, accedens ad servitutum Dei, præpara animam tuam ad tentationem. (*Ecccl.*, II, 1.)

2. Non habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris; tentatum autem per omnia pro similitudine absque peccato. (*Hebr.*, IV, 15.)

3. Et erat in deserto quadraginta diebus et quadraginta noctibus: et tentabatur a Satana. (*MARC.*, I, 13')

4. Et agebatur a Spiritu in desertum diebus quadraginta, et tentabatur diabolo. (*LUC.*, IV, 1-2.)

5. S. THOM. Part. 3, quæst. 41, art. 3, ad 2, ubi explicat citatos Evangelistas in Bedam.



comme si elle était une marque de la colère de Dieu. Car si mon Sauveur, tout Fils de Dieu qu'il était, n'en fut pas exempt; est-il surprenant que j'y sois exposé? Je dois au contraire m'en réjouir ; aussi bien la joie spirituelle est-elle une des armes les plus puissantes pour triompher de l'ennemi (1).

Le second avis est de recourir avec une entière confiance à Notre-Seigneur, et de lui demander un prompt secours dans le danger. O mon Dieu, lui dirai-je, vous savez par expérience ce que c'est que d'être tenté ; puis donc que je le suis après vous, délivrez-moi de la tentation ou donnez-moi les forces qui me sont nécessaires pour la vaincre.

Le troisième est de me prémunir contre les tentations par la prière et par le jeûne, à l'exemple de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Car, s'il y a, comme il le disait à ses apôtres, *un genre de démons que l'on ne peut chasser des corps qu'au moyen de la prière et du jeûne* (2), il y a aussi des esprits tentateurs que l'on ne peut mettre en fuite que par les mêmes armes. C'est donc ainsi que je me préparerai au combat ; je jetterai en même temps les yeux sur mon divin modèle, et je verrai comment il surmonte les tentations, afin d'apprendre de lui à repousser celles qui me tourmentent.

---

1. Sustine sustentationes Dei : conjungere Deo, et sustine, ut crescat in novissimo vita tua. (*Eccli.*, II, 3. — *Ps.* XXXVI, per totum.)

2. Hoc autem genus non ejicitur, nisi per orationem et jejunium. (*MATTH.*, XVII, 20.)

### III. — *Les trois principales tentations de JÉSUS-CHRIST.*

Je considérerai, en troisième lieu, les tentations auxquelles le démon eut recours pour surprendre le Fils de Dieu, et les moyens que le Sauveur employa pour déjouer les efforts de son adversaire. JÉSUS, au rapport des évangélistes, fut tenté successivement de gourmandise, de vaine gloire et d'ambition. Je remarquerai d'abord que ces trois tentations, bien distinctes dans leur objet, ont néanmoins un fond qui leur est commun, je veux dire l'orgueil. Le prince de ce monde est orgueilleux ; c'est l'orgueil qui l'a précipité du ciel au fond des enfers ; c'est par l'orgueil qu'il a rendu prévaricateur notre premier père. Connaissant donc les avantages qu'il retire de cette tentation, il la fait entrer le plus souvent dans toutes les autres, afin de remporter sur nous une victoire plus facile. Mais JÉSUS-CHRIST repoussa ces diverses attaques par l'humilité, qui est un bouclier à l'épreuve de tous les traits de Satan.

DE LA PREMIÈRE TENTATION. — La première tentation fut celle de la gourmandise. Elle avait un double objet : le désir de la nourriture et la manière de se la procurer. JÉSUS, dit saint Matthieu, *après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, éprouva, en tant qu'homme, le besoin de manger* (1). Le tentateur, qui épiait toutes ses actions, ne voulait point manquer cette occasion favorable. Il s'approcha donc aussitôt de lui, et voyant son état de faiblesse et de langueur, il

1. Et cum jejunasset quadraginta diebus, et quadraginta noctibus, postea esuriit. (MATTH., IV, 2.)

lui dit avec une sorte de compassion : *Si vous êtes le Fils de Dieu, commandez que ces pierres se changent en pains* (1). C'est-à-dire : Servez-vous du pouvoir que vous avez de faire des miracles, pour soulager votre faim. Et en même temps, il lui faisait ressentir un désir extrême de prendre de la nourriture, lui suggérant même d'opérer un miracle, si cela était nécessaire.

*Premièrement.* Je remarquerai les différentes manières qu'emploie cet esprit trompeur pour entraîner les hommes dans le vice de la gourmandise. Aux riches et à ceux qui s'adonnent à la bonne chère, il représente les délices de la table ; il les porte à préférer à l'observation de la loi de Dieu la satisfaction de leur sensualité, comme il fit à l'égard d'Ève, notre première mère. Aux pauvres qui souffrent de la faim, il persuade de remédier à leur indigence, même par des moyens injustes. Tantôt, il les pousse ouvertement au larcin ; tantôt il recourt à l'artifice : il fait valoir de spécieuses raisons de dispense, de prétendues révélations semblables à celle qu'il inventa pour séduire un saint prophète (2). D'autres fois, il se couvre du masque de la piété, et propose à ceux qu'il essaie de tromper des moyens pleins de vanité et de présomption, comme il en usa envers Notre-Seigneur. De quelque façon qu'il s'y prenne, il fait tous ses efforts pour vaincre par la gourmandise les personnes spirituelles, assuré que si elles se laissent prendre à un vice si grossier, elles

---

1. Et accedens tentator dixit ei : Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant. (MATTH., IV, 3.)

2. Angelus locutus est mihi in sermone Domini, dicens : Reduc eum tecum in domum tuam, ut comedat panem, et bibat aquam. Fefellit eum, et reduxit secum. (III Reg., XIII, 18-19.)

n'auront jamais le courage de se livrer à des combats plus nobles et plus importants.

*Secondement.* JÉSUS-CHRIST, dont l'âme était profondément humble, opposa au malin esprit un passage de la sainte Écriture. *Il est écrit, répondit-il : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* (1). En d'autres termes : C'est en vain que tu prétends me persuader de faire un miracle pour apaiser ma faim. Mon Père céleste a bien d'autres moyens de me conserver la vie ; et le pain n'est pas la seule nourriture qu'il peut me donner. Je crois à ce qu'il a dit sur ce point dans les Écritures, et je me fie en sa paternelle bonté, qui ne me manquera jamais. Par cette réponse, le Fils de Dieu nous enseigne comment nous devons combattre les tentations qui nous viennent au sujet des biens temporels, des besoins et des commodités de la vie présente. On n'en triomphe que par une humilité vraie, par une foi vive en la parole de Dieu, par un entier abandon à sa divine providence. *Il donne la nourriture aux petits des corbeaux qui élèvent leurs cris vers lui ; la refusera-t-il à ses propres enfants, s'ils la lui demandent avec confiance* (2) ?

DE LA SECONDE TENTATION. — Le Sauveur étant sorti vainqueur de ce premier combat, le démon jugea que le moment était opportun pour le tenter de présomption et de vaine gloire. *Il le transporta donc dans la ville sainte, le plaça sur le haut du temple, et lui dit :*

1. Qui respondens, dixit : Scriptum est : Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei. (MATTH., IV, 4. — Deut., VIII, 3.)

2. Qui dat jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum. (Ps. CXI.VI, 9.)

*Si vous êtes le Fils de Dieu, jetez-vous en bas ; car il est écrit : Il a ordonné à ses anges de vous garder, et ils vous porteront dans leurs mains, de peur que votre pied ne heurte contre la pierre* (1). C'était lui dire : Si vous faites ceci, ceux qui en seront les témoins croiront en vous, et loueront votre Père céleste.

*Premièrement.* Je remarquerai ici la manière astucieuse dont notre ennemi a coutume de procéder dans les tentations, si je veux éviter de me laisser surprendre. Lorsqu'il commence à nous attaquer, son principal dessein est d'étudier et de découvrir nos inclinations ; puis, lorsqu'il les a découvertes, il nous tend de nouveaux pièges plus cachés et plus dangereux que les premiers. Car il ne se sert pas seulement pour nous tenter, de notre assujettissement aux divers besoins de la vie, ni de nos mauvais penchants ; mais il emploie encore contre nous nos inclinations vertueuses, nous portant à embrasser le bien avec trop d'ardeur, ou avec des intentions moins pures, ou avec d'autres circonstances défectueuses que la droite raison condamne, et qui vicie les meilleures actions. A ceux qui espèrent fermement en Dieu, il inspire une confiance qui va jusqu'à la présomption. Dans les âmes zélées pour la gloire du Seigneur, il change le zèle en mouvements de colère et indignation. S'il rencontre des personnes instruites, qui prétendent se conduire d'après les maximes de la sainte Écriture, il abuse de la parole même de Dieu, pour déguiser ses perfides desseins et les induire

---

1. Tunc assumpsit eum diabolus in sanctam civitatem, et statuit eum super pinnaculum templi, et dixit ei : Si Filius Dei es, mitte te deorsum. Scriptum est enim : Quia angelis suis mandavit de te, et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum. (MATTH., IV, 5-6. — Ps. XC, 11-12.)

en erreur. C'est pour moi un avertissement de ne pas m'attacher aveuglément à toute pensée qui se présente sous l'apparence du bien, sans en considérer pratiquement la fin et les circonstances. Il est prudent *d'éprouver les esprits*, selon le conseil de saint Jean, et de voir *s'ils sont de Dieu*, avant de leur accorder une entière créance (1).

*Secondement.* Je remarquerai la différence qu'il y a entre le bon et le mauvais esprit : le fait même que je médite me la fera connaître. L'Esprit de Dieu conduisit le Seigneur au désert, comme pour le mettre à l'abri des applaudissements du monde et hors d'atteinte de la vaine gloire, qui est l'effet ordinaire des louanges humaines. Le malin esprit, au contraire, le retira de la solitude, l'exposa sur le pinacle du temple à la vue de tout le peuple, et l'excita, sous le prétexte de la gloire de Dieu, à s'attirer par un éclatant prodige l'admiration de la multitude qui le contemplait. JÉSUS avait refusé dans le désert de convertir les pierres en pain ; Satan s'imagina qu'il consentirait à faire un miracle en public : car la tentation de vaine gloire a plus de force sur l'homme lorsqu'il se voit entouré d'un grand nombre de témoins, que lorsqu'il est seul ou en présence de peu de personnes.

*Troisièmement.* Je considérerai la patience et la douceur admirable de JÉSUS-CHRIST. Il permit au démon de se saisir de sa personne, de l'enlever du désert, et de le transporter jusqu'à l'endroit le plus élevé du temple ; et cela sans faire aucune résistance, lui qui pouvait si facilement s'opposer à son ennemi. Son dessein était de ne point faire paraître sa toute-puis-

1. Probate spiritus si ex Deo sint. (JOAN., IV, 1.)

sance, de cacher au démon sa divinité, et de nous donner un rare exemple d'humilité. — O Agneau plein de douceur, qui avez permis au loup infernal de s'emparer de vous, délivrez-moi par votre miséricorde des dents de cette bête cruelle, et ne permettez pas qu'elle me précipite de l'état sublime de votre grâce dans l'abîme du péché.

*Quatrièmement.* Je considérerai enfin, comment Notre-Seigneur triompha de la tentation. Il le fit par un seul mot : *Il est encore écrit : Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu* (1). C'est-à-dire : Vous ne lui demanderez point de miracle par vanité et sans nécessité. La confiance en Dieu n'est ni téméraire ni présomptueuse. Puisque j'ai un escalier pour descendre du lieu où je suis, ne serait-ce pas tenter Dieu que de me jeter en bas ? Cette réponse de notre divin Maître nous apprend que l'humilité, jointe à la prudence et à la douceur, est d'une extrême efficacité pour dissiper les tentations de vaine gloire, qui ont une apparence de vertu. L'humilité nous dispose à recevoir la lumière d'en haut dans les circonstances difficiles, suivant cette sentence du Sage : *Où est l'humilité, là est la sagesse* (2). Mais nous devons toujours la demander à Dieu, puisqu'il n'appartient qu'à sa toute-puissance, dit Job, *de nous montrer à découvert le visage de Satan, en lui arrachant le masque hypocrite dont il se couvre pour nous tenter* (3). — O JÉSUS, habile et vaillant guerrier, éclairerez mon âme de votre céleste lumière, afin qu'elle

1. Ait illi JESUS : Rursum scriptum est : Non tentabis Dominum Deum tuum. (MATTH., IV, 7. — Deut., VI, 16.)

2. Ubi est humilitas, ibi et sapientia. (Prov. VI, 2.)

3. Quis revelabit faciem indumenti ejus ? et in medium oris ejus quis intrabit ? (JOB, XLI, 4.)

découvre les ruses du tentateur, lorsqu'il se transforme en ange de lumière pour la séduire. Assistez-moi si puissamment de votre grâce, que je ne sois jamais ni surpris par les artifices de ce serpent insidieux, ni épouvanté par la férocité de ce lion rugissant.

DE LA TROISIÈME TENTATION. — La cupidité et l'ambition furent la matière de la troisième tentation. *Le démon prit de nouveau le Seigneur JÉSUS, et le transporta sur une très haute montagne ; et, lui montrant de là en un moment tous les royaumes de la terre avec leur gloire, il lui dit : Tous ces biens sont à moi ; j'en dispose comme il me plaît ; je vous les donnerai, si vous vous prosternes devant moi, et m'adorez (1).*

*Premièrement.* Je considérerai jusqu'où va la passion que le démon a de me perdre, puisque, si le monde entier était en son pouvoir, il me le donnerait, pourvu que je consentisse à commettre un seul péché mortel. Est-il une pensée plus capable de m'inspirer une haute estime de mon salut ? Où trouverai-je un motif plus puissant de me déterminer à prendre la ferme résolution de ne rien faire qui puisse le compromettre, quand on m'offrirait pour cela tous les trésors du monde ? En vérité, je ne puis mieux apprendre que de la bouche de mon plus grand ennemi à mépriser les biens qui passent, et à n'estimer que ceux qui durent éternellement. Mais j'ai, de plus, la parole de Notre-Seigneur qui s'élève directement contre cette tentation. *Que sert à l'homme, disait-il un jour à ses disciples, de gagner tout l'univers, s'il*

1. Iterum assumpsit eum diabolus in montem excelsum valde : et ostendit ei omnia regna mundi, et gloriam eorum, et dixit ei : Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me. (MATTH., IV, 8-9. — LUC., IV, 5-7.)



*perd son âme* (1)? Cette vérité, les réprouvés eux-mêmes la confessent malgré eux au fond des enfers. *De quoi, s'écrient-ils, nous a servi notre orgueil? quel avantage avons-nous retiré de la veine ostentation de nos richesses* (2)?

*Secondement.* Je reconnâtrai que la conduite ordinaire du démon, père du mensonge, est de tromper les hommes en leur promettant des biens qui ne lui appartiennent pas, et dont il ne peut disposer à son gré. Pour nous séduire, il se sert tantôt de notre imagination qu'il repaît de vains fantômes de grandeurs, d'espérances chimériques de richesses, qu'il est toujours prêt à nous accorder, au prix d'un péché mortel; tantôt d'hommes remplis de l'esprit du monde, d'amis faux et flatteurs qui nous suggèrent des prétentions et des desseins injustes, nous donnant l'assurance que nous les poursuivrons avec succès. Par où nous voyons quelle folie c'est de se fier à cet esprit menteur, qui ne dit jamais la vérité, ni par sa bouche, ni par celle de ses suppôts, et qui ne songe qu'à perdre les hommes pour l'éternité.

*Troisièmement.* Je tâcherai de comprendre quel mal c'est que le péché mortel, spécialement en matière de cupidité et d'ambition; car celui qui s'en rend coupable ne fait rien moins que de se prosterner devant Satan et de l'adorer. Aussi l'apôtre saint Paul appelle-t-il l'avarice *une idolâtrie* (3). En effet, l'argent est comme une idole dans laquelle le démon se fait

1. Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiat? (MATTH., XVI, 26.)

2. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? (*Sup.*, V, 8.)

3. Et avaritiam, quæ est simulacrorum servitus. (*Coloss.*, III, 5. — *F:phes.*, V, 5.)

rendre par l'avare un culte impie. C'est dans le même sens que JÉSUS-CHRIST a déclaré qu'*il est impossible de servir deux maîtres à la fois, Dieu et l'argent* (1). Quelle compassion ne dois-je point porter aux hommes misérables qui fléchissent le genou devant le prince de ce monde, pour obtenir de lui, non tous les empires de la terre, mais les moindres avantages du côté de la fortune et des honneurs !

*Quatrièmement.* Je considérerai enfin comment Notre-Seigneur repoussa cette dernière attaque du tentateur. *Retire-toi*, lui dit-il d'un ton plein d'autorité, *retire-toi, Satan, car il est écrit : Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul* (2). Je remarquerai dans ces paroles le zèle du Fils de Dieu pour la gloire de son Père. Indigné de l'orgueil audacieux de Satan, il le chasse de sa présence, et le contraint de fuir sans délai, honteux de sa défaite et saisi de crainte. J'apprendrai de l'exemple du Sauveur combien il est important pour moi de m'armer de zèle contre ceux qui me détournent de rendre à Dieu l'honneur qu'il mérite. Je dois les repousser aussitôt avec vigueur et courage, me faisant gloire de ne fléchir les genoux que devant mon Créateur, de ne me soumettre qu'à lui et à ceux qui sont ses images sur la terre : cette sainte liberté a la vertu d'épouvanter les démons et de les mettre en fuite. — O Dieu des armées, divin JÉSUS, qui avez combattu avec un zèle invincible le prince de ce monde, et

1. Nemo potest duobus dominis servire : aut enim unum odio habebit, et alterum diliget : aut unum sustinebit, et alterum contemnet. Non potestis Deo servire et mammonæ. (MATTH., IV, 10.)

2. Tunc dixit ei JESUS : Vade, Satana : scriptum est enim : Dominum Deum adorabis, et illi soli servies. (MATTH., IV, 10.)

l'avez terrassé par votre puissance, venez en aide à ma faiblesse, afin que je puisse, avec votre secours, vaincre et chasser loin de moi un ennemi si redoutable. Donnez-moi la chasteté, pour amortir *la concupiscence de la chair*; la pauvreté d'esprit, pour réprimer *la concupiscence des yeux*; et l'humilité de cœur, pour abattre *l'orgueil de la vie* (1). Vainqueur de ces trois convoitises, qui ne font qu'une même chose avec le monde, je le serai par là-même du monde, comme vous, et par vous, Seigneur, à qui soit honneur et louange pour cette victoire, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

#### IV. JÉSUS et les anges.

*Le démon* ayant épuisé tous ses artifices contre JÉSUS, *le quitta*. Alors les anges s'approchèrent de lui, et ils le servaient (2). Je considérerai ici par qui les anges furent envoyés, à quelle fin ils furent envoyés, en quel nombre ils étaient, et ce qu'ils firent.

Celui qui les envoya fut le Père éternel, qui voulut honorer son Fils après sa victoire, et montrer en même temps le soin très particulier qu'il avait de lui, et qu'il ne cesse d'avoir de tous ceux qu'il éprouve par la tentation. C'était assez d'un seul ange pour servir dans cette conjoncture le Roi des hommes et des anges; mais son Père céleste lui en députa plusieurs, pour le féliciter à l'envi et se réjouir avec lui du triomphe qu'il venait de remporter sur le prince de ce monde.

1. Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ, quæ non est ex Patre, sed ex mundo est. (I JOAN., II, 16.)

2. Tunc reliquit eum diabolus, et ecce angeli accesserunt, et ministrabant ei. (MATTH., IV, 11.)

Tous ces esprits bienheureux lui dressèrent aussitôt une table dans le désert, et ils lui présentaient de la nourriture pour apaiser sa faim, le servant avec un profond respect, et se tenant devant lui comme des serviteurs devant leur maître. Ce fait évangélique renferme trois vérités importantes.

La première est que nous ne pouvons avoir trop de confiance en la paternelle bonté du Seigneur, quand nous réfléchissons aux soins qu'il prend de ses enfants, qui combattent pour lui dans le désert de cette vie. — O Père plein de tendresse, bénie soit à jamais votre divine providence ! Je vous rends grâces de l'amour que vous témoignez à votre Fils unique dans ce mystère, et de l'honneur que vous lui rendez après sa victoire. Je vous supplie par ses mérites de pourvoir à mes nombreux besoins, et de m'inspirer une confiance sans bornes en votre infinie bonté.

La seconde vérité, c'est que les anges du ciel assistent invisiblement ceux qui soutiennent contre le démon les combats du Seigneur, qu'ils applaudissent à leurs succès, et qu'ils célèbrent leurs victoires. C'est encore par leur ministère, comme on le verra dans la sixième Partie, que la divine Providence subvient à à toutes nos nécessités. Aussi n'est-il personne qui ne doive les aimer, les honorer, implorer souvent leur secours, résister généreusement au démon, ne fût-ce que pour ne les point priver de la joie qu'ils ressentent, lorsqu'ils nous voient fermes et constants au moment du danger. Au reste, l'assistance des saints anges est une vérité si certaine, que Satan lui-même la confessa, lorsqu'il essaya de persuader à JÉSUS-CHRIST de se précipiter du haut du temple, et qu'il la prouva par un

témoignage formel de la sainte Écriture (1). Dieu voulait tirer de lui cette confession, pour animer davantage notre confiance. En effet, notre ennemi sachant que nous avons pour protecteur un ange plus fort que lui, ange aussi zélé à nous défendre, que lui est ardent à nous attaquer, il sent s'évanouir en partie son audace, et se trouve dans l'impuissance de nous faire tout le mal que sa haine lui inspire contre nous.

La troisième vérité, c'est que nous devons souffrir avec patience et avec résignation les privations de la vie présente, persuadés que Dieu y remédiera au temps marqué par sa providence. Pour ce qui est des tentations, si longues et multipliées qu'elles soient, gardons-nous de jamais perdre confiance, car Dieu saura apaiser la tempête lorsqu'il le jugera convenable ; il saura contraindre notre adversaire à nous laisser dans le repos. N'oublions pas toutefois que nous ne pouvons nous promettre une sûreté parfaite ici-bas. Ce n'est pas sans raison que saint Luc se sert ici d'une expression digne d'être remarquée : *Le démon s'éloigna de JÉSUS pour un temps* (2). Pour un temps, car lorsqu'il nous quitte, c'est avec l'intention de revenir pour nous attaquer encore, et peut-être plus violemment que jamais. Et néanmoins ne le craignons pas ; car celui qui nous a fortifiés contre ses premières tentations, ne manquera pas de nous aider à triompher des autres.

1. Ps. XC, 11, 12. Supr. cit.

2. Et consummata omni tentatione, diabolus recessit ab illo, usque ad tempus. (LUC., IV, 13.)

# MÉDITATION VI.

---

## DE LA VOCATION ET DE L'ÉLECTION DES APOTRES.

---

### I. — *Ignorance et basse condition des apôtres.*

Je considérerai, en premier lieu, les qualités et les dispositions naturelles de ceux que le Fils de Dieu choisit pour apôtres, et je verrai combien ils étaient, humainement parlant, au-dessous du ministère si relevé auquel JÉSUS les destinait. Et d'abord je remarquerai que le Sauveur, ayant résolu de choisir douze hommes qui fussent *les douze fondements de son Église* (1), ne prit conseil pour cela que de sa pure miséricorde (2). Il jeta les yeux, non sur ceux qui étaient les plus considérables par leur naissance, leurs richesses, leur crédit dans la Judée ou dans la Galilée ; non sur les docteurs de la loi les plus renommés par leur science ; non sur les pharisiens, qui étaient comme les religieux de ce temps-là ; mais sur des hommes pauvres, obscurs, ignorants, vivant du travail de leurs mains. Voilà ceux auxquels il accorda la préférence : il en usa de la sorte pour les raisons suivantes :

*Premièrement. Dieu est puissant, dit Job, il ne rejette point les puissants* (3) ; il est sage, il ne méprise pas les sages. Cependant, comme il s'est abaissé jusqu'à se faire homme pour nous, et jusqu'à prendre sur lui notre pauvreté et notre bassesse, comme il est venu sur la terre pour être le maître de l'humilité, il voulut

---

1. Et murus civitatis habens fundamenta duodecim, et in ipsis duodecim nomina duodecim apostolorum Agni. (ApoC., XXI, 14.)

2. Non vos me elegistis, sed ego elegi vos. (JOAN., XV, 16.)

3. Deus potentes non abjicit, cum et ipse sit potens. (JOB, XXXVI, 5.)

pratiquer cette vertu en toute occasion, et particulièrement dans le choix de ses disciples, hommes pauvres et méprisables selon le monde, dont il fit son cortège et sa compagnie. Dieu, dit le Sage, *se plaît à converser avec les simples* et les humbles de cœur (1). Il en est tout autrement de ces maîtres orgueilleux, qui se glorifient d'avoir des disciples distingués par leurs talents et leur noblesse.

*Secondement.* JÉSUS-CHRIST voulait que ses disciples fussent humbles d'esprit, et qu'ils ne s'attribuassent point à eux-mêmes les dons éminents qu'il devait leur communiquer, ni les œuvres merveilleuses qu'il se proposait d'opérer par leur ministère. C'est ce qui le détermina à choisir, selon la pensée de saint Paul, *non des hommes doctes, puissants, nobles*, le plus souvent orgueilleux, *mais des ignorants et des petits*, convaincus par expérience de leur impuissance et de leur faiblesse : *afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu*, oubliant son propre néant, et s'appropriant ce qui ne lui appartient pas (2). Je comprendrai par là combien il est nécessaire que je m'attache à devenir solidement humble, si je désire que Dieu m'appelle à faire de grandes choses pour son service. Je méditerai ces admirables paroles de Notre-Seigneur : *Je vous rends grâces, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents du siècle, et que vous les avez révélées aux*

1. Cum simplicibus sermocinatio ejus. (Prov., III, 32.)

2. Videte vocationem vestram, fratres, quia non multi sapientes secundum carnem, non multi potentes, non multi nobiles : sed quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes : et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia : et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret : ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus. (I Cor., I, 26-29.)

*simples et aux petits* (1). — O Père éternel, souverain Seigneur des hommes et des anges, je vous loue, je vous glorifie, vous qui avez fait choix des humbles pour leur découvrir les mystères profonds de notre salut. Dieu de mon âme, faites que, petit à mes yeux, je sois grand aux vôtres, et que je mérite, instrument de votre toute-puissance, d'exécuter des œuvres vraiment dignes de votre grandeur.

*Troisièmement.* La dernière raison pour laquelle il plut au Sauveur de choisir, pour être ses apôtres, des hommes tels que nous venons de les dépeindre, découle de la précédente. Ce fut afin que la conversion toute miraculeuse du monde ne pût être attribuée à aucune force humaine, mais uniquement à la puissance divine. En effet, était-il possible que des hommes aussi pauvres et aussi méprisables persuadassent jamais à un monde esclave de l'orgueil et de l'avarice, de recevoir une croyance aussi nouvelle, une doctrine aussi relevée, une loi aussi pure, une morale aussi austère que celle de l'Évangile, si la puissance infinie de Dieu n'eût accompli cette grande œuvre, si la droite du Très-Haut n'eût opéré ce prodigieux changement? — Je rendrai de très vives actions de grâces à l'auteur de cette merveille, et je reconnâtrai que ce qui s'est passé dans la conversion du monde, s'est renouvelé dans la conversion de mon âme, qui est un monde abrégé; car aucune force humaine n'eût suffi à me ramener au service de Dieu si sa grâce ne fût venue à mon secours; et je ne pourrais pas dire avec David : *Aujourd'hui je commence une nouvelle vie, si*

---

1. Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis. (MATTH., XI, 25.)



le Seigneur n'eût éclairé mon esprit et touché mon cœur (1).

## II. — *Les qualités morales des apôtres.*

Je considérerai, en second lieu, les qualités morales de ceux que JÉSUS-CHRIST choisit pour ses apôtres, c'est-à-dire leurs vertus ou leurs vices, leurs bonnes ou mauvaises habitudes, en un mot, l'état dans lequel il trouva leurs âmes lorsqu'il les appela à sa suite, et les motifs qui déterminèrent son choix.

Avant tout, il faut poser en principe que l'on ne peut assigner à la vocation divine que deux causes : la bonté infinie de Dieu, et les mérites de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *C'est Dieu qui nous a choisis*, dit saint Paul, *et qui nous a appelés par sa vocation sainte, non à cause de nos œuvres, mais selon le décret de sa volonté, et par la grâce qui nous a été donnée en JÉSUS-CHRIST* (2). Il est vrai, cependant, que Dieu a quelquefois égard, dans ceux qu'il choisit, à certaines dispositions conformes à la fin qu'il se propose : son dessein en cela est de nous exciter à ne rien négliger pour en avoir de semblables. Mais d'autres fois, il choisit des hommes dépourvus de ces dispositions, pour nous faire comprendre que la vocation est un don purement gratuit, et pour nous empêcher de tirer vanité de nos talents si nous en avons quelques-uns, ou de perdre courage si nous n'en possédons pas. C'est pourquoi les évangélistes, en parlant de la vocation des premiers disciples du Sauveur, l'attribuent

1. Et dixi : Nunc cœpi ; hæc mutatio dexteræ Excelsi. (Ps. LXXXI, 11.)

2. Qui nos liberavit, et vocavit vocatione sua sancta, non secundum opera nostra, sed secundum propositum suum, et gratiam quæ data est nobis in CHRISTO JESU ante tempora sæcularia. (II Tim., 1, 9.)

uniquement au regard plein d'amour et de miséricorde, qu'il jeta sur eux de préférence à tant d'autres qu'il aurait pu appeler aussi bien qu'eux à l'apostolat, si tel eût été son bon plaisir. Voilà ce que je dois considérer dans la vocation des apôtres, en m'appliquant à moi-même ce qui me convient.

*Premièrement.* Notre-Seigneur tira quelques-uns de ses disciples de l'école de saint Jean-Baptiste, où ils avaient été formés à la vertu. Il voulut témoigner par ce choix l'estime qu'il avait pour son Précurseur, et combien il aimait à rencontrer des hommes si bien préparés aux sublimes fonctions qu'il leur réservait. Parmi les disciples de saint Jean, le premier qui s'offrit à suivre JÉSUS fut saint André. Il possédait deux qualités admirables que l'Évangéliste a pris soin de nous faire remarquer. La première était un désir ardent de se sanctifier, et d'embrasser à cet effet ce qu'il y a de plus parfait dans le Seigneur. Aussi, bien qu'il eût été longtemps à l'école de Jean-Baptiste, il n'eut pas plus tôt appris que JÉSUS était *l'Agneau de Dieu* (1), qu'il résolut de quitter son premier maître, et de s'attacher à JÉSUS-CHRIST, dont il espérait entendre des leçons d'une plus haute perfection. La seconde fut un zèle plein de ferveur, et un saint empressement à faire connaître son bonheur aux autres, afin qu'ils pussent le partager. Car, ayant rencontré saint Pierre, qui était son frère, il lui dit aussitôt qu'il avait trouvé le Messie, *et il l'amena à JÉSUS* (2). Ces deux dispositions déter-

1. Et respiciens JESUM ambulans, dixit : Ecce agnus Dei. (JOAN., I, 36.)

2. Invenit hic primum fratrem suum Simonem, et dixit ei : Invenimus Messiam (quod est interpretatum Christus). Et adduxit eum ad JESUM. (JOAN., I, 41-42)

minèrent le Sauveur à l'appeler à sa suite, parce qu'elles sont essentielles à un apôtre, dont la fin est de travailler à son propre salut et à celui du prochain.

*Secondement.* Le Sauveur appela ensuite d'autres disciples, hommes droits et vertueux, qui avaient mené jusqu'alors une vie irrépréhensible. Ainsi voulut-il nous montrer qu'il honorait la vertu, et nous encourager à en pratiquer les louables exercices. Parmi ces disciples, il faut compter les quatre pêcheurs galiléens, Pierre et André, nommés tout à l'heure, avec les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean. Il reconnut en eux deux qualités qui lui furent agréables. L'une était leur application à leur métier, quoique bas et laborieux. Ils fuyaient l'oisiveté, gagnaient leur pain à la sueur de leur front, et raccommodaient eux-mêmes leurs filets (1). L'autre, c'était l'étroite charité qui les unissait entre eux. Ils étaient frères, non seulement selon la chair, mais encore selon l'esprit, s'entr'aidant les uns les autres, et se souhaitant mutuellement les mêmes biens que chacun en particulier se souhaitait à lui-même. Ces deux qualités étaient des dispositions favorables pour l'apostolat, qui demande par-dessus tout des cœurs unis par la charité, et animés d'un ardent désir de travailler sans se rebuter jamais au service et au salut du prochain. Je tâcherai de les acquérir, ainsi que les deux précédentes, si je veux que le Seigneur me reçoive

---

1. Ambulans autem JESUS juxta mare Galilææ, vidit duos fratres, Simonem qui vocatur Petrus, et Andream fratrem ejus, mittentes rete in mare (erant enim piscatores). Et ait illis : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum... Et procedens inde, vidit alios duos fratres, Jacobum Zebedæi, et Joannem fratrem ejus, in navi cum Zebedæo patre eorum, reficientes retia sua : et vocavit eos. (MATTH., IV, 18-21.)

au nombre de ses disciples, et m'emploie utilement pour sa gloire.

*Troisièmement.* Enfin, JÉSUS appela de grands pécheurs, des hommes qui ne songeaient qu'aux biens de la terre, et dont les dispositions présentes étaient les plus contraires à ses desseins. Sa main puissante les retira de l'abîme du péché, et rompit tous les liens qui les attachaient au monde. C'est ainsi qu'il en usa envers Matthieu le publicain (1), et depuis envers Saul son persécuteur (2), pour manifester en eux l'efficacité de sa grâce et l'étendue de sa miséricorde. Aucun pécheur ne peut donc se défier d'une bonté qui ne repousse personne, et se plaît à faire du bien, même à ses ennemis. — O Maître souverain, infiniment miséricordieux, que les anges vous bénissent de ce que vous avez daigné choisir des hommes si humbles pour vos disciples, et pour vos apôtres de si grands pécheurs. *Vous élevez de la terre des vapeurs, et vous en faites des nuées* (3). C'est-à-dire : Vous changez des hommes terrestres en hommes célestes ; de cœurs froids et insensibles, vous faites des prédicateurs zélés et ardents, qui, comme des nuées que le vent porte partout, arrosent et fertilisent la terre par la pureté de leur doctrine, et par la sainteté de leurs exemples. Jetez sur moi, Seigneur, les yeux de votre miséricorde ; détruisez d'un seul de vos regards toutes mes affections humaines, et attirez mon cœur vers les choses divines ; faites éclater en un homme rempli de misères la grandeur

1. Et cum transiret inde JESUS, vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine. Et ait illi : Sequere me. (MATTH., IX, 9.)

2. Ego sum JESUS, quem tu persequeris. (Act., IX, 5.)

3. Educens nubes ab extremo terræ ; fulgura in pluviam fecit. (Ps. CXXXIV, 7. — JÉR., LI, 16.)

de vos bontés. O mon âme, glorifie ton Dieu qui a voulu, sans aucun mérite de ta part, t'appeler à son école, tandis qu'il en laisse d'autres dans l'abîme de l'erreur et du péché. Mets-toi humblement au plus bas de la terre, afin que le Soleil de justice darde sur toi ses rayons, et t'élève comme une nuée lumineuse au plus haut du ciel.

III. — *Les différentes manières dont le Sauveur appela les apôtres.*

Je considérerai, en troisième lieu, de quelle manière Notre-Seigneur appela ses apôtres. Je remarquerai quelles furent la douceur et l'efficacité de cet appel, et de quelles paroles il se servit pour les attirer à lui. Il y eut en tout ceci beaucoup de diversité. Car il appela les uns en les disposant peu à peu à le suivre ; les autres, dès la première fois qu'il les vit. A ceux-ci, il adressa quelques paroles appropriées à leur état ; à ceux-là, il ne dit qu'un seul mot, prononcé avec une autorité toute divine.

*Premièrement.* André et Pierre furent de ceux qu'il amena par degrés à l'apostolat. Selon saint Augustin et d'autres docteurs, ils furent appelés jusqu'à trois fois (1). La première fut lorsque, pour connaître JÉSUS, ils allèrent un soir à sa demeure, et qu'il voulut bien converser deux ou trois heures avec eux, comme il agissait avec beaucoup d'autres (2). La seconde, quand il commença à leur enseigner sa doctrine et à traiter plus familièrement avec eux, comme il faisait avec

---

1. S. AUGUST. *De consensu Evangelist.* Libr. II, c. XVII. — S. IGNAT. *In libr. Exercit.*

2. Venite, et videte. Venerunt, et viderunt ubi maneret, et apud eum manserunt die illo. (JOAN., I, 39, 42.)

quelques autres de ses disciples (1). La troisième, lorsqu'il leur commanda de tout quitter, et de s'attacher à lui pour toujours (2). Notre divin Sauveur voulait nous apprendre, par cette conduite, que l'homme ne peut d'ordinaire arriver à la sainteté, sans passer par les trois états de la vie spirituelle, je veux dire de ceux qui commencent, de ceux qui progressent, et de ceux qui sont parfaits. L'inspiration divine, ainsi qu'il nous l'enseigne lui-même, est semblable au grain confié à la terre. *Il produit premièrement l'herbe, puis l'épi, puis le blé tout formé dans l'épi* (3). Cette comparaison signifie que Dieu ne demande d'abord de nous que des choses faciles et communes; si nous sommes fidèles à la grâce, il nous porte à d'autres plus élevées; enfin, si nous continuons d'obéir à sa voix, il nous donne assez de forces pour accomplir des œuvres de la plus haute perfection. Je conclurai de là combien il est important pour moi d'être docile à toute inspiration du Saint-Esprit, même quand elle n'aurait pour objet que de petites choses et une manière d'oraison ordinaire; parce que cette obéissance me dispose à être appelé par la Majesté divine à des choses plus grandes, à un degré d'oraison plus élevé.

*Secondement.* Pour d'autres disciples, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST se contenta d'un seul appel. Dès la première fois qu'il les vit, il leur commanda de le suivre, montrant ainsi la toute-puissance de sa volonté : car

1. Ascendens autem JESUS in unam navim, quæ erat Simonis. (LUC., v, 3.)

2. Et ait illis : Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum. (MATTH., IV, 18-20.)

3. Ultro enim terra fructificat, primum herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica. (MARC., IV, 28, — S. GREG. *Moral.* Libr. XXII, c. XX, per totum.)

il appelle qui il veut, il change les cœurs quand il lui plaît, en un moment il retire de l'abîme. Il en usa de la sorte à l'égard des deux fils de Zébédée, tandis qu'ils pêchaient avec leur père, et qu'ils raccommodaient leurs filets; de même à l'égard de saint Matthieu, quand il était assis au bureau des impôts, et ne songeait qu'à recevoir et à faire valoir son argent. Ce dernier tenait au monde par *trois liens fort difficiles à rompre* (1) : un naturel porté au mal, la possession de grands biens, sa charge de publicain qui lui rendait nécessaire la société de ses semblables. Cependant le Sauveur brisa d'un seul mot toutes ses chaînes. En lui disant : *suives-moi*, il redressa ses mauvais penchants, il lui inspira un profond mépris pour les richesses, il lui persuada de renoncer à son emploi, et à tout commerce avec les pécheurs : manifestant par ce changement soudain l'efficacité de sa grâce et l'empire qu'elle exerce sur la nature corrompue.

Ces trois apôtres sont autant de miroirs dans lesquels je dois me considérer tel que je suis : sujet à mille passions et affections dérégées, embarrassé d'une infinité de soins superflus, uniquement occupé des affaires de ce monde ; si faible, que je ne puis par mes propres forces m'arracher à mon esclavage, et si abattu, que je ne le veux ni ne le désire. Au contraire, je me plais dans ma servitude, et, comme parle un prophète, *je sacrifie aux filets dans lesquels je me trouve pris* (2) ; c'est-à-dire, mon affection pour les plaisirs et pour les biens de la terre, m'en fait comme des idoles que j'adore. Mais la bonté de mon Sauveur est si excessive,

---

1. Funiculus triplex difficile rumpitur. (*Eccl.*, IV, 12.)

2. Immolabit sagenæ suæ, et sacrificabit reti suo. (*HABAC.*, I, 16.)

et sa voix si puissante, qu'il peut, d'une seule parole, m'inspirer le désir et me donner la force de rompre tous mes liens. — O Dieu tout-puissant, *brises au plus tôt mes chaînes* ; faites que, renonçant à sacrifier désormais aux créatures, dont j'ai été jusqu'à présent l'esclave, *je vous offre un sacrifice de louanges, et que j'invoque votre saint nom* (1). O mon âme, ne désespère pas de te voir enfin libre et toute changée ; *car il est facile à Dieu de relever le pauvre, et de l'enrichir en un moment de ses dons* (2).

*Troisièmement.* Je remarquerai enfin avec quelle autorité le Seigneur appela quelques-uns de ses disciples, et en particulier saint Matthieu. Il leur dit d'un ton de maître : *suivez-moi*, sans leur donner la raison de ce commandement, bien qu'il leur fit intérieurement comprendre combien il leur importait de le suivre. A l'égard des quatre pêcheurs, Pierre, André, Jacques et Jean, il usa de termes plus doux. *Venez à ma suite*, leur dit-il, *je vous ferai pêcheurs d'hommes*. Il tâche de les persuader par cette promesse, qui semble signifier : Je ne veux point que vous abandonniez entièrement un métier que vous aimez ; mon intention est seulement de le rendre plus parfait, en lui donnant un plus noble objet. Vous continuerez à être pêcheurs, non plus de poissons, mais d'hommes, que vous gagnerez pour le ciel, en les prenant au moyen de la prédication, comme dans un filet. Nous voyons par là que Dieu se plaît à accommoder sa grâce à ce que la nature a de bon. La première perfectionne la seconde, et toutes

1. Dirupisti vincula mea : tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domini invocabo. (*Ps.* CXV, 16-17.)

2. Facile est enim in oculis Dei subito honestare pauperem. (*Eccl.*, XI, 23.)



deux, marchant d'un commun accord, parviennent à leur fin avec plus de douceur.

Ainsi la grâce de la vocation, soit au christianisme, soit à l'état religieux, nous aide à détruire les mauvaises inclinations de la nature, comme il paraît par l'exemple de saint Matthieu, ou à perfectionner les bonnes, comme on le voit dans la personne des quatre pêcheurs. Je m'appliquerai à moi-même l'appel fait à ces derniers, me figurant que Notre-Seigneur me dit au fond du cœur : Quitte ces filets et cette pêche ; pourquoi te lasser à la poursuite de biens et de plaisirs passagers ? Suis-moi plutôt, et sois docile à mes conseils ; je t'apprendrai où se trouvent les biens et les plaisirs qui n'ont point de fin ; je te ferai de plus pêcheur d'hommes, que tu ramèneras à Dieu par tes discours et par tes exemples.

De tout ce qui précède, je conclurai que la fin de la vocation à l'apostolat consiste en deux choses : Suivre le Fils de Dieu par l'imitation parfaite de ses vertus, et retirer de la mer de ce monde les âmes exposées à être englouties dans les flots. Mais je n'oublierai pas que je dois commencer par la première : car ce serait de ma part une folie insigne de sauver les autres du péril, et d'y demeurer engagé moi-même ; d'exhorter les hommes à suivre JÉSUS-CHRIST, et de ne point marcher moi-même sur les traces de mon divin chef.

#### IV. — *Fidélité des apôtres à l'appel de JÉSUS.*

Je considérerai, en quatrième lieu, avec quelle fidélité les apôtres répondirent à l'appel de JÉSUS-CHRIST. Pierre et Jean jetaient en mer leurs filets ; les fils de Zébédée raccommodaient les leurs dans la barque avec

leur père ; Matthieu se trouvait dans l'exercice même de la charge de publicain : JÉSUS les appelle, et à l'instant, ils abandonnent tout pour le suivre (1). Leur obéissance eut les trois propriétés qui constituent la perfection de cette vertu.

*Premièrement.* Ce fut une obéissance de jugement. Ils reçurent avec une entière soumission d'esprit le commandement de JÉSUS-CHRIST, sans l'examiner, sans alléguer aucune raison, soit pour se dispenser d'y obéir, soit pour en retarder l'exécution. Saint Pierre pouvait représenter qu'il était obligé de pourvoir à l'entretien de sa belle-mère et de sa fille ; saint Jacques et saint Jean avaient un père et une mère dont l'âge réclamait leur secours ; pour Matthieu le publicain, c'étaient des affaires à régler, des comptes à rendre, une multitude de choses à terminer. Cependant ils ne firent aucune objection ; mais ils soumirent humblement leur raison au commandement du Sauveur, et forts de leur confiance en la Providence, ils s'abandonnèrent à la conduite de celui qui les appelait, avec une obéissance qui, pour être aveugle, ne manquait ni de discrétion ni de sagesse. La lumière intérieure du Saint-Esprit, la puissance des paroles de JÉSUS, les rayons divins qui rejaillissaient de son visage, produisirent en eux la conviction qu'il était juste, qu'il était nécessaire de le suivre.

*Secondement.* Ce fut une obéissance de volonté. A l'appel du souverain Maître, les voilà dégagés de toute affection terrestre. L'amour que la nature leur a donné pour leurs femmes, leurs enfants, leurs parents, leurs

1. At illi continuo relictis retibus secuti sunt eum... Illi autem statim relictis retibus et patre, secuti sunt eum... Et relictis omnibus, surgens secutus est eum. (MATTH., IV, 20, 22. — LUC., V, 28.)

amis, leurs biens, n'est point capable de les arrêter. Il est vrai qu'en fait de biens, ils quittèrent peu de chose ; mais, selon la remarque de saint Grégoire le Grand, ils quittèrent beaucoup, parce qu'ils renoncèrent à tout ce qu'ils avaient, et même à la volonté d'acquérir et de posséder d'autre bien que JÉSUS-CHRIST (1). Eussent-ils été maîtres du monde entier, ils l'auraient abandonné du même cœur pour suivre celui qui était leur unique trésor. C'est ce qui inspira à saint Pierre la hardiesse de dire un jour au Sauveur : *Seigneur, voilà que nous avons abandonné toutes choses* (2). Il ne dit pas *tous nos biens*, mais *toutes choses*, pour marquer qu'ils étaient dépouillés de tout ce qu'ils avaient et de tout ce qu'ils pouvaient espérer ; c'est-à-dire, qu'ils avaient laissé père, mère, frères, parents, amis, femme, enfants, biens, quant à l'usage et à la propriété, eux-mêmes enfin, avec leur liberté et leur volonté, sans rien excepter, prêts à sacrifier, s'il le fallait, leur honneur et leur vie, afin de s'attacher entièrement à lui.

*Troisièmement.* Ce fut une obéissance d'exécution, d'exécution prompte, ponctuelle et pleine de joie. Ici, point de délai, point de répugnance, point de tristesse. Ils ont devant les yeux les objets qui leur sont les plus chers ; et ils ne balancent pas à les abandonner, je dis plus, à les fuir, comme on fuit à l'aspect du serpent. Ceux qui venaient de jeter en mer leurs filets ne prennent pas le temps de les en retirer (3) ; ceux qui rac-

1. Multum reliquit, qui sibi nihil retinuit ; qui, quantumlibet parum, totum deseruit... Multum ergo Petrus et Andreas dimisit, quando uterque etiam desideria habendi dereliquit. (S. GREG., Hom. V, in *Evang.*)

2. Ecce nos reliquimus omnia. (MATTH., XIX, 27.)

3. In medio opere illum jubentem audientes, non distulerunt, neque cunctati sunt... sed relictis omnibus secuti sunt. (S. JOAN. CHRYSOST., Homil. XIV, in *Matthæum.*)

commodent les leurs n'y font pas un nœud de plus ; celui qui avait ses livres de comptes ouverts devant lui et sa table couverte d'argent, laisse tout dans le même état, et suit JÉSUS avec une telle allégresse, qu'il l'invite en signe de réjouissance, lui et ses disciples, à un banquet auquel sont conviés plusieurs autres publicains (1). — O miracles inouïs de la toute-puissance de Dieu ! O changement de la droite du Très-Haut ! O Soleil de justice, *qui brûles les montagnes d'une triple flamme, et lances des rayons de feu dont la lumière éblouit les yeux* (2) ; accordez-moi une obéissance aveugle, fervente, diligente, semblable à celle de vos apôtres, qui sont les montagnes de votre Église par leur sainteté, afin que, soumis comme eux à vos ordres ici-bas, je mérite de régner un jour avec eux dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

V. — *Récompense de l'obéissance des apôtres.*

Je considérerai, en cinquième lieu, les faveurs insignes que le Fils de Dieu accorda aux disciples qu'il avait élus, pour récompenser leur obéissance.

*Premièrement.* Il les éleva à la plus haute des dignités qu'il ait créées dans son Église, c'est-à-dire à l'apostolat (3) ; il les établit ses légats, ses lieutenants, ses ambassadeurs, leur donnant un plein pouvoir de publier en son nom la loi de l'Évangile par toute la terre.

1. Et fecit ei convivium magnum Levi in domo sua : erat turba multa publicanorum, et aliorum qui cum illis erant discumbentes. (LUC., v, 29.)

2. Tripliciter sol exurens montes, radios igneos exsufflans, et refulgens radiis suis obcæcat oculos. (*Eclii.*, XLIII, 4. — *Ps.* LXXVI, 19.)

3. Vocavit discipulos suos, et elegit duodecim ex ipsis, quos et apostolos nominavit. (LUC., VI, 13.)

*Secondement.* Il les choisit, selon l'expression de saint Marc, *pour les avoir auprès de lui* (1), pour vivre avec eux dans une étroite familiarité, et leur manifester tous ses secrets. C'est ce qu'il leur déclara plus tard en termes exprès : *Désormais, je ne vous appellerai plus serviteurs, parce qu'un serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous donnerai le nom d'amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père* (2).

*Troisièmement.* Il leur communiqua des grâces supérieures à celles de tous les saints de l'ancienne et de la nouvelle loi : dons de sainteté et de sagesse, pouvoir d'opérer des miracles, avec les autres grâces extraordinaires que l'on nomme gratuites. Ce qui a fait dire à saint Paul qu'ils avaient reçu *les prémices de l'esprit* (3), et qu'ils étaient *la gloire de JÉSUS-CHRIST* (4).

*Quatrièmement.* En récompense de leur docilité à le suivre, et de leur générosité à tout abandonner pour son amour, il leur promit *qu'ils seraient assis avec lui sur des trônes au jour de la résurrection générale, et qu'ils jugeraient les douze tribus d'Israël* (5). Il leur rendit même *dès cette vie le centuple* de ce qu'ils avaient quitté (6). En effet, s'il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'ils renoncèrent d'une volonté efficace à toutes les richesses, à tous les honneurs, à tous les plaisirs

1. Et fecit ut essent duodecim cum illo. (MARC., III, 14.)

2. Jam non dicam vos servos : quia servus nescit quid faciat dominus ejus. Vos autem dixi amicos : quia omnia quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis. (JOAN., XV, 15.)

3. Sed et nos ipsi primitias Spiritus habentes. (Rom., VIII 15.)

4. Fratres nostri, apostoli ecclesiarum, gloria Christi. (II Cor., VIII, 23.)

5. Amen dico vobis, quod vos qui secuti estis me, in regeneratione, cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israël. (MATTH., XIX, 28.)

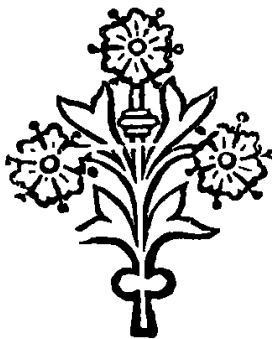
6. Centies tantum, nunc in tempore hoc. (MARC., X, 30.)

qu'ils pouvaient souhaiter ; il est également indubitable que le Sauveur leur donna en retour mille fois davantage, par la raison que les grâces et les consolations spirituelles dont il les remplit, l'emportaient infiniment sur tous les biens qu'ils avaient méprisés.

Efforçons-nous donc de vivre comme les apôtres. Notre divin Maître nous y exhorte en nous promettant à cette condition tout ce qu'il leur a promis, ainsi que nous le verrons en son lieu (1). — O mon Rédempteur, puisque vous récompensez avec tant de libéralité ceux qui écoutent votre voix, il est bien juste que je vous suive ici-bas, afin que je puisse parvenir à jouir avec vous de votre gloire. Ainsi soit-il.

---

1. Part. IV, Médit. XLVIII.



# MÉDITATION VII.

---

DE LA VOCATION DE TOUS LES HOMMES A SE RENONCER EUX-MÊMES, A PORTER LEUR CROIX ET A SUIVRE JÉSUS-CHRIST (1).

---

Le *Fils de Dieu*, dit saint Jean, est venu sur la terre pour détruire les œuvres du démon (2). Cette pensée de l'apôtre bien-aimé nous fournira le sujet de la méditation présente. On verra, d'un côté, comment l'ennemi mortel du genre humain appelle autour de lui la foule des méchants, et les excite à se révolter contre JÉSUS crucifié ; de l'autre, comment ce même JÉSUS invite tous les hommes à le suivre et à se ranger sous son étendard. Comparant ensuite ces deux appels l'un avec l'autre, on examinera auquel des deux il est juste et avantageux de se rendre. Cette méditation et la suivante seront très utiles aux personnes qui délibèrent sur le choix d'un état de vie, et désirent connaître celui qui est le plus convenable à leur salut.

---

## I. — *L'appel de Lucifer.*

*Premièrement.* Je me représenterai Lucifer, prince de ce monde(3), assis dans une chaire élevée, toute de feu et de fumée. Ses traits sont horribles, et son aspect épouvantable (4); il est environné d'une multitude d'esprits

---

1. Tunc JESUS dixit discipulis suis: Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam, et sequatur me. (MATTH., XVI, 24.)

2. In hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera diaboli. (JOAN., III, 8.)

3. Venit princeps mundi hujus. (JOAN., XIV, 30.)

4. S. IGNAT. in *libr. Exercit.* Hebdom. II, die 4.

infernaux, *les maîtres de ce siècle de ténèbres* (1); tous, d'un commun accord, forment le dessein impie de déclarer la guerre à JÉSUS-CHRIST, et de lever un étendard opposé à celui de la croix. Pour réussir dans leur sacrilège entreprise, ils inventent mille moyens de tromper les hommes, et de les engager dans les trois vices que saint Jean appelle *la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, et l'orgueil de la vie* (2). Ils les attaquent d'abord par la concupiscence de la chair, d'où procèdent la gourmandise et l'impureté; puis par la concupiscence des yeux, qui est mère de l'avarice et de l'ambition; et enfin par l'orgueil de la vie, passion furieuse de se voir au-dessus des autres, accompagnée d'une présomption extrême, et d'un attachement opiniâtre à son propre sens. Ce vice est nommé orgueil de la vie, parce qu'il est vivace, inquiet, d'une activité incessante, *croissant toujours* (3), et donnant naissance à tous les autres vices et péchés qui inondent la terre.

*Secondement.* Je me figurerai avec quelle rage les démons parcourent toutes les contrées de l'univers, sans en excepter un seul point, cherchant partout une proie à dévorer (4). Tantôt, comme des lions, ils attaquent les hommes à force ouverte et par de violentes persécutions; tantôt, comme des serpents, ils s'efforcent par des raisons apparentes et trompeuses de les séduire et de les attirer à leur service (5). Les ravages

1. Adversum mundi rectores tenebrarum harum. (*Ephes.*, VI, 12.)

2. Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. (I JOAN., II, 16.)

3. Superbia eorum qui te oderunt ascendit semper. (*Ps.* LXXIII, 23.)

4. Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret. (I PETR., V, 8.)

5. Diabolus ille biformis est. Leo est in impetu, draco in insidiis. Leo minetur, inimicus est; drago insidietur, inimicus est... Tentare non cessat... Quando nos securi? (S. AUGUST. *Enarrat. in Ps.* LXIX, n. 2.)



qu'ils exercent dans le monde entier ne peuvent se décrire, et le nombre des hommes qui se joignent à eux est comme infini (1). Les uns se laissent charmer par la volupté ; les autres sont pris à l'appât des honneurs et des richesses ; d'autres enfin tombent dans le piège de l'orgueil ; et tous ensemble s'enrôlent sous l'étendard de Satan. Voilà ceux que saint Paul appelle, *non sans pleurer amèrement, les ennemis de la croix de JÉSUS-CHRIST, qui n'ont d'autre Dieu que leur ventre, qui mettent leur gloire dans leur ignominie, dont la fin sera la perdition* (2). Pour moi, pénétré des sentiments du grand apôtre, je verserai des larmes de compassion sur ces âmes malheureuses qui suivent aveuglément le démon ; je me demanderai avec étonnement comment il se peut faire que tant d'insensés servent un maître dont ils ne peuvent attendre, pour récompense, que les supplices de l'enfer. Puis, réfléchissant sur ma vie passée, ou présente, je pleurerai à la pensée que je n'ai point échappé à cette commune fascination, et je supplierai Notre-Seigneur de m'en délivrer pour jamais.

## II. — *L'appel de JÉSUS-CHRIST.*

Je me représenterai ensuite JÉSUS-CHRIST notre Seigneur assis en un lieu humble ; son visage respire la bonté et la douceur ; il est environné *de ses disciples et d'une grande foule de peuple, et il dit à tous: Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même,*

---

1. Draco ille magnus, serpens antiquus, qui vocatur Diabolus et Satanas, qui seducit universum orbem. (*Apoc.*, XII, 9.)

2. Multi enim ambulat, quos sæpe dicebam vobis (nunc autem et flens dico), inimicos crucis Christi: quorum finis interitus ; quorum deus venter est ; et gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt. (*Philipp.*, 18-19.)

*qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive* (1).

*Premièrement.* Par ces paroles, JÉSUS exhorte tous les hommes à embrasser trois choses directement opposées à celles que le démon leur propose.

En premier lieu, il veut qu'ils renoncent à eux-mêmes, en mortifiant la triple concupiscence, avec les vices qu'elle traîne après elle ; c'est-à-dire, qu'ils répriment l'amour des plaisirs sensuels, le désir des richesses, la passion de l'honneur et l'orgueil de l'esprit ; qu'ils aient une entière abnégation de leur jugement et de leur volonté propre, sans jamais présumer d'eux-mêmes, ni souhaiter d'être élevés au-dessus des autres.

En second lieu, il les encourage à porter leur croix, à prendre sur eux ce qu'il y a de plus contraire aux trois convoitises du monde, c'est-à-dire à s'exposer de bon cœur à toutes sortes de travaux, de souffrances, de privations, d'humiliations et de mépris ; car la croix spirituelle de JÉSUS-CHRIST, comme sa croix matérielle, se compose de trois pièces, qui sont la pauvreté, le mépris et la douleur ; et chacune de ces pièces renferme eile-même beaucoup d'autres sortes de peines. Cette croix, il faut la porter *tous les jours*, en recevant chaque jour ce qu'elle procure de souffrances, avec un courage qui se soutienne jusqu'à la mort.

En troisième lieu, JÉSUS commande aux hommes de le suivre, en imitant ses vertus, en pratiquant à son exemple une abnégation parfaite d'eux-mêmes, et en portant la croix qui leur est échue en partage. Car il ne faut pas espérer de trouver place parmi ses disciples, ni d'être admis dans sa compagnie, si l'on n'est résolu

1. Et convocata turba cum discipulis suis .. dicebat ad omnes... tollat crucem suam quotidie. (MARC., VIII, 34. — LUC., IX, 23.)

de se ranger sous son étendard, qui est celui de la croix : *Quiconque, dit-il, ne se charge pas de sa croix, et ne me suit pas, est indigne de moi et ne peut être mon disciple* (1).

*Secondement.* Je considérerai combien est fondé en raison l'appel de JÉSUS-CHRIST. Car, s'il est vrai que je sois pécheur, et enclin au vice dès ma naissance, n'est-il pas juste que je me renonce moi-même, et que je travaille à mortifier mes mauvaises inclinations, pour me délivrer des maux qui en sont la suite ? Si les délices, les richesses, les honneurs, les dignités mondaines sont des amorces du péché ; n'est-il pas raisonnable que j'en détache tout à fait mon cœur, pour me préserver du malheur d'offenser Dieu ? S'il m'est impossible de me soustraire en cette vie mortelle aux travaux, aux fatigues, aux tribulations, à la douleur ; quoi de plus sage que de faire de nécessité vertu, d'accepter ma croix de bon cœur, et de mériter, en la portant avec courage, un bonheur qui n'aura point de fin ? Enfin, si JÉSUS-CHRIST est venu du ciel sur la terre pour trouver la croix, pour embrasser la pauvreté, les souffrances et les opprobres ; croirai-je trop faire en suivant l'exemple de mon capitaine, de mon roi, de mon Dieu ? — O glorieux conquérant des âmes, puisque vous me commandez de renoncer à moi-même, venez m'aider à me combattre moi-même ; car pour me vaincre, j'ai besoin d'un aide qui soit plus fort que moi. Vous voulez encore que je porte ma croix *tous les jours*, fortifiez-moi donc chaque jour par votre grâce, de peur que je ne tombe sous le poids d'un si pesant fardeau.

1. Et qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus... non est me dignus. (LUC., XIV, 27. — MATTH., X, 38.)

III. — *Motifs de se rendre à l'appel de JÉSUS-CHRIST.*

*Premièrement.* Je réfléchirai sur les trois puissantes raisons apportées par Notre-Seigneur pour nous persuader de répondre à son appel.

Voici la première : *Celui qui voudra sauver sa vie, la perdra ; et celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi, la sauvera* (1). (C'est-à-dire : Votre salut et votre bonheur éternel dépendent du soin que vous aurez de renoncer à vous-mêmes, de porter votre croix et de me suivre, jusqu'à sacrifier pour cela, s'il est nécessaire, votre propre vie, comme j'ai sacrifié la mienne. Si vous la donnez de cette sorte, ne croyez pas qu'elle soit perdue ; car je la changerai en une autre infiniment meilleure, et éternelle. Je puis me figurer de même que JÉSUS-CHRIST me dit : Si vous perdez à cause de moi vos richesses, votre honneur, vos plaisirs, vos amis, vos biens temporels, vous les retrouverez plus tard ; et au contraire, si vous voulez acquérir ou conserver quelques-uns de ces avantages contre ma volonté, vous les perdrez, et de plus vous perdrez votre âme pour toujours.

La seconde raison est comprise dans ces paroles : *Que sert à l'homme de gagner tout l'univers, et de perdre son âme ? S'il vient à la perdre, que donnera-t-il pour la racheter* (2) ? Le Sauveur semble dire : Si, au lieu de vous montrer dociles à mon appel, vous écoutez les suggestions perfides de Satan, vous êtes perdus

1. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam : qui autem perdiderit animam suam propter me, inveniet eam. (MATTH., XVI, 25.)

2. Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur ? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua ? (MATTH., XVI, 26.)

sans retour ; et alors de quoi vous serviront vos plaisirs, vos richesses, vos grandeurs ? Demandez-le aux réprouvés qui brûlent dans les enfers ; ils vous répondront du milieu des flammes : Malheur à nous ! *Quel fruit avons-nous retiré de notre orgueil ? Quel avantage nous a procuré la vaine ostentation de nos richesses ?* Que sont devenus pour nous les plaisirs, les honneurs, les dignités et tous les biens de la terre ? *Ils se sont évanouis comme l'ombre ;* et il ne nous reste plus, pour juste châtement de nos crimes, qu'une éternité de tourments (1).

La troisième raison est à la fois une menace et une promesse. *Le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père, avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres* (2). Par ces paroles, JÉSUS semble dire : Environné de mes anges, précédé de mon étendard, je viendrai un jour juger le monde. Ceux qui auront refusé de porter ma croix avec moi, je les condamnerai au feu éternel, où ils brûleront dans la compagnie des démons dont ils auront suivi la bannière : quant à ceux qui auront écouté mon appel et embrassé ma croix, je les introduirai à ma suite dans la gloire de mon Père.

*Secondement.* Après avoir médité sérieusement ces trois raisons, je comparerai l'appel de l'ennemi des hommes avec l'appel du Sauveur du genre humain ; la fin désastreuse de ceux qui suivent le premier, avec la fin heureuse de ceux qui écoutent le second. Puis, persuadé qu'il est impossible, selon la parole du Rédempteur, de servir à la fois deux maîtres, Dieu et

---

1. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? Transierunt omnia illa tanquam umbra. (*Sap.*, v, 8-9.)

2. Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis : et tunc reddet unicuique secundum opera ejus. (*MATTH.*, XVI, 27.)

l'argent, JÉSUS-CHRIST et le monde ; impossible de combattre en même temps sous deux capitaines qui se font une guerre implacable ; je fermerai les oreilles aux suggestions du tentateur, et je les ouvrirai à la voix de mon chef légitime, qui m'exhorte à me renoncer moi-même, à porter ma croix et à le suivre. Pour me déterminer plus efficacement à exécuter cette résolution, je me demanderai lequel des deux maîtres je voudrais avoir suivi quand je serai sur le point de rendre le dernier soupir, et de paraître, pour y être jugé, au tribunal de JÉSUS-CHRIST ; ce que je voudrais en ce moment suprême avoir choisi, les richesses ou la pauvreté, les honneurs ou les mépris, la jouissance ou la souffrance, l'accomplissement de ma volonté propre ou l'abnégation de moi-même ; et le choix que je désirerais alors avoir fait, je le ferai dès maintenant.

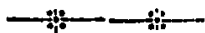
*Troisièmement.* A la pensée de la mort et du jugement, bien capable assurément de nous éclairer et de nous aider à faire un bon choix, ajoutons encore une réflexion. Le démon, il est vrai, nous promet des plaisirs, des richesses, des honneurs, le repos et la liberté ; mais nous donne-t-il ce qu'il nous promet ? Les douceurs dont il flatte notre espérance sont mêlées de tant d'amertumes, qu'elles sont en réalité un supplice, et que les damnés eux-mêmes *confessent en enfer qu'ils ont marché par des chemins difficiles, qu'ils se sont lassés dans la voie de l'iniquité* (1). Le Fils de Dieu, au contraire, ne nous parle que de croix et d'abnégation de nous-mêmes ; mais ces croix nous sont préparées par la main d'un père ; elles sont proportionnées à nos

1. Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus. (*Sap.*, v, 7.)

forces, et accompagnées de tant de douceurs et de consolations célestes, qu'elles deviennent, on peut le dire, suaves et agréables : en sorte que ceux-là mêmes qui ont suivi longtemps le parti du démon, éprouvent un bonheur inexprimable lorsqu'ils reviennent au service de JÉSUS-CHRIST. C'est pourquoi ce maître si bon adresse à tous les hommes ces encourageantes paroles : *Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et fatigués, et je vous soulagerai. Prenez mon joug sur vous ; apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes : car mon joug est doux, et mon fardeau est léger* (1). C'est-à-dire : Quoique mon joug soit abnégation, il est doux ; quoique mon fardeau soit une croix, il est léger : pourvu toutefois que vous soyez doux et humbles comme moi ; car je donne ma grâce aux humbles, et ma grâce a la vertu de rendre doux et léger ce qui est de soi amer et pesant. — O Maître plein de douceur, qui avez porté sur vos épaules et ma croix et celle de tous les hommes ; accordez-moi d'être docile à votre appel et d'embrasser de grand cœur les travaux de la croix, laissant à votre providence le soin de me les rendre supportables ; inspirez-moi de choisir dès à présent ce que je voudrais avoir choisi au moment de la mort, afin que, à l'heure où vous me jugerez, je reçoive de votre main la couronne de gloire. Ainsi soit-il.

---

1. Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. (MATTH., XI, 28-30.)



## MÉDITATION VIII.

---

DE LA SOUMISSION INTÉRIEURE AVEC LAQUELLE NOUS DEVONS ÉCOUTER LA VOIX DU SAUVEUR, ET RENONCER A TOUTES CHOSSES POUR ÊTRE AU NOMBRE DE SES DISCIPLES.

---

C'est une vérité certaine que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ne cesse jamais d'appeler les hommes à le suivre. Il sera donc utile d'étudier, dans la méditation présente, en quelle disposition nous devons nous établir pour que son invitation trouve entrée dans notre cœur, et que, par notre docilité à y répondre, nous obtenions la vie éternelle. Cette disposition, Notre-Seigneur nous la déclare lui-même dans ces paroles mémorables rapportées par saint Luc : *Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple* (1). Ce n'est pas qu'il oblige tous les hommes à quitter réellement tous leurs biens ; mais il exige qu'ils y renoncent de cœur, qu'ils n'y soient pas attachés d'une manière désordonnée, et qu'ils soient prêts à les quitter en effet, si ces biens sont un obstacle à leur salut, ou si, par une vocation spéciale, il leur inspire de s'en défaire, parce que, dans ce cas, l'abandon effectif est pour eux la voie la plus convenable et la plus sûre pour arriver à leur dernière fin. Or, quand il dit qu'il faut renoncer à *tout*, il comprend dans ce seul mot la fortune, les honneurs, les emplois et les dignités ; le père, la mère, les frères, les enfants, les amis, et en gé-

---

1. Sic ergo omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus. (LUC., XIV, 33.)



néral, toutes les personnes et toutes les choses de la terre, qui pourraient nous empêcher de le suivre et d'être ses disciples. Cela supposé, nous distinguerons, dans cette méditation, plusieurs classes de personnes qui désirent se sauver, et voudraient, pour y réussir, se disposer à suivre JÉSUS-CHRIST ; nous examinerons laquelle de ces classes prend les véritables moyens, afin de les prendre nous-mêmes (1).

---

I. — *Classe de ceux qui ne veulent pas efficacement.*

Cette première classe se compose de ceux qui désirent se sauver, mais sans employer les moyens nécessaires à cet effet, à cause de la grande difficulté qu'ils y trouvent. Ils voudraient bien suivre JÉSUS-CHRIST, mais non renoncer à toutes choses ; ou s'ils désirent renoncer à tout et se défaire de toute affection déréglée aux biens qu'ils possèdent, ils ne peuvent se résoudre à en venir à l'exécution. Ils ressemblent à un malade qui souhaite de recouvrer la santé, mais qui, à cause de sa répugnance pour tout ce qui est amer ou douloureux, ne veut entendre parler ni de remèdes ni d'opérations, encore que le médecin les juge nécessaires. Ces chrétiens sont dans une disposition entièrement contraire à celle où ils devraient être pour répondre à l'appel de JÉSUS-CHRIST, et au commandement qu'il leur fait de quitter toutes choses. Aussi n'obtiendront-ils jamais ni la santé de l'âme, ni la vie éternelle, parce que les désirs ne peuvent sauver l'homme sans les œuvres. Disons-le : bien qu'ils paraissent vouloir se sauver, leur volonté n'est pas sérieuse. *Le paresseux,*

c'est l'Esprit-Saint qui parle, *vent et ne vent pas* (1). Il veut la fin, et il ne veut pas les moyens; il veut arriver au ciel où est JÉSUS-CHRIST, et il ne veut pas marcher à la suite de JÉSUS-CHRIST; il aime la vertu parce qu'elle est avantageuse, il ne l'aime pas parce qu'elle est difficile, et il l'abandonne.

Je ferai ici un retour sur moi-même, et j'examinerai si je ne suis pas dans la même illusion que l'âme paresseuse au sujet de l'acquisition des vertus. Je me dis souvent que je veux dompter mon orgueil et devenir humble; mais je ne veux ni m'humilier moi-même, ni souffrir que d'autres m'humilient. Je témoigne quelque désir d'être patient et de réprimer ma colère; mais je ne puis rien supporter. Ainsi demeuré-je toujours orgueilleux et impatient, parce que la mortification des passions est un moyen nécessaire pour vaincre les vices, comme l'exercice des œuvres vertueuses est absolument indispensable pour acquérir les vertus.

## II. — *Classe de ceux qui ne veulent pas parfaitement.*

Ceux qui forment cette seconde classe ont, comme les précédents, le désir de sauver leur âme, et prennent de plus des mesures pour assurer leur salut; mais ils ne consentent à employer que des moyens de leur choix, sans avoir égard à la volonté de Dieu. Ainsi, ils veulent suivre JÉSUS-CHRIST et se défaire de l'affection désordonnée qu'ils ont pour leurs biens, à la condition toutefois qu'ils ne seront pas obligés de s'en dépouiller. Ils n'ignorent pas que ces biens sont pour eux une occasion de péché; ils sentent même

1. Vult, et non vult piger. (*Prov.*, XIII, 4.)

intérieurement que Dieu leur en demande le sacrifice ; cependant ils résistent à l'inspiration céleste, et ils s'attristent comme ce jeune homme à qui JÉSUS-CHRIST disait : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-en le prix aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; puis venez, et suivez-moi* (1). Ces hommes ressemblent à des malades qui veulent guérir et ne refusent pas tous les remèdes ; mais ils rejettent ceux que le médecin ordonne, et lui en proposent d'autres qui leur plaisent davantage, l'obligeant en quelque sorte à les approuver. Au lieu de conformer leur volonté à celle de Dieu, ils s'efforcent d'attirer la volonté de Dieu à la leur. Ils sont dans une disposition directement opposée à l'invitation que le Seigneur leur fait de renoncer à tout, et courent risque de se perdre éternellement : car qui sait si Dieu ne voit pas que l'abandon effectif des biens qu'ils possèdent, est l'unique remède à leurs affections dérégées et aux péchés nombreux qui en découlent ? En général, je dois croire que les remèdes les plus efficaces pour guérir mes maladies spirituelles, ne sont pas ceux que je choisis en aveugle, mais ceux que Dieu, vrai médecin des âmes, m'offre de sa main. C'est ce que prouve d'une manière frappante l'histoire de Naaman le lépreux. Il désirait vivement sa guérison, mais il refusait *de se baigner sept fois dans les eaux du Jourdain*, comme Élisée le lui ordonnait (2). Il y avait, à son avis, un

---

1. Ait illi JESUS: Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo: et veni, sequere me. (MATTH., XIX, 21.)

2. Vade, et lavare septies in Jordane, et recipiet sanitatem caro tua atque mundaberis. (IV Reg., v, 10.)

moyen plus facile et plus simple ; le serviteur de Dieu n'avait qu'à *le toucher en invoquant sur lui le nom du Seigneur* (1). Et cependant, il serait demeuré lépreux toute sa vie, s'il ne se fût enfin rendu à la volonté du prophète : car Dieu avait résolu de le guérir par un moyen plus convenable que celui qu'il s'était imaginé lui-même.

Ici encore, j'entrerai dans le détail de quelques-unes de mes actions ordinaires, afin de constater si cette illusion n'est point la mienne. Je m'approche, par exemple, du tribunal de la pénitence, mon directeur me donne de sages avis pour la guérison de mon âme ; n'est-ce pas m'aveugler moi-même de les mépriser pour me conduire selon mon caprice ? Si je suis religieux, n'est-ce pas m'abuser moi-même de penser atteindre à la perfection de mon état par les moyens que mon jugement propre me suggère, et que je tâche de faire approuver par mes supérieurs, plutôt que de soumettre ma volonté à la leur, et d'exécuter ce qu'ils me commandent ? N'ai-je pas à craindre que JÉSUS-CHRIST ne me dise comme à saint Pierre dans une pareille circonstance : *Retirez-vous de moi, Satan* (2) ; car c'est à vous de faire ma volonté, et non à moi de faire la vôtre ? Ce n'est pas le maître qui doit écouter son disciple ; c'est le disciple qui doit écouter son maître. A qui appartient-il de commander ? à l'inférieur ou au supérieur ? — O Maître souverain, qui êtes la voie, la vérité et la vie, ne permettez pas que je choisisse une autre

1. Putabam quod egrederetur ad me, et stans invocaret nomen Domini Dei sui, et tangeret manu sua locum lepræ, et curaret me. (*IV Reg.*, V, 11.)

2. Vade post me, Satana. (*MATTH.*, XVI, 23.)

voie que la vôtre, ni que je cherche une autre vérité que la vôtre, ni que je vive d'une autre vie que la vôtre ; attirez-moi après vous, et faites que je vous suive, vous qui êtes descendu des cieux pour accomplir non votre volonté propre, mais celle de votre Père céleste, sans dévier jamais du chemin qu'il vous avait tracé.

### III. — *Classe de ceux qui veulent parfaitement.*

Cette troisième classe est à la fois plus parfaite et plus heureuse que les deux premières. Les hommes qui la composent désirent sincèrement assurer leur salut, triompher de leurs affections déréglées, et tendre à la perfection par les moyens qu'il plaira à Dieu de leur faire connaître. Ils n'ont d'autre volonté que celle de leur Créateur et Seigneur ; ils se tiennent dans une indifférence entière, ou pour abandonner ou pour conserver leurs biens, selon que le demanderont la gloire de Dieu et le salut de leur âme. Ils ressemblent aux malades qui, pour obtenir plus sûrement leur guérison, se remettent pleinement entre les mains du médecin, résolus d'accepter tous les remèdes qu'il jugera les plus utiles au recouvrement de leur santé. C'est là une disposition admirable pour entendre la voix du Seigneur qui nous appelle, et pour recevoir ses lumières et ses inspirations avec un abandon total à sa conduite, et avec une confiance sans limites en sa bonté. *C'est moi*, dit-il à chacun de nous par Isaïe, *qui t'enseigne ce qui est bon, et qui te dirige dans la voie où tu marches.* Il nous y dirige en effet, et par lui-même et par ses ministres ; et ceux qui se laissent gouverner par sa main paternelle, qui profitent de tous les moyens

de perfection qu'il leur présente, verront s'accomplir en eux cette promesse du même prophète : *O Israël, si tu es attentif à mes préceptes, ta paix sera comme un fleuve, et ta justice comme les profondeurs de la mer* (1) ; ils seront délivrés de tous les dangers, et ils arriveront heureusement au port du salut. Car c'est une vérité incontestable que la divine Providence appelle chaque homme en particulier à l'état qui lui est le plus convenable, comme on le verra dans la suite (2).

Ce qu'il m'importe de faire en ce moment, c'est de comparer entre elles ces trois classes d'hommes, dont je viens d'étudier les dispositions, de reconnaître la funeste illusion des premiers et des seconds, et de me déterminer à choisir le seul parti sage, qui est celui des derniers. Je me mettrai donc en la présence de Dieu, et je lui dirai avec les sentiments de Paul nouvellement converti : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* (3) ? Voici votre serviteur devant vous ; il n'a d'autre désir que de vous suivre et de vous servir ; mais le dérèglement de mes affections m'a réduit à une extrême faiblesse ; je me remets entre vos mains, disposez de moi selon votre volonté. Je suis prêt à l'accomplir en toutes choses ; faites-moi connaître les moyens que je dois prendre pour assurer le salut de mon âme, je ne balancerai point à les embrasser avec le secours de votre grâce, soit que vous vouliez que je conserve mes biens, soit que vous m'ordonniez de les quitter pour votre amour.

1. Ego Dominus Deus tuus, docens te utilia, gubernans te in via qua ambulas. Utinam attendisses mandata mea: facta fuisset sicut flumen pax tua, et justitia tua sicut gurgites maris. (Is., XLVIII, 17-18.)

2. Partie VI, Méditation XLVII.

3. Domine, quid me vis facere? (Act., IX, 6.)

IV. — *Classe de ceux qui veulent héroïquement.*

Enfin, il est des hommes dont les dispositions sont encore plus relevées. Dans la seule vue d'imiter plus parfaitement JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, ils désirent autant qu'il dépend d'eux, être pauvres, méprisés, affligés, comme il l'a été lui-même, plutôt que d'être riches, honorés, consolés, comme l'ont été plusieurs saints (1). Telle est la pente de leur volonté. S'ils se tiennent dans l'indifférence touchant la conservation ou l'abandon de leurs biens, selon qu'il plaira à Dieu d'en ordonner, c'est qu'ils savent que sa Majesté ne fait pas à tous la grâce de les appeler à faire profession de pauvreté actuelle et volontaire dans la vie religieuse, ni à supporter des travaux et des opprobres pour son amour (2). Je m'efforcerai d'entrer dans une disposition si désirable, à l'exemple du grand Apôtre, qui s'écriait : *A Dieu ne plaise que je me glorifie, si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, par qui le monde est mort et crucifié pour moi, comme je suis mort et crucifié pour le monde* (3). Paroles qui signifient : Je méprise et j'abhorre le monde, et le monde me méprise et m'abhorre ; je ne suis à ses yeux qu'un crucifié, un maudit, un infâme. — Daignez, Seigneur JÉSUS, mettre vous-même ces sentiments héroïques dans mon âme, afin que je mérite d'être appelé, par votre miséricorde, à faire et à souffrir de grandes choses pour votre gloire. Ainsi soit-il.

---

1. S. IGNAT. *in libr. Exercit. Hebdomad. II, de tertio humilitatis gradu.*

2. Vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis ; sed ut etiam pro illo patiamini. (*Philipp.*, I, 29.)

3. Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri JESU CHRISTI : per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. (*Galat.*, VI, 14.)

# MÉDITATION IX.

---

DU PREMIER MIRACLE DE JÉSUS-CHRIST, QUI CHANGEA L'EAU EN VIN, AUX NOCES DE CANA, EN GALILÉE (1).

---

## I. — *Bonté et charité de JÉSUS et de Marie.*

*Il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de JÉSUS y était. JÉSUS fut aussi invité avec ses disciples ; et le vin étant venu à manquer, la mère de JÉSUS lui dit : Ils n'ont plus de vin (2).*

*Premièrement.* J'admirerai la condescendance et la charité du Fils de Dieu, qui voulut bien se trouver à ce festin pour avoir l'occasion d'obliger ceux qui l'invitaient, et d'instruire ses disciples. Je considérerai encore la pureté d'âme, la modestie et la gravité qu'il conservait à table au milieu de ces démonstrations de joie, nous enseignant ainsi que l'homme spirituel ne permet jamais à son cœur de se livrer tout entier aux réjouissances extérieures, et qu'en lui doit se vérifier cette parole de David : *Que les justes, dans leurs festins, se réjouissent devant le Seigneur (3).* La pensée de Dieu est un frein qui les empêche de rien faire qui soit indigne de la sainteté dont ils font profession, et de la présence de celui qui les regarde.

*Secondement.* Je considérerai la tendre compassion et la sollicitude que la Vierge témoigna aux nou-

---

1. S. THOM. Part. 3, quæst. 43, art. 3.

2. Et die tertia nuptiæ sunt in Cana Galilææ: et erat mater JESU ibi. Vocatus est autem et JESUS, et discipuli ejus ad nuptias. Et deficiente vino, dicit mater JESU ad eum: Vinum non habent. (JOAN., II, 1-3.)

3. Et justi epulentur, et exultent in conspectu Dei. (Ps. LXVII, 4.)



veaux époux. Voyant qu'ils manquaient de vin, elle résolut de leur épargner la honte que cet accident imprévu allait leur causer. De son propre mouvement, sans attendre que personne le lui demandât, elle s'adressa à son divin Fils, et par un sentiment de reconnaissance pour ceux qui l'avaient invitée, elle le pria de leur venir en aide dans le besoin où ils se trouvaient. Ce que Notre-Dame fit alors, elle le fait encore tous les jours pour ses serviteurs, dont elle ne peut connaître les misères qu'elle n'en soit émue de compassion, quoique souvent ils oublient ou négligent d'implorer sa miséricorde. Car, selon la pensée de saint Augustin, autant elle est élevée en mérite au-dessus des autres saints, autant elle les surpasse en amour et en bonté pour les hommes. — O Vierge incomparable, comment puis-je vous servir avec si peu de zèle, quand vous montrez tant d'empressement à me secourir ? Si vous ne manquez jamais de récompenser les plus légers services, n'est-il pas juste que je vous rende grâces de tous les bienfaits dont vous me comblez, dans l'espérance où je suis que vous ne cesserez jamais de m'en accorder de plus signalés encore ?

*Troisièmement.* Je remarquerai avec quelle confiance affectueuse, mais soumise, Marie dit à JÉSUS ces paroles : *Ils n'ont point de vin.* Elle connaît le cœur de son Fils, une exposition simple de la nécessité présente suffira pour qu'il y subviennne, aussitôt qu'il le jugera convenable : il ne manque pour cela ni de puissance, ni de bonté. — O Vierge pleine de miséricorde, vous voyez combien la dévotion et la charité, qui sont comparées dans l'Écriture à un vin géné-

reux et délicieux, me sont nécessaires. Puis donc que vous avez pitié de ceux qui n'ont point de ce vin matériel qui soutient les corps, ne plaindrez-vous pas davantage ceux qui réclament le vin spirituel qui fortifie les âmes ? Vous êtes venue au secours des époux de Cana ; dites en ma faveur à votre Fils béni : Mon Fils, voilà que mon serviteur manque du vin de l'amour céleste ; donnez-le-lui en abondance, afin qu'il vous serve avec ferveur.

A l'imitation de la très sainte Vierge, je m'exercerai à cette manière de prier. Elle consiste à représenter à Dieu mes besoins avec confiance, résignation et amour, espérant fermement de sa libéralité et de sa miséricorde qu'il enrichira ma pauvreté au moment le plus opportun. Je puis remplacer le mot *vin* par d'autres mots, et dire à Notre-Seigneur : Mon Dieu, je n'ai point de ferveur ; mon Sauveur, je n'ai ni humilité, ni patience, ni obéissance ; voyez mon indigence, et qu'elle excite votre compassion. — On exposera plus au long cette sorte de prière dans la Méditation quarante et unième de cette Partie, sur la résurrection de Lazare.

## II. — *Réponse de JÉSUS à sa Mère.*

JÉSUS répondit : *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? mon heure n'est pas encore venue* (1). J'examinerai les raisons mystérieuses de cette réponse si sèche et en apparence bien sévère. On peut en assigner trois principales.

*Premièrement.* Le Sauveur du monde voulait déclarer qu'il était non seulement homme, mais Dieu ;

1. Et dicit ei JÉSUS : Quid mihi et tibi est, mulier ? nondum venit hora mea. (JOAN., II, 4.)

et que, puisqu'il n'appartenait qu'à lui d'opérer l'œuvre miraculeuse qu'on lui demandait, il prétendait aussi la faire de la manière et à l'heure marquées par sa Providence, sans qu'aucune considération tirée de la chair et du sang pût y rien changer. Par cette conduite, notre divin Maître nous avertit de ne pas nous affliger à l'excès des accidents fâcheux qui nous surviennent, et de ne point murmurer contre Dieu lorsqu'il tarde à nous secourir. C'est un désordre intolérable de vouloir lui prescrire un temps pour venir à nous, et de ne pas attendre patiemment celui qu'il a déterminé pour nous visiter ; c'est tomber dans la faute que Judith reprocha avec tant de force aux habitants de Béthulie. *Qui êtes-vous, dit-elle, pour tenter le Seigneur, et fixer un temps à sa miséricorde* (1) ? N'omettons rien de ce qui est en notre pouvoir, puis reposons-nous de tout le reste sur la Providence, et espérons qu'elle viendra à notre secours à son heure : cette heure sera toujours pour nous la meilleure et la plus convenable. — O mon aimable Sauveur, qui avez réglé le temps de mes souffrances et le temps de vos miracles, suivez en tout le plan de votre divine sagesse ; ma volonté est la vôtre ; je vous obéirai toujours, et jamais je ne me départirai en un seul point de la soumission que je vous dois.

*Secondement.* JÉSUS-CHRIST voulait nous montrer combien il était dégagé de cet amour purement humain que les hommes ont d'ordinaire pour leurs parents. Ses paroles furent toujours en ce point con-

---

1. Et qui estis vos, qui tentatis Dominum ? ... Posuistis vos tempus miserationis Domini, et in arbitrium vestrum diem constituistis ei. (JUDITH, VIII, 11-13.)

formes aux affections de son cœur. En effet, nous ne lisons nulle part qu'il ait donné à la très sainte Vierge le nom de mère, qui est un nom plein de tendresse ; tandis que l'Écriture nous dit en propres termes qu'il l'appela *femme*, comme il le fit en cette circonstance et sur le Calvaire, lorsqu'il la recommanda à son disciple bien-aimé (1). Dans une autre occasion, l'un de ceux qui écoutaient sa prédication lui ayant dit : *Voilà votre mère et vos frères qui sont dehors et vous cherchent, il lui répondit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? Puis étendant la main vers ses disciples, il dit : Voici ma mère et mes frères. Car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, est mon frère, ma sœur et ma mère* (2). J'apprendrai de là à me détacher entièrement des créatures, et à ne pas même prononcer les noms de mère ou de frère, s'ils agissent d'une manière trop naturelle sur mon cœur. Ce que je dois désirer au-dessus de tout, c'est d'accomplir la volonté de Dieu dans toute l'acceptation de ces paroles de Moïse : *Celui qui dit à son père et à sa mère : Je ne vous connais pas ; et à ses frères : Je ne sais qui vous êtes, et méconnaît ses propres enfants ; celui-là, Seigneur, garde vos commandements, et observe votre sainte loi* (3).

*Troisièmement.* JÉSUS répondit de la sorte pour éprouver sa sainte Mère et lui fournir l'occasion de

1. Dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus. (JOAN., XIX, 26.)

2. Dixit autem ei quidam : Ecce mater tua et fratres tui foris stant, querentes te. At ipse respondens dicenti sibi, ait : quæ est mater mea, et qui sunt fratres mei ? Et extendens manum in discipulos, dixit : Ecce mater mea, et fratres mei. Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei qui in cœlis est, ipse meus frater, et soror, et mater est. (MATTH., XII, 47, 50.)

3. Qui dicit patri suo et matri suæ : Nescio vos ; et fratribus suis : Ignoro vos ; et nescierunt filios suos. Hi custodierunt eloquium tuum, et pactum tuum servaverunt. (*Deut.*, XXXIII, 9.)

pratiquer héroïquement plusieurs vertus ; en particulier, la patience, l'humilité et la confiance en Dieu. Nous voyons, en effet, qu'une réponse si peu attendue ne la troubla pas, et ne tira de sa bouche aucune plainte. Elle ne s'en offensa point, et, ce qui est plus surprenant, elle ne perdit pas l'espérance d'être exaucée, comme le prouve l'ordre qu'elle donna immédiatement aux serviteurs. Cet exemple de la Mère du Sauveur est pour moi une admirable leçon de patience et de confiance en Dieu, lors même qu'il semble ne pas écouter mes prières, ou qu'il diffère de les exaucer. Je me rappellerai le même exemple quand on me parlera avec hauteur et avec fierté. Je dois dans ces rencontres me ressouvenir de ces paroles d'Isaïe : *Votre force, au temps de l'épreuve, sera dans le silence et dans l'espérance* (1). Taisons-nous, et espérons au Seigneur : ce sont là deux puissants moyens pour obtenir de Dieu tout ce que nous pouvons attendre de sa bonté.

### III. — *Ordre donné par Marie aux serviteurs.*

*La Vierge dit ensuite à ceux qui servaient : Faites tout ce qu'il vous dira* (2). Je remarquerai dans ces paroles quatre choses : quelle vertu la Mère de Dieu exerça en cette occasion, combien était sage le conseil qu'elle donna, pour quel motif et en quels termes elle le donna.

*Premièrement.* Elle fit preuve d'une confiance héroïque ; car, supposé que son Fils lui eût répondu en termes exprès : Oui, ma Mère, je ferai ce que vous me demandez, aurait-elle pu parler avec plus d'assu-

---

1. In silentio et in spe erit fortitudo vestra. (IS., XXX, 15.)

2. Dicit mater ejus ministris : Quodcumque dixerit vobis, facite. (JOAN., II, 5.)

rance qu'elle ne le fit après avoir essuyé une sorte de refus ?

*Secondement.* Elle montra qu'elle connaissait parfaitement la pensée et le cœur de son divin Fils. D'un côté, elle savait que, comme Dieu, il pouvait créer le vin qui était nécessaire, ou multiplier celui qui restait, et cela sans dire un seul mot aux serviteurs ; mais, d'un autre côté, elle comprenait que JÉSUS voulait exiger d'eux quelque chose. Car telle est la conduite de Dieu à l'égard des hommes : il ne les tire pas ordinairement de leur misère, sans qu'ils y contribuent selon leur pouvoir ; il veut qu'ils s'aident eux-mêmes, afin de se rendre, par leur obéissance et leurs propres efforts, dignes de son assistance.

*Troisièmement.* Marie, en donnant à ceux qui servaient aux noces de Cana un conseil si prudent, se proposait de nous apprendre que le moyen le plus efficace pour obtenir de Dieu ce que nous lui demandons, c'est de joindre à la confiance en sa bonté une soumission entière à ses ordres. *Le Seigneur*, dit David, *accomplit la volonté de ceux qui le craignent* (1) ; et saint Jean nous assure que, *si notre cœur ne nous reproche rien, nous pouvons espérer que Dieu nous accordera toutes nos demandes, parce que nous observons ses commandements, et que nous faisons ce qui lui est agréable* (2). Le Sauveur lui-même ne disait-il pas à ses apôtres : *Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez tout ce que vous*

1. Voluntatem timentium se faciet. (Ps. CXLIV, 19.)

2. Si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum : et quidquid petierimus, accipiemus ab eo ; quoniam mandata ejus custodimus, et ea quæ sunt placita coram eo, facimus. (I JOAN., III, 21-22.)

voudrez, et je vous l'accorderai (1). C'est donc une maxime générale que, plus nous serons soumis à Dieu et à ceux qui tiennent sa place auprès de nous, plus il montrera d'empressement à combler nos vœux (2). Par conséquent, ô mon âme, obéis fidèlement à ton Seigneur, si tu veux qu'il soit prompt à te secourir ; car il exauce plus vite une seule prière d'un cœur soumis, que dix mille d'un cœur rebelle à ses volontés (3).

*Quatrièmement.* Je considérerai enfin combien la Vierge aimait le silence, et avec quel soin elle évitait toute parole superflue. Quoi de plus concis et de plus mesuré que ce qu'elle dit en la circonstance présente à son Fils et aux serviteurs ? Je méditerai surtout, et je graverai profondément dans mon cœur cette recommandation de la plus sage et de la meilleure des mères : *Faites exactement tout ce qu'il vous dira.* Oui, je m'efforcerai d'accomplir tout ce que me dira JÉSUS, sans en rien omettre, quand il me commanderait des choses difficiles, des choses qui me paraîtraient peu importantes ou hors de propos, soit qu'il me parle lui-même par ses inspirations secrètes, soit qu'il me déclare ses volontés par le ministère de mes supérieurs. — O Vierge sainte, parfait modèle de toutes les vertus, enseignez-moi à pratiquer celles dont vous me donnez aujourd'hui l'exemple, afin que je me rende agréable à votre Fils, et digne d'obtenir de lui l'accomplissement de tous mes désirs.

1. Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint ; quodcumque voveritis petetis, et fiet vobis. (JOAN., XV, 7.)

2. Quanto obedientiores fuerimus præpositis et patribus, in tantum obediet Deus orationibus nostris. (EUSEB. EMISEN. vel antiquus auctor. Homil., III, *Ad monach.*)

3. Citius exauditur una obedientis oratio, quam decem milia contemptoris. (S. AUGUST. *De opere monach.*, c. XVII.)

IV. — *Obéissance des serviteurs au commandement de JÉSUS : Changement de l'eau en vin.*

*Or il y avait là six urnes de pierre, destinées aux ablutions en usage parmi les Juifs. JÉSUS dit à ceux qui servaient : Emplissez d'eau ces vases. Et ils les remplirent jusqu'au bord. Et JÉSUS, ayant changé l'eau en vin, leur dit : Puisez maintenant, et portez-en au maître du festin ; et ils lui en portèrent (1).*

*Premièrement.* Je considérerai l'obéissance des serviteurs, que la Mère de JÉSUS avait si bien instruits de ce qu'ils devaient faire. Aussitôt qu'ils ont reçu l'ordre du Sauveur, ils l'exécutent sans réplique et sans délai. Ils ne lui demandent point à quel propos il leur fait ce commandement ; ni comment cette excessive quantité d'eau pourra remédier au manque de vin ; mais, avec une entière soumission de jugement, ils accomplissent ce qu'il leur commande. Or, par leur obéissance, ils obtinrent, sans y penser, ce qu'ils souhaitaient. Je verrai par là combien il importe que j'obéisse à Dieu et à ses ministres sans rechercher avec curiosité pourquoi ils me commandent une chose ou une autre. C'est un moyen infailible de me défendre des ruses de l'ancien serpent, qui trompa Ève en lui demandant pour quelle raison Dieu leur avait défendu, à elle et à son mari, de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. D'ailleurs, il arrive souvent que, lorsque le Seigneur a l'intention d'exaucer nos prières, il prend plaisir à nous donner des ordres

1. Erant autem ibi lapideæ hydriæ sex positæ secundum purificationem Judæorum, capientes singulæ metretas binas vel ternas. Dicit eis JESUS : Implete hydrias aqua. Et impleverunt eas usque ad summum. Et dicit eis JESUS : Haurite nunc, et ferte architriclino. Et tulerunt. (JOAN., II, 6-8.)



qui semblent incompatibles avec l'objet de nos demandes, afin de nous accoutumer à assujettir notre raison à l'obéissance. J'obéirai donc dans les choses qui m'attristent et m'humilient, si je veux que mon Père céleste m'exalte et me console.

*Secondement.* J'admirerai la puissance de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui, par un seul acte de sa volonté, sans toucher l'eau, la changea en vin. Je me réjouirai d'avoir un maître et un Sauveur si puissant, et je le prierai d'opérer un semblable changement dans mon cœur. Je lui demanderai avec instance que, de méchant, tiède et imparfait que je suis, il me rende bon, fervent et parfait, lui promettant de ne point m'opposer à l'action de sa grâce. Car, selon la doctrine de saint Augustin, celui qui m'a tiré du néant et m'a donné l'être sans aucun consentement de ma part, ne me fera point passer du péché à la grâce, de la tiédeur à la ferveur, si je lui résiste : c'est là une opération qu'il fait en nous, mais non sans nous (1).

*Troisièmement.* Je remarquerai avec quelle générosité le Sauveur récompense les services qui lui sont rendus. Ses hôtes ne lui ont offert pendant le repas qu'une coupe d'un vin assez médiocre ; et voilà qu'il leur rend en échange six urnes pleines jusqu'au bord d'un vin excellent. Il en use de la même sorte aujourd'hui lorsque, pour un verre d'eau fraîche donné à un pauvre, *il répand dans notre sein une mesure pleine, pressée et surabondante* (2), et lorsqu'il donne au religieux le centuple de ce qu'il a quitté pour son amour.

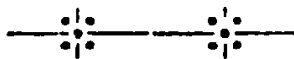
---

1. Hoc operatur in nobis, non utique sine nobis. (S. AUGUST. Tractat., LXXII. In Joan. evangel.)

2. Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. (LUC., VI, 38.)

Quant aux personnes adonnées à l'oraison, avec lesquelles il contracte une alliance spirituelle, *il les introduit dans ses celliers* mystérieux (1), et là, il les enivre d'un vin mille fois plus délicieux que celui dont il remplit miraculeusement les six urnes des noces de Cana. Ce langage figuré signifie qu'il leur inspire, dans la ferveur de leur prière, des sentiments et des actes héroïques de six vertus excellentes, qui sont : la charité envers Dieu, la miséricorde envers le prochain, le zèle de la gloire divine et du salut des pécheurs, la dévotion prompte et fervente pour tout ce qui regarde le service du Très-Haut, la reconnaissance des bienfaits reçus, et enfin, une obéissance prête à faire et à souffrir tout ce qui plaira à sa souveraine majesté. — O mon JÉSUS, en qui la libéralité égale la puissance, je ne veux point d'autre Dieu, d'autre Seigneur, d'autre bien que vous. Faites-moi entrer dans vos celliers, enivrez-moi de vos vins exquis, et, par l'exercice de ces six vertus, élevez-moi à la perfection propre de mon état, afin que, embrasé du même feu que les séraphins, je vole comme eux avec six ailes jusqu'à vous, et que je demeure éternellement uni à vous, ne cessant jamais de vous aimer et de vous bénir dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

1. Introduxit me in cellam vinariam. (*Cant.*, II, 4.)



V. — *Effets produits par le miracle de JÉSUS-CHRIST.*

Je considérerai, en dernier lieu, les effets que produisit le miracle opéré par JÉSUS-CHRIST.

*Premièrement.* Je remarquerai quelle fut la joie de la très sainte Vierge lorsqu'elle vit sa prière exaucée et son désir accompli. Oh ! qu'elle se sentit affermie dans la confiance qu'elle avait eue jusqu'alors en JÉSUS, et quelles actions de grâces elle lui rendit pour cette faveur signalée ! J'admirerai en même temps ce que peut l'intercession de la Mère bien-aimée du Sauveur auprès de son Fils béni. Il lui avait dit que le temps d'opérer ce miracle n'était pas encore venu ; et néanmoins il le fit aussitôt qu'elle le lui eut demandé, avançant, en sa considération et à sa demande, le moment qu'il avait marqué pour manifester sa gloire. Il est encore bien digne de remarque, que ce fut également par son entremise que JÉSUS-CHRIST opéra son premier miracle dans l'ordre de la grâce, c'est-à-dire la sanctification de son Précurseur (1) ; et son premier miracle dans l'ordre de la nature, qui est celui dont nous nous occupons. Il avança le temps de ces deux prodiges, à la prière de sa Mère, pour nous apprendre que nous devons recourir à elle comme à notre médiatrice, si nous voulons obtenir promptement les biens spirituels et les biens temporels, et même les grâces extraordinaires qu'il réserve à ses plus insignes serviteurs. Quelle ne doit pas être ma joie quand je pense que j'ai une mère aussi affectionnée à mes intérêts, que puissante et habile à les ménager ! — O sainte Mère

---

1. Part. II, Médit. XII, § 1, et Médit. XIII, § 2.

de JÉSUS, montrez que vous êtes aussi ma mère ; hâtez par vos prières l'heure de la guérison de mon âme ; délivrez-moi de la tiédeur dans laquelle je languis, afin que je commence à servir votre adorable Fils avec une ferveur qui ne se démente jamais.

*Secondement.* La vue d'un miracle si éclatant contribua merveilleusement à confirmer dans la foi les disciples de JÉSUS-CHRIST. *Ils crurent en lui*, dit l'apôtre saint Jean (1) ; c'est-à-dire que leur foi prit un nouvel accroissement, qu'ils furent animés d'une sainte ferveur et remplis d'une vive joie, en voyant qu'ils avaient un maître tout-puissant. Désormais, ils étaient heureux d'en avoir l'assurance, rien ne pourrait leur manquer tant qu'ils marcheraient à sa suite et demeureraient en sa compagnie. Ce n'est pas non plus sans raison que JÉSUS choisit pour objet de son premier miracle une chose matérielle, commune et nécessaire à la vie ; elle était plus propre à fortifier dans la foi, en frappant leurs sens, des hommes encore grossiers et peu versés dans les voies de Dieu, qui, par conséquent, avaient besoin d'être disposés peu à peu aux choses spirituelles et plus relevées.

*Troisièmement.* Enfin, je considérerai quel fut l'étonnement du maître du festin lorsqu'il goûta ce vin miraculeux. Il le trouva si délicieux, que sans pouvoir tarder plus longtemps, il appela l'époux et lui témoigna sa surprise en ces termes : *Tout homme sert d'abord le bon vin ; et quand on a bu largement, il sert le moins bon : pour vous, vous avez réservé le meilleur*

---

1. Et crediderunt in eum discipuli ejus.(JOAN., II, 11.)

*jusqu'à cette heure* (1). En effet, bien que le vin du commencement lui eût semblé bon, il lui parut insipide en comparaison de celui qu'on venait de lui présenter. Mais, en parlant de la sorte, il faisait bien voir qu'il ne comprenait pas le dessein de JÉSUS-CHRIST, qui avait attendu, pour donner son vin, que le premier fût entièrement épuisé, et qu'on eût bien remarqué qu'il n'en restait plus. Ainsi en usa-t-il pour deux raisons.

Il voulut d'abord nous apprendre à estimer comme ils le méritent les dons de Dieu: ce que nous ne faisons jamais mieux que quand nous avons reconnu notre misère, et que nous sentons par expérience la vérité de ces paroles du Roi-prophète : *Le Seigneur est le refuge du pauvre ; il vient à son secours au moment le plus opportun, au jour de l'affliction* (2).

Il voulut ensuite nous enseigner que Dieu ne communique les délices de l'esprit qu'à ceux qui ont renoncé aux plaisirs des sens ; comme il ne donna autrefois la manne à son peuple que quand toute la farine emportée de l'Égypte fut consommée. Il y a, dit saint Bernard, deux sortes de vin qui ne se mêlent pas : les consolations du ciel, et les douceurs de la terre (3). Il est nécessaire que je me sèvre des secondes pour goûter les premières ; quoiqu'il plaise quelquefois au Sei-

---

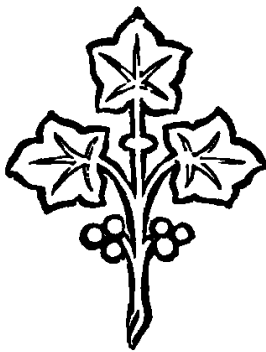
1. Omnis homo primum bonum vinum ponit : et cum inebriati fuerint, tunc id quod deterius est : tu autem servasti bonum vinum usque adhuc. (JOAN., II, 10.)

2. Factus est Dominus refugium pauperi ; adjutor in opportunitatibus, in tribulatione. (Ps. IX, 10.)

3. Quomodo ignis et aqua simul esse non possunt, sic spirituales et carnales deliciae in eodem se non patiuntur... nunquam istae illis misceri poterunt in aeternum. (S. BERN. Epist. II, n. 10. Serm. III, *De Ascensione*, n. 7.)

gneur d'intervertir cet ordre, en accordant à certaines âmes les délices spirituelles, afin qu'elles se détachent plus facilement de celles des sens.

O divin Époux de mon cœur, enivrez-moi du vin céleste que vous réservez à vos amis ; et que le vin de la terre me paraisse amer et insupportable. Faites-moi sentir combien il est doux d'être tout à vous ; et qu'à l'avenir je n'éprouve que du dégoût pour les faux biens d'ici-bas. O mon âme, rejette avec courage ce qui n'est propre qu'à flatter les sens, afin que, par une mortification continuelle de tes inclinations déréglées, tu mérites d'entrer un jour en possession d'un bonheur sans fin. Ainsi soit-il.



## MÉDITATION X.

---

COMMENT JÉSUS-CHRIST, PAR ZÈLE POUR LA MAISON DE SON PÈRE, CHASSA LES VENDEURS DU TEMPLE.

---

I. — *Première expulsion de ceux qui vendaient dans le temple.*

Comme *la Pâque des Juifs*, qui suivit le baptême de JÉSUS-CHRIST, *était proche*, il alla à Jérusalem pour la célébrer. Il trouva dans le temple des marchands qui vendaient des bœufs, des moutons et des colombes, et des changeurs qui étaient assis à leurs tables. Et, ayant fait un fouet avec de petites cordes, il les chassa tous du temple avec leurs moutons et leurs bœufs ; il jeta aussi par terre l'argent des changeurs, et il renversa leurs comptoirs. Puis il dit à ceux qui vendaient des colombes : *Emportez tout cela d'ici, et ne faites point de la maison de mon Père une maison de trafic* (1).

*Premièrement.* Je considérerai de quel zèle était animé le Fils de Dieu pour la gloire de son Père et pour la sainteté de son temple. Le zèle, selon le Docteur angélique (2), est un désir ardent de détruire ou d'éloigner tout ce qui est contraire à l'objet aimé, c'est-à-dire, tout ce qui s'oppose à sa volonté, à son honneur, à ses intérêts. Or plus on aime, et plus on a de

---

1. Et prope erat pascha Judæorum, et ascendit JESUS Jerosolyman ; et invenit in templo vendentes boves, et oves, et columbas, et nummularios sedentes. Et cum fecisset quasi flagellum de funiculis, omnes ejecit de templo, oves quoque, et boves, et nummulariorum effudit æs, et mensas subvertit. Et his qui columbas vendebant, dixit : Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei domum negotiationis. (JOAN., II, 13-16.)

2. S. THOM. Part. I, 2, quæst. 28, art. 4.

zèle ; plus, par conséquent, est vive la douleur que l'on ressent de l'injure ou du tort fait à son ami ; plus enfin s'enflamme le désir d'arrêter le mal et de le réparer. Comme donc JÉSUS-CHRIST aimait infiniment son Père et son Église, aussi brûlait-il du zèle le plus ardent pour tout ce qui touchait à leurs intérêts. C'est pour cela qu'il prit un fouet pour chasser du temple ceux qui le profanaient ; action qui rappela à ses disciples, comme le fait remarquer saint Jean, ce passage de David : *Le sècle de votre maison me dévore* (1). Ces paroles montrent que le zèle du Sauveur fut grand en deux manières.

En premier lieu, semblable à un feu qui dévore tout, il n'embrasait pas seulement le cœur de JÉSUS, mais il prit de tels accroissements, qu'il consuma pour ainsi parler, ses biens, son honneur, ses joies et sa vie même, le laissant nu, humilié, abandonné, réduit à mourir sur une croix pour venger la gloire de son Père éternel et la sainteté de son temple.

En second lieu, ce zèle dévorant avait comme transformé la personne de JÉSUS-CHRIST en zèle, de même à peu près que celui qui prend quelque nourriture la convertit en sa propre substance. Oui, JÉSUS était le zèle même : toutes ses pensées, ses paroles et ses œuvres étaient un effet de son zèle, et, en ce qui regardait notre salut, il ne pensait et n'agissait que par ce principe.

Aujourd'hui encore, on peut dire avec vérité de notre divin Rédempteur que son zèle le consume. Car, comme nous le verrons plus loin (2), c'est le zèle qui

1. Recordati sunt vero discipuli ejus quia scriptum est : Zelus domus tuæ comedit me. (JOAN., II, 17. — Ps. LXVIII, 10.)

2. Part. VI, Médit. XLII.



lui inspira le dessein de demeurer caché sous les espèces sacramentelles dans nos tabernacles, pour devenir la nourriture de tous les fidèles. — O mon très doux Rédempteur, je vous rends grâces du zèle que vous témoignez pour la maison de votre Père, qui est l'Église, et de celui que vous montrez pour la sanctification de mon âme, qui est aussi son temple. Éloignez-en tout ce qui vous déplaît, et consommez comme un feu dévorant toutes les passions qui la troublent. Donnez-moi, Seigneur, un zèle semblable au vôtre, puisque ce serait pour moi le comble du bonheur d'être consumé du zèle qui vous a consumé vous-même.

*Secondement.* Je considérerai quelle force JÉSUS-CHRIST puisa dans son zèle. Seul, il attaque un grand nombre d'hommes qui peuvent se soulever contre lui. Mais *l'amour divin chasse toute crainte humaine* (1), et *le zèle de l'amour est fort comme la mort* (2). Quand il le faut, il s'arme d'un fouet pour frapper les pécheurs et expulser de la maison de Dieu tout ce qui la déshonore. C'est pourquoi, dit l'Écriture, *le Seigneur châtie celui qu'il aime, comme un père, l'enfant qu'il chérit* (3), afin de le corriger de ses moindres imperfections. — O mon aimable Sauveur, qui, dans un même esprit de zèle, avez pris en main un fouet pour défendre l'honneur de la maison de votre Père, et abandonné votre corps sacré aux fouets des bourreaux pour expier nos offenses ; communiquez-moi votre saint zèle, afin que je châtie rigoureusement ma chair en punition de mes

1. Perfecta charitas foras mittit timorem. (I JOAN., IV, 18.)

2. Quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio. (*Cant.*, VIII, 6.)

3. Quem enim diligit Dominus, corripit: et quasi pater in filio complacet sibi. (*Prov.*, III, 12. — *Hebr.*, XII, 6.)

propres péchés, et que je fasse tout ce qui dépendra de moi pour empêcher ceux des autres. *Ne m'épargnes pas les justes rigueurs de votre zèle* (1); corrigez-moi dans votre miséricorde : j'aime mieux être puni comme un de vos enfants, que de vivre impunément dans le crime, comme un étranger.

II. — *Signe demandé par les Juifs et accordé par JÉSUS-CHRIST.*

*Les Juifs, prenant la parole, dirent à JÉSUS : Par quel miracle nous prouvez-vous que vous avez le droit de faire ces choses ? Le Sauveur leur répondit : Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours. Il parlait de son très saint corps* (2), qui est, selon le langage de l'Apôtre, le temple dans lequel réside corporellement la plénitude de la divinité (3). J'examinerai ici la nature de ce signe, les miracles qu'il renferme, les attributs divins qu'il manifeste, et les effets qu'il produit.

*Premièrement.* Le signe donné par JÉSUS-CHRIST a pour objet sa Passion et sa Résurrection. D'un côté, notre charitable Rédempteur, lorsque le temps sera venu, permettra à ses ennemis de détruire le temple précieux de son corps, de le déchirer à coups de fouets, de couronner sa tête d'épines, de percer de clous ses mains et ses pieds, et de le faire mourir ignominieusement sur une croix. D'un autre côté, il rebâtira lui-

1. Et auferetur zelus meus a te, et quiescam, nec irascar amplius. (EZECH., XVI, 42.)

2. Responderunt ergo Judæi, et dixerunt ei : Quod signum ostendis nobis quia hæc facis ? Respondit JESUS, et dixit eis : Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud... Ille autem dicebat de templo corporis sui. (JOAN., II, 18-21.)

3. Quia in ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter. (Coloss., II, 9.)

même ce temple, il ressuscitera son corps, pour lui rendre une vie plus noble et plus glorieuse que celle qu'il aura perdue. Ce même signe, JÉSUS le rappellera dans une autre circonstance aux scribes et aux pharisiens, en leur disant : *Cette nation corrompue et adultère demande un signe, et il ne lui en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas* (1). Car de même que Jonas fut précipité dans la mer pour sauver le vaisseau, et comme, ayant été englouti dans le ventre d'une baleine, il en sortit vivant trois jours après ; ainsi, pour le salut du genre humain, serai-je jeté au milieu des flots, et exposé aux fureurs de la tempête ; la mort et l'enfer me dévoreront, mais on me verra le troisième jour sortir du tombeau, victorieux de tous mes ennemis.

*Secondement.* L'accomplissement de cette prédiction considérée dans son double objet, est miraculeux. En effet, pour ne parler que de la Passion, n'est-ce pas une merveille extraordinaire que le Fils de Dieu, ayant une âme qui jouissait de la vision béatifique, eût en même temps un corps mortel, et qu'il se laissât immoler sur la croix, opérant par sa vertu divine la séparation de son âme d'avec son corps ? Ce miracle est si grand, que JÉSUS-CHRIST lui-même ne craint pas de le comparer au prodige de sa Résurrection. *Personne, dit-il en saint Jean, ne peut m'ôter la vie ; mais je la donne de moi-même. Seul, j'ai le pouvoir de la quitter ; et seul, j'ai le pouvoir de la reprendre* (2).

---

1. *Generatio mala et adultera signum quærit : et signum non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ.* (MATTH., XII, 39.)

2. *Nemo tollit eam a me ; sed ego pono eam a me ipso. Et potestatem habeo ponendi eam, et potestatem habeo iterum sumendi eam.* (JOAN., X, 18.)

*Troisièmement.* La Passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST nous révèle sa charité et sa miséricorde infinies. Car quel amour plus incompréhensible que de permettre à ses ennemis de détruire le temple de son corps, pour racheter leurs propres âmes et en faire des temples du Dieu vivant ? Elle manifeste également sa toute-puissance. Quelle puissance n'est pas nécessaire pour supporter avec une douceur et une patience invincible des mépris et des tourments inouïs, jusqu'à mourir sur une croix ? Mais c'est surtout dans sa mort qu'il fit paraître avec plus d'éclat la grandeur de sa puissance : car c'est en mourant qu'il triompha, pour lui et pour les siens, de la mort et de l'enfer. Aussi à peine a-t-il expiré sur la croix, que, *libre entre les morts* (1), il descend dans les limbes et en retire ses élus, afin de rendre sa Résurrection plus glorieuse par la délivrance de tant d'illustres captifs.

*Quatrièmement.* Ces prodiges, donnés par le Fils de Dieu comme des preuves de sa divinité, obligèrent tous les peuples à croire en lui, à l'aimer, et à se soumettre à ses lois. C'est ce qu'il avait prédit lui-même, en disant : *Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes* (2), non par la rigueur des châtimens, mais à force de bienfaits, selon cette parole d'un prophète : *J'attirerai Israël par les liens qui séduisent les enfants d'Adam, par les liens de l'amour* (3). — O mon aimable Rédempteur, je vous rends grâces de ce que vous avez daigné me donner un signe, qui vous a coûté

1. Factus sum sicut homo sine adjutorio, inter mortuos liber. (Ps. LXXXVII, 6.)

2. Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum. (JOAN., XII, 32.)

3. In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis. (Os., XI, 4.)

jusqu'à la dernière goutte de votre sang, et qui était pour moi la plus touchante marque de votre charité. C'est moi, ingrat et misérable, qui ai détruit votre temple en livrant mon âme au péché (1). Mais vous pouvez le rétablir en trois jours, en me vivifiant le premier jour par votre grâce, en me perfectionnant le second jour par le don de la persévérance, et en m'appelant enfin le troisième jour à la participation de votre gloire (2). Réparez ce temple, Seigneur, par les mérites de votre Passion ; attirez-moi à votre service par les bienfaits sans nombre que j'ai reçus de votre main, et dont vos souffrances et votre mort sont la source, afin que, renouvelé en esprit, je puisse bientôt aller jouir de votre présence dans le ciel. Ainsi soit-il.

### III. — *Seconde expulsion de ceux qui vendaient dans le temple.*

JÉSUS étant venu à Jérusalem quelques jours avant sa Passion, entra dans le temple et chassa pour la seconde fois ceux qui vendaient et achetaient dans le lieu saint ; il renversa aussi les tables des changeurs et les bancs de ceux qui vendaient des colombes, et il ne souffrit pas que personne transportât par le temple aucun objet profane. Et il les instruisait en leur disant : N'est-il pas écrit : *Ma maison sera appelée maison de prière par toutes les nations ? Mais vous, vous en avez fait une caverne de voleurs* (3).

---

1. Nescitis quia templum Dei estis, et spiritus Dei habitat in vobis? Si quis autem templum Dei violaverit, disperdet illum Deus. Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos. (1 Cor., III, 16-17.)

2. Vivificabit nos post duos dies : in die tertia suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. (Os., VI, 3.)

3. Et veniunt Jerosolymam. Et cum introisset in templum, coepit ejicere vendentes et ementes in templo ; et mensas nummulariorum, et cathedras vendentium columbas evertit ; et non sinebat ut quisquam transferret vas per

*Premièrement.* En comparant les deux expulsions rapportées par les évangélistes, je remarquerai que, dans la première, JÉSUS ajoute à ses paroles des coups de fouet ; tandis que, dans la seconde, il tempère ses reproches par plusieurs miracles, se réservant les fouets à lui-même pour le temps de sa Passion. Ces deux manières d'agir marquent deux voies dont Dieu se sert pour purifier ses temples spirituels, c'est-à-dire nos âmes. L'une est la voie des châtiments ; l'autre, celle des bienfaits. Il usa de la première dans la loi ancienne, qui était une loi de crainte ; il emploie la seconde dans la loi nouvelle, qui est une loi d'amour. Si ces deux sortes de moyens sont inutiles, c'en est fait, il faut que le temple soit détruit, comme celui de Jérusalem, et que le pécheur soit enfin condamné au feu éternel.

Je remarquerai de plus que, dans la première expulsion, le Fils de Dieu dit aux Juifs : *Ne faites point de la maison de mon Père une maison de trafic.* Il voulait nous faire comprendre que le temple est un lieu destiné, non pas à un commerce profane, mais à un commerce divin ; et que, quand nous nous y rendons, ce doit être, non pour traiter avec les hommes des affaires de ce monde, mais pour négocier avec Dieu l'affaire de notre salut, lui offrant pour le succès de notre entreprise des prières et des sacrifices. Dans la seconde expulsion, JÉSUS reprit sévèrement les vendeurs et les acheteurs, en leur disant : *Vous avez changé la maison de mon Père en une caverne de voleurs ;* et il défendit

---

templum ; et docebat dicens eis : Nonne scriptum est : Quia domus mea, domus orationis vocabitur omnibus gentibus ? Vos autem fecistis eam speluncam latronum. (MATTH., XXI, 12-13. — MARC., XI, 15-17. — LUC., XIX, 45-46. — IS., LVI, 7. — JEREM., VI, II.)

même que le temple fût un lieu de passage pour transporter des fardeaux. C'était pour nous enseigner que, dans les ventes et les achats, il se mêle ordinairement beaucoup de fraudes, de larcins, d'injustices, quelquefois même de la simonie ; car *l'amour des richesses est la racine de tous les maux* (1), et l'homme possédé de cette convoitise voudrait pouvoir vendre ou acheter, comme parle l'Écriture, l'Esprit-Saint lui-même avec ses dons, représentés par les colombes qui se vendaient dans le temple (2). — O mon Sauveur, sur qui le Saint-Esprit est descendu en forme de colombe, et qui avez envoyé ce même Esprit à vos disciples sous l'emblème d'un feu ardent, purifiez les affections de mon cœur par le feu de votre amour, afin que j'obtienne la pureté de la colombe, et la véritable sainteté qui doit être l'ornement de votre maison dans la durée des siècles (3).

*Secondement.* J'élèverai ici mes pensées, et je considérerai que mon âme doit être un temple et une maison de prière ; que c'est dans ce sanctuaire invisible que je dois me retirer pour offrir mes vœux à mon Père céleste, qui me voit et m'entend prier au fond de mon cœur. Et comme on n'appelle pas *maisons de prières* les lieux où l'on ne prie que rarement et en passant, mais ceux-là seulement où les fidèles adressent souvent leurs vœux au Seigneur ; ainsi mon cœur, pour mériter un nom si saint, doit être consacré à l'exercice d'une prière fréquente et pleine de ferveur ; de sorte

1. Radix enim omnium malorum est cupiditas. (1 Tim., VI, 20.)

2. Obtulit eis pecuniam, dicens : Date et mihi hanc potestatem, ut cui-cumque imposuero manus, accipiat Spiritum sanctum. (Act., VIII, 19.)

3. Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum. (Ps. XCII, 5.)

que, selon la pensée des saints docteurs <sup>(1)</sup>, en quelque endroit que j'aïlle ou que je me trouve, je porte avec moi et en moi-même un oratoire vivant, afin de pouvoir accomplir ce que saint Paul recommandait aux premiers chrétiens : *Je veux que les hommes prient en tout lieu, levant au ciel des mains pures et innocentes, avec un esprit ennemi de la colère et de la discorde* <sup>(2)</sup>. Quels avantages ne retirerai-je point de cette précieuse pratique ! Si mon âme est vraiment une maison de prière, elle sera aussi une maison d'humilité, d'obéissance, de patience, de toutes les vertus enfin ; car toutes les vertus se réunissent dans la maison de la prière, elles sont les fidèles compagnes de la prière, et elles trouvent dans la prière le plus puissant secours pour exercer leurs actes en perfection <sup>(3)</sup>. Par conséquent, mon âme ne doit pas être une maison destinée à un commerce profane, ni un repaire de voleurs, je veux dire de vices et de soucis terrestres, qui troublent la dévotion, l'enlèvent et la chassent de sa propre maison.

Je conclurai de là que mon âme, pour être réellement une maison de prière, doit posséder trois qualités. Il faut qu'elle soit pure, paisible et ornée, c'est-à-dire : exempte des fautes qui la souillent, libre des passions qui l'agitent, parée des vertus qui la rendent agréable au Seigneur. Alors se vérifieront en elle ces

---

1. Potes ubique orare, et in cubiculo tuo semper orare. Habes ubique cubiculum tuum... Cubiculum tuum, mens tua est. In populo licet positus, tamen in interiore homine arcanum tuum secretumque conservas. (S. AMBROS. *De Sacram.*, Lib. VI, c. III. — S. JOAN. CHRYSOST. In Matth. Homil., XIX. — S. HILAR., in Matth., c. v.)

2. Volo ergo viros orare in omni loco, levantes puras manus sine ira et disceptatione. (*1 Tim.*, II, 8.)

3. *Introduction Générale*, § III.



paroles de saint Augustin : La pureté de ton cœur, s'il est dans la paix, te donnera de la joie et te fera prier (1). Tu te plairas à rester au dedans de toi, et à demeurer seul avec toi. Si, au contraire, ton cœur est souillé par le péché et tourmenté par ses passions, s'il règne en lui un désordre complet, tu n'y entreras qu'avec répugnance, tu n'y jouiras d'aucun recueillement, et tu seras bientôt contraint d'en sortir et de renoncer à l'oraison (2) : comme un homme qui étant dans une église où l'on fait beaucoup de bruit, ne peut y demeurer longtemps, parce qu'il lui est impossible d'y prier comme il le désire. — O mon Sauveur, armez-vous de votre saint zèle, je vous en conjure, et prenez le fouet en main ; venez dans mon âme, qui est votre temple, et bannissez-en tout ce qui déplaît à vos yeux ; ne permettez pas qu'elle soit une caverne de voleurs, ni même un lieu de passage pour les objets qui ne sont propres qu'à la troubler ; faites plutôt que désormais elle soit une maison de prières, la demeure des anges, une cité de paix, où vous habiterez durant les siècles éternels. Ainsi soit-il.

---

1. *Ipsa munditia cordis tui delectabit te, et faciet orare.* (S. AUGUST. Enarrat. in Ps. XXXIII, Serm. II, n. 8.)

2. *Qui non habet quietum cor, habitare in corde suo libenter non potest.* S. AUGUST. Enarrat. in Ps. C, n. 4.)



# MÉDITATION XI.

---

DU SERMON SUR LA MONTAGNE, ET DES HUIT BÉATITUDES.

---

JÉSUS voyant qu'une grande multitude de peuple le suivait, gagna le sommet d'une montagne ; et lorsqu'il fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui. Levant alors les yeux vers ceux qui l'entouraient, et ouvrant sa bouche divine, il les instruisait avec autorité, en disant : *Bienheureux les pauvres d'esprit*, etc. (1). Dans ce début, vraiment imposant et solennel, il y a plusieurs choses mystérieuses à considérer : le lieu où prêche le Sauveur, c'est une haute montagne ; l'humble siège qu'il choisit, c'est la terre ; ceux qui s'approchent le plus près de sa personne, ce sont les apôtres ; le mouvement de ses yeux, qu'il lève pour les regarder ; la manière dont il parle, c'est, dit l'Évangéliste, en ouvrant sa propre bouche, plus éloquente, sans comparaison, que celle de tous les prophètes ; le sujet de son discours, ce sont les huit béatitudes ; enfin, et principalement, les qualités de ce divin prédicateur, qualités qui donnent à son enseignement une autorité irréfragable.

---

I. — *Trois offices que le Fils de Dieu commence à remplir.*

*Premièrement.* Je considérerai que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST prit alors publiquement possession de

---

1. Videns autem JESUS turbas, ascendit in montem, et cum sedisset, accesserunt ad eum discipuli ejus... Et ipse elevatis oculis in discipulos... et aperiens os suum, docebat eos, dicens: Beati pauperes spiritu... (MATTH., V, 1-12. — LUC., VI, 20-23.)

trois offices importants, dont son Père céleste l'avait chargé dans l'intérêt de notre salut. Ces offices sont celui de maître, celui de législateur, et celui de conseiller. Il commença à s'en acquitter avec une perfection sublime, figurée par la montagne sur laquelle il fit son premier discours. Rentrant au fond de lui-même, il tira *des trésors incépuisables de science et de sagesse cachés dans son âme* (1), des vérités précieuses, *anciennes et nouvelles* (2), dont la connaissance devait produire des fruits abondants de sainteté par toute la terre. Comme *Maître*, il nous enseigna, non des choses vaines et curieuses, ni aucune de ces sciences profanes qui enflent beaucoup et édifient peu ; mais la première de toutes les sciences, qui est *celle des saints* (3), et embrasse les plus hauts mystères de notre foi, avec les moyens nécessaires pour arriver à la perfection. Comme *Législateur*, il promulgua de nouveau et expliqua la loi de Dieu ; il la proposa dans toute sa pureté, il condamna les interprétations fausses que la malice des hommes lui avait données pour autoriser leur relâchement, il corrigea même ce qu'il y avait de moins spirituel et de moins parfait dans la loi ancienne (4). Enfin, comme *Conseiller*, il publia ces admirables conseils de la loi évangélique, dont la perfection est si sublime, qu'ils ont justement acquis à leur auteur le nom de *Conseiller* par excellence, et d'*Ange du grand conseil* (5).

1. In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. (*Coloss.*, II, 3.)

2. Qui profert de thesauro suo nova et vetera. (*MATTH.*, XIII, 52.)

3. Dedit illi scientiam sanctorum. (*Sap.*, X, 10.)

4. Ego Dominus Deus tuus, docens te utilia, gubernans te in via qua ambulas. (*Ps.* XLVIII, 17.)

5. Vocabitur nomen ejus... Consiliarius... Vocabitur nomen ejus magni consilii Angelus. (*Ps.* IX, 6. — *Liturg.* in tertia Missa Nativitatis Domini.)

*Secondement.* Je considérerai avec quelle merveilleuse efficacité JÉSUS-CHRIST remplit ces trois offices. En tant que *Maître*, il ne se contentait pas de proposer de bouche sa doctrine à ses auditeurs, il éclairait encore leur esprit d'une lumière céleste pour les aider à la comprendre et à l'estimer. En qualité de *Législateur*, non seulement il faisait des lois excellentes ; mais il les gravait dans le cœur des hommes, et leur rendait l'observation douce par sa grâce. Comme *Conseiller*, il donnait la force d'accepter et de suivre les conseils les plus parfaits. C'est en quoi il surpassa tout ce qu'il y eut jamais au monde de maîtres, de législateurs et de conseillers. Aussi nous commande-t-il avec raison de ne donner le nom de Maître qu'à lui seul, *parce qu'il n'y a proprement qu'un Maître, qui est JÉSUS-CHRIST* (1); et il pouvait avec le même droit se réserver les deux autres titres, de législateur et de conseiller. — O Père éternel, je vous rends grâces de m'avoir donné le maître le plus habile, le plus sage législateur, le conseiller le plus éclairé que vous pouviez me donner. O Fils unique du Dieu vivant, comment vous remercierai-je d'avoir daigné venir en personne m'enseigner votre loi, quand vous pouviez le faire par le ministère de vos anges ? O mon âme, jette les yeux sur celui que Dieu t'a donné pour maître (2) ; et puisque, selon l'avis de l'Esprit-Saint, tu dois choisir *un conseiller entre mille* (3), adresse-toi à celui que le Seigneur a choisi entre tous, et qui l'emporte sur tous les autres en sagesse ; consulte-le dans tes doutes, *et prends conseil*

1. Magister vester unus est, Christus. (MATTH., XXIII, 10.)

2. Erunt oculi tui videntes præceptorem tuum. (Is., XXX, 20.)

3. Consiliarius sit tibi unus de mille. (Eccli., VI, 6.)

de sa loi (1). O Maître divin, accordez-moi votre lumière pour que je comprenne ce que vous m'enseigniez. O Législateur souverain, aidez-moi à accomplir ce que vous me commandez. O Conseiller admirable, donnez-moi la force de suivre vos conseils, afin que, avec le secours de votre grâce, montant de vertu en vertu, je puisse vous contempler un jour dans la céleste Sion (2).

*Troisièmement.* Je considérerai, en dernier lieu, que Notre-Seigneur ne cesse jamais d'exercer ces trois offices envers les hommes, spécialement envers ceux qui tendent à la perfection et s'approchent de lui par amour. *Approchez-vous de lui*, dit le Psalmiste, *et vous serez éclairés* (3); et nous lisons dans le Deutéronome ces autres paroles : *Sa main est sur tous les saints, et ceux qui s'approchent de ses pieds*, imitant son humilité, *recevront ses oracles* (4). C'est-à-dire : Il aime à jeter sur eux des regards de miséricorde, il se plaît à les instruire, tantôt par la bouche des prédicateurs, tantôt par les livres de piété, tantôt par les inspirations secrètes qu'il leur envoie dans la méditation ou la prière. Là, il daigne lui-même ouvrir la bouche pour leur parler au fond du cœur. A titre de Maître, il les instruit des mystères de la foi ; à titre de Législateur, il leur inspire les sentiments de la loi de grâce, qui est une loi d'amour ; enfin, à titre de Conseiller, il les porte, il les exhorte vivement à marcher à grands pas dans les voies de la perfection. Soit donc que j'écoute

1. Consilium meum justificationes tuæ. (*Ps.* CXVIII, 24.)

2. Etenim benedictionem dabit legislator, ibunt de virtute in virtutem ; videbitur Deus deorum in Sion. (*Ps.* I. XXXIII, 8.)

3. Accedite ad eum, et illuminamini. (*Ps.* XXXIII, 6.)

4. Omnes sancti in manu illius sunt : et qui appropinquant pedibus ejus, accipient de doctrina illius. (*Deut.*, XXXIII, 3.)

une prédication, ou que je fasse une lecture spirituelle, ou que je vaque à l'oraison, je dois me figurer que je m'approche de mon Sauveur ; que j'entends sa voix, et qu'il me parle effectivement par tous ces moyens. Ainsi se vérifie à l'égard de tous les justes cette parole d'Isaïe : Vous aurez toujours votre maître à vos côtés, *il ne s'éloignera plus de vous* (1), et il remplira constamment son office jusqu'à la fin des siècles. Je dois donc au commencement de tous mes exercices dire à JÉSUS-CHRIST : O Maître des maîtres, ouvrez votre bouche et parlez ; *voici que votre serviteur vous écoute* ; il est prêt à faire tout ce qu'il vous plaira de lui ordonner (2).

II. — *Le sujet du sermon que Notre-Seigneur prêcha sur la montagne.*

*Premièrement.* Je considérerai comment le Fils de Dieu, notre divin Rédempteur, voyant le trésor de vertus renfermées dans son âme très sainte, en tira huit principales, qui sont comme un abrégé de la perfection évangélique : vertus anciennes, mais vertus nouvelles, dont le monde n'avait jamais entendu parler, du moins sous ce nom de *Béatitudes* que JÉSUS-CHRIST voulut leur donner, malgré leur opposition aux inclinations de notre nature gâtée par le péché. Alors s'accomplirent ces paroles de l'Épouse dans les Cantiques : *Les lèvres de mon Bien-Aimé sont comme des lis qui distillent la myrrhe la plus pure* (3). Car lorsqu'il ouvrit la bouche pour prononcer son premier

1. Et non faciet avolare a te ultra doctorem tuum. (Is., XXX, 20.)

2. Loquere, Domine, quia audit servus tuus. (II Reg., III, 9.)

3. Labia ejus lilia distillantia myrrham primam. (Cant., V, 13.)

discours, il découla de ses lèvres une myrrhe choisie qui n'est autre chose que ces huit vertus, d'un goût très amer pour l'homme charnel, mais d'une odeur excellente devant Dieu, et d'une utilité nonpareille pour l'esprit qu'elles préservent de la corruption du péché. D'ailleurs, tout ce que ces vertus semblent avoir de repoussant et de contraire à nos sens, le Fils de Dieu a pris soin de le corriger par l'espérance des grands biens qu'il a promis à ceux qui les embrasseraient, et par la manière dont il leur fit de si avantageuses promesses. — O Maître souverain, faites couler cette myrrhe dans mon cœur et dans toutes les puissances de mon âme ; daignez aussi la répandre *sur mes mains* (1), afin que je mette votre doctrine en pratique.

*Secondement.* Je considérerai comment le Sauveur releva le mérite de ces huit vertus, pour lesquelles le monde n'avait que du mépris et de l'horreur. Loin de les estimer comme des *Béatitudes*, les hommes les fuyaient comme les plus grands maux et s'abandonnaient aux vices contraires. C'est ce qui obligea le Fils de Dieu de leur donner un nom glorieux, de promettre des récompenses magnifiques à ceux qui s'efforceraient de les pratiquer, et d'être lui-même le premier à nous en offrir d'éclatants exemples. Mais comme il ne pouvait pas, en tant que Dieu, être sujet à la pauvreté, aux persécutions et à la tristesse, il voulut descendre du ciel et se revêtir de notre nature, afin d'exercer, en tant qu'homme, l'humilité, la patience et la douceur, et de découvrir au monde les précieux trésors qui

---

1. Manus meæ stillaverunt myrrham, et digiti mei pleni myrrha probatissima. (*Cant.*, v, 5.)

sont renfermés dans ces vertus. — O Maître divin, soyez à jamais béni de nous avoir désabusé par votre doctrine et par vos exemples de l'erreur dans laquelle nous vivions. Désormais je regarderai comme des *Béatitudes* les vertus que vous avez honorées de ce nom ; je les rechercherai avec ardeur, et je fuirai avec soin tout ce qui leur est opposé. Éclairez aussi, Seigneur, les hommes qui vivent au milieu du monde, afin qu'ils acceptent et embrassent ces vérités et ces vertus, qu'ils se rendent dignes des récompenses que vous y avez attachées, et qu'ils parviennent enfin à la véritable *Béatitude*, pour laquelle vous les avez tous créés.

*Troisièmement.* Je considérerai, en dernier lieu, que ces huit Béatitudes sont comme autant de degrés par lesquels l'âme s'élève jusqu'à la sainteté et à l'union parfaite avec Dieu (1). C'est dans cette pensée que je dois les méditer. Je remarquerai dans chacune de ces vertus trois ou quatre choses : les actes qui lui sont propres, les exemples que le Fils de Dieu en a donnés, les récompenses qu'il a promises à ceux qui marcheront sur ses traces, et les châtiments dont il menace ceux qui suivront une voie opposée à la sienne : telle sera la matière du paragraphe troisième. Pour éviter les répétitions, nous ne ferons qu'indiquer les exemples de Notre-Seigneur, dont nous parlerons plus au long dans les Mystères de sa vie, surtout dans ceux de sa Passion, où toutes ces vertus parurent avec le plus d'éclat (2). De même, nous insisterons peu sur les récompenses promises, par la raison que nous en

1. S. THOM. Part. 1, 2, quæst. 69.

2. Partie IV, Méditation 1, § 6.



traiterons plus amplement vers la fin de la sixième Partie, lorsque nous essaierons de faire comprendre les richesses ineffables de la gloire que Dieu prépare à ses élus dans le ciel (1).

### III. — *Les huit Béatitudes.*

*Première Béatitude : La Pauvreté d'esprit.* — BIEN-HEUREUX LES PAUVRES D'ESPRIT, PARCE QUE LE ROYAUME DES CIEUX EST A EUX (2).

*Premièrement.* Je considérerai les actes de la pauvreté d'esprit ; ils sont au nombre de cinq. Le premier est de renoncer d'esprit et de cœur aux biens temporels, de retrancher toute l'affection déréglée que je pourrais y avoir, et même d'être prêt à les quitter effectivement, s'il le fallait pour accomplir la volonté divine. Le second, qui est d'une plus haute perfection, consiste à abandonner de fait tout ce que je possède, et cela par un motif purement spirituel, avec l'intention unique de plaire à Notre-Seigneur, et de suivre le mouvement de l'Esprit de Dieu qui me porte à faire ce sacrifice. Le troisième est d'étouffer dans mon cœur tout sentiment de présomption et de vanité, de mépriser les pompes de ce monde, et de les fouler aux pieds autant qu'il me sera possible et que le demandera le service de Dieu. Le quatrième est de dépouiller mon esprit de toute propriété, de me réduire à n'avoir ni jugement propre, ni volonté propre, ni aucun désir qui ne soit subordonné au bon plaisir de Dieu ; car toute volonté cesse d'être propre, dès qu'elle ne

---

1. Partie VI, Méditation LIII.

2. *Beati pauperes spiritu : quoniam ipsorum est regnum cœlorum.*  
(MATTH., V, 3.)

fait qu'une même chose avec celle du Seigneur. Le cinquième enfin, et le plus sublime, consiste à me dépouiller de moi-même, à me reconnaître si pauvre de mon fonds, que je ne voie rien de bon en moi que ce que Dieu m'a donné gratuitement : car l'être que j'ai ne m'appartient pas ; je le tiens uniquement de mon Créateur, et s'il ne me le conservait, je rentrerais aussitôt dans le néant. — En considérant ces cinq actes ou degrés de la pauvreté évangélique, je rougirai du peu de progrès que j'ai faits dans cette vertu, et je demanderai à l'Esprit-Saint les grâces qui me sont nécessaires pour l'obtenir et la pratiquer autant que mon état me le permet.

*Secondement.* Je considérerai les admirables exemples que Notre-Seigneur nous a donnés de cette vertu pendant le cours de sa vie mortelle, dans toutes les choses qui ont trait à la pauvreté (1). Il choisit une mère pauvre, un pays pauvre, une pauvre étable pour le lieu de sa naissance, et une pauvre crèche pour son berceau. Il passa sa jeunesse dans l'exercice d'un métier vil et abject aux yeux du monde, vivant du travail de ses mains, ainsi que nous l'avons dit dans la seconde Partie (2). Durant les trois années de sa prédication, il n'avait d'autres ressources que les aumônes de quelques femmes pieuses : son pain ordinaire était du pain d'orge (3). Il n'avait point de maison à lui, pas un lieu où il pût reposer la tête : en sorte que le Fils de l'homme manquait de ce qui ne manque *ni aux renards, ni aux*

1. S. THOM. Part. 3, quæst., 40 art. 3.

2. Pauper sum ego, et in laboribus a juventute mea. (Ps. LXXXVII, 16. — Part. II, Médit., XXXI, § 4.)

3. Et mulieres aliquæ... quæ ministrabant ei de facultatibus suis. (LUC. VIII, 2, 3.)

*oiseaux du ciel* (1). Dans le choix de ses apôtres, il préféra les pauvres aux riches ; il aimait la compagnie des pauvres ; il recherchait les mépris et fuyait les honneurs ; dégagé de lui-même et de toute volonté propre, il pratiquait une pauvreté intérieure si absolue, qu'il pouvait dire avec vérité : *Je suis venu du ciel pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et non pas la mienne* (2). *Le Fils ne saurait rien faire de lui-même, il ne fait que ce qu'il voit faire à son Père* (3). Enfin, il mourut dans une extrême pauvreté, dépouillé de ses vêtements et attaché nu à la croix. Mais une preuve bien frappante de l'estime et de l'affection du Sauveur pour la pauvreté, c'est qu'il voulut, dans ce sermon, l'établir comme le fondement de la loi évangélique, et qu'il la signala comme une disposition nécessaire pour être admis à son école. *Quiconque, dit-il, ne renonce pas, au moins de cœur, à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple* (4). — O mon divin Maître, je vous en conjure par les cinq ruisseaux de sang qui coulèrent de vos plaies sacrées lorsque vous étiez élevé en croix, daignez m'aider à accomplir ces cinq actes de pauvreté, afin que j'arrive à la perfection sublime que vous avez fondée sur la pratique de cette vertu.

*Troisièmement.* Je considérerai que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST promet aux pauvres d'esprit le royaume du ciel, et que pour cette raison il les appelle bienheu-

1. *Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos : Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet.* (LUC., IX, 58.)

2. *Quia descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.* (JOAN., VI, 38.)

3. *Non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem.* (JOAN., V, 19, 30.)

4. *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.* (LUC., XIV, 33.)

reux. Ils le sont en effet dès cette vie, parce qu'ils possèdent le royaume de Dieu, qui consiste, selon saint Paul, *dans la justice, dans la paix, et dans la joie que le Saint-Esprit communique* à ceux qui mortifient en eux la passion des biens terrestres (1). Mais ils le sont principalement par l'espérance ferme qu'ils nourrissent dans leur cœur d'obtenir un jour le royaume éternel avec les richesses inestimables que le Fils de Dieu leur a promises, et dont il leur donne même ici-bas des gages assurés. — O mon âme, comment n'embrasses-tu pas avec courage la pauvreté d'esprit que ton Sauveur a choisie, et à laquelle il réserve les plus magnifiques récompenses? Jette-toi entre les bras de ce Père des pauvres ; sa providence ne t'abandonnera jamais, et il accomplira fidèlement sa parole. Chaque jour tu demandes à Dieu son royaume ; suis le parti de la pauvreté, à laquelle ce royaume appartient.

*Quatrièmement.* Je considérerai la terrible menace que JÉSUS-CHRIST fait aux riches qui sont attachés à leurs biens et ont horreur de la pauvreté spirituelle. *Malheur à vous, riches,* leur dit-il. Et pourquoi? *Parce que vous avez votre consolation en ce monde* (2). Comme s'il disait : Malheur à vous, parce que les consolations du ciel, si solides et si pures, ne sont point pour vous, et que celles de la terre, toujours mêlées de chagrins, seront votre unique partage. Malheur à vous, parce que vous ne posséderez jamais le royaume de Dieu, qui est *justice, paix et joie dans le Seigneur*, et que vous demeurerez à jamais chargés de vos iniquités,

1. Non est enim regnum Dei esca et potus : sed justitia, et pax, et gaudium in Spiritu sancto. (*Rom.*, XIV, 17.)

2. Væ vobis divitibus : quia habetis consolationem vestram. (*LUC.*, VI, 24.)

plongés dans le trouble et la tristesse. Malheur à vous enfin, parce que vous tomberez dans la dernière pauvreté et dans une désolation éternelle : comme le mauvais riche qui, après avoir nagé dans les délices en ce monde, fut livré dans l'autre à d'intolérables supplices ; tandis que Lazare, autrefois si pauvre, fut enivré de joies ineffables dans le sein d'Abraham (1). — Par conséquent, ô mon âme, si l'espoir de la récompense n'est pas assez puissant pour te faire aimer et désirer la pauvreté ; que du moins la crainte des châtimens te porte à détester et à fuir les richesses, afin que, par le mépris des biens temporels, tu mérites d'avoir part aux biens éternels. Ainsi soit-il.

*Deuxième Béatitude : La Douceur.* — BIENHEUREUX CEUX QUI SONT DOUX, PARCE QU'ILS POSSÉDERONT LA TERRE (2).

*Premièrement.* La douceur, lorsqu'elle est parfaite, produit les actes suivans. Elle réprime les saillies de la colère et apaise les émotions du cœur ; ce qui entretient l'intérieur dans une paix inaltérable et maintient l'extérieur dans une composition modeste et tranquille. Elle est affable à l'égard de tout le monde ; elle n'a que des paroles suaves et n'en laisse échapper aucune qui soit dure ou injurieuse ; elle évite de parler d'un ton trop élevé et avec une chaleur qui tient de la passion. Bien loin de tirer vengeance des injures, et de rendre le mal pour le mal, elle nous apprend à ne pas résister avec violence à ceux qui nous attaquent injustement, et à supporter le mépris avec une âme

1. Recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris. (LUC., XVI, 25.)

2. Beati mites : quoniam ipsi possidebunt terram. (MATTH., V, 4.)

égale ; à *présenter*, s'il est nécessaire, *la joue droite à celui qui vient de nous frapper sur la gauche ; à rendre le bien pour le mal ; à excuser ceux qui nous outragent, et à prier pour ceux qui nous persécutent* (1). Du reste, cette douceur doit se pratiquer envers tous, soit supérieurs, soit égaux, soit inférieurs ; et il faut la conserver dans toutes les occasions, de quelque manière que les choses réussissent, sans jamais la perdre, pas même quand on est obligé de montrer son zèle pour la défense de la justice.

*Secondement.* Je considérerai avec quelle perfection le Sauveur pratiqua cette vertu. Il l'estima au point de s'en déclarer le maître spécial et le modèle. *Apprenez de moi*, disait-il, *que je suis doux et humble de cœur* (2). Il voulut que, dans son premier avènement, le monde le reconnût à cette marque distinctive, et les prophètes, en l'annonçant à la terre, ont dit de lui : *Il ne sera ni chagrin, ni inquiet ; il ne disputera point, il ne criera point*, il aimera mieux souffrir l'odeur d'une *mèche qui fume encore*, que de marcher dessus pour l'éteindre (3). Durant sa Passion, sa douceur compatissante le portera même à prier pour ses persécuteurs et pour ses bourreaux, comme nous le verrons en son lieu. — O très doux Agneau, *qui jamais n'avez ouvert la bouche contre ceux-là mêmes qui vous déchiraient*

1. Ego autem dico vobis, non resistere malo ; sed si quis te percussit in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram .. Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persecuentibus et calumniantibus vos. (MATTH., V, 39, 44.)

2. Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. (MATTH., XI, 29.)

3. Non erit tristis neque turbulentus... non clamabit... nec audietur vox ejus foris. Calamum quassatum non conteret, et linum fumigans non extinguet. (Is., XLII, 2, 4. — MATTH., XII, 19, 20.)

si cruellement (1), accordez-moi, je vous en supplie, une grâce abondante, afin qu'il me soit donné d'imiter votre admirable douceur.

*Troisièmement.* Je considérerai quelle récompense JÉSUS-CHRIST promet à ceux qui sont doux. *Ils posséderont la terre*, c'est-à-dire : Ils se posséderont eux-mêmes, ils seront maîtres de leurs passions ; et au milieu de leur cœur, dont ils régleront tous les mouvements, ils posséderont leur Dieu et leur Seigneur ; ils traiteront familièrement avec lui, à l'exemple de Moïse et de David, dont l'Écriture loue la douceur : car *Dieu se plaît à enseigner ses voies à ceux qui sont doux*, et il aime à converser avec eux (2). Outre l'empire qu'ils acquerront sur eux-mêmes, ils se concilieront la bienveillance de tous et gagneront leurs cœurs ; *ils accompliront leurs œuvres en esprit de douceur, et on aura pour eux plus d'amour que l'on n'a de passion pour la gloire* (3). Enfin, ils posséderont *la terre des vivants* (4), la céleste patrie pour laquelle ils ont été créés, où ils auront Dieu pour héritage, et où Dieu les possédera lui-même ; car il se repose avec complaisance sur ceux qui sont doux, et c'est d'eux qu'il peuple le ciel. — O Esprit divin, qui descendez comme une colombe sur ceux qui ont la douceur de l'agneau (5), à cause de la ressemblance qu'ils ont avec vous ; rendez-moi sem-

1. Diriget mansuetos in iudicio : docebit mites vias suas. (Ps. XXIV, 9.)

2. Filii, in mansuetudine opera tua perface, et super hominum gloriam diligeris. (Eccli., III, 19.)

3. Sustinentes autem Dominum, ipse hæreditabunt terram. (Ps. XXXI, 9.)

4. Quia vidi Spiritum descendentem quasi columbam de cælo, et mansit super eum. (JOAN., I, 32-33.)

5. Sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum. (Is., LIII, 7.)

blable à vous en cette vertu, afin qu'après vous avoir possédé sur la terre par la grâce, je vous possède dans le ciel en participant à votre gloire. Ainsi soit-il.

*Troisième Béatitude : Les larmes.* — BIENHEUREUX CEUX QUI PLEURENT, PARCE QU'ILS SERONT CONSOLÉS (1).

*Premièrement.* Le don des larmes, que JÉSUS-CHRIST a mis au rang des béatitudes, inspire à ceux qui l'ont reçu les actes suivants. Ils bannissent les ris, les jeux, les divertissements immodérés ; ils se privent non seulement de ceux qui sont défendus par la loi de Dieu, mais encore de ceux qu'ils pourraient se permettre sans offenser la bonté divine. Ils pleurent leurs péchés, moins à cause des maux qu'ils attirent sur la tête du pécheur, que de l'injure qu'ils font au Créateur. C'est pour ce motif que saint Pierre *pleura amèrement* son triple renoncement (2), et que David pénitent disait : *Mes yeux ont répandu des torrents de larmes, parce qu'ils n'ont point gardé votre loi* (3). Ils pleurent les péchés d'autrui, et parce qu'ils voient leurs frères s'exposer à la damnation éternelle, et parce que Dieu est indignement outragé par sa créature révoltée contre lui. Le prophète Jérémie, profondément affligé de la perte de son peuple, *souhaitait que ses yeux se changeassent en deux sources de larmes pour pleurer jour et nuit les calamités de ses frères malheureux et coupables* (4). Ils pleurent enfin la longue durée de leur exil

1. Beati qui lugent ; quoniam ipsi consolabuntur. (MATTH., V, 5.)

2. Et egressus foras Petrus, flevit amare. (LUC., XXII, 62.)

3. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei : quia non custodierunt legem tuam. (Ps. CXVIII, 136.)

4. Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum ? et plorabo die ac nocte interfectos filios populi mei. (JEREM., IX 1.)



et l'absence du souverain Bien ; ils soupirent après sa présence, disant avec David : *Mes larmes sont jour et nuit ma nourriture, pendant qu'on me dit sans cesse : Où est ton Dieu (1) ?*

De ces trois sortes de larmes, les premières sont des larmes de contrition ; les secondes, de compassion ; les troisièmes, de dévotion. Elles ont de la ressemblance avec celles qu'il convient de répandre en méditant les mystères de la Passion du Sauveur. Pour moi qui ne pleure jamais, qui manque moins encore de ces larmes extérieures, dont je puis être privé sans qu'il y ait de ma faute, que de l'esprit intérieur qui en est la source, j'adresserai à Notre-Seigneur ces paroles que la fille de Caleb disait à son père : *Vous m'avez donné une terre aride et toute desséchée ; accordes-m'en une autre où l'eau coule en abondance. Et son père lui en donna une arrosée de deux ruisseaux, l'un supérieur, l'autre inférieur (2).* — O Père miséricordieux, *mon âme est devant vous comme une terre sans eau (3) ;* arrosez-la, je vous en supplie, et par les larmes de la crainte, et par les larmes de l'amour, figurées par ces deux ruisseaux (4), afin que, pleurant par ces deux motifs mes offenses et mes misères, sans oublier celles de tous les hommes, j'en obtienne pour eux et pour moi le remède et le pardon, selon l'étendue de vos miséricordes.

1. Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus ? (Ps. XLII, 4.)

2. Terram australem et arentem dedisti mihi, junge et irriguam. Dedit itaque ei Caleb irriguum superius et inferius. (Jos., xv, 19.)

3. Anima mea sicut terra sine aqua tibi. (Ps. CXLII, 6.)

4. Irriguum superius accipit anima, cum sese in lacrymis cœlestis regni desiderio affligit. Irriguum vero inferius accipit, cum inferni supplicia flendo pertimescit. (S. GREG. *Dialog.* libr. III, c. XXIV.)

*Secondement.* Je réfléchirai sur cette remarque de saint Basile le Grand (1). Nous ne lisons pas dans l'Évangile que Notre-Seigneur ait jamais ri ; mais nous savons qu'il pleura souvent. *Dans les jours de sa chair,* selon l'expression de saint Paul, c'est-à-dire, dans le cours de sa vie mortelle, *il offrait à son Père des prières qu'il accompagnait de ses larmes* (2). Il pleura dans la crèche, il pleura au tombeau de Lazare ; il pleura Jérusalem, dont il prévoyait la ruine. Dans sa prière et son agonie au jardin de Gethsémani, les gouttes de sang qui s'échappaient par tous les pores de son corps, étaient comme autant de douloureuses larmes qu'il versait pour expier les péchés et guérir les plaies de son corps mystique, qui est l'Église. Mais qui pourrait exprimer ou comprendre les larmes pleines d'amour et de tendresse qu'il répandit sur la croix ! — O doux JÉSUS, changez mes yeux en deux sources de larmes, afin que je mêle les miennes aux vôtres, puisque c'est la multitude de mes iniquités qui fit tant de fois couler vos pleurs.

*Troisièmement.* Je considérerai que les larmes, qui passent dans l'opinion du monde pour une marque d'affliction, sont une béatitude aux yeux de JÉSUS-CHRIST. Car, il nous en fait la promesse, ceux qui pleurent *seront consolés*, et ils trouveront le contentement de l'âme dans la cause même de leur douleur. S'ils pleurent leurs péchés, le pardon qu'ils en recevront les consolera. S'ils pleurent les péchés d'autrui, ou le malheur de leur

1. Quantum ex Evangeliorum historia constat, risu nunquam usus est ; imo vero eos qui risu tenentur, miseros pronuntiat. (S. BASIL. Reg. XVII, ex fuis.)

2. In diebus carnis sure, preces supplicationesque... cum clamore valido et lacrymis offerens... (*Hebr.*, v, 7.)

exil, *Dieu convertira leur tristesse en joie* (1) ; il leur montrera comme prochaine la fin de leurs travaux, il leur donnera un avant-goût des délices éternelles qui les attendent dans le ciel, où il fera cesser leurs gémissements *et essuiera leurs larmes* (2). Heureuses les larmes qui seront récompensées par de si pures et si abondantes consolations ! — O mon Sauveur, je veux pleurer dans ce lieu de bannissement ; car je ressens de la douceur même à pleurer (3). Ah ! s'il est doux de pleurer devant vous dans cette vallée de larmes, que sera-ce de se réjouir sans fin avec vous dans la compagnie de vos anges et de vos élus !

*Quatrièmement.* Je considérerai cette terrible menace du Fils de Dieu : *Malheur à vous qui riez maintenant ; car le temps viendra pour vous de gémir et de pleurer* (4). En effet, si je me livre aux vains plaisirs et aux ris insensés du monde, ils seront pour moi une source de larmes amères et de cuisants regrets, soit dans cette vie (5), où *la tristesse succède à la joie*, soit dans l'autre, où *il y aura des pleurs et des grincements de dents* (6). C'est ce que me prouve la sentence portée contre Babylone : *Autant elle s'est glorifiée et plongée dans les délices, autant multiplies ses tourments et son deuil, parce qu'elle a dit dans son cœur : Je suis reine, je ne suis point*

1. Convertisti planctum meum in gaudium mihi. (Ps. XXIX, 12.)

2. Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. (Apoc., VII, 17.)

3. Cum quanta suavitate plorat in gemitu, qui orat ! Dulciores sunt lacrymæ orantium, quam gaudia theatrorum. (S. AUGUST. *Enarrat. in Ps.* CXXVII, n. 10.)

4. Væ vobis qui ridetis nunc : quia lugebitis et flebitis. (LUC., VI, 25.)

5. Risus dolore miscebitur. et extrema gaudii luctus occupat. (*Prov.*, XIV, 13.)

6. Ibi erit fletus, et stridor dentium. (MATTH., VIII, 12.)

*veuve, et je ne verserai point de larmes* (1). O mon âme, garde-toi de t'abandonner aux rires et aux folles joies du siècle ; mets ton bonheur dans une sainte tristesse, et des larmes de courte durée te procureront une joie éternelle.

*Quatrième Béatitude : La faim et la soif de la justice.* — BIENHEUREUX CEUX QUI ONT FAIM ET SOIF DE LA JUSTICE, PARCE QU'ILS SERONT RASSASIÉS (2).

*Premièrement.* Les actes de cette béatitude sont au nombre de cinq. Le premier consiste à désirer d'accomplir tout ce qui est devoir de justice, envers Dieu et envers le prochain, sans rien omettre, faisant toutes choses avec plaisir, sans ennui ni dégoût, même lorsqu'elles sont pénibles à la nature : comme un homme qui à faim et soif, boit et mange volontiers tout ce qu'on lui présente, selon cette maxime du Sage : *L'amertume est douce à celui que la faim dévore* (3). Le second acte consiste à souhaiter de croître en vertu de plus en plus, dans la persuasion que ce qu'on a acquis est peu de chose, en comparaison de ce que l'on peut acquérir encore. Le troisième, à désirer avec ardeur que la justice règne partout, et qu'elle soit fidèlement observée par tous les hommes, nous offrant de notre côté à supporter, pour la faire prévaloir, la faim et les plus rudes travaux. Le quatrième, à exciter en nous un vif et affectueux désir de recevoir sacramentellement ou spirituellement Notre-Seigneur JÉSUS-

1. Quantum glorificavit se, et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum et luctum ; quia in corde suo dicit : Sedeo regina, et vidua non sum et luctum non videbo. (*Apoc.*, XVIII, 7.)

2. Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam : quoniam ipsi saturabuntur. (MATTH., V, 6.)

3. Anima esuriens etiam amarum pro dulci sumet. (*Prov.*, XXVII, 7.)

CHRIST, qui est, selon l'expression de l'Apôtre, *notre justice* (1) ; à soupirer après les eaux vives de la grâce et après le vin et le lait des consolations célestes, recourant souvent aux sacrements et à l'oraison, qui en sont la source. Le cinquième enfin, à souhaiter avec une sainte impatience de recevoir la couronne de justice, c'est-à-dire, de voir Dieu face à face, de nous asseoir avec JÉSUS-CHRIST à sa table, et de participer aux mets délicieux qui doivent nous rassasier éternellement. — Cette faim et cette soif de la justice ne diffèrent point essentiellement de ce que nous appelons la ferveur de l'esprit, qui est directement opposée au dégoût des choses spirituelles, et au vice de la paresse. Je m'efforcerai donc de faire toutes mes actions avec ferveur, et je me confondrai d'être si avide de la nourriture du corps, tandis que je suis si indifférent pour celle de l'esprit.

*Secondement.* Je considérerai que Notre-Seigneur ressentit toujours si vivement la faim et la soif de la justice, que son corps était comme insensible à la faim corporelle qui le pressait. En effet, un jour qu'il était accablé de fatigue, et qu'il avait besoin d'aliments, ses disciples lui dirent : *Maître, mangez ; mais il leur répondit : J'ai une nourriture à prendre que vous ne connaissez pas ; ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre* (2). Comme s'il disait : Jusqu'à ce que j'aie satisfait ma faim spirituelle, je me mets peu en peine de la faim corporelle ;

1. Ex ipso autem vos estis in Christo JESU, qui factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio, et redemptio (I Cor., I, 30.)

2. Rogabant eum discipuli, dicentes : Rabbi, manduca. Ille autem dicit eis : Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis... Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus. (JOAN., IV, 31, 34.)

mon corps ne sent pas la nécessité de prendre sa nourriture, tant que mon âme n'a pas reçu la sienne. Durant le cours de sa vie mortelle, il éprouva un ardent désir de boire, malgré son amertume, le calice de sa Passion, que son Père lui destinait ; et quelle angoisse ce fut pour lui de voir différé si longtemps le moment de s'abreuver à cette coupe (1) ! Sur la croix, s'il fit entendre cette parole : *J'ai soif* (2), il voulut par là manifester la soif dont son cœur brûlait, plutôt que celle qu'il ressentait en son corps. — O mon aimable Rédempteur, embrasez mon cœur du feu de votre divin amour, qui seul peut exciter en moi la faim et la soif de la justice, afin que je n'aie pas moins de zèle pour votre service, que vous n'en avez eu pour mon salut.

*Troisièmement.* Je considérerai que le Sauveur appelle bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, *parce qu'ils seront rassasiés*. Il leur accordera dans cette vie toutes leurs demandes, il les comblera de ses grâces, il les enrichira de mérites, il leur fera goûter les joies de l'esprit, il les nourrira de sa propre chair, et il s'unira si intimement à eux par l'amour, qu'ils ne pourront, dans leur abondance, s'empêcher de s'écrier avec le Psalmiste : *Qu'avons-nous à désirer dans le ciel, et à rechercher sur la terre hors de vous, ô mon Dieu* (3) ? Ici-bas, il est vrai, plus l'homme intérieur mange et boit à la table de la divine Sagesse, plus il demeure

1. Baptismo autem habeo baptizari : et quomodo coarctor usquedum perficiatur ! (LUC., XII, 50.)

2. Sciens JESUS quia omnia consummata sunt, ut consummaretur Scriptura, dixit : Sitio. (JOAN., XIX, 28.)

3. Quid enim mihi est in cœlo, et a te quid volui super terram ? (Ps. LXXII, 25.)

affamé et altéré (1) ; mais cette faim et cette soif ne sont point pour lui un tourment ; elles ne font que lui ôter le dégoût et augmenter le plaisir. Ils ne seront toutefois pleinement *rassasiés* que dans l'autre vie, où ils verront Dieu, et où sa gloire leur apparaîtra dans tout son éclat (2). — O heureuse faim, qui est récompensée par la plénitude de tous les biens ! Regarde, ô mon âme, le prix que l'on te promet, afin qu'il excite en toi cette faim, avant-goût et gage de la béatitude céleste.

*Quatrièmement.* Je méditerai enfin cette effrayante menace du Fils de Dieu : *Malheur à vous qui êtes rassasiés en cette vie, parce que vous aurez faim en l'autre* (3). Il parle aux riches qui regorgent des biens de la terre, et qui, entraînés par l'appétit sensuel, mangent et boivent jusqu'à satiété. De là vient que, loin d'avoir faim et soif de la justice, ils n'ont pour elle que du dégoût. En eux se vérifie ce que dit le Sage : *L'âme rassasiée foule aux pieds le rayon de miel* (4). Qu'ils n'attendent point un autre sort que celui de ce riche avare qui se traitait magnifiquement tous les jours, et qui maintenant éprouve dans les enfers une soif cruelle, sans pouvoir obtenir une seule goutte d'eau pour se rafraîchir (5). Le Sauveur parle encore aux hommes orgueilleux qui s'imaginent toujours être riches et rassasiés (6). Le jour viendra où ils se verront

1. Qui edunt me, adhuc esurient ; et qui bibunt me, adhuc sitient. (*Eccli.*, XXIV, 29.)

2. Ego autem in justitia apparebo conspectui tuo : satiabor cum apparuerit gloria tua. (*Ps.* XVI, 15.)

3. Vae vobis, qui saturati estis : quia esurietis. (*LUC.*, VI, 25.)

4. Anima saturata calcabit favum. (*Prov.*, XXVII, 7.)

5. Et epulabatur quotidie splendide. (*LUC.*, XVI, 19, 26.)

6. Jam saturati estis, jam divites facti estis. (*I Cor.*, IV, 8.)

dépouillés de tous leurs biens, et réduits à une misère extrême. La Vierge confirme cette vérité dans son Cantique, lorsqu'elle dit : *Le Seigneur remplit de biens ceux qui ont faim, et il renvoie les riches les mains vides* (1). — Ne permettez pas, ô mon Dieu, que je sois rassasié ici-bas, de peur que je ne sois en proie, après cette vie passagère, à une faim et à une soif qui ne s'apaiseront jamais.

*Cinquième Béatitude : La Miséricorde.* — BIENHEUREUX CEUX QUI SONT MISÉRICORDIEUX envers les autres, PARCE QU'ILS OBTIENDRONT EUX-MÊMES MISÉRICORDE (2).

*Premièrement.* Cette béatitude embrasse toutes les œuvres que nous appelons œuvres de miséricorde. Elles sont au nombre de quatorze : sept corporelles, et sept spirituelles. Pour exercer les œuvres de miséricorde avec toute la perfection dont elles sont susceptibles, trois conditions sont requises. En premier lieu, notre charité doit s'étendre généralement à toute sorte de personnes, sans excepter nos ennemis. En second lieu, elle doit s'étendre à toute sorte de misères, soit corporelles, soit spirituelles. Nous devons remédier aux unes et aux autres selon nos moyens, suivant ce que Tobie disait à son fils : *Si vous avez beaucoup, donnez beaucoup ; si vous avez peu, donnez ce peu de bon cœur* (3). S'il nous est impossible de subvenir à telle ou telle nécessité, ayons du moins le désir d'être utiles à notre frère, prions Dieu de le secourir, engageons

1. Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes. (LUC., I, 51.)

2. Beati misericordes : quoniam misericordiam consequentur. (MATH., V, 7.)

3. Si multum tibi fuerit, abundanter tribue : si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude. (TOB., IV, 9.)



d'autres personnes à lui venir en aide. En troisième lieu, l'exercice de la miséricorde doit être l'effet d'une compassion tendre, qui nous rende aussi sensibles à la misère d'autrui que si elle nous était propre. Montrons d'abord au malheureux un cœur compatissant, puis assistons-le par le motif d'une charité pure, n'attendant que de Dieu notre récompense.

*Secondement.* JÉSUS-CHRIST, notre divin modèle, exerça toutes les œuvres de miséricorde d'une manière excellente, avec les trois conditions d'où dépend leur perfection. Car il a remédié efficacement à tous nos maux, et durant les trente années de sa vie cachée, et pendant les trois années de sa prédication, qu'il consacra tout entières à des œuvres de charité. Il guérissait les malades, il nourrissait miraculeusement ceux qui avaient faim, il ressuscitait les morts, il pardonnait avec amour aux pécheurs, il instruisait les ignorants, il priait pour ses ennemis, il faisait du bien à tout le monde (1). En un mot, il était tellement enclin à cette vertu, qu'il disait à ceux qui cherchaient à le détourner de la pratiquer : *Comprenez donc ce que veut dire cette parole de l'Écriture : J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice* (2). Apprenez à discerner ce qu'il y a de meilleur et de plus agréable à Dieu ; sachez-le bien, il préfère la miséricorde au sacrifice, et le sacrifice ne saurait lui plaire sans la miséricorde. — O mon JÉSUS, qui êtes venu sur la terre par un pur effet de votre compassion, et qui avez daigné prendre sur vous toutes nos misères, afin de nous en délivrer, accordez-moi la

1. Pertransiit benefaciendo, et sanando omnes. (Act., X, 38.)

2. Discite quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium. (MATTH., IX, 13. — Id., XII, 7. — Os., VI, 6.)

grâce d'imiter votre charité, et d'accomplir ce commandement que vous nous avez fait : *soyez miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux* (1).

*Troisièmement.* Je considérerai quelle récompense Notre-Seigneur promet à ceux qui sont miséricordieux. *Ils obtiendront miséricorde* ; c'est-à-dire, Dieu les délivrera de toutes leurs misères, corporelles et spirituelles, en partie dans cette vie, et totalement en l'autre. Dans le ciel, il les traitera avec une si excessive bonté, qu'il faudrait, pour s'en former une juste idée, comprendre la différence qu'il y a entre la miséricorde d'un homme faible, et celle d'un Dieu tout-puissant, qui est infinie (2). Elle sera d'autant plus grande à mon égard, que celle dont j'aurai usé à l'égard de mes frères aura été plus généreuse et plus tendre ; car il se servira pour moi de la même mesure dont je me serai servi pour eux (3). Puis donc que je suis rempli de misères, et que Dieu seul peut m'en délivrer, quoi de plus sage pour moi que d'être miséricordieux envers les autres, afin que Dieu le soit envers moi ? — Heureux mille fois les hommes miséricordieux ; le Père des miséricordes les déchargera du poids de toutes leurs misères !

*Quatrièmement.* Je considérerai enfin, que si je ne suis point miséricordieux, je ne puis manquer d'être très misérable. Car le Seigneur n'aura point pitié de moi, comme il ne fit point grâce au serviteur inhumain qui traita son compagnon avec la dernière rigueur (4) :

1. Estote ergo misericordes, sicut et Pater vester misericors est. (LUC., VI, 36.)

2. Part. VI, Médit. XII, § 5.

3. Eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis. (LUC., VI, 38. — Part. I, Médit. XXI, § 3.)

4. Tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum. (MATTH., XVIII, 34.)

*il jugera sans miséricorde celui qui n'aura pas fait miséricorde*, dit l'apôtre saint Jacques (1). C'est pour cela qu'au jour du jugement, dans la sentence qu'il prononcera en faveur des élus, il les louera hautement d'avoir exercé les œuvres de miséricorde ; et dans celle qu'il portera contre les réprouvés, il leur reprochera sévèrement de les avoir négligées (2).

*Sixième Béatitude : La pureté de cœur.* — BIENHEUREUX CEUX QUI ONT LE CŒUR PUR, PARCE QU'ILS VERRONT DIEU (3).

*Premièrement.* La parfaite pureté de cœur ne diffère pas au fond de la parfaite charité qui, selon saint Paul, naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère (4). Suivant ce principe, la charité parfaite suppose trois choses. La première est un cœur exempt de toute tache, non seulement de péché mortel, mais encore, autant que possible, de péché véniel. Du moins est-il nécessaire que, si le péché porte quelque légère atteinte au cœur, il n'y fixe point sa demeure, il n'y prenne pas racine, soit par l'habitude, soit par une affection que l'on négligerait de combattre. La seconde est une bonne conscience, que Dieu remplit de saintes pensées et de saints désirs, féconds en œuvres saintes. La troisième est la simplicité dans nos rapports avec Dieu et avec le prochain ; simplicité qui est ennemie de la mauvaise foi, des intentions tortueuses, de l'artifice et de la duplicité. La pureté, béatifiée par la bouche

1. *Judicium enim sine misericordia, illi qui non fecit misericordiam.* (JACOB., II, 13.)

2. Part. I, Médit. XV, § 1, 2.

3. *Beati mundo corde : quoniam ipsi Deum videbunt.* (MATTH., V, 8.)

4. *Charitas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta.* (1 Tim., I, 5.)

du Sauveur, est appelée pureté de cœur, parce qu'elle réside principalement dans l'âme et dans la volonté, d'où elle influe sur le corps, qu'elle rend chaste et comme spirituel. Toutefois, cette vertu ne brille pas d'un même éclat dans tous les états ; elle resplendit particulièrement dans ceux qui font profession de continence ou de virginité, parce que, dit l'apôtre saint Paul, ils s'appliquent à être purs *de corps et d'âme* (1), et à se préserver *de toute souillure de la chair et de l'esprit* (2).

*Secondement.* Je considérerai combien fut parfaite la pureté du Fils de Dieu. Impeccable de lui-même, il ne commit jamais aucun péché. *Jamais le prince de ce monde ne trouva rien qui lui appartînt en ce Saint des saints* (3), *et ses plus mortels ennemis n'ont pu le convaincre de la moindre faute* (4). Il marqua tous les moments de sa vie par l'exercice des plus saintes œuvres ; il ne cherchait que la gloire de son Père dans toutes ses actions, et en aucune circonstance *il ne sortit de sa bouche une parole équivoque ou insidieuse* (5). Il avait tant d'horreur de l'hypocrisie, qu'il reprochait souvent avec indignation aux pharisiens leur feinte pureté. *Malheur à vous, hypocrites, leur disait-il, qui nettoyez le dehors de la coupe et du plat, tandis que le dedans de vos cœurs est plein de rapine et d'impureté. Pharisiens aveugles, purifiez d'abord le dedans, afin que le dehors*

1. Et mulier inupta, et virgo, cogitat que Domini sunt ; ut sit sancta corpore et spiritu. (I Cor., VII, 34.)

2. Mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus. (I Cor., VII, 1.)

3. Venit enim princeps hujus mundi, et in me non habet quidquam. (JOAN., XIV, 30.)

4. Qui ex vobis arguet me de peccato ? (JOAN., VIII, 46.)

5. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus. (I PETR., II, 22.)

*soit net aussi* (1). C'est, en effet, de la pureté du cœur que procède celle des œuvres extérieures : et comme personne ne voudrait boire dans un vase souillé au dedans, quelque brillant qu'il fût au dehors, ainsi JÉSUS-CHRIST ne peut agréer une pureté extérieure, qui n'est point accompagnée de la pureté intérieure. — O mon Sauveur, qui êtes la pureté par essence, *la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image parfaite de sa bonté* (2) ; purifiez-moi de toutes mes souillures, ornez mon âme de toutes vos vertus, afin qu'au-dedans et au-dehors, je sois pur et agréable à vos yeux divins, *qui voient le fond de nos cœurs* (3).

*Troisièmement.* Je considérerai que la récompense promise à ceux qui ont le cœur pur, n'est rien moins que ce qui fait le bonheur des saints, en cette vie et en l'autre. *Ils verront Dieu* : ils le voient sur la terre lorsque, dans la contemplation, ils sont enivrés des douceurs de sa divine présence ; ils le voient dans le ciel, où ils contemplent à découvert ce Dieu trois fois saint, dont les perfections ineffables feront le sujet des Méditations de la sixième Partie. *Qui monta sur la montagne du Seigneur, dit le Roi-prophète, et qui habitera dans son sanctuaire? Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur, qui n'a pas reçu son âme en vain, et qui*

1. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia mundatis quod deforis est calicis et paropsidis : intus autem pleni estis rapina et immunditia. Pharisæe cæce, munda prius quod intus est calicis et paropsidis, ut fiat id quod deforis est mundum. (MATTH., XXIII, 25-26. — LUC., XI, 39-40.)

2. Candor est lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius. (Sap., VIII, 26.)

3. Homo videt ea quæ parent, Dominus autem intuetur cor. (I Reg., XVI, 7.)

*n'a point trompé son prochain par de faux serments* (1). — Heureuse est la vertu qui a pour elle une si magnifique promesse ! O mon âme, puisque personne ne peut avec un cœur souillé entrer dans le ciel pour y contempler la majesté infinie du Très-Haut, efforce-toi d'acquérir une parfaite pureté, afin que tu mérites de participer enfin à cette claire vision qui fera le bonheur des élus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (2).

*Septième Béatitude : L'amour de la paix.* — BIEN-HEUREUX LES PACIFIQUES, PARCE QU'ILS SERONT APPELÉS ENFANTS DE DIEU (3).

*Premièrement.* Les pacifiques sont ceux qui cherchent à faire régner la paix : ils se proposent quatre fins très relevées. La première est de l'établir en eux-mêmes, en soumettant la chair à l'esprit, les passions à la raison et l'âme à Dieu. La seconde est de *vivre en paix, autant qu'il dépend de nous, avec tout le monde*, évitant de donner à personne aucun sujet de division ou de trouble, travaillant au contraire à entretenir l'union et la bonne intelligence (4). La troisième est de rétablir la paix entre nos frères, ne négligeant rien pour adoucir les cœurs aigris, et rapprocher les esprits divisés. La quatrième enfin, et sans contredit la plus noble, est de réconcilier les pécheurs avec Dieu, et de ramener les créatures rebelles au service de leur Créateur. En considérant ces divers degrés de la paix

1. Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus? Innocens manibus et mundo corde, qui non accepit in vano animam suam, nec juravit in dolo proximo suo. (Ps. XXXIII, 3-4.)

2. Non intrabit in eam aliquod coinquinatum aut abominationem faciens et mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ Agni. (Apoc., XXI, 27.)

3. Beati pacifici ; quoniam filii Dei vocabuntur. (MATTII., V, 9.)

4. Si fieri potest, quod ex vobis est, cum omnibus hominibus pacem habentes. (Rom., XIII, 18.)

chrétienne, *qui surpasse*, dit l'Apôtre, *tout sentiment et toute pensée* (1), je m'humilierai d'être si éloigné de les posséder, je prierai humblement Notre-Seigneur de daigner me les communiquer. — O Dieu de paix et de charité, accordez-moi cette paix que vous avez laissée à vos apôtres, afin que je vous serve avec un cœur tranquille, et que j'attire à votre service un grand nombre de mes frères, en les réconciliant avec vous.

*Secondement.* Je considérerai que JÉSUS-CHRIST est venu du ciel pour apporter la paix sur la terre. C'est ce qui lui a mérité le titre de Roi pacifique. Il aima tellement la paix, que c'était en la souhaitant à ses disciples qu'il avait coutume de les saluer. *La paix soit avec vous*, leur disait-il (2). Et il voulait qu'à son exemple ils saluassent ceux qu'ils visitaient, en leur disant : *Que la paix soit dans cette maison* (3). Ce fut pour ménager notre paix avec son Père qu'il souffrit les plus cruelles persécutions, sans toutefois perdre jamais la paix de son âme, *pacifique au milieu même des ennemis de la paix* (4). Enfin, saint Paul nous dit *que c'est par la vertu de son sang, répandu sur la croix, qu'il a rendu la paix au ciel et à la terre* (5). — O Roi pacifique, à qui cette paix a coûté si cher, ne permettez pas que j'en perde jamais le fruit, ni qu'aucune

1. Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum, custodiat corda vestra, et intelligentias vestras, in Christo JESU. (*Philip.*, IV, 7.)

2. Et stetit in medio, et dixit eis : Pax vobis. (*JOAN.*, XX, 19, 21, 26.)

3. In quamcumque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui. (*LUC.*, X, 5.)

4. Cum his qui oderunt pacem, eram pacificus. (*Ps.* CXIX, 7.)

5. Et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in cœlis sunt. (*Coloss.*, I, 20.)

guerre m'empêche de vous suivre dans les sentiers de la paix.

*Troisièmement.* Je considérerai que la récompense des pacifiques est d'être, par excellence, les enfants de Dieu, et cela pour trois raisons. En premier lieu, ils seront les bien-aimés du Seigneur, et ils trouveront grâce en sa présence, à cause de la ressemblance qu'ils auront avec lui. En second lieu, il les prendra sous sa protection spéciale, il veillera sur eux comme sur les fils de sa prédilection, il leur fera mille caresses, il les enrichira de ses dons, *il leur donnera le véritable esprit d'adoption des enfants* (1), *afin que non seulement ils soient appelés enfants de Dieu, mais qu'ils le soient réellement* (2). En troisième lieu, ils seront ses héritiers dans la gloire, où ils jouiront de tous les biens qui appartiennent à des fils légitimes, avec une paix inaltérable et éternelle. Heureux donc les pacifiques, que Dieu élève à une si haute dignité ! Malheur, au contraire, aux ennemis de la paix, parce qu'ils seront appelés enfants du démon, et n'hériteront de leur père que les supplices éternels.

*Huitième Béatitude : Les persécutions pour la justice.*  
— BIENHEUREUX CEUX QUI SOUFFRENT PERSÉCUTION POUR LA JUSTICE, PARCE QUE LE ROYAUME DU CIEL EST A EUX (3).

*Premièrement.* Je considérerai quelles sont les persécutions que les justes ont à souffrir, de la part de

1. Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba, Pater. (Rom., VIII, 15. — Galat., IV, 6.)

2. Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus. (I JOAN., III, 1.)

3. Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam : quoniam ipsorum est regnum caelorum. (MATTH., V, 10.)



qui, pour quelle cause et comment ils les souffrent. Ces persécutions sont toute sorte d'injustices et d'afflictions dans les biens, l'honneur, le repos, la santé, la vie même, auxquelles nul d'entre les justes ne peut échapper entièrement, car la sentence du grand Apôtre est générale : *Tous ceux qui veulent vivre pieusement en JÉSUS-CHRIST seront persécutés* (1). Les persécuteurs sont les démons excités par la haine qu'ils portent à Dieu et à la vertu. Ce sont aussi les hommes dont Satan se sert pour exécuter ses desseins. Parmi ces derniers, les uns se montrent à découvert, les autres se cachent sous le voile de la piété ou de l'amitié. *Vos pères et vos mères, dit le Sauveur, vos frères et vos plus proches parents vous livreront à la mort, et croiront par là se rendre agréables à Dieu* (2). Pour ce qui regarde la cause des persécutions, ce ne sont point, dit l'apôtre saint Pierre, les péchés des gens de bien qui les leur attirent, c'est leur vertu, c'est le zèle qu'ils font paraître pour la justice, en soutenant la religion et la foi, en pratiquant sans respect humain les bonnes œuvres, en s'acquittant exactement de tous leurs devoirs, en reprenant les vices publics quand leur charge les y oblige, en embrassant une vie parfaite ou l'état religieux, lorsque Dieu les y appelle. Enfin, la manière dont les justes doivent recevoir les persécutions, c'est de les supporter non seulement avec patience, mais encore avec joie, regardant comme une faveur spéciale de Dieu

1. Et omnes qui pie volunt vivere in Christo JESU, persecutionem patientur. (*II Tim.*, III, 12.)

2. Trademini autem a parentibus, et fratribus, et cognatis, et amicis, et morte afficient ex vobis... Venit hora, ut omnis qui interficit vos, arbitretur obsequium se præstare Deo. (*LUC.*, XXI, 16. — *JOAN.*, XVI, 2.)

Notre-Seigneur l'occasion de souffrir quelque chose pour son amour. Car ceux-là ne peuvent avoir part à cette béatitude, qui souffrent avec impatience ou pour leurs crimes (1).

*Secundement.* Je considérerai les exemples illustres que Notre-Seigneur nous a laissés de son amour pour les persécutions. Il fut persécuté dès son enfance ; mais il le fut tout particulièrement durant les trois dernières années de sa vie mortelle. Il semblait que tous les hommes eussent conjuré sa perte. On le maltraitait de mille manières, et avec une cruauté inouïe ; et cependant quel mal avait-il fait ? Son crime unique était de publier sa loi sainte, de condamner les désordres et les vices, et de travailler à la rédemption du genre humain. Il souffrait ces persécutions avec une patience admirable et vraiment miraculeuse, comme on le verra au commencement de la quatrième Partie, dans la Méditation fondamentale qui roule tout entière sur ce sujet. En contemplant l'exemple de mon Sauveur, je m'animerai à souffrir comme lui, et je me dirai à moi-même : S'ils ont persécuté mon maître, est-il surprenant qu'ils me persécutent, moi qui ne suis que son serviteur (2) ? *S'ils ont appelé le père de famille Béelsébul, quoi d'étonnant qu'ils donnent le même nom à ceux qui sont de sa maison* (3) ? — O mon adorable Maître, oui, je suis de votre maison ; me voici prêt à vous suivre dans

1. Nemo autem vestrum patiatutur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor. Si autem ut christianus, non erubescat ; glorificet autem Deum in isto nomine. (I PETR., IV, 15-16.)

2. Non est servus major domino suo. Si me persecuti sunt, et vos persecuentur. (JOAN., XV, 20.)

3. Si patrem familias Beelzebub vocaverunt : quanto magis domesticos ejus ? (MATTII., X, 25.)

la voie des persécutions, encouragé par les promesses que vous faites à vos imitateurs. Accordez-moi la grâce d'exécuter de grandes choses pour votre service, et de souffrir, sans que votre divine majesté en soit offensée, de grands maux pour votre amour.

*Troisièmement.* Je considérerai quelle est la récompense de ceux qui souffrent persécution pour la justice. C'est le même royaume du ciel qui a été promis aux pauvres d'esprit. Toutefois, les premiers entreront dans ce royaume avec plus de gloire que les seconds, parce qu'il y a plus de mérite à souffrir les persécutions qui surviennent de la part des hommes, qu'à supporter les incommodités de la pauvreté que l'on a embrassée de son propre choix. Dieu fait goûter, même ici-bas, aux personnes affligées les délices de son royaume, lorsqu'il leur communique dans leurs tribulations la justice, la paix et la joie dans le Saint-Esprit. C'est en ce sens que le Sauveur disait à ses disciples : *Ceux qui auront tout quitté pour moi et pour l'Évangile, recevront dans ce siècle cent fois autant, avec des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle* (1). *Vous serez bienheureux*, dit-il en un autre endroit, *lorsque les hommes vous maudiront, et vous persécuteront, et diront faussement contre vous toute sorte de mal à cause de moi. Réjouissez-vous, et tressaillez d'allégresse, parce que votre récompense est abondante dans le ciel* (2). C'est-à-dire : La récompense qui vous est préparée est si

1. Nemo est, qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me et propter Evangelium, qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc... cum persecutionibus, et in sæculo futuro vitam æternam. (MARC., X, 29, 30.)

2. Beati estis cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me : gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. (MATTH., V, 11-12.)

grande, que l'espérance de l'obtenir doit vous consoler pleinement au milieu des persécutions, et vous causer cent fois plus de joie que si les hommes vous laissaient dans une profonde paix. — Heureuses les persécutions qui méritent à l'homme patient un riche diadème dans le ciel ! Elles seront désormais mon unique ambition et toute ma gloire. Envoyez-moi, ô mon Dieu, celles qui me sont réservées par votre providence ; avec le secours de votre grâce, je les accepterai, je les souffrirai pour la justice, dans l'espoir d'obtenir un jour la récompense que vous m'avez promise.

*Quatrièmement.* Je méditerai enfin la menace que le Fils de Dieu adresse à ceux qui marchent dans la voie contraire. *Malheur à vous*, leur dit-il, *quand les hommes vous applaudiront* (1), et que vous écouterez avec plaisir leurs vaines louanges. Rien qu'en disant *malheur à vous*, le Sauveur donne une énergie singulière à sa menace. Il semble leur dire : Tremblez, parce que le monde, en vous trompant par ses flatteries, vous entraînera dans des crimes abominables, et que si vous êtes applaudis des impies que vous imitez, vous aurez part aux malédictions qui tomberont sur leur tête. — O mon Sauveur, préservez-moi des louanges de vos ennemis ; *ne permettez pas que l'huile du pécheur coule sur mon front* (2), *de peur que la malédiction ne pénètre comme l'eau au-dedans de moi, et comme l'huile jusque dans mes os* (3). Que les méchants me maudissent en cette vie, je m'en féliciterai, pourvu

1. *Væ cum benedixerint vobis homines.* (LUC., VI, 26.)

2. *Oleum autem peccatoris non impinguet caput meum.* (Ps. CXL, 5.)

3. *Induit maledictionem sicut vestimentum, et intravit sicut aqua in interiora ejus, et sicut oleum in ossibus ejus.* (Ps. CVIII, 18.)

que vous me bénissiez en l'autre, et que je règne avec vous dans le royaume des cieux, en compagnie de vos anges et de vos saints, durant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



## MÉDITATION XII.

---

DE TROIS OFFICES QUE NOTRE-SEIGNEUR RECOMMANDA A SES APOTRES DANS LE SERMON SUR LA MONTAGNE.

---

Le Fils de Dieu, après avoir proposé les huit Béatitudes, recommanda à ses apôtres et à leurs successeurs les trois actes et offices principaux de la hiérarchie céleste et de la hiérarchie ecclésiastique. Saint Denis l'Aréopagite les exprime par ces trois mots : *purifier, éclairer, perfectionner* (1). JÉSUS-CHRIST, pour en donner l'intelligence aux apôtres, se sert de trois comparaisons frappantes de justesse et de beauté : elles feront le partage de cette méditation. Chacun aura soin de se les appliquer à soi-même, et s'efforcera d'en retirer quelque utilité pour son avancement spirituel.

---

### I. — *Les apôtres sont le sel de la terre.*

*Vous êtes le sel de la terre ; si le sel perd sa vertu, avec quoi le salera-t-on ? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les hommes* (2).

*Premièrement.* Je considérerai qu'une des principales fonctions des hommes apostoliques, qui désirent imiter parfaitement Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, est de purifier de la corruption du péché les cœurs des hommes terrestres, par leurs paroles aussi bien que

---

1. *De cœlesti hierarchia*, cap. III.

2. Vos estis sal terre. Quod si sal evanuerit, in quo salietur? ad nihilum valet ultra nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus. (MATTH., V, 13.)

par leurs exemples, et de leur servir comme d'un sel mystérieux qui corrige toutes leurs habitudes vicieuses, de peur qu'ils ne se corrompent de plus en plus et ne finissent par se perdre entièrement. Les ministres du Seigneur doivent encore s'efforcer de rendre savoureuse aux pécheurs la pratique de la pénitence, de la mortification et de toutes les vertus, afin qu'ils s'y adonnent volontiers, et que Dieu, les trouvant purs de toute tache, se les unisse, comme il le désire, de la manière la plus intime par les liens d'un chaste amour. Mais les hommes apostoliques n'ont point cette vertu par eux-mêmes ; elle ne leur vient point par droit de succession ; c'est un don gratuit du ciel, un effet de ce sel évangélique, symbole de la sagesse et de la grâce qui les a purifiés eux-mêmes, et avec lequel ils aident les autres à se garantir de la corruption.

*Secondement.* Je considérerai que Notre-Seigneur a été véritablement *le sel de la terre*, aux dépens même de sa propre vie. Le sel, pour assaisonner les viandes, doit se fondre et en quelque sorte s'anéantir ; or, JÉSUS s'est anéanti par les humiliations et par les souffrances pour purifier nos cœurs et leur donner une saveur qui fût agréable à son Père ; il s'est anéanti pour nous rendre la vertu savoureuse par son exemple, et pour nous obtenir le sel de la sagesse, c'est-à-dire la grâce, qui facilite à l'homme la pratique du bien, et rend nos bonnes œuvres méritoires devant le Seigneur. Car comme dans la loi ancienne, *toute oblation où il n'y avait point de sel* était rejetée de Dieu ; ainsi, dans la loi nouvelle, ne reçoit-il aucune action qui n'a pas la grâce pour principe, et n'est pas faite en union avec

son Fils bien-aimé (1). — O mon doux JÉSUS, soyez le sel de mon cœur, qui de lui-même n'a ni goût ni saveur, et rendez-le doux et agréable à votre Père. De plus, comme il me serait difficile *de manger une viande fade et sans assaisonnement* (2); assaisonnez la vertu du sel de votre grâce, afin que je la trouve d'un goût délicieux, et que je la pratique avec plaisir.

*Troisièmement.* Je considérerai que Dieu seul peut communiquer à l'homme la grâce spéciale d'être le sel de la terre, mais que la conservation de cette grâce dépend en partie de la volonté libre de l'homme. Par conséquent, si celui qui a reçu cette faveur la conserve précieusement dans toute son intégrité, il occupera une place honorable à la table du Seigneur; mais s'il s'égaré dans ses orgueilleuses pensées, s'il perd, pour ainsi parler, toute sa saveur, Dieu lui retirera aussitôt sa protection, il le jettera au milieu du monde comme sur un vil fumier, où il sera foulé aux pieds des hommes, en attendant qu'il soit foulé plus ignominieusement encore aux pieds des démons dans les enfers. Après avoir médité sérieusement cette vérité, j'examinerai si j'ai en moi le sel de la sagesse, et avec quel goût intérieur je m'adonne au service de Dieu; je rechercherai de même comment je tiens lieu de sel à l'égard de ceux qui sont sous ma conduite, et comment je tâche de rendre la vertu douce et aimable à tout le monde. — O mon Sauveur, accordez-moi la grâce d'être comme vos apôtres le sel de la terre, quand il me faudrait endurer pour cela toute sorte de

1. Habete in vobis sal... In omni oblatione tua offeres sal. (MARC., IX, 49. — *Levit.*, II, 13.)

2. Aut poterit comedi insulsum, quod non est sale conditum? (JOB, VI, 6.)



maux ; ne souffrez pas qu'au lieu d'empêcher le monde de se corrompre, comme je dois le faire par le bon exemple, je le corrompe moi-même par le scandale de mes actions. Car je ne serais plus alors ce sel preservativeur et bienfaisant, mais un sel que l'on répand sur un sol maudit et voué à la stérilité (1), et je ferais tourner à la ruine de mon prochain un don que j'ai reçu de vous pour son salut.

II. — *Les apôtres sont la lumière du monde.*

*Vous êtes la lumière du monde. On n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais on la place en un lieu élevé, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans le ciel (2).*

*Premièrement.* Je considérerai que les fonctions de la vie apostolique sont toutes célestes, et qu'elles n'ont rien de commun avec la terre. Car les apôtres et les docteurs doivent être *comme des étoiles dans le firmament*, pour éclairer toute l'Église par l'éclat de leur doctrine et de leurs exemples (3). C'est à eux de dissiper les ténèbres de l'ignorance et du péché dans lesquelles sont enveloppés les hommes de ce siècle ; c'est à eux de leur communiquer les lumières de la vérité et de la vertu, afin que, *d'enfants de ténèbres, ils devien-*

---

1. Ita ut sal in ea dispergeret. (*Judic.*, IX, 45.)

2. Vos estis lux mundi. Non... accendunt lucernam, et ponunt eam sub modio, sed super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in cœlis est. (*MATTH.*, V, 14-16.)

3. Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti : et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates. (*DAN.*, XII, 3.)

*nent enfants de lumière*, et que leurs œuvres soient conformes à leur profession (1).

*Secondement.* Je considérerai avec quelle perfection et avec quel zèle Notre-Seigneur s'acquitta de cet emploi. *Tant que je demeure dans le monde*, disait-il à ses disciples, *je suis la lumière du monde. Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour ; la nuit vient, dans laquelle personne ne peut agir* (2). Il nous montre par ces paroles combien il souhaite que nos œuvres soient, ainsi que les siennes, des œuvres de lumière, afin que ceux qui les voient se sentent excités intérieurement à glorifier le Père céleste, et à faire des actions semblables, qui donnent sujet à d'autres encore de le louer et de le glorifier. Pour cela il est nécessaire que notre intention soit pure, que, dans toutes nos actions, nous ayons en vue la seule gloire de Dieu, et non pas la nôtre, ou plutôt que nous fassions de la gloire de Dieu notre propre gloire, regrettant vivement *d'avoir déshonoré notre Créateur par nos prévarications, et d'avoir fait blasphémer son saint Nom par nos scandales* (3). — O mon Sauveur, puisque vous brûlez de zèle pour la gloire de votre Père, accordez-moi la grâce de mener une vie si édifiante, qu'elle serve à l'augmenter et à l'étendre.

*Troisièmement.* Je considérerai quel abus c'est de cacher, par négligence ou par pusillanimité, la lumière de l'Évangile, d'enfouir les talents que l'on a reçus de

1. Eratis enim aliquando tenebræ ; nunc autem lux in Domino. Ut filii lucis ambulate. (*Ephes.*, v, 8.)

2. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est : venit nox, quando nemo potest operari. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi. (*JOAN.*, IX, 4-5.)

3. Qui in lege gloriaris, per prævaricationem legis Deum inhonoras. Nomen enim Dei per vos blasphematur inter gentes. (*Rom.*, II, 23-24.)

Dieu, de dissimuler ou d'affaiblir la vérité par des considérations humaines, et de s'exposer ainsi au danger de perdre soi-même cette divine lumière : comme il arrive qu'un flambeau s'éteint de soi-même, quand on le met dans un lieu où il n'a point d'air. Je ferai encore réflexion que ce n'est pas un moindre désordre, lorsque Dieu nous a élevés à quelque dignité dans son Église, et qu'il nous a placés *sur le chandelier*, de ne point nous appliquer à faire ce qui dépend de nous pour instruire et édifier ceux qu'il a confiés à notre conduite. Car le Fils de Dieu nous traitera avec toute la rigueur dont il menace cet évêque auquel il dit dans l'Apocalypse : *J'ôterai ton chandelier de sa place* <sup>(1)</sup> ; ce qui signifie : Je te priverai de ton emploi, et je te punirai de la négligence avec laquelle tu l'as rempli. — O JÉSUS, divin soleil de justice, de qui ceux qui brillent dans l'Église comme des astres empruntent leur lumière ; éclairez mes ténèbres, et changez-moi en une de ces étoiles si obéissantes à vos ordres, afin que, exempt comme elles de toute obscurité, et demeurant fidèlement au lieu où vous m'avez placé, je sois toujours prêt à répondre à votre appel, me réjouissant d'éclairer le monde que vous avez créé pour votre gloire. Ainsi soit-il <sup>(2)</sup>.

---

1. Sin autem, venio tibi, et movebo candelabrum tuum de loco suo. (*Apoc.*, II, 5.)

2. Stellæ autem dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ sunt. Vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus ; et luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas. (BARUCH, III, 34-35.)

---

III. — *Les apôtres comparés à une cité bâtie sur une montagne.*

*Une ville placée sur une montagne ne peut être cachée (1).*

Par cette troisième comparaison, le Sauveur déclare à ses apôtres que leur vocation n'est point de vivre en ermites et en solitaires, uniquement occupés des intérêts de leur âme. Ils doivent au contraire être semblables à des villes où afflue une multitude de personnes ; à des villes situées, non dans des vallées, qui sont l'image d'une vie basse et imparfaite, mais sur des montagnes, dont la fermeté et la hauteur représentent ce qu'il y a de plus solide et de plus élevé dans la perfection. C'est ce que le prophète Isaïe voulait signifier par ces paroles : *Montez sur le sommet de la montagne, vous qui évangélisez Sion ; élevez la voix avec force, vous qui prêchez dans Jérusalem (2).* C'est donc un devoir pour les hommes apostoliques de ressembler aux cités les plus populeuses ; leur emploi les oblige à recevoir non pas seulement un petit nombre d'hommes choisis, mais des personnes de toute condition, et en général tous ceux qui désirent être parfaits. Ils sont redevables à tous ; à tous ils doivent enseigner le chemin de la perfection évangélique, et le moyen de vivre sur la terre d'une vie toute céleste. En effet, Dieu notre Seigneur ne veut pas que ses élus se contentent d'une vertu médiocre, ni qu'ils se bornent à des actions communes et vulgaires ; il prétend

---

1. Non potest civitas abscondi supra montem posita. (MATTH., V, 14.)

2. Super montem excelsum ascende tu, qui evangelizas Sion : exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jerusalem. (IS., XI, 9.)

qu'ils aspirent à une haute sainteté, et qu'ils y conduisent leurs frères, afin de peupler d'un grand nombre de citoyens la Jérusalem du ciel. — O Sagesse incréée, *qui commandes à vos prédicateurs d'assembler le peuple dans la citadelle et sur les remparts de la ville* (1), et d'exhorter tout le monde à la perfection chrétienne ; appelez-moi et conduisez-moi par un puissant secours de votre grâce à cette perfection sublime, et daignez vous servir de mon ministère pour aider beaucoup d'autres à y parvenir, afin que nous puissions tous vous bénir et vous glorifier éternellement. Ainsi soit-il.

---

1. Misit ancillas suas ut vocarent ad arcem, et ad moenia civitatis. (*Prov.*, IX, 3.)



## MÉDITATION XIII.

---

DE LA LOI ÉVANGÉLIQUE PUBLIÉE PAR JÉSUS-CHRIST  
DANS SON DISCOURS SUR LA MONTAGNE ; DE L'EX-  
CELLENCE DE CETTE LOI, ET DE LA HAUTE PER-  
FECTION A LAQUELLE SONT APPELÉS CEUX QUI LA  
SUIVENT.

---

I. — JÉSUS-CHRIST *fidèle observateur de la loi an-  
cienne.*

Je considérerai, en premier lieu, comment Notre-Seigneur, avant de promulguer la loi nouvelle, voulut déclarer l'estime que nous devons avoir pour l'ancienne loi, exposée dans les livres de Moïse et des prophètes, et l'honneur qu'il prétendait lui rendre. C'est ce qu'il fit en ces termes : *Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour la détruire, mais pour l'accomplir* (1). Il l'accomplit en effet très parfaitement en trois manières (2).

*Premièrement.* Il n'est point venu pour transgresser la loi, pour vivre à son gré, suivant les inclinations des sens, comme ceux qui ne reconnaissent point de loi. Il n'est point venu non plus pour s'en dispenser lui-même, ou pour en dispenser les siens ; au contraire, il est venu pour l'observer avec toute l'exactitude possible, et pour servir en ce point de modèle à tous ses disciples. De sorte que je dois me dire après lui : Je ne

1. Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas : non veni solvere, sed adimplere. (MATTH., V, 17.)

2. Legem autem non uno tantum, sed secundo etiam ac tertio modo implevit. (S. JOAN. CHRYSOST. *In Matth.* Homil., XVI, n. 2.)

suis point venu au monde pour vivre à ma guise, pour mépriser la volonté de Dieu, et secouer le joug de sa loi ; mais j'y suis venu pour m'assujettir à cette loi sainte, et accomplir tout ce qu'elle commande. De même, je ne suis pas entré en religion pour faire ma volonté propre, mais la volonté divine, qui m'est manifestée par la règle que j'ai embrassée. Car si mon Dieu, souverain législateur, tout indépendant qu'il est de sa loi, s'y est néanmoins soumis ; s'il est venu du ciel pour m'apprendre combien il l'estimait ; si enfin il s'est chargé lui-même du fardeau qu'il voulait m'imposer, n'est-il pas juste que je l'accepte volontiers, et ne serait-ce point une honte pour moi de rejeter un joug qui fait toute ma gloire ?

*Secondement.* Le Sauveur du monde est venu du ciel pour accomplir la loi, en réalisant tout ce qui avait été promis dans les Écritures ; ce qu'il fit avec une ponctualité qui répondit à la solennité de ce serment : *Je vous le dis en vérité, avant que le ciel et la terre passent, il n'y aura un seul iota, ni un seul point des Écritures qui ne reçoive son accomplissement* (1). Comme donc JÉSUS-CHRIST a strictement accompli tout ce qui avait été annoncé de lui par les prophètes de la loi ancienne, nous pouvons avoir la certitude qu'il accordera aux fidèles observateurs de sa loi tous les biens qu'il leur a promis. Cette considération me sera un puissant motif pour me porter à obéir aux commandements de Dieu, et à regarder non seulement les principaux, mais encore les moins considérables, signifiés par l'iota qui est la moindre

---

1. Amen quippe dico vobis, donec transeat cœlum et terra, iota unum, aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant. (MATTH., v, 18.)

des lettres, sans en négliger les plus légères circonstances, marquées par le point que l'on met au-dessus (1).

*Troisièmement.* Notre-Seigneur est venu du ciel pour accomplir la loi en la perfectionnant. Il y a effectivement ajouté plusieurs articles qui y manquaient ; il a donné sur chaque précepte divers éclaircissements ; il y a joint des conseils d'une perfection sublime, et, pour en faciliter l'observation à ses disciples, il a enrichi leur esprit et leur cœur de nouveaux dons. — O Législateur suprême, je vous remercie du fond de mon âme de ce que vous avez accompli la loi en ces trois manières. Aidez-moi par votre grâce à faire ce que vous me commandez, afin que vous accomplissiez en moi ce que vous m'avez promis.

II. — *Deux conclusions tirées du paragraphe précédent.*

Je considérerai, en second lieu, deux sentences mémorables, qui sont deux conclusions que Notre-Seigneur tire de ce qu'il vient de dire.

*Première sentence.* *Celui qui violera l'un de ces commandements, que les scribes et les pharisiens regardent comme petits, et enseignera aux hommes à les violer, sera le dernier dans le royaume des cieux (2), c'est-à-dire, qu'il aura le dernier rang dans l'Église militante, et qu'il sera exclu de l'Église triomphante. Par ces*

1. Mandata ergo minima significantur per unum iota et unum apicem. (S. AUGUST. *De serm. Dom. in monte.* Libr. I, c. VIII.)

2. Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines minimus vocabitur in regno cœlorum. (MATTH., V, 19.)



paroles, le Fils de Dieu nous avertit d'abord que ceux qui transgressent un seul des commandements, quelque soin qu'ils aient d'observer les autres, seront méprisés dans le royaume du ciel, et que par conséquent ils en seront rejetés, comme en étant tout à fait indignes. C'est ainsi que notre premier père fut justement chassé du paradis terrestre, pour avoir désobéi en un seul point à son Créateur. Et la raison qu'en apporte l'apôtre saint Jacques est convaincante : c'est qu'on ne peut manquer à un seul précepte sans offenser l'auteur de toute la loi, et sans éteindre la charité qui est le principe de l'obéissance que l'on rend à la loi ; d'où il suit que, par la violation d'un seul précepte, on ne perd pas moins le ciel que si on n'en avait observé aucun (1). JÉSUS-CHRIST semble encore nous avertir que, si le précepte est de ceux que l'on peut transgresser sans péché mortel, celui qui y contrevient de propos délibéré et avec malice, ne laisse pas d'être petit et imparfait dans la vertu, parce qu'il fait peu de cas de ce que Dieu lui commande. Il devrait faire réflexion que, si la chose est en soi de peu d'importance, celui qui la commande est grand ; que ce grand Dieu ne croit pas avilir sa majesté en prescrivant de petites choses, et que, sous ce rapport, l'injure qu'on lui fait en les méprisant n'est point légère. Aussi qui ne voit le danger de cette conduite ? Si le vaincu est plus faible que le vainqueur, quelle n'est pas la faiblesse de celui qui se laisse vaincre dans les petites choses, et comment ne succombera-t-il pas

---

1. Quicumque autem totam legem servaverit, offendet autem in uno, factus est omnium reus. Qui enim dixit : Non moechaberis, dixit et : Non occides. Quod si non moechaberis, occides autem, factus es transgressor legis. (JACOB., II, 10-11.)

dans les grandes (1) ? Enfin, notre divin Sauveur nous donne un troisième avertissement. Si quelqu'un, après avoir violé un commandement de Dieu, s'efforce par ses paroles ou par ses actions scandaleuses, d'avoir des imitateurs de son crime, celui-là sera appelé le dernier dans le royaume du ciel, d'où il sera exclu pour deux raisons : pour avoir été méchant lui-même, et pour avoir voulu rendre les autres méchants comme lui.

*Deuxième sentence. Mais celui qui accomplira ces préceptes et les enseignera, sera appelé grand dans le royaume des cieux* (2). Notre-Seigneur nous apprend par ces paroles que l'homme ne fait de progrès dans la vertu, et ne peut espérer de récompense dans le ciel, qu'autant qu'il observera la loi de Dieu ; ce qui consiste en deux points : *faire et enseigner*. Faire, c'est garder toute la loi, c'est accomplir tous les préceptes, les moins considérables aussi bien que les plus importants, comme nous l'avons déjà dit. Enseigner, c'est exhorter les autres à observer cette loi que nous gardons nous-mêmes. De ces deux points, le dernier est le plus parfait. JÉSUS-CHRIST les a joints ensemble, pour nous montrer la connexion qu'ils ont entre eux. Car, d'un côté, celui qui enseigne la loi ne deviendra jamais grand, s'il néglige de l'accomplir ; et de l'autre, celui qui accomplit la loi l'enseigne par son exemple, et est même disposé à l'enseigner par la parole quand Dieu le lui commandera, soit à raison de son état et de son office, soit par la loi intérieure de la charité. Or, celui qui en-

1. Qui spernit modica, paulatim decidet. (*Eccli.*, XIX, 1.)

2. Qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno ccelorum. (*MATTH.*, V, 19.)

seigne de cette manière sera vraiment grand dans le royaume du ciel, parce qu'il n'y a rien de plus grand que d'être bon et parfait, à l'imitation de Dieu même, et de travailler à rendre les autres bons et parfaits : c'est ce que nous allons voir dans le paragraphe suivant.

III. — *La perfection de Dieu modèle de la nôtre.*

Je considérerai, en troisième lieu, que la perfection de la loi évangélique est la plus élevée à laquelle une créature raisonnable puisse aspirer, comme il ressort de ces magnifiques paroles du Sauveur à ses disciples : *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait* (1).

*Premièrement.* Pour mieux comprendre la sublimité de cette doctrine, il faut savoir que la perfection de Dieu consiste en trois choses. Elle consiste d'abord à être exempt de tout péché et de tout défaut ; à être même dans l'impossibilité de rien faire de vicieux ou d'imparfait qui soit contraire à la sainteté. Elle consiste de plus à posséder toutes les vertus et toutes les perfections imaginables, sans en excepter une seule ; parce que toutes celles que nous remarquons dans les créatures, et une infinité d'autres que nous ne comprenons pas, doivent nécessairement se trouver réunies dans le Créateur. Elle consiste enfin à posséder toutes ces perfections dans le plus éminent degré possible ; en sorte qu'on ne puisse concevoir une plus grande sagesse, une plus grande bonté, une plus grande charité que celles de Dieu, qui est infiniment

---

1. *Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.*  
(MATTH., V, 48.)

sage, infiniment bon, infiniment charitable, en un mot, infiniment parfait.

De cette perfection absolue de Dieu en lui-même, il nous est facile de déduire, combien il souhaite que ses ouvrages lui ressemblent, et que toutes les créatures, les hommes en particulier qu'il a formés à son image, participent selon l'étendue de leur pouvoir à la perfection de leur Créateur. Ce désir, du reste, il nous le manifeste clairement par ces paroles que son Verbe incarné nous adresse de sa part : *Soyez parfaits comme votre Père céleste*. Ne vous contentez pas d'une pureté et d'une sainteté médiocres ; ne prenez point pour modèle de perfection Abraham, Moïse, ou quelqu'un des autres prophètes ; ne vous arrêtez pas même aux anges, aux chérubins, ni aux séraphins ; mais portez vos regards sur le type de la sainteté infinie, afin que vous vous efforciez de la reproduire en vous, autant que vous en serez capables. Ce modèle achevé, c'est votre Père céleste, qui désire que ses enfants s'étudient à lui ressembler dans les trois choses qui le rendent souverainement parfait. — Je vous rends grâces, ô Fils du Dieu vivant, de la faveur que vous faites aux enfants adoptifs de votre Père, en les exhortant à être parfaits comme lui. Donnez-moi assez de lumière pour comprendre l'excellence de cette perfection ; assez de zèle pour l'aimer ; assez de courage pour entreprendre de l'acquérir ; assez de constance pour persévérer dans ce noble dessein jusqu'à mon dernier soupir. Ainsi soit-il.

*Secondement.* Cette considération doit exciter en moi de vifs désirs d'imiter la perfection de Dieu. Pour cela, je prendrai les résolutions suivantes. La première

sera d'éviter toute sorte de péché, soit mortel, soit véniel, autant qu'il me sera possible, suivant ce que le Seigneur disait à son peuple : *Vous serez parfaits et sans tache devant moi* (1). La seconde, de m'efforcer d'acquérir toutes les vertus et d'en exercer les œuvres aussi souvent que je le pourrai, quand même il n'y aurait point de précepte, mais seulement un conseil : puisque mon Père céleste, outre les choses nécessaires à la vie, m'en procure beaucoup d'autres qui la rendent douce et agréable. La troisième, de pratiquer les vertus de la manière la plus parfaite, selon mon pouvoir : en sorte que mon amour pour Dieu réponde au commandement qu'il me fait de l'aimer *de tout mon cœur, de toute mon âme, et de toutes mes forces* (2) ; que mon obéissance, mon humilité et ma patience atteignent le plus haut degré où peuvent arriver ces vertus ; et que la charité, selon le souhait de l'Apôtre, *croisse en moi de plus en plus, par une aspiration incessante vers ce qu'il y a de plus parfait* (3). Car l'augmentation de la charité, suivant la doctrine de l'Ange de l'École, n'ayant point de limites ici-bas (4), il est juste que je m'applique sans cesse à faire de nouveaux progrès dans cette vertu. — O mon âme, puisque ton modèle est d'une perfection infinie, et que tu ne peux t'en approcher de si près, que tu ne demeures toujours

1. Perfectus eris, et absque macula cum Domino Deo tuo. (*Deut.*, XVIII, 13.)

2. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua. (*Deut.*, VI, 5.)

3. Et hoc oro, ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientia, et in omni sensu : ut probetis potiora, ut sitis sinceri, et sine offensa in diem Christi. (*Philipp.*, I, 9-10.)

4. Unde relinquitur, quod charitatis augmento nullus terminus præfigatur in hac vita. (S. THOM. Part. 2, 2, quæst. 24, art. 7.)

séparée de lui par une distance infinie, tâche du moins de l'imiter le plus fidèlement que tu pourras, pour approcher le plus près possible de sa sainteté infinie. O Père très aimable, qui me commandez d'être parfait comme vous êtes parfait, donnez-moi la force de faire ce que vous me commandez, afin que j'accomplisse ce que vous désirez de moi. Ainsi soit-il.

#### IV. — *Perfection de la loi évangélique.*

Je considérerai, en dernier lieu, la sainteté de la loi nouvelle, publiée par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, pour fournir aux hommes un moyen de devenir parfaits comme leur Père céleste est parfait. La perfection de cette loi consiste en effet en trois choses qui la rendent semblable à la perfection de Dieu même.

*Premièrement.* Elle défend toute sorte de péché, soit grave, soit léger, jusqu'à une parole oiseuse, et elle n'autorise aucun défaut. Pour nous éloigner plus efficacement de tout péché, elle nous recommande d'éviter les moindres imperfections, de réprimer toute affection peu réglée, qui pourrait nous engager insensiblement dans la voie du mal (1). Ainsi Dieu défendait-il autrefois aux Nazaréens non seulement de boire du vin, mais encore de manger des raisins nouvellement cueillis, ni même des raisins secs, pour les détourner plus sûrement du vice de l'ivrognerie (2). Le Fils de Dieu en use à peu près de la même sorte dans la loi nouvelle, comme nous pouvons nous en convaincre en parcourant quelques-uns des commandements du

1. S. THOM. Part. 1, 2, quest. 108, art. 3, 4.

2. Quidquid de uva exprimitur non bibent, uvas recentes siccisque non comedent. (*Num.*, VI, 3.)

décatalogue, appelés négatifs ou prohibitifs. Dans le second, par exemple, afin de nous empêcher de prendre le nom du Seigneur en vain, il veut que nous nous abstenions entièrement de jurer, même par un cheveu de notre tête (1). Si nous affirmons quelque chose, il nous ordonne de dire simplement : *Cela est* ; ou : *Cela n'est pas ; parce que*, hors le cas d'une nécessité reconnue, on ne peut rien ajouter à ces paroles qui ne vienne d'un mauvais principe, et ne soit par conséquent dangereux ou imparfait (2). Dans le cinquième, pour nous faire haïr davantage l'homicide, il nous défend de rien dire et de rien faire qui puisse offenser personne, et il nous menace d'un jugement sévère si nous conservons dans le cœur la moindre animosité contre notre frère (3). Si quelqu'un nous maltraite, il veut que nous supportions patiemment l'injure, et que nous *présentions la joue gauche à celui qui nous aura frappés sur la droite* (4). Dans le sixième, pour nous inspirer plus d'horreur de l'impureté, il nous commande *de couper notre main droite, et de nous arracher l'œil droit, si notre main ou notre œil nous est un sujet de scandale* (5). Ce qui signifie que nous devons nous séparer de toute personne et de tout objet qui nous porterait au mal,

1. Ego autem dico vobis non jurare omnino... neque per caput tuum juraveris (MATTH., V, 34, 36.)

2. Sit autem sermo vester : Est, est : Non, non : quod autem his abundantius est, a malo est. (MATTH., V, 37. — JACOB., V, 12.)

3. Ego autem dico vobis : quia omnis qui irascitur fratri suo, reus erit iudicio. (MATTH., V, 22.)

4. Ego autem dico vobis, non resistere malo : sed si quis te percusserit in dexteram maxillam tuam, præbe illi et alteram. (MATTH., V, 39.)

5. Quod si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te : expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum mittatur in gehennam. Et si dextera manus tua scandalizat te, abscide eam, et projice abs te : expedit enim tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum eat in gehennam. (MATTH., V, 29-30.)

quelque besoin que nous pensions en avoir, et quelque douleur que nous cause cette séparation. Dans le septième, afin de nous détourner de ravir le bien d'autrui, il nous exhorte à donner libéralement le nôtre, et à céder notre tunique à celui qui nous enlève notre manteau (1). — O perfection incomparable de la doctrine évangélique ! O loi digne d'un Dieu infiniment saint ! En vérité, Seigneur, *vos préceptes sont chastes et purs comme l'argent éprouvé par le feu, et purifié jusqu'à sept fois* (2). Que ne les gardé-je fidèlement, afin de me préserver des atteintes des sept vices capitaux, et d'éviter les moindres imperfections qui peuvent ternir la pureté de mon âme ?

*Secondement.* Une autre cause de perfection de la loi évangélique, c'est qu'elle commande ou conseille la pratique de toutes les vertus, soit théologiques, soit morales (3) : et comme ces vertus déterminent nos obligations envers Dieu, envers nous-mêmes, et envers les autres hommes, il suit de là que celui qui observe exactement la loi chrétienne, a toutes les vertus qui le perfectionnent dans ses rapports avec Dieu, toutes celles qui l'aident à vaincre ses passions et à soumettre la chair à l'esprit, toutes celles enfin qui lui facilitent l'accomplissement des devoirs de la justice et de la charité envers le prochain.

*Troisièmement.* La dernière cause de perfection de la loi nouvelle, c'est qu'elle apprend aux hommes à pratiquer toutes les vertus dans le plus haut degré

1. Et ab eo qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere. (LUC, VI, 29.)

2. Eloquia Domini, eloquia casta : argentum igne examinatum, probatum terræ, purgatum septuplum. (Ps. XI, 7.)

3. S. THOM. Part. 1, 2, quæst. 100, art. 2.



possible en cette vie. Où trouver en effet une humilité plus profonde, une patience plus héroïque, une obéissance plus entière, une charité plus ardente que celles qu'elle nous enseigne ? N'est-ce pas avoir une intention très pure, que de cacher tellement ses bonnes œuvres qu'elles aient Dieu seul pour témoin, et *que la main gauche ne sache pas ce que fait la main droite* (1) ? N'est-ce pas aimer Dieu parfaitement, que de *l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit, de toutes ses forces* (2) ? N'est-ce pas être animé d'une charité vraie pour son prochain, que d'aimer *jusqu'à ses propres ennemis, de prier pour eux*, de les prévenir par des marques de civilité et d'honneur, *et de leur faire du bien à l'imitation de notre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les pécheurs* (3) ? C'est donc avec raison que le Sauveur termine cette première partie de son discours par ces paroles rapportées plus haut : *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait.*

Je conclurai de là que ma principale fin, dans la vie chrétienne ou dans la vie religieuse, doit être d'observer le plus parfaitement que je pourrai la loi évangélique dans les trois points que je viens de méditer. Je me rappellerai ces paroles de saint Paul à son disciple

1. Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua, ut sit eleemosyna tua in abscondito, et Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi. (MATTH., VI, 3-4.)

2. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua. (LUC., X, 27. — Deut., VI, 5.)

3. Ego autem dico vobis: diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos, et orate pro persequentibus et calumniantibus vos: ut sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. (MATTH., V, 44-45.)

Timothée: *La fin des commandements est la charité; cette charité qui vient d'un cœur pur et exempt de tout péché, d'une conscience nette et ornée de toutes les vertus, et d'une foi sincère*<sup>(1)</sup>: trois conditions nécessaires pour persévérer dans l'exercice de ces vertus, jusqu'à ce que nous en ayons acquis toute la perfection. Afin d'atteindre ce but, je chercherai à *connaître la volonté de Dieu*, à discerner ce qu'il y a *de bon, de parfait, d'agréable à ses yeux*<sup>(2)</sup>, et je m'efforcerai de l'accomplir. C'est alors que je serai parfait, puisque, selon saint Jean, *si quelqu'un observe les commandements du Seigneur, la charité est parfaite en lui*<sup>(3)</sup>, et par conséquent il possède la perfection chrétienne, qui est renfermée dans cette reine des vertus (+). — O Père des miséricordes, qui nous avez manifesté votre bonté sans bornes en voulant que votre Fils unique, vrai soleil de justice, vînt éclairer le monde, et que sa doctrine, répandue comme une pluie bienfaisante sur la terre, portât dans toutes les nations, ensevelies dans les ténèbres de l'ignorance et du vice, des fruits de sainteté et de salut; accordez-moi d'imiter de telle sorte votre charité infinie et toutes vos perfections, comme vous me le commandez dans votre loi, que je mérite de les obtenir dans un éminent degré. Ainsi soit-il.

1. Finis autem præcepti est charitas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta. (*1 Tim.*, I, 5.)

2. Ut probetis quæ sit voluntas Dei bona, et beneplacens, et perfecta. (*Rom.*, XII, 2.)

3. Qui autem servat verbum ejus, vere in hoc charitas Dei perfecta est. (*I JOAN.*, II, 5.)

4. Plenitudo ergo legis est dilectio. — Secundum charitatem specialiter attenditur perfectio christianæ vitæ. (*Rom.*, XIII, 10. — D. THOM. Part. 2, 2, quæst. 184, art. 1.)

# MÉDITATION XIV.

---

## DE L'ORAISON DOMINICALE.

---

C'est dans son discours sur la montagne que JÉSUS-CHRIST enseigna à ses apôtres l'oraison que nous appelons *dominicale*, la première sans contredit de toutes les prières, puisqu'elle a été composée par le souverain maître de la prière, pour nous apprendre à prier. Nous allons en méditer toutes les paroles selon la seconde manière de prier, qui est expliquée dans l'*Introduction générale* de cet ouvrage (1).

Après donc m'être mis en la présence de mon Créateur, Dieu seul en trois personnes, auquel s'adresse cette prière, bien que l'on puisse également l'adresser à chacune des personnes de la très sainte Trinité, je supplierai JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur d'éclairer mon esprit de ses lumières, et d'embraser mon cœur du feu de son amour. Ces deux grâces me sont nécessaires, soit pour comprendre et goûter les importantes vérités renfermées en peu de mots dans cette oraison ; soit pour être sûr de lui demander tout ce qu'il veut que je lui demande en la récitant ; soit enfin pour prier avec une pureté d'intention et une ferveur de dévotion semblables à celles qui animaient le Sauveur lorsqu'il l'adressait à son Père en l'enseignant à ses apôtres : car il est à croire que, joignant l'exemple aux paroles, il priait en même temps qu'il apprenait à ses disciples à le faire. Je dis plus, il ne cesse de la répéter encore tous les jours en nous-mêmes, selon la pensée de saint

---

1. *Introduction générale*, § IX.

Augustin. JÉSUS-CHRIST, dit ce grand docteur, prie pour nous comme notre Prêtre, il prie en nous comme notre Chef, et, en cette dernière qualité, il communique à ses membres l'esprit de prière. Nous disons avec lui l'Oraison qu'il nous a dictée, et il la dit avec nous; parce qu'il est nécessaire que notre prière, pour être exaucée, soit unie aux mérites de la sienne (1).

Je remarquerai encore que Notre-Seigneur enseigna deux fois le *Pater Noster*: d'abord en public, à tous ceux qui étaient réunis autour de lui sur la montagne; puis en particulier, à l'un de ses disciples qui, le voyant un jour sortir de la prière, lui dit: *Seigneur, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples* (2). Cela nous montre que l'Oraison Dominicale peut être publique ou secrète. Quand on la dit en public, comme à la Messe, il ne faut pas y mettre plus de temps que l'action ne le demande; mais quand on la dit en particulier, on peut y employer utilement des heures entières, en disant à Notre-Seigneur: *Maître, enseignez-nous à faire oraison, non seulement comme Jean l'a enseigné à ses disciples, mais comme vous-même l'avez appris à vos apôtres. Découvrez-nous les vérités que vous leur avez découvertes, et inspirez-nous les sentiments que vous leur avez inspirés.* Ensuite, je prendrai une seule parole du *Pater*, et je la méditerai à loisir, afin d'en bien pénétrer le sens; puis je produirai de saintes affections, accompagnées de demandes et de

1. Orat pro nobis, ut sacerdos noster; orat in nobis, ut caput nostrum; oratur a nobis, ut Deus noster... Oramus ergo ad illum, per illum, in illo; et dicimus cum illo, et dicit nobiscum. (S. AUGUST. *Enarrat. in Psalm. LXXXV, n. 1.*)

2. Et factum est, cum esset in quodam loco orans, ut cessavit, dixit unus ex discipulis ejus ad eum: Domine, doce nos orare, sicut docuit et Joannes discipulos suos. (LUC., XI, 1.)

*colloques*, selon le sujet que j'aurai médité, ou l'attrait que le Seigneur me donnera.

I. — *Introduction aux demandes de l'Oraison Dominicale : Notre Père, qui êtes aux cieux* (1).

Père. — *Premièrement.* Je considérerai à combien de titres Dieu est notre Père. Il est le Père de tous les hommes, parce qu'il leur a donné l'être naturel, et les a créés à son image. Il est le Père des justes, parce qu'il leur a donné l'être de la grâce, en les adoptant pour ses enfants, et en les faisant héritiers de son royaume céleste. Il est même le Père des pécheurs, et cela non pas une seule fois, mais autant de fois qu'ils reviennent à lui par la pénitence, et qu'il leur rend la vie de la grâce qu'ils ont perdue par le péché. Et s'il désire être notre Père en ces différentes manières, ce n'est pas pour son propre intérêt, mais pour le nôtre ; ce n'est pas en considération de nos mérites, mais par sa pure miséricorde. Bien plus, quoique Dieu s'offre à exercer gratuitement envers l'homme déchu les fonctions de Père, ce titre toutefois lui a coûté bien cher ; il lui a coûté le sang divin que son Fils unique a versé sur le Calvaire, pour engendrer en mourant une multitude d'enfants adoptifs, qui n'eussent avec leur Sauveur qu'un même Père. La considération de tant de titres incontestables qui donnent à Dieu le droit de se dire notre Père, ne peut qu'exciter en moi de très vifs sentiments de reconnaissance envers celui qui a voulu m'adopter pour son enfant. -- O Père très aimable, je vous rends grâces de ce que vous avez

1. Pater noster, qui es in cœlis. (MATTH., VI, 9.)

daigné communiquer à vos enfants une vie aussi noble que celle de la grâce, et plus encore de ce que vous ne vous laissez point de la leur rendre toutes les fois qu'ils se l'ôtent à eux-mêmes en vous offensant. Anges bienheureux, qui avez Dieu pour Père dans le ciel, louez-le et glorifiez-le de ce qu'il veut être aussi le Père des hommes qui sont sur la terre.

*Secondement.* Je considérerai comment Dieu s'acquitte envers nous de tous les devoirs d'un Père. Il nous aime avec tendresse ; il a sans cesse les yeux attachés sur nous ; il pourvoit libéralement à notre subsistance et à tous nos besoins ; il nous gouverne par sa providence ; il nous choisit et nous procure le genre de vie le plus convenable pour notre salut. En sorte que, de tous les pères du monde, nul ne mérite de porter vraiment ce nom auprès de lui. Aussi le Sauveur disait-il aux Juifs : *N'appelles personne sur la terre votre père ; car vous n'avez qu'un seul Père, qui est dans les cieux* (1). — O Père souverain, quelles actions de grâces vous rendrai-je de ce que vous daignez remplir ainsi à mon égard l'office de père ? Je ne veux plus donner ce nom ici-bas à ceux qui peuvent *m'abandonner* (2) ; je ne le donnerai qu'à vous, parce que vous n'abandonnez que ceux qui renoncent les premiers à votre amitié. Père charitable, soyez mon unique Père, et faites voir par les effets que vous ne portez pas en vain un nom que vous avez pris par amour.

*Troisièmement.* Je considérerai que Dieu, en voulant

1. Et patrem nolite vocare vobis super terram : unus est enim Pater vester, qui in cœlis est. (MARTH., XXIII, 9.)

2. Pater meus, et mater mea dereliquerunt me, Dominus autem assumpsit me. (Ps. XXVI, 10.)

être mon Père, m'élève par là même à la dignité de fils. Il exige, par conséquent, que je remplisse à son égard tous les devoirs d'un fils envers son père ; que je l'aime, que je le respecte, que je lui obéisse, que je me montre jaloux de son honneur et de sa gloire. — O Père céleste, d'où me vient ce bonheur que je puisse me glorifier, moi chétive créature, d'être votre fils ! Quel excès de charité vous a poussé à recevoir un vil esclave au nombre de vos enfants ? Aidez-moi du moins, puisque vous daignez remplir à mon égard l'office de père, à m'acquitter envers vous de tous les devoirs d'un bon fils. O ver de terre, devenu le Fils de Dieu, ne dégénère point de ta noblesse, et ne fais aucune action qui soit indigne d'un enfant qui a *le Très-Haut* pour père (1). Tâche, au contraire, autant que tu le pourras, de te rendre semblable à lui dans ta conduite, puisqu'il est juste que les enfants ressemblent à leur père.

*Quatrièmement.* Je considérerai enfin pour quelles raisons le Sauveur veut que, dans cette prière, nous donnions à Dieu le nom de Père. C'est d'abord afin d'exciter en nous des sentiments d'amour et de confiance, qui sont des moyens puissants d'obtenir tout ce que nous demandons. C'est encore afin que nous commencions notre prière par l'éloge d'un nom que notre souverain Maître estime extrêmement, et dont il se fait honneur : lui donner avec reconnaissance le nom de Père, n'est-ce pas l'obliger d'accorder à ses enfants tout ce qu'ils désirent ? C'est enfin pour nous apprendre que le Seigneur du ciel et de la terre veut que nous le servions avec un amour filial, et que nous

1. Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes. (Ps. LXXXI, 6.)

ne lui demandions que ce qu'un bon fils peut raisonnablement demander à un si bon Père. — O Père tout aimable, j'ai l'assurance que vous ne me refuserez rien de ce que je vous demanderai en qualité de fils, puisque vous m'ordonnez de m'adresser à vous comme à un père.

NOTRE PÈRE. — Je considérerai pourquoi JÉSUS-CHRIST veut que nous disions *notre Père*, et non pas mon Père.

*Premièrement.* C'est afin de nous faire comprendre la charité sans mesure et la libéralité infinie de notre Père céleste. Ne pouvant avoir qu'un seul fils qui lui soit égal en toutes choses, il en adopte un grand nombre d'autres, parmi les hommes et parmi les anges, et il leur communique à tous la qualité glorieuse d'enfants de Dieu. Dans cette famille immense, la multitude ne porte préjudice à aucun des membres ; et celui qui est le Père de tous est autant le mien, que s'il ne l'était que de moi seul. — Que toutes les créatures, Seigneur, louent à jamais votre inépuisable charité, qui nourrit et gouverne chacun de vos enfants, comme s'il était votre fils unique.

*Secondement.* Le Fils de Dieu veut nous apprendre que, comme nous avons tous un même père, nous devons aussi nous regarder tous comme des frères. Cette considération produira en nous un amour sincère pour notre prochain, et excitera dans notre cœur un désir vrai de voir tous les hommes honorés, aussi bien que nous, de la qualité d'enfants de notre Père céleste. Nous ne mépriserons personne, par la raison que les riches et les pauvres, les grands et les petits,



les savants et les ignorants sont également capables de l'adoption des enfants de Dieu. C'est dans cette pensée que le prophète Malachie disait : *N'avons-nous pas tous un même père ? N'est-ce pas un même Dieu qui nous a tirés du néant ? Pourquoi donc chacun de nous méprise-t-il son frère* (1) ? — O notre Père, il me suffit de savoir que tous les hommes sont vos enfants, pour que je les aime comme mes frères. Je les renfermerai tous dans mon amour, puisque vous faites ressentir à tous les effets de votre paternelle bonté.

*Troisièmement.* Enfin, le dessein de Notre-Seigneur est de nous tenir dans l'humilité et le respect. Car ce mot, *mon Père*, a quelque chose de tendre et de familier qui n'appartient en propre qu'au Fils unique du Père. Toutefois, lorsque je prie seul en particulier, bien que je doive toujours unir le respect à l'amour, il m'est permis d'appeler Dieu mon Père. En effet, il est autant mon Père que s'il n'avait pas d'autre enfant adoptif que moi, et dans le ciel, et sur la terre.

QUI ÊTES AUX CIEUX. — *Premièrement.* La foi nous enseigne que Dieu est partout. Pourquoi donc Notre-Seigneur dit-il seulement qu'il est dans le ciel ? C'est, en premier lieu, pour nous imprimer un profond respect envers ce Père souverain, qui est le maître aussi bien que le créateur des cieux, et qui a établi son trône au-dessus des astres. C'est, en second lieu, pour élever nos cœurs de la terre au ciel, pour nous inspirer le mépris des choses terrestres, pour nous faire soupirer après ce bienheureux séjour, qui est notre héri-

---

1. Nunquid non pater unus omnium nostrum? Numquid non Deus unus creavit nos? Quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum? (MALACH., II, 10.)

tage, et où nous attend notre Père. C'est, en troisième lieu, pour nous rappeler que nous devons vivre en ce monde comme des voyageurs et des étrangers, qui n'ont d'autre désir que celui de leur patrie, mais qui ne peuvent y entrer s'ils n'ont la pureté des esprits célestes. C'est, en quatrième lieu, pour que dans l'oraison, *nous élevions notre esprit et nos pensées vers les saintes montagnes, d'où nous peuvent venir le secours et les grâces que nous demandons* (1). — O Père qui habitez au plus haut des cieux, attirez-moi où vous êtes ; et en attendant ce moment désiré, faites-moi la grâce de vivre ici-bas tellement dégagé de tout ce qu'il y a sur la terre, que *ma conversation soit dans le ciel* (2). O mon âme, tu n'es qu'une étrangère en ce monde, puisque ton Père et tes biens sont au ciel ; *souhaite ardemment d'aller dans sa maison*, pour y prendre possession de ton héritage éternel (3).

*Secondement.* Je remarquerai que l'Écriture donne aux justes le nom de *Cieux*, dans ce sens que Dieu habite en eux par la grâce. On peut donc penser, avec saint Ambroise et saint Augustin (4), que c'est aussi des âmes saintes que le Sauveur fait ici mention : soit pour nous apprendre que Dieu est particulièrement le Père des justes, qui sont pour lui un ciel ; soit pour avertir celui qui prie de se purifier de tout péché et de toute affection terrestre, afin de devenir comme un Paradis où Dieu puisse faire sa demeure ; soit enfin

1. Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi. (*Ps.* CXX, 1.)

2. Nostra autem conversatio in cœlis est. (*Philip.*, III, 20.)

3. Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi; in domum Domini ibimus. (*Ps.* CXXI, 1.)

4. *Qui es in cœlis*: id est in sanctis et justis. (S. AUGUST. *De serm. Domin. in mont.* Lib. II, c. v, n. 17. — S. AMBROS. *De Sacram.* Lib. V, c. CIV, n. 20.)

pour obliger tout chrétien de se recueillir dans le secret de son cœur, et là, de répandre sa prière en présence de la divine Majesté qui y réside, et voit ce qui se passe dans le fond de nos âmes. — Oh ! que ne suis-je un ciel orné de vertus, comme d'autant d'étoiles brillantes, au milieu desquelles il plaise au Seigneur d'établir son trône ! Je l'avoue, ô mon Dieu ! enfant du *premier Adam qui a été formé de terre*, je ne suis, comme lui, qu'un *homme terrestre* ; mais je veux devenir un *homme céleste*, comme enfant du *second Adam, qui est venu du ciel* (1). Descendez, Seigneur, dans l'âme de votre serviteur ; votre présence la transformera en un ciel.

Ces premières paroles sont comme le préambule de l'*Oraison dominicale*. Il nous faut maintenant méditer les sept demandes qu'elle renferme, et qui en font le corps (2).

## II. — Demandes qui ont rapport à Dieu.

QUE VOTRE NOM SOIT SANCTIFIÉ (3). Nous demandons ici, avant toute autre chose, que Dieu soit connu, loué et glorifié de tous, et que son Nom soit respecté, adoré et vénéré comme saint par toutes les créatures. Mais, après cette explication générale, il sera bon de peser en particulier chaque parole de cette demande.

*Premièrement.* Pourquoi JÉSUS-CHRIST nous enseigne-t-il à dire que votre nom soit *sanctifié*, plutôt que loué ou glorifié ? C'est qu'il n'y a rien que Dieu estime autant que sa sainteté, et que nous ne pouvons

1. Primus homo de terra, terrenus : secundus homo de cœlo, cœlestis. (1 Cor., XV, 47.)

2. D. THOM. Part. 2, 2, quæst. 83, art. 9.

3. Sanctificetur nomen tuum. (MATTH., VI, 9.)

lui rendre une plus grande gloire que de le reconnaître pour saint, en répétant avec les séraphins dans Isaïe, ou avec les mystérieux animaux dans l'Apocalypse : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées, qui était, qui est et qui sera toujours* (1). — O Père céleste, je me réjouis de ce que vous êtes infiniment saint, et je ne souhaite rien tant que de voir vos enfants imiter votre sainteté. C'est dans cette imitation que je veux mettre toute ma gloire, afin de me rendre saint, comme vous, par l'accomplissement parfait de  *votre loi qui sanctifie les âmes* (2).

*Secondement.* Pourquoi le Sauveur ne dit-il pas, que votre puissance, ou que votre majesté soit sanctifiée ; mais, de préférence, que votre *Nom* soit sanctifié ? C'est parce qu'il est très juste que l'Être infini de Dieu, de quelque manière qu'il soit connu et appelé par les hommes, soit glorifié et révééré comme saint. — O Père trois fois saint, quel que soit le nom que je vous donne, vous êtes saint, et puissent tous les hommes connaître votre sainteté ! Vous vous appelez Puissant et Sage, Créateur et Maître, Seigneur et Père ; que ces noms et ces attributs soient exaltés comme saints. O Créateur saint, ô Maître saint, ô Père saint, je le confesse, tous vos noms sont saints et il est juste que toute créature fléchisse les genoux en entendant prononcer ces noms divins, dignes de nos adorations, de nos louanges et de notre amour.

*Troisièmement.* Je pèserai la signification de ce mot,  *votre*. En le proférant, je demande, ô mon Dieu, que  *votre nom* soit sanctifié, et non pas  *le mien*, parce

1. Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus omnipotens, qui erat, et qui est, et qui venturus est. (Is., VI, 3. — *Apoc.*, IV, 8.)

2. Lex Domini immaculata, convertens animas. (*Ps.* XVIII, 8.)

que vous seul êtes saint par essence, et que nul ne mérite d'être appelé saint devant vous, toute sainteté créée n'étant qu'une légère participation de la vôtre. *Ne nous donnez point, Seigneur, ne nous donnez point la gloire ; mais laissez-la tout entière à votre nom* (1). Que votre nom très saint soit seul glorifié, et non pas le nôtre ; car *toute gloire vous est due, comme au Roi immortel et invisible des siècles* (2) : *pour nous, nous ne sommes dignes que de confusion et de mépris* (3). — Je rougis, ô mon Dieu, quand je pense à mon orgueil qui me fait désirer que ma réputation s'étende partout, et que mon nom soit connu et estimé dans le monde, moi dont l'unique partage devrait être la honte, le déshonneur et l'oubli. Puissé-je désormais m'employer à propager la gloire de votre saint Nom, négligeant par amour pour vous mes propres intérêts, et ne m'occupant que des vôtres.

*Quatrièmement.* J'examinerai pourquoi Notre-Seigneur se borne à dire : Que votre nom soit sanctifié, sans ajouter ce complément : *par nous*. C'est afin que nous ne mettions à notre demande et à notre désir aucune restriction, aucune limite. Nous devons en effet souhaiter que le très saint Nom du Seigneur soit sancifié non seulement par les hommes qui sont sur la terre, mais encore par les anges et par les saints qui sont au ciel, et même par les âmes souffrantes qui achèvent de se purifier dans les flammes du purgatoire ; non seulement par les hommes qui vivent ac-

1. Non nobis, Domine, non nobis : sed nomini tuo da gloriam. (Ps. CXIII. 9.)

2. Regi sculorum immortalî, invisibili, soli Deo, honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen. (1 Tim. I, 17.)

3. Nobis item confusio faciei nostræ. (BAR., I, 15.)

tuellement dans ce lieu d'exil et de pèlerinage, mais aussi par tous ceux qui doivent naître dans la durée des siècles. Car il est juste que de toutes les créatures de l'univers, il n'y en ait aucune qui ne loue et ne glorifie à sa manière le nom de notre Dieu, et le nom de son divin Fils, JÉSUS-CHRIST notre Sauveur, puisque l'un et l'autre méritent d'être vénérés, bénis et adorés de tous ceux qui sont *au ciel, sur la terre et dans les enfers* (1).

*Cinquièmement.* Je considérerai enfin comment ce nom adorable doit être sanctifié, et par moi-même, et par tous ceux pour lesquels je demande qu'ils le sanctifient. Il est certain que la gloire de Dieu consiste principalement en ce que tous croient à sa parole, espèrent en ses promesses, obéissent à ses commandements, l'adorent et le servent comme il l'a prescrit par sa loi, et l'aiment de tout leur cœur et de toutes leurs forces : en sorte que toutes leurs œuvres soient tellement parfaites, qu'*en les voyant*, on se sente excité à *glorifier le Père céleste* (2). Dans cette pensée, je m'adresserai à ce Père plein de miséricorde, et je lui dirai du fond de mon âme : O Père saint, je vous en conjure par les mérites de votre Fils, éclairez tous les infidèles de la lumière de la foi, remplissez de grâces et de charité tous les fidèles, embrasez tous les justes du feu le plus pur de votre amour, afin que, d'un commun accord, ils s'unissent pour glorifier votre nom sur la terre, comme les bienheureux le glorifient dans le ciel. Combien, hélas ! je regrette d'avoir si souvent mé-

1. Omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum. (*Philip.*, II, 10.)

2. Ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum, qui in caelis est. (MATTH., V, 16.)

rité par ma conduite ce reproche de l'Apôtre : *A cause de vous, le nom de Dieu est blasphémé parmi les Gentils* (1) ! Soutenez-moi, Seigneur, de votre grâce, et qu'à l'avenir toutes mes œuvres soient si conformes à ma profession, que votre saint Nom en soit loué et glorifié dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE (2). — Il faut ici considérer quel est le règne dont nous demandons l'avènement.

*Premièrement.* C'est celui par lequel Dieu règne sur la terre dans le cœur des justes par sa grâce. Ce règne embrasse la doctrine de l'Évangile que nous devons croire, les commandements de Dieu que nous devons garder, les sacrements que nous devons recevoir, les sacrifices que nous devons offrir, et toutes les vertus que nous devons pratiquer pour servir notre Roi comme il convient, et le faire régner souverainement dans nos âmes. Il comprend encore ce que saint Paul appelle *la justice, la paix et la joie dans le Saint-Esprit* (3). — O Roi du ciel, établissez ce règne dans vos serviteurs, et qu'il prenne en eux chaque jour de nouveaux accroissements ; car il est tout à fait juste, puisque vous êtes notre légitime Souverain, que vous régniez en nous, que vous nous gouverniez, et que nous soyons entièrement soumis à vos lois.

*Secondement.* Nous demandons le royaume du ciel, où Dieu règne pacifiquement avec les bienheureux. Toutefois Notre-Seigneur ne nous fait pas dire : Atti-

1. Nomen enim Dei per vos blasphematur inter gentes. (*Rom.*, II, 24.)

2. Adveniat regnum tuum. (*MATTH.*, VI, 10.)

3. Regnum Dei... justitia, et pax, et gaudium in Spiritu sancto. (*Rom.*, XIV, 17.)

rez-nous à votre royaume ; il veut que nous disions : Que votre règne vienne en nous. En effet, si Dieu vient régner en nous par la grâce, il est indubitable qu'il nous appellera un jour à régner avec lui dans la gloire. C'est pourquoi, de ces deux règnes, le premier est celui que nous devons surtout nous efforcer de souhaiter ; d'autant plus que beaucoup désirent régner avec Dieu dans le ciel, où tout est bonheur et jouissance, tandis que peu demandent à Dieu qu'il règne en eux sur la terre, où la peine est inséparable de son service. — Pour moi, Seigneur, je vous demande que votre règne nous arrive, c'est-à-dire, que vous veniez régner en moi et dans tous les hommes par votre grâce. Saint Jean rapporte qu'il vit un jour la Jérusalem céleste descendre sur la terre (1) ; ô mon Dieu, faites-la paraître un instant à nos regards, et découvrez-nous-en toute la gloire, afin que la vue de cette cité sainte embrase nos cœurs, et allume en nous le désir d'être comptés au nombre de ses citoyens. Oh ! que ne suis-je plongé tout entier dans ce royaume ! Qu'il vienne à moi, qu'il entre en moi : je veux dès ce moment posséder au-dedans de moi ce qui doit faire mon bonheur dans l'éternité (2).

*Troisièmement.* Nous demandons l'avènement du règne universel et définitif de Dieu sur toutes les créatures, règne qui commencera à la fin des siècles, au jour du jugement dernier. C'est alors que le règne du démon sera détruit pour jamais ; c'est alors que Dieu seul régnera parfaitement dans les justes, en

1. Et ego Joannes vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de cœlo a Deo. (*Apoc.*, XXI, 2.)

2. Ecce enim regnum Dei intra vos est. (*LUC.*, XVII, 21.)



communiquant à leurs corps et à leurs âmes la gloire d'une félicité consommée. Ah ! que ce règne arrive au plus tôt, afin que les âmes des saints, affranchies de la tyrannie du péché, et réunies à leurs corps, jouissent de la béatitude complète qui fait l'objet de leurs désirs (1) !

*Quatrièmement.* Je ferai enfin réflexion sur ce mot : *votre*. En disant, *que votre règne arrive*, nous demandons que tout autre règne que celui de Dieu soit anéanti. Non, Seigneur, que le règne du démon et du péché ne s'établisse jamais en moi, mais qu'il soit banni pour toujours de mon cœur. Que le règne du monde, qui consiste dans la jouissance des richesses, des honneurs et des plaisirs, ne s'établisse pas en moi, mais uniquement le vôtre, qui est basé sur la pratique de toutes les vertus. — O mon doux Sauveur, qui avez dit : *Mon royaume n'est pas de ce monde* (2), c'est votre règne que je demande, que je désire, que je veux exclusivement à tout autre, même dès ce monde. O Trinité adorable, venez en nous, demeurez et régnez en nous comme vous régnez dans les bienheureux, afin que nous vous servions sur la terre comme ils vous servent dans le ciel. Ainsi soit-il.

QUE VOTRE VOLONTÉ SE FASSE SUR LA TERRE COMME AU CIEL (3). — *Premièrement.* Je considérerai quelle est cette volonté dont nous demandons à Dieu l'accomplissement. C'est la volonté de Dieu même, qui nous est déclarée par les préceptes de la loi, par les conseils

1. Usquequo, Domine (sanctus et verus) non judicas? (*Apor.*, VI, 10.)

2. Respondit JESUS: Regnum meum non est de hoc mundo. (*JOAN.*, XVIII, 36.)

3. Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terra. (*MATTH.*, VI, 10.)

évangéliques, par les inspirations secrètes du Saint-Esprit, par les ordonnances de l'Église et de ses ministres, et enfin par les ordres des supérieurs, qui tiennent auprès de nous la place de Dieu. — Oh ! que n'accomplissons-nous cette adorable volonté ! Ne doit-il pas nous suffire de savoir que c'est la volonté de notre Créateur pour que nous l'exécutions avec plaisir ? *La vie, ô mon Dieu, est pour moi dans l'accomplissement de votre volonté* <sup>(1)</sup>, comme la mort est dans la transgression de votre loi. Que je l'accomplisse toujours, afin de vivre ; et que je ne la viole jamais, pour ne pas mourir.

*Secondement.* Je considérerai ensuite quel est le véritable sens de cette parole, *votre*. Elle signifie : Seigneur, je ne veux pas accomplir ma volonté propre, parce qu'elle est dépravée ; ni la volonté de la chair, parce qu'elle est rebelle à l'esprit ; ni la volonté du démon, parce qu'elle est injuste ; ni la volonté du monde, parce qu'elle est vaine. Que votre unique volonté se fasse : elle seule est bonne, juste, et la règle de toute volonté droite. — O doux JÉSUS, qui êtes venu du ciel, non pour faire votre volonté, mais la volonté de votre Père ; accordez-moi le secours de votre grâce, afin que je renonce à ma volonté propre en toutes choses, et que je la mortifie sans cesse pour l'assujettir à la vôtre.

*Troisièmement.* Je considérerai de quelle manière il faut accomplir le volonté divine. Notre-Seigneur nous l'apprend par ces paroles : *Sur la terre, comme au ciel.* Il faut l'accomplir de la même manière que les anges et les saints l'accomplissent dans le ciel ; avec exacti-

1. Et vita in voluntate ejus. (Ps. XXIX, 6.)

tude, c'est-à-dire sans se permettre l'omission la plus légère ; avec une pureté d'intention qui ne cherche qu'à plaire à Dieu ; avec une promptitude, une ardeur et une ponctualité qui ne connaissent ni répugnance ni retard ; avec force et persévérance jusqu'à la fin ; avec un amour fervent, généreux, infatigable, qui trouve sa joie et ses délices dans l'exécution des ordres du Seigneur. — O Père très aimable, nous avons besoin de commencer par vous demander que votre règne vînt en nous, et qu'il changeât nos âmes en autant de cieux, puisque vous voulez que nous vivions sur la terre comme les bienheureux habitants du ciel. Oh ! que ne puis-je accomplir votre volonté avec toute la perfection possible ! C'est le plus ardent de mes vœux : comment pourrais-je désirer faiblement ce que vous m'ordonnez de vous demander avec tant d'instance ?

*Quatrièmement.* Nous demandons encore par les mêmes paroles que la volonté de Dieu se fasse par les hommes terrestres et imparfaits, comme elle se fait par les hommes célestes et parfaits, et surtout comme la fit l'Adam céleste, JÉSUS-CHRIST notre Seigneur, qui est venu du ciel pour accomplir la volonté de son Père avec une perfection que nous ne saurions comprendre. — O Père céleste, il est bien juste que nous, qui ne sommes vos enfants que par la grâce d'une adoption volontaire et gratuite, nous soyons aussi soumis à vos ordres que le Fils unique que vous avez engendré de votre substance. *Enseignez-nous donc à faire votre volonté, parce que vous êtes notre Dieu* (1), à

1. Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu. (Ps. CXLII, 10.)

qui soit honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

### III. — *Demandes qui ont rapport à nous-mêmes.*

DONNEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN DE CHAQUE JOUR (1). — *Premièrement.* Je considérerai quelle est la nature de ce *pain* que nous demandons à Dieu notre Père.

En premier lieu, nous demandons, non pas un pain ordinaire, mais un pain supérieur à tout autre et surnaturel, le pain qui conserve et fortifie la vie de l'âme, je veux dire le corps adorable du Sauveur; et nous prions en même temps le Père éternel qu'il nous rende dignes de le recevoir tous les jours, ou sacramentellement, ou du moins spirituellement, afin que nous participions aux fruits de ce divin mystère, source inépuisable de tous les biens. — *O Pain vivant, qui êtes descendu du ciel pour donner la vie au monde* (2); soyez ma nourriture, afin que je vive par vous et en vous, et que rien ne soit capable de me séparer de vous.

En second lieu, nous demandons le pain quotidien de nos âmes, c'est-à-dire les secours de la grâce, sans lesquels ne peut se soutenir la vie de l'esprit. Dans ces secours, il faut comprendre les sacrements, les saintes inspirations, les lumières intérieures, l'intelligence des mystères de la foi, et surtout ce pain dont parlait Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, lorsqu'il disait : *Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé* (3). — O Père plein d'amour, qui me commandez

1. Panem nostrum quotidianum... supersubstantialem da nobis hodie. (LUC., XI, 3. — MATTH., VI, 11.)

2. Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi. (JOAN., VI, 51.)

3. Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me. (JOAN., IV, 34.)

de mener ici-bas une vie céleste, en faisant votre volonté sur la terre comme on la fait dans le ciel ; donnez-moi, je vous en conjure, ces deux sortes de pain surnaturel, afin qu'il m'aide à me conserver dans une pureté si parfaite, que je mérite d'obtenir la vie éternelle.

En troisième lieu, nous demandons le pain matériel qui est nécessaire à la vie du corps. Car Dieu veut que nous ayons soin de notre corps, et que nous lui demandions ce dont nous avons besoin pour notre subsistance ; non avec une sollicitude excessive, mais avec la confiance que nous devons avoir en sa bonté. Ainsi nous rappelle-t-il que nous sommes ses enfants, que nous dépendons de notre Père, vivant uniquement de ce qu'il nous donne, et que nous ne saurions nous le procurer par nos propres forces, sans le secours de sa providence.

*Secondement.* Je considérerai ce mot, *notre*. Il est certain que le pain spirituel, et selon l'expression de saint Matthieu, *supersubstantiel*, est vraiment de Dieu d'une manière toute particulière. C'est de lui qu'il procède ; c'est lui qui le prépare et qui le distribue. Toutefois, il veut que nous l'appelions nôtre. Il est nôtre en effet, parce que notre Père le destine à être l'aliment de ses enfants ; il est nôtre, parce que notre divin Rédempteur l'a gagné pour nous, et nous a acquis par ses mérites le droit légitime de le demander ; il est nôtre enfin à titre de promesse, car JÉSUS-CHRIST s'est formellement engagé à nous le donner. Mais comme ce pain divin est préparé différemment pour les anges dans le ciel, et pour les hommes sur la terre, pour les imparfaits et pour les parfaits, je vous de-

mande, Seigneur, pour nous tous *notre* pain ; donnez-le-nous de la manière qui convient à notre condition, à nos besoins spirituels, et qui est la plus utile à notre salut. Quant au pain matériel, je ne vous demande pas le pain d'autrui, je n'en désire pas plus qu'il ne m'en faut, je ne souhaite point qu'il soit délicat ; donnez-moi ce qui est nécessaire à la conservation de ma vie, et faites-moi la grâce de l'employer tout entière à votre service.

*Troisièmement.* Je méditerai cette expression, *de chaque jour*. Elle signifie : Je ne vous demande pas, mon Dieu, la part magnifique que vous avez coutume de faire à vos intimes amis ; c'est une faveur dont je ne me juge pas digne. Mais donnez-moi seulement la portion ordinaire de chaque jour, nécessaire à mon corps pour subsister, et à mon âme pour vivre et avancer dans la vie spirituelle. Pour ce qui est des grâces extraordinaires, j'abandonne tout à votre divine providence et me sou mets à vos éternels desseins.

*Quatrièmement. Donnez-nous.* Par ces paroles, je demande à Dieu du pain non seulement pour moi-même, mais encore pour tous les hommes qui sont mes frères selon la nature, et auxquels je suis uni par les liens de la charité. Je dois étendre cette charité jusqu'à mes ennemis, conformément aux préceptes de JÉSUS-CHRIST : *Priez pour ceux qui vous persécutent* (1) ; et à celui de l'Apôtre : *Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger* (2). Comment en effet pourrais-je refuser à un homme qui endure la faim un morceau de pain, moi qui prie Dieu de le lui donner ?

1. Orate pro persequentibus, et calumniantibus vos. (MATTH., V, 44.)

2. Si esurierit inimicus tuus, ciba illum : Si sitit, potum da illi. (Rom., XII, 20.)

*Cinquièmement.* Je remarquerai enfin cette parole, *aujourd'hui*. C'est pour aujourd'hui que je dois demander à Dieu ma nourriture, et non pour aujourd'hui et pour demain. Car Dieu veut que je la lui demande chaque jour, que j'aie recours à la prière chaque jour, afin que je comprenne que je dépends de lui chaque jour, et que je ne dois point songer avec inquiétude au lendemain, puisque j'ignore s'il y aura pour moi un lendemain. C'est ainsi qu'il commanda autrefois aux Israélites de recueillir la manne tous les matins seulement pour le jour présent, afin qu'ils fussent toujours dépendants de sa providence (1). Cependant, quand il s'agit du pain spirituel et surnaturel, que je demande aussi pour *aujourd'hui*, je dois, avec saint Paul, entendre par cette parole tout le temps de la vie, qui n'est qu'un jour en comparaison de l'éternité (2). — O Père céleste, donnez-moi abondamment de ce pain et pour aujourd'hui et pour toujours ; mais accordez-moi de vivre et de prier avec autant de ferveur chaque jour, que s'il devait être mon dernier jour.

PARDONNEZ-NOUS NOS OFFENSES, COMME NOUS PARDONNONS NOUS-MÊMES A CEUX QUI NOUS ONT OFFENSÉS (3). —

*Premièrement.* Je considérerai quelles sont les offenses dont nous implorons le pardon, ou, selon le texte évangélique, les dettes dont nous demandons la remise. Ce sont les péchés, tant mortels que véniels, et les peines dues aux péchés. Dieu seul peut accorder ce

1. Egrediatnr populus, et colligat quæ sufficiunt per singulos dies. (*Exod.*, XVI, 4.)

2. Adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec Hodie cognominatur. (*Hebr.*, III, 13.)

3. Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. (*MATTH.*, VI, 12.)

pardon et remettre ces dettes, et il le fait par les moyens qu'il a établis à ce dessein. Je le conjurerai donc de m'appliquer ces moyens, et de m'apprendre à les employer comme il le désire.

*Secondement.* Je considérerai que, quand un homme aurait fait assez de progrès dans la vertu pour pouvoir, avec un sentiment filial, appeler Dieu son Père; quand le règne du Seigneur ne rencontrerait aucun obstacle dans son âme; quand il s'efforcerait d'accomplir la volonté divine sur la terre comme elle est accomplie dans le ciel, il devrait néanmoins se mettre au rang des pécheurs, persuadé qu'il tombe chaque jour en beaucoup de fautes vénielles, et que, par conséquent, il contracte chaque jour de nouvelles dettes qui l'obligent de dire avec une douleur sincère : Mon Dieu, *pardonnez-moi mes offenses.* — J'avoue, Père saint, que je fais tous les jours de nombreuses chutes et que j'accumule dettes sur dettes, parce que je pêche souvent. Mais vous êtes la miséricorde même, et vous ne cherchez qu'à me pardonner. Vous voulez même que je vous demande ma grâce, et vous m'en faites un commandement. Ne me la refusez pas, Seigneur, puisque je vous la demande, et que vous trouvez du plaisir à me l'accorder.

*Troisièmement.* Je considérerai quelles sont les dettes que je dois remettre à mon prochain. Ce sont les injustices, les calomnies, les offenses de tout genre : notre Père céleste me commande de tout pardonner. Il me défend de nourrir en mon cœur de la haine contre celui qui m'a injurié, et d'exercer envers lui aucun acte de vengeance de ma propre autorité. Il veut que, loin de lui marquer de l'indignation, je lui donne les



témoignages ordinaires d'une amitié sincère. Mais je ferai plus, si je désire que rien ne manque à mon pardon, je tâcherai d'effacer de ma mémoire le souvenir de l'injure reçue, d'aimer spécialement mon ennemi, et de rechercher les occasions de lui rendre de bons offices : c'est là le moyen d'obtenir du Seigneur une remise pleine et entière de mes propres dettes. En vérité, Dieu montre bien qu'il exige que nous nous pardonnions les uns aux autres, puisqu'il est nécessaire que nous pardonnions à nos frères pour qu'il nous pardonne. Il nous prouve également le désir qu'il a que nous pardonnions sans délai, et *que le soleil ne se couche point sur notre colère* (1), puisqu'il nous oblige de déclarer dans notre prière de chaque jour, que nous faisons à nos débiteurs une remise générale de ce qu'ils nous doivent. Si je n'en use pas de la sorte, je me condamne expressément moi-même ; car en priant Dieu de me pardonner comme je pardonne, il est évident que je lui demande de ne point me pardonner, si je ne pardonne point le premier. — O Père plein de libéralité, c'est de cœur que je pardonne à ceux qui m'ont offensé, et que je leur remets toutes leurs dettes, afin qu'il vous plaise de me remettre toutes les miennes ; aussi bien, à peine me doivent-ils *cent deniers*, tandis que je vous dois *dix mille talents* (2).

NE NOUS LAISSEZ PAS SUCCOMBER A LA TENTATION (3).  
— *Premièrement.* JÉSUS-CHRIST ne nous apprend pas à dire à notre Père : Ne permettez pas que nous

1. Sol non occidat super iracundiam vestram. (*Ephes.*, IV, 26.)

2. Qui debebat ei centum denarios... Qui debebat ei decem millia talenta. (MATTH., XVIII, 24, 28.)

3. Et ne nos inducas in tentationem. (MATTH., VI, 13.)

soyons tentés ; ne souffrez pas que le tentateur nous attaque. Il suppose, au contraire, que nous devons être tentés, et même qu'il est expédient que Dieu le permette. Assurément, s'il donne cette permission à notre ennemi, elle sera juste, elle nous sera avantageuse ; car il saura proportionner la tentation à nos forces. Nous devons donc nous tenir prêts à soutenir les attaques du démon, celles de ses satellites qui sont dans le monde, celles enfin de notre chair et de nos passions, comme on l'a dit au commencement de cette troisième Partie (1).

*Secondement.* Ce que nous demande Notre-Seigneur, c'est que nous implorions la grâce de ne point nous laisser vaincre par la tentation, et de ne consentir en aucune manière aux suggestions de Satan. Il veut même que nous conjurions notre Père céleste de ne point permettre que nous soyons exposés, en telles circonstances à telle sorte de tentations qu'il sait nous devoir être funestes. — O Père des miséricordes, jetez les yeux sur un enfant qui vous implore. Je vis dans un pays de guerre ; de toute part je me vois assiégé et pressé par de nombreux ennemis. Je ne refuse point le combat, puisque vous voulez que je l'accepte ; mais aidez-moi à en sortir victorieux : la victoire du fils est la gloire de son père.

MAIS DÉLIVREZ-NOUS DU MAL (2). — Dans cette dernière demande, nous prions Dieu de nous délivrer de tous les maux, passés, présents et futurs, éternels et temporels, de l'âme et même du corps, autant que cela est utile au bien de notre âme. Ainsi, nous lui

1. Méditation v, fin du paragraphe premier.

2. Sed libera nos a malo. (MATTH., VI, 13.)

demandons qu'il efface par sa grâce nos péchés passés ; qu'il nous délivre de notre ignorance, de nos erreurs, de nos passions, de nos affections et de nos misères présentes ; qu'il nous préserve des malheurs et des peines à venir, surtout de la condamnation éternelle et de l'esclavage de Satan. Car c'est de ce tyran impitoyable que nous demandons principalement d'être délivrés, lorsque nous adressons à Dieu ces paroles : *Délivrez-nous du mal*. Elles signifient : Préservez-nous de tomber, dans cette vie ou dans l'autre, au pouvoir de ce prince des ténèbres, et ne permettez pas que nous soyons jamais ses esclaves. — Nous pouvons ici, à l'imitation de l'Église dans ses Litanies, faire une énumération détaillée de tous les maux dont nous désirons être délivrés ou préservés, et dire à Dieu avec instance : Délivrez-nous, Seigneur, de tout mal ; délivrez-nous de tout péché ; délivrez-nous de votre colère, de l'esprit de fornication, de l'esprit d'orgueil ; continuant ainsi nos demandes, selon le besoin de notre âme et les intentions auxquelles nous prions.

AINSI SOIT-IL (1). — Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST termine son admirable prière par ces paroles : *Ainsi soit-il*. Nous les dirons avec une sainte ferveur et un désir ardent d'obtenir ce que nous venons de demander. *Le Seigneur*, dit le Psalmiste, *exauce le désir des pauvres* ; et il ajoute : *Votre oreille, ô mon Dieu, a écouté la préparation de leur cœur* (2). Nous les dirons aussi avec une ferme confiance, puisque nous ne le

1. Amen. (MATTH., VI, 13.)

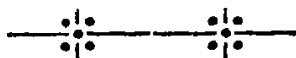
2. Desiderium pauperum exaudivit Dominus : præparationem cordis eorum audivit auris tua. (Ps. IX, 38.)

prions de nous accorder que les choses qu'il nous ordonne de lui demander. *Ce qui excite notre confiance en Dieu*, dit l'apôtre saint Jean, *c'est qu'il nous exauce en tout ce que nous lui demandons selon sa volonté. Car nous savons qu'il nous exaucera dans tout ce que nous lui demanderons ; et nous le savons, parce que nous avons déjà obtenu les demandes que nous lui avons faites* (1), et qu'il nous a inspiré de lui adresser.

NOTA. La doctrine que le Fils de Dieu expose dans ce sermon sur la montagne, touchant le soin que la Providence a de subvenir à tous nos besoins et d'exaucer nos prières, sera le sujet d'une suite de Méditations très utiles, que l'on renvoie à la sixième Partie (2).

1. Et hæc est fiducia quam habemus ad eum : quia quodcumque petierimus, secundum voluntatem ejus, audit nos. Et scimus quia audit nos quidquid petierimus : scimus quoniam habemus petitiones quas postulamus ab eo. (I JOAN., V, 14-15.)

2. *Méditations sur la Providence.* Partie VI. Depuis la Méditation vingt-neuvième jusqu'à la cinquantième inclusivement.



# MÉDITATION XV.

---

DE LA MÉDITATION DES APOTRES ET DES DISCIPLES.

---

## I. — *Charité et zèle de JÉSUS-CHRIST pour les âmes.*

Je considérerai, en premier lieu, que Notre-Seigneur, étant sur le point d'envoyer ses apôtres et ses disciples prêcher dans la terre d'Israël, leur dit : *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans la moisson* (1). Ces paroles nous font voir la charité infinie du Sauveur du monde et le zèle ardent qu'il a pour notre salut.

*Premièrement.* Il dit que *la moisson est grande*, parce que le nombre des élus est grand, et qu'une multitude de peuples n'attendent que des prédicateurs et des ministres de l'Évangile pour embrasser la vraie foi. La nécessité extrême où il les voit excite sa compassion, et sa tendresse le porte à leur procurer le secours dont ils ont besoin.

*Secondement.* Il ajoute qu'*il y a peu d'ouvriers*, parce que la plupart des hommes sont ennemis du travail et amis du repos ; et que, s'ils travaillent, c'est pour leur intérêt propre, et non pour le bien du prochain. Petit est le nombre de ceux qui se disposent à devenir de bons ouvriers ; grand au contraire le nombre

---

1. Tunc dicit discipulis suis : Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam. (MATTH., IX, 37-38. — LUC., X, 2.)

de ceux qui résistent à la volonté de celui qui les veut envoyer. C'est ce qui redouble sa compassion et sa douleur : tant est vif le désir qu'il ressent de trouver assez d'ouvriers pour une si abondante moisson.

*Troisièmement.* Il fait remarquer que c'est *au maître de la moisson*, c'est-à-dire à lui-même, qu'il appartient de choisir et d'envoyer des ouvriers ; parce que nul n'a le droit de moissonner dans le champ d'autrui sans la permission du maître. Celui qui s'ingère sans vocation dans les travaux de l'apostolat, montre bien qu'il n'y est attiré ni par le désir de servir Dieu et de lui plaire, ni par l'intérêt qu'il porte à la moisson, je veux dire aux âmes ; mais qu'il recherche uniquement son propre avantage, un vain honneur, ou quelque profit temporel. Aussi son travail sera-t-il infructueux ; car ni la moisson ni la pêche spirituelles ne peuvent réussir qu'au nom et par la vertu de JÉSUS-CHRIST.

*Quatrièmement.* Il exhorte ses apôtres à *prier le maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers* : ce qui nous fait voir qu'il ne l'oublie pas, et qu'il désire extrêmement qu'elle soit recueillie. Toutefois il veut être prié, parce que l'oraison est un des moyens ordinaires dont Dieu se sert pour exécuter les desseins de sa providence sur les élus. Il veut aussi nous faire comprendre l'importance et la sublimité de cette grande œuvre qui, après tout, est moins nécessaire à la gloire de Dieu, qu'elle n'est avantageuse aux blés et aux moissonneurs. Car de là dépend, d'un côté, le salut des hommes qui, ainsi que des blés déjà mûrs, doivent être ramassés pour le ciel ; et, de l'autre, la récompense des ouvriers que Dieu a choisis pour faire cette moisson. *Malheur à moi*, s'écriait dans cette pensée le grand

Apôtre, si je ne prêche pas l'Évangile, car c'est une nécessité pour moi (1).

Cinquièmement. Enfin, JÉSUS-CHRIST achève de nous découvrir par sa conduite la grandeur de sa charité. Il recommande à ses apôtres et à ses disciples de le prier d'envoyer des ouvriers dans son champ ; et, avant que ceux-ci lui aient fait cette prière, il les envoie de son propre mouvement prêcher dans la Judée. Nous voyons par là que, quand nous négligerions de représenter au Sauveur les besoins de sa moisson, il ne l'oublierait pas cependant, et ne cesserait pas d'y envoyer des ouvriers choisis, comme il l'a toujours fait jusqu'ici, dans toute l'Église et toute la gentilité. — O mon Sauveur, je vous rends mille actions de grâces du soin que vous prenez de votre moisson, et puisque vous désirez que les hommes vous adressent à ce sujet leurs prières, je vous conjure d'y envoyer des ouvriers fidèles, exemplaires, et qui n'aient point à rougir de leurs actions (2). Si vous ne me jugez pas indigne d'un si noble emploi, *me voici, envoyez-moi* (3) ; il est juste que je vous obéisse, et que je fasse tous mes efforts pour accomplir ce que vous me commanderez.

Tels sont les sentiments et les résolutions que doivent m'inspirer ces cinq considérations. Comment pourrais-je demeurer insensible à ces paroles touchantes de mon Sauveur : *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers ?*

1. *Væ mihi est si non evangelizavero... necessitas enim mihi incumbit.* (1 Cor., IX, 16.)

2. *Operarium inconfusibilem.* (II Tim., II, 15.)

3. *Et dixi : Ecce ego, mitte me.* (Is., VI, 8.)

II. — JÉSUS-CHRIST envoie ses apôtres et ses disciples, et leur communique le don des miracles.

Je considérerai, un second lieu, comment Notre-Seigneur, après avoir adressé à ses apôtres et à ses disciples les paroles que nous venons de méditer, les envoya deux à deux prêcher dans la terre d'Israël, en leur disant : *Guérisses les malades, ressuscites les morts, purifies les lépreux, chasses les démons ; vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement* (1).

*Premièrement.* Je me demanderai d'abord pourquoi le Sauveur veut que ses disciples n'aillent pas seuls, mais deux à deux. C'est afin que l'un puisse aider, consoler et garder l'autre. C'est afin qu'ils aient lieu d'exercer entre eux la charité fraternelle, et qu'ils puissent par leur exemple inspirer aux autres la pratique de cette vertu. C'est afin qu'il y ait partout deux témoins d'une même vérité. Enfin, c'est pour enseigner aux hommes apostoliques, dans les siècles à venir, combien il leur importe de se joindre ensemble, à l'imitation des premiers prédicateurs de l'Évangile, pour travailler de concert au salut des âmes. *Le frère, dit le Sage, qui est aidé par son frère, est comme une ville forte* (2). *Malheur, au contraire, à celui qui est seul, car, s'il vient à tomber, il n'a personne qui l'aide à se relever* (3). Et JÉSUS-CHRIST nous assure que *partout où il y aura deux ou trois personnes assemblées en son nom, il se trouvera au milieu d'elles* (4). — Heureuse la

1. Infirmos curate, mortuos suscite, leprosos mundate, demones ejicite : gratis accepistis, gratis date. (MATTH., X, 8.)

2. Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma. (*Prov.*, XVIII, 19.)

3. Vre soli : quia cum ceciderit, non habet sublevantem se. (*Ecc.*, IV, 10.)

4. Ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum. (MATTH., XVIII, 20.)



réunion que JÉSUS honore de sa présence et qu'il couvre de sa protection !

*Secondement.* J'admiration la toute-puissance et la libéralité de Notre-Seigneur. Il communique sans envie à ses disciples le pouvoir des miracles, et il va même jusqu'à leur promettre, en une autre circonstance, qu'ils feront des œuvres plus merveilleuses que les siennes (1). Les apôtres étaient à la vérité de si basse condition, qu'ils n'auraient pu que difficilement se concilier l'estime des peuples, s'ils n'eussent été revêtus de ce pouvoir souverain. Je ferai surtout une attention sérieuse aux deux paroles que le Sauveur ajoute : *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.*

La première de ces paroles est une leçon d'humilité. Cette puissance miraculeuse, et les autres dons extraordinaires, ne leur ont pas été donnés comme le prix de leurs mérites, mais purement par grâce, afin que nul ne se glorifie en soi-même, mais en Dieu seul, de qui il a tout reçu (2). C'est pourquoi, entendant un jour ses disciples, au retour de leur prédication, lui répéter avec joie que les démons eux-mêmes leur étaient soumis, il reprima leur vanité en leur disant : *J'ai vu Satan tomber du ciel comme un éclair* (3). Ce qui signifie : Apprenez des démons qui vous obéissent à être humbles, car la cause de leur ruine est la présomption qu'ils ont eue de s'attribuer ce qui n'appartenait qu'à Dieu.

1. Qui credit in me opera quæ ego facio, et ipse faciet, et majora horum faciet. (JOAN., XIV, 12.)

2. Ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus... Ut quemadmodum scriptum est : Qui gloriatur, in Domino gloriatur. (I Cor., I, 29, 31.)

3. Domine, etiam dæmonia subjiuntur nobis in nomine tuo. Et ait illis : Videbam Satanam sicut fulgur de cælo cadentem. (LUC., X, 17-18.)

La seconde parole est une leçon de *générosité*. Ils doivent être généreux envers le prochain comme leur divin Maître l'a été envers eux. La puissance qu'il leur a donnée gratuitement, ils l'exerceront d'une manière gratuite, sans prétendre en retirer aucun avantage temporel à titre de compensation. Qu'ils se persuadent même que, moins ils seront récompensés des hommes, plus ils le seront de Dieu. Nous voyons dans l'Écriture que Dieu s'irrite et se plaint par la bouche d'un de ses prophètes de ce que ses prêtres sont trop attachés à leurs intérêts. *Qui de vous, leur dit-il, ferme sur soi les portes du temple, et brûle de l'encens sur mon autel dans la seule vue de me faire un sacrifice gratuit* (1) et de m'honorer sans nulle espérance de gain? — O mon JÉSUS, puisque c'est vous qui m'avez donné tout ce que j'ai, je m'en servirai comme d'un bien qui vous appartient, pour votre seule gloire. Par amour pour vous, je fermerai les portes de mes sens, j'allumerai sur l'autel de mon cœur le feu des saintes affections, et je vous offrirai un sacrifice de louanges et de bonnes œuvres. S'il vous plaît de me départir quelque talent pour l'utilité de mon prochain, je l'emploierai tout entier à son service, sans attendre d'autre récompense que vous-même, à qui revienne la gloire de tous les biens dont vous êtes la source.

III. — *Les vertus que le Sauveur recommande à ses apôtres.*

Je considérerai, en troisième lieu, quelles sont les vertus que JÉSUS-CHRIST recommanda à ses apôtres

1. Quis est in vobis, qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuito? (MALACH., I, 10.)

et à ses disciples en leur confiant le ministère de la prédication. *Voici*, leur dit-il, *que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups ; soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes* (1). Il leur indique par ces trois comparaisons six vertus principales : la douceur, la patience, la charité, la confiance en Dieu, la prudence et la simplicité.

*Premièrement.* Il veut qu'ils aient la douceur de la brebis, afin qu'ils ne nuisent à personne, pas même à ceux qui les persécutent ; la patience, afin qu'ils souffrent sans se plaindre tout le mal qu'on pourrait leur faire ; la charité, afin qu'ils donnent tout ce qu'ils ont, et qu'ils se donnent eux-mêmes pour le salut, non seulement de leurs frères, mais encore de leurs plus implacables ennemis ; comme les brebis donnent leur lait, leur laine et leur propre chair, pour couvrir et nourrir ceux qui les tondent et qui les égorgent. A ces vertus, ils joindront une confiance sans bornes en la providence de celui qui les envoie : semblables à la brebis qui, dépourvue d'armes pour se défendre, se repose sur la vigilance du pasteur, qui la conduit. C'est dans ce sens qu'il fait entendre cette parole : *Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.* Elle signifie : Tenez pour certain que vous rencontrerez des loups ravisseurs ; oui, vous trouverez des censeurs de votre doctrine, des ennemis de votre morale, des persécuteurs de votre religion ; et remarquez que vous n'allez pas contre eux ainsi que des loups contre d'autres loups, ni comme des chiens ou des lions pour les mordre et les mettre en pièces, mais comme des

---

1. Ecce ego mitto vos sicut oves in medio luporum. Estote ergo prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. (MATTH., X, 16. — LUC., X, 3.)

brebis et des agneaux, sans autres armes que celles de la douceur, de la patience, de la charité et de la confiance. N'oubliez donc pas que c'est moi qui vous envoie, moi, votre Pasteur, votre Maître et votre Dieu ; moi qui veillerai sur vous, et qui serai votre défense dans les périls. — O divin Pasteur, puisque c'est vous qui m'envoyez, j'irai où il vous plaira ; sous votre puissante protection, je serai en assurance partout où vous dirigerez mes pas. Fortifiez-moi par votre grâce, afin que je puisse dompter les loups, et les changer en brebis dociles, dignes d'entrer dans votre troupeau. Alors s'accomplira la promesse que vous avez faite par votre prophète : *Le loup habitera avec l'agneau ; le léopard se couchera auprès du chevreau ; le veau, le lion et la brebis vivront ensemble ; et un petit enfant les conduira* (1).

*Secondement.* Notre-Seigneur recommande, il est vrai, à ses disciples la douceur, la patience, la charité et la confiance ; mais il ne veut pas qu'ils agissent en hommes incapables, imprudents et téméraires. C'est pourquoi il les avertit d'avoir la prudence du serpent. Cette prudence consiste d'abord à remplir de telle sorte leur office d'apôtres, que les loups, c'est-à-dire leurs persécuteurs, ne parviennent jamais à blesser leurs âmes, quand ils déchireraient leurs corps : comme on voit le serpent exposer son corps pour sauver sa tête, et *se boucher les oreilles pour ne point entendre la voix de l'enchanteur* qui cherche à l'endormir, afin de le surprendre et de le tuer (2). La prudence consiste

1. Habitabit lupus cum agno, et pardus cum hædo accubabit, vitulus et leo et ovis simul morabuntur : et puer parvulus minabit eos. (Is., XI, 6.)

2. Sicut aspidis surdæ, et obturantis aures suas, quæ non exaudiet vocem incantantium, et venefici incantantis sapienter. (Ps. LVII, 5-6.)

encore à observer le temps, le lieu et les conjonctures favorables pour annoncer la parole de Dieu avec succès ; comme le serpent épia toutes les circonstances, lorsqu'il entreprit de tenter la première femme. N'est-il pas raisonnable, en effet, que nous soyons aussi prudents pour le bien, que le démon, figuré par le serpent, l'est pour le mal ?

*Troisièmement.* Enfin, le Sauveur ne veut pas cependant que la prudence des siens ressemble à celle du renard, c'est-à-dire qu'elle dégénère en duplicité et en tromperie ; qu'elle se laisse aller aux soupçons et aux jugements téméraires. Elle sera, au contraire, droite et sincère, accompagnée d'une grande pureté de vie, sans amertume et sans malice, en mot, sans rien qui soit opposé à la douceur de la brebis. C'est pour cela qu'il poursuit ses avis en exhortant ses disciples à être *simples comme des colombes*, et à n'avoir dans toutes leurs actions que des intentions pures, fermant les yeux à toutes les considérations humaines, et n'envi-sageant que la gloire de Dieu et le bien des âmes. — O Agneau sans tache, sur qui le Saint-Esprit est descendu en forme de colombe ; alliez en moi de telle sorte la prudence à la simplicité, que je puisse me rendre utile à tous les hommes, sans recevoir d'eux aucun dommage.

IV. — *Comment les disciples doivent faire leurs courses apostoliques.*

Je considérerai, en quatrième lieu, la manière de voyager que le Sauveur prescrit à ses disciples lorsqu'ils vont évangéliser les peuples. *Ne possédez*, leur dit-il, *ni or, ni argent, ni aucune monnaie dans vos*

*ceintures ; ne portez dans vos voyages ni besace, ni provisions, ni deux habits, ni souliers, ni bâton, car l'ouvrier mérite sa nourriture. Ne saluez personne dans le chemin ; en quelque logis que vous entriez, dites d'abord : Que la paix soit dans cette maison (1). J'examinerai quelle est l'intention de JÉSUS-CHRIST en donnant ces conseils à ses disciples. Il le fait principalement pour trois raisons.*

*Premièrement.* Il veut leur apprendre à retrancher tout superflu et à se contenter du nécessaire. Il leur défend pour cela d'avoir sur eux ni or, ni argent, ni aucun objet précieux, ni somme considérable pour se traiter délicatement dans le chemin. Si un seul vêtement et une seule paire de chaussures leur suffisent, qu'ils n'en prennent pas deux pour en avoir de rechange. S'ils peuvent porter des sandales, comme les pauvres, qu'ils se privent de souliers. S'ils n'ont pas besoin de bâton, qu'ils n'en portent point ; s'il leur en faut un pour s'appuyer à cause de leur faiblesse, que du moins il ne soit pas comme une arme pour se défendre en cas d'attaque, et tirer vengeance de leurs agresseurs.

*Secondement.* Il leur enseigne à se dégager de toute inquiétude en ce qui regarde la nourriture, le vêtement et les autres choses non seulement utiles, mais encore nécessaires à leur entretien. La divine Providence ne permettra pas qu'ils manquent de rien, pourvu qu'ils soient ce qu'ils doivent être et s'acquittent fidèlement de leur emploi. L'ouvrier est en droit de demander sa

1. Nolite possidere aurum, neque argentum, neque pecuniam in zonis vestris : non peram in via, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam : dignus est enim operarius cibo suo. Neminem per viam salutaveritis. In quancumque domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui. (MATTH., X, 9-10. — LUC., X, 4, 5.)

nourriture à son maître. Dieu la donnera donc lui-même à ses ouvriers évangéliques, ou il inspirera à des hommes de bien de la leur fournir avec libéralité ; et alors ils pourront la recevoir, non comme le salaire de leurs travaux, mais comme un moyen nécessaire pour les continuer. Le Seigneur a toujours fait ressentir à ses disciples les effets de cette providence paternelle, comme ils le confessèrent quand JÉSUS, la veille de sa Passion, leur fit cette question : *Lorsque je vous ai envoyés sans argent, sans besace et sans souliers, avez-vous manqué de quelque chose ? Ils lui répondirent : De rien, Seigneur* (1). — O Pasteur charitable, je vis en assurance sous votre conduite ; *votre houlette est toute ma consolation* et mon appui (2). En vous possédant, je possède toute chose ; et si j'ai le bonheur de ne pas vous perdre, jamais rien ne pourra me manquer.

*Troisièmement.* JÉSUS-CHRIST ne permet pas à ses disciples de lier des conversations inutiles avec ceux qu'ils rencontrent, ou de s'occuper d'affaires qui les éloignent et les détournent de leur but. C'est ce que signifie la défense qu'il leur fait de saluer personne dans le chemin. Il blâme les longs compliments et les civilités mondaines ; mais il ne condamne pas celles qui sont requises par les convenances. Loin de là, il veut que, par un sentiment d'humilité, lorsqu'ils entrent dans une maison, ils soient les premiers à saluer leurs hôtes, en leur souhaitant la vraie paix de l'Évangile, et en priant Dieu de la leur donner ; parce qu'une âme qui ne possède pas cette paix est peu capable d'entendre avec fruit la parole divine. — O Maître divin,

1. Quando misi vos sine sacculo, et pera, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis? At illi dixerunt : Nihil. (LUC., XXII, 35-36.)

2. Virga tua, et baculus tuus, ipsa me consolata sunt. (Ps. XII, 4.)

puisqu'vous prenez tant à cœur le soin de notre instruction, gravez vous-même dans mon âme vos saintes maximes, afin que je les mette si fidèlement et si constamment en pratique, que rien ne puisse m'en détourner.

*Quatrièmement.* Enfin, Notre-Seigneur exhorte ses apôtres à remplir sans découragement leur ministère, en leur disant : *S'il se trouve dans cette maison quelque enfant de paix, votre paix reposera sur lui ; sinon, elle retournera à vous* (1). Il leur enseigne par là deux grandes vérités. La première est que leur prédication produira son effet dans plusieurs, à savoir, dans ceux qui seront dignes de recevoir la paix, parce qu'ils sont enfants de paix, et que Dieu les a choisis pour embrasser sans résistance la doctrine de l'Évangile. La seconde, que s'ils ne font aucun fruit dans les autres, qui s'obstineraient à repousser la vérité, la paix que ceux-ci auront rejetée ne sera point perdue ; elle reviendra à ceux qui l'ont offerte. Qu'ils se gardent, par conséquent, de s'emporter et de sévir contre les esprits rebelles à leur voix ; qu'ils laissent la vengeance au Seigneur, à qui seul elle appartient (2) : pour eux, ils ne seront point frustrés de la récompense de leurs travaux.

#### V. — *Matière de la prédication des disciples.*

Je considérerai, en cinquième lieu, quel doit être le sujet de la prédication des apôtres. Le Sauveur le leur

1. Et si sibi fuerit filius pacis, requiescet super illum pax vestra ; sin autem ad vos revertetur. (LUC., X, 6.)

2. Scriptum est enim : Mihi vindicta ; ego retribuam, dicit Dominus. (Rom., XII, 19. — Deut., XXXII, 35.)



désigne en ces termes : Dites à ceux vers lesquels je vous envoie : *Le royaume des cieux est proche* (1). Et saint Marc ajoute : *Ils partirent aussitôt et prêchèrent la pénitence* (2). Je remarquerai ici trois choses qui sont renfermées dans ces paroles.

*Premièrement.* Les moyens d'opérer notre salut et de mériter le ciel. Ces moyens sont le regret de nos péchés, l'extirpation des vices, l'exercice des bonnes œuvres, le mépris des biens de la terre, qui ont coutume d'engager les âmes dans la voie de la perdition.

*Secondement.* La fin et le motif de toutes ces œuvres. C'est le royaume des cieux : de sorte que ce qui doit nous porter à pratiquer la vertu est moins la crainte des châtimens et l'espérance des biens temporels, que la promesse qui nous est faite de la gloire éternelle.

*Troisièmement.* La facilité d'accomplir ces œuvres et d'atteindre ce but. Voici la raison de cette facilité : Le royaume de Dieu est proche ; il est même au milieu des âmes justes qui ont le bonheur de posséder JÉSUS-CHRIST, l'auteur de la grâce, le Sauveur qui promet de leur ouvrir le ciel et de leur donner, comme à ses premiers disciples, des moyens également doux et efficaces pour y parvenir. — O Roi du ciel, qui êtes venu sur la terre pour y établir votre royaume céleste, aidez-moi à le conquérir et à l'emporter d'assaut ; car vous avez dit vous-même : *Depuis les jours de Jean-Baptiste, le royaume des cieux souffre violence, et les violents seuls le ravissent* (3). Vous avez encore comparé votre royaume à une pierre précieuse dont vous

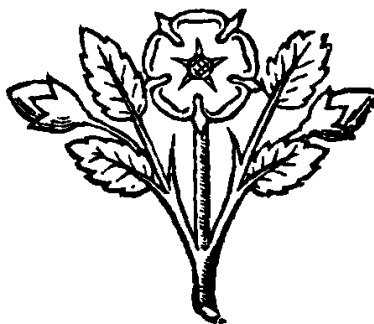
1. Dicitis illis : Appropinquavit in vos regnum Dei. (LUC., X, 9.)

2. Et exeuntes prædicabant ut poenitentiam agerent. (MARC., VI, 12.)

3. A diebus autem Joannis Baptistæ usque nunc, regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. (MATTH., XI, 12.)

êtes le possesseur ; enseignez-moi, Seigneur, enseignez à tous les hommes le secret de vous la dérober, car ce larcin vous plaît, afin que nous en fassions notre trésor dans l'éternité (1). Ainsi soit-il.

1. Inventa autem una pretiosa margarita, abiit et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam. (MATTH., XIII, 46.)



# MÉDITATION XVI.

---

DU GLORIEUX MARTYRE DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

---

I. — *Saint Jean reproche au roi Hérode ses désordres.*

Hérode ayant enlevé et épousé sa belle-sœur, saint Jean l'en reprit, en disant : *Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de votre frère* (1).

*Premièrement.* J'admiration le zèle et l'intrépidité de ce nouvel Élie. Il était en grande considération auprès d'Hérode, car ce prince, dit saint Marc, *sachant que c'était un homme juste et saint, l'honorait, l'écoutait volontiers et se gouvernait en beaucoup de choses d'après ses avis* (2). Toutefois, la faveur d'Hérode n'empêcha pas le saint Précurseur de le reprendre hardiment d'un péché public et scandaleux, bien qu'il vît le danger auquel il s'exposait de perdre ses bonnes grâces. — Les hommes vraiment zélés pour la gloire du Seigneur se soucient peu d'encourir l'indignation des rois de la terre, pourvu qu'ils conservent l'amitié du roi du ciel.

*Secondement.* Saint Jean n'ignorait pas la cruauté d'Hérode, ni celle d'Hérodiade, qui était encore plus grande ; il savait que cette femme vindicative cherchait à le faire mourir pour se délivrer d'un censeur importun. Mais rien ne fut capable de l'intimider ni

---

1. Dicebat enim Joannes Herodi : Non licet tibi habere uxorem fratris tui. (MARC., VI, 18. — MATTH., XIV, 46.)

2. Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum et sanctum : et custodiebat eum, et audito eo multa faciebat, et libenter eum audiebat. (MARC., VI, 20.)

d'entamer son courage. Il continua, comme à l'ordinaire, son emploi de prédicateur, sans craindre la mort dont il était menacé. Il prouva par sa constance qu'il n'était pas *un roseau fragile* (1), mais *une colonne de fer et un mur d'airain* (2). Détaché de l'honneur et de la vie, il n'en appréhendait point la perte. Les menaces ne faisaient aucune impression sur son âme. Il avait le courage *d'un lion qui sent sa force, et que rien ne peut effrayer* (3). — Je prendrai l'invariable résolution d'imiter la fermeté et la constance du saint Précurseur ; je me dégagerai de l'amour des choses du monde, qui, sujettes à de perpétuels changements, me communiquent leur inconstance, et me rendent semblable à un roseau que le vent de la tentation agite et renverse.

## II. — *Hérode fait emprisonner saint Jean.*

Hérode, *par un crime ajouté à tant d'autres, ordonna que saint Jean fût arrêté et chargé de fers* (4).

*Premièrement.* J'examinerai pourquoi Notre-Seigneur, qui avait une tendre affection pour Jean-Baptiste, permit son arrestation et son emprisonnement. C'est sans doute parce que tout lui avait heureusement réussi jusqu'alors. Il n'avait reçu de tous côtés que des marques d'estime, d'honneur et de déférence. Il était temps qu'il participât aux souffrances qui

1. Quid existis in desertum videre? arundinem vento agitatam? (MATTH., XI, 7.)

2. Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, et in columnam ferream, et in murum æreum. (JEREM., I, 18.)

3. Justus autem quasi leo confidens, absque terrore erit. (*Prov.*, XXVIII, 1.)

4. Ipse enim Herodes... adjecit et hoc super omnia... ; et vinxit eum in carcere. (MATTH., XIV, 3. — MARC., VI, 17. — LUC., III, 20.)

n'avaient pas manqué aux anciens prophètes, et qui sont communes à tous les élus. Il fallait qu'à l'exemple de Job, il fit paraître sa vertu dans l'adversité comme dans la prospérité, et qu'il se purifiât de plus en plus, ainsi que l'or dans le creuset, pour embellir et enrichir sa couronne par le mérite d'une patience héroïque. — Cette considération me fera estimer à leur juste valeur les persécutions et les travaux soufferts pour la justice. Le monde les regarde comme des maux ; mais ils sont aux yeux de Dieu les récompenses qu'il réserve à ses meilleurs amis. Aussi appelle-t-il *bienheureux* ceux qu'il daigne en gratifier, *parce que le royaume des cieux est à eux* (1).

*Secondement.* Je remarquerai comment saint Jean reçut cet affront. On peut croire que quand les satellites d'Hérode se présentèrent pour l'arrêter, loin de prendre la fuite ou de se cacher, il alla à leur rencontre et s'offrit à les suivre jusqu'à la prison. Lorsqu'il se vit chargé de fers, il ressentit une joie semblable à celle dont le grand Apôtre, *prisonnier pour JÉSUS-CHRIST*, fut depuis comblé (2). Il baisa mille fois ses chaînes, parce qu'elles l'aidaient à maltraiter son corps innocent, pour lequel il avait une sainte haine. Il changea son cachot en un oratoire, passant les nuits dans une haute contemplation, aussi paisible et aussi recueilli que dans le désert, et ne cessant durant le jour d'instruire ou les compagnons de sa captivité, ou ceux de ses disciples qui venaient le visiter. C'est de là qu'il en envoya deux à JÉSUS-CHRIST, pour le conjurer, non

---

1. Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam : quoniam ipsorum est regnum cœlorum. (MATTH., V, 10.)

2. Ego Paulus, vinctus Christi JESU. (*Ephes.*, III, 1.)

qu'il le délivrât de sa prison, mais qu'il les délivrât eux-mêmes de leur ignorance, en leur manifestant sa qualité de Messie.

*Troisièmement.* Il est vraisemblable que Jean-Baptiste, à la pensée qu'il avait rempli sur la terre sa mission de Précurseur, fut pris d'un vif désir d'être dégagé des liens du corps pour aller continuer la même fonction dans les Limbes, et annoncer aux saints captifs de ces prisons souterraines que le moment de leur délivrance approchait. Il attendait donc la mort tous les jours avec d'indicibles transports ; car ce grand prophète, éclairé de la lumière d'en haut, connaissait la vérité divine à ce sujet, et il ne doutait point qu'il ne dût bientôt sortir de ce monde. — O mon âme, réjouis-toi au milieu des tribulations, à l'exemple du glorieux Précurseur, persuadée de cette vérité enseignée par l'apôtre saint Paul : *L'affliction produit la patience ; la patience, l'épreuve ; l'épreuve, l'espérance ; et l'espérance ne trompe point, parce que ceux qui souffrent de la sorte ont dans le cœur la charité que l'Esprit-Saint y a répandue*, et qui est un gage de la béatitude éternelle (1).

### III. — *Hérode ordonne que saint Jean soit mis à mort.*

*Le jour de la naissance d'Hérode étant arrivé, ce prince donna un festin aux grands de sa cour, aux premiers de son armée, et aux principaux de la Galilée. Et la fille d'Hérodiade étant entrée, et ayant dansé devant*

---

1. *Gloriamur in tribulationibus : scientes quod tribulatio patientiam operatur ; patientia autem probationem ; probatio vero spem ; spes autem non confundit : quia charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum, qui datus est nobis. (Rom., v, 3-5.)*

*Hérode, elle lui plut tellement, et à ceux qui étaient à table avec lui, qu'il lui dit : Demandez-moi ce que vous voudrez, et je vous le donnerai. Et il ajouta avec serment : Tout ce que vous me demanderez, je vous le donnerai, quand ce serait la moitié de mon royaume. Lorsqu'elle fut sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? Sa mère répondit : La tête de Jean-Baptiste. Et, rentrant aussitôt dans la salle où était le roi, elle lui fit sa demande en ces termes : Je veux que vous me donniez, à l'instant même, dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste. Et le roi fut contristé ; mais à cause de son serment, et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut point lui causer de peine, et il commanda que la tête de Jean lui fût donnée (1).*

*Premièrement.* Je considérerai la malice et la cruauté de Satan, qui arme pour ainsi parler, au moyen d'un tyran, tous les vices contre le saint Précurseur, en haine de ses héroïques vertus. Il suscite dans ce festin la gourmandise, contre sa tempérance ; la luxure d'une femme adultère, contre sa chasteté ; l'effronterie d'une fille sans pudeur, contre sa modestie ; la joie effrénée des convives, contre sa retenue et sa gravité ; la prodigalité, la jactance, les promesses inconsidérées, contre son humilité et son amour pour la pauvreté ; enfin, le mensonge, la dissimulation, la cruauté et la

---

1. Et cum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui coenam fecit principibus, et tribunis, et primis Galilææ. Cumque introisset filia ipsius Herodiadis, et saltasset, et placuisset Herodi, simulque recumbentibus, rex ait puellæ : Pete a me quod vis, et dabo tibi. Et juravit illi : Quidquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei. Quæ cum exisset, dixit matri suæ : Quid petam ? At illa dixit : Caput Joannis Baptistæ. Cumque introisset statim cum festinatione ad regem, petivit dicens : Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ. Et contristatus est rex, propter jusjurandum, et propter simul discumbentes, noluit eam contristare..., et jussit dari. (MARC., VI, 21-26. MATTH., VI, 9.)

superstition, contre la droiture, la bonne foi, la douceur et la religion sincère de ce grand saint. Il est donc vrai que le démon combat les vertus par les vices ; mais il ne prévaudra jamais contre les hommes solidement vertueux. C'est pourquoi je dois former la courageuse résolution *d'écraser la tête de ce serpent* (1), dût-il m'en coûter la vie. Car, quand ce dragon infernal me donnerait mille morts, il ne parviendra point à me séparer de JÉSUS-CHRIST, qui est mon chef et le principe de mon bonheur. — O mon JÉSUS, que je révère comme *le chef*, non seulement des hommes, mais *des principautés et des puissances du ciel* (2), embrasez mon cœur d'une si ardente charité, que *ni les tribulations, ni les angoisses, ni les périls, ni les plus cruelles persécutions, ni la mort même ne puissent me séparer un moment de vous* (3). Accordez-moi la grâce de combattre avec tant de vaillance pour votre service dans l'Église militante, que je mérite un jour de régner avec vous dans l'Église triomphante.

*Secundement.* Je considérerai la nature du péché et la triste condition du pécheur. Son mal empire de jour en jour. Une première chute le dispose à une seconde, et d'un abîme il tombe dans un autre abîme (4). Ce n'est pas sans mystère que saint Luc dit d'Hérode qu'il ajouta à tous ses crimes précédents celui de faire emprisonner saint Jean (5) : crime détestable, qui fut lui-même suivi de beaucoup d'autres dans ce barbare

1. Ipsa conteret caput tuum. (*Genes.*, III, 15.)

2. Qui est caput omnis principatus et potestatis. (*Coloss.*, II, 10.)

3. Quis nos separabit a charitate Christi ? tribulatio ? an angustia... ? an persecutio ? an gladius ? (*Rom.*, VIII, 35.)

4. Abyssus abyssum invocat. (*Ps.* XLI, 8.)

5. Adjecit et hoc super omnia, et inclusit Joannem in carcere. (*Luc.*, III, 20.)



festin. On vit alors s'accomplir dans ce roi impie la parole du Prophète royal : *L'orgueil de ceux qui vous haïssent, Seigneur, ne connaît point de bornes ; il monte sans cesse* (1). D'abord, il fut sourd aux avertissements de saint Jean ; ensuite, il le fit mettre en prison ; enfin, il ordonna qu'il fût mis à mort, colorant son injustice d'un prétexte de religion fondé sur un vain scrupule, que ce fin *renard*, ainsi que l'appelle JÉSUS-CHRIST lui-même, semblait avoir de violer son serment. — Hélas ! n'ai-je jamais suivi le pernicieux exemple d'Hérode ? Après avoir conservé le trésor de la grâce divine, figurée par saint Jean ; après avoir fidèlement suivi les pieux mouvements qu'elle excitait dans mon âme, n'ai-pas eu le malheur de lui résister, de la tenir captive par la violence de mes passions, et de l'étouffer enfin par mes péchés ? N'ai-je pas ajouté crime sur crime, tantôt me faisant gloire de mes désordres, tantôt me les dissimulant sous une fausse apparence de religion et de piété ? Je conclurai de là combien il est important pour moi de remédier au mal dès le principe, et particulièrement d'accepter avec humilité et reconnaissance les avertissements de la charité. Car la différence qu'il y a entre les élus et les réprouvés n'est pas précisément en ce que les uns pèchent et que les autres ne pèchent point ; mais en ce que les premiers, à l'exemple de David (2), reçoivent volontiers une juste réprimande et se corrigent de leurs fautes ; tandis que les autres, comme Saül, ne profitent pas des avis qui leur sont donnés (3), ou même comme Hérode,

1. *Superbia eorum qui te oderunt, ascendit semper.* (*Ps.* LXXIII, 23.)

2. *Et dixit David ad Nathan : Peccavi Domino.* (*II Reg.*, XII, 13.)

3. *Peccavi : sed nunc honora me coram senioribus populi mei, et coram Israel.* (*I Reg.*, XV, 30.)

s'emportent contre ceux qui leur font les reproches les plus mérités. Hommes aussi malheureux que coupables, ils ne s'arrêtent qu'au fond de l'abîme du vice, d'où ils tombent enfin dans l'éternel abîme de l'enfer.

IV. — *Saint Jean est décapité dans sa prison.*

*Hérode, ayant envoyé un de ses gardes, ordonna qu'on apportât la tête de Jean dans un bassin. Le garde lui trancha donc la tête dans la prison, l'apporta dans un bassin, la donna à la jeune fille, et la jeune fille la donna à sa mère (1).*

*Premièrement.* Je considérerai avec quelle joie saint Jean entendit prononcer l'arrêt qui le condamnait à mort. Il fut ravi de mourir pour une si glorieuse cause, et jamais il ne soumit plus entièrement sa volonté à celle de Dieu qu'en cette circonstance. On peut penser que, comme JÉSUS-CHRIST choisit pour le temps de sa Passion la solennité de Pâques, afin de marquer la joie qu'il avait de répandre son sang pour la rédemption des hommes ; ainsi voulut-il que Jean-Baptiste versât le sien au milieu des réjouissances d'un festin, afin que, lui aussi, parût témoigner que son plus grand plaisir était de mourir pour la défense de la vérité et de la justice.

*Secondement.* Il est à croire que le saint Précurseur se mit alors à genoux et pria Dieu, premièrement pour ses ennemis, en disant : Pardonnez-leur, Seigneur, car la passion les aveugle, et ils ne savent pas ce qu'ils font ; puis pour ses disciples, et enfin pour lui-même,

---

1. Sed misso spicatore, præcepit afferri caput ejus in disco. Et decolavit eum in carcere, et attulit caput ejus in disco : et dedit illud puellæ, et puella dedit matri suæ. (MARC., VI, 27-28.)

recommandant son âme à son Créateur. Dans cette posture, il tendit courageusement le cou au bourreau. S'il eut une peine, ce fut de mourir d'une mort trop douce, et de n'avoir pas à souffrir davantage pour le service de son Seigneur et de son Dieu.

*Troisièmement.* Je considérerai avec quel honneur cette âme sainte fut portée par les anges dans le sein d'Abraham. Car s'il descendit du ciel une troupe nombreuse de ces purs esprits pour y porter l'âme du pauvre Lazare (1), combien ne dut-il pas s'en présenter pour former le cortège du Précurseur de JÉSUS ? De même donc que *plusieurs se réjouirent à sa naissance*, suivant la prédiction de l'Ange (2) ; ainsi les âmes des justes furent remplies d'allégresse à son entrée dans les Limbes, à cause des nouvelles qu'il leur apportait du Messie, l'unique objet de leur attente.

*Quatrièmement.* Des Limbes, je monterai en esprit jusque dans le ciel. Là, je contemplerai le rang sublime auquel saint Jean s'est élevé par ses actions héroïques et les services signalés qu'il a rendus à JÉSUS-CHRIST, depuis le momont de sa sanctification miraculeuse jusqu'à celui de sa mort. Il a vécu peu de temps, il est vrai, puisque sa vie ne fut au plus que de trente-trois années ; mais il s'est enrichi de mérites sans nombre par la ferveur qui accompagna toutes ses actions, comme on l'a vu dans les deux premières Méditations de cette troisième Partie. Aussi le Fils de Dieu l'a-t-il fait asseoir sur un trône des plus brillants de sa cour

---

1. Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. (LUC., XVI, 22.)

2. Et multi in nativitate ejus gaudebunt. (LUC., I, 14.)

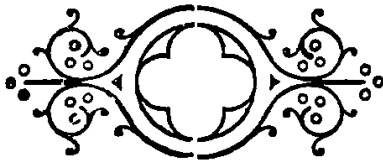
céleste, parmi les premiers séraphins. Il a de plus posé sur sa tête trois auréoles ou couronnes du plus vif éclat et d'un prix inestimable, celle des Vierges, celle des Docteurs et celle des Martyrs. Je dis l'auréole des martyrs, et à double titre : car il endura le long martyre de la pauvreté volontaire, d'une chasteté parfaite, et de la plus rigoureuse mortification corporelle ; puis le martyre du sang, en répandant le sien pour la défense de la vérité. Ajoutons enfin, qu'ayant renoncé à tout pour JÉSUS-CHRIST, il sera assis sur un trône auprès de lui à la fin des siècles, et qu'il jugera avec les apôtres les douze tribus d'Israël, et toutes les nations de l'univers. — Je me réjouis, ô saint Précurseur, de la gloire qui est votre partage. Vous avez été heureux dans votre naissance, plus heureux dans le cours de votre vie, plus heureux encore dans votre mort ; maintenant, vous jouissez d'une félicité consommée, qui est la juste récompense d'une si sainte vie et d'une si glorieuse mort. Heureux les travaux et les services qui vous ont acquis des palmes et des couronnes ! Puis donc que rien n'a manqué à votre bonheur, priez celui qui en est l'auteur de m'aider si puissamment de sa grâce à marcher sur vos traces, qu'il me soit donné d'entrer un jour en participation de votre gloire.

*Cinquièmement.* Je considérerai enfin comment Hérode, Hérodiade et sa fille, ayant assouvi leur haine dans le sang du juste, se glorifièrent de leur victoire. Mais leur joie fut de courte durée ; car la justice divine ne tarda pas à fondre sur leur tête, et tous trois périrent misérablement. Ainsi s'accomplit en eux la parole de l'Esprit-Saint : *Ils portent des tambours et des cithares, ils se divertissent au son des instruments, ils passent*

leur vie dans les plaisirs, et en un moment ils descendent dans les enfers (1). Oh ! que le Prophète royal a dit avec raison : *La mort des pécheurs est épouvantable* (2) ! Elle est malheureuse non seulement aux yeux de Dieu, mais souvent encore aux yeux des hommes ; Dieu voulant punir par un genre de mort exemplaire les scandales de leur vie coupable. — Je comparerai la vie de saint Jean et sa mort si précieuse devant le Seigneur, avec la vie et la mort infortunée de ses ennemis ; et je préférerai, sans hésiter, les souffrances de Jean-Baptiste aux délices de la cour d'Hérode ; car ce prince voluptueux endure dans l'enfer des supplices qui ne finiront jamais, tandis que le saint martyr règne dans le ciel, où il jouit d'un bonheur qui durera éternellement.

1. Tenent tympanum et citharam, et gaudent ad sonitum organi. Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. (JOB, XXI, 12-13.)

2. Mors peccatorum pessima. (Ps. XXXIII, 22.)



# MÉDITATION XVII.

---

DE LA MULTIPLICATION DES PAINS DANS LE DÉSERT.

---

I. — *Compassion de JÉSUS-CHRIST pour les Juifs qui l'attendaient au désert.*

JÉSUS étant sorti de la barque, vit une foule innombrable de Juifs qui étaient accourus à pied de toutes les villes, et étaient arrivés avant lui au désert. Il eut pitié d'eux, parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de pasteur ; et il se mit à leur développer les vérités du salut. Le jour étant sur son déclin, les apôtres vinrent, et lui dirent : Renvoyez ce peuple, afin qu'il se disperse dans les bourgs et les villages voisins, pour y loger et trouver à manger ; car nous sommes ici dans un lieu désert. Et JÉSUS leur dit : Il n'est point nécessaire qu'ils s'éloignent ; donnez-leur à manger vous-mêmes (1).

*Premièrement.* Je considérerai avec quel pieux empressement les habitants de la Judée suivaient JÉSUS-CHRIST ; ce qu'ils faisaient pour deux raisons principales : la première, à cause des miracles qu'il opérail, guérissant tous les malades (2) ; la seconde, à cause de la doctrine salutaire dont il nourrissait leurs âmes. Il

---

1. Et exiens vidit turbam multam JESUS : et misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, et cœpit illos docere multa... Dies autem cœperat declinare : et accedentes duodecim, dixerunt illi : Dimitte turbas, ut euntes in castella villasque quæ circa sunt, divertant et inveniant escas : quia hic in loco deserta sumus... JESUS autem dixit eis : Non habent necesse ire ; date illis vos manducare. (MATTH., XIV, 14-21. — MARC., VI, 34-44. — LUC., IX, 11-17. — JOAN., VI, 1-15.)

2. Et sequebatur cum multitudo magna, quia videbant signa quæ faciebat super his qui infirmabantur. (JOAN., VI, 2.)

*les attirait à lui*, selon l'expression d'un prophète, *par les liens qui captivent les hommes, par les liens de la charité* (1) ; c'est-à-dire par deux sortes de bienfaits dont les uns regardaient le corps, et les autres l'esprit. JÉSUS, en effet, se les était tellement attachés par ces liens, que, bien que la nuit approchât, qu'ils n'eussent pris durant tout le jour aucune nourriture, et qu'il leur fût impossible de s'en procurer dans un lieu désert, il ne leur vint point dans la pensée de se séparer de lui pour chercher des vivres dans le voisinage. Le charme de sa présence et de ses discours les rendait insensibles à la faim. — O très doux JÉSUS, attachez mon cœur si fortement au vôtre par ces mêmes liens, qu'oubliant tout ce qui est créé, je ne cherche que vous, mon Créateur et mon Sauveur.

*Secondement.* Je mettrai en parallèle la compassion des apôtres envers cette multitude affamée, avec celle de JÉSUS-CHRIST, et je verrai en quoi l'une diffère de l'autre. La compassion des apôtres, qui étaient des hommes, fut proportionnée à la faiblesse de leur nature. Voyant devant eux des milliers de gens abattus par la fatigue et pressés de la faim, ils furent, il est vrai, vivement touchés de leur sort ; mais ce louable sentiment n'eut point d'autre effet que de les porter à prier le Fils de Dieu de les congédier, afin qu'ils pussent aller acheter du pain dans les villages d'alentour ; la soumission et l'obéissance envers leur Maître ne leur permettant pas de les renvoyer de leur propre autorité. Ce fut alors que JÉSUS, animé d'une charité toute divine, voulut suppléer à la compassion stérile de ses apôtres. Il résolut de remédier lui-même à l'extrême

1. In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis. (Os., XI, 4.)

nécessité de ce peuple, tout en exhortant ses disciples à y contribuer de leur part, leur disant : *Donnes-leur vous-mêmes à manger.* Comme s'il disait : Dilatez les entrailles de votre miséricorde ; gardez-vous d'obliger cette foule à chercher ailleurs un secours qui ne souffre pas de retard ; procurez-le-lui vous-même, puisque je vous ai donné le pouvoir de faire des miracles ; ou du moins, implorez ma puissance en sa faveur, car rien ne m'est impossible. — JÉSUS-CHRIST nous enseigne par ces paroles que la charité, surtout dans les supérieurs, ne doit être ni étroite ni timide ; mais, selon l'expression du Roi-prophète, large et généreuse comme celle de Dieu (1). Employons donc tous les moyens possibles pour soulager les maux de nos frères ; et s'il n'est pas en notre pouvoir de les aider, ayons recours à la bonté infinie de celui qui est tout-puissant, et prions-le de les secourir.

*Troisièmement.* Pour mieux comprendre la tendre commisération du cœur de Notre-Seigneur, je méditerai avec la plus grande attention les paroles si touchantes qu'il prononça en une autre circonstance toute semblable à celle-ci. *J'ai pitié de cette multitude, parce que voilà déjà trois jours qu'ils sont constamment avec moi, et ils n'ont pas de quoi manger. Si je les renvoie à jeun en leurs maisons, ils tomberont de défaillance dans le chemin, car quelques-uns d'entre eux sont venus de loin* (2). Ce discours de notre divin Rédempteur

1. Numquid superest aliquis de domo Saul, ut faciam cum eo misericordiam Dei? (*II Reg.*, IX, 3.)

2. Misereor super turbam : quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent. Et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficient in via : quidam enim ex eis de longe venerunt. (*MARC.*, XIII, 2, 3. — *MATTH.*, XV, 32.)



montre clairement qu'il connaît toutes nos souffrances et toutes nos misères ; qu'il n'ignore pas les motifs qui peuvent l'exciter à les soulager, et qu'il voit les dangers auxquels nous sommes exposés, s'il ne vient promptement à notre secours. En effet, il sait tout cela, et il se charge de remédier à tout ; ce qu'il fait avec autant de zèle que s'il s'agissait de ses plus chers intérêts et de sa propre gloire. — O Dieu de toute miséricorde, est-ce beaucoup que je demeure trois jours avec vous, quand vous me prodiguez tous les jours vos bienfaits ? Assurément, la bonté que vous me témoignez en daignant rester auprès de moi, est plus surprenante que ma persévérance à demeurer auprès de vous. Quelle merveille que je vienne vous chercher de loin, après que vous êtes descendu vous-même du plus haut des cieux pour me chercher ! Je reconnais que je me suis éloigné de vous par mes nombreux péchés ; mais je veux me rapprocher de vous par le repentir. Ne me congédiez pas, Seigneur, sans me donner quelque nourriture, de peur que je vienne à défaillir dans le chemin pénible de cette vie. Fortifiez-moi constamment par votre grâce, afin que j'arrive par de généreux efforts jusqu'à l'éternelle patrie.

*Quatrièmement.* Je considérerai comment Notre-Seigneur, voulant donner une preuve de sa sollicitude envers ceux qui le suivaient, dit à Philippe : *Où pourrions-nous acheter assez de pain pour rassasier tout ce peuple ? Or il lui fit cette demande pour éprouver sa foi*, et pour lui montrer la nécessité du miracle qu'il allait faire ; car il n'a pas coutume d'user de moyens extraordinaires pour nourrir les hommes, quand ils peuvent pourvoir à leur subsistance par les voies or-

dinaires. *Philippe lui répondit : Deux cents deniers ne suffiraient pas pour donner un peu de pain à chacun* (1). Les autres apôtres dirent à peu près de même, tous avouant également leur impuissance. — Pour moi, ô Maître plein de bonté, je reconnais ici l'étendue de votre pouvoir. Où vous êtes, là l'argent n'est point nécessaire. Avec une seule parole, vous pouvez donner, je ne dis pas un morceau de pain, mais des pains entiers à tous les hommes de la terre. Je ne veux plus mettre ma confiance dans l'argent, à qui tout obéit, dit le Sage (2), mais en vous seul qui donnez avec profusion et l'argent et toutes choses ; en vous, qui tenez sans cesse la main ouverte, et remplissez de vos bénédictions tout ce qui respire (3).

II. JÉSUS demande à ses apôtres combien ils ont de pains.

JÉSUS-CHRIST dit à ses apôtres : *Allez, et voyez combien vous avez de pains. Et s'en étant assurés, ils lui répondirent : Nous n'avons que cinq pains d'orge et deux poissons. Et il leur dit : Apportez-les-moi ici* (4). Ces paroles renferment trois sujets de considération.

*Premièrement.* Elles nous montrent quelle était la

1. Cum sublevasset ergo oculos JESUS, et vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, dixit ad Philippum : Unde enim panes, ut manducent hi? Hoc autem dicebat tentans eum ; ipse enim sciebat quid esset factururus. Respondit ei Philippus : Ducentorum denariorum panes non sufficiunt eis, ut unusquisque modicum quid accipiat. (JOAN., VI, 5-7.)

2. Pecunie obediunt omnia. (Eccl., X, 19.)

3. Aperis tu manum tuam : et implebis omne animal benedictione. (Ps. CXLIV, 16.)

4. Et dicit eis : Quot panes habetis ? ite, et videte. Et cum cognovissent... responderunt ei : Non habemus hic nisi quinque panes... hordeaceos... et duos pisces. Qui ait eis : Afferte mihi illos huc. (MARC., VI, 38. — MATTH., 17-18. — JOAN., VI, 9.)

pauvreté de Notre-Seigneur et de ses apôtres, et le peu de soin qu'ils prenaient de se pourvoir des choses non pas superflues, mais nécessaires à la vie. Au milieu d'un désert, pour treize personnes qu'ils étaient, et pour les quelques autres qui se joignaient d'ordinaire à eux, ils n'avaient que cinq pains ; encore étaient-ce des pains d'orge, comme dit saint Jean, désagréables au goût, la nourriture ordinaire des pauvres de ce temps-là. Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que des pêcheurs de profession n'aient eu pour eux tous que deux poissons. Cet exemple doit me faire rougir de l'empressement avec lequel je recherche l'abondance et la délicatesse dans le manger. Qu'il m'encourage à me contenter d'une quantité légère d'aliments communs et simplement préparés. — O doux JÉSUS, qui avez autrefois nourri d'un pain céleste dans le désert un peuple ingrat et rebelle, et qui ne vous nourrissez, vous et vos bien-aimés disciples, que de pain d'orge ; faites que je choisisse pour moi ce que vous avez choisi pour vous, et que je traite mon corps avec la même rigueur que vous avez traité le vôtre.

*Secondement.* Ces mêmes paroles nous font encore voir la charité et l'obéissance des apôtres. A peine le Sauveur leur a-t-il commandé de lui apporter les pains, qu'ils se mettent en devoir de lui obéir, sans lui représenter le besoin qu'ils en ont eux-mêmes. Ils sont heureux de s'en priver pour les distribuer à ceux qui ont montré tant de zèle à suivre leur Maître. — J'apprendrai de là à exercer en faveur des pauvres l'obéissance et la charité, à avoir de la compassion pour eux, à faire le sacrifice de mon propre bien pour apporter quelque soulagement à leur misère ; car ce ne sera pas

le perdre, mais l'employer d'une manière plus avantageuse pour moi, comme il arriva aux apôtres en cette circonstance.

*Troisièmement.* De là vient que JÉSUS-CHRIST, pouvant sans aucun doute recourir à plusieurs autres moyens miraculeux pour apaiser la faim de ce peuple, voulut de préférence se servir des pains qui étaient entre les mains de ses apôtres, et leur commanda de les lui apporter. Par ce moyen, il mettait à l'épreuve leur charité et leur compassion ; il leur fournissait l'occasion de participer à cette bonne œuvre, et il m'apprenait en même temps que si je ne puis tirer entièrement le pauvre de sa misère, je dois du moins tâcher de le soulager, assuré que la libéralité infinie de Dieu achèvera ce que j'aurai commencé. Ainsi me conformerai-je à l'avis que Tobie donnait à son fils : *Sois miséricordieux autant que tu le pourras... Si tu as beaucoup, donne beaucoup ; si tu as peu, aie soin de donner ce peu de bon cœur* (1). Je dois tenir la même conduite au regard des choses spirituelles. Quelle que soit ma propre indigence, la volonté du Seigneur est que je vienne en aide à mon frère dans la mesure de mes forces : sa puissance et sa miséricorde sans bornes suppléeront à ce qui me manque.

III. — *Ce que fit Notre-Seigneur avant de nourrir miraculeusement la multitude.*

*Premièrement.* Je considérerai ce que fit Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST avant ce mémorable repas.

---

1. Quomodo potueris, ita esto misericors. Si multum tibi fuerit, abundanter tribue : si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude. (TOB, IV, 8, 9.)

*Il commanda à ses apôtres de faire asseoir la multitude sur l'herbe ; et ils s'assirent en diverses troupes, les unes de cent personnes, et les autres de cinquante (1). Il voulut que l'on sût au juste combien ils étaient, et il s'en trouva jusqu'à cinq mille, sans compter les femmes et les petits enfants, dont le nombre n'était guère moindre (2). Il voulut aussi qu'il y eût de l'ordre dans le festin et dans la distribution des pains, afin que tous pussent voir la grandeur du miracle qu'il allait faire.*

*Il prit ensuite les pains entre ses mains, et leva les yeux au ciel (3). C'était pour nous faire comprendre que tous les biens nous viennent d'en haut, et que la puissance même qu'il avait, comme homme, d'opérer des miracles, était un don du Père céleste.*

*Puis il rendit grâces à Dieu (4), tant pour les pains qu'il avait entre les mains, que pour ceux qu'il allait produire miraculeusement. Par cette action, il nous apprit à être reconnaissants envers notre Créateur lorsqu'il nous accorde quelque grâce, si petite qu'elle soit, ne nous donnât-il pour nourriture que du pain d'orge. Car il suffit qu'il nous vienne de sa main pour que nous le recevions avec gratitude, avouant qu'il ne nous doit rien, et que nous ne méritons aucun de ses bienfaits.*

*Après quoi, il bénit les pains par la prière, et leur*

---

1. Et præcepit illis ut accumbere facerent omnes secundum contubernia super viride fœnum. Et discubuerunt in partes, per centenos et quinquagenos. (MARC., VI, 39, 40.)

2. Manducantium autem fuit numerus quinque millia virorum, exceptis mulieribus et parvulis. (MATTH., XIV, 21.)

3. Acceptis autem quinque panibus, et duobus piscibus, respexit in cœlum. (LUC., IX, 16.)

4. Cum gratias egisset. (JOAN., VI, 11.)

communiqua en même temps la vertu de se multiplier (1). Il corrigea aussi le goût désagréable qu'ils avaient, et le changea en une saveur délicieuse; car sa bénédiction ne ressemble pas à celle des hommes; elle est plus qu'une simple prière ou un pur souhait; elle est une parole puissante et efficace qui opère ce qu'elle signifie. Enfin, *il rompit les pains, et les donna aux apôtres pour les distribuer au peuple* (2).

*Secondement.* Je considérerai que le Sauveur voulut nous enseigner, par ces différentes actions, la manière religieuse et sainte dont les chrétiens doivent prendre leurs repas. Il faut donc, suivant l'exemple donné par Notre-Seigneur :

1<sup>o</sup> Que tout se fasse avec ordre; que chacun s'assoie au lieu qui lui est marqué, ne disputant à personne la première place, et se trouvant volontiers à la dernière.

2<sup>o</sup> Que tous commencent par élever les yeux de l'âme vers le ciel, en pensant que Dieu les regarde. Cette considération réprimera la gourmandise, réglera la langue, et aidera à garder la tempérance et la modestie convenables. C'est ainsi que *les justes mangent et se réjouissent en la présence de Dieu*, dit le prophète (3); et nous lisons dans l'Exode que Moïse, Aaron et les anciens d'Israël se rendirent auprès de Jéthro *pour manger le pain avec lui devant le Seigneur* (4).

3<sup>o</sup> Qu'ils prennent la nourriture avec actions de

1. Benedixit illis. (I. UC., IX, 16.)

2. Et fregit panes, et dedit discipulis suis, ut ponerent ante eos. (MARC., VI, 41.)

3. Et justi epulentur, et exultent in conspectu Dei. (Ps. LXVII, 4.)

4. Ut comederent panem cum eo coram Deo. (Exod., XVIII, 12.)

grâces, comme s'ils la recevaient à titre d'aumône de la main libérale du Tout-Puissant, qui nourrit les riches aussi bien que les pauvres. Pénétrés de ce sentiment, ils imposeront facilement silence à la sensualité, s'il lui arrive de se plaindre que les mets sont peu abondants, ou mal apprêtés, ou servis trop lentement. Celui qui ne mérite rien reçoit avec reconnaissance ce qu'on lui donne, de quelque manière qu'on le lui donne.

4° Que le repas soit précédé de la bénédiction, qui se fera par la récitation de quelque pieuse prière. On tâchera même de continuer intérieurement à prier tout en prenant sa réfection, afin que l'âme, aussi bien que le corps, ait sa nourriture. Cela servira à nous faire trouver bon et suffisant le peu que nous recevons, quelque mal assaisonné qu'il puisse être ; parce que le goût intérieur de l'esprit adoucit ce qui est amer aux sens. Ainsi, *tout ce que nous prendrons avec actions de grâces*, dit saint Paul, *sera sanctifié par la parole de Dieu et par la prière* (1).

Ce que nous venons de dire peut aussi s'appliquer au banquet sacré de l'Eucharistie, dont la multiplication des pains nous offre une excellente figure ; car Notre-Seigneur a observé, dans l'institution de ce Sacrement, les mêmes choses que dans le miracle des pains, comme on le verra dans la quatorzième Méditation de la quatrième Partie.

#### IV. — *La grandeur de ce miracle.*

Je considérerai, en quatrième lieu, la grandeur du miracle qui fait le sujet de la méditation présente. Elle

---

1. Quod cum gratiarum actione percipitur, sanctificatur per verbum Dei et orationem. (*1 Tim.*, IV, 4.)

paraît principalement en ce que le pain se multipliait non seulement entre les mains de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, mais encore dans celles des apôtres et de ceux-là même qui en mangeaient. Bien que chacun n'en eût reçu qu'un morceau, ce morceau ne diminuait point à mesure que l'on s'en nourrissait, mais il se multipliait sans cesse, par une merveille qui dura jusqu'à ce que tous fussent pleinement rassasiés d'un pain si délicieux, digne de Dieu qui l'avait produit, et de la main qui le distribuait.

*Premièrement.* J'admurerai ici la toute-puissance du Fils de Dieu, qui multiplie avec une incroyable facilité les pains qu'on lui présente, et, d'insipides qu'ils étaient, les rend délicieux : ce qu'il faut entendre également des deux poissons. Cette considération est bien capable de m'animer à servir un Maître si libéral et si puissant. — O Roi du ciel, qui ne se fera gloire de vous servir, vous qui avez le pouvoir *de préparer un festin à votre peuple dans le désert* (1) ? Partout où vous étendez votre main, il n'y a point de désert à redouter. *Vous faites jaillir l'eau des rochers* (2) ; et à votre commandement, *l'huile et le miel coulent de la pierre la plus dure* (3). *Vous remplissez l'air d'oiseaux nombreux comme le sable de la mer, et vous faites pleuvoir la manne du ciel pour rassasier vos enfants* (4). Aujourd'hui, vous multipliez presque à l'infini quelques pains et quelques poissons en faveur d'un peuple

1. Numquid poterit Deus parare mensam in deserto? (*Ps.* LXXVII, 19.)

2. Qui eduxit rivos de petra durissima. (*Deut.*, VIII, 15.)

3. Ut sugeret mel de petra, oleumque de saxo durissimo. (*Deut.*, XXXII, 13.)

4. Pluit illis manna ad manducandum... et sicut arenam maris volatilia pennata. (*Ps.* LXXVII, 24, 27.)



affamé, afin d'apprendre à vos fils bien-aimés que les fruits de la terre ne suffisent pas pour nourrir les hommes, mais que c'est votre parole toute-puissante qui conserve ceux qui croient en vous (1).

Secondement. J'admiration la providence paternelle de ce grand Dieu qui fournit la nourriture à ses serviteurs avec tant de libéralité, et par des voies miraculeuses, lorsque les moyens humains viennent à manquer : pourvu toutefois que nous ne perdions pas la confiance que nous devons avoir en sa bonté. Quoi de plus propre à l'augmenter dans nos cœurs que ces paroles qu'il adressa un jour à ses apôtres? *N'ayez donc aucune inquiétude, et ne dites pas en vous-mêmes : Que mangerons-nous, ou que boirons-nous, ou de quoi nous vêtirons-nous? Laissez aux gentils ces sortes de soins. Votre Père céleste ne sait-il pas ce qui vous est nécessaire? Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît* (2). Nous voyons aujourd'hui la vérité de ces promesses. Car JÉSUS, ayant fait à ce peuple, selon la remarque des évangélistes, *un long discours sur le royaume de Dieu* (3), pour satisfaire la sainte curiosité qu'ils avaient de l'entendre, leur donne à eux et à leurs enfants la nourriture corporelle en abondance, justifiant cette parole du Roi-prophète : *Je n'ai jamais*

1. Ut scirent filii tui quos dilexisti, Domine, quoniam non nativitatis fructus pascunt homines, sed sermo tuus hos, qui in te crediderint, conservat. (*Sap.*, XVI, 26.)

2. Nolite ergo solliciti esse, dicentes: Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur? Hæc enim omnia gentes inquirunt. Scit enim pater vester quia his omnibus indigetis. Quærite ergo primum regnum Dei et justitiam ejus: et hæc omnia adjicientur vobis. (*MATTH.*, VI, 31-33.)

3. Et cœpit illos docere multa... et loquebatur illis de regno Dei. (*MARC.*, VI, 34. — *LUC.*, IX, 11.)

*vu le juste abandonné, ni ses enfants mendier leur pain* (1). — O Père plein d'amour, je vous rends grâces de cette providence vraiment paternelle, dont vous donnez des marques si visibles à ceux qui vous servent et qui espèrent en vous. Faites que je ne montre pas moins de fidélité à vous servir en qualité de fils, que vous prenez de soin à me secourir en qualité de Père.

*Troisièmement.* J'admirerai enfin la Providence divine, non plus en général, à l'égard de tous les hommes, mais à l'égard de chacun des hommes en particulier. En effet, parmi la multitude qui prenait part à ce festin miraculeux, il y avait des personnes de différents âges et de différentes complexions. On y voyait des jeunes gens et des vieillards, des femmes et des enfants. Les uns étaient robustes, et les autres étaient faibles ; et néanmoins, le même pain, distribué au gré des apôtres, flattait également le goût de tous, et suffisait à leur appétit. Ainsi se renouvelait le miracle de la manne, qui satisfaisait au goût et au besoin de chacun, sans que celui qui en recueillait beaucoup en eût de trop (2). La différence qu'il y eut entre la manne et les pains multipliés par JÉSUS, c'est qu'on ne pouvait garder de la première aucun reste, tandis que les restes des seconds furent considérables, pour faire éclater la magnificence du donateur. Je remarquerai ici la douceur de la Providence dans ses œuvres. Bien

---

1. Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem. (*Ps.* xxxvi, 25.)

2. Paratum panem de cœlo præstitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem... Nec qui plus collegerat, habuit amplius : nec qui minus paraverat, reperit minus. (*Sap.*, xvi, 20. — *Exod.*, xvi, 18. — *I Cor.*, viii, 15.)

qu'elle distribue ses dons selon qu'il lui plaît, et que le partage qu'elle en fait soit inégal ; cependant tous ceux qui les reçoivent demeurent contents, et celui qui a peu reçu ne se croit pas moins favorisé que ceux qui ont reçu davantage.

*Quatrièmement.* Mais nous devons surtout nous appliquer à reconnaître, dans la merveille de la multiplication des pains, une admirable figure du très saint Sacrement de l'autel. Le corps du Sauveur n'est qu'un seul et même pain descendu du ciel. Ce pain divin est distribué par les mains des prêtres à des millions de chrétiens ; et cependant, il ne diminue ni ne se consume jamais. Et, bien qu'une hostie soit divisée en plusieurs particules, chaque particule contient autant que l'hostie tout entière, parce que le corps de JÉSUS-CHRIST est tout entier dans la moindre particule, aussi bien que dans toute l'hostie. De sorte que celui à qui on ne donne qu'une particule, reçoit autant que celui à qui on donne une hostie entière ; et tous deux sont également rassasiés, chacun trouvant dans un même pain sa nourriture spirituelle, selon le besoin qu'il en a, et selon les dispositions qu'il apporte à ce divin banquet. — O Dieu tout-puissant, que vos œuvres sont merveilleuses ! Que votre providence est riche, libérale, pleine de tendresse et de douceur ! Que tous les anges vous en louent à jamais, et que tous les hommes reçoivent avec empressement et avec reconnaissance vos bienfaits. Que mon âme avec toutes ses puissances brûle de votre amour ; que je m'emploie tout entier à vous servir, puisque vous ne cessez de me combler de vos dons.

V. — *Ce qui arriva après le miracle.*

Je considérerai, en cinquième lieu, ce qui arriva après le repas miraculeux. *Lorsque le peuple fut rassasié*, rapportent les évangélistes, *JÉSUS dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés, afin que rien ne soit perdu. Et eux, les ayant recueillis, remplirent douze corbeilles des morceaux qui étaient restés des cinq pains d'orge et des deux poissons, après que tous eurent mangé* (1).

*Premièrement.* JÉSUS fit voir par là avec quelle libéralité il lui plaisait de récompenser la bonne volonté que montrèrent les apôtres, en lui offrant les seuls pains qu'ils eussent en leur pouvoir. Car, pour cinq pains d'orge qu'il leur avait demandés, il leur rendit douze corbeilles pleines d'un pain excellent. Comme ils étaient douze, il voulut aussi qu'il y eût douze corbeilles, afin que chacun eût la sienne. Ainsi autrefois la veuve de Sarephtha, ayant fait un pain au prophète Élie avec le peu de farine qui lui restait, elle vit la farine se multiplier dans sa maison, jusqu'au jour que lui avait marqué l'homme de Dieu (2).

*Secondement.* Nous apprenons encore, par ces deux exemples, combien le Seigneur se montre généreux envers ceux qui ont une grande charité pour les pauvres, et qui se privent pour l'amour de lui du peu de bien qu'ils possèdent. Il leur rend beaucoup plus qu'ils

1. Ut autem impleti sunt, dixit discipulis suis: Colligite quæ superaverunt fragmenta ne pereant. Collegerunt ergo, et impleverunt duodecim cophinos fragmentorum, ex quinque panibus hordeaceis... et de piscibus... quæ superfuerunt his qui manducaverant. (JOAN., VI, 12-13. — MARC., VI, 43.)

2. Hydria farinæ non deficit... usque ad diem in qua Dominus daturus est pluviam super faciem terræ. (III Reg., XVII, 14.)

ne lui ont donné, et il prouve la vérité de cette parole de Salomon : *Celui qui donne au pauvre, prête à usure au Seigneur ; et le Seigneur récompensera sa bonne œuvre*, en lui rendant cent pour un (1).

*Troisièmement.* La générosité dont le Seigneur use à l'égard des siens sur la terre, me fera juger avec quelle libéralité il doit leur prodiguer ses dons dans le ciel. C'est là qu'il versera, comme il le dit lui-même, *dans le sein de ses élus, une mesure pleine, pressée et surabondante* (2), qui surpassera de beaucoup celle de leurs bonnes œuvres. — O mon souverain bienfaiteur, comment pourrai-je reconnaître ce que vous faites pour moi, et quelle preuve vous donnerai-je de ma gratitude ? Je veux me servir envers vous de la même mesure dont vous vous servez envers moi. Je vous offrirai une mesure *pleine, bien pressée, comble*, une mesure *qui déborde* ; c'est-à-dire un grand nombre d'œuvres saintes, les rigueurs salutaires de la pénitence, la ferveur des affections, et même, avec l'observation obligatoire des préceptes, la pratique volontaire des conseils, si tel est votre bon plaisir : car c'est là la *bonne mesure*. C'est vous, Seigneur, qui m'inspirez ce dessein ; accordez-moi, je vous en conjure, les forces dont j'ai besoin pour l'accomplir.

*Quatrièmement.* Je considérerai la joie et l'admiration dont la multitude fut remplie à la vue d'un si étonnant miracle. Tous ceux qui en furent les témoins demeurèrent comme hors d'eux-mêmes, au point qu'ils formèrent le projet *d'enlever JÉSUS-CHRIST et de le*

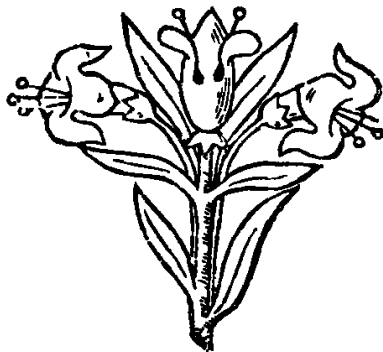
1. Feneratur Domino qui miseretur pauperis : et vicissitudinem suam reddet ei. (*Prov.*, XIX, 17.)

2. Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. (*LUC.*, VI, 38.)

*proclamer roi*, chacun d'eux s'estimant heureux de servir un maître si puissant et si généreux. Mais le Sauveur, qui connaissait leurs pensées, les prévint, et se retira seul au fond du désert (1). Plein de mépris pour les grandeurs de la terre, il voulait nous enseigner, par son exemple, à ne jamais envisager de récompense temporelle dans les œuvres de charité auxquelles nous nous livrons, mais plutôt à fuir, autant qu'il dépend de nous, les dignités et les prééminences, et à éviter les occasions qui pourraient nous les attirer. — O Roi éternel, qui avez témoigné tant d'aversion pour les honneurs et les couronnes de la terre, parce que *votre royaume n'est point de ce monde* (2); faites-moi la grâce de fouler aux pieds les grandeurs passagères d'ici-bas, et de n'aspirer qu'après celles de l'éternité. Ainsi soit-il.

1. JESUS ergo cum cognovisset quia venturi essent, ut raperent eum, et facerent eum regem, fugit iterum in montem ipse solus. (JOAN., VI, 15.)

2. Regnum meum non est de hoc mundo. (JOAN., XVIII, 36.)



# MÉDITATION XVIII.

---

DU MIRACLE DE LA TEMPÊTE APAISÉE PAR JÉSUS-CHRIST.

---

NOTA. Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST apaisa les flots sur la mer de Galilée en deux circonstances : la première, lorsque les apôtres, voyant leur barque sur le point d'être engloutie, s'écrièrent : *Seigneur, sauvez-nous, car nous périssons* ; la seconde, lorsque, saisis de frayeur, ils le virent venir à eux marchant sur les flots, la nuit même qui suivit la multiplication des pains. Ces deux miracles feront le sujet de deux méditations, dont l'une facilitera l'intelligence de l'autre.

---

I. — *Une tempête s'élève pendant le sommeil de JÉSUS.*

JÉSUS-CHRIST, après avoir achevé sa prédication, monta dans une barque avec ses disciples, et il leur dit : *Passons de l'autre côté de l'eau, et ils partirent. Pendant le trajet, le Sauveur s'endormit. Alors un violent tourbillon fondit tout à coup sur le lac : la barque se remplissait d'eau, et ils étaient en danger de périr* (1).

*Premièrement.* Nous ferons trois remarques sur le sommeil de JÉSUS. Il le prit après un long travail, montrant en cela qu'il était homme, et que, comme les autres hommes, il avait besoin de repos. Son som-

---

1. Factum est autem in una dierum : et ipse ascendit in naviculam, et discipuli ejus, et ait ad illos : Transfretemus trans stagnum. Et ascenderunt. Et, navigantibus illis, obdormivit, et descendit procella venti in stagnum, et complebantur, et periclitabantur. (LUC., VIII, 22, 23. — MATTH., VIII, 23, 24. — MARC., IV, 35-39.)

meil fut court et léger ; il ne fit point comme le prophète Jonas, *qui descendit au fond du navire, et dormit d'un profond sommeil* (1) ; mais il demeura sur la poupe, où, étant à la vue de tout le monde, il était facile de le réveiller. Enfin, pendant que son corps dormait, son cœur veillait ; en sorte qu'il n'ignorait rien de ce qui se passait, non plus que s'il eût été en état de veille. Notre sommeil devrait avoir, autant que possible, ces trois conditions. Ne dormons donc jamais par un esprit de mollesse ou de paresse, mais seulement par nécessité. Prenons notre repos avec modération et modestie. Endormons-nous dans de pieuses pensées, qui nous disposent en quelque manière à n'avoir que des songes vertueux, afin que nous puissions dire avec David : *La nuit est pour moi pleine de clarté, pendant que je répare mes forces* (2) ; et avec l'épouse des Cantiques : *Je dors, mais mon cœur veille* (3).

*Secondement.* Je rechercherai la signification mystérieuse du sommeil de JÉSUS. Pour la comprendre, je dois me figurer que notre divin Sauveur est dans son Église, et dans toute âme fidèle, comme dans un vaisseau agité, où parfois il fait semblant de dormir. On serait alors tenté de croire qu'il ne pense plus à rien ; car il permet que ses amis soient assaillis de tentations et de persécutions violentes, comme d'autant de furieuses tempêtes, qui les menacent à toute heure d'un prochain naufrage. Le vaisseau n'est pas seulement battu des flots au dehors, mais l'eau entre même au dedans et *le remplit*, comme dit saint Marc ; c'est-

1. Et Jonas descendit ad inferiora navis, et dormiebat sopore gravi. (JON., I, 5.)

2. Et nox illuminatio mea in deliciis meis. (Ps. CXXXVIII, II.)

3. Ego dormio, et cor meum vigilat. (Cant., V, 2.)



à-dire que les tristesses, les craintes, les scrupules et mille autres sujets de peines portent le trouble jusque dans les puissances intérieures de l'âme. Mais ne nous imaginons pas pour cela que JÉSUS ne soit plus dans la barque, ni qu'il ait les yeux fermés sur ce qui se passe dans le monde, et qu'il ignore dans quel péril sont ses élus. Car voici ce qu'il nous apprend par son Prophète : *Je suis avec le juste dans la tribulation, je le sauverai, et je le comblerai de gloire* (1). *Non, il ne dormira point, il ne s'assoupira point, celui qui garde Israël* (2). — O mon Sauveur, vous avez été vous-même en ce monde comme un vaisseau flottant sur une mer irritée ; les vents conjurés contre vous ont soulevé les plus formidables vagues pour vous engloutir ; *les eaux amères sont entrées jusque dans votre âme* (3) et l'ont remplie de tristesse et de frayeur. Encouragez-moi par votre exemple à supporter les orages les plus violents, et quelques secousses que j'en ressente, au dedans ou au dehors, ne souffrez pas qu'ils parviennent jamais à me submerger.

*Troisièmement.* Je reconnâitrai que Notre-Seigneur permet ces tempêtes, comme semble l'insinuer le texte sacré, afin d'éprouver notre foi, de ranimer notre espérance, de nous affermir dans l'humilité, de nous purifier de nos vices, de nous porter à l'exercice de l'oraison et à la pratique de toutes les vertus. On dit communément qu'il faut aller sur mer et éprouver la tourmente pour apprendre à prier. Ce proverbe peut s'appliquer à la vie spirituelle. Les afflictions diverses,

1. Cum ipso sum in tribulatione: eripiam eum, et glorificabo eum. (*Ps.* XC, 15.)

2. Ecce non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israel. (*Ps.* CXX, 4.)

3. Intraverunt aquæ usque ad animam meam. (*Ps.* LXVIII, 2.)

comme des flots qui se succèdent, chassent d'autres flots, je veux dire ceux que soulèvent les vices. L'humiliation entre, et elle chasse l'orgueil ; l'angoisse entre, et elle chasse la tiédeur. — O Pilote très sage, gouvernez comme il vous plaira la barque de mon âme, pourvu que vous n'en sortiez pas. Tant que vous serez présent, elle pourra être tourmentée, elle ne périra jamais. Les tribulations, qui sont comme les vents contraires, lui feront pratiquer plus méritoirement les vertus chrétiennes, et la conduiront plus heureusement au port.

## II. — *Les disciples réveillent leur Maître.*

*Les disciples s'approchèrent de JÉSUS et le réveillèrent en lui disant : Seigneur, sauves-nous, nous périssons. JÉSUS leur répondit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi (1) ?* Ce passage présente deux réflexions.

*Premièrement.* Les disciples, réduits à la dernière extrémité, recourent par la prière à la bonté du Sauveur, comme à leur unique ressource. Les uns lui représentent en peu de paroles, mais d'une manière pressante, le péril où ils sont. Sauvez-nous, Seigneur ; autrement nous sommes perdus. Les autres lui font cette douce plainte : *Maître, n'avez-vous aucun souci que nous périssions (2) ?* Comme s'ils disaient : Ne devez-vous pas veiller à notre conservation, vous qui êtes notre maître et toute notre espérance ? Comment donc nous abandonnez-vous dans un danger si imminent ? — A l'imitation des disciples, je recourrai à JÉSUS

1. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes : Domine, salva nos, perimus. Et dicit eis JESUS : Quid timidi estis, modicæ fidei ? (MATTH., VI, 25, 26.)

2. Magister, non ad te pertinet, quia perimus ? (MARC., IV, 38.)

dans mes besoins, je lui adresserai les mêmes prières et lui dirai : Seigneur, sauvez-moi, car je suis sur le point de périr ; c'est à vous de sauver mon âme ; elle vous appartient plus qu'à moi-même. Considérez que je suis votre disciple, et que vous êtes mon protecteur et mon maître. *Délivrez-moi donc, puisque je suis votre bien* (1). *Levez-vous, mon Dieu ; pourquoi dormez-vous ? Levez-vous, et ne me rejetez pas pour toujours. Pourquoi détournez-vous de moi votre visage ? pourquoi oubliez-vous ma misère et mon affliction* (2) ?

*Secondement.* L'autre réflexion regarde Notre-Seigneur. A la voix de ses bien-aimés disciples, il s'éveille et se lève au même instant pour marquer qu'il est prêt à les secourir. Il les reprend néanmoins du peu de confiance qu'ils ont eu en lui. Hommes de peu de foi, leur dit-il, pourquoi êtes-vous si timides ? Quelque sujet que vous ayez de trembler, dans l'impuissance où vous êtes de vous sauver vous-mêmes, vous n'avez rien à craindre en ma compagnie, si, par la foi, vous reconnaissez qui je suis et ce que je puis. — O mon très doux Sauveur, j'avoue que, lorsque je jette les yeux sur vous, je ne puis douter que vous n'ayez toute la puissance, toute la sagesse et toute la bonté nécessaires pour me secourir ; puisque vous êtes infiniment puissant, infiniment sage et infiniment bon. Je me jette donc avec un abandon total entre vos bras ; et plus je me sentirai accablé de peines, plus je veux avoir de confiance en vous, afin que vous fassiez pa-

1. Tuus sum ego, salvum me fac. (Ps. CXVIII, 94.)

2. Exurge, quare obdormis, Domine ? exurge, et ne repellas in finem. Quare faciem tuam avertis, oblivisceris inopiam nostram et tribulationis nostram ? (Ps. XLIII, 23, 24.)

raître, dans la plus faible de vos créatures, quelle est la force de votre bras tout-puissant.

### III. — JÉSUS *apaise les flots.*

*Alors JÉSUS se leva, et, d'un ton menaçant, commanda au vent et dit à la mer : Tais-toi, calme-toi. Aussitôt le vent cessa, et il se fit un grand calme* (1).

*Premièrement.* J'admurerai d'abord la toute-puissance de JÉSUS-CHRIST, et l'empire souverain qu'il a sur toutes les créatures ; puis l'obéissance prompte et ponctuelle que les créatures lui rendent, quels que soient ses commandements. D'un côté, j'aurai sujet de me réjouir que dans le ciel et sur la terre tout plie sous sa main, puisqu'il est vraiment glorieux à mon Rédempteur de se voir ainsi obéi ; et de l'autre, je ne pourrai m'empêcher de rougir de mon peu de soumission, ou pour mieux dire, de ma résistance opiniâtre à ses volontés.

*Secondement.* Je considérerai que ce n'est pas sans mystère qu'il adresse à la mer ces deux paroles : *Tais-toi, calme-toi.* C'est pour nous faire comprendre que les œuvres de Dieu sont parfaites, et que, quand il veut montrer son pouvoir absolu, il ne se contente pas de commander à la créature de se taire ; il fait plus, il la rend muette : ôtant par là le principe même du trouble, et faisant régner une paix parfaite. Lors donc que je me sentirai agité de pensées et de passions diverses, je demanderai instamment à Notre-Seigneur non seulement qu'il leur ordonne de se taire, mais encore qu'il les rende muettes, en sorte qu'elles n'excitent plus

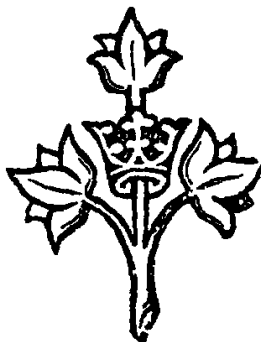
1. Et exurgens, comminatus est vento, et dixit mari : Tace, obmutesce. Et cessavit ventus : et facta est tranquillitas magna. (MARC., IV, 39.)

désormais les mêmes troubles dans mon cœur. Il le fera, sans aucun doute, si cela m'est avantageux ; et ravi d'étonnement du calme que je ressentirai en moi, je m'écrierai avec les témoins du miracle opéré par JÉSUS : *Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent* (1) ? — O Sauveur tout-puissant, *mon cœur est comme une mer agitée qui ne se peut apaiser* (2) ; mille passions dérégées, comme autant de vents contraires, y soulèvent de continuelles tempêtes. Commandez à ces vents de se taire, et rendez-les muets : votre parole est toute-puissante ; ils ne pourront manquer de vous obéir.

---

1. Porro homines mirati sunt, dicentes : Qualis est hic, quia venti et mare obediunt ei ? (MATTH., VIII, 27.)

2. Impii autem quasi mare fervens, quod quiescere non potest. (IS., LVII, 20.)



# MÉDITATION XIX.

---

COMMENT LE FILS DE DIEU MARCIA SUR LES EAUX,  
ET FUT PRIS PAR SES DISCIPLES POUR UN FAN-  
TOME.

---

Dans cette Méditation, nous donnerons, par forme d'enseignement, quelques règles pour discerner le véritable esprit de JÉSUS-CHRIST des vaines illusions de l'imagination, pour bien juger de la vraie ferveur spirituelle, ainsi que des effets que Dieu produit dans les âmes, lorsqu'il daigne les honorer de sa visite dans l'oraison.

---

I. — *Il s'élève une tempête pendant l'absence de JÉSUS.*

JÉSUS ordonna à ses disciples de monter dans la barque, et de passer avant lui de l'autre côté de la mer de Tibériade, pendant qu'il renverrait le peuple. Après l'avoir renvoyé, il se retira sur une montagne, où il resta seul en prière jusqu'à la quatrième veille de la nuit. Cependant, la barque était poussée çà et là par les flots au milieu de la mer ; car le vent était contraire <sup>(1)</sup>.

*Premièrement.* Je remarquerai l'amour que JÉSUS-CHRIST avait pour la prière. Pour y vaquer avec plus de recueillement, il recherche les lieux les plus solitaires, il préfère le silence de la nuit, il abandonne même

1. Et statim compulit JÉSUS discipulos ascendere in naviculam, et præcedere eum trans fretum, donec dimitteret turbas. Et dimissa turba, ascendit in montem solus orare. Vespere autem facto, solus erat ibi. Navicula autem in medio mari jactabatur fluctibus : erat enim contrarius ventus. Quarta autem vigilia noctis... (MATTH., XIV, 22, 33. — MARC., VI, 45-52. — JOAN., VI, 17-21.)

la compagnie de ses disciples, et il prolonge presque jusqu'au matin ses entretiens avec son Père, animé d'une ferveur que rien ne peut ralentir, ainsi que nous l'avons dit dans l'Introduction de cette troisième Partie (1). — Je jugerai par là avec quel zèle je dois prier pour mon propre salut, puisque le Fils de Dieu prie avec tant d'application et d'ardeur pour le salut des autres.

*Secondement.* Je me figurerai quelle douleur ressentirent les apôtres, lorsqu'ils furent obligés de se séparer de leur Maître. Saint Marc dit expressément que le Sauveur *les y força* (2). En effet, ils eussent été heureux de l'accompagner sur la montagne, et d'unir leur prière à la sienne, ne pressentant que trop le danger qui les attendait, s'ils s'exposaient sans lui à la merci des flots. Mais l'obéissance l'emporta en eux sur la crainte, instruits qu'ils étaient de la nécessité d'obéir à Dieu en toutes choses, fallût-il braver les plus grands périls, et renoncer aux douceurs de la solitude et de la prière : car c'est là proprement ce que l'on appelle quitter Dieu pour Dieu.

*Troisièmement.* J'examinerai enfin ce que signifie la tempête qui bat si furieusement la barque des apôtres. Pendant la tempête qui a fait le sujet de la Méditation précédente, JÉSUS dormait à la vérité, mais il était présent dans la barque ; pendant celle-ci, il est absent. Cette épreuve est donc bien plus sensible aux apôtres que la première, par la raison qu'ils sont éloignés de leur Maître. Cela nous apprend que le Sauveur a coutume de se dérober aux siens en leur soustrayant

1. § VIII.

2. Coegit discipulos suos ascendere navim. (MARC., VI, 45.)

le secours sensible de sa grâce, et de les laisser en proie aux plus navrantes afflictions, pour mettre leur fidélité à l'épreuve. Plus même leur vertu se fortifie, plus il les éprouve de la sorte ; parce qu'il sait les avantages sans nombre qui leur en reviennent.

## II. — JÉSUS *n'oublie pas ses apôtres au moment du danger.*

Le Seigneur priait sur la montagne, et il était nuit. Toutefois, il ne laissa pas *de voir la peine extrême de ses apôtres qui avaient à ramer contre le vent. Il en eut compassion et vint à eux, marchant sur les eaux. Mais eux, l'ayant aperçu, en furent effrayés et s'écrièrent : C'est un fantôme* (1).

*Premièrement.* Je remarquerai que les apôtres, au milieu de la tempête, ne perdirent point courage. Ils ne restèrent pas à ne rien faire ; mais ils commencèrent à ramer de toutes leurs forces, malgré les vents et les vagues qui les repoussaient, mettant tout en œuvre pour sauver leur barque et gagner le port. Leur exemple m'enseigne à ne pas tomber dans l'abattement et dans une sorte d'oisiveté lorsque la tentation me presse, comme si Dieu seul devait me tirer de peine. Je tâcherai plutôt de ne rien omettre de ce qui dépendra de moi ; de ramer et de travailler sans cesse, comme si j'avais seul la main à la rame. Je m'adonnerai avec persévérance à l'oraison et aux exercices les plus laborieux de la pénitence, afin d'obtenir de Dieu un prompt secours dans mon affliction.

---

1. Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis), et circa quartam vigiliam noctis, venit ad eos ambulans supra mare... Et videntes eum super mare ambulantem, turbati sunt dicentes: Quia phantasma est. (MARC., VI, 48. — MATTH., XIV, 26.)



*Secondement.* Je serai touché de la charité de Notre-Seigneur qui, absent de corps, n'oublie pas les siens. Loin de là, il a les yeux constamment attachés sur eux ; il est témoin des obstacles qu'ils ont à vaincre, et des efforts qu'ils font pour les surmonter ; d'un côté il se réjouit de leur ardeur au travail, de l'autre il compatit à leurs souffrances. — O mon âme, quoique tu sois en ce monde comme sur une mer orageuse et au milieu d'une nuit obscure, toujours enveloppée de ténèbres, et combattue de tentations presque insurmontables, garde-toi de perdre courage. Souviens-toi que ton Sauveur est sur la sainte montagne, je veux dire au plus haut des cieux, où il intercède pour toi auprès de son Père (1). C'est de son trône qu'il regarde avec compassion tes travaux ; c'est de là qu'il combat pour toi dans sa grande miséricorde, comme il le fit autrefois pour saint Étienne, son premier martyr ; c'est là enfin qu'il t'attend pour te couronner après la victoire.

*Troisièmement.* Je rechercherai les causes pour lesquelles Notre-Seigneur vint à ses disciples en marchant sur les eaux. On peut en assigner deux principales.

Ce fut, en premier lieu, pour montrer sa toute-puissance et le pouvoir absolu qu'il a sur les eaux, ainsi que sur les tribulations et les adversités de cette vie, dont les eaux sont l'image. Il maîtrise à son gré les tempêtes, et il les tient captives sous ses pieds. Si donc, dans sa Passion, *il fut englouti par les flots, et, comme il le dit lui-même, plongé dans la fange* (2), il ne faut

1. Qui est ad dexteram Dei, qui etiam interpellat pro nobis. (Rom., VIII, 34. — I JOAN., II, 1.)

2. Eripe me de luto, ut non infigar... Non me demergat tempestas aquæ, neque absorbeat me profundum. (Ps. LXVIII, 15, 16.)

pas l'attribuer à son impuissance et à sa faiblesse, mais bien à sa charité pour les hommes, et au désir insatiable qu'il ressentait de souffrir pour leur salut. Du reste, il ne demeura pas longtemps enseveli dans cet abîme, car il en sortit après trois jours, victorieux de la mort et de tous ses ennemis.

Ce fut, en second lieu, pour nous faire comprendre la vertu admirable de l'oraison : car JÉSUS avait consacré la plus grande partie de la nuit à cet exercice, et l'expérience prouve que les saints en sortent avec tant de courage que, loin de redouter les tempêtes, ils les défient ; et que, parfois même, fortifiés par une grâce supérieure, ils s'y exposent sans aucun danger de faire naufrage. Si les autres, qui sont avec eux dans la barque, tremblent, eux ne craignent rien ; parce que leur confiance en Dieu après l'oraison, leur inspire plus d'assurance que n'en sauraient donner tous les secours humains à ceux qui y mettent leur appui. Battus des flots de toutes parts, engloutis même comme Jonas par la baleine ; ils obtiennent par la prière que le monstre, c'est-à-dire les afflictions et les tentations, non seulement ne leur nuise pas, mais encore les conduise heureusement au port (1). — O mon JÉSUS, accordez-moi de vous accompagner sur la haute montagne où vous priez ; faites que je m'élève au-dessus de moi-même, afin que, par la vertu de la prière et avec le secours de votre grâce, je me montre supérieur aux tentations et aux peines de cette vie, sans que je sois jamais submergé par la tempête.

*Quatrièmement.* Je réfléchirai enfin sur la vaine crainte dont les disciples furent saisis lorsqu'ils virent

---

1. Et dixit Dominus pisci : et evomuit Jonam in aridam. (JON., II, II.)

le Sauveur venir à eux marchant sur les eaux. *Ils le prirent pour un fantôme, et poussèrent un grand cri,* disent les évangélistes (1). Ainsi, ceux que n'avait point effrayés la fureur de la tempête ne purent s'empêcher de crier à la vue d'une apparition fantastique. Nous jugerons de là combien est étrange notre faiblesse. Souvent, aidés de la grâce divine, nous ne reculons point devant les plus graves difficultés, nous ne tremblons point au milieu des plus pressants dangers ; puis, par une lâcheté inexplicable, nous nous étonnons des moindres choses, et nous avons peur même de notre ombre. D'où nous concluons que, si nous faisons preuve de courage dans les grandes occasions, nous ne devons point l'attribuer à nous-mêmes, puisqu'un rien suffit pour nous effrayer.

III. — *L'exemple des apôtres nous apprend combien le discernement est nécessaire dans la vie spirituelle.*

Sur cette parole que laissèrent échapper les apôtres, *c'est un fantôme*, je considérerai qu'il y a trois classes de personnes spirituelles qui pensent diversement de JÉSUS-CHRIST et de ses opérations dans les âmes.

*Premièrement.* Ceux qui composent la première classe prennent un fantôme pour JÉSUS-CHRIST. Ils qualifient de révélations certaines les chimères de leur imagination, et ils donnent à leurs passions le nom de vertus. A les entendre, la colère qui les transporte est un saint zèle, et l'amour sensuel qui les possède est un amour pur et tout spirituel.

Ces hommes sont pour la plupart des esprits orgueil-

---

1. Putaverunt phantasma esse, et exclamaverunt. (MARC., VI, 49.)

leux et présomptueux qui ont une grande confiance en leur propre jugement. Tantôt ils se laissent séduire par Satan transformé en ange de lumière, et ils se persuadent que toutes ses paroles sont vérité, tandis qu'elles ne sont en réalité que mensonge (1). Tantôt leur jugement individuel fait à leur égard l'office de démon domestique. Tous les mouvements qu'ils ressentent dans leur cœur, ils en ont la certitude, sont des mouvements de l'Esprit de Dieu ; bien qu'ils ne soient évidemment que des suggestions de leur propre esprit, qui est sensuel, mondain, superbe et aveugle.

Il se rencontre encore, dans cette classe, des esprits faibles qui se laissent égarer d'une manière déplorable par leur imagination. Cette faculté, ardente à l'excès, leur dépeint JÉSUS-CHRIST avec de si vives couleurs, qu'ils ne doutent point que ces images fantastiques ne soient JÉSUS-CHRIST en personne. Cette prétendue faveur leur inspire une si haute idée de leur vertu, qu'ils regardent volontiers comme révélation ce qu'ils ont pensé eux-mêmes, et tout ce qui flatte leur vanité.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux personnes solidement spirituelles, et accoutumées à ressentir les touches intérieures de la grâce, qui ne confondent quelquefois leurs propres raisonnements avec les vraies inspirations du ciel, comme il arriva au Prophète Nathan, ainsi que le fait remarquer saint Grégoire (2). Elles sont même sujettes à se méprendre lorsqu'elles ont à se prononcer à l'égard des autres, soit parce qu'elles croient trop légèrement ce qu'on leur dit, soit parce

1. Ipse enim Satanas transfiguratur se in angelum lucis. (II Cor., XI, 14.)

2. Hinc est quod Nathan, a Rege requisitus si construere templum posset, prius consensit, et postmodum prohibuit. (S. GREG. *Dialog.* libr. II, c. XXI.)

qu'elles s'appuient sur des apparences trompeuses. De là vient qu'elles approuvent comme une réalité ce qui n'est qu'un fantôme, et qu'elles s'engagent dans cette voie funeste qui, selon l'expression de l'Esprit-Saint, *paraît droite à l'homme, mais dont la fin conduit à la mort* (1).

*Secondement.* Par une erreur contraire, ceux qui appartiennent à la seconde classe, prennent JÉSUS-CHRIST pour un fantôme, je veux dire la vertu pour de la passion, et l'inspiration divine pour un mouvement de leur propre esprit.

Ces personnes sont ordinairement des âmes timides, scrupuleuses, peu éclairées et mélancoliques, *qui tremblent là où il n'y a nul sujet de crainte* (2). Les hommes les plus vertueux et les plus avancés dans la vie spirituelle ne sont pas toujours à l'abri de ce danger, surtout dans les grandes tentations, comme nous le voyons par l'exemple des apôtres dans la circonstance dont nous parlons. Dieu permet qu'ils doutent si ce qu'ils voient et sentent est vraiment JÉSUS-CHRIST, afin d'exercer, d'éprouver et d'accroître leur humilité ; car la plus terrible des tentations, c'est de prendre pour une nouvelle illusion le secours que le ciel nous envoie pour nous rassurer et nous tranquilliser.

Il en est encore qui se trompent de la même manière à l'égard des autres dans l'appréciation de leur état intérieur ; ce qui vient d'une incrédulité systématique ou du manque d'expérience. Peu versés dans

---

1. Est via, quæ videtur homini justa : novissima autem ejus deducunt ad mortem. (*Prov.*, XIV, 12.)

2. Illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor. (*Ps.*, LII, 6.)

une matière aussi difficile, ils blasphèment, on peut le dire, ce qu'ils ignorent. A leur jugement, toutes les visions, les révélations et les autres effets merveilleux de l'ordre surnaturel, ne sont que de pures imaginations et des fantômes : comme si Dieu, aujourd'hui, ne se communiquait plus aux âmes saintes, aussi bien qu'il le faisait autrefois.

Les deux extrémités que nous venons de signaler sont également préjudiciables et dangereuses. En effet, ce n'est pas un moindre mal de prendre JÉSUS-CHRIST pour un fantôme, que de prendre un fantôme pour JÉSUS-CHRIST ; et il est aussi dommageable de rejeter ce qui vient de Dieu, comme venant du démon, que de recevoir ce qui vient du démon, comme venant de Dieu. En un mot, on s'expose aux mêmes dangers en suivant les mouvements de la chair, lorsqu'on s' imagine qu'ils sont des mouvements du Saint-Esprit, qu'en résistant aux mouvements du Saint-Esprit, lorsqu'on croit qu'ils naissent de la corruption de la chair (1).

*Troisièmement.* La troisième classe de personnes garde le milieu entre les deux premières, selon ce conseil de saint Jean : *Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu* (2). Avec cette précaution, et par la miséricorde du Seigneur, ils jugent sainement des choses, et ne se trompent ni en ce qui les regarde, ni en ce qui regarde le

1. In electis et reprobis diversi sunt impetus. In electis videlicet impetus spiritus, in reprobis impetus carnis... Unde necesse est ut magna semper cura considerare debeamus in omne quod agimus quis nos impetus ducat. (S. GREG. *In Ezechiel.* libr. 1, *Homil.* V, n. 2, 3, 4.)

2. Charissimi, nolite omni spiritui credere sed probate spiritus si ex Deo sint. (I JOAN., IV, 1. — I *Thessal.*, V, 21.)

prochain, lorsqu'il s'agit de distinguer JÉSUS-CHRIST d'avec un fantôme. Dieu leur communique pour cela un don que l'apôtre saint Paul nomme *le discernement des esprits* (1). Ce don, il l'accorde particulièrement à ceux qui sont chargés dans son Église de la conduite des âmes, et qu'il compare pour cette raison aux hommes experts dans la connaissance des métaux (2). C'est à eux que doivent s'adresser dans leurs difficultés spirituelles ceux qui ont moins d'expérience, s'ils ne veulent s'exposer à prendre l'or fin pour de l'or faux, et l'or faux pour de l'or fin. De peur de tomber dans une si dangereuse méprise, demandons instamment à Notre-Seigneur sa divine lumière en lui disant : O Maître céleste, *qui peses et examines les esprits* (3) ; ne permettez pas que je vous fasse l'injure de traiter Dieu de fantôme, ou de donner à un vain fantôme le nom même de Dieu. Faites-moi comprendre la différence qu'il y a entre l'un et l'autre, et aidez-moi par votre grâce à suivre toujours les inspirations de l'Esprit-Saint, et à repousser avec horreur les suggestions du malin esprit.

#### IV. — JÉSUS rassure ses disciples.

Notre-Seigneur, entendant les cris de ses apôtres, *leur parla aussitôt, et leur dit : Ayez confiance, c'est moi ne craignez point* (4).

*Premièrement.* Je considérerai avec quelle bonté le

1. Alii discretio spirituum. (*Cor.*, XII, 10.)

2. Probatores dedi te in populo meo robustum : et scies, et probabis viam eorum. (*JEREM.*, VI, 17, 27.)

3. Spirituum ponderator est Dominus. (*Prov.*, XVI, 2.)

4. Statimque JESUS locutus est eis, dicens : Habete fiduciam : ego sum, nolite timere. (*MATTH.*, XIV, 27.)

Sauveur consola ses disciples effrayés, en se découvrant à eux par trois courtes paroles qui les délivrèrent de toute crainte. C'est le propre de l'esprit de JÉSUS-CHRIST d'exciter en nous de vrais sentiments de confiance, de bannir de nos âmes les vaines frayeurs qui nous troublent et qui nous abattent, en nous faisant comprendre avec certitude que c'est lui qui nous dit : *C'est moi*. Car il ne suffirait pas qu'il nous adressât cette parole, si nous ne pouvions reconnaître à sa voix, inimitable à tout autre, ou à d'autres signes non équivoques, que c'est lui en personne qui nous parle.

*Secondement.* Je m'élèverai de là à la considération de ce qui se passe dans les âmes saintes, lorsque leur Seigneur daigne les visiter. Et d'abord, il est certain qu'il leur parle d'une manière si claire, qu'il ne leur est pas permis de douter de sa présence. Car, de même que tout homme a une façon de parler qui lui est propre, des inflexions de voix qui le font reconnaître par tous ceux qui ont l'habitude de converser avec lui, ainsi, au témoignage des saints, accoutumés à traiter familièrement avec JÉSUS-CHRIST, ce Maître des cœurs parle à ses amis avec une douceur, une paix, une vertu et des charmes si manifestement divins, qu'ils reconnaissent à l'instant la voix de leur souverain Seigneur ; Satan ne pouvant parvenir à contrefaire ce langage intime qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, et y laisse un goût céleste qui surpasse tout sentiment (1).

---

1. Sancti autem viri, inter visiones atque revelationes, ipsas visionum voces aut imagines quodam intimo sapore discernunt, ut sciant vel quid a bono spiritu percipiant, vel quid ab illusionem patiantur. (S. GREG. *Dialog.* libr. IV, c. XLVIII. — S. AUGUST. *Confession.* libr. VI, C. XIII, de sancta Monica. — S. DIADOCH. *De perfectione spirituali*, c. XXX.



La parole du Fils de Dieu se fait encore remarquer par sa toute-puissance et son efficacité. Il ne lui faut qu'un moment pour changer un cœur. De timide elle le rend hardi ; de triste, joyeux ; d'inquiet et agité, calme et paisible ; de dur et insensible, doux et compatissant ; de sec et aride, fervent et pieux. Si elle le trouve en proie aux tentations de la chair, ou de la vaine gloire, ou de l'avarice, elle pacifie ce cœur en y produisant soudainement des affections contraires. Par où nous voyons une différence essentielle qui existe entre le bon et le mauvais esprit. Durant la tempête, l'esprit du démon s'efforce de porter l'âme au découragement, à la défiance et au désespoir ; l'esprit de JÉSUS-CHRIST, au contraire, la remplit de magnanimité, de courage, de confiance en Dieu et d'une ferme résolution de le servir. Mais, au temps de la prospérité, soit temporelle, soit spirituelle, le démon inspire à l'homme des sentiments de présomption, de confiance en ses propres forces, de vaine complaisance, d'estime pour ce qui le touche, de mépris pour ce qui touche les autres, d'esprit d'indépendance et d'attache à son propre jugement. L'esprit de JÉSUS-CHRIST, au contraire, fait naître en lui des sentiments d'humilité, de mépris de soi-même, et de défiance de ses propres lumières ; il l'entretient dans une crainte salutaire de tomber dans le péché, accompagnée d'un désir ardent d'obéir à Dieu, et de se soumettre à tous les hommes par amour pour Dieu.

*Troisièmement.* Je remarquerai que, comme une même personne prononce différemment une même parole, et lui donne un accent tout autre lorsqu'elle est irritée et veut causer de la frayeur, que lorsqu'elle est

calme et désire témoigner de l'amour, ainsi, par cette parole, *c'est moi*, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST produisit en des circonstances diverses des effets tout opposés sur deux sortes de personnes animées de dispositions contraires. Ici, en effet, il rassura pleinement ses disciples, tandis qu'au jardin des Oliviers, il jeta une telle épouvante dans l'esprit des Juifs qui venaient pour le prendre, *qu'il les renversa par terre* (1), comme nous le verrons dans la quatrième Partie (2). Voilà comme il fait sentir sa présence et aux pécheurs et aux justes : aux pécheurs en les effrayant par des reproches et des menaces, afin de les retirer du péché ; aux justes, en les consolant, et en remplissant leur âme de joie et de paix spirituelle, afin de les animer à persévérer dans son service. Si, dans les commencements, il leur inspire quelque crainte, de peur qu'ils n'oublient le respect qu'ils doivent à leur Seigneur, il fait bientôt succéder à ce premier sentiment une paix profonde et une joie intime qui procèdent du témoignage d'une bonne conscience (3).

Après avoir pesé mûrement toutes ces réflexions, je prierai Notre-Seigneur de daigner me visiter, de me parler au cœur, de se faire connaître à son serviteur, afin que, le connaissant, je ne pense plus qu'à l'aimer, l'honorer, le servir, et mettre en lui toute ma confiance. — O Dieu tout-puissant, *qui êtes celui qui est* (4) ; dites à mon âme : *C'est moi* ; manifestez-lui ainsi votre pré-

1. Ut ergo dixit eis : Ego sum : abierunt retrorsum, et ceciderunt in terram. (JOAN., XVIII, 1.)

2. Part. IV, Méditat. XXIV, § 2.

3. S. THOM. Part. 3, quæst. 30, art. 3, ad. 3. — S. IGNAT. In regulis *de Spirituum discretionem*.

4. Dixit Deus ad Moysen : EGO SUM QUI SUM. Ait : Sic dices filiis Israel : QUI EST, misit me ad vos. (*Exod.*, III, 14.)

sence ; elle calmera aussitôt ses vaines frayeurs, l'embrasera de désirs ardents, et lui donnera la force de les mettre à exécution pour votre gloire. Ainsi soit-il.

V. — *Saint Pierre témoigne à JÉSUS la ferveur de son amour.*

Pierre, entendant la voix de son Maître, *s'écria : Seigneur, si c'est vous, commandez que j'aille à vous en marchant sur les eaux* (1). On peut remarquer dans ces paroles du prince des apôtres cinq propriétés d'un amour fervent envers JÉSUS-CHRIST. Elles sont autant de marques certaines pour discerner la véritable ferveur de celle qui n'en a que l'apparence.

La première propriété de l'amour fervent est de concevoir une haute estime de ce Dieu-homme et de ses grandeurs infinies. En réalité, elles sont toutes renfermées dans cette parole : *C'est moi*. Saint Pierre, éclairé par une lumière d'en haut, la comprit de la sorte ; et, parce qu'il crut la bien comprendre, il dit avec une assurance qui n'admettait pas le doute : *Seigneur, puisque vous êtes celui qui est*, je veux dire, la Sagesse, la Puissance, la Bonté et la Charité par essence, montrez-vous à moi tel que vous êtes, et donnez-moi une preuve irrécusable de vos divines perfections.

La seconde propriété est de souhaiter ardemment que Dieu nous fasse quelque commandement qui nous fournisse l'occasion de lui témoigner notre amour. C'est le sens de cette parole de saint Pierre, *commandez-moi* ; comme s'il disait : *Seigneur, je suis votre ser-*

---

1. Respondens autem Petrus, dixit : Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas. (MATTH., XIV, 28.)

viteur ; me voici prêt à recevoir vos commandements. Un ordre de votre bouche sera pour moi une faveur. Ordonnez ce qu'il vous plaira ; je suis disposé à vous obéir.

La troisième propriété est de désirer avec une sainte impatience le moment de nous trouver auprès de JÉSUS-CHRIST, regardant comme bien long le moindre délai, et ne pouvant nous résoudre à marcher d'un pas ordinaire vers l'unique objet de nos vœux. C'est animé de ce sentiment que saint Pierre s'écria : *Si c'est vous, ordonnez que j'aie à vous en marchant sur les eaux.* Ce n'est point la vanité qui lui inspire cette demande ; il ne songe pas même qu'elle ne peut être réalisée que par un miracle ; mais il est transporté du désir d'arriver sans retard auprès de JÉSUS. Je n'omettrai pas ici une réflexion qui semble se présenter d'elle-même. Lorsque Pierre fut témoin de la pêche miraculeuse sur le lac de Génésareth, il eut à l'instant la pensée de s'éloigner de son Maître. *Seigneur, dit-il, retirez-vous de moi, parce que je suis un homme pécheur* (1). Aujourd'hui, au contraire, qu'il le voit marcher sur les eaux, il ne peut le rejoindre assez tôt au gré de ses désirs. Ces deux sentiments, tout opposés qu'ils sont, procédaient l'un et l'autre du bon esprit. Le premier venait d'une humilité sincère : Pierre ne considérait que ce qu'il était lui-même, et il se reconnaissait pour un grand pécheur. Le second naissait d'un ardent amour : l'apôtre jetait les yeux sur la personne de son Maître, et il savait que JÉSUS était tout-puissant. — Je dois m'exercer moi-même dans ces deux sentiments

---

1. Exi a me, quia homo peccator sum, Domine. (LUC., v, 8.)

selon la différence des temps : car l'humilité affermit l'amour, et l'amour perfectionne l'humilité.

La quatrième propriété de l'amour fervent est de s'offrir hardiment à entreprendre des choses non seulement difficiles, mais encore impossibles à la faiblesse de la nature, ne mesurant pas ses désirs à ses forces, et ne consultant que la puissance de Dieu. C'est pour cela que saint Pierre se montra prêt à s'élançer dans la mer, ne doutant pas que les flots, malgré leur fureur, ne s'affermissent sous ses pieds par la vertu de son Maître, et qu'il ne marchât comme lui sans aucun danger sur les eaux. Car *la charité est un feu que les grandes eaux des tribulations ne peuvent éteindre*, comme il est dit au livre des Cantiques (1).

Enfin, quelle que soit la ferveur de la charité, elle n'est jamais téméraire ni précipitée ; toujours elle demeure dans les limites de la modération et de la prudence. Si elle entreprend quelque chose qui semble surpasser ses forces, elle ne le fait pas sans la permission, ou le commandement, ou un mouvement intérieur de l'Esprit de Dieu, en qui elle met toute sa confiance. Saint Pierre ne se jeta point à la mer, avant que JÉSUS lui en eût donné l'ordre formel. — Maître céleste, qui éclairez et échauffez les cœurs, *introduisez-moi dans les celliers où vous conservez les vins les plus précieux, et réglez en moi la charité* (2), comme vous l'avez réglée en votre apôtre ; de peur qu'une ferveur excessive ne me précipite dans quelque danger, ou qu'une crainte

---

1. Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam. (*Cant.*, VIII, 7.)

2. Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem. (*Cant.*, II, 4.)

immodérée ne me rende tiède et paresseux dans votre service.

VI. — *Saint Pierre marche sur les eaux.*

*Et JÉSUS dit : Venes. Et Pierre, descendant de la barque, marchait sur l'eau pour aller à JÉSUS (1).*

*Premièrement.* Je considérerai comment Notre-Seigneur, qui avait réprimé en d'autres circonstances la ferveur impétueuse de son apôtre, eut cette fois pour agréable l'élan de son amour. Quand Pierre, la veille de la Passion, dit à son Maître : *Me voici prêt à vous suivre, et en prison, et à la mort (2)*, JÉSUS ne lui répondit point : *Venes*. Pourquoi ? Parce qu'il voyait que ce beau dévouement cachait un fond d'orgueil, de présomption, de mépris pour les autres apôtres, auxquels il ne craignait pas de se préférer. Aujourd'hui, à peine le disciple a-t-il exprimé son désir, que son Maître s'empresse d'y condescendre. Pourquoi ? Parce qu'il savait que ce désir provenait d'un amour sincère ; que celui qui le formait était humble, soumis, plein de confiance, non en ses propres forces, mais en la vertu du Très-Haut. Or, de semblables demandes étant vraiment inspirées par l'Esprit-Saint, notre divin Sauveur ne peut manquer de les exaucer. Car, *il prend plaisir à faire la volonté de ceux qui le craignent, et à écouter les prières de ceux qui l'aiment, surtout lorsqu'ils ne se proposent en le priant que de lui témoigner leur amour (3)*. Ce qui oblige donc à cette heure le Fils de

1. At ipse ait : Veni. Et descendens Petrus de navicula, ambulabat super aquam ut veniret ad JESUM. (MATTH., XIV, 29.)

2. Domine, tecum paratus sum et in carcerem et in mortem ire. (I. UC., XXII, 33.)

3. Voluntatem timentium se faciet, et deprecationem eorum exaudiet : et salvos faciet eos. (Ps. CXLIV, 19.)

Dieu d'accorder à Pierre ce qu'il souhaite, c'est que sa prière n'est pas moins humble que fervente. — J'ap prendrai de là quels sentiments doivent animer mes demandes, si je désire qu'elles soient accueillies du Seigneur.

*Secondement.* Notre-Seigneur permet à Pierre de venir à lui sur les eaux, afin que tous les disciples voient de leurs yeux avec combien de raison il leur avait dit: *Rassurez-vous, c'est moi, ne craignes point.* En effet, quelle n'était pas la puissance de celui qui, d'un seul mot, donnait à un homme le pouvoir de marcher sur les eaux, avec autant de fermeté que sur la terre elle-même? Il veut encore leur donner l'assurance qu'ils pourront eux-mêmes, avec son secours, *marcher sans péril sur l'aspic et sur le basilic, et fouler aux pieds le lion et le dragon* (1). Il prétend enfin leur apprendre à ne point redouter les vagues furieuses de la mer de ce monde, qu'ils traverseront en tout sens, non seulement sans se noyer, mais encore sans se mouiller, si ce n'est peut-être la plante des pieds, ce qui signifie, sans commettre d'autres fautes que les plus légères, par inadvertance ou par surprise. — O mon Sauveur tout-puis sant, mon âme désire vous suivre en cette vie, afin d'aller ensuite jouir de votre gloire. Dites à mon âme cette consolante parole: *Venez.* Elle aura la vertu de me rendre tout facile; car rien n'est difficile à celui qui se confie en vous (2).

*Troisièmement.* Je considérerai que saint Pierre n'eut pas plus tôt entendu l'ordre de JÉSUS-CHRIST qu'il

1. Super aspidem et basiliscum ambulabis: et conculcabis leonem et draconem. (Ps. XC, 15.)

2. Omnia possibilia sunt credenti. (MARC., IX, 22.)

sauta hors de la barque sans délai comme sans crainte, et se mit à marcher vers JÉSUS jusqu'à ce qu'il fut arrivé tout près de lui. Cela me montre avec quelle promptitude et quelle confiance je dois faire tout ce que Dieu demande de moi, et réduire en pratique les saintes résolutions que j'ai prises pour avancer dans son service. Appuyé sur sa parole, je ne reculerai devant aucun danger : comme l'Apôtre, *je puis tout en celui qui me fortifie* (1).

VII.— *Derniers enseignements que nous donne JÉSUS-CHRIST dans cette méditation.*

*Pierre, voyant la mer agitée par un vent violent, fut saisi de crainte ; et comme il commençait à s'enfoncer, il s'écria : Seigneur, sauvez-moi. Aussitôt JÉSUS, étendant la main, le prit et lui dit : Homme de peu de foi, pourquoi avez-vous douté ? Ils montèrent tous deux dans la barque, et le vent se calma, et la barque se trouva à l'heure même au lieu où ils allaient* (2).

*Premièrement.* Je considérerai pourquoi le Sauveur permit que saint Pierre succombât ainsi à la tentation de la crainte. Ce fut afin qu'il apprît à ne point se fier dans la suite à lui-même, et qu'il reconnût combien sa foi était encore imparfaite, puisque, après avoir eu le courage de se jeter à la mer au fort de la tempête, il avait tremblé au premier coup de vent. Sa frayeur vint de ce qu'il cessa de fixer les yeux sur JÉSUS pour

1. Omnia possum in eo qui me confortat. (*Philipp.*, IV, 13.)

2. Videns vero ventum validum, timuit : et cum cœpisset mergi, clamavit dicens : Domine, salvum me fac. Et continuo JESUS extendens manum apprehendit eum, et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti ? Et cum ascendisset in naviculam, cessavit ventus... et statim navis fuit ad terram, in quam ibant. (MATTH., XIV, 30-32. — JOAN., VI, 24.)



les arrêter sur les flots irrités ; et comme il manqua de confiance, l'eau perdit sa consistance miraculeuse et commença à s'entr'ouvrir sous ses pas. — O Dieu tout-puissant, fortifiez ma foi encore faible et chancelante ; ne permettez pas que je détourne de vous les yeux dans mes tribulations, de peur qu'elles ne prévalent contre moi et ne finissent par me submerger.

*Secondement.* Je considérerai que celui qui s'engage dans le danger par obéissance et sur la parole de JÉSUS-CHRIST, ne périra point, parce que, aussitôt qu'il appellera le Seigneur à son secours, il le trouvera prêt à lui tendre la main pour le sauver. Mais s'il s'expose au péril de son propre mouvement, ou par un motif de vaine gloire, Dieu l'abandonnera à lui-même, et il périra victime de sa témérité. Ainsi furent vaincus autrefois quelques chefs ambitieux de l'armée d'Israël, qui, en vue de se faire un nom, entreprirent contre l'ordre de Judas et de ses frères de combattre les ennemis du peuple de Dieu (1).

*Troisièmement.* Je considérerai qu'à l'instant où JÉSUS entra dans la barque, le vent s'apaisa. Cela nous montre que les tentations dont nous sommes assaillis durant son absence, cessent dès qu'il paraît, et que le vaisseau, délivré de la tempête et poussé par un vent favorable, arrive bientôt au port du salut, à cette terre bienheureuse qui est la vraie terre des vivants.

*Quatrièmement.* Je considérerai, en dernier lieu, que Notre-Seigneur voulut nous découvrir par l'ensemble du fait évangélique que nous venons de méditer, la

---

1. *Faciamus et ipsi nobis nomen, et eamus pugnare adversus gentes quæ in circuitu nostro sunt... Et fugati sunt... quia non audierunt Judam, et fratres ejus. (1 Mach., v, 57-61.)*

conduite qu'il tient à notre égard lorsqu'il nous appelle à la vie religieuse, ou qu'il nous destine à l'accomplissement de quelque grand dessein. Car, au commencement, il a coutume de rendre le travail aisé, pour que nous nous y adonnions avec courage ; puis il permet qu'il s'élève de terribles tempêtes et que nous en soyons effrayés, non qu'il songe à nous abandonner, mais pour nous aguerrir et nous perfectionner dans la vertu. Enfin, il calme ces orages et répand dans nos cœurs une paix profonde et une joie extrême, fruit de l'expérience qui nous a fait connaître ce que nous pouvons avec sa grâce. C'est dans ce sens qu'il a dit par un de ses prophètes : *J'attirerai l'âme fidèle avec le lait de mes consolations, je la mènerai dans la solitude, et là je parlerai à son cœur ; puis je la ferai passer par la vallée des troubles, où je réveillerai son espérance ; et, comme auparavant, elle entonnera des cantiques d'allégresse* (1). — O mon Bien-Aimé, trompez-moi par vos saints artifices, afin que j'échappe aux séductions du monde, et que j'aie enfin jouir du repos éternel dans votre gloire. Ainsi soit-il.

1. Propter hoc, ecce ego lactabo eam, et ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. Et dabo ei... vallem Achor ad aperiendam spem, et canet ibi juxta dies juventutis suæ, et juxta dies ascensionis suæ de terra Ægypti. (Os., II, 14-15.)

*Vallis Achor. Id est, turbationis.* (MENOCH. in Josue, VII, 26.)



## MÉDITATION XX.

---

COMMENT SAINT PIERRE CONFESSA LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

---

I. — *Première question de JÉSUS à ses disciples.*

JÉSUS étant venu aux environs de Césarée de Philippe, fit à ses disciples cette question : Pour qui les hommes prennent-ils le Fils de l'homme (1) ?

*Premièrement.* Je considérerai dans quel temps et à quel dessein le Fils de Dieu adressa cette question à ses apôtres. Saint Luc écrit que ce fut lorsqu'il pria seul (2). Ce qui nous montre qu'il ne la fit point par curiosité, mais pour un juste motif, et qu'il regardait en cela notre intérêt, et non le sien. Il voulait aussi nous faire comprendre que la lumière dont saint Pierre fut éclairé pour répondre à sa demande, fut l'effet de son oraison. Si donc je désire une lumière semblable, je dois moi-même recourir à la prière, suivant l'avertissement de saint Jacques : *Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu ; qui donne libéralement à tous, sans reprocher ses dons, et la sagesse lui sera donnée ; mais qu'il le fasse avec foi et sans défiance* (3).

---

1. Venit autem JESUS in partes Cæsarææ Philippi ; et interrogabat discipulos suos, dicens : Quem dicunt homines esse Filium hominis ? (MATTH., XVI, 13.)

2. Et factum est, cum solus esset orans, erant cum illo et discipuli : et interrogavit illos, dicens : Quem me dicunt esse turbæ ? (LUC., IX, 18.)

3. Si quis autem vestrum indiget sapientia, postulet a Deo, qui dat omnibus affluenter, et non improperat : et dabitur ei. Postulet autem in fide, nihil hæsitans. (JACOB., I, 5, 6.)

*Secondement.* Notre-Seigneur fit cette question à ses apôtres pour trouver l'occasion de leur donner une connaissance plus claire de sa personne, sachant, ainsi qu'il le dit lui-même, que c'est de cette connaissance, comme de sa cause première, que dépend notre salut (1). Il voulut en même temps nous apprendre comment nous devons tirer profit de ce que le monde peut dire de nous. Ce serait, il est vrai, une insigne folie de vouloir connaître les bruits qui courent à notre sujet, pour régler sur l'opinion du vulgaire, comme sur un principe assuré, le jugement que nous devons porter de nous-mêmes, puisque, selon saint Paul, *il n'appartient qu'au Seigneur de nous juger* (2) : toutefois il pourra nous être utile de ne pas tout ignorer. Car, supposé que les hommes nous blâment, nous nous corrigerons des défauts qu'ils nous reprochent, ou nous les éviterons avec tant de soin, qu'ils ne puissent plus désormais nous les imputer sans injustice : et, supposé qu'ils nous louent, nous nous efforcerons d'acquérir les bonnes qualités qu'ils nous attribuent, si elles nous manquent ; ou de les perfectionner, si nous n'en sommes pas tout à fait dépourvus. De cette manière, les discours du monde, quels qu'ils soient, tourneront toujours à notre avantage.

*Troisièmement.* Je considérerai quel amour de l'humilité montra Notre-Seigneur en se nommant le Fils de l'homme ; nom ordinaire, qui ne le distingue de personne ; nom qui ne tend qu'à le rabaisser et à le faire mépriser, comme s'il n'était qu'un simple mortel ;

1. Hæc est æterni vita : ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti JESUM CHRISTUM. (JOAN., XVII, 3.)

2. Qui autem judicat me, Dominus est. (I Cor., IV, 4.)

mais nom qu'il préfère par là-même à tant d'autres si glorieux qu'il pourrait prendre. Il nous enseigne par son exemple à pratiquer l'humilité, et à prendre toujours les noms et les qualifications les plus humbles, selon notre état : car *quiconque s'abaisse sera exalté* (1). Nous en avons ici une preuve évidente. Au moment même où JÉSUS s'appelle le *Fils de l'homme*, il est déclaré *Fils du Dieu vivant* par saint Pierre, ou plutôt par son Père céleste, dont l'apôtre n'est que l'organe. — O Fils unique du Dieu vivant, accordez-moi cet amour des humiliations et des mépris, qui vous porte non seulement à être regardé volontiers comme le Fils de l'homme, mais encore à participer aux abaissements et aux misères des hommes. Je vous en conjure, ô mon Sauveur, ne me refusez pas cette grâce, sans laquelle je ne puis ni mériter d'être compté parmi les enfants de Dieu, ni espérer de parvenir à la gloire dont ils jouissent dans l'éternelle patrie.

II. — *Réponse des apôtres à la première question de JÉSUS.*

*Les apôtres lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres, Élie ; d'autres, Jérémie, ou quelqu'un des anciens prophètes* (2).

*Premièrement.* Je considérerai combien la réponse des apôtres fut prudente. Ils n'ignoraient pas, sans aucun doute, que les scribes et les pharisiens traitaient le Sauveur du monde de Samaritain, d'homme adonné au vin et à la bonne chère, d'ami des publicains, et

1. Qui se exaltaverit, humiliabitur. (MATTH., XXIII, 12.)

2. At illi dixerunt : Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero Jeremiam, aut unum ex prophetis. (MATTH., XVI, 14. — MARC., VIII, 28. — LUC., IX, 19.)

qu'ils ne lui épargnaient aucune des dénominations les plus odieuses et les plus mensongères. Toutefois, dans leur réponse, ils passèrent sous silence toutes ces injures, et se bornèrent à répéter ce qui était à l'avantage de leur Maître. Ils nous apprennent par là que les personnes sages et vertueuses ne doivent point rapporter inconsidérément aux autres les bruits que leurs ennemis font courir sur leur compte; car ce ne sont le plus souvent que des calomnies propres à exciter l'indignation et la colère. Il est donc plus prudent de les dissimuler que de les propager, parce qu'ils sont destructeurs de la charité fraternelle. C'est peut-être pour cette raison que JÉSUS-CHRIST ne demande point à ses apôtres ce que publiaient de lui les scribes et les pharisiens; mais ce que disaient les hommes *la multitude*, selon le texte de saint Luc (1).

*Secondement.* Je considérerai combien des hommes, laissés à leurs puissances naturelles, sont exposés à se tromper en ce qui concerne Dieu et JÉSUS-CHRIST son Fils unique. Leur intelligence est bornée; la passion obscurcit en eux la lumière de la raison; et le démon les fascine pour dérober à leurs yeux la vérité, afin de les précipiter dans tous les vices et d'en faire ses esclaves. *Mon peuple*, dit le Seigneur, *a été emmené captif, parce qu'il n'a pas eu la science* (2); c'est-à-dire, parce qu'il n'a pas eu la vraie foi, la véritable connaissance des choses qui regardent Dieu et son service. Cette pensée doit me faire déplorer le malheur des infidèles et l'aveuglement de ceux qui errent en une

1. Quem me dicunt esse turbæ ? (LUC., IX, 18.)

2. Propterea captivus ductus est populus meus, quia non habuit scientiam. (IS., IV, 13.)

matière si importante. Car c'est d'eux que saint Paul a dit : *Plusieurs ne connaissent pas Dieu*. Or, c'est la conclusion de l'Apôtre, *celui qui ne le connaît pas sera traité de lui en inconnu* (1); ce qui signifie que Dieu refusera de l'avouer pour un des siens, et qu'il ne le jugera pas digne d'entrer dans sa gloire. — *O Dieu des sciences* (2), ayez pitié de notre ignorance, et accomplissez la promesse que vous avez faite *de remplir la terre de la science du Seigneur* (3).

*Troisièmement.* Je considérerai que l'erreur de la plupart des hommes, qui jugent faussement des choses de Dieu et de JÉSUS-CHRIST, consiste dans la négation même de la divinité ou de quelqu'un de ses attributs : ce qui provient de ce qu'ils mesurent les grandeurs divines à leurs idées étroites et bornées, ou de ce qu'ils se laissent prévenir par des passions coupables, qui obscurcissent leur raison et leur ôtent le discernement. C'est ainsi que la multitude des Juifs dépouillait JÉSUS-CHRIST de la divinité, en le comparant à Jean-Baptiste ou à Élie : tandis que d'autres, plus passionnés, le dépouillaient de sa sagesse, en le traitant d'insensé ; de sa sainteté, en l'appelant Samaritain ; de sa puissance, en discréditant ses miracles ; de sa prudence, en blâmant ses actions, comme ceux qui disaient au moment où il allait ressusciter Lazare : *Ne pouvait-il pas empêcher que cet homme ne mourût* (4) ? Aujourd'hui encore le Fils de Dieu souffre ces mêmes injures de la

1. Ignorantiam enim Dei quidam habent... Si quis autem ignorat, ignorabitur. (*I Cor.*, XV, 34 ; XIV, 38.)

2. Quia Deus scientiarum, Dominus est. (*I Reg.*, II, 3.)

3. Quia repleta est terra scientia Domini. (*Is.*, XI, 9.)

4. Non poterat hic, qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur ? (*JOAN.*, XI, 37.)

part des infidèles, des hérétiques et des mauvais chrétiens ; et il consent à les souffrir pour ma consolation, s'il arrive que les hommes me lèsent en mon honneur, comme ils l'ont fait à l'égard de mon divin Maître.

*Quatrièmement.* Je considérerai qu'un grand nombre de mauvais chrétiens prouvent, par leur manière d'agir, combien fausses et chimériques sont les idées qu'ils se font de Dieu et de JÉSUS-CHRIST. A en juger par leurs œuvres, il semble qu'ils se figurent ou un Dieu sévère et inexorable qui, selon le langage du serviteur inutile, *moissonne où il n'a pas semé* (1) ; ou un Dieu indulgent à l'excès qui feint d'ignorer les péchés des hommes et les laisse vivre à leur fantaisie. C'est ainsi que l'iniquité ment et s'en impose à elle-même, en se formant un Dieu imaginaire, une idole, dit saint Bernard, qui n'a rien de commun avec le vrai Dieu (2). En effet, la notion que les pécheurs ont de Dieu est si fautive, qu'elle ne peut convenir qu'à une idole, *qui n'est rien et qui ne peut rien en ce monde*, ainsi que parle l'Apôtre (3). C'est donc une fiction que ce Dieu cruel et impitoyable ; une fiction que ce Dieu indifférent à tout, qui oublie tout, qui fait acception des personnes, et qui autorise par l'espoir de l'impunité, les plus criants désordres.

*Cinquièmement.* Je considérerai enfin que, parmi les personnes adonnées à la vie spirituelle, il en est plusieurs qui, par une suite de la faiblesse de notre nature, se trompent pratiquement en ce qui touche à la connaissance de Dieu et du véritable esprit du Sauveur.

1. Domine, scio quia homo durus es, metis ubi non seminasti. (MATTH., XXV, 24.)

2. Mentitur iniquitas sibi formans sibi idolum pro eo quod non est Deus. (S. BERN. *In Cant.* Serm. XXXVIII, n. 2.)

3. Scimus quia nihil est idolum in mundo. (1 Cor., VIII, 4.)



Ils se font, pour ainsi dire, un JÉSUS-CHRIST à leur mesure, en rapport avec leurs idées étroites et leur génie particulier. Quelques-uns pensent que l'esprit de JÉSUS-CHRIST n'est autre que celui de Jean-Baptiste, esprit rigide, sévère, et porté à la plus austère pénitence. D'autres veulent que ce soit l'esprit d'Élie ; esprit de zèle et tout de feu, tonnant contre les péchés et foudroyant les pécheurs. D'autres, au contraire, pensent que c'est l'esprit de Jérémie, tendre et compatissant, qui pleure les iniquités de son peuple, et ne peut se consoler de ses malheurs. D'autres enfin vont chercher l'esprit de JÉSUS-CHRIST dans les prophètes, qui se retiraient dans la solitude, qui en sortaient pour annoncer à la terre les volontés du ciel, qui opéraient les plus éclatants miracles, selon le commandement du Seigneur. Or, tous ceux qui jugent de la sorte ont des idées bien incomplètes et bien rétrécies de l'esprit de JÉSUS-CHRIST. Car cet esprit est *un et multiple*, dit le Sage, *et il renferme en soi tous les esprits* (1) ; il embrasse mille manières de servir le Maître du ciel et de la terre, qui ont toutes pour principe l'esprit de charité, et pour fin la gloire de Dieu.

C'est donc une erreur funeste et pitoyable de vouloir réduire l'esprit de JÉSUS-CHRIST aux bornes étroites du nôtre. Assurément, celui-là ne comprend pas la grandeur de Dieu et l'étendue de la grâce du Sauveur, qui prétend conduire toutes les âmes par la voie qu'il suit lui-même. Notre divin Rédempteur est le modèle de tous les saints. Aux uns, il est un Jean-Baptiste ; aux autres, un Élie ; à d'autres, un Jérémie. Avec ceux-ci, il est contemplatif et solitaire ; avec ceux-là,

---

1. Unicus, multiplex... qui capiat omnes spiritus. (*Sap.*, VII, 22-23.)

il vit au milieu du monde, et il travaille à procurer le salut des âmes. — O Sagesse éternelle, qui réunissez en vous tous les différents esprits des hommes qui se sont signalés à votre service, communiquez-moi celui qui vous agrée davantage, et donnez à tous les justes celui qui leur est le plus convenable. Purifiez mon intelligence de toute erreur, afin que je vous connaisse tel que vous êtes, et que je conserve de vous une image fidèle dans mon cœur.

III. — *Seconde question de JÉSUS ; réponse de saint Pierre.*

JÉSUS leur dit : *Et vous qui dites-vous que je suis ? Pierre répondit : Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant* (1).

*Premièrement.* Notre-Seigneur, après avoir appris ce que les hommes disaient de lui, voulut encore connaître la pensée de ses disciples à ce sujet. Il leur dit donc : Pour vous, qui êtes plus que des hommes, et à cause de la doctrine céleste que je vous ai enseignée, et à cause de la vie sublime et parfaite que vous avez embrassée, qui dites-vous que je suis ? Il ne leur dit point cette question pour découvrir leurs sentiments, lui qui voyait le fond de leur cœur ; mais pour avoir l'occasion de les affermir dans la croyance à sa divinité. — Ici, je me recueillerai intérieurement et me demanderai à moi-même : Et toi, ô mon âme, que dis-tu de JÉSUS-CHRIST ? Quelle idée as-tu de lui ? Que penses-tu de sa bonté et de sa miséricorde, de sa sagesse et de sa toute-puissance ? Quel jugement por-

1. Dicit illis JESUS : Vos autem, quem me esse dicitis ? Respondens Simon Petrus, dixit : Tu es Christus, Filius Dei vivi. (MATTH., XVI, 15, 16.)

tes-tu de son humilité, de son obéissance et de tant d'autres vertus qu'il a pratiquées dans l'état d'abaissement auquel il s'est volontairement réduit pour te guérir de tes maux et te sauver ? Ces questions m'aideront à concevoir une haute estime et des sentiments élevés de JÉSUS-CHRIST et de ses vertus, et à corriger ce que je trouverai en moi de défectueux sur ce point.

*Secondement.* Bien que la question du Sauveur s'adressât en général à tous les apôtres, saint Pierre seul y répondit ; et cela pour deux raisons. La première, parce qu'il aimait plus ardemment JÉSUS-CHRIST, et que, partout où il s'agissait de la gloire de son Maître, il ne manquait pas de se distinguer par la promptitude de son zèle et de paraître le premier. A son exemple, je tâcherai de me signaler parmi les bons et d'être des premiers aux œuvres du service de Dieu. Mais en même temps, je serai toujours le dernier à mes propres yeux, afin que je puisse surpasser les autres en ferveur sans danger de m'égarer. La seconde raison fut que le Sauveur, voyant son apôtre si bien disposé à recevoir ses grâces, crut que c'était le moment opportun de lui découvrir ses grandeurs cachées. Il lui éclaira donc l'esprit de si vives lumières, que, poussé par une force irrésistible, il prévint les autres disciples et s'écria au nom de tous : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant.* — O mon âme, prépare-toi avec ferveur à servir le Seigneur ton Dieu, qui promet *de combler de biens celui qui est déjà riche* (1) ; conserve avec soin les dons que tu as reçus de sa libéralité, et emploie-les si utilement, que tu mérites d'en recevoir de plus grands encore.

---

1. Qui enim habet, dabitur ei, et abundabit. (MATTH., XIII, 12.)

*Troisièmement.* Je méditerai l'un après l'autre les paroles du témoignage illustre rendu par saint Pierre à JÉSUS-CHRIST.

Voici la première : *Vous êtes.* Elle signifie : Vous qui prenez la qualité de Fils de l'homme ; vous que les hommes pensent être, ou Jean-Baptiste, ou quelqu'un des anciens prophètes ressuscité ; vous qui nous avez choisis pour vos disciples, et qui êtes notre Maître ; vous, Seigneur, je le confesse, vous êtes *Celui qui est* (1) ; vous possédez par vous-même la plénitude de l'être ; c'est par vous que subsistent, et de vous que dépendent toutes les créatures.

Voici la seconde : Vous êtes *le Christ.* C'est-à-dire : Vous êtes le Messie promis aux Juifs, et *le Désiré de toutes les nations* (2) ; vous êtes le Roi d'Israël, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, *le souverain Prêtre selon l'ordre de Melchisédech* (3), *le grand Prophète que tous doivent écouter* (4), le Saint des saints (5), l'Oint du Seigneur, *sur lequel l'huile d'allégresse a coulé plus abondamment que sur tous ceux qui ont part à votre gloire* (6). Tous ces titres sont renfermés dans le nom de *Christ*, qui signifie Oint ; et ce nom glorieux convient par excellence à notre divin Sauveur, parce qu'il est revêtu de toutes les dignités qui demandent l'onction, et qui sont celles que nous venons d'énumérer.

1. Dixit Deus ad Moysen : EGO SUM QUI SUM. (*Exod.*, III, 14.)

2. ET VENIET DESIDERATUS cunctis gentibus. (*AGG.*, II, 8.)

3. Tu es sacerdos in æternum, secundum ordinem Melchisedech. (*Ps.* CIV, 4.)

4. Prophetam de gente tua ... suscitabit tibi Dominus Deus tuus, ipsum audies. (*Deut.*, XVI, 15.)

5. Et ungetur sanctus sanctorum. (*DAN.*, IX, 24.)

6. Propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ præ consortibus tuis. (*Ps.* XLIV, 8.)

Voici la troisième parole : *Fils du Dieu vivant*. Comme si l'apôtre disait : Vous ne portez pas le nom de Christ ainsi que l'ont porté avant vous de simples mortels ; vous le portez comme Fils de Dieu, et non pas comme Fils adoptif, mais vrai Fils du Dieu vivant, qui, ayant la vie en lui, vous engendre de toute éternité semblable à lui, Dieu vivant comme lui, et par conséquent, Infini, Immense, Éternel, Bon, Sage, Tout-puissant, ou plutôt, la Bonté, la Sagesse, la Toute-puissance mêmes. Pierre, éclairé de la lumière d'en-haut, comprit toutes ces vérités et de plus sublimes encore, et il les renferma toutes dans sa glorieuse confession : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant*. Il est bien vrai que Jean-Baptiste, Nathanaël et quelques autres s'étaient déjà exprimés presque dans les mêmes termes en parlant de JÉSUS-CHRIST ; mais nul ne l'avait fait avec la même connaissance et le même respect, la même dévotion et la même ferveur. C'est donc animé des sentiments de ce saint apôtre que je dois répéter ces admirables paroles : *Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant*. Avec Pierre, je me réjouirai des grandeurs de JÉSUS, et je supplierai mon divin Rédempteur de répandre dans mon âme quelques-unes des lumières dont il éclaira son vicaire futur sur la terre, afin que je puisse, avec une foi vive et d'une manière qui lui soit agréable, confesser partout sa divinité.

#### IV. — Réponse de JÉSUS à saint Pierre.

JÉSUS repartit : *Tu es bienheureux, Simon, Fils de Jean ; car ce n'est point la chair et le sang qui t'ont*

*révélé ce secret ; c'est mon Père qui est dans le ciel* (1). Je remarquerai ici combien cette éclatante confession plut au Sauveur, de quelle manière il la confirma et l'approuva, et combien il honora dans la suite le fervent apôtre qui avait ainsi proclamé sa divinité.

*Premièrement.* Il le déclara *bienheureux* ; parce que la source de son bonheur et du nôtre est cette connaissance et cette confession de la divinité de JÉSUS-CHRIST. En effet, c'est, comme nous l'avons dit, de ce point fondamental de notre foi que dépendent la vie et la béatitude éternelles.

*Secondement.* Il l'appela *Simon*, c'est-à-dire obéissant, *fils de Jean*, qui signifie grâce, ou *de Jonas*, qui veut dire colombe ; pour marquer que, par cette illustre confession, il s'était montré tout à la fois obéissant à Dieu qui lui avait manifesté la divinité de son Fils ; enfant de la grâce et docile au Saint-Esprit, qui lui avait inspiré de publier cet ineffable mystère. C'était encore un présage qu'à l'avenir il serait obéissant à la loi de grâce, et qu'il recevrait le Saint-Esprit avec la plénitude de ses dons.

*Troisièmement.* Le Sauveur lui dit que ce n'était ni la chair ni le sang qui lui avaient appris ce qu'il savait de sa divinité, parce que la foi et les biens surnaturels qui en découlent, ne nous sont point transmis avec le sang et à titre d'héritage par nos pères selon la chair. Nous ne pouvons ni les connaître par l'enseignement humain, ni les obtenir par notre industrie ou par les forces de notre nature, puisque *de nous-mêmes*, dit

---

1. Respondens autem JESUS, dixit ei : Beatus es, Simon Bar Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus, qui in cœlis est. (MATTH., XVI, 17.)

l'Apôtre, nous sommes dans l'impuissance de former une bonne pensée, et que Dieu seul peut nous en rendre capables (1).

*Quatrièmement.* JÉSUS donna au saint apôtre l'assurance que c'était son Père céleste qui lui avait servi de Maître. Ce qui confirme encore qu'il est Fils de Dieu, du Dieu vivant qui est au ciel, et qui révèle les plus sublimes vérités à qui il lui plaît, pour la gloire de son Fils et pour le bien des hommes. Aussi est-il appelé par l'apôtre saint Jacques *le Père des lumières* (2), parce que de lui procèdent les divines illustrations qui nous font connaître ses perfections infinies et celles de son Fils unique. — O Père céleste, je vous en conjure par l'amour que vous portez à votre divin Fils, éclairez mon âme et faites-lui comprendre ce que la chair et le sang ne peuvent lui enseigner. Et puisque nul ne peut aller à votre Fils, si vous ne l'attirez vous-même (3), attirez-moi à lui, Seigneur, avec les chaînes de l'amour (4), afin que je lui obéisse comme je le dois, et qu'ainsi, toujours obéissant, je sois aussi enfant de la grâce, par le Saint-Esprit, que vous communiquez à ceux qui vous sont unis dans la charité.

#### V. — *Promesse de JÉSUS-CHRIST à saint Pierre.*

*Et moi, ajouta JÉSUS, je te dis que tu es pierre ; et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai*

1. Non quod sufficientes simus cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est. (II Cor., III, 5.)

2. Omne datum optimum, et omne donum perfectum, desursum est : descendens a Patre luminum. (JAC., I, 17.)

3. Nemo potest venire ad me, nisi Pater, qui misit me, traxerit eum. (JOAN., VI, 44.)

4. Traham eos in vinculis charitatis. (Os., XI, 4.)

*les clefs du royaume des cieux. Tout ce que tu lieras sur la terre, sera aussi lié dans le ciel ; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera aussi délié dans le ciel* (1). J'admire les glorieuses promesses que JÉSUS-CHRIST fait à saint Pierre et je reconnâtrai avec quelle libéralité il récompense, même en cette vie, les services que nous lui rendons. Oui, ils sont heureux ceux qui le servent avec ferveur, et qui sont les premiers à embrasser tout ce qui peut avancer sa gloire. Voilà, en effet, que Pierre, pour prix de son zèle, reçoit quatre prérogatives signalées, qui ne sont point accordées aux autres disciples.

*Premièrement.* JÉSUS lui impose un nom glorieux en lui disant : *Tu es Pierre.* Ce qui signifie : Parce que tu as confessé que je suis le Fils du Dieu vivant, je veux à mon tour accomplir à ton égard la parole que je t'ai donnée : *Désormais tu t'appelleras et tu seras Céphas, c'est-à-dire Pierre* (2). Or comme les noms que JÉSUS impose ne sont pas vides de sens, et qu'ils opèrent ce qu'ils signifient, ainsi en donnant à cet apôtre le nom de *Pierre*, il lui communiqua les qualités marquées par ce nom. *La pierre par excellence*, dit saint Paul, *c'est JÉSUS-CHRIST* (3). Le Sauveur donc, en choisissant Simon, fils de Jean, pour être avec lui la pierre fondamentale de son Église, le fit participant de ses propriétés, et le rendit comme lui une pierre précieuse, solide et inébranlable.

1. Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Et tibi dabo claves regni cœlorum. Et quodcumque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis : et quodcumque solveris super terram, erit solutum et in cœlis. (MATTH., XVI, 18-19.)

2. Tu vocaberis Cephas. (JOAN., I, 42.)

3. Petra autem erat Christus. (I Cor., X, 4.)



*Secondement.* De là la seconde prérogative de Pierre, que JÉSUS exprime en ces termes : *Sur cette pierre je bâtirai mon Église.* Comme s'il disait : Moi, qui suis éminemment *l'homme sage qui bâtit sa maison sur la pierre* (1), de peur que les pluies, les vents et les rivières débordées ne viennent à la renverser ; je bâtirai mon Église d'abord sur moi-même, *qui suis la pierre fondamentale et le fondement des fondements* (2) ; mais je la bâtirai aussi sur toi comme sur une pierre ferme, te revêtant de la dignité de chef et de pasteur universel de tous mes fidèles. Tous s'attacheront inséparablement à toi et à la foi dont tu viens de faire profession. C'est toi qui seras la règle de leur croyance ; toi qui les confirmeras dans la vraie foi, dans la piété et dans l'obéissance à ma très sainte loi.

*Troisièmement.* La troisième prérogative est que cette *pierre* sera inébranlable, et que, par conséquent, aucune puissance ne parviendra jamais à renverser l'édifice bâti sur ce fondement. Quand l'enfer ouvrirait toutes ses portes ; quand tous les esprits infernaux s'élançeraient pour attaquer l'Église de JÉSUS-CHRIST, ils ne prévaudront pas contre elle. Quand les vents, les pluies et les rivières, qui signifient les persécutions du monde, conspireraient pour l'abattre, ils ne pourront pas même l'ébranler, parce qu'elle repose sur la puissance, sur la sagesse et sur la force invincible de son divin fondateur, pierre vivante qui la soutient et la soutiendra éternellement ; pierre qui transmet son immobilité à saint Pierre et à ses successeurs, en tant

1. Assimilabitur viro sapienti, qui ædificavit domum suam supra petram. (MATTH., VII, 24.)

2. Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus JESUS. (1 Cor., III, II.)

qu'ils sont ses vicaires, et les préserve de faillir dans la foi.

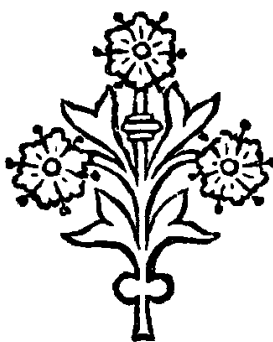
*Quatrièmement.* Enfin, la dernière prérogative accordée au prince des apôtres, c'est la promesse que lui fit JÉSUS-CHRIST de lui remettre les clefs du ciel, pour en ouvrir et en fermer les portes. Il lui donnera la clef de la science, pour comprendre les vérités contenues dans les saintes Écritures et les enseigner aux hommes ; il lui donnera la clef de l'autorité, pour leur pardonner leurs péchés, car *rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux* (1). JÉSUS-CHRIST a gardé fidèlement sa parole sur tous ces points, comme nous le verrons dans la *cinquième Partie* (2).

Ces considérations seront pour moi un puissant motif de témoigner ma reconnaissance à Notre-Seigneur ; car je puis regarder les faveurs qu'il accorde à son apôtre comme faites à moi-même. En effet, ces grâces signalées tendent toutes au bien général de l'Église, et au bien particulier de chaque fidèle, qui peut en profiter autant que si elles étaient pour lui seul. Mais, en même temps, je me réjouirai de l'honneur que le Fils de Dieu fait à ce grand saint, et, le félicitant de son exaltation, je tâcherai d'imiter ses vertus. — O glorieux apôtre, du fond de mon âme je vous félicite du nouveau nom qui vous est imposé en ce jour, et de la sublime dignité qui vous est promise. Soyez donc la pierre fondamentale de l'Église et la terreur des démons ; soyez le portier du ciel, la joie des anges et des hommes. Priez le Seigneur qui fait de vous une pierre inébranlable, de m'aider à m'établir

1. Non intrabit in eam aliquod coinquinatum. (*Apoc.*, XXI, 27.)

2. Méditation XIII.

moi-même sur cette pierre, afin que les portes de l'enfer ne prévalent point contre moi. Ouvrez-moi les portes du ciel, que je me suis volontairement fermées; et fermez sous mes pieds celles de l'abîme, que je me suis moi-même ouvertes. Faites que, purifié de tous mes péchés, je puisse entrer avec vous en possession du royaume de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.



# MÉDITATION XXI.

---

DE LA TRANSFIGURATION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST.

---

*Six jours après ce que nous venons de raconter, JÉSUS, ayant pris avec lui Pierre et Jacques, et Jean, son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne ; et il se transfigura devant eux. Son visage devint resplendissant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige* (1). Ce mystère nous offre six considérations importantes qui feront la matière des points suivants.

---

## I. — *Les motifs de la Transfiguration.*

Je considérerai, en premier lieu, les motifs qui portèrent Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST à se montrer à ses apôtres revêtu de gloire et éclatant de lumière. Ce fut d'abord pour frapper leurs yeux d'un rayon de cette gloire qu'il tenait cachée sous le voile de son corps mortel, et de celle qu'il prépare dans son royaume à ceux qui se consacrent à son service. Il voulait aussi les animer à porter leur croix, et leur apprendre que Dieu fait quelquefois goûter aux saints dès ce monde, quoique en passant, les douceurs et les joies de la vie future. C'est pour ce sujet qu'il leur avait dit peu auparavant : *Je vous le dis en vérité, quelques-uns de ceux*

---

1. Et post dies sex assumit JESUS Petrum et Jacobum, et Johannem fratrem ejus, et ducit illos in montem excelsum seorsum : et transfiguratus est ante eos. Et resplenduit facies ejus sicut sol : vestimenta autem ejus facta sunt alba sicut nix. (MATTH., XVII, 1-9. — MARC., IX, 1-8. — LUC., IX, 28-36.)

qui sont ici présents ne mourront point qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme dans sa gloire (1). Ce qui s'accorde encore avec ce que nous avons dit plus haut (2), que la vie des disciples de JÉSUS-CHRIST est une croix, à la vérité, mais une croix que les consolations célestes et les délices de l'esprit rendent *douce et légère*, suivant la parole même du Sauveur : *Mon joug est doux, et mon fardeau est léger* (3). Ces réflexions exciteront en moi de vifs désirs de m'engager au service d'un Maître si généreux, dans l'espérance qu'il m'admettra un jour à partager sa gloire, et que peut-être il me donnera, dès ici-bas, quelque avant-goût du bonheur qu'il me prépare.

## II. — *Le temps et le lieu de la Transfiguration.*

Je considérerai ensuite le temps et le lieu que Notre-Seigneur choisit pour l'accomplissement de cette grande merveille.

*Premièrement.* Pour le temps, ce fut au fort de ses prédications, six jours après qu'il eut exhorté tout le monde à porter sa croix, et promis que quelques-uns de ceux qui l'entendaient le verraient bientôt resplendissant de lumière. Saint Luc rapporte que le miracle ne se fit que huit jours après ; mais il compte le jour auquel le Sauveur fit la promesse, et celui auquel il l'exécuta. Nous voyons par là que Dieu ne tarde jamais d'accomplir ce qu'il nous a promis, surtout lorsque nous avons besoin d'être excités et encouragés à

1. Amen dico vobis : sunt quidam de hic stantibus, qui non gustabunt mortem, donec videant Filium hominis venientem in regno suo. (MATTH., XVI, 28.)

2. Méditation VII, § III.

3. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. (MATTH., XI, 30.)

son service. C'est encore une figure de la gloire consommée dans laquelle les saints n'entreront qu'après les six jours de travail, qui sont ceux de cette vie mortelle, pour recevoir leur récompense au huitième, qui sera celui de la résurrection générale. Je dis au huitième, parce que le temps qui doit s'écouler entre notre mort et le dernier jour du monde est comme un seul jour en comparaison de l'éternité. *Mille ans, dit le Roi-prophète, sont devant le Seigneur comme le jour d'hier qui n'est plus* (1); et saint Paul appelle le temps *un moment rapide et léger* (2).

*Secondement.* Quant au lieu où le Sauveur se transfigura, ce fut sur une montagne élevée et solitaire, propre au recueillement et à la prière. Dieu ne découvre pas sa gloire aux hommes en public, ni dans le tumulte du monde; mais dans le calme et le silence de la retraite, lorsqu'ils sont dégagés des soins et des affections terrestres, et élevés à une perfection sublime. Ainsi, quand il fut donné à Moïse et à Élie de contempler Dieu face à face, ils étaient, non dans un endroit habité, mais sur une montagne déserte. Dans cette pensée, je m'encouragerai à rechercher la solitude et à y mener une vie dégagée des sens, disant avec David : *Qui me donnera les ailes de la colombe? et je m'envolerai au désert pour y trouver, hors du commerce des hommes, un doux repos dans l'entretien avec Dieu seul* (3). — Efforce-toi, ô mon âme, de t'élever au-dessus de toi-même; rends-toi semblable à une montagne

1. Quoniam mille anni ante oculos tuos, tamquam dies hesternæ, quæ præterit. (*Ps.* LXXXIX, 4.)

2. Momentaneum et leve. (*II Cor.*, IV, 17.)

3. Quis dabit mihi pennas sicut columbæ? et volabo, et requiescam. (*Ps.* LIV, 7.)

élevée et déserte : à une *montagne*, par la perfection de tes œuvres ; à une montagne *élevée*, par la contemplation des choses divines ; à une montagne *déserte*, par un entier détachement des biens périssables, afin que JÉSUS-CHRIST ton Seigneur prenne plaisir à te visiter, et qu'il te transforme en lui par amour.

III. — *Les témoins de la transfiguration de JÉSUS-CHRIST, pendant qu'il priait.*

Ce troisième point renferme deux considérations : quels furent ceux que Notre-Seigneur conduisit avec lui sur la montagne, et comment il se mit en prière aussitôt qu'il y fut arrivé.

*Premièrement.* Ceux que JÉSUS choisit pour l'accompagner furent les plus aimés de ses disciples. Car, bien que Dieu aime et chérisse tous les justes, il réserve néanmoins des faveurs spéciales à ceux qui se distinguent par leur ferveur. Si donc il ne mena pas avec lui les douze apôtres, c'est pour nous faire entendre que ces grâces extraordinaires ne s'accordent pas à tous indifféremment. Peut-être aussi n'en prit-il que trois, parce que, parmi les douze, il y en avait un qui était méchant et pervers, je veux dire Judas. Or, JÉSUS ne voulut ni lui accorder une grâce dont il le jugeait tout à fait indigne, ni le laisser seul, de peur que les autres disciples ne conçussent de lui une opinion défavorable. Je conclurai de là combien il est important d'avoir un amour fervent envers JÉSUS-CHRIST, et quel préjudice peut causer un méchant à une communauté d'hommes vertueux.

*Secondement.* Toutefois, une remarque essentielle,

lorsqu'il s'agit de grâces extraordinaires, c'est que le Seigneur les fait à qui il lui plaît, et comme il lui plaît. Il en favorise même quelquefois des âmes d'une vertu assez commune, de préférence à d'autres qui les surpassent de beaucoup en sainteté. Il en use de la sorte par une secrète disposition de sa providence, qui réserve à ces derniers la récompense entière de leurs bonnes œuvres pour la vie future. Ainsi, quoique saint André n'ait pas eu le bonheur d'accompagner son maître sur la sainte montagne, il ne s'ensuit pas qu'il ait été moins fervent que les trois disciples favoris. Cette pensée me servira de consolation quand je verrai que Dieu comble d'autres justes de ses grâces, tandis qu'il semble m'abandonner. Loin de perdre courage et de me laisser aller à la pusillanimité ou au désespoir, je regarderai comme la plus précieuse des faveurs la disposition éternelle de Dieu à mon égard, le suppliant de me conduire toujours par ses voies (1), persuadé qu'elles sont les plus convenables au bien de mon âme et les plus sûres pour mon salut.

*Troisièmement.* Je remarquerai que le choix de ces trois apôtres cache un sens allégorique. Il marque en effet les trois principales vertus qui accompagnent l'oraison sublime, dans laquelle l'âme, par une transfiguration merveilleuse, se trouve comme transformée en Dieu. La première de ces vertus est une foi vive et ardente, représentée par saint Pierre ; la seconde est une espérance magnanime qui combat valeureusement les ennemis de l'oraison, figurée par saint Jacques ; la troisième est une charité tendre et embrasée, désignée

---

1. Per tuas semitas duc nos quo tendimus. (*Liturg.* In festo *Corporis Christi.*)



par saint Jean. Mais il faut que JÉSUS marche devant elles, et que, par ses saintes inspirations, il leur serve de conducteur et de guide, afin qu'elles parviennent au plus haut degré de leur perfection, qui est comme la cime de la montagne, où s'opère la transfiguration de l'âme unie à Dieu par une charité parfaite. — O mon Sauveur, *envoyez-moi votre lumière et votre vérité pour me conduire à votre sainte montagne* (1), et unissez-moi très étroitement à vous par toutes les affections de mon cœur.

*Quatrièmement.* De là vient que JÉSUS, étant arrivé avec ses trois disciples sur la montagne, se mit aussitôt à prier. Ainsi voulut-il nous enseigner que c'est dans l'exercice de l'oraison que l'âme reçoit les plus insignes faveurs, et qu'elle se trouve comme transfigurée par le changement d'une vie terrestre en une vie céleste ; d'une manière d'agir grossière et humaine, en une autre toute spirituelle et divine. Oui, c'est dans l'oraison qu'une âme épurée s'élève au-dessus d'elle-même ; que sa face devient lumineuse par la splendeur des vérités que Dieu lui découvre et par l'éclat des vertus qu'il lui communique. C'est dans l'oraison que l'amour lui fait pousser vers le ciel des soupirs ardents, accompagnés des sentiments les plus affectueux ; c'est là que ses vêtements, je veux dire ses œuvres, deviennent blancs par la pureté de ses intentions ; c'est là enfin qu'elle se transforme tellement en Dieu, qu'elle est en quelque sorte divinisée, suivant cette parole de saint Paul : *Nous qui contemplons à découvert la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en son image, de*

1. Emitte lucem tuam et veritatem tuam : ipsa me deduxerunt et adduxerunt in montem sanctum tuum, et in tabernacula tua. (Ps. XLII, 3.)

*clarté en clarté, par l'Esprit de Dieu* (1). — O très doux JÉSUS, accordez-moi de méditer et de contempler avec tant d'assiduité vos vertus, que je demeure transformé en elles ; et enseignez-moi à prier avec tant de ferveur, que l'image de votre gloire reste à jamais profondément empreinte dans mon esprit.

#### IV. — *Le mode de la transfiguration de JÉSUS-CHRIST.*

Je considérerai, en dernier lieu, la manière dont se transfigura le Fils du Dieu vivant. Ce fut en permettant que la gloire de son âme, qu'il avait toujours tenue cachée, éclatât et se répandît sur son corps, qui parut à l'instant *aussi brillant, et plus brillant que le soleil ;* car si l'Évangéliste avait trouvé un terme de comparaison plus expressif, il n'aurait pas manqué de l'employer. Il résulta de là que *ses vêtements devinrent blancs comme la neige, et son visage plus beau que celui de tous les enfants des hommes* (2), qui furent, ou qui seront jamais, ainsi que parle David. Je me livrerai donc à la joie, et j'adresserai mille félicitations à mon Sauveur, en disant : O JÉSUS de Nazareth, Prince de tous les Nazaréens, je suis ravi de vous voir *plus blanc que la neige, plus pur que le lait, plus vermeil que l'ancien ivoire, plus éclatant que le saphir* (3). Oh ! que vous avez apparu glorieux devant le Seigneur, avec cette admirable beauté dont il vous avait revêtu ! O mon

1. Nos vero omnes, revelata facie gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformamur a claritate in claritatem, tamquam a Domini Spiritu. (11 Cor., III, 18.)

2. Speciosus forma præ filiis hominum. (Ps. XLIV, 3.)

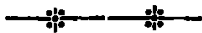
3. Candidiores Nazaræi ejus nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, sapphiro pulchriores. (Thren., IV, 7.)

âme, regarde *ton Bien-Aimé, blanc et vermeil, choisi entre mille* (1). Réjouis-toi de sa gloire, aime sa beauté, qu'il soit l'objet de tes complaisances.

Je dois aussi m'exciter aux plus vifs sentiments de louange et de reconnaissance envers mon adorable Sauveur. Je lui rendrai d'infinies actions de grâces, et de ce que, pour l'amour de moi, il a privé jusqu'ici son très saint corps de la gloire qui lui était due, et de ce qu'il lui en fait goûter aujourd'hui les prémices, quoique pour un temps bien court, afin de pouvoir continuer l'œuvre de notre rédemption. — O bon JÉSUS, je vous remercie de l'allégement passager que vous accordez à votre corps affaibli et exténué de travaux. Vous voulez, avant de l'abandonner aux tourments et aux ignominies de la Passion, lui donner un avant-goût et un gage des délices dont il doit être inondé au jour de sa glorieuse Résurrection. Pouviez-vous, Seigneur, me témoigner plus d'amour qu'en frustrant, durant tant d'années, votre corps sacré d'une gloire si grande et si légitime, dans la seule vue de le sacrifier pour moi, au milieu des douleurs et des opprobres, sur le bois de la croix ! Heureux celui qui renonce à tous les plaisirs et à toutes les joies périssables de ce monde, et désire souffrir quelque chose pour votre amour ! J'aime mieux, ô mon Sauveur, être crucifié avec vous sur le Calvaire, que glorieux sur le Thabor. Je ne vous demande maintenant que des souffrances, en attendant, au temps marqué par votre providence, les joies éternelles que vous réservez à vos élus.

---

1. Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus. (*Cant.*, v, 10.)



## MÉDITATION XXII.

---

DE PLUSIEURS MERVEILLES QUI ARRIVÈRENT PENDANT LA TRANSFIGURATION DE JÉSUS-CHRIST.

---

### I. — *Apparition de Moïse et d'Élie.*

*Et voilà que deux hommes s'entretenaient avec JÉSUS. C'étaient Moïse et Élie qui apparurent pleins de gloire et de majesté, et ils lui parlaient de sa sortie de ce monde, qu'il devait accomplir dans Jérusalem (1).*

*Premièrement.* Je considérerai pourquoi Notre-Seigneur choisit pour témoins de sa Transfiguration ces deux prophètes, plutôt que tant d'autres de l'ancienne loi. Ce fut d'abord parce qu'ils étaient les plus connus et les plus remarquables par leur sainteté. Ce fut encore parce que l'un et l'autre s'étaient distingués par un zèle ardent pour l'observation de la loi et pour le salut du peuple, jusqu'à supporter à ce sujet de longs et pénibles travaux. Ce fut enfin parce qu'ils avaient tous deux jeûné pendant quarante jours, comme le Fils de Dieu, et que tous deux avaient contemplé, Moïse sur le Sinaï, Élie sur la montagne d'Horeb, la majesté du Seigneur et le mystère de l'Incarnation. Telles sont les raisons pour lesquelles le Sauveur voulut les honorer et être honoré d'eux en ce jour. Cette pensée allumera dans mon cœur le désir d'imiter les vertus qui brillèrent dans ces deux illustres saints. Comme eux, je me

---

1. Et ecce duo viri loquebantur cum illo. Erant autem Moyses et Elias, visi in majestate; et dicebant excessum ejus, quem completurus erat in Jerusalem. (LUC., IX, 30, 31.)

sanctifierai par le jeûne et par l'oraison, je ferai paraître un zèle infatigable pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, afin de mériter d'être compté, comme eux, entre les amis et les favoris de JÉSUS.

*Secondement.* Je remarquerai que ces saints prophètes parurent sur le Thabor *revêtus de gloire et de majesté* : en voici deux raisons. La première, parce que leur gloire contribuait à rehausser celle de JÉSUS, qu'ils venaient reconnaître pour leur Rédempteur. La seconde, pour nous faire comprendre que les saints participeront un jour à la gloire et au bonheur de JÉSUS, comme ils participent ici-bas à ses travaux et à ses ignominies. — Oh ! qui pourrait dire de quelle joie ils furent comblés lorsqu'ils virent de leurs yeux celui qu'ils avaient désiré et attendu pendant tant de siècles ! Avec quels respects et quels transports ils l'adorèrent comme leur Dieu et leur Sauveur ! Quelles actions de grâces ils lui rendirent de ce qu'il était venu du ciel pour les racheter ! Je me figurerai que je suis en leur compagnie, et je m'efforcerai de partager les saintes affections dont leur âme fut remplie.

*Troisièmement.* Je réfléchirai particulièrement sur le sujet de leur entretien avec le Sauveur. *Ils parlaient*, dit l'Évangéliste, *de l'excès qu'il devait accomplir dans Jérusalem*, c'est-à-dire de sa Passion, qui fut véritablement un excès. Elle fut un excès du côté des opprobres et des douleurs ; elle fut un excès du côté de la satisfaction pour nos péchés : tout y fut excessif, et surpassa infiniment ce que nous méritions, et même ce qui était nécessaire pour notre salut. — O mon JÉSUS, quels discours tenez-vous en ce jour de joie et d'allégresse ? Quel rapport y a-t-il entre votre Passion et votre

gloire ? Si la musique est inopportune au milieu des pleurs (1), les pleurs ne sont-ils pas hors de saison dans un temps de joie ? Mais je le comprends, Seigneur ; l'amour vous rend douces les souffrances, et les entretiens sur ce sujet sont pour vous un harmonieux concert.

*Quatrièmement.* De cette dernière considération, j'apprendrai que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, tant qu'il fut sur la terre, ne voulut jamais goûter un seul moment de repos sans quelque mélange de peine. Il nous enseigna de la sorte que nous devons nous servir des joies de cette vie pour nous préparer aux souffrances ; et que, comme celui qui aime excessivement s'entretient volontiers de ce qu'il aime, ainsi lui-même, qui n'aimait rien tant que sa Passion, parce que la volonté de son Père était qu'il nous rachetât au prix de son sang, n'avait point de plus grand plaisir que de parler et d'entendre parler de sa mort. — O doux JÉSUS, qui m'avez aimé jusqu'à l'excès, faites que je vous aime comme vous m'avez aimé ; faites que je n'aime, à votre exemple, qu'à souffrir et à m'entretenir de travaux et de souffrances. Puissé-je, au temps de la consolation, n'avoir d'autre pensée que de me préparer à endurer des humiliations et des douleurs excessives, si toutefois il peut y en avoir d'excessives pour moi : car que sont toutes les peines de ce monde en comparaison de celles que j'ai méritées pour mes péchés, et de celles surtout que vous avez souffertes pour les expier ?

## II. — *Paroles de saint Pierre à JÉSUS-CHRIST.*

*Cependant les trois apôtres, accablés de sommeil, s'étaient endormis. Lorsqu'ils s'éveillèrent, ils virent JÉSUS dans*

i. Musica in luctu importuna narratio. (*Ecc.*, XXII, 6.)

sa gloire, et les deux hommes qui étaient avec lui. Alors Pierre, hors de lui-même, dit à JÉSUS: Seigneur, il nous est bon d'être ici. Si vous le voulez, faisons-y trois tentes; une pour vous, une pour Moïse, et une pour Élie. Mais il ne savait ce qu'il disait (1).

*Premièrement.* Je considérerai jusqu'où va la faiblesse de la nature humaine. Dans le temps même où le Sauveur veille, où il prie, où il se transfigure dans sa prière, les apôtres dorment d'un profond sommeil. Il est probable qu'ils commencèrent à prier avec leur Maître; mais comme son oraison se prolongeait, ils s'endormirent de lassitude. Cela nous fait voir la différence qu'il y a entre l'oraison des fervents et celle des tièdes. Car l'oraison des fervents, dit le Sage, est meilleure à la fin qu'au commencement (2), puisqu'elle aboutit à une heureuse transfiguration, comme le montre l'exemple de Notre-Seigneur: tandis que celle des tièdes vaut mieux au commencement qu'à la fin, parce que, priant d'abord avec assez de ferveur, ils se lassent bientôt, et ne parviennent jamais à la transfiguration intérieure, qui est la cause finale de cet exercice. — Si je rentre en moi-même, je trouverai que je manque souvent en ce point; d'où il résulte que je perds une infinité de grâces que le Seigneur m'accorderait, si j'apportais une attention et une ferveur plus soutenues à la prière. Il faut néanmoins ajouter que, malgré notre négligence et notre assoupissement, Dieu nous fait quelquefois éprouver sa

---

1. Petrus vero, et qui cum illo erant, gravati erant somno. Et evigilantes, viderunt majestatem ejus, et duos viros qui stabant cum illo. Et factum est cum discederent ab illo, ait Petrus ad JESUM: Præceptor, bonum est nos hic esse: et faciamus tria tabernacula, unum Tibi, et unum Moysi, et unum, Eliæ; nesciens quid diceret. (LUC., IX, 32, 33.)

2. Melior est finis orationis, quam principium. (EccL., VII, 9.)

miséricorde, en nous réveillant par des lumières subites qui, sans que nous l'ayons mérité, nous découvrent sa gloire et nous remplissent de consolation, ainsi qu'il arriva aux trois apôtres en cette circonstance.

*Secondement.* Je considérerai combien doit être grande et incompréhensible la joie des bienheureux dans le ciel, puisque saint Pierre, après avoir contemplé un moment le corps du Fils de Dieu glorifié, en fut tellement ravi, qu'il eût voulu ne quitter jamais le Thabor. Lorsqu'il vit que Moïse et Élie étaient sur le point de disparaître, il s'offrit avec empressement, pour les retenir, à leur dresser trois tentes, ne songeant pas plus à lui-même et à ses deux compagnons, que s'ils n'eussent pas été au monde, et n'eussent pas besoin du même secours pour s'abriter. C'est ainsi que la beauté et la douceur des choses célestes font oublier celles de la terre, et *regarder*, selon l'expression de l'Apôtre, *comme de la boue tous les biens périssables, pour gagner JÉSUS-CHRIST et demeurer éternellement avec lui dans sa gloire* (1). O mon Dieu, *qu'elle est ineffable l'abondance de douceur que vous réservez à ceux qui vous craignent* (2) ! Daignez m'en communiquer une légère part, afin que, n'ayant désormais que du dégoût pour les choses de la terre, je m'attache uniquement à celles du ciel.

*Troisièmement.* Je considérerai pourquoi saint Pierre, selon la remarque de l'Évangéliste, *ne savait pas ce qu'il disait*. C'est que, d'un côté, il était comme enivré de la merveilleuse suavité qui inondait son âme à la

1. Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut CHRISTUM lucrificiani. (*Philipp.*, III, 8.)

2. Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te ! (*Ps.* XXX, 20.)



vue de JÉSUS glorifié ; et de l'autre, la seule pensée des souffrances de son Maître lui causait une si vive horreur, qu'il ne pouvait en entendre parler sans s'y opposer de toutes ses forces. Il avait déjà manifesté son sentiment à ce sujet six jours avant la Transfiguration, en des termes qui lui avaient attiré cette réprimande du Sauveur : *Vous ne goûtez pas les choses de Dieu, mais celles des hommes* (1). Lors donc qu'il entendit Moïse et Élie confirmer ce que JÉSUS-CHRIST avait dit lui-même de sa mort, il tâcha de détourner le discours, et s'écria dans sa ferveur indiscrete : *Seigneur, nous sommes bien ici, demeurons-y à jamais*. Or, en parlant de la sorte, *il ne savait*, pas plus que la première fois, *ce qu'il disait*. Car le Fils de Dieu devait mourir selon l'éternel décret de la justice divine ; et d'ailleurs, la vie est donnée aux hommes mortels non pour se réjouir, mais pour souffrir. Les consolations mêmes qu'une âme intérieure goûte dans l'oraison, ne lui sont point départies pour qu'elle s'arrête à les savourer, mais afin qu'elle en profite pour s'animer et se préparer à la souffrance. Enfin, c'est une étrange illusion de ne point tenir volontiers les discours qui plaisent à Notre-Seigneur, et de prétendre se dispenser de faire sa volonté sous prétexte que l'on est en sa compagnie. — O doux JÉSUS, accordez-moi la grâce d'aimer ce que vous aimez et de prendre plaisir à ce qui vous plaît ; faites que les douceurs du Thabor, si vous daignez les répandre dans mon âme, ne servent qu'à m'encourager à monter avec vous sur le Calvaire.

---

1. Absit a te, Domine, non erit tibi hoc... Vade post me Satana, scandalum es mihi, quia non sapis ea, quæ Dei sunt, sed ea, quæ hominum. (MATTH., XVI, 22-23.)

III. — *Témoignage rendu par le Père éternel à JÉSUS-CHRIST.*

*Pierre parlait encore, lorsqu'une nuée lumineuse vint les envelopper ; et tout à coup il sortit de la nuée une voix qui fit entendre ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le (1).*

*Premièrement.* Je remarquerai d'abord comment le Père éternel et le Saint-Esprit voulurent, en cette occasion, honorer JÉSUS-CHRIST notre Seigneur et autoriser son ministère, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait lors de son baptême, afin que tous connussent et la dignité de sa personne, et la vérité de sa doctrine. Le Saint-Esprit parut sous la forme de cette nuée qui était l'image des dons, des lumières et des grâces que la prédication du Verbe incarné devait attirer comme une pluie bienfaisante sur toute la terre. Aussi la nuée n'était pas obscure, comme celle d'où le Seigneur avait autrefois parlé à son peuple, mais claire et brillante, pour marquer que les figures avaient cessé, et que la vérité des choses qu'elles signifiaient commençait à se dévoiler. Le Père éternel voulut également faire connaître son Fils par cette voix qui sortit de la nuée, dont l'éclat représentait aussi la divinité du Sauveur. Ainsi s'accomplit en ce moment solennel cette parole de saint Jean l'évangéliste : *Il y en a trois dans le ciel qui rendent témoignage à JÉSUS-CHRIST : Le Père, le Verbe et le Saint-Esprit ; et ces trois personnes n'ont qu'une*

1. Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos. Et ecce vox de nube, dicens : Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui : ipsum audite. (MATTH., XVII, 5.)

*même essence* (1), comme elles n'ont, touchant la divinité de Notre-Seigneur, qu'un même témoignage.

*Secondement.* Je pèserai les paroles du Père éternel. *Celui-ci*, dit-il, *est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le.* Il confirme ici le témoignage qu'il a déjà rendu à JÉSUS-CHRIST lors de son baptême, et il nous apprend en même temps que l'adoption des enfants de Dieu commence sur la terre par le baptême, et reçoit sa consommation dans la gloire, où l'homme entre en possession de l'héritage éternel. Nous avons examiné à fond ces paroles dans la troisième Méditation de cette troisième Partie, à l'exception de la dernière, *écoutez-le.* Elle signifie : Écoutez ce qu'il vous enseigne et ce qu'il vous commande ; croyez ses maximes, et conformez-y votre conduite ; car c'est lui, et non pas Moïse ou Élie que je vous donne pour Maître, et ma volonté est que vous l'écoutez. — O Père céleste, je vous rends grâces du glorieux témoignage que vous rendez à votre divin Fils. Je me sens un vif désir de l'écouter et d'embrasser sa doctrine ; car il ne me dit rien qu'il ne l'ait appris de vous ; et sa doctrine étant la vôtre, celui qui l'écoute vous écoute (2). O mon aimable Sauveur, je me réjouis et vous félicite de ce que votre Père confirme aujourd'hui d'une manière authentique le titre qu'il vous a donné de Maître des hommes. Puis donc qu'il me commande de vous écouter, *parles* à mon cœur, ô JÉSUS, *car votre serviteur est attentif à vos discours* (3), et il ne

1. Tres sunt qui testimonium dant in cœlo : Pater, Verbum et Spiritus sanctus : et hi tres unum sunt. (I JOAN., V, 7.)

2. Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me .. Et ego quæ audivi ab eo, hæc loquor in mundo. (JOAN., VII, 16; VIII, 26.)

3. Loquere, Domine, quia audit servus tuus. (I Reg., III, 10.)

souhaite rien tant que d'accomplir ce qu'il entendra de votre bouche.

IV. — *Frayeur des apôtres. JÉSUS seul. Secret recommandé.*

*Premièrement. Les apôtres, frappés de cette voix sur-humaine, tombèrent la face contre terre, et furent saisis d'une extrême crainte. Mais JÉSUS s'approcha d'eux, les toucha, et leur dit : Levez-vous, ne craignez point (1). Le Sauveur nous apprend par là que c'est le propre du bon esprit d'inspirer d'abord à l'âme de la crainte, et ensuite de la rassurer, comme fit l'ange qui apparut au prophète Daniel (2). — Pour toi, ô mon âme, considère combien la voix du Seigneur sera formidable aux réprouvés, puisque, même dans sa douceur, elle est encore assez terrible pour faire trembler les élus. Écoute donc maintenant avec docilité la voix d'un maître plein d'amour, si tu ne veux pas avoir à redouter au dernier jour la voix menaçante du Juge souverain des vivants et des morts.*

*Secondement. Alors, levant les yeux, ils ne virent plus que JÉSUS seul (3). C'était pour leur faire comprendre que les paroles sorties de la nue ne se rapportaient qu'à JÉSUS ; que JÉSUS seul leur suffisait, et qu'ils pouvaient se passer à l'avenir et de Moïse et d'Élie. — O mon bien-aimé Sauveur, que tous les hommes me fuient et me délaissent : pourvu que vous demeuriez avec moi,*

1. Et audientes discipuli ceciderunt in faciem suam, et timuerunt valde. Et accessit JESUS, et tetigit eos, dixitque eis: Surgite, et nolite timere. (MATTH., XVII, 6, 7.)

2. Steti tremens. Et ait ad me : Noli metuere Daniel. (DAN., X, 11-12.)

3. Levantes autem oculos suos, neminem viderunt, nisi solum JESUM. (MATTH., XVII, 8.)

je ne désire rien de plus. Loin d'ici Moïse, loin d'ici Élie, loin de moi toutes les créatures ; si vous ne m'abandonnez pas, ô mon Dieu, je serai dans une sécurité parfaite, je vivrai content et heureux.

*Troisièmement.* Enfin, comme ils descendaient de la montagne, JÉSUS leur dit : Ne parlez à personne de cette vision, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité (1). Or il leur fit cette défense, de peur que la divulgation d'un miracle qui lui était si glorieux ne fût un obstacle à sa Passion et à sa mort. O humilité profonde ! O charité ardente de mon Rédempteur ! Pour manifester sa gloire, il choisit une montagne écartée et ne prend avec lui qu'un petit nombre de témoins, auxquels il enjoint de garder un silence absolu. Mais lorsqu'il s'agira de souffrir une mort ignominieuse, il choisira une montagne près de Jérusalem, ville la plus peuplée de la Judée, afin de confondre notre orgueil par une si rare humilité, et de nous encourager à supporter patiemment la souffrance par des œuvres d'une si éminente charité. — O mon Sauveur, faites que je vous imite dans la pratique de ces vertus, puisque c'est pour ce motif que vous m'en avez donné l'exemple.

---

1. Et descendentibus illis de monte, præcepit eis JESUS, dicens : Nemini dixeritis visionem, donec Filius hominis a mortuis resurgat. (MATTH., XVII, 9.)



## MÉDITATION XXIII.

---

DE LA DEMANDE QUE FIRENT A JÉSUS-CHRIST LES  
DEUX FILS DE ZÉBÉDÉE.

---

Dans cette Méditation, nous suivrons l'histoire évangélique telle qu'elle est racontée par saint Marc, parce que le récit de cet écrivain sacré est plus en rapport avec notre dessein. Nous y ajouterons toutefois quelques particularités empruntées à saint Matthieu. Avant d'entrer dans notre sujet, nous ferons une remarque qui nous paraît nécessaire. Ce n'est point porter atteinte aux mérites des apôtres de rappeler les imperfections dont ils n'étaient pas exempts avant la Passion du Sauveur ; mais c'est exalter la bonté et la puissance du Fils de Dieu qui les souffrait, qui les instruisait, qui les changea depuis en des hommes d'une sainteté consommée. Cette observation ne sera pas inutile pour d'autres Méditations qui se présenteront dans la suite.

---

I. — *Les deux disciples cherchent à s'insinuer dans l'esprit de leur Maître.*

Au moment où JÉSUS achevait de parler à ses apôtres de sa résurrection, *Jacques et Jean, fils de Zébedée, s'approchèrent de lui et lui dirent : Maître, nous voulons que vous nous accordiez tout ce que nous vous*

*demandurons* (1). Remarquons, dans la personne de ces deux frères, les qualités propres d'un esprit ambitieux, et les manières insinuanes qu'il sait employer pour solliciter et obtenir ce qu'il poursuit.

*Premièrement.* JÉSUS venait donc d'exposer à ses apôtres les principales circonstances de sa Passion et de sa mort, et il avait ajouté en terminant, qu'il ressusciterait le troisième jour et entrerait dans sa gloire. Quel fruit les deux disciples retirent-ils de ce discours? Par un étrange aveuglement ils oublient aussitôt les souffrances de leur Maître pour ne penser qu'à son royaume, où l'ambition qui les possède leur fait désirer les premières places. Nous voyons par là, que l'effet de cette passion est de nous rendre sourds quand on nous parle d'humiliations et d'ignominies, et d'éveiller notre attention au seul mot d'élévation et de gloire; qu'elle en allume en nous le désir, et nous fait rechercher les plus sûrs moyens pour y parvenir.

*Secondement.* Je considérerai comment ces deux apôtres, qui étaient alors très imparfaits, laissèrent percer leur ambition dans la manière de demander ce qu'ils souhaitaient passionnément. *Maître*, dirent-ils, *nous voulons que vous nous—accordiez tout ce que nous vous demanderons.* Ils font paraître en cette proposition trois défauts notables. Le premier est un attachement immodéré à leur volonté. Ils la prennent pour règle de ce qu'ils doivent demander à JÉSUS-CHRIST, et de ce que JÉSUS-CHRIST doit leur accorder. Le second, qui procède du premier, est un manque total de résignation à la volonté de leur Maître. Car ils ne disent pas:

1. Et accedunt ad eum Jacobus et Joannes, filii Zebedæi, dicentes: Magister, volumus ut quodcumque petierimus, facias nobis. (MARC., X, 35.)

Si vous voulez, s'il est possible, si cela nous est avantageux; mais absolument, selon l'expression textuelle de Marc, *nous voulons*; prétendant attirer la volonté de JÉSUS-CHRIST à la leur, au lieu de soumettre la leur à celle de JÉSUS-CHRIST. De là vient le troisième défaut, je veux dire, la folle présomption de s'exprimer en termes généraux qui ne souffrent aucune exception; comme si le Sauveur était obligé de leur accorder tout ce qu'il leur plaira de lui demander. Assurément, c'est là bien mal comprendre la promesse qu'il leur avait faite lorsqu'il dit : *Demandez, et vous recevrez; car quiconque demande, reçoit* (1). Leur imperfection est la cause de leur erreur. Ils ne comprennent pas encore que l'oraison, pour être agréable à Dieu, doit procéder non de l'amour-propre, mais de l'amour de Dieu; non de la volonté propre, mais du désir d'accomplir la volonté divine; et que celui-là est exaucé qui cherche la gloire de Dieu, oubliant la sienne. — O mon divin Maître, apprenez-moi à vous demander toujours ce qui est non selon ma volonté, mais selon la vôtre; ne permettez pas que je vous dise avec un orgueil téméraire : Donnez-moi ce que je veux; faites plutôt que je vous dise avec une humilité sincère : Donnez-moi ce que vous voulez.

*Troisièmement.* Je considérerai que les deux apôtres n'eurent point de peine à s'entendre et à faire cause commune dans cette occasion, par la raison que la chair et le sang sont toujours d'accord avec l'ambition. Cependant, pour mieux dissimuler leur dessein et parvenir plus sûrement à leurs fins, ils ne voulurent

---

1. Petite, et dabitur vobis... omnis enim qui petit, accipit. (MATTH., VII, 7, 8)



pas s'adresser eux-mêmes au Fils de Dieu ; mais ils jugèrent plus à propos de recourir à l'entremise de leur mère, et de l'engager à solliciter pour eux ce qu'ils désiraient. C'est pourquoi le texte de saint Matthieu porte *que la mère des enfants de Zébédée, accompagnée de ses deux fils, vint trouver JÉSUS, et que, l'ayant adoré en s'inclinant profondément devant lui, elle lui dit qu'elle avait une grâce importante à lui demander* (1). Mais comme elle n'était que l'interprète de ses enfants, qui parlaient par la bouche de leur mère, saint Marc a pu écrire avec vérité qu'ils firent eux-mêmes leur demande au Sauveur. — On peut voir par là que les esclaves de l'ambition sentent assez combien leur servitude est honteuse, puisqu'ils craignent tant d'être découverts. Ils aspirent aux honneurs, et ils veulent qu'on l'ignore. Ils ne laissent pas néanmoins de faire jouer tous les ressorts, et d'employer tous les moyens que la chair, le sang et le monde leur peuvent fournir pour réussir dans leurs prétentions. David a dit de l'ambition *qu'elle s'agite et ourdit ses trames dans les ténèbres* (2) ; et saint Bernard la décrit en ces termes : Un mal subtil, un venin secret, une peste cachée, une ouvrière d'artifices et de mensonges ; la mère de l'hypocrisie, la racine de l'envie, la source des vices, l'aliment des crimes, la ruine des vertus, le ver rongeur qui consume tout ce qu'il y a de saint dans une âme ; aveuglant le cœur, changeant les remèdes en poison, et convertissant tout moyen de guérison, tout principe de force en cause de langueur (3). Aussi dois-je supplier Notre-

1. Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedæi cum filiis suis, adorans et petens aliquid ab eo. (MATTH., XX, 20.)

2. A negotio perambulante in tenebris. (Ps. XC, 6.)

3. Ambitio, subtile malum, secretum virus, pestis occulta, docti artifex,

Seigneur de m'environner de sa vérité comme d'un bouclier (1), afin qu'elle me défende contre cette passion malheureuse, fatale à tous ceux qu'elle domine.

## II. — *Demande des deux disciples à JÉSUS-CHRIST.*

JÉSUS leur dit : *Que voulez-vous que je fasse pour vous ? Et ils répondirent : Faites que, dans votre gloire, nous soyons assis l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche* (2).

*Premièrement.* Je considérerai la prudence et la sagesse de JÉSUS-CHRIST notre Seigneur. Il connaissait le fond de l'âme des deux apôtres ; et cependant il ne leur fit aucun reproche ; il ne leur dit pas : Gardez-vous de me demander ce que vous désirez obtenir de moi ; car votre désir n'est point raisonnable, et votre demande serait inutile : mais il attendit qu'ils découvrirent eux-mêmes leur plaie, et qu'ils vomissent le poison qu'ils tenaient caché dans leur cœur. Il ne leur promit pas non plus de leur accorder tout ce qu'ils lui demanderaient, pour nous apprendre qu'il n'est pas de la prudence de promettre d'une manière générale tout ce qu'on pourra nous demander, surtout lorsque nous avons affaire à des personnes imparfaites ou malintentionnées, qui peuvent exiger de nous quelque chose de mauvais ou de contraire à la perfection. C'est ce qui arriva au roi Hérode, lorsqu'il permit à la

---

mater hypocrisis, livoris parens, vitiorum origo, criminum fomes, virtutum ærugo, tinea sanctitatis, excreatrix cordium, ex remediis morbos creans, generans ex medicina languorem... negotium perambulans in tenebris. (S. BERN. In Psalm. *Qui habitat*. Serm. VI, n. 4.)

1. Scuto circumdabit te veritas ejus. (Ps. XC, 5.)

2. At ille dixit eis : Quid vultis ut faciam vobis ? et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram tuam, et alius ad sinistram tuam, sedeamus in gloria tua. (MARC., X, 36-37.)

filles d'Hérodiade de lui demander ce qu'elle voudrait, et que celle-ci lui demanda la tête de saint Jean-Baptiste (1).

*Secondement.* Je considérerai que les deux frères n'ignoraient pas qu'ils étaient, avec saint Pierre, ceux des apôtres que le Sauveur chérissait le plus. Toutefois, ils voyaient avec chagrin que Pierre eût sur eux la préférence. Ainsi, piqués d'une secrète jalousie, ils prièrent JÉSUS de les mettre à ses côtés, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, afin de supplanter celui qui leur faisait ombrage. Il est même à croire que, si le Fils de Dieu eût écouté favorablement leur demande, leur ambition aurait été plus loin, et que l'un et l'autre, pour n'avoir point de rival, en seraient venus à se disputer la première place. Cet exemple nous montre combien ce vice est inquiet et violent, puisqu'il n'épargne ni les membres d'une même communauté, ni même des frères. Oh ! qu'il vaut mieux *choisir*, selon le conseil du Sauveur, *la dernière place* (2), qui ne laisse personne après nous, sans désirer la préséance sur qui que ce soit, puisqu'il suffit de vouloir s'élever au-dessus d'un seul, pour se priver de la paix du cœur et des fruits précieux de l'humilité (3) ! — O mon JÉSUS, parfait modèle des âmes humbles, qui, lorsque Pilate vous mit en parallèle avec Barabbas, avez voulu que votre peuple vous préférât ce malfaiteur insigne, afin de passer aux yeux du monde pour le dernier des hommes, aidez-moi, je vous en conjure, à choisir ce

1. Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ. (MARC., VI, 25.)

2. Cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco. (LUC., XIV, 10.)

3. Noli te, homo, comparare majoribus, noli minoribus, noli aliquibus, noli uni. (S. BERN. *In Cant.* Serm. XXXVII, n. 7.)

que vous avez choisi vous-même ; car il est juste que le disciple prenne pour règle de sa conduite les exemples de son maître.

*Troisièmement.* Je considérerai combien il est vrai que l'ambition s'insinue partout, que partout elle affecte la prééminence, aussi bien dans les choses spirituelles que dans les choses temporelles. Les auteurs de la demande que nous examinons s'imaginaient que le Sauveur, après sa résurrection, posséderait un royaume temporel, selon l'idée que les Juifs en avaient conçue, et ils prétendaient y occuper les premières places ; ou bien, s'ils croyaient que ce royaume dût être spirituel, ils aspiraient à y être les plus honorés, non les plus saints. C'est ce que prouvent les moyens détournés auxquels ils ne craignent pas de recourir. Ces deux sortes d'orgueil et d'ambition déplaisent souverainement à JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant.

### III. — *Réponse de JÉSUS-CHRIST aux deux disciples.*

JÉSUS leur répondit : *Vous ne savez pas ce que vous demandez* (1).

*Premièrement.* Sur cette parole du Sauveur, je considérerai les diverses fautes que nous commettons dans la prière, en demandant autre chose que ce que nous devons demander. D'où il résulte, comme dit l'apôtre saint Jacques, que *demandant mal, nous ne recevons point* (2).

La première faute est de demander les honneurs, les dignités de ce monde, ou tout autre avantage tem-

1. JESUS autem ait eis : Nescitis quid petatis. (MARC., X, 38.)

2. Petitis, et non accipitis : eo quod male petatis. (JACOB., IV, 3.)

porel, sans nous résigner avant tout à la volonté divine, et sans mettre cette condition toujours nécessaire : Si cela est utile, ou du moins n'est pas un obstacle à mon salut.

La seconde est de demander quelque bien spirituel, même une vertu, sans la pureté d'intention convenable, c'est-à-dire, moins pour la gloire de Dieu que pour la nôtre.

La troisième est de demander des grâces extraordinaires qui surpassent de beaucoup nos mérites, comme des extases, des révélations et autres faveurs semblables. L'Épouse des Cantiques tomba dans ce défaut lorsqu'elle dit à son Bien-Aimé : *Indiquez-moi le lieu où vous prenez votre repos au milieu du jour* (1). Mais il lui répondit : *Si vous ne vous connaissez pas, sortez, et disparaissez de ma présence* (2). Ce qui signifie : Vous demandez plus que vous ne méritez, parce que vous n'avez pas encore acquis la connaissance de vous-même.

La quatrième est de prétendre obtenir ces grâces spéciales par des prières étrangères, sans se mettre en peine de les mériter soi-même. Car, bien que l'on ait besoin pour cela d'intercesseurs et de prières, il est certain que ce secours est bien faible sans l'exercice des bonnes œuvres qui disposent l'âme à recevoir les biens célestes, surtout lorsqu'on n'allègue dans l'oraison que des motifs naturels, tirés de la chair et du sang, qui, devant Dieu, ne sont d'aucune efficacité pour obtenir des dons si relevés.

1. Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie. (*Cant.*, 1, 6.)

2. Si ignoras te, o pulcherrima inter mulieres, egredere, et abi. (*Cant.*, 1, 7.)

Enfin, la cinquième faute est de demander avant de les avoir mérités, *avant d'avoir légitimement combattu*, des honneurs et des récompenses qui sont réservés aux vainqueurs (1).

*Secondement.* C'est parce que les fils de Zébédée se sont laissé abuser à ce sujet, que, selon la remarque de plusieurs saints docteurs, ils ont mérité d'entendre ce reproche de la bouche du Sauveur : *Vous ne savez pas ce que vous demandes.* Pour moi, je ferai en sorte de profiter de cette leçon. J'examinerai quelles sont les choses que je me propose de demander ; avec quelle intention, par quelles voies et de quelle manière je dois les demander, de peur que l'on ne me dise à moi aussi : *Tu ne sais pas ce que tu demandes.* — O mon JÉSUS, qui avez dit à vos apôtres : *Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai* (2) ; accordez-moi de ne solliciter auprès de lui aucune grâce, que je ne puisse avec confiance m'appuyer sur l'autorité de votre nom ; afin que, demandant toujours ce qui vous est agréable, j'obtienne infailliblement tout ce que je demanderai. O Esprit divin, puisque telle est mon ignorance, que je ne sais ni ce que je dois demander, ni comment il faut que je le demande ; enseignez-moi l'un et l'autre, afin que, docile à votre inspiration, je n'aie point sujet de craindre que l'on me repousse en me disant : *Tu ne sais pas ce que tu demandes.*

1. Qui certat in agone non coronatur, nisi legitime certaverit. (II Tim., II, 5.)

2. Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam. (JOAN., XIV, 13.)

IV. — *Question de JÉSUS aux mêmes disciples.*

Le Sauveur ajouta : *Pouvez-vous boire le calice que j'ai à boire, et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé* (1) ? C'est-à-dire : Vous sentez-vous pour cela assez de force et de courage ?

*Premièrement.* Je considérerai que Notre-Seigneur, lorsqu'il voit que nous ne lui demandons pas ce qu'il faut, ou de la manière qu'il le faut, nous fait une grande grâce de nous reprendre et ne de point écouter notre prière, prenant de là occasion de nous suggérer ce qu'il est à propos que nous lui demandions. Ainsi en usa-t-il envers saint Jacques et saint Jean, ses bien-aimés disciples, non seulement dans cette circonstance, mais encore dans une autre précédente, où, irrités contre les Samaritains, ils lui dirent : *Seigneur, voulez-vous que nous commandions au feu du ciel de descendre sur eux et de les consumer ? Mais il les reprit en leur disant : vous ne savez pas de quel esprit vous devez être animés. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour perdre les âmes ; il est venu pour les sauver* (2). — Je conclurai de-là que je dois remercier Dieu, et des grâces qu'il m'accorde, et de celles qu'il me refuse, dans la persuasion qu'il m'aime en père, lorsque, voyant que je ne sais pas ce que je lui demande, il m'inspire de lui demander ce qu'il sait m'être convenable.

*Secondement.* Je considérerai la charité et la douceur

---

1. Potestis bibere calicem, quem ego bibo ; aut baptismo, quo ego baptizor, baptizari ? (MARC., X, 38.)

2. Domine, vis dicimus ut ignis descendat de cœlo, et consumat illos ? Et conversus, increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis. Filius hominis non venit animas perdere, sed salvare. (LUC., IX, 54-56.)

que JÉSUS-CHRIST fait paraître dans la question qu'il adresse à ses apôtres. Il les invite à la participation de ses travaux et de ses douleurs, en leur proposant des raisons et des exemples bien capables de les persuader ; il leur déclare que, pour être assis à sa droite ou à sa gauche, il est nécessaire qu'ils boivent avec lui le calice qu'on lui prépare, et qu'ils soient baptisés du baptême dont il sera baptisé lui-même ; et ainsi, il les excite d'une manière efficace à l'imiter en ce point, quoi qu'il doive leur en coûter. Car si le Fils de Dieu, le souverain Monarque du ciel et de la terre, n'a pu monter sur son trône de gloire *sans boire le calice que son Père lui avait donné*<sup>(1)</sup> ; est-il raisonnable que, sans en avoir goûté l'amertume, ses sujets soient élevés sur les trônes qu'il leur a promis ? N'est-il pas juste, au contraire, qu'ils portent à leurs lèvres le calice de ses douleurs, *avant de manger et de boire à sa table dans son royaume* <sup>(2)</sup> ? — O mon Sauveur, il me suffit que vous ayez bu ce calice le premier, et que vous désiriez que je le boive, pour que je l'accepte avec joie. Quand il n'y aurait de place pour moi, ni à votre droite, ni à votre gauche dans le ciel, je m'estimerais heureux d'épuiser cette coupe amère jusqu'à la lie, parce que ma principale récompense est de faire et de souffrir beaucoup pour votre amour, en reconnaissance de ce que vous avez fait et souffert pour moi.

*Troisièmement.* Je considérerai pour quelle raison le Sauveur désigne sa Passion et sa mort par les noms de *Calice* et de *Baptême*. Il fait allusion à l'ancien

1. Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum ? (JOAN., XVIII, II.)

2. Ut edatis et bibatis super mensam meam in regno meo : et sedeat in super thronos duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. (LUC., XXII, 30.)



usage que l'on avait de mettre à mort les criminels, ou en leur donnant du poison, ou en les étouffant dans les eaux ; et il veut signifier que, comme on meurt par le poison quand le poison entre dans le corps, et qu'au contraire, on meurt dans l'eau quand le corps y est plongé ; de même deux sortes de peines devaient concourir à sa Passion, les unes intérieures qui affligeraient sa très sainte âme, les autres extérieures qui tourmenteraient son divin corps (1) ! C'est ainsi que l'on peut accorder ces deux textes de saint Matthieu et de saint Marc : Pouvez-vous boire le calice *que je boirai* ? Pouvez-vous boire le calice *que je bois* ? Ces dernières paroles nous montrent que JÉSUS buvait continuellement son calice par un désir insatiable de souffrir, et par une vive représentation de sa mort ; et les premières marquent qu'il devait le boire effectivement bientôt, parce que le temps de sa Passion était proche. Les mots de Calice et de Baptême renferment un autre mystère. Le Sauveur voulait, par ces expressions figurées, réprimer au-dedans et au-dehors l'ambition de ses disciples ; il voulait leur recommander l'amour des mépris et des souffrances, les leur faire désirer du fond de leur cœur, en sorte que, du désir, ils en vinssent aux œuvres.

*Quatrièmement.* Je considérerai enfin une autre raison mystérieuse pour laquelle Notre-Seigneur dit à ses deux disciples : Pouvez-vous boire le calice que je dois boire moi-même ? L'Écriture sainte fait mention de plusieurs calices, et il est certain que JÉSUS-CHRIST ne les but pas tous. Le premier est le calice des travaux et des souffrances, partage des justes sur la

terre (1); le second est celui de la félicité et de la gloire, récompense des bienheureux dans le ciel (2); le troisième est celui de la colère divine, châtement des réprouvés dans les enfers (3). Notre divin Sauveur but le premier de ces calices, et il nous exhorte à le boire, nous assurant que celui qui le boira après lui, boira avec lui le second, et ne goûtera, non plus que lui, du troisième. Quant à l'homme sensuel, qui repoussera avec horreur le calice des souffrances, il ne goûtera point du second, et il ne lui restera en partage que le troisième. — Par conséquent, ô mon âme, *reçois volontiers le calice du salut* (4), quelque amer qu'il te paraisse, puisque cette amertume passagère te délivrera de l'amertume éternelle, et qu'elle te donnera le droit de t'abreuver au calice de toutes les joies et de toutes les douceurs, dans une heureuse et perpétuelle possession du souverain Bien.

Pénétré de ces pensées, je me figurerai que je me trouve en présence du Fils de Dieu, et qu'il m'adresse cette question : *Auras-tu le courage de boire le calice que j'ai bu? Es-tu prêt à recevoir le baptême que j'ai reçu?* Puis, rentrant en moi-même, j'examinerai si je me sens assez de résolution et de constance pour pouvoir répondre hardiment que je suis prêt à tout; et si je ne suis pas encore dans cette disposition, je m'efforcerai

1. Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum? (JOAN., XVIII, II.)

2. Dominus pars hæreditatis meæ, et calicis mei : tu es qui restitues hæreditatem meam mihi... Calix meus inebrians quam præclarus est ! (Ps. XV, 5 ; XXII, 5.)

3. Calix in manu Domini vini meri plenus misto... fæx ejus non est exinanita : bibent omnes peccatores terræ... Bibisti de manu Domini calicem iræ ejus : usque ad fundum calicis soporis bibisti, et potasti usque ad fæces. (Ps. LXXIV, 9. — Is., LI, 17.)

4. Calicem salutaris accipiam. (Ps. CXV, 13.)

de m'y mettre en faisant des réflexions sérieuses sur les considérations précédentes.

V. — *Réponse des disciples. Réplique du Sauveur.*

*Les disciples répondirent : Nous le pouvons. JÉSUS répliqua : Vous boirez, il est vrai, le calice que je dois boire, et vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé. Mais, être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi qu'il appartient de vous l'accorder : cette place est réservée à ceux auxquels mon Père l'a préparée (1).*

*Premièrement.* Je considérerai que l'on peut s'offrir à boire le calice de JÉSUS-CHRIST, et à dire courageusement : *Nous le pouvons*, par trois principes différents.

Le premier est un esprit d'orgueil et d'ambition, qui, passionné pour les fausses grandeurs de ce monde, met en œuvre tous les moyens possibles pour y arriver et va même jusqu'à persuader à l'homme de s'humilier, si l'humiliation est pour lui un moyen de s'élever.

Le second est un esprit de ferveur indiscrete, aveugle et sans expérience, qui fait que l'on n'envisage les souffrances qu'en général, et comme de loin. D'où il suit qu'on ne les craint guères, parce qu'on ne saurait s'imaginer qu'il soit difficile de boire un calice dont on n'a jamais goûté l'amertume : ainsi la guerre ne paraît qu'un jeu à quiconque n'en a éprouvé ni les fatigues ni les dangers.

Le troisième est l'esprit de JÉSUS-CHRIST, qui in-

---

1. At illi dixerunt ei : Possumus. JESUS autem ait eis : Calicem quidem, quem ego bibo, bibetis : et baptismo, quo ego baptizor, batizabimini : sedere autem ad dexteram meam, vel ad sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est. (MARC., X, 39, 40.)

spire à ses élus la noble résolution de s'offrir à supporter tous les travaux qu'il a supportés lui-même. C'est, on peut le croire, poussés de cet esprit divin que les deux frères promirent de boire le calice de leur Maître. Si quelque chose manqua pour lors à leur disposition, il est du moins certain qu'ils y suppléèrent dans la suite, et qu'ils remplirent pleinement cette promesse solennelle : *Nous le pouvons*. C'est aussi sous l'inspiration du même esprit que je dois me dévouer moi-même à tout souffrir pour l'amour de mon Dieu, me confiant, non en mes propres forces, mais en la seule grâce de JÉSUS-CHRIST, à l'imitation du grand Apôtre, qui disait : *Je puis tout en celui qui me fortifie* (1). — Oui, je le dis du fond de mon âme; fort de votre grâce, ô mon JÉSUS, je puis, et je veux boire le calice que vous avez bu le premier.

*Secondement.* Je considérerai que Notre-Seigneur nous fait une grâce signalée lorsqu'il nous présente le calice de sa Passion; aussi est-ce à titre de faveur insigne qu'il le promet à ses deux bien-aimés disciples. Mais ce n'est pas sans mystère que, de deux qu'ils étaient, un seul endura le martyre, et que l'autre, après de longues persécutions, s'endormit doucement dans le Seigneur. Cela nous montre que l'on peut boire le calice de la Passion du Sauveur, non seulement en perdant la vie au milieu des tourments, comme ont fait les martyrs; mais encore en supportant avec courage de pénibles travaux, comme font les confesseurs. — O mon divin Maître, faites-moi la grâce d'entendre de votre bouche, et de voir se vérifier en moi cette parole : Tu boiras mon calice, et tu seras baptisé de

1. Omnia possum in eo qui me confortat. (*Philipp.*, IV, 13.)

mon baptême; afin qu'après avoir souffert comme vous sur la terre, je règne éternellement avec vous dans le ciel.

*Troisièmement.* Je considérerai la sagesse, la bonté et la charité infinies que fait éclater Notre-Seigneur dans les dernières paroles qu'il adresse aux deux apôtres. Il refuse, il est vrai, de leur accorder la grâce qu'ils lui demandent, à cause du motif trop humain qui la leur fait demander; mais il consent à la leur accorder pour une raison plus juste et plus spirituelle. *Il ne m'appartient pas*, leur dit-il, et il n'est pas de la justice de vous placer à ma droite ou à ma gauche uniquement à la prière de votre mère, et par la seule considération de la parenté, sans que vous ayez rien fait ni souffert pour vous rendre dignes de cet honneur : ceux que je dois y élever sont *ceux que mon Père a choisis*. Or, mon Père a choisi ceux qui se résigneront à boire mon calice; ceux qui se dévoueront sans réserve à mon service et accompliront fidèlement tout ce que je leur commande. Puis donc que vous pouvez, et que vous voulez boire ce calice, vous aurez ce que vous demandez, mais après l'avoir mérité; car mon Père qui, comme Dieu, a le pouvoir de prédestiner les hommes à la gloire, a déterminé qu'on ne gagnerait que par de grands travaux une si riche récompense.— O mon JÉSUS, qui êtes Dieu comme votre Père, et qui pouvez, ainsi que lui, assigner aux justes le rang qu'ils doivent tenir auprès de vous (1); je me réjouis de ce que vous savez si parfaitement allier la justice à la douceur. Mais puisque vous n'avez point de place à

---

1. Et Ego dispono vobis, sicut disposuit mihi Pater meus, regnum. (LUC., XXII, 29.)

donner à ceux qui en sont indignes, je vous conjure, Seigneur, de me rendre digne par votre grâce d'en obtenir une parmi vos saints dans votre royaume. Ainsi soit-il.

VI. — *Imperfection des apôtres. Enseignement de JÉSUS-CHRIST.*

*Les autres apôtres, entendant cela, conçurent de l'indignation contre les deux frères. Alors JÉSUS les appela tous auprès de lui, et leur dit : Les princes des nations leur commandent avec empire, et exercent sur elles un pouvoir absolu. Qu'il n'en soit pas de même parmi vous ; mais que celui qui veut être grand, se fasse le serviteur des autres, et que celui qui veut être le premier, se rende l'esclave de tous, à l'exemple du Fils de l'homme, qui est venu non pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie pour la rédemption du monde (1).*

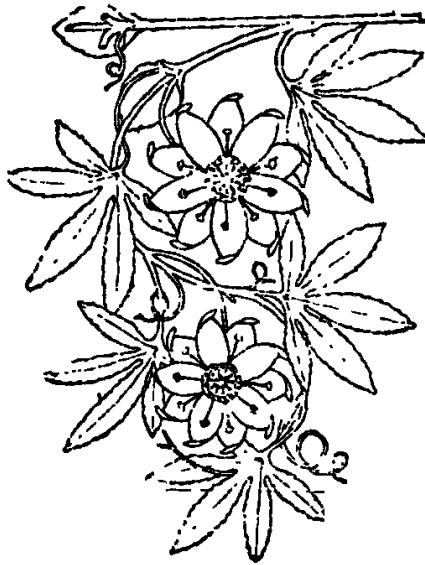
*Premièrement.* Je considérerai l'extrême faiblesse et l'ignorance profonde de l'homme, avant qu'il soit perfectionné par la grâce. Les dix apôtres avaient entendu la réponse que le Sauveur venait de faire si à propos aux enfants de Zébédée pour confondre leur ambition ; et cependant cette réponse ne fit sur eux aucune impression. Bien loin d'en profiter, ils tombent dans la même faute que Jacques et Jean, murmurant contre eux, de ce qu'ils avaient prétendu s'élever au-dessus

1. Et audientes decem, cœperunt indignari de Jacobo et Joanne. JESUS autem vocans eos, ait illis : Scitis quia hi, qui videntur principari gentibus, dominantur eis : et principes eorum potestatem habent ipsorum. Non ita est autem in vobis : sed quicumque voluerit fieri major, erit vester minister ; et quicumque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus. Nam et filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, et daret animam suam redemptionem pro multis. (MARC., X, 41-45. — MATTH., XX, 24-28).

de tous. Cela nous montre combien le mauvais exemple est pernicieux, et combien l'ambition est dommageable dans les communautés, où elle engendre des antipathies, des jalousies et des dissensions.

*Secondement.* Je considérerai la mansuétude inaltérable du Seigneur JÉSUS. Il ne témoigne aucune indignation, ni contre les ambitieux, ni contre les envieux ; au contraire, il les réunit tous en esprit d'amour, faisant connaître aux uns et aux autres leur erreur, et réprimant leur ambition par deux exemples, dont l'un est à suivre, et l'autre à éviter. L'exemple qu'ils doivent éviter est celui des princes de ce monde, qui font consister leur grandeur à commander en maîtres et en despotes, et à tenir leurs sujets à leurs pieds. Pour vous, leur dit-il, vous mettrez votre gloire à vous faire les serviteurs et les esclaves de tous les hommes. C'est le chemin par lequel il faut marcher pour arriver à mon royaume ; et quiconque désire y parvenir prendra cette voie. L'exemple qu'ils doivent suivre n'est autre que celui de JÉSUS-CHRIST même ; voici comment il parle à tous ses disciples : Bien que je sois votre Maître, et le premier dans le royaume de mon Père, qui m'a élevé infiniment au-dessus de vous, toutefois, je ne suis point venu pour être servi, mais pour servir et pour être le dernier de tous les hommes, comme leur esclave ; ma vie enfin doit se terminer par une mort cruelle et ignominieuse, en satisfaction des péchés du monde. Vous donc, qui êtes mes disciples, sachez que comme je suis venu sur la terre à cette fin, ainsi n'êtes-vous venus à mon école que pour apprendre cette leçon. — O Maître plein de douceur, j'ai bien compris la leçon que vous venez de me faire. Je

suis résolu de me régler à l'avenir, non sur les exemples du monde, qui me perdraient infailliblement, mais sur les vôtres, qui me conduiront sûrement dans la voie de la perfection et du salut. Puis donc que vous m'avez fait la grâce de m'attirer à votre école, aidez-moi, je vous en conjure, à pratiquer vos divins enseignements, à la gloire de votre saint Nom. Ainsi soit-il.





# MÉDITATION XXIV.

---

DE LAZARE ET DU MAUVAIS RICHE (1).

---

Cette histoire que Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST a voulu nous raconter, est un tableau frappant de la mort heureuse des justes, qui boivent le calice de sa Passion, et de la fin désastreuse des pécheurs, qui repoussent avec horreur ce calice, pour s'abreuver à la coupe de Babylone ; *coupe d'or*, dit saint Jean, parce qu'elle est le symbole des honneurs et des richesses, *mais remplie d'abominations et de souillures* (2).

---

## I. — *La patience de Lazare.*

Je considérerai d'abord la vie de Lazare, pauvre mendiant. Elle ne fut qu'un exercice continu de patience, particulièrement en trois ou quatre points plus remarquables, qui lui servirent comme de degrés pour parvenir à une sainteté consommée, et le rendirent une très parfaite image de JÉSUS souffrant.

*Premièrement.* Il souffrait des douleurs aiguës causées par les ulcères dont il était couvert, comme un autre Job, des pieds à la tête. Réduit à ne pouvoir se remuer, ni se tourner d'un côté ou de l'autre, il était contraint de demeurer immobile, exposé à la porte du riche insensible. Or, il supportait cet état cruel avec

---

1. LUC., XVI, 19-31.

2. Habens poculum aureum in manu sua, plenum abominatione, et immunditia fornicationis ejus. (*Apoc.*, XVIII, 4.)

une admirable conformité à la volonté divine, sans jamais se plaindre, sans murmurer, sans laisser paraître le moindre sentiment d'impatience.

*Secondement.* Dans une pauvreté extrême, et tourmenté par la faim, il endurait tout en silence. On ne dit pas de lui qu'il eût recours aux paroles pour exciter la compassion des passants ; il se contentait de laisser parler ses plaies, et d'exposer sa nécessité par ces bouches toujours ouvertes.

*Troisièmement.* Il n'éprouva de la part des hommes que l'abandon et le mépris. En effet, il ne désirait, pour soulager sa faim, que les miettes qui tombaient de la table du riche, et il ne se trouvait personne qui fût assez humain pour les lui donner. Toutefois, il ne se plaignait en aucune façon, ni de la dureté de ce riche avare, ni de l'insensibilité de ses valets. Ajoutez qu'il supportait ces maux, ayant sans cesse sous les yeux les délices d'une maison où régnaient la somptuosité et le luxe : circonstance qui redouble ordinairement la peine du nécessiteux.

*Quatrièmement.* Ce qui mettait le comble à sa misère, c'est que les chiens venaient lécher ses ulcères, et se nourrir du sang qui en découlait, sans qu'il eût la force de les chasser, ni que personne fût auprès de lui pour le délivrer de cette importunité. Si on aime mieux attribuer à une sorte de compassion naturelle ce que faisaient ces animaux, cela même augmentait sa peine ; car c'était pour lui un nouveau sujet de tourment, de voir que les hommes avaient pour lui moins de pitié que les bêtes.

Cet ensemble de considérations nous montre que la patience parfaite est à l'épreuve de toutes les souffran-

ces: soit qu'elles proviennent de la complexion naturelle, comme les maladies; ou de la malice des hommes, comme les injustices, les détractions, les dommages de tout genre; ou des créatures irraisonnables, comme les piqûres des insectes, les morsures des animaux malfaisants; ou de l'intempérie de l'air, comme le froid et le chaud; ou enfin de la rage des démons qui nous persécutent en mille manières. Ainsi se vérifient les paroles de l'apôtre saint Jacques: *La patience rend l'homme parfait et accompli, en sorte que rien ne manque à sa vertu* (1).

C'est par tous ces degrés que Lazare acquit une si haute sainteté, que Notre-Seigneur daigna se faire l'historien de sa vie et de ses travaux, et voulut nous le proposer pour modèle d'une perfection achevée. On peut même dire qu'il se dépeignit en ce pauvre, dont les maux nous représentent au vif la Passion de JÉSUS. JÉSUS, en effet, mourut couvert de plaies, dénué de tout, et dans un abandon si complet, que lorsqu'il demanda une goutte d'eau sur la croix, il ne se trouva personne pour la lui donner et pour compatir à ses douleurs. De sorte que le Sauveur du monde consacra les souffrances de Lazare par les siennes, et nous apprit que le chemin le plus sûr et le plus court pour parvenir à la sainteté, est de souffrir la pauvreté, la douleur, l'abandon et le mépris avec une entière soumission à la volonté divine en toutes choses. Je dis en toutes choses, car il n'est point nécessaire de faire un grand effort pour souffrir une des peines que nous venons d'énumérer, quand elle est seule. On peut, par exemple, supporter

---

1. *Patentia autem opus perfectum habet : ut sitis perfecti et integri, in nullo deficientes.* (JACOB., I, 4.)

sans plaintes excessives la maladie lorsqu'on est riche et entouré de personnes qui vous prodiguent tous les soins ; on peut de même souffrir sans murmures la pauvreté, quand les aumônes en adoucissent les rigueurs. Mais endurer tous les maux sans aucun soulagement, c'est ce qui demande une vertu héroïque, et bien ressemblante à celle de JÉSUS-CHRIST. — O JÉSUS, couvert de plaies, pauvre et abandonné, faites-moi la grâce d'imiter votre patience invincible et celle de cet heureux mendiant, conformant ma volonté à celle de votre Père dans les circonstances les plus pénibles à la nature, puisque c'est uniquement dans ce but que vous me mettez devant les yeux de si parfaits exemples.

## II. — *La mort de Lazare.*

Je considérerai, en second lieu, la mort heureuse de Lazare. *Il arriva*, ainsi parle JÉSUS-CHRIST, *que le pauvre mourut et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham* (1).

*Premièrement.* La mort de ce pauvre, me dirai-je, fut la fin de ses douleurs, de sa pauvreté et des mépris dont il était l'objet, comme elle fut le commencement de son repos, l'entrée en jouissance de richesses impérissables et d'une gloire immortelle. A l'égard du corps, il est vrai, cette mort fut obscure et méprisable aux yeux du monde ; mais à l'égard de l'âme, elle fut précieuse devant le Seigneur, qui députa ses anges pour transporter cette âme sainte dans les Limbes, et l'introduire dans l'assemblée des justes de l'Ancien-

1. Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahamæ. (LUC., XVI, 22.)

Testament. Sans doute son ange gardien suffisait pour lui rendre ce bon office ; mais Dieu voulut, pour l'honorer davantage, qu'elle fût accompagnée d'un grand nombre d'esprits bienheureux. Oh ! qui pourrait concevoir avec quelle joie elle sortit de son corps ; quel bonheur elle éprouva de se voir au milieu d'une si glorieuse compagnie ; les félicitations qu'elle reçut de ces esprits célestes, qui célébraient à l'envi sa victoire ; enfin, la confusion et la rage des démons, envieux de son heureux sort ! — O mon Dieu, quels que soient le délaissement, la pauvreté, les souffrances de vos saints sur la terre, je vois maintenant *que leur mort est précieuse à vos yeux* (1). *Faites donc, je vous en supplie, que je meure de la mort des justes, et que ma fin soit semblable à la leur* (2).

*Secondement.* Je me représenterai la gloire dont l'âme de cet heureux mendiant jouit à présent dans le ciel, où elle a été transportée des Limbes, et celle qui est réservée à son corps après la résurrection. *Le premier état a passé, et le Très-Haut a fait toutes choses nouvelles* (3). Lazare, autrefois couvert d'ulcères, est maintenant dans les délices ; il était pauvre, et il est dans l'abondance ; il était nu, et il est revêtu de gloire ; il avait faim, et il est rassasié ; il était abandonné et méprisé des hommes, et il est protégé, honoré de Dieu et des anges. Oh ! qu'il se croit bien payé de tout ce qu'il a souffert dans cette vie ! Il ne considère ses anciens travaux que comme *des peines d'un moment,*

1. Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. (Ps. CXV, 5.)

2. Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia. (Num., XXII, 10.)

3. Prima abierunt. Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facie omnia. (Apoc., XXI, 4-5.)

en comparaison *de cette gloire éternelle* dont le Seigneur a couronné sa patience (1). — O mon âme, supporte courageusement les afflictions de l'exil, puisqu'un bonheur incompréhensible t'est préparé dans la patrie.

III. — *La gloire que JÉSUS a procurée à Lazare en ce monde.*

Je considérerai, en troisième lieu, combien Notre-Seigneur a honoré Lazare sur la terre, particulièrement en deux manières.

*Premièrement.* Il nous a révélé son nom et a voulu qu'il fût écrit dans l'Évangile, pour en immortaliser la mémoire. Quant au nom du riche avare, il n'a pas daigné le prononcer de sa bouche divine. Ainsi apprend-il aux pauvres que Dieu ne les oublie jamais ; qu'il les connaît chacun par son nom ; qu'il prend soin d'eux ; qu'il ne manquera pas, au temps marqué, de les tirer de l'obscurité et de les rendre célèbres dans toute l'Église, comme il en usa envers saint Paul, premier ermite, saint François d'Assise et tant d'autres saints, dont les noms seraient ignorés aujourd'hui, si leurs vertus héroïques n'en avaient perpétué le souvenir. Il voulait de plus étouffer en nous la passion de la vaine gloire, qui nous fait désirer que notre nom et nos œuvres soient connus de tous, au lieu d'abandonner à Dieu tout le soin de notre réputation.

*Secondement.* Le second moyen par lequel le Sauveur a honoré Lazare, c'est qu'il l'a lui-même canonisé et qu'il nous a manifesté les honneurs que les anges lui

---

1. Id enim, quod in præsentibus est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate, æternum gloriæ pondus operatur in nobis. (II Cor., IV, 17.)

rendirent à sa mort, pour nous le faire regarder comme un saint; pour qu'on vénérât ses reliques si on en avait, afin que se vérifiât en sa personne cette parole du Prophète : *Le Seigneur a merveilleusement honoré ses amis* (1). Mais sa principale intention était de nous montrer le prix de la patience dans les afflictions, puisqu'elle suffit pour faire canoniser celui qui les supporte avec résignation, sans autres preuves de sa sainteté. En effet, celui qui soumet sa volonté à celle de Dieu dans les souffrances, la soumettra plus facilement en ce qui regarde l'obéissance. Or il est certain qu'il suffit, pour devenir un grand saint, de faire tout ce que Dieu commande, et d'endurer patiemment tous les maux qu'il envoie ou qu'il permet, ainsi que nous l'avons dit. — O Dieu éternel, je vous rends grâces de l'honneur que vous faites à ceux qui vous servent. *Vous relevez le pauvre de la poussière, et l'indigent de son fumier, pour le faire asseoir entre les princes, entre les princes de votre cour céleste* (2). Faites-moi la grâce d'imiter si parfaitement leur patience et leur obéissance, que je puisse enfin jouir avec eux de votre gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

NOTA. Tout ce que l'on peut dire ou méditer de chacun des saints, se réduit aux trois chefs que nous venons de toucher. Le premier est sa vie et les degrés de vertu par lesquels il est parvenu à la sainteté, en marchant sur les traces de JÉSUS-CHRIST. Le second est sa mort, et les grâces singulières dont Dieu l'a favorisé en ce dernier moment. Le troisième est l'honneur

1. *Mihi autem nimia honorati sunt amici tui, Deus. (Ps. CXXXVIII, 17.)*

2. *Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem : ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui. (Ps. CXII, 7, 8.)*

que Dieu lui procure sur la terre, où il lui attire l'estime et la vénération des peuples.

IV. — *La vie du mauvais riche.*

Je considérerai, en quatrième lieu, la vie du mauvais riche, entièrement opposée à celle du juste Lazare.

*Premièrement.* Ce riche ne se fit remarquer, tout le temps qu'il passa sur la terre, que par son orgueil et son avarice, par son extrême délicatesse pour lui-même et sa dureté de cœur envers les autres. L'orgueil et la mollesse paraissaient dans ses vêtements ; car, pour attirer les yeux de tout le monde, il portait *un manteau de pourpre*, et, par délicatesse, il ne faisait usage que de toile *de fin lin* (1). Dans ses splendides festins, il joignait le faste à l'intempérance. Rien n'était plus magnifique que sa table, ni plus exquis que les viandes qu'on y servait : il mangeait et buvait *tous les jours* jusqu'à satiété (2). Son avarice était criante en ce que, possédant d'immenses richesses, il les employait pour lui seul ; et sa dureté de cœur était révoltante en ce que, loin de faire l'aumône aux pauvres, il les traitait avec cruauté, leur refusant jusqu'aux miettes qui tombaient de sa table. C'est ainsi qu'il voyait avec insensibilité Lazare étendu à sa porte, couvert d'ulcères et mourant de faim, tandis qu'il nourrissait quantité de chiens, moins cruels que leur maître. Ses valets, qui se réglaient sur son exemple, n'avaient pas plus de compassion que lui pour l'indigence. Enfin, cet homme avare et sensuel, faisant chaque jour de nouveaux pro-

1. Homo quidam erat dives, qui induebatur purpura et bysso. (LUC., XVI, 19.)

2. Et epulabatur quotidie splendide. (LUC., XVI, 19.)



grès dans le mal, se laissa entraîner dans les plus grands désordres, poussé par l'esprit du monde, qui, selon saint Jean, *n'est que convoitise de la chair, convoitise des yeux et orgueil de la vie* (1), à l'opposé de l'esprit de JÉSUS-CHRIST.

*Secondement.* Le Sauveur avait conçu une si vive horreur de la vie scandaleuse du mauvais riche, qu'en parlant de lui, il ne voulut pas le nommer, ni faire paraître qu'il connût un homme dont le nom était effacé du livre de vie, et dont la mémoire devait demeurer dans un éternel oubli. Il ne hait pas moins aujourd'hui ceux qui se conduisent comme ce riche, ou tout à fait, ou en partie, et qui ne songent qu'à satisfaire leur orgueil et leur sensualité, aux dépens même du prochain. Il faut avouer que les jugements du Fils de Dieu sont bien différents de ceux du monde. Lazare était malheureux aux yeux du monde, et heureux aux yeux de JÉSUS-CHRIST. Le mauvais riche, au contraire, était heureux aux yeux du monde, et malheureux aux yeux de JÉSUS-CHRIST, qui a toujours été humble de cœur, sévère à lui-même, doux envers les autres, et veut que ses disciples suivent son exemple. — O mon JÉSUS, j'abhorre du fond de mon âme le vain éclat de la pourpre et la délicatesse dans les vêtements ; car je sais que vous n'avez été revêtu de la pourpre que par moquerie, et que vous avez été attaché nu à la croix. Je renonce aux festins et à la bonne chère ; car je n'ignore pas que votre pain a été le pain des pauvres, et que, sur le Calvaire, vos ennemis *vous ont donné du fiel pour nourriture, et du vinaigre pour*

---

1. Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. (I JOAN., II, 19.)

*brevage* (1). Je ne désire pas non plus que mon nom fasse du bruit dans le monde, de peur que vous ne l'effaciez du livre de vie, et que, m'ayant mis en oubli, vous ne me fermiez comme à un inconnu l'entrée de votre royaume.

V. — *La mort du mauvais riche.*

Je considérerai, en cinquième lieu, la mort du mauvais riche, et les supplices effroyables auxquels il fut condamné par la justice divine en sortant de ce monde.

*Premièrement.* Notre-Seigneur nous dit qu'au moment même où il rendit le dernier soupir, *il fut enseveli dans l'enfer* (2). Ainsi la mort le sépara de tous ses biens, mit fin à ses vanités et à ses délices, et le fit passer d'une vie douce à une vie de privations, d'ignominies et de tourments qui ne finiront jamais. Il n'emporta rien avec lui de ce monde, rien que ses vices et ses péchés, qui seront l'éternel aliment des flammes qui le dévorent. En lui s'est accomplie cette parole de Job: *Ils passent leurs jours dans les plaisirs, et en un moment ils descendent dans les enfers* (3). Bien que sa mort ait paru douce et tranquille, il n'en est pas moins vrai que le dernier moment de sa vie a été le premier de son malheur. O moment redoutable, fin d'une vie heureuse qui s'est écoulée si rapidement, et commencement d'une vie malheureuse qui n'aura jamais de fin! Ah! si moi-même, à mon dernier moment, je tombais dans les enfers, *de quoi me servirait mon orgueil, et quel avantage*

1. Dederunt in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto. (Ps. LXVIII, 22.)

2. Mortuus est autem et dives, et sepultus est in inferno. (LUC., XVI, 22.)

3. Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad infera descendunt. (JOB., XXI, 13.)

*retirerais-je de la vaine ostentation de mes richesses (1) ?* Qu'il vaut bien mieux, sans comparaison, que ma vie se passe dans les travaux de tout genre, et que j'en reçoive à l'heure même de ma mort la récompense abondante dans le ciel !

*Secondement.* Notre-Seigneur, après nous avoir montré le mauvais riche enseveli au fond des enfers, veut nous faire connaître l'excès des douleurs qu'il y endure, et il ajoute : *Comme il était dans les tourments, il éleva les yeux, et vit de loin Abraham, et Lazare qui reposait dans son sein. Poussant alors un grand cri, il dit : Abraham, mon père, ayez pitié de moi, et envoyez-moi Lazare, afin qu'il trempe l'extrémité de son doigt dans l'eau, et qu'il rafraîchisse ma langue, parce que je suis cruellement tourmenté dans ces flammes (2).*

JÉSUS-CHRIST nous apprend par ces paroles que les damnés souffrent des peines proportionnées à la grièveté et à la nature de leurs péchés. Il en signale ici quatre particulières auxquelles est en proie ce riche avare et cruel. La première est un feu dévorant qui l'enveloppe de toutes parts, en punition de sa vanité et de sa délicatesse à ne porter que des vêtements de pourpre et de fin lin. La seconde est une ardeur excessive dans sa langue qui, ayant été l'instrument de sa gourmandise et de ses discours scandaleux, brûle horriblement et est tourmentée d'une faim et d'une soif intolérables. La troisième est une envie furieuse qui

---

1. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? (*Sap.*, v, 8.)

2. Elevans autem oculos suos, cum esset in tormentis, vidit Abraham a longe, et Lazarum in sinu ejus. Et ipse clamans, dixit: Pater Abraham, miserere mei, et mitte Lazarum, ut intingat extremum digiti sui in aquam, ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hac flamma. (*LUC.*, xvi, 23, 24.)

lui déchire l'âme, à la vue de l'état heureux où est Lazare. Aussi n'ose-t-il lui rien demander; il aime mieux s'adresser à Abraham qu'à celui qu'il a traité tant de fois avec le dernier mépris. La quatrième est un abandon total, et une privation de tout secours, en punition de sa dureté de cœur envers les pauvres. Car Abraham n'exauce pas sa prière et ne lui accorde pas la goutte d'eau qu'il demande, parce qu'il a refusé à Lazare les miettes mêmes de sa table. Ainsi ce malheureux, qui n'a point eu pitié des autres, ne trouve personne qui compatisse à ses maux. — O Dieu, que vos jugements sont équitables, et que vous savez bien proportionner vos châtimens à nos offenses! Comment se fait-il que je ne craigne point la rigueur de votre justice? Comment puis-je penser sans frémir aux peines éternelles de l'enfer? Pardonnez-moi, Seigneur, pardonnez-moi mes péchés, de peur qu'ils n'attirent sur moi votre colère. Ouvrez les yeux aux riches, afin qu'ils deviennent sages aux dépens de celui-ci; ouvrez-les aussi aux pauvres, afin qu'ils cessent d'envier aux riches leur prospérité.

#### VI. — *Réponse d'Abraham au riche réprouvé.*

Je considérerai, en sixième lieu, la réponse que fit Abraham au mauvais riche, et comment il lui déclara que l'arrêt de la justice divine était irrévocable. *Mon fils*, lui dit-il, *souvenez-vous que vous avez reçu les biens dans votre vie, et Lazare les maux; c'est pourquoi il est maintenant dans la joie, et vous dans les tourments. De plus, il y a entre vous et nous un abîme; de sorte que ceux qui sont ici ne peuvent aller où vous êtes, comme*

*ceux qui sont où vous êtes ne peuvent venir ici* (1). Ces paroles bien remarquables nous fournissent deux sujets de réflexion.

*Premièrement.* Le riche reçut des biens temporels. Il s'y attacha avec excès; il mit dans ces biens sa félicité, et il les regarda comme la récompense de quelques actions louables qu'il avait faites. Mais à cause des crimes sans nombre dont il s'était rendu coupable, à l'heure de la mort tout changea pour lui de face; aux jouissances passagères succédèrent des maux et des châtimens éternels. Lazare, au contraire, ne reçut en cette vie que des maux; mais il les supporta avec patience, comme venant de la main de Dieu, et il les lui offrit en expiation des fautes de fragilité qu'il avait pu commettre. Pour lui aussi, son sort devint tout autre en quittant la terre; car il est maintenant dans l'abondance de tous les biens, et à la source de tous les plaisirs. Si donc je compare attentivement le sort si différent de ces deux hommes, en cette vie et en l'autre, puis-je hésiter à préférer celui de Lazare? Car enfin, dois-je me dire, il est impossible de partager le sort du mauvais riche sur la terre, et le sort de Lazare dans le ciel; et si j'ai ici-bas le sort de Lazare, je pourrai me consoler en pensant que je n'aurai pas éternellement celui du mauvais riche. — O mon âme, regarde bien le parti que tu veux prendre en cette vie, car de ce choix dépend ton bonheur ou ton malheur dans l'autre. Appréhende les prospérités temporelles;

---

1. Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, et Lazarus similiter mala : nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris, et in his omnibus, inter nos et vos cahos magnum firmatum est : ut hi qui volunt hinc transire ad vos, non possint, neque inde huc transmeare. (LUC., XVI, 25, 26.)

crains qu'elles ne soient l'unique récompense de tes bonnes œuvres, et qu'elles ne se changent bientôt en des maux éternels. Réjouis-toi au contraire des adversités présentes, puisque c'est le Seigneur qui te les envoie comme des gages du sort heureux qu'il te prépare dans l'éternité.

*Secondement.* Il est donc vrai qu'il n'y a point de passage ouvert pour aller du ciel dans l'enfer, ni de l'enfer au ciel. D'où il suit que nul d'entre les bienheureux ne peut craindre d'être banni du ciel et de tomber en enfer; comme nul des réprouvés ne peut espérer de sortir de l'enfer et d'entrer dans le ciel: car le décret de Dieu en ce point est absolu, immuable et éternel, comme nous le dirons en son lieu.

#### VII. — *Autre demande du mauvais riche et réponse d'Abraham. Conclusion.*

Je considérerai, en dernier lieu, une seconde prière que le riche réprouvé fit à Abraham, mais en vain, comme la première.

*Premièrement.* Puisque Lazare, dit-il, ne peut descendre ici-bas, je vous supplie de l'envoyer dans la maison de mon père, où j'ai encore cinq frères, afin qu'il leur fasse connaître ce que je souffre, et qu'ils ne viennent pas eux-mêmes dans ce lieu de peines et de supplices (1). Ce n'est point un sentiment de charité envers ses frères qui lui inspire ce langage; mais il craint, s'il doit les avoir un jour pour compagnons de ses souffrances, que la présence de ceux qu'il a scandalisés

1. Et ait : Rogo ergo te pater ut mittas eum in domum patris mei : habeo enim quinque fratres, ut testetur illis, ne et ipsi veniant in hunc locum tormentorum. (LUC., XVI, 27, 28.)

par ses désordres, ne serve qu'à augmenter son tourment (1). — O condition malheureuse du réprouvé! Sa peine croît également au souvenir des hommes vertueux qu'il a méprisés, et à la vue des méchants qu'il a entraînés dans le crime. Les uns et les autres sont à son égard autant d'instruments de la justice divine. Tout conspire à son malheur; de même que *tout contribue au bien de celui qui aime le Seigneur son Dieu* (2).

*Secondement. Abraham lui répondit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent. Cela ne suffira pas,* répliqua le riche, car Moïse et les prophètes ne m'ont pas sauvé. *Mais si quelqu'un d'entre les morts va vers eux, ils feront pénitence. S'ils n'écoutent,* reprit Abraham, *ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas, quand même quelqu'un des morts ressusciterait* (3). Car ils pourront dire que c'est un fantôme, ou s'imaginer qu'il y a là quelque surprise. Puis, le témoignage de l'Écriture, qui est la parole de Dieu même, n'a-t-il pas plus d'autorité que l'apparition et le témoignage des morts ?

*Troisièmement.* Je conclurai de là qu'il est d'une extrême importance pour moi de bien comprendre, de croire avec une foi vive tout ce que Dieu nous a révélé de l'autre vie dans les saintes Écritures, et de conformer ma conduite à ma croyance, tâchant de profiter du malheur d'autrui. Car si je m'aveugle et m'obstine à ne point croire ce que la foi m'enseigne, je m'obsti-

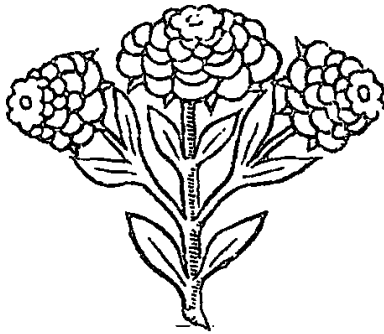
1. S. CATHARINA SEN. *In dialog.*, n. XL.

2. Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. (*Rom.*, VIII, 28.)

3. Et ait illi Abraham : Habent Moysen et prophetas : audiant illos. At ille dixit : Non, pater Abraham : sed si quis ex mortuis ierit ad eos, pœnitentiam agent. Ait autem illi : Si Moysen et prophetas non audiunt ; neque si quis ex mortuis resurrexerit, credent. (*LUC.*, XVI, 29-31.)

nerais de même quand les morts sortiraient de leurs tombeaux pour me prêcher la vérité. Que si je veux en toute sincérité m'en rapporter à ce que les morts peuvent me dire, je dois néanmoins écouter avec plus de confiance l'Écriture qui les fait parler, et met dans la bouche de chacun d'eux ces paroles de l'Écclésiastique : *Souviens-toi du jugement de Dieu sur moi, car tu n'échapperas pas à ce jugement ; hier à moi, aujourd'hui à toi* (1).

1. Memor esto judicii mei : sic enim erit et tuum : mihi heri, et tibi hodie. (*Eccli.*, XXXVIII, 23. — *V. Part.* I, Médit. XI, § 4.)





## MÉDITATIONS

sur quelques miracles de Notre-Seigneur  
Jésus-Christ, dans la conversion des  
pécheurs et la guérison des malades.

---

---

Jusqu'ici nous avons raconté quelques-uns des miracles que le Sauveur a opérés sur les créatures insensibles ; comme sur le vin, sur le pain et sur la mer. Il nous reste à parler de ceux qu'il a faits à l'égard des hommes ; et ces derniers sont de deux sortes, spirituels et corporels. Les miracles spirituels sont les conversions de pécheurs rebelles et endurcis dans le mal. Les miracles corporels regardent la guérison des malades désespérés, ou la résurrection des morts. Le Fils de Dieu, selon la remarque de saint Thomas <sup>(1)</sup>, les a souvent joints ensemble, rendant tout à la fois la santé au corps et à l'âme, et guérissant l'homme *tout entier* <sup>(2)</sup>, c'est-à-dire, l'homme intérieur et l'homme extérieur, après l'avoir disposé par sa grâce à une guérison parfaite <sup>(3)</sup>. C'est pourquoi, lorsque nous méditerons sur quelque miracle corporel, nous remarquerons l'effet spirituel qu'il produisait dans le malade, et ce qu'il y a pour nous d'instructif dans ce miracle. Car comme les maladies du corps sont des images de celles de l'âme,

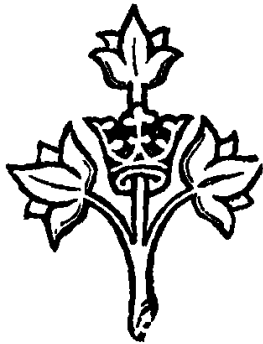
---

1. S. THOM. Part. 3, quæst. 44, art. 3, ad. 3.

2. Mihi indignamini quia totum hominem sanum feci in sabbato ? (JOAN., VII, 23.)

3. Homo, remittuntur tibi peccata tua... Ecce sanus factus es : jam noli peccare. (LUC., V, 20. — JOAN., V, 14.)

ainsi la guérison du corps représente celle de l'âme. C'est ce que nous verrons dans les Méditations suivantes. Nous commencerons par les conversions de pécheurs dont il est parlé dans l'Évangile.



# MÉDITATION XXV.

---

DE LA CONVERSION DE SAINTE MARIE-MADELEINE.

---

I. — *Marie-Madeleine va trouver JÉSUS dans la maison du pharisien.*

*Un pharisien, nommé Simon, pria JÉSUS de venir manger chez lui. Et voilà qu'une femme pécheresse de la ville, l'ayant su, alla le trouver dans la maison de ce pharisien (1).*

*Premièrement.* Je considérerai de quelle sorte de péchés cette femme était esclave. Le nom de *pécheresse* que lui donne l'Évangile marque assez qu'il s'agit ici de péchés d'impureté, enracinés et scandaleux ; car l'usage n'applique ordinairement ce nom qu'aux personnes sans mœurs. Si l'Évangéliste n'a pas voulu s'exprimer plus formellement, c'est que, comme dit saint Paul, *ce qui est contraire à la pureté ne doit pas même être nommé parmi les fidèles (2)*. Mais saint Luc et saint Marc, en nous apprenant que c'est de cette femme que JÉSUS-CHRIST *chassa sept démons (3)*, nous donnent à entendre qu'elle était chargée de péchés innombrables, désignés par le nombre de sept, et que les sept vices capitaux, avec les démons qui en sont les instigateurs, ayant trouvé entrée dans son âme, s'en

---

1. Rogabat autem illum quidam de pharisæis ut manducaret cum illo. Et ingressus domum pharisæi discubuit. Et ecce mulier, quæ erat in civitate peccatrix, ut cognovit quod accubisset in domo pharisæi, attulit alabastrum unguenti. (LUC., VII, 36-37.)

2. Omnis immunditia... nec nominetur in vobis. (*Ephes.*, v, 3.)

3. Maria, quæ vocatur Magdalene, de qua septem dæmonia exierunt. (LUC., VIII, 2. — MARC., XVI, 9.)

étaient rendus les maîtres absolus. — Cette considération doit exciter en moi deux sentiments : l'un de crainte, à la vue de ma faiblesse qui, par des fautes légères, peut me conduire à de grands désordres, ainsi qu'il paraît par l'exemple de Madeleine ; l'autre, de confiance en la miséricorde divine, qui ne me rejettera pas plus que JÉSUS n'a repoussé cette pécheresse, si, après l'avoir suivie dans ses égarements, je l'imité dans son repentir.

*Secondement.* Je considérerai à quelle occasion Madeleine prit la résolution d'aller trouver JÉSUS-CHRIST. Elle avait sans doute entendu quelqu'une de ses prédications, et elle avait remarqué avec quelle douceur il recevait les pécheurs publics. Mais ce qui la détermina surtout à faire cette démarche, ce fut une inspiration d'en haut, qui, lui ayant éclairé l'esprit et touché le cœur, l'obligea de venir se jeter aux pieds de JÉSUS. Elle obéit, non par la crainte des châtimens qu'elle mérite, mais parce qu'elle comprend combien il est juste de préférer le Créateur à la créature, et de mettre en lui seul tout l'amour qu'elle a jusqu'ici partagé entre les objets créés. — O Père céleste, *sans la grâce de qui personne ne vient à JÉSUS-CHRIST* <sup>(1)</sup> ; *attirez-moi à son service avec les liens de la charité* <sup>(2)</sup>, car je regrette vivement d'avoir offensé celui qui mérite à tous les titres d'être infiniment aimé.

*Troisièmement.* Je considérerai avec quelle fidélité et quel empressement cette sainte pénitente suivit l'attrait de la grâce. Elle n'attend pas que JÉSUS soit de

1. Nemo potest venire ad me, nisi fuerit ei datum a Patre meo. (JOAN., VI, 66.)

2. Traham eos in vinculis charitatis. (OS., XI, 4.)

retour en sa demeure ; mais sachant seulement où il est, bien que ce soit dans une maison étrangère, au milieu d'un festin et de nombreux convives, elle se rend auprès de lui sans aucun délai. — Cela m'apprend que je ne dois jamais différer d'accomplir mes bons desseins, ni de suivre les inspirations du ciel, surtout s'il s'agit de ma conversion. Je me souviendrai alors de ces paroles du Sage : *Ne tarde pas à te convertir au Seigneur, et ne diffère pas de jour en jour, car sa colère éclatera tout à coup, et il te perdra au jour de la vengeance* (1).

## II. — *Madeleine aux pieds de JÉSUS.*

*Et, se tenant derrière lui à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et elle les essuyait avec ses cheveux, les baisait, et les oignait de parfums* (2). Je verrai, dans cette action touchante, la parfaite conversion de Madeleine, et je considérerai les vertus excellentes dont elle nous donne l'exemple.

La première est une foi vive en la divinité de JÉSUS-CHRIST, et une confiance sans bornes en sa bonté. Elle est pleinement convaincue qu'il est Dieu, et qu'il n'appartient qu'à lui de remettre les péchés. Elle est assurée que, sans avoir besoin de lui dire un seul mot, comme elle s'en abstient effectivement, il la comprend, il pénètre le fond de son cœur, il sait pourquoi elle est venue et ce qu'elle désire. Beaucoup d'autres accou-

1. Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem. Subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te. (*Eccli.*, v, 8-9.)

2. Et stans retro secus pedes ejus, lacrymis cœpit rigare pedes ejus, et capillis capitis sui tergebat, et osculabatur pedes ejus, et unguento ungebat. (*LUC.*, VII, 38.)

raient vers JÉSUS pour le prier de leur rendre la santé du corps ; nous ne lisons que de cette pécheresse qu'elle s'adressa à lui uniquement pour obtenir le remède à ses infirmités spirituelles, et l'entière rémission de ses offenses.

La seconde est une humilité héroïque. Son honneur ne la touche pas ; elle n'a aucun égard à ce que les conviés peuvent dire d'elle en la voyant dans cet état d'humiliation. Saint Jean rapporte *qu'un homme d'entre les pharisiens, nommé Nicodème, voulant consulter le Sauveur sur ses doutes, alla le trouver pendant la nuit, parce qu'il craignait d'être vu des Juifs* (1). Pour Madeleine, embrasée de l'amour de JÉSUS, elle vient lui demander la guérison et le salut de son âme, mais en plein jour, foulant aux pieds tout respect humain, méprisant les discours du monde, et ne songeant qu'à se réconcilier avec son Rédempteur. Ce n'est pas assez pour elle de s'humilier devant les hommes, elle veut surtout s'humilier devant Dieu. La confusion que lui causent ses péchés l'empêche de paraître en présence du Sauveur ; elle se tient derrière lui, baignée de larmes et prosternée à ses pieds. — O mon âme, humilie-toi aux yeux de Dieu et aux yeux des hommes ; — *car celui qui s'humilie en toutes choses, et devant le moindre de ses frères, trouvera grâce auprès de Dieu et sera honoré des anges et des hommes* (2).

La troisième vertu de Madeleine est une douleur intérieure très amère, qui procède d'un ardent amour et est accompagnée d'une dévotion tendre, manifestée par

1. Erat autem homo ex pharisæis, Nicodemus nomine, princeps Judæorum. Hic venit ad JESUM nocte. (JOAN., III, 1-2.)

2. Humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam : quoniam... ab humilibus honoratur. (*Eccli.*, III, 20, 21.)

les actes suivants. Elle arrose de ses larmes les pieds de JÉSUS, détestant le mauvais usage qu'elle a fait des siens, et le priant de purifier son âme par l'infusion de sa grâce. Elle essuie ces pieds sacrés avec ses cheveux, suppliant son divin Maître d'effacer jusqu'aux dernières traces de ses offenses. Puis elle les baise affectueusement, désireuse d'obtenir, avec le pardon de ses péchés, le baiser de paix en signe de réconciliation parfaite. Enfin elle répand sur ces mêmes pieds un parfum précieux, et prie JÉSUS de remplir son âme de l'onction du Saint-Esprit. Sans proférer une seule parole, elle épanche ainsi son cœur, plus encore que son parfum, en présence de son aimable Sauveur, et elle lui découvre avec autant de sincérité que de regret toutes ses faiblesses. — Cette conduite de Marie-Madeleine m'enseigne une excellente manière de prier, qui consiste non dans les paroles, mais dans les affections du cœur, et dont les signes extérieurs sont, par exemple, de gémir, de soupirer, de pousser des sanglots, de se frapper la poitrine, d'élever les mains vers le ciel, de fléchir les genoux, de baiser humblement la terre, et autres semblables, dont les saints se servent pour s'exciter à la dévotion. Car comme *il est impossible à un homme de cacher du feu dans son sein, sans que ses vêtements en soient consumés* (1) ; de même le feu de la dévotion ne peut se contenir longtemps dans l'âme sans rejaillir sur le corps.

Enfin, la quatrième vertu de Madeleine repentante, c'est la pénitence extérieure. Tout ce qui a été pour elle une occasion de péché, ses yeux, ses cheveux, ses

---

1. Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant ? (*Prov.*, VI, 27.)

lèvres, ses parfums, toute sa personne, en un mot, elle l'emploie au service de JÉSUS-CHRIST. Elle s'oublie elle-même et ne cherche qu'à apaiser son Seigneur. Elle accomplit d'avance et à la lettre cette recommandation de saint Paul : *Comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice, pour commettre l'iniquité, faites-les servir maintenant à la justice, pour la sanctification de vos âmes* (1). — O pénitente pleine de ferveur ! O force invincible de la grâce du Tout-Puissant ! Touchez-moi si vivement le cœur, ô mon Dieu, que toutes mes entrailles en soient émues, et que toutes mes facultés, intellectuelles et corporelles, travaillent d'un commun accord à satisfaire à votre justice ; *en sorte que je me rapproche de vous avec dix fois plus d'ardeur que je ne m'en suis éloigné* (2).

### III. — *Faux raisonnement de Simon le pharisien. Sagesse de JÉSUS-CHRIST.*

*Le pharisien qui avait invité le Sauveur, voyant ce qui se passait, dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait sans doute quelle est cette femme qui le touche, et que c'est une pécheresse. Alors JÉSUS, connaissant la pensée de son hôte, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à te dire. Il répondit : Maître, dites* (3).

*Premièrement.* Je remarquerai que Simon forme ici

1. Sicut enim exhibuistis membra vestra servire immunditiæ, et iniquitati ad iniquitatem ; ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem. (Rom., VI, 19.)

2. Sicut enim fuit sensus vester ut erraretis a Deo : decies tantum iterum convertentes requiretis eum. (BARUCH, IV, 28.)

3. Videns autem pharisæus, qui vocaverat eum, ait intra se, dicens : Hic si esset propheta, sciret utique, quæ et qualis est mulier quæ tangit eum : quia peccatrix est. Et respondens JESUS, dixit ad illum : Simon, habeo tibi aliquid dicere. At ille ait : Magister, dic. (LUC., VII, 39-40.)



deux jugements téméraires en matière grave : l'un, contre la personne de JÉSUS ; l'autre, contre Madeleine, tous deux procédant de son orgueil et de sa présomption.

D'abord, il pense que JÉSUS ne connaît point cette femme, et par conséquent, qu'il n'est point prophète ; ou que, s'il la connaît, il n'est pas saint, puisqu'il permet qu'elle le touche et qu'elle le souille en lui baisant les pieds. Ce raisonnement est faux, et ne peut venir que de cet orgueil qui caractérise les pharisiens, et leur fait dire avec les hypocrites dont parle Isaïe : *Retirez-vous de moi, ne vous approchez pas, car vous êtes immonde* (1). La punition de ces orgueilleux, ajoute aussitôt le prophète, est *qu'ils s'en iront en fumée, et qu'ils serviront de pâture au feu éternel* (2). La fumée sera la peine de leur aveuglement, et le feu, celle de leur présomption. — O bon JÉSUS, prophète vraiment saint, humble, et à l'abri de toute erreur ; vous savez bien quelle est cette femme qui vous touche, et c'est pour cela que vous lui permettez de vous toucher, afin qu'elle soit sanctifiée par cet attouchement, sans que votre inaltérable pureté en demeure souillée. Ainsi en usez-vous envers les autres pécheurs, afin qu'ils soient purifiés de leurs péchés.

Ensuite, parce que Marie-Madeleine a été pécheresse jusqu'ici, Simon estime qu'elle l'est encore, quoique les larmes dont elle arrose les pieds de JÉSUS soient une preuve manifeste de sa conversion. Je verrai par là combien faux sont les jugements des hommes téméraires qui prétendent lire dans le fond des cœurs, et

1. Qui dicunt : Recede a me, non appropinques mihi, quia immundus es. (Is., LXV, 5.)

2. Isti fumus erunt in furore meo, ignis ardens tota die. (Is., LXV, 5.)

pénétrer jusqu'aux intentions les plus secrètes ; pouvoir qui appartient exclusivement à Dieu. Leur aveuglement va jusqu'à convertir le bien en mal, et à leur faire mépriser le prochain pour des motifs propres au contraire à exciter leur compassion ou à les édifier. Mais je remarquerai particulièrement, en ce pharisien, une disposition très dangcreuse, et pourtant bien commune. Il est des hommes qui persistent avec tant d'opiniâtreté dans leurs premières idées, que lorsqu'ils ont une fois regardé quelqu'un comme méchant, ils ne peuvent se persuader qu'il soit devenu bon. Ils conservent toujours à son égard un fond de défiance, et les preuves les plus évidentes d'une conversion sincère ne suffisent pas pour les convaincre. Ils ont en quelque sorte plus de peine à changer de sentiment que les pécheurs n'en ont à changer de vie. Qu'un homme de ce caractère soit à la tête d'une communauté, il lui arrivera plus d'une fois de jeter ses inférieurs dans le désespoir, en se montrant plus difficile à les croire repentants, qu'il ne l'a été à les juger coupables. Ajoutons que, par cette conduite, il fera injure à la bonté infinie de Dieu, qui oublie les péchés des hommes aussitôt qu'ils en ont un véritable regret, et qui honore les pécheurs dès qu'ils se corrigent.

*Secondement.* J'admire dans cette circonstance la sagesse du Fils de Dieu, *qui sait par lui-même ce qu'il y a dans l'homme* (1). Voici devant lui la pécheresse et le pharisien. Il regarde l'un et l'autre ; tous deux attendent en silence. Il pénètre leurs sentiments les plus intimes, et il en fait un admirable discernement. Par une justice pleine de miséricorde, il loue les bonnes

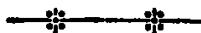
---

1. Ipse enim sciebat quid esset in homine. (JOAN., II, 2.)

dispositions de Marie, et il condamne ce qu'il y a de répréhensible dans celles de Simon, sans autre vue que le bien de l'un et de l'autre. Il prend avec une rare prudence la défense de Madeleine ; il ne craint pas d'en parler avec honneur, et de la préférer à celui qui n'a pour elle que du mépris. Pour réprimer et guérir à la fois la témérité du pharisien, il lui prouve qu'il est vraiment prophète, et qu'il n'ignore pas quelle est cette femme, puisqu'il connaît jusqu'à ses pensées mêmes. Toutefois, JÉSUS montre ici encore une humilité et une modestie remarquables. Il a des égards pour un homme qui l'a invité à sa table, et dans la maison duquel il se trouve. Il saura donc adoucir la correction qu'il a dessein de lui faire. Il commence par le prier de trouver bon qu'il lui dise un mot ; puis, prenant la parole, il ne le réprimande pas aussitôt, mais, afin de le disposer à bien recevoir un avis charitable, il se sert d'une parabole. — Le Sauveur nous apprend par là avec quelle précaution et quelle douceur nous devons avertir de leurs défauts les hommes savants, les grands du monde, et ceux qui nous témoignent de la bienveillance, si nous voulons que la répréhension ne leur soit pas inutile. Le prophète Nathan possédait ce secret. Car étant allé par l'ordre de Dieu trouver David pour lui reprocher son péché, il s'insinua si adroitement dans son esprit, au moyen d'une parabole simple et ingénieuse, qu'il changea à l'heure même un grand pécheur en parfait pénitent (1).

---

1. Dixit autem Nathan ad David : Tu es ille vir... Et dixit David ad Nathan : Peccavi Domino. (*II Reg.*, 7, 13.)



IV. — *Parabole proposée par JÉSUS-CHRIST à Simon le pharisien.*

*Un créancier avait deux débiteurs ; l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante. Comme ils n'avaient pas de quoi payer, il remit à chacun sa dette. Je vous le demande, lequel des deux l'aimera davantage ? Simon répondit : Celui, je pense, à qui il a le plus remis. JÉSUS lui dit : Tu as bien jugé (1).*

Je m'arrêterai, dans ce paragraphe, à comprendre et à méditer le sens mystérieux de cette parabole en général, réservant au paragraphe suivant l'application particulière que le Sauveur en fait à Simon et à Madeleine. Je verrai quel est le créancier, et quels sont les débiteurs ; quel est celui qui doit plus, et celui qui doit moins ; comment ils sont également insolubles ; comment leur dette leur est remise par pure grâce ; enfin, quel est le débiteur qui doit le plus aimer un créancier si généreux et si charitable.

*Premièrement.* Le créancier est Dieu lui-même que nous avons offensé. Il tient en sa main, comme parle saint Paul, *la cédule qui nous est contraire* (2), et qui, suivant le décret de la justice divine, oblige tous les pécheurs à payer la dette temporelle et éternelle qu'ils ont contractée par leurs péchés. Or, comme Dieu est infiniment sage et infiniment puissant, nul débiteur ne peut le tromper ni échapper à sa poursuite.

1. Duo debitorum erant cuidam foeneratori : unus debebat denarios quingentos, et alius quinquaginta. Non habentibus illis unde redderent, donavit utrisque. Quis ergo eum plus diligit? Respondens Simon, dixit: Æstimo quia is, cui plus donavit. At ille dixit ei: Recte judicasti. (LUC., VII, 41-43.)

2. Delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis. (Coloss., II, 14.)

*Secondement.* Les débiteurs sont tous les hommes. Mais leurs dettes ne sont pas égales, car leurs fautes ne le sont pas. Les uns doivent cinquante deniers, parce que, en abusant de leurs cinq sens, ils ont violé les dix commandements de la loi de Dieu. Les autres doivent dix fois autant, parce qu'ils ont violé plus souvent non seulement les commandements de Dieu, mais encore ceux de l'Église ; qu'ils ont omis les devoirs de leur état, et transgressé les préceptes de la loi évangélique, qui est une loi de perfection ; ce que signifie le nombre de cent. — Pour moi, je me rangerai parmi ces derniers ; je craindrai d'être plus endetté que je ne le pense, parce qu'il y a des dettes inconnues aux débiteurs, mais connues du créancier, suivant ces paroles du Psalmiste : *Purifiez-moi, Seigneur, des fautes qui me sont cachées* (1).

*Troisièmement.* Ces débiteurs ne peuvent payer leurs dettes (2). C'est-à-dire que, par nous-mêmes, nous ne pouvons ni satisfaire à Dieu pour nos péchés, ni mériter qu'il nous les pardonne et qu'il déchire la cédule de notre condamnation. Aussi serait-elle encore entière si Dieu, s'étant fait homme dans son infinie miséricorde, ne l'eût effacée par son propre sang et attachée à la croix (3). C'est sur cette croix, et par ce sang qu'il nous a mérité la rémission de nos crimes, à condition cependant que nous en ferions pénitence. Et en nous remettant des dettes si considérables, il a cru avec raison qu'il obligerait de pauvres esclaves à servir et à

---

1. Ab occultis meis munda me. (Ps. XVIII, 13.)

2. Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille. (JOB., IX, 3.)

3. Delens... ipsum tulit de medio, affigens illud cruci. (Coloss., II, 14.)

aimer leur véritable Seigneur, avec d'autant plus d'affection et de zèle qu'il leur aurait remis davantage. Tel est le sens et le but de la parabole.

Or, nous aimerons et servirons Dieu effectivement de la sorte, si nous avons assez de lumière pour comprendre la grandeur du bienfait que nous avons reçu. Car l'amour plus ou moins grand de l'homme envers le Seigneur, ne dépend pas autant des péchés plus ou moins graves et nombreux dont il s'est rendu coupable, que de la connaissance plus ou moins claire qu'il a de leur multitude et de leur grièveté. Les esprits superbes, tel qu'était ce pharisien, n'ayant qu'une connaissance superficielle de leurs péchés, les regardent facilement comme légers. De là vient qu'ils n'ont que peu d'estime pour le bienfait du pardon, et par conséquent peu d'amour pour celui à qui ils en sont redevables. Les esprits humbles, au contraire, ayant une connaissance approfondie de leurs iniquités, n'ont point de peine à confesser qu'ils sont de grands pécheurs. Aussi savent-ils apprécier la grâce du pardon, et ont-ils un ardent amour pour l'auteur de cette inestimable faveur. — O Dieu plein de générosité et de miséricorde, c'est de toute mon âme que je désire vous aimer, vous qui, au lieu d'exiger de moi ce que je vous dois, voulez me faire grâce de toutes mes dettes, pour m'obliger à vous donner mon cœur en retour. Je le reconnais, mes péchés sont graves et nombreux ; mais, afin de les réparer, je veux travailler à vous rendre, selon mon pouvoir, de signalés services.

---

V. — *Application de la parabole à Simon et à Madeleine.*

Je considérerai maintenant comment Notre-Seigneur appliqua la parabole des deux débiteurs à la pénitente qui se regardait comme une grande pécheresse, et au pharisien qui se croyait juste, ou beaucoup moins coupable que Madeleine. JÉSUS donc se tournant vers elle, dit à Simon : *Vois-tu cette femme ? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as pas donné d'eau pour me laver les pieds ; celle-ci a arrosé mes pieds, non d'une eau commune, mais de ses larmes, et elle les a essuyés, non avec un linge, mais avec ses cheveux. Tu ne m'as point donné le baiser de paix ; et elle, depuis qu'elle est entrée, n'a cessé de me baiser les pieds. Tu n'as point répandu de parfum sur ma tête, et elle en a répandu sur mes pieds. C'est pourquoi je te déclare que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé : mais celui à qui on remet moins, aime moins* (1). Ces paroles signifient : Cette femme est persuadée qu'elle doit beaucoup ; et comme elle compte pour une insigne faveur la rémission de ses péchés, elle fait paraître beaucoup d'amour pour celui de qui elle attend cette grâce. Aussi l'a-t-elle déjà obtenue, parce que l'ardeur de son amour la lui a méritée. Pour toi, Simon, qui ne penses pas devoir beaucoup, tu ne regardes le pardon

1. Et conversus ad mulierem, dixit Simoni : Vides hanc mulierem ? Intravi in domum tuam ; aquam pedibus meis non dedisti : hæc autem lacrymis rigavit pedes meos, et capillis suis tersit. Osculum mihi non dedisti : hæc autem, ex quo intravit, non cessavit osculari pedes meos. Oleo caput meum non unxisti : hæc autem unguento unxit pedes meos. Propter quod dico tibi : Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum. Cui autem minus dimittitur, minus diligit. (LUC., VII, 44-47.)

de tes péchés que comme un léger bienfait : aussi n'as-tu pour l'auteur de ton salut que peu d'amour. — Je ferai ici deux réflexions.

La première est que Dieu, pour confondre la présomption de ceux qui s'estiment justes, a coutume de leur mettre devant les yeux l'exemple de quelques grands pécheurs convertis. C'est pour cela que, dans cette méditation, il nous exhorte tous, et moi en particulier, à regarder, à considérer attentivement Madeleine, modèle de pénitence, et à me dire à moi-même : Vois-tu cette pécheresse revenue au service de son Seigneur ? Vois-tu ses larmes, son humilité, et la confusion que lui cause le souvenir de ses égarements ? Entends-tu ses soupirs et ses sanglots ? Vois-tu les moyens qu'elle invente et qu'elle emploie pour apaiser la Majesté divine ? Vois-tu toutes ces choses ? Considère-les bien et à loisir, et rougis du peu que tu fais pour obtenir ton pardon. Car, c'est JÉSUS-CHRIST qui le déclare : *Les publicains et les femmes prostituées devanceront dans le royaume de Dieu les présomptueux qui se flattent d'être justes* (1).

La seconde réflexion, c'est qu'un grand pécheur, par un seul acte fervent, s'élève ordinairement à un plus haut degré de grâce et de sainteté, que ne fera un juste tiède par des actes réitérés pendant plusieurs années, comme nous le voyons par l'exemple de Madeleine. Je remarquerai encore que la manière la plus efficace et la plus noble d'obtenir notre pardon, est d'aimer beaucoup celui de qui nous l'attendons. Car l'amour de Dieu dispose l'âme à recevoir le pardon de

---

1. Dicit illis JESUS : Amen dico vobis, quia publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei. (MATTH., XXI, 31.)



ses péchés, et le pardon qu'elle reçoit augmente son amour, parce qu'elle se sent plus obligée d'aimer l'auteur d'un si précieux bienfait. — O mon Rédempteur, je suis confus de me voir si tiède à la vue de cette pénitente si pleine de ferveur. *Purifies de toutes ses souillures la fille de Sion*, je veux dire mon âme, *en lui communiquant l'esprit de justice et l'esprit d'ardeur* (1), qui n'est autre chose que la charité, afin que je vous aime autant qu'il m'est possible de vous aimer, vous qui m'avez tant pardonné !

VI. — JÉSUS accorde à Madeleine la rémission de ses péchés.

Alors JÉSUS dit à cette femme : *Vos péchés vous sont remis. Et ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui-ci, qui remet même les péchés ? Mais JÉSUS dit à cette femme : Votre foi vous a sauvée ; allez en paix* (2).

*Premièrement.* J'admirerai l'efficacité de ces paroles : *Vos péchés vous sont pardonnés.* Elles suffirent non seulement pour absoudre Madeleine de tous ses péchés, mais encore pour lui en remettre la peine et la combler des grâces les plus abondantes. Elle en reçut une joie extrême, que nous devrions partager quand nous nous approchons du sacrement de pénitence, puisque le prêtre, en prononçant sur nous la formule de l'absolution, nous dit à peu près les mêmes paroles, et qu'elles produiraient en nous les mêmes effets, si, comme Ma-

1. Si abluerit Dominus sordes filiarum Sion, et sanguinem Jerusalem de medio ejus, in spiritu judicii, et spiritu ardoris. (IS., IV, 4.)

2. Dixit autem ad illam : Remittuntur tibi peccata. Et cœperunt qui simul accumbebant, dicere intra se : Quis est hic, qui etiam peccata dimittit ? Dixit autem ad mulierem : Fides tua te salvam fecit : vade in pace. (LUC., VII, 48-50.)

deleine, nous apportions au saint tribunal des dispositions parfaites.

*Secondement.* J'admiration de même l'humilité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il s'aperçoit que plusieurs sont dans l'étonnement et l'admiration de ce qu'il pardonne les péchés. Que fait-il ? Il aime mieux attribuer un effet si divin et si nouveau à la foi de la pécheresse qu'à sa propre puissance. *Allez*, lui dit-il, *votre foi vous a sauvée* ; c'est-à-dire : Vous devez votre salut à la foi que vous avez eue en ma divinité, et à la confiance amoureuse que vous avez témoignée en ma miséricorde.

*Troisièmement.* J'admiration enfin avec quelle constance Madeleine demeure attachée aux pieds de JÉSUS. Bien qu'elle ait obtenu tout ce qu'elle désirait, elle ne peut se résoudre à le quitter, qu'elle n'ait entendu cette consolante parole : *Allez en paix*. Vous êtes en paix avec Dieu, par une rémission entière de vos péchés ; et en paix avec vous-même, par un assujettissement parfait de la chair à l'esprit. Il est à croire qu'un Dieu si bon n'accorde pas moins à celle qui l'a tant aimé. C'est peut-être pour ce sujet que le Sauveur ne lui dit pas, comme à d'autres : *Ne péchez plus*. Il sait qu'elle l'aime trop, et qu'elle a reçu trop de grâces pour changer jamais la résolution qu'elle a prise de ne plus l'offenser. — Heureux celui qui s'approche avec humilité et avec amour des pieds de JÉSUS, puisqu'il en retire de si précieux avantages ! O mon âme, jette-toi avec confiance à ses pieds sacrés ; prends une ferme résolution de marcher sur les traces de ton Sauveur, et ne t'éloigne pas de lui avant d'avoir entendu la parole bénie qui comblera tes vœux : *Va maintenant en paix*.

# MÉDITATION XXVI.

---

DE LA CONVERSION DE LA SAMARITAINE.

---

I. — JÉSUS, assis sur le bord du puits de Jacob, attend la Samaritaine.

JÉSUS, allant de Judée en Galilée, arriva en une ville de Samarie, nommée Sichem, près de l'héritage que Jacob donna à son fils Joseph. Là était un puits appelé la fontaine de Jacob. JÉSUS donc, fatigué du chemin, s'assit sur le bord de cette fontaine. C'était environ la sixième heure, qui est le milieu du jour. Alors une femme samaritaine vint pour puiser de l'eau (1).

Premièrement. Je considérerai les peines et les fatigues de JÉSUS-CHRIST dans ses voyages pour le salut des âmes. Il marchait à pied, au plus fort de la chaleur, à grandes journées et dépourvu de toute ressource. — O souverain Pasteur des hommes, que le salut de vos brebis égarées vous a coûté cher ! Vous vous donnez autant de peine pour en ramener une seule au bercail que s'il s'agissait du troupeau tout entier. Combien de fois, trempé de sueur et épuisé de forces, n'avez-vous pas été contraint de vous arrêter pour prendre quelque repos ! Je compatis, Seigneur, à tant de souffrances, qui ne sont, hélas ! que des présages de plus

---

1. JESUS reliquit Judæam, et abiit iterum in Galilæam. Oportebat autem eum transire per Samariam. Venit ergo in civitatem Samariæ, quæ dicitur Sichar : juxta prædium, quod dedit Jacob Joseph filio suo. Erat autem ibi fons Jacob. JESUS autem fatigatus ex itinere, sedebat sic supra fontem. Hora erat quasi sexta. Venit mulier de Samaria haurire aquam. (JOAN., IV, 1-7.)

grandes encore : car vous ne trouverez dans peu de temps, *pour vous reposer au milieu du jour*, que le lit très dur de votre croix (1).

*Secondement.* Je considérerai l'inépuisable charité de Notre-Seigneur qui ne manqua jamais l'occasion de faire du bien aux âmes. Si nous le voyons aujourd'hui s'asseoir près du puits de Jacob, c'est moins, croyons-le, pour procurer à son corps un repos indispensable, que dans l'intention de gagner une âme qu'il a choisie. — O Sagesse incarnée, qui n'admira votre amoureuse providence ? Vous poursuivez ceux qui vous fuient ; vous allez à la rencontre de ceux qui s'égarent. *Ceux qui ne vous cherchent point, vous trouvent ; et vous dites à ceux qui ne s'enquîrent point de vous : Me voici (2).* O mon Sauveur, si Madeleine vous a cherché, c'est parce que vous l'avez attirée à vous ; et si la Samaritaine vous trouve aujourd'hui, c'est parce que vous êtes allé la chercher vous-même. Inspirez-moi donc de vous chercher, et cherchez-moi, afin que je vous trouve.

*Troisièmement.* Je considérerai la conduite merveilleuse de Dieu dans la conversion des âmes. Il leur ménage des occasions favorables, et il les engage à son service au moment où elles y pensent le moins. La Samaritaine était une femme plongée dans le désordre. Elle avait eu jusqu'à cinq maris, et celui avec lequel elle vivait alors n'était point légitime. Saint Jean Chrysostome et d'autres docteurs ajoutent même que

1. Ubi cubes in meridie. (*Cant.*, 1, 6.)

2. Quæsierunt me qui ante non interrogabant ; invenerunt qui non quæsierunt me ; dixi : Ecce ego, ecce ego ad gentem quæ non invocabat nomen meum. (*Is.*, LXV, 1.)

ses cinq maris ne l'avaient été que de nom (1). Cette femme scandaleuse vient donc pour puiser de l'eau, sans songer en aucune manière à son salut. Et voilà qu'elle rencontre JÉSUS-CHRIST qui lui fait des grâces extraordinaires, qui l'instruit par des discours conformes à ses dispositions et aux besoins de son âme, qui lui touche enfin le cœur avec une efficacité et une suavité admirables, ainsi que nous allons le voir dans le paragraphe suivant.

## II. — *Première partie de l'entretien de JÉSUS avec la Samaritaine. Insensibilité des hommes aux avances de JÉSUS-CHRIST.*

La Samaritaine étant arrivée au puits de Jacob, JÉSUS lui dit: *Donnez-moi à boire. Elle répondit : Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire, à moi qui suis Samaritaine ? Les Juifs n'ont point de communication avec les Samaritains. JÉSUS reprit : Si vous saviez le don de Dieu, et quel est celui qui vous dit : Donnez-moi à boire, peut-être lui en eussiez-vous demandé vous-même, et il vous aurait donné d'une eau vive* (2). Les premières paroles de cet entretien nous montrent comme, dans un tableau, l'empressement de Dieu à prévenir l'homme de ses grâces, et la négligence de l'homme à répondre aux invitations pressantes de son Dieu : deux points dont l'intelligence est d'une haute importance dans la vie spirituelle.

1. MALDONAT. hoc loco. — S. JOAN. CHRYSOST. vel incertus auctor, in *Psalm.* XIII.

2. Dicit ei JESUS : Da mihi bibere... Dixit ergo ei mulier illa Samaritana : Quomodo tu Judæus cum sis, bibere a me poscis, quæ sum mulier Samaritana ? non enim coutuntur Judæi Samaritanis. Respondit JESUS, et dixit ei : Si scires donum Dei, et quis est qui dicit tibi : Da mihi bibere ; tu forsitan petisses ab eo, et dedisset tibi aquam vivam. (JOAN., IV, 7-10.)

*Premièrement.* Il est naturel de croire que JÉSUS-CHRIST éprouvait véritablement une soif corporelle. Car il était l'heure de midi, et il avait longtemps marché durant la chaleur. Toutefois, le salut de la Samaritaine lui causait une autre soif, beaucoup plus ardente, de la nature de celle qui le dévorait sur la croix, quand il s'écria : *J'ai soif.* De même donc que celui qui a soif prend plaisir à boire de l'eau et à s'en rafraîchir, ainsi Notre-Seigneur, avide du salut des âmes, fait ses délices de les recevoir dans son cœur divin, et de se les incorporer par amour. De là ce cri mystérieux et perçant : *Donnes-moi à boire.* — O mon doux JÉSUS, que n'ai-je une infinité d'âmes à vous présenter pour étancher votre soif ! Recevez du moins la mienne, et unissez-la si étroitement à vous, que rien ne puisse la séparer de vous.

*Secondement.* Je considérerai que la Samaritaine, non seulement refuse au Sauveur l'eau dont il a besoin, mais qu'elle se formalise même de ce qu'il lui en demande, et va jusqu'à trouver mauvais qu'il lui adresse la parole. Nous voyons par là combien l'homme a le cœur étroit, bas et intéressé à l'égard de Dieu. Quelque chose que lui demande son souverain Seigneur, soit par ses inspirations secrètes, soit par les commandements de sa loi, soit par les supérieurs qui tiennent sa place, soit par la bouche des pauvres qui sont ses membres, il n'en peut rien obtenir. Et l'homme ne manque jamais de prétextes pour excuser sa dureté et son ingratitude ; parfois même, afin de se dissimuler ses torts, il les rejette sur Dieu, et se plaint qu'il exige de lui des sacrifices trop nombreux et trop pénibles ; enfin, il n'éprouve que de l'ennui dans la

compagnie de son Père céleste, et du dégoût à s'entretenir avec lui. La cause d'un si grand désordre est qu'il ne connaît pas, non plus que la Samaritaine, la grandeur du Seigneur qui vient jusqu'à lui, et qu'une foi morte ne peut inspirer à la créature pour son Créateur l'estime et le respect qu'il mérite.

*Troisièmement.* Je méditerai tout ce que la réponse du Sauveur renferme de charité compatissante à l'égard de l'homme. Loin de penser à se venger de lui, comme David avait résolu de se venger de Nabal, parce qu'il avait refusé le pain et l'eau nécessaires à ses soldats (1), il presse cet homme ingrat de lui exposer les choses dont il a besoin ; il lui fait connaître ce que c'est que Dieu, et quel est le prix de ses dons, afin de l'engager à les lui demander. C'est ainsi qu'il dit à la Samaritaine : *Oh ! si vous connaissiez le don de Dieu, le Fils unique de Dieu, qui est devant vous, ce Fils que le Père a donné aux hommes, pour leur communiquer par lui son Esprit et les autres dons de sa grâce ! Oh ! si vous saviez apprécier l'occasion qu'il vous présente d'assurer votre salut ! Si vous connaissiez enfin celui qui vous dit, donnez-moi à boire, peut-être vous lui en demanderiez à lui-même ; et telle est sa bonté, qu'il ne vous rebuterait pas comme vous l'avez rebuté. Il vous donnerait de l'eau, et une eau vive, seule capable de vous préserver de la mort.*

*Quatrièmement.* Je considérerai que la libéralité de Notre-Seigneur va plus loin, et qu'il se montre plus désireux de nous communiquer ses dons, que nous ne le sommes de les lui demander, lors même que

---

1. Hæc faciat Deus inimicis David, et hæc addat si reliquero de omnibus quæ ad ipsum pertinent, usque mâne. (*I Reg.*, xxv, 22.)

nous les connaissons. En effet, il n'exprime pas d'une manière douteuse ses dispositions à notre égard, mais il ne paraît pas également certain des nôtres, comme l'insinuent ses paroles à la Samaritaine. *Si vous connaissiez*, lui-dit il, *celui qui vous demande à boire, peut-être vous lui en demanderiez vous-même. Peut-être*, car étant libre, comme vous l'êtes, vous pouvez ne pas désirer un bien spirituel que vous connaissez, pour ne pas renoncer à un autre auquel vous tenez davantage. Cependant, si vous me demandez ce bien spirituel comme il faut, assurément je vous le donnerai; car c'est à tous que j'ai dit : *Demandez et vous recevrez* (1). — Rougis, ô mon âme, de ton indifférence et de ta paresse ; Dieu est plus disposé à te donner, que tu ne l'es à recevoir (2) ! O mon Sauveur, éclairez mon esprit, afin que je connaisse votre don ; faites que je vous le demande avec un désir si ardent, que j'aie le bonheur de l'obtenir. Et alors je dirai : *Comme mon Bien-Aimé est à moi, ainsi je veux être à lui* (3). Il me donne tout ce que je lui demande, je ne veux rien lui refuser de ce qu'il me demande. Je souhaite même qu'il daigne me demander quelque chose, afin que je puisse le lui accorder, à lui qui, pour m'enrichir de ses grâces, m'exhorte à lui demander beaucoup. Il est pour moi un *don*, puisqu'il se donne gratuitement à moi ; je serai un *don* pour lui, en me donnant tout à lui, non en vue de mon propre intérêt, mais poussé de l'unique

1. Petite, et dabitur vobis. (MATTH., VII, 7.)

2. Erubescat humana pigritia : plus paratus est Deus dare, quam nos accipere. (S. AUGUST. *apud S. Thomam in illud Jacobi*, I, 5 : Qui dat omnibus affluent.)

3. Dilectus meus mihi, et ego illi. (*Cant.*, II, 16.)



désir de glorifier mon Créateur, mon Sauveur et mon Père durant toute l'éternité.

### III. — Suite de l'entretien : Propriétés de la grâce divine.

Cette femme lui dit : Seigneur, vous n'avez point de vase pour puiser de l'eau, et le puits est profond ; d'où pourrez-vous donc avoir de l'eau vive ? JÉSUS lui répondit : Quiconque boira de cette eau-là, aura encore soif ; au contraire, celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura plus jamais soif ; mais l'eau que je lui aurai donnée, deviendra en lui une fontaine d'eau qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle (1).

*Premièrement.* La réponse de la Samaritaine nous montre jusqu'où va l'ignorance de l'homme animal et charnel, qui, selon saint Paul, ne conçoit point les choses qui sont de l'esprit de Dieu (2). Il ne comprend rien que ce qui tombe sous les sens, et il ne peut s'imaginer qu'il y ait d'autre eau vive que celle qu'il tire des puits, ou qu'il voit couler des fontaines. Pour corriger cette erreur, le Fils de Dieu, notre Maître, nous enseigne à élever notre esprit des objets visibles aux objets invisibles, des choses du temps à celles de l'éternité, des créatures au Créateur. Il nous ouvre les yeux de l'âme, et nous fait comprendre que toutes les perfections que nous remarquons dans les créatures, et tous les avantages que nous procurent les biens temporels,

1. Dicit ei mulier : Domine, neque in quo haurias habes, et puteus altus est : unde ergo habes aquam vivam ? Respondit JESUS, et dixit ei : Omnis qui bibit ex aqua hac, sitiet iterum : qui autem biberit ex aqua quam ego dabo ei, non sitiet in æternum : Sed aqua quam ego dabo ei, fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam. (JOAN., IV, 11-14.)

2. Animalis autem homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei. (I Cor., II, 14.)

se trouvent d'une manière infiniment plus relevée, et sans aucun mélange d'imperfection, dans *l'auteur de toute beauté, qui a créé cet univers* (1), et dans les biens éternels. Ainsi nous apprend-il à spiritualiser les choses matérielles, et nous fournit-il un moyen de vaquer à l'oraison mentale, en contemplant les œuvres de la création.

*Secondement.* JÉSUS-CHRIST nous découvre en particulier, dans les paroles que nous méditons ici, cinq propriétés de la grâce qu'il appelle *une eau vive*, et qu'il compare avec l'eau naturelle. Examinons-les attentivement, afin de bien connaître le prix de cette eau mystérieuse, de la désirer avec ardeur et de la demander avec instance à celui qui en est la source.

La première propriété de cette eau vive, c'est qu'elle étanche la soif pour jamais ; en quoi elle diffère de l'eau naturelle qui ne désaltère que pour un temps, parce qu'elle se vicie et s'évapore rapidement. Au contraire, l'eau vive de la grâce est incorruptible de sa nature, et elle demeure éternellement dans l'âme, à moins que l'âme ne veuille la rejeter en buvant à la coupe du péché mortel.

La seconde propriété de cette eau salutaire est de rassasier l'âme de telle sorte, qu'elle lui ôte la soif de l'eau ordinaire, image des biens passagers de la terre. *Celui qui croira en moi*, dit JÉSUS-CHRIST, *n'aura jamais soif* (2) ; il n'aura aucun attachement aux biens périssables que ma loi lui défend de convoiter, parce qu'en me possédant, il sera pleinement rassasié et

1. Sciant quanto his dominator eorum speciosior est : Speciei enim generator hæc omnia constituit. (*Sap.*, XIII, 3.)

2. Qui credit in me, non sitiet unquam. (*JOAN.*, VI, 35.)

content. L'eau de la grâce diffère donc encore des biens terrestres, en ce que ceux-ci ne rassasient qu'imparfaitement et pour un temps ; en ce qu'ils finissent même par causer du dégoût, parce qu'ils sont vils et peu durables ; tandis que les biens célestes apaisent la faim et la soif pour toujours, sans engendrer jamais le dégoût, parce qu'ils sont d'un grand prix et d'une saveur exquise : d'où vient que celui qui les a goûtés repousse avec horreur les biens et les plaisirs de ce monde.

La troisième propriété de l'eau vive, c'est qu'elle ressemble à une fontaine intarissable. En effet, on ne peut boire de cette eau sans recevoir le Saint-Esprit, qui est la source de toutes les grâces ; source de laquelle *il sort des fleuves d'eau vive* (1), avec une prodigieuse abondance de dons spirituels. Or, la grâce divine cherche incessamment à s'étendre et à prendre des accroissements dans une âme. C'est pour cela que le Sage lui fait dire : *Ceux qui me boivent, auront encore soif* (2). Ce qui signifie : Ils auront, à la vérité, un dégoût extrême des choses de la terre ; mais ils désireront toujours accroître un bien qui fait toute leur joie et tout leur bonheur.

La quatrième propriété de cette eau mystérieuse est qu'elle sort de l'âme comme à gros bouillons, et qu'elle s'élançe avec impétuosité vers le ciel. C'est-à-dire, qu'elle se porte aux choses célestes comme à son centre, avec une extrême vitesse. Elle ne peut s'arrêter sur la terre ; elle ne souffre aucun retard ; elle ne connaît les obstacles que pour les surmonter, et les répu-

1. Flumina de ventre ejus fluent aquæ vivæ. (JOAN., VIII, 38.)

2. Qui bibunt me, adhuc sitient. (Eccli., XXIV, 29.)

gnances que pour les vaincre ; c'est pour elle un état violent de demeurer comme captive et resserrée dans les limites étroites du cœur humain. Aussi pousse-t-elle sans cesse ce cœur pesant à sortir de lui-même et à s'élever jusqu'à Dieu, qui est la source d'où elle est sortie, et où elle veut retourner.

La cinquième propriété de cette eau céleste, c'est qu'elle rejaillit jusqu'à la vie éternelle. Dieu, dit le grand Apôtre, nous l'a donnée *comme un gage de l'héritage éternel* que nous espérons (1). Or ce gage précieux ne passera pas avec le temps ; il subsistera jusque dans l'éternité (2). En cela, non seulement l'eau de la grâce diffère des biens temporels ; elle l'emporte même sur certains biens spirituels qui ne durent pas plus que cette vie, et n'existent pas dans l'autre. Telles sont les vertus de Foi et d'Espérance, et d'autres grâces appelées purement *gratuites*.

Ces considérations doivent m'inspirer une haute estime de ce don parfait, et un désir ardent de l'obtenir. Je recourrai donc avec joie *aux fontaines du Sauveur* (3), je veux dire aux sacrements qu'il a institués pour produire et augmenter en nous sa grâce. Je me rappellerai la réponse que fit la Samaritaine à celui qui venait de lui exposer les propriétés de cette eau mystérieuse. *Seigneur, lui dit-elle, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus en puiser ici* (4). Par ces paroles, cette femme montre

1. Qui est pignus hæreditatis nostræ. (*Ephes.*, I, 14.)

2. Charitas nunquam excidit ; sive prophetiæ evacuabuntur, sive linguæ cessabunt, sive scientia destruetur. (*I Cor.*, XIII, 8.)

3. Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. (*Is.*, XII, 3.)

4. Dixit ad eum mulier : Domine, da mihi hanc aquam, ut non sitiam, neque veniam huc haurire. (*JOAN.*, IV, 15.)

qu'elle a fait un pas vers sa conversion ; car elle désire de l'eau vive, et elle en demande avec respect à JÉSUS-CHRIST qui s'offre à lui en donner. Cependant, elle nous laisse voir en même temps qu'elle ne s'élève pas encore au-dessus de la vie des sens, et qu'elle est mue par un motif bien bas et tout matériel. Car, ce qu'elle désire avant tout, c'est de n'avoir plus jamais soif, et d'être exempte de la peine qu'elle a de venir tous les jours puiser de l'eau à ce puits. C'est ainsi qu'en usent plusieurs personnes imparfaites, dans le christianisme. Elles demandent des biens spirituels, non à cause de l'excellence de ces biens, mais par des considérations humaines d'honneur ou d'intérêt temporel, ou afin de se délivrer de quelque peine intérieure. Ces personnes, pleines d'amour-propre, envisagent les consolations sensibles comme un remède contre les chagrins de la vie présente. Il en est tout autrement de ceux qui tendent sérieusement à la perfection. Ils demandent à leur Sauveur de l'eau vive ; mais c'est afin d'obtenir avec elle tous les biens spirituels que nous venons d'énumérer. *Donnez-nous*, disent-ils, animés d'une sainte ferveur, *donnez-nous de cette eau, afin que nous n'ayons plus jamais soif.* — Oui, Seigneur du ciel et de la terre, donnez-moi de cette eau céleste, afin que je n'aie plus soif d'aucun objet créé ; que je ne m'occupe plus à chercher avidement les biens temporels et corruptibles, puisque les biens spirituels et éternels me suffisent. O JÉSUS, fontaine d'eau vive, répandez dans mon âme cette eau salutaire ; faites qu'elle y bouillonne sans cesse ; que, loin de diminuer, elle augmente chaque jour, et qu'elle rejaillisse enfin jusqu'à la vie éternelle.

IV. — *Suite de l'entretien : JÉSUS reprend et instruit la Samaritaine.*

*Premièrement.* Je considérerai avec quelle merveilleuse adresse Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST dispose la Samaritaine à vaincre la passion invétérée qui l'empêche de recevoir de l'eau vive de la grâce. Voyant donc en elle un désir naissant de renoncer à sa vie coupable, il en profite et lui dit : *Appelez votre mari. Elle répond : Je n'ai point de mari. JÉSUS reprend : Vous avez raison de dire que vous n'avez point de mari ; car vous en avez eu cinq, et l'homme avec lequel vous vivez maintenant n'est point votre mari : en cela vous dites vrai* (1).

Pour bien comprendre l'à-propos de ces paroles, il faut supposer que cette femme est la figure des âmes charnelles qui s'attachent d'une manière déréglée aux créatures par le moyen des cinq sens du corps, auxquels elles laissent la liberté de jouir des plaisirs les plus criminels sans aucun frein. De telles âmes sont incapables, tant qu'elles demeurent dans ce malheureux état, de recevoir l'eau vive de la grâce et les dons du Saint Esprit. L'auteur de toute sainteté *ne saurait habiter dans un corps assujéti au péché* (2), surtout au péché de la chair, qui, selon saint Paul, souille *le temple de l'Esprit-Saint* (3), et s'oppose directement à l'union

1. Dicit ei JESUS : Vade, voca virum tuum, et veni huc. Respondit mulier et dixit : Non habeo virum. Dixit ei JESUS : Bene dixisti, quia non habeo virum : quinque enim viros habuisti ; et nunc quem habes, non est tuus vir : hoc vere dixisti. Dicit ei mulier : Domine, video quia propheta es tu. (JOAN., IV, 16-19.)

2. In malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis. (Sap., I, 4.)

3. An nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus sancti (I Cor., VI, 19.)

de l'âme avec Dieu. *Fuyez donc la fornication*, poursuit le même apôtre (1), et efforcez-vous *de conserver pures vos âmes qui appartiennent à JÉSUS-CHRIST, leur unique Époux* (2).

Cela supposé, je remarquerai que le Sauveur, voulant guérir radicalement cette pécheresse, commença par ouvrir l'abcès du péché qu'elle tenait caché dans son cœur. Ce qu'il fit en la reprenant, non avec des paroles sévères, mais en termes pleins de douceur. Pensez à votre conduite, lui dit-il ; déjà *vous avez eu cinq maris, et celui que vous avez maintenant n'est point votre mari* : n'est-il pas temps enfin de réprimer cette soif insatiable des plaisirs sensuels, et de rompre avec le péché ?

*Secondement.* Je considérerai que la Samaritaine prit cette correction en bonne part ; elle nous en fournit deux preuves convaincantes.

La première est qu'elle ne nia point la vérité, qu'elle ne s'emporta point, et ne dit aucune parole offensante à JÉSUS, qui l'humiliait si profondément. Elle le traita, au contraire, avec respect, l'appela *Seigneur* et avoua qu'il était prophète, puisqu'il savait des choses si particulières et si cachées. *Seigneur*, dit-elle, *je vois bien que vous êtes prophète* (3). Cette humble confession fut le commencement de sa conversion ; car celui qui souffre de bon cœur qu'on le reprenne, n'est pas éloigné de se corriger. De là ces paroles du sage : *Qu'il est bon à l'homme, lorsqu'il est repris, de manifester*

1. Fugite fornicationem. (I Cor., VI, 18.)

2. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo. (II Cor., XI, 2.)

3. Dixit ei mulier : Domine, video quia propheta es tu. (JOAN., IV, 19.)

*son repentir. C'est le moyen de se préserver du péché à l'avenir (1).*

La seconde preuve de l'heureuse disposition de cette femme, de sa foi en JÉSUS-CHRIST et de l'estime qu'elle a conçue pour sa personne, c'est qu'elle le prie de l'éclairer lui-même sur un point de religion. *Nos pères, lui dit-elle, ont adoré Dieu sur cette montagne ; et vous dites, vous Juifs, que Jérusalem est le lieu où il faut l'adorer (2).* Puis donc que vous êtes prophète, trouvez bon que je vous demande l'éclaircissement d'un doute. *Où faut-il que j'adore le Seigneur, et que je lui offre des sacrifices qui lui soient agréables ?* On peut voir par cette demande que le premier soin d'une âme vraiment pénétrée du regret de ses péchés, est de s'instruire de ce qui regarde la religion et la foi, puisque sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu (3). JÉSUS lui répond : *Femme, croyez-moi ; le temps va venir où vous n'adorez plus le Père céleste, ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem ; et l'heure est déjà venue, où les vrais adorateurs l'adoreront en esprit et en vérité : car le Père cherche de semblables adorateurs. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité (4).* Par conséquent, semble dire Notre-Seigneur, votre demande n'a plus d'objet ; il n'est point nécessaire que vous sachiez en quel lieu vous devez offrir à Dieu des sacri-

1. Quam bonum est correptum manifestare poenitentiam ! Sic enim effugies voluntarium peccatum. (*Eccli.*, XX, 4.)

2. Patres nostri in monte hoc adoraverunt, in vos dicitis, quia Jerosolymis est locus, ubi adorare oportet. (*JOAN.*, IV, 20.)

3. Sine fide autem impossibile est placere Deo. (*Hebr.*, XI, 6.)

4. Dicit ei JESUS : Mulier, crede mihi, quia venit hora, quando neque in monte hoc, neque in Jerosolymis adorabitis Patrem. Sed venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. Nam et Pater tales quærit, qui adorent eum. (*JOAN.*, IV, 21-23.)



fices avec les cérémonies observées jusqu'à ce jour, puisque bientôt ces cérémonies et ces sacrifices seront entièrement abolis. La réalité remplacera alors les figures, elle dissipera les ombres de l'ancienne loi, et Dieu sera adoré de la manière seule digne de lui *en esprit et en vérité*.

*Troisièmement.* Si nous entrons plus avant dans le sens de ces mystérieuses paroles, nous verrons que Notre-Seigneur, en les proférant, a voulu nous enseigner comment il veut être adoré par les fidèles dans la loi évangélique, surtout lorsqu'ils l'adorent en particulier et sans témoins. Or l'adoration, dans la loi nouvelle, a trois caractères principaux.

Le premier, c'est qu'elle peut se pratiquer *en tout lieu*. Car encore qu'il y ait des temples consacrés à Dieu pour la célébration des saints mystères ; néanmoins comme il est présent partout, je puis offrir partout le tribut de mes adorations, conformément à la recommandation de l'Apôtre : *Je veux que les hommes prient en tout lieu, levant des mains pures vers le ciel* (1).

Le second caractère de l'adoration chrétienne, c'est qu'elle doit partir *du fond du cœur*. Notre cœur est le temple spirituel de la majesté divine, une maison de prière et un sanctuaire invisible, où le Fils de Dieu veut que nous entrions pour présenter en secret nos vœux à notre Père céleste qui est là présent, et voit de quelle manière nous l'adorons (2).

---

1. Volo ergo viros orare in omni loco, levantes puras manus. (1 Tim., II, 8.)

2. Tu autem cum oraveris, intra in cubiculum tuum, et clauso ostio ora Patrem tuum in abscondito : et Pater tuus qui videt in abscondito reddet tibi. (MATTH., IV, 6.)

Le troisième caractère de notre adoration, c'est qu'elle soit en esprit et en vérité. Il faut qu'elle procède d'un mouvement du Saint-Esprit, et d'une lumière intérieure émanée de l'unique Vérité, qui est JÉSUS-CHRIST. Les vrais adorateurs s'étudient donc à conformer leurs sentiments à la vérité de la foi, leurs œuvres aux œuvres de leur divin modèle, et leur extérieur à leur intérieur, sans déguisement ni duplicité. Car comme Dieu est esprit et la vérité même, il désire que ceux qui l'adorent soient spirituels et sincères comme lui. C'est pourquoi je ne dois pas me contenter de lui rendre un culte purement extérieur, qui ne serait qu'un corps sans âme, et une ombre sans réalité ; mais je dois particulièrement m'appliquer à vivifier ce culte par des actes intérieurs de toutes les vertus, surtout d'une foi vive, qui me fasse comprendre la grandeur de Dieu et ma propre bassesse ; d'une espérance ferme qui, soutenue de l'oraison, attende avec certitude l'effet des divines promesses ; enfin, d'une charité qui ait pour compagnes, l'obéissance, la dévotion, la reconnaissance envers Dieu, et une soumission entière à ses volontés. C'est ainsi que le Seigneur est adoré comme il le désire et tels sont les adorateurs qu'il cherche. — O Père des miséricordes, puisqu'il est en votre pouvoir de trouver ce que vous cherchez, et de faire ce que vous voulez ; faites qu'un grand nombre d'âmes vous adorent comme vous le désirez, en esprit et en vérité. Et parce que c'est à vous, Seigneur, que je suis redevable d'être né sous la loi de grâce, apprenez-moi à vous adorer, non dans un lieu particulier, mais en tout lieu ; non de corps seulement, mais aussi en esprit ; non en apparence, mais en vérité ; afin que je vous suive fidè-

lement et toujours, vous qui êtes *la voie, la vérité et la vie* (1), à qui seul soit honneur et gloire dans les siècles des siècles.

### V. — Conversion de la Samaritaine.

J'admurerai, en cinquième lieu, l'admirable conversion de la Samaritaine. Peu instruite en matière de religion, elle est encore incapable de comprendre une doctrine aussi relevée que celle du Sauveur du monde. C'est pourquoi elle lui dit : *Je sais que le Messie doit bientôt venir ; quand il sera venu, il nous apprendra toutes choses.* JÉSUS lui répond : *Je suis le Messie, moi qui vous parle* (2). J'admurerai ici la charité infinie de Notre-Seigneur qui, rencontrant comme à l'imprévu une femme simple et docile, quoique pécheresse, lui découvre clairement et sans détour une vérité importante et sublime qu'il a cachée aux scribes et aux pharisiens, ou du moins, qu'il ne leur a insinuée qu'en termes vagues et obscurs, en punition de leur orgueil. Mais je n'admurerai pas moins sa toute-puissance qui, de concert avec sa souveraine bonté, opère des effets et des changements si merveilleux en lui adressant cette seule parole : *moi qui vous parle, je suis le Christ.*

En premier lieu, il lui éclaire l'esprit et lui fait connaître, par un rayon de la foi, que l'homme qui lui parle est le véritable Messie ; et il lui pénètre en même temps le cœur d'un sincère repentir de toutes ses fautes passées.

En second lieu, il lui donne l'eau vive de la grâce

1. Ego sum via, et veritas, et vita. (JOAN., XIV, 6.)

2. Dicit ei mulier : Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus) : cum ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia. Dicit ei JESUS : Ego sum, qui loquor tecum. (JOAN., IV, 25-26.)

qu'elle lui a demandée, et accomplit fidèlement cette promesse qu'il lui avait faite auparavant : *Si vous m'aviez demandé de cette eau, je vous en aurais donné.*

En troisième lieu, il la remplit d'une joie intérieure si excessive, qu'oubliant qu'elle est venue pour puiser de l'eau, elle laisse là le vase qu'elle a apporté, court à la ville, et annonce aux habitants de Sichem qu'elle a trouvé le Messie, les invitant à venir partager son bonheur : exemple frappant de la ferveur d'une âme qui, touchée du Saint-Esprit, abandonne tout, à l'imitation des apôtres, et ne veut plus rien avoir qui la détourne du service de son Dieu (1).

En quatrième lieu, JÉSUS lui inspire des sentiments d'une humilité si généreuse, qu'elle ne craint pas, pour prouver qu'il est prophète, de se décrier elle-même, en publiant hautement qu'il lui a déclaré les désordres secrets de toute sa vie. Ainsi nous enseigne-t-elle à prêcher JÉSUS-CHRIST, selon la doctrine, dit saint Paul, sans tenir compte *de la bonne ou de la mauvaise réputation* (2).

En cinquième lieu, il lui communique le don de sagesse, afin qu'elle parle de lui avec la prudence requise. C'est pour cela qu'elle ne se met pas à crier en entrant dans la ville : J'ai vu un prophète ; je vous assure que c'est le Messie. Mais sachant qu'elle n'est qu'une femme faible, et qu'elle ne mérite point d'être crue sur parole, elle se contente de dire : *Venez et voyez.* Puis elle ajoute : *Ne serait-ce pas le Christ ?* Pour ce qui la regarde, elle

1. Reliquit ergo hydriam suam mulier, et abiit in civitatem, et dixit illis hominibus: Venite, et videte hominem qui dixit mihi omnia quæcumque feci: numquid ipse est Christus? (JOAN., IV, 28-29.)

2. Per infamiam, et bonam famam. (II Cor., VI, 8.)

ne doute point qu'il le soit ; mais elle pense que sa retenue et sa modestie engageront plus efficacement ses concitoyens à s'instruire par leurs propres yeux de ce qu'elle leur annonce, persuadée d'ailleurs que le Messie se fera connaître à eux aussi bien qu'à elle.

Enfin le Sauveur donne tant de force et d'efficacité à sa parole, qu'un grand nombre d'habitants de Sichem, ne pouvant résister à ses discours, sortirent de la ville pour se rendre auprès de JÉSUS, et crurent en lui (1).

O richesses inestimables de la grâce ! *O changement de la droite du Très-Haut* (2) ! Quel autre que vous, ô mon Dieu, aurait pu en si peu de temps changer entièrement le cœur de cette femme, et opérer en elle et par elle des prodiges si surprenants ? Je suis confus de ma lâcheté, quand je vois tant de ferveur dans une si grande pécheresse. Éclairez, Seigneur, mon esprit ; échauffez ma volonté ; changez-moi comme la Samaritaine. Faites que je vous serve comme elle, que comme elle je publie vos grandeurs, et que je devienne un digne instrument de votre gloire.

## VI. — *Entretien de JÉSUS avec ses apôtres. Conversions nombreuses de Samaritains.*

Je considérerai, en sixième lieu, ce qui se passa dans cette circonstance entre JÉSUS-CHRIST et les apôtres, puis entre le même Sauveur et les Samaritains.

*Premièrement.* Les apôtres étant allés à Sichem pour y acheter quelques vivres, *furent surpris à leur retour*

1. Exierunt ergo de civitate, et veniebant ad eum... et multi crediderunt in eum... propter verbum mulieris testimonium perhibentis. Quia dixit mihi omnia quæcumque feci. (JOAN., IV, 30, 39.)

2. Hæc mutatio dexteræ Excelsi. (Ps. LXXVI, II.)

*de voir leur Maître parler avec une femme* (1). Ils furent surpris, c'est-à-dire qu'ils admirèrent avec quelle humilité il s'entretenait familièrement avec une personne de la plus basse condition, ne doutant point du reste qu'il ne lui parlât, selon sa coutume, des choses du ciel. Pour moi, ô mon Rédempteur, bien que j'admire votre humilité, je ne suis pas moins touché de la charité qui vous fait chercher avec tant de soin une brebis égarée, la plus vile de votre troupeau, je veux dire cette pécheresse, que vous vous efforcez de retirer du mauvais état où elle s'est engagée en se séparant de vous. Aidez-moi à vous amener de misérables pécheurs, avec le secours de votre grâce, sans distinction de riches et de pauvres, de grands et de petits, puisque le salut des uns et des autres vous est également cher.

Les apôtres furent encore surpris de voir JÉSUS parler seul avec une femme, parce que cela lui arrivait très rarement. *Cependant aucun d'eux ne lui dit : Que lui demandez-vous ? ni, d'où vient que vous vous entretenez avec elle* (2) ? Car la vénération qu'ils avaient pour lui leur ôtait jusqu'à la pensée de blâmer une seule de ses actions. Les supérieurs apprendront de là à éviter ces sortes d'entretiens, hors le cas de nécessité ; et les inférieurs, de leur côté, seront avertis de ne point former de jugements ou de soupçons téméraires au sujet de ce que disent ou font leurs supérieurs. Car ils doivent révéler comme des saints ceux qui tiennent auprès d'eux la place de Dieu, et se souvenir de ces paroles du Psalmiste : *Gardez-vous de toucher à ceux*

1. Et continuo venerunt discipuli ejus : et mirabantur quia cum muliere loquebatur. (JOAN., IV, 27.)

2. Nemo tamen dixit : quid quæris, aut quid loqueris cum ea ? (JOAN., IV, 27.)

qui ont reçu de moi l'onction sainte ; gardez-vous de nuire à mes prophètes (1).

*Secondement.* Les disciples disent à JÉSUS-CHRIST : *Maître, mangez. Mais il leur répondit : J'ai à prendre une nourriture que vous ne connaissez pas. Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir l'œuvre dont il m'a chargé* (2). Par ces paroles, le Fils de Dieu nous montre combien il avait à cœur l'accomplissement de la volonté de son Père, par l'ordre duquel il était venu travailler au salut des hommes. Le voilà accablé de fatigue et pressé par la faim ; et toutefois il n'accepte aucun aliment. Ce qui le soutient, dit-il, c'est l'accomplissement entier et parfait de la volonté de son Père. Il l'accomplit en effet avec tant d'exactitude et de plaisir, que le fiel même et le vinaigre lui semblèrent doux, lorsqu'ils lui furent présentés sur le Calvaire par la volonté de Celui qu'il aimait uniquement. — O mon JÉSUS, faites que mon plus délicieux repas soit d'accomplir votre volonté, et non la mienne ; d'exécuter fidèlement tout ce que vous me commanderez, et de prendre avec tant d'avidité cet aliment spirituel, que j'oublie en quelque sorte la réfection corporelle.

Ces réflexions, je dois le reconnaître, sont de nature à m'inspirer une crainte salutaire. Mon Sauveur ne manque pas de motifs pour m'adresser le même reproche qu'à ses disciples : *Je prends une nourriture que*

1. Nolite tangere christos meos : et in prophetis meis nolite malignari. (Ps. CIV, 15. — I Paralip., XVI, 22.)

2. Interea rogabant eum discipuli, dicentes : Rabbi, manduca. Ille autem dicit eis : Ego cibum habeo manducare quem vos nescitis... Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me, ut perficiam opus ejus. (JOAN., IV, 31-34.)

*tu ne connais pas*; c'est-à-dire, une nourriture qui n'est pas selon ton goût, que tu n'aimes pas, et par conséquent, que tu ne prends pas, malgré mon exemple. C'est là ce que j'ai lieu de craindre ; car enfin, si je suis rebelle à la loi de Dieu, aux inspirations du ciel, aux ordres de mes supérieurs, c'est une preuve certaine que je ne connais pas la nourriture de JÉSUS-CHRIST. Il n'est donc pas étonnant que je vive d'une vie toute différente de la sienne, puisque nul ne peut avoir une union intime avec lui, s'il ne participe pas à la même nourriture que lui.

*Troisièmement.* C'est alors que les habitants de Sichem arrivèrent auprès de JÉSUS. Je considérerai avec quelle bonté il les accueille ; avec quel zèle il leur prêche le royaume de Dieu ; avec quelle condescendance il se rend à leur instante prière et demeure dans leur ville deux jours entiers. Ces deux jours furent un riche festin spirituel pour son divin cœur ; car *un grand nombre de Samaritains crurent fermement en lui* (1). Ils restèrent si convaincus de ses raisons, que, sans avoir été témoins d'aucun miracle, ils disaient à la femme qui leur avait annoncé sa présence : *Maintenant, ce n'est plus sur votre parole que nous croyons en lui ; nous l'avons entendu nous-mêmes et nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde* (2). Oui, nous savons qu'il est le Sauveur, non seulement des Juifs mais encore des Gentils ; et nous avons de cette vérité

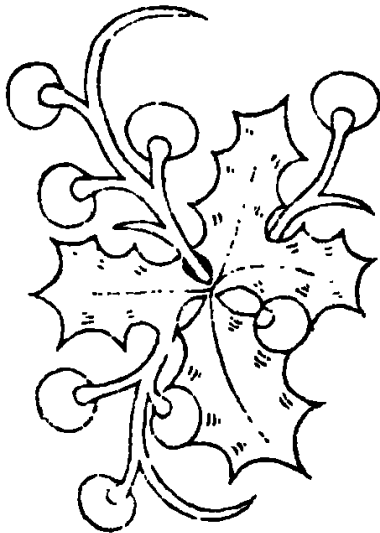
---

1. Cum venissent ergo ad illum Samaritani, rogaverunt eum ut ibi maneret. Et mansit ibi duos dies. Et multo plures crediderunt in eum propter sermonem ejus. (JOAN., IV, 40-41.)

2. Et mulieri dicebant : Quia jam non propter tuam loquelam credimus : ipsi enim audivimus, et scimus quia hic est vere Salvator mundi. (JOAN., IV, 42.)



les preuves les plus convaincantes. — O Maître céleste, qui par les ministres de votre Église, dont cette fervente Samaritaine est la figure, nous faites connaître qui vous êtes, donnez-nous aussi cette connaissance par vous-même, et découvrez vos divines perfections à nos esprits et à nos cœurs. Demeurez avec nous deux jours entiers, et gravez profondément dans nos âmes les deux préceptes de l'amour de Dieu et du prochain, afin qu'après les avoir gardés dans toute leur perfection sur la terre, nous puissions un jour voir clairement dans le ciel que vous êtes notre Dieu et notre Sauveur : à vous seul soit honneur et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



# MÉDITATION XXVII.

---

## DE LA CONVERSION D'UNE FEMME ADULTÈRE.

---

### I. — *Les Juifs amènent la femme adultère devant JÉSUS.*

*Un jour que le Sauveur prêchait à la multitude dans le temple, les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme coupable d'adultère. Maître, dirent-ils, voici une femme qui vient d'être surprise dans le crime. Selon la loi de Moïse, elle doit être lapidée. Vous donc, que dites-vous ? Or, ils parlaient ainsi pour le tenter, afin de pouvoir l'accuser (1).*

*Premièrement.* Je considérerai quelles furent toujours la mansuétude de Notre-Seigneur dans ses rapports avec les pécheurs, et son extrême facilité à leur pardonner. Ses ennemis, qui avaient remarqué en lui ces dispositions, résolurent, par l'instigation du démon, de s'en servir pour lui dresser un piège dans lequel il ne manquerait pas de tomber ; et c'est dans ce dessein qu'ils lui remirent le jugement de cette femme. Car il leur semblait qu'il ne pourrait pas s'empêcher de lui faire grâce, malgré la loi de Moïse, qu'il adoucissait ou abolirait entièrement ; ce qui leur fournirait une occasion de l'accuser d'être opposé à Moïse et à sa loi. Si, au contraire, il la condamnait, ils seraient en droit de

---

1. Et diluculo iterum venit in templum, et omnis populus venit ad eum, et sedens docebat eos. Adducunt autem scribæ, et pharisæi, mulierem in adulterio deprehensam, et statuerunt eam in medio, et dixerunt ei : Magister hæc mulier modo deprehensa est in adulterio. In lege autem Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. Tu ergo, quid dicis ? Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum. (JOAN., VIII, 2-6.)

publier qu'il n'était pas aussi porté à la clémence qu'on voulait bien se l'imaginer. — Pour moi, je me réjouirai en pensant que j'ai un Rédempteur et un Maître si plein de douceur et de bonté. O mon Sauveur, lui dirai-je, qu'il est consolant pour moi le souvenir de votre infinie miséricorde ! Je veux profiter de votre indulgence envers les pécheurs, non pour vous tenter, comme font les scribes et les pharisiens, mais pour vous attirer dans mon cœur : car j'ai la confiance que vous aurez compassion de ma misère, et que vous me pardonnerez mes péchés si graves, hélas ! et si nombreux.

*Secondement.* Je considérerai la ruse de Satan et de ses ministres, qui tentent les hommes vertueux par leurs vertus mêmes, afin qu'emportés d'une ardeur indiscrete, ils donnent dans le vice opposé à leur vertu de prédilection, et que, pensant faire une bonne œuvre, ils violent la loi de Dieu. S'ils rencontrent un homme miséricordieux, ils se servent du prétexte de la miséricorde pour l'empêcher d'observer les règles de la justice. S'ils trouvent au contraire un homme rigide et austère, ils le portent, sous apparence de zèle, à une sévérité outrée, sans avoir égard aux lois de la douceur. Ainsi est-il nécessaire que nous sachions allier toutes les vertus, à l'exemple du Sauveur, dont le Prophète-roi nous a dépeint le caractère en ces termes : *Votre droite vous conduira merveilleusement par les sentiers de la vérité, de la douceur et de la justice* (1). En vous *la miséricorde et la vérité se sont rencontrées ; la justice et la paix se sont embrassées* (2). — O Maître

1. Propter veritatem, et mansuetudinem, et justitiam : deducet te mirabiliter dextera tua. (Ps. XLIV, 5.)

2. Misericordia et veritas obviaverunt sibi : justitia et pax osculatae sunt. (Ps. LXXXIV, 11.)

infiniment sage, apprenez-moi l'art d'unir si bien toutes les vertus, que l'observation exacte de l'une ne blesse point la perfection de l'autre. *Réglez en moi la charité* (1), qui est la reine des vertus; et faites que si je m'applique à en pratiquer une avec un soin particulier, ce soin ne me trouble pas le jugement au préjudice des autres.

II. — JÉSUS, *feint de ne pas entendre les accusations des Juifs.*

JÉSUS se bénissant, *écrivait du doigt sur la terre* (2). J'examinerai les motifs de cette action, et la signification de ces paroles de l'Écriture.

*Premièrement.* JÉSUS-CHRIST se baisse pour écrire sur la poussière, comme un homme occupé de quelque affaire sérieuse, montrant par là le peu d'importance qu'il attache à la question qui lui est proposée. Ce n'est pas à lui de porter alors un jugement extérieur contre ces sortes de crimes, et il refuse absolument de s'en mêler. Déjà, dans une autre circonstance, un jeune homme lui ayant dit : *Maître, commandez à mon frère de partager avec moi l'héritage qui nous est échu*, il lui avait répondu : *Mon ami, qui m'a établi juge ou arbitre entre vous* (3)? Ainsi nous fait-il entendre ce que saint Paul recommandera plus tard à son disciple Timothée : *Celui qui s'est engagé au service de Dieu, ne doit plus*

1. Ordinavit in me charitatem. (*Cant.*, II, 4.)

2. JESUS autem inclinans se deorsum, digito scribebat in terra. (*JOAN.*, VIII, 6.)

3. Ait autem ei quidam de turba : Magister, dic fratri meo ut dividat mecum hæreditatem. At ille dixit ei : Homo, quis me constituit judicem aut divisorem inter vos? (*LUC.*, XII, 13-14.)

*s'embarrasser dans les affaires de ce siècle, qui sont étrangères à sa profession* (1).

*Secondement.* Le Fils de Dieu voyant avec quelle ardeur les pharisiens accusaient cette femme et demandaient sa condamnation, se mit froidement à écrire sur la terre, pour leur apprendre que dans les affaires importantes, comme celles où il s'agit de l'honneur et de la vie du prochain, il faut éviter l'empressement et la précipitation; qu'il est nécessaire de procéder avec beaucoup de calme et de maturité, écrivant, lisant, écoutant, examinant toutes choses à loisir: car les hommes sont exposés à se tromper dans leurs jugements sur les actions d'autrui. Dieu lui-même a voulu nous donner un remarquable exemple de cette circonspection, lorsqu'il dit à Abraham au sujet des habitants de Sodome: *Le cri des abominations de Sodome et de Gomorrhe s'augmente de plus en plus, et leur péché est monté jusqu'à son comble. Je descendrai, et je verrai si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi, et je saurai si cela est ainsi, ou si cela n'est pas* (2).

— J'apprendrai de là à ne point admettre les jugements des autres, quand on me les donnerait pour certains, avant de m'être pleinement instruit de la vérité.

*Troisièmement.* Le Sauveur écrit avec son doigt sur le pavé du temple, pour faire entendre aux pharisiens que c'est lui qui écrivit autrefois de son doigt sur des tables de pierre la loi de Moïse (3); qu'il connaît parfaitement ceux qui s'obstinent à mépriser cette loi

---

1. Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus. (*II Tim.*, II, 4.)

2. Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est, et peccatum eorum aggravatum est nimis. Descendam, et videbo utrum clamorem qui venit ad me, opere compleverint, an non est ita, ut sciam. (*Genes.*, XVIII, 20-21.)

3. Scribebat in terra digito quo legem scripserat. (S. AMBROS. *Epist.* XXVI, n. 14.)

sainte, et que, selon l'expression de Jérémie : *Il les écrira sur la terre, et non dans le ciel, parce qu'ils se sont séparés de Dieu, et ont abandonné la source des eaux vives de la grâce* (1); que les pharisiens, par conséquent, sont du nombre de ceux qu'il doit écrire sur la terre, puisque, en accusant une femme d'avoir transgressé la loi, ils la transgressent eux-mêmes par la manière violente dont ils l'accusent, et par une intention maligne de discréditer celui qu'ils ont choisi pour son juge. O Juge très équitable, qui sondez les cœurs des hommes; gravez si profondément dans le mien avec votre doigt vos divins préceptes, que je les garde tous fidèlement jusqu'à la mort, afin que *mon nom soit écrit*, non sur la terre, comme ceux des réprouvés, mais avec ceux des élus, *dans le ciel* (2).

*Quatrièmement.* On peut enfin faire plusieurs réflexions, non sur les choses que le Sauveur écrivit, puisque l'Évangéliste les a passées sous silence; mais sur celles qu'il pouvait écrire en cette circonstance. Il pouvait par exemple, selon saint Ambroise, rappeler ce qu'il dit un jour contre les hypocrites : *Comment apercevez-vous une paille dans l'œil de votre frère, et ne voyez-vous pas une poutre qui est dans votre œil* (3)? Peut-être aussi, d'après saint Jérôme, signalait-il les péchés des scribes et des pharisiens, qui ne méritaient

---

1. Omnes qui te derelinquunt confundentur : recedentes a te in terra scribentur : quoniam dereliquerunt venam aquarum viventium Dominum. (JER., XVII, 13.)

2. Peccatores in terra scribuntur, justi in cœlo, sicut habes dictum ad discipulos : *Gaudete quia nomina vestra scripta sunt in cœlis.* (S. AMBROS. Epist. XXVI, n. 14. — LUC., X, 20.)

3. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui : et trabem in oculo tuo non vides? (MATTH., VII, 3. — S. AMBROS., loc. cit.)

que trop d'être écrits sur la terre (1). Mais ces malheureux, aveuglés par la passion, et ne songeant qu'à poursuivre leur perfide dessein, ne remarquaient point ce qu'il écrivait. Car pour peu qu'ils y eussent fait attention, ils n'auraient pas moins tremblé que le roi Balthasar lorsqu'il vit une main mystérieuse écrire sur la muraille de son palais l'arrêt de sa condamnation (2). — O mon divin Maître, daignez éclairer mon âme; faites que je voie les poutres énormes que j'ai dans les yeux, je veux dire mes propres péchés, et que je ne m'occupe point de ceux des autres. Réveillez-moi de mon assoupissement; attirez mon attention sur les menaces terribles et *pleines d'amertumes que vous écrivez contre moi* en cette vie (3), afin que, par un sérieux amendement, je m'efforce de mériter la vie éternelle.

III. — JÉSUS *oblige les scribes et les pharisiens à se désister de leur poursuite.*

*Comme les Juifs persistaient à interroger JÉSUS-CHRIST et le pressaient de répondre, il se releva et leur dit : Que celui d'entre vous qui est sans péché, jette contre elle la première pierre. Puis, se baissant de nouveau, il continua d'écrire sur la terre. Pour eux, l'ayant entendu parler de la sorte, ils sortirent l'un après l'autre, à commencer par les plus anciens (4).*

1. *Scriebat in terra* : eorum videlicet qui accusabant, et omnium peccata mortalium. (S. HIERON., *Dialog. adversus Pelagianos*, lib. II, 12-17.)

2. In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis. (DAN., V, 5.)

3. *Scribis enim contra me amaritudines.* (JOB, XIII, 26.)

4. *Cum ergo perseverarent interrogantes eum, erexit se, et dixit eis : qui sine peccato est vestrum, prius in illam lapidem mittat. Et iterum se inclinans, scriebat in terra. Audientes autem unus post unum exhibant, incipientes a senioribus.* (JOAN., VIII, 7-9.)

*Premièrement.* Je considérerai ici la sagesse et l'équité du Fils de Dieu, qui, sans contrevenir à la loi et sans condamner la femme adultère, confond ses accusateurs. L'esprit de droiture avec lequel il agit, semble avoir été signifié par l'Évangéliste, quand il dit que JÉSUS se leva, et qu'il se tint droit en prononçant cette sentence. Il fit paraître la même sagesse lorsqu'il fut interrogé par ses ennemis s'il était permis de payer le tribut à César. *Rendez à César, leur dit-il, ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* (1). — Je me réjouirai de voir dans mon Sauveur une si merveilleuse prudence, et je le prierai de me donner une des qualités de cette vertu, je veux dire l'adresse nécessaire pour me garantir des artifices du démon et des calomnies des hommes.

*Secondement.* Je considérerai que Notre-Seigneur, par cette courte réponse, rappela aux pharisiens un grand nombre de crimes qu'ils avaient commis et qu'ils semblaient avoir entièrement oubliés. Il voulait qu'en reconnaissant leurs propres péchés et en écoutant les reproches de leur conscience, ils cessassent d'accuser une femme qui avait failli par fragilité; car qui ne devrait avoir honte d'accuser et de condamner son prochain, lorsqu'il se sent aussi coupable ou plus coupable que lui? Il voulait aussi nous apprendre à tous quelle compassion nous devons avoir pour les pécheurs, nous qui sommes pécheurs comme eux. Il est trop vrai, hélas! que je puis tomber dans le péché auquel s'est laissé entraîner mon frère; or est-il juste que je jette la première pierre contre lui, c'est-à-dire, que je

---

1. Tunc ait illis : Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari : et quæ sunt Dei, Deo (MATTH., XXII, 21.)



sois le premier à l'accuser quand je m'offenserais qu'il exerçât à mon égard la même rigueur ?

*Troisièmement.* Je considérerai pourquoi Notre-Seigneur se baissa de nouveau et continua d'écrire sur la terre. C'était pour donner aux pharisiens le temps de délibérer sur ce qu'ils avaient à faire, après avoir consulté leur conscience ; car c'est à leur conscience qu'il les avait renvoyés en leur disant : Que celui d'entre vous qui est sans péché jette contre elle la première pierre. Ces accusateurs passionnés reconnurent, en effet, qu'ils étaient chargés de crimes, et ils en ressentirent une extrême confusion ; mais comme ils ne voulurent pas en faire l'aveu au Sauveur, ni lui en demander pardon, ils prirent l'unique parti qu'il leur restait à prendre, celui de se soustraire à la honte de leur défaite en s'éloignant de sa présence. Nous voyons par là quel est le tourment d'une mauvaise conscience, et combien l'homme coupable redoute les regards de Dieu, son souverain Juge.

On peut encore remarquer ici les dispositions différentes de deux sortes de pécheurs. Les uns, obstinés et endurcis dans le mal, ne peuvent se résoudre à confesser leurs fautes, bien qu'ils les connaissent et qu'ils en éprouvent même au fond du cœur de la confusion ; ils fuient au contraire la face du Seigneur et cherchent à se cacher, comme fit autrefois Adam après sa désobéissance (1). Les autres, touchés de la grâce et dociles à l'inspiration divine, vont se jeter aux pieds de celui qui est leur unique refuge, et lui demandent humble-

---

1. Abscondit se Adam et uxor ejus a facie Domini Dei in medio ligni paradisi. (*Genes.*, III, 13.)

ment pardon, à l'exemple du Publicain (1). — O Père des miséricordes, ô juste Juge, convaincu que je suis des dérèglements de ma vie, je ne veux pas cependant m'enfuir de votre présence. Loin de là, je viens par la raison même que je suis pécheur, me présenter devant vous comme un malade devant mon charitable médecin; malgré la honte dont je me sens combattu, je vous fais l'aveu de mes fautes avec un cœur humilié et contrit, nourrissant dans mon âme la ferme confiance que vous m'en accorderez le pardon.

*Quatrièmement.* Je considérerai enfin que les scribes et les pharisiens qui s'étaient unis et étaient venus ensemble pour tenter Notre-Seigneur, s'en retournèrent séparément, l'un après l'autre. Ils demeurèrent si confus de leurs péchés, que chacun d'eux, sans songer aux autres, se retira en silence. Les plus âgés, fait remarquer l'Évangéliste, sortirent les premiers. Comme ils étaient les plus coupables, ils furent aussi les premiers à comprendre l'excès de leur malice, et la honte qu'elle leur causa les contraignit à s'enfuir au plus tôt. Je conjecturerai de là quelle sera ma confusion à l'heure de la mort et du jugement, et combien les compagnons de mes désordres seront impuissants à me consoler et à me secourir dans une si terrible conjoncture. Je veux donc dès à présent travailler sérieusement à mon salut, et me retirer de toute compagnie dangereuse, pour m'attacher uniquement à JÉSUS-CHRIST, de qui dépend mon bonheur dans le temps et dans l'éternité.

---

1. Et publicanus a longe stans, nolebat nec oculos ad cœlum levare : sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori. (LUC., XVIII, 13.)

## IV. — JÉSUS pardonne à la pécheresse repentante.

Et JÉSUS demeura seul avec la femme adultère qui était là devant lui. Il se releva, et lui dit : Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? Personne ne vous a-t-il condamnée ? Elle répondit : Personne, Seigneur. JÉSUS reprit : Ni moi, je ne vous condamnerai pas. Allez, et ne péchez plus (1).

*Premièrement.* Je considérerai que Notre-Seigneur, après s'être baissé deux fois pour écrire sur la terre, se releva aussi deux fois : l'une pour regarder les pharisiens, dont il voulait, dans sa justice, confondre l'orgueil ; l'autre pour regarder la femme pécheresse, dont il voulait, dans sa miséricorde, effacer les offenses. C'est ainsi que *les yeux du Seigneur s'arrêtent sur les pécheurs rebelles pour les punir*, et sur les pécheurs pénitents pour leur pardonner (2). Et à l'égard des uns et des autres, il est également *juste et saint*, dit le Roi-prophète (3). Mais, après avoir regardé les pharisiens, il se baisse encore une fois vers la terre, pour témoigner qu'il ne veut plus les voir, parce qu'ils sont indignes de ses divins regards ; et il les contraint de se retirer, parce qu'ils ne méritent pas de demeurer plus longtemps en sa présence. Il en use tout autrement à l'égard de la femme coupable : il la regarde d'un œil de compassion, et il la congédie en termes pleins de

1. Et remansit solus JESUS, et mulier in medio stans. Erigens autem se JESUS, dixit ei : Mulier, ubi sunt qui te accusabant ? nemo te condemnavit ? Nemo, Domine. Dixit autem JESUS : Nec ego te condemnabo : vade, et jam amplius noli peccare. (JOAN., VIII, 9-11.)

2. Oculi Domini super justos : et aures ejus in preces eorum. Vultus autem Domini super facientes mala : ut perdat de terra memoriam eorum. (Ps. XXXIII, 16-17.)

3. Justus Dominus in omnibus viis suis : et sanctus in omnibus operibus suis. (Ps. CXLIV, 17.)

bonté ; car il sait qu'elle a le cœur vraiment contrit et humilié. — O mon JÉSUS, jetez sur moi les yeux de votre miséricorde et ne les détournes pas de votre pauvre serviteur ; qu'ils m'attirent sans cesse à vous, afin que je ne me sépare jamais de vous.

*Secondement.* Je considérerai que cette femme, se voyant délivrée de ses accusateurs et seule devant JÉSUS, fut touchée d'une vive douleur de son péché. Honteuse de l'avoir commis, elle attendait sa sentence de la bouche de celui qu'on avait choisi pour son juge. Mais ce juge compatissant la consola en lui disant : *Que sont devenus vos accusateurs ? Aucun d'eux ne vous a-t-il condamnée ?* Comme s'il eût dit : C'est à moi que vous êtes redevable de la fuite de ceux qui vous accusaient ; c'est moi qui vous ai délivrée de leurs mains ; puisqu'ils ne vous ont pas condamnée, je ne serai pas plus sévère qu'eux, et je ne vous condamnerai pas moi-même. Je suis venu non pour condamner les pécheurs, mais pour les sauver : allez en liberté. Par ces paroles, Notre-Seigneur sauva cette pécheresse non seulement de la mort temporelle, mais encore de la mort éternelle, en lui accordant la rémission entière de ses péchés. Les œuvres de Dieu sont parfaites ; et JÉSUS, en disant à cette femme qu'il ne veut point la condamner, lui signifie qu'il ne la condamne en effet, ni à aucune peine temporelle, ni au supplice éternel, mais qu'il lui pardonne le crime pour lequel elle a mérité l'un et l'autre. — O très doux et très miséricordieux JÉSUS, unique refuge des pécheurs, que puis-je faire en reconnaissance de l'amour dont vous m'avez donné tant de preuves ! *Qui osera me condamner, si vous soutenez ma cause et me renvoyez ab-*

*sous* (1) ? Comment, ô mon Rédempteur, n'aurai-je pas confiance en votre miséricorde, puisque d'un seul de vos regards vous dissipez toutes mes misères ? *Vous me délivrez des calomnies des hommes et des accusations de mes ennemis* (2) ; et en me remettant gratuitement toutes mes offenses, vous désarmez votre justice prête à me frapper. Je ne cesserai jamais, Seigneur, d'exalter une si incompréhensible charité, et jamais je ne cesserai de vous en témoigner ma reconnaissance, par un dévouement sans réserve à votre service.

*Troisièmement.* Je remarquerai cette dernière parole : *Ne péchez plus.* Le Sauveur semble dire : Voici que je vous ai délivrée d'un grand péril et vous ai sauvé la vie. Ce n'est pas, comprenez-le bien, afin que vous retourniez à vos désordres, mais afin que vous y renonciez tout à fait, et que vous commenciez à mener une vie sobre, pure et irréprochable. Il est à croire que comme les pharisiens cessèrent toute poursuite contre elle, parce que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST le voulut ainsi, de même elle se corrigea de ses anciens péchés et persévéra dans le service de Dieu, non par la crainte des châtimens, mais par un amour sincère envers son souverain bienfaiteur, auquel soit louange et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

---

1. Quis accusabit adversus electos Dei ? Deus qui justificat. Quis est qui condemnet ? (*Rom.*, VIII, 33-34.)

2. Redime me a calumniis hominum : ut custodiam mandata tua. (*Ps.* CXVIII, 134.)



## MÉDITATION XXVIII.

---

DE LA CONVERSION DE ZACHÉE, CHEF DES PUBLICAINS.

---

I. — *Le désir que ressent Zachée de voir JÉSUS-CHRIST.*

JÉSUS étant entré dans Jéricho, traversait la ville. Et voilà qu'un homme riche, nommé Zachée, chef des publicains, cherchait à voir JÉSUS pour le connaître ; et il ne le pouvait à cause de la foule, parce qu'il était fort petit. Il courut en avant, et monta sur un sycomore pour voir JÉSUS, parce qu'il devait passer par là (1).

*Premièrement.* Je considérerai quel fut le principe de la conversion de Zachée, cet homme riche et puissant parmi les siens, mais grand pécheur, et fort attaché aux biens de la terre : car il était le chef de ceux qui recueillaient les impôts publics, et qui, à cause de leur avarice, passaient parmi les Juifs pour des pécheurs déclarés. La première cause de sa conversion fut un désir que Dieu lui inspira de voir et de connaître JÉSUS, dans la pensée qu'il en retirerait pour son âme de grands avantages. Son espoir ne fut pas trompé. Le principe de notre salut consiste en effet à voir JÉSUS par la lumière de la foi, et à le connaître tel qu'il a vécu et qu'il a passé dans ce monde, figuré par Jéricho qui veut dire *changement* ; à nous le représenter doux,

---

1. Et ingressus perambulabat Jericho. Et ecce vir nomine Zachæus : et hic princeps erat publicanorum, et ipse dives : et quærebat videre JESUM, quis esset : et non poterat præ turba, quia statura pusillus erat. Et præcurrens ascendit in arborem sycomorum ut videret eum : quia inde erat transiturus. (LUC., XIX, 1-4.)

humble, pauvre, crucifié pour l'amour de nous : touchant spectacle, sublime leçon de renoncement à nos passions et aux péchés qui en sont la suite ! — O bon JÉSUS, que ne m'est-il donné de vous contempler dans un état si capable de changer mon cœur ! Si la vue du serpent d'airain, élevé par Moïse dans le désert, suffisait pour guérir à l'heure même ceux qui avaient été mordus par des serpents (1), comment ne me suffirait-il pas de vous voir, vous qui êtes vrai Dieu et vrai homme, attaché à une croix sous la forme d'un pécheur, pour être guéri radicalement des plaies mortelles dont mes péchés sans nombre m'ont couvert ?

*Secondement.* Je considérerai combien le désir de Zachée fut efficace, et avec quel empressement il se mit en devoir de l'accomplir. Il méprise un faux honneur dont se piquent ordinairement les gens de sa qualité ; il se soucie peu de ce que le monde pourra dire de lui, en le voyant courir par les rues comme un enfant ; il monte même sur un arbre, au risque de provoquer par sa petite taille les rires des passants, et de leur donner sujet de se divertir à ses dépens. J'apprendrai par là que quand Dieu m'inspire de bons désirs, je dois les exécuter avec diligence et avec ferveur, préférant aux bienséances du monde l'intérêt de mon salut. A l'imitation de Zachée, je ne craindrai pas de monter sur le sycomore, que les anciens ont nommé *figuier fou* (2), en foulant aux pieds les richesses, les

1. Fac serpentem æneum, et pone eum pro signo : qui percussus aspexit eum, vivet. (*Num.*, XXI, 8.)

2. Sycomorus quippe ficus fatua dicitur. Pusillus itaque Zachæus sycomorum subiit, et Dominum vidit, quia qui mundi stultitiam humiliter eligunt, ipsi Dei sapientiam subtiliter contemplantur. (S. GREG., *Moral.*, XXVII, XLVI, n. 79.)

honneurs et les délices du monde (1), afin d'embrasser la croix de JÉSUS-CHRIST, qui, au jugement des mondains, est une pure folie. — O mon JÉSUS, qui pour l'amour de moi êtes monté sur la croix, où vous avez été méprisé et moqué des hommes ; faites-moi la grâce de monter après vous sur cet arbre mystérieux, qui est *la sagesse même pour les élus, et une folie pour les réprouvés* (2). Car je suis certain que si j'y monte et m'y attache avec vous en esprit, vous jetterez aussitôt sur moi, comme sur Zachée, un regard de miséricorde.

## II. — *Paroles de JÉSUS à Zachée.*

*Lorsque JÉSUS arriva à l'endroit où était le publicain, il leva les yeux, l'aperçut, et lui dit : Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je m'arrête aujourd'hui dans votre maison* (3).

Je considérerai avec quelle condescendance et quelle bonté Notre-Seigneur daigna se prêter au désir de ce publicain. Non seulement il se laisse voir à lui, mais il s'invite même à descendre et à demeurer dans sa maison : faveur si exceptionnelle, qu'on ne lit point qu'il l'ait faite à ses plus intimes amis. Chacune de ses paroles renferme quelque enseignement et mérite d'être méditée.

*Premièrement.* Il l'appelle par son nom, *Zachée*. C'est pour lui montrer que, bien qu'il ne l'ait jamais

1. Et ascendit in caprificum, omnem voluptatem ac dulcedinem, quæ per ficum insinatur, infatuans et mortificans. Et sic excelsior se factus, ascensionisque in corde suo ponens, videtur a JESU, et videt. (THEOPHYLACT. in hunc locum.)

2. Verbum enim crucis, pereuntibus quidem stultitia est : iis autem qui salvi fiunt, id est nobis, Dei virtus est. (1 Cor., 1, 18.)

3. Et cum venisset ad locum, suspiciens JESUS vidit illum, et dixit ad eum : Zachæe, festinans descende : quia hodie in domo tua oportet me manere. (LUC., XIX, 5.)



vu, il ne laisse pas de le connaître, de savoir son nom, et qu'il ne peut pas l'ignorer, puisqu'il l'a écrit de sa main dans le livre de vie. C'est encore pour lui faire entendre qu'il doit remplir la signification de son nom, qui veut dire *pur* et *justifié*, et cesser par conséquent d'être injuste et pécheur. L'avertissement du Fils de Dieu eut son effet. Car il n'eut pas plus tôt dit, *Zachée*, que cet homme, jusque-là si coupable, commença dès lors à détester le péché et à aimer la vertu.

*Secondement.* Il lui dit : *Hâtez-vous de descendre.* Si JÉSUS presse Zachée de descendre, c'est pour hâter le moment de sa conversion. Il la désire avec une ardeur extrême ; il ne peut souffrir qu'elle soit retardée d'un seul instant ; il semble craindre de laisser échapper l'occasion qui se présente de le justifier, avant que sa bonne volonté se refroidisse. C'est une leçon donnée à ceux qui travaillent au salut des âmes. Quand ils en trouvent quelqu'une disposée à se convertir, ils doivent la presser d'exécuter aussitôt sa pieuse résolution, de peur que la tentation ne l'affaiblisse, ou que la persécution ne l'étouffe. Pour la même raison, JÉSUS-CHRIST veut que j'accomplisse avec promptitude et avec ferveur les bons désirs qu'il m'inspire. Suis-je dans un poste élevé ? je dois en descendre dès qu'il m'appelle. Des liens m'empêchent-ils de marcher ? il faut que je les rompe pour courir où il lui plaira de m'envoyer. — O mon Sauveur, qui vous nommez dans un prophète *Celui qui se hâte* (1), hâtez-vous de me justifier et de justifier tous les pécheurs que vous invitez à revenir à vous ; touchez leur cœur avec tant d'efficacité, qu'ils

---

1. Voca nomén ejus. Accelera spolia detrahare : festina prædari. (Is., VIII, 3.)

obtiennent aussitôt de vous une grâce abondante de conversion et de persévérance dans votre service.

*Troisièmement.* JÉSUS ajoute : Il faut que je demeure *aujourd'hui* dans votre maison. Il ne dit pas demain, ou quelque autre jour, mais aujourd'hui. Le Seigneur n'a point pour agréable que nous remettions au lendemain l'exécution de nos bonnes résolutions, quand nous pouvons les accomplir le jour même. Nous sommes sûrs du jour présent ; nous ne le sommes pas du lendemain. Il veut donc que, sans aucun retard, nous nous mettions en état de le recevoir aujourd'hui. Il peut se faire que demain nous ayons encore la volonté de le loger, mais que nous n'en ayons plus le pouvoir. Il aura passé outre et nous aura laissés bien loin en arrière, en punition de notre négligence à profiter de l'occasion qu'il nous présentait. Je dois par conséquent me dire à moi-même : *Aujourd'hui si tu entends sa voix, n'endurcis pas ton cœur* (1). Celui qui t'appelle aujourd'hui, demain gardera peut-être le silence ; et si, maintenant qu'il s'invite à descendre chez toi par une faveur spéciale, tu refuses de le recevoir, peut-être plus tard se montrera-t-il sourd à ton invitation et à tes prières.

*Quatrièmement.* Cette parole, *il faut*, est la plus douce et la plus consolante de toutes : *Il faut que je loge aujourd'hui dans votre maison.* — O très doux JÉSUS, ce n'est pas à vous qu'il est utile de loger chez le publicain ; c'est au publicain qu'il importe de vous recevoir. *Étant Dieu, comme vous l'êtes, vous n'avez nullement besoin des biens de vos serviteurs* (2). Que l'un d'eux

1. Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra. (Ps. XCIV, 8.)

2. Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non egesset. (Ps. XV, 2.)

vous ferme sa maison, mille autres vous ouvriront la leur. Pour Zachée, être privé de votre présence, c'est être privé de tout bien. D'où vient donc que vous lui dites : *J'ai besoin de loger dans votre maison ?* C'est l'amour qui vous dicte ce langage ; qui vous fait dire que ce qui nous est souverainement avantageux vous est nécessaire à vous-même ; qui vous oblige en quelque sorte à regarder nos biens et nos maux comme vos biens et vos maux propres. Puis donc, Seigneur, qu'il en est ainsi, et que vous considérez comme un avantage d'entrer dans ma maison ; entrez-y, je vous en conjure : rien ne peut m'être plus avantageux, rien, par conséquent, ne peut vous être plus agréable.

*Cinquièmement.* Enfin, le Sauveur déclare à Zachée qu'il veut *demeurer* dans sa maison. Il ne se contentera pas d'y être en passant ; il y restera jusqu'à ce qu'il ait achevé tout ce qu'il se propose d'y faire. Dans une œuvre aussi difficile et aussi importante que la conversion d'un pécheur, JÉSUS se garde d'agir avec précipitation, il y met tout le temps nécessaire. Il se hâte à la vérité de venir dans une âme, mais il ne se hâte pas d'en sortir : le péché seul peut le contraindre de s'en éloigner. — O Fils du Dieu tout-puissant, qui venez avec votre Père dans l'âme de ceux qui vous aiment, venez dans la mienne et établissez-y pour toujours votre demeure (1). Ne l'abandonnez jamais, ô mon unique Bien, et ne permettez pas que jamais elle soit assez insensée pour vous forcer à la quitter, à votre déplaisir et pour son malheur.

---

1. Si quis diligit me, sermonem meum servabit, et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus. (JOAN., XIV, 23.)

III. — *Obéissance de Zachée au commandement de JÉSUS.*

*Zachée descendit aussitôt et reçut JÉSUS avec joie. Tout le peuple voyant cela, en murmurait, disant qu'il était allé loger chez un pécheur (1).*

*Premièrement.* Je considérerai l'obéissance prompte, joyeuse et fervente avec laquelle Zachée exécuta l'ordre du Sauveur. Il n'avait pas osé lui offrir sa demeure ; il se jugeait indigne de lui parler et s'estimait assez heureux de le voir. Mais charmé de sa modestie et de son affabilité, encouragé par ses bienveillantes paroles, il dépose toute crainte, met de côté les considérations humaines, lui obéit et le reçoit dans sa maison. C'est avec cette joie et cette promptitude que je dois obéir à la voix de Dieu, lorsqu'il *frappe*, comme parle saint Jean dans l'Apocalypse, *à la porte de mon cœur, qu'il souhaite d'y entrer et d'y prendre sa réfection avec moi (2)*. Car si je le fais attendre, peut-être m'arrivera-t-il d'être déçu comme l'Épouse des Cantiques. Elle tarda de répondre à l'appel de son Bien-Aimé, et lorsqu'elle alla lui ouvrir, déjà *il s'en était allé et avait passé outre (3)*.

*Secondement.* Je considérerai l'ignorance et la malice de ceux qui blâmaient Notre-Seigneur d'avoir choisi pour demeure la maison d'un publicain. Ces superbes

1. Et festinans descendit, et excepit illum gaudens. Et cum viderent omnes, murmurabant, dicentes quod ad hominem peccatorem divertisset. (LUC., XIX, 6-7.)

2. Ecce sto ad ostium, et pulso : si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et cœnabo cum illo, et ipse mecum. (Apoc., III, 20.)

3. Surrexi, ut aperirem dilecto meo... at ille declinaverat, atque transierat. (Cant., V, 5, 6.)

et téméraires censeurs ignoraient le motif qui faisait agir le Sauveur, et ils regardaient comme indigne de sa personne l'accomplissement d'une des principales obligations de son emploi. Est-ce donc chose indigne du médecin de visiter un malade et de lui prodiguer ses soins pour lui rendre la santé? Autre réflexion. L'Évangéliste fait remarquer que tous murmuraient parce que le murmure est un mal contagieux qui passe des uns aux autres, et gâte en peu de temps toute une réunion d'hommes imparfaits. Mais Notre-Seigneur, qui avait méprisé plus d'une fois les plaintes injustes de ses contradicteurs, fit peu de cas de celles-ci. Il ne continua pas moins de traiter avec les pécheurs afin de les convertir, se contentant de répondre ce qu'il avait dit dans une circonstance semblable : *Ce sont les malades, et non ceux qui se portent bien, qui ont besoin de médecin* (1). — O souverain médecin des âmes, qui êtes venu du ciel pour appeler à la pénitence non les justes, mais les pécheurs auxquels elle est nécessaire ; venez visiter mon âme faible et languissante, et guérissez-la de ses maladies par la vertu de votre grâce.

#### IV. — *Entière conversion de Zachée.*

Or Zachée, se présentant devant JÉSUS, lui dit : *Seigneur, voici que je donne la moitié de mes biens aux pauvres ; et si j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce soit, je suis prêt à lui rendre quatre fois autant* (2). Ces

1. Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus. (MATTH., IX, 12.)

2. Stans autem Zachæus, dixit ad Dominum : Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus : et si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum. (LUC., XIX, 8.)

paroles nous montrent combien la conversion de ce publicain fut parfaite.

*Premièrement.* Je considérerai comment Notre-Seigneur, avant ou après le repas, s'entretint charitablement avec son hôte, et lui proposa des raisons si claires et si pressantes de se convertir, qu'il finit par lui gagner le cœur et lui persuader de changer de vie. Même dans un festin, JÉSUS veut être notre modèle. Il nous apprend de quelle manière nous devons en user avec les pécheurs lorsqu'ils nous invitent à leur table. S'ils nous donnent la nourriture du corps, distribuons-leur en retour celle de l'âme, et ne négligeons rien pour les retirer du péché et les mettre dans la voie du salut.

*Secondement.* Je considérerai quelle fut l'efficacité des saintes résolutions de Zachée. Il ne distingue point la volonté d'avec l'effet, ni le dessein d'avec l'exécution. Il ne dit pas, je donnerai, je restituerai, mais, dès maintenant, *je donne, je restitue*. Il regarde la chose promise comme tellement certaine, qu'il la tient pour faite. Ainsi David disait : *J'exterminais dès le matin tous les pécheurs de la terre* (1). Il parle de l'intention qu'il a de purger le monde de tous les ennemis de Dieu, comme si déjà il les avait tous détruits. C'est avec cette efficacité que je dois me proposer, avec le secours de la grâce, de renoncer au péché. Il faut que je dise avec le même prophète : *Je commence maintenant* ; et, comme lui, j'ajouterai aussitôt avec reconnaissance : *Ce changement est l'œuvre de la droite du Très-Haut* (2). Car quiconque dit sincèrement qu'il

1. In matutino interficiebam omnes peccatores terræ. (Ps. C, 8.)

2. Et dixi : Nunc cœpi : hæc mutatio dexteræ Excelsi. (Ps. LXXXVI, II.)

veut commencer, se sentira à l'heure même le cœur changé ; Dieu, par un miracle de sa grâce, fera de lui tout à coup un homme nouveau.

*Troisièmement.* Pour mieux comprendre combien la résolution de Zachée fut efficace, il faut considérer la difficulté de son entreprise. D'un côté, il est vrai, c'est une œuvre d'obligation qu'il se propose d'accomplir ; mais de l'autre, ce n'est qu'une œuvre de simple conseil et de surérogation. Il est riche ; jusqu'ici il s'est montré très attaché à ses richesses, fruit en partie de ses exactions. Aujourd'hui, que fait-il ? Il n'hésite pas à diviser tous ses biens en deux parts. La première, il la donne aux pauvres, pour racheter ses péchés par l'aumône ; la seconde, il la destine aux restitutions commandées par la justice. Et pour ce dernier point, il rendra non seulement tout ce qu'il possède injustement, mais quatre fois autant, afin de mettre sa conscience dans une entière sûreté. Or, il est probable qu'il lui resta si peu de chose, que, on peut le dire, il s'est dépouillé de tout pour suivre parfaitement JÉSUS-CHRIST. — O mon Sauveur, c'est avec raison que vous avez dit un jour ces remarquables paroles : *Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. Cela est impossible aux hommes : mais tout est possible à Dieu* (1). Qu'il est facile, qu'il est doux à ce publicain, assisté de votre grâce, de renoncer à tout ce qu'il possède pour entrer dans la porte étroite de la pénitence ! Seigneur, rendez-moi

1. Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum... Apud homines hoc impossibile est : apud Deum autem omnia possible sunt. (MATTH., XIX, 24, 26.)

possible par votre grâce ce qui est impossible à la faiblesse de ma nature.

*Quatrièmement.* Je considérerai que Zachée rend ainsi au Sauveur compte de la répartition de ses biens, non par une vanité et une ostentation pharisaïque, mais par une humilité sincère, désirant que JÉSUS le redresse s'il se trompe, et qu'il approuve ses dispositions si elles lui sont agréables. Je conclurai de là que je dois rendre au directeur de ma conscience un compte fidèle de tous mes projets, si je veux agir avec prudence, et ne pas m'exposer à tomber dans des fautes considérables. J'éviterai surtout de rien entreprendre avant d'avoir prié Dieu de bénir mon dessein. Seigneur, lui dirai-je, si vous désirez que j'accomplisse la résolution que vous m'avez inspirée, donnez-moi la force et le courage qui me sont nécessaires : car c'est à celui qui a commencé un ouvrage de l'achever et de le conduire à sa perfection.

#### V. — *Réponse de JÉSUS à Zachée.*

*JÉSUS lui dit : Cette maison a reçu aujourd'hui le salut, parce que Zachée est aussi enfant d'Abraham. Car le Fils de l'homme est venu pour chercher et pour sauver ce qui était perdu (1).*

*Premièrement.* Je considérerai comment Notre-Seigneur, par cette réponse, approuva tout ce que son hôte venait de lui proposer, et comment il le sanctifia, lui et toute sa famille. Car JÉSUS est notre sanctification et notre salut ; aussitôt qu'il entre dans une mai-

---

1. Ait JÉSUS ad eum : Quia hodie salus domui huic facta est : eo quod et ipse filius sit Abrahæ. Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat. (*Luc.*, XIX, 9-10.)



son, il la remplit de sainteté et s'en rend le maître. Je remarquerai que le Sauveur voulut se servir du chef de la famille pour gagner la famille entière, afin de nous apprendre de quelle efficacité est le bon exemple. En effet, dès que Zachée se fut converti à JÉSUS-CHRIST, tous ses domestiques le suivirent. C'est peut-être la raison de ces paroles du Fils de Dieu : *Aujourd'hui cette maison a reçu le salut*. Comme s'il disait : Parce que celui-ci s'est montré enfant d'Abraham, et fidèle imitateur de la foi, de l'obéissance et de la libéralité de ce patriarche, son exemple a eu la vertu d'attirer toute sa maison à mon service. Je profiterai de cet avertissement, et je m'efforcerai d'édifier le prochain par mes bons exemples, puisque c'est un des moyens dont Dieu se sert pour convertir les âmes. Il est vrai toutefois que la cause principale du salut de cette famille fut, comme l'ajoute Notre-Seigneur, que *le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu*, ainsi que nous le verrons plus au long dans la Méditation de la *Brebis égarée* (1).

*Secondement.* Je considérerai avec quelle justesse les circonstances particulières de cette histoire peuvent s'appliquer à la sainte communion.

En premier lieu, Zachée désirait vivement recevoir JÉSUS-CHRIST dans sa maison, sans oser toutefois lui en parler, parce qu'il se jugeait indigne d'un si grand honneur. Or, c'est précisément ce désir caché qui lui mérita la faveur qu'il craignait de demander ; car le Sauveur aime mieux être invité par des désirs efficaces que par de simples paroles. Ainsi dois-je exciter en moi un désir ardent de m'approcher de la table sainte

où je reçois mon Seigneur. A l'imitation de Zachée, *je chercherai à le voir* des yeux de la foi, en me rappelant les bienfaits sans nombre que sa présence apportait, pendant sa vie mortelle, partout où il entra.

En second lieu, comme le publicain, *je monterai sur un arbre*, sur l'arbre de la croix, par des actes de mortification, pour engager celui que j'appelle de tous mes vœux à descendre volontiers dans mon âme.

En troisième lieu, je m'imaginerai que j'entends de sa bouche ces affectueuses paroles : *Hâte-toi de descendre, car il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison.* Avant d'entrer dans ma maison, JÉSUS veut que je m'empresse d'y entrer moi-même pour la préparer avec diligence, la purifier par la confession, et l'orner de toutes les vertus que demande la présence d'un hôte si saint. Il veut encore que je sois dans l'étonnement en songeant que, tout Dieu qu'il est, il daigne descendre chez la plus abjecte et la plus misérable de ses créatures, déclarant formellement que ma maison lui est nécessaire : *il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison.* Cet excès de condescendance me suggérera la réflexion suivante. Il est bien vrai que, dans ce sacrement, JÉSUS m'invite à son banquet et vient à moi les mains pleines de grâces ; mais il désire aussi que, de mon côté, je lui prépare, comme Zachée, un autre festin, qui consiste en des sentiments d'amour, de reconnaissance, de louange, de joie intérieure, et d'une espérance ferme que l'effet de sa visite sera la guérison et le salut de mon âme.

En quatrième lieu, il faut que je fasse à mon divin Maître des offrandes qui soient dignes de lui et conformes à ses désirs. Ces offrandes, ce sont de ferventes

résolutions de le servir, d'exercer des œuvres de miséricorde et de justice, non seulement celles qui sont de précepte, mais encore celles qui sont simplement de conseil ; c'est surtout le don de moi-même et de tout ce que je possède, au Seigneur généreux qui se donne tout entier à son serviteur et à son esclave. Telles sont les offrandes, les résolutions que je lui présenterai, le priant de les agréer et de les bénir.—O mon doux JÉSUS, puisque vous voulez bien entrer dans ma pauvre demeure sous les voiles de votre sacrement, dites à mon âme cette toute-puissante parole : *Cette maison a reçu aujourd'hui le salut.* Sanctifiez-la avec sa famille, je veux dire avec ses puissances, afin que vous preniez plaisir à y demeurer, maintenant et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



# MÉDITATION XXIX.

---

DE LA FEMME CHANANÉENNE, DONT NOTRE-SEIGNEUR DÉLIVRA LA FILLE, QUI ÉTAIT POSSÉDÉE.

---

## I. — *Prière de la Chananéenne.*

JÉSUS ayant quitté la terre de Génésareth, se retira dans le pays de Tyr et de Sidon. Et voilà qu'une femme chananéenne, sortie de ce pays-là, vint au-devant de lui en criant à haute voix : Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi : ma fille est cruellement tourmentée du démon<sup>(1)</sup>. Je considérerai ici les vertus singulières qui éclatent dans la prière de cette femme, et je me proposerai de les imiter.

*Premièrement.* Elle montre une foi et une confiance sans bornes, et elle manifeste les sentiments élevés qu'elle a de la personne de JÉSUS-CHRIST. Elle lui donne les noms de *Seigneur* et de *Messie* ; elle confesse qu'il a le pouvoir de chasser les démons, ou d'une seule parole, ou par un seul acte de sa volonté. Aussi ne lui dit-elle pas, *priez pour moi*, mais *ayez pitié de moi, secourez-moi* : il lui suffit d'exposer en peu de mots le sujet de sa peine à celui qui, comme elle le croit, peut y apporter à l'heure même un remède efficace.

*Secondement.* Elle est animée d'une tendre charité qui lui fait regarder les maux de sa fille comme les

---

1. Et egressus inde JESUS, secessit in partes Tyri et Sidonis. Et ecce mulier Chananæa a finibus illis egressa clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine fili David : filia mea male a dæmonio vexatur. (MATTH., XV, 21-22. — MARC., VII).

siens propres. En effet, elle ne dit pas, ayez pitié de ma fille, secourez ma fille ; mais ayez pitié de moi, secourez-moi. Son humilité n'est pas moins remarquable ; car elle semble attribuer à ses péchés, et non à ceux de sa fille, le pouvoir que le démon a sur elle. Les saints se sont toujours signalés en ces deux vertus ; ils se rendent propres les maux de leur prochain : un père, ceux de ses enfants ; un supérieur, ceux de ses inférieurs ; les inférieurs, ceux de leur supérieur : chacun se persuadant que ses péchés sont aussi la cause du mal et de l'affliction d'autrui.

*Troisièmement.* De cette humilité naît la révérence avec laquelle la Chananéenne fait sa prière ; car, selon saint Marc, *elle se prosterna aux pieds de JÉSUS* et l'adora (<sup>1</sup>). Enfin, elle prie avec ferveur et avec constance. J'entendrai ses cris, ils ne partent que de l'ardente affection de son cœur ; je verrai comme elle s'attache aux pas de JÉSUS, redoublant sa prière et résolue de ne le quitter que lorsqu'elle aura obtenu la grâce qu'elle implore.

Telles sont les vertus qui doivent accompagner toutes mes prières. Si je suis combattu par des tentations, ou d'orgueil, ou de gourmandise, ou de colère, je me jetterai aux pieds de mon Sauveur, et je lui dirai : *Seigneur, Fils de David, ayez pitié de moi ;* car mon âme est violemment tourmentée par le démon de la vaine gloire. Venez promptement à mon secours et délivrez-moi. De même, si j'apprends qu'une personne, qui m'est unie par les liens du sang ou de l'amitié, s'est rendue coupable d'une faute grave, je m'affligerai de son malheur comme du mien propre, et je dirai à No-

---

1. Et procidit ad pedes ejus. (MARC., VII, 25.)

tre-Seigneur : *Fils de David, ayez pitié de moi ; l'âme de mon frère est tombée dans les pièges de Satan, je vous supplie de me secourir. La compassion que vous aurez pour lui, vous l'aurez pour moi ; ses maux sont les miens, et c'est à mes péchés que je dois en attribuer la cause.*

## II. — *Conduite de JÉSUS-CHRIST et de la Chananéenne.*

*JÉSUS ne lui répondit pas une parole. Mais comme elle continuait à crier, il lui dit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants, et de le jeter aux chiens. C'est-à-dire : Il ne convient pas de faire aux Gentils, qui sont des étrangers, les faveurs que l'on accorde aux Juifs, qui sont les enfants de Dieu. Cela est vrai, Seigneur, répliqua-t-elle ; mais les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres (1).* Je considérerai dans cette circonstance la conduite de Notre-Seigneur et celle de la Chananéenne.

*Premièrement.* JÉSUS garde d'abord le silence ; il semble faire peu de cas de la prière de cette femme, non par un sentiment de mépris, mais pour augmenter l'ardeur de son désir en en retardant l'accomplissement. Il va plus loin ; il paraît déterminé à ne rien lui accorder, et il lui fait entendre par une comparaison humiliante qu'elle est indigne de la grâce qu'elle demande. Or, il ne prétend en cela que l'éprouver et la disposer par cette humiliation à obtenir ce qu'elle dé-

1. Qui non respondit ei verbum... At illa venit ; et adoravit eum, dicens : Domine, adjuva me. Qui respondens, ait : Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. At illa dixit : Etiam, Domine, nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum. (MATTH., XV, 23-27.)

sire. En effet, dit saint Bernard, lorsque Dieu nous abaisse, c'est un signe qu'il a dessein de nous élever, et qu'il trouve en nous une âme ferme et constante. Car pour les faibles et les imparfaits, il leur accorde aussitôt ce qu'ils demandent, comme à des enfants ; tandis qu'il éprouve par de longs retards, ou même par de dures réponses ceux dont il connaît la vertu (1). Ainsi en usa-t-il envers sa propre mère aux noces de Cana, pour nous apprendre à ne pas perdre courage quand il diffère de nous exaucer.

*Secondement.* Je considérerai comment le Seigneur fournit à la Chananéenne l'occasion d'exercer plusieurs excellentes vertus, et avec quelle discrétion et quelle prudence elle les pratiqua. Ces vertus sont principalement la patience, l'humilité et la persévérance. En premier lieu, bien que JÉSUS lui adresse des paroles dures et sévères, elle ne s'en offense pas, elle ne se plaint pas, elle n'interrompt pas même sa prière, qu'elle continue avec une constance à toute épreuve. En second lieu, avec une humilité vraie, elle se reconnaît pour ce qu'elle est, pour une païenne, et pour la plus méprisable des femmes de sa nation. Elle ne s'arrête pas là ; car quoique l'on permette aux animaux domestiques de ramasser les miettes qui tombent de la table de leurs maîtres, elle se juge indigne de les recueillir, et elle n'ose les demander, aimant mieux garder le silence et s'abandonner à la miséricordieuse libéralité du Seigneur. En troisième lieu, elle sait, avec une ingénieuse prudence, se prévaloir des paroles du Seigneur

---

1. Tu ergo cum te humiliari videris, habeto id signum in bonum omnino argumentum gratiæ propinquantis. (S. BERN., *in Cant.*, Sermon. XXXIV, n. 1.)

et de sa propre bassesse pour arriver sûrement à son but. Voici comment elle raisonne. Je mérite, il est vrai, le nom que l'on me donne ; mais il ne faut pas pour cela me repousser sans pitié ; car non seulement les maîtres nourrissent leurs enfants des mets de leur table, mais ils abandonnent aux chiens même les miettes qui tombent par terre.

Pénétré de ces sentiments, je dirai à JÉSUS-CHRIST mon Seigneur : O Roi du ciel, qui donnez à vos enfants dans votre royaume un splendide et perpétuel banquet ; vous n'avez pas la dureté de ce riche avare qui refusait jusqu'aux miettes de sa table à Lazare gisant à sa porte, couvert d'ulcères et mourant de faim ; vous êtes également riche et libéral, et votre générosité est tellement éloignée de l'avarice, qu'elle va jusqu'à la profusion. Je viens me présenter devant vous comme le chien affamé qui regarde son maître pour obtenir de lui un morceau de pain. J'attends qu'il tombe de votre table quelqueune de ces miettes que vous ne refusez pas à ceux qui vous servent sur la terre. J'avoue, ô mon Dieu, qu'il ne convient pas *de livrer les choses saintes aux animaux* qui les foulent indignement aux pieds, faute d'en connaître le prix (1). Pour moi, je vous demande la nourriture des saints, parce que je veux cesser d'être pécheur. Ah ! Seigneur, donnez-moi le pain du ciel qui a la vertu de transformer les hommes terrestres en enfants de Dieu ; donnez-moi une légère portion de cet aliment divin, dont je me reconnais indigne, vous qui distribuez si libéralement vos trésors à ceux de votre maison.

---

1. Nolite dare sanctum canibus. (MATTH., VII, 6.)



III. — JÉSUS-CHRIST *exalte la foi de la Chananéenne et exauce sa prière.*

*Alors JÉSUS lui dit : O femme, votre foi est grande : qu'il vous soit fait selon votre désir. Et sa fille fut guérie à l'heure même (1).*

*Premièrement.* Je considérerai combien une âme humble, patiente et pleine de confiance en sa bonté, cause de joie à Notre-Seigneur. Il la loue, il l'exalte et il ne peut mieux déclarer ses sentiments que par cette exclamation : *O femme, votre foi est grande !* Elle l'est en effet, puisqu'un Dieu, juste appréciateur de toutes choses, le proclame en termes si formels. En plus d'une circonstance, le Sauveur avait qualifié ses apôtres d'hommes de peu de foi, et il appelle aujourd'hui cette Chananéenne une femme de beaucoup de foi. — O mon JÉSUS, accordez-moi cette foi vive, cette confiance ferme qui vous furent si agréables dans une femme de la gentilité, afin que je puisse vous plaire comme elle par la pratique de ces deux vertus.

*Secondement.* Je considérerai que Dieu loue particulièrement ceux qui ont une grande foi, parce qu'ils le glorifient davantage, qu'ils ont de plus hauts sentiments de sa bonté (2), et qu'ils s'abandonnent plus entièrement à la conduite de sa providence. Or il est certain que Dieu prend plaisir à honorer ceux qui l'honorent.

*Troisièmement.* Je méditerai surtout les derniers mots qui terminent le récit de saint Marc. JÉSUS reprit : *A cause de cette parole que vous me dites, allez, le démon*

1. Tunc respondens JÉSUS, ait illi : O mulier, magna est fides tua, fiat tibi sicut vis. Et sanata est filia ejus ex illa hora. (MATTH., XV, 28.)

2. Sentite de Domino in bonitate. (Sap., I, 1.)

*est sorti du corps de votre fille* (1). Ainsi le Sauveur nous apprend que la guérison de la fille est due à l'humble réponse de la mère : tant il est vrai que l'humilité épouvante les esprits infernaux, et qu'elle les force à sortir des corps et des âmes. — O mon Rédempteur, mettez dans mon cœur et dans ma bouche des paroles humbles qui me donnent le pouvoir de chasser non seulement de mon âme, mais de celles de tous les pécheurs, les démons qui en sont les maîtres, *afin qu'affranchis de la servitude de nos ennemis, nous vous servions sans crainte dans la sainteté et dans la justice, marchant en votre présence tous les jours de notre vie* (2). Ainsi soit-il.

1. Et ait illi : Propter hunc sermonem, vade, exiit dæmonium a filia tua. (MARC., VII, 29.)

2. Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi, in sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris. (LUC., I, 74-75.)



# MÉDITATION XXX.

---

DU CENTURION DONT JÉSUS-CHRIST GUÉRIT LE  
SERVITEUR.

---

I. — *Le centurion fait connaître à JÉSUS la maladie de son serviteur.*

*Il y avait à Capharnaïm un centurion. Cet homme avait un serviteur malade qui lui était fort cher. N'osant pas se présenter lui-même devant le Sauveur, ni le prier de venir en sa maison, il envoya quelques-uns des anciens du peuple lui dire de sa part : Seigneur, j'ai chez moi un serviteur attaqué de paralysie, et il souffre de grandes douleurs* (1). Je considérerai les vertus dont ce centurion nous donne ici l'exemple.

*Premièrement.* Qui n'admirerait sa charité ? Il s'intéresse vivement à la santé, je ne dis pas d'un enfant, comme la Chananéenne, mais d'un serviteur et d'un esclave. Il aime singulièrement les pauvres et les petits ; il s'est rendu recommandable par ses bonnes œuvres ; or, tout païen qu'il est, il a souvent obligé les Juifs et leur a même bâti une synagogue (2).

*Secondement.* Son humilité est si profonde, que s'il ne va pas en personne trouver le Sauveur, c'est parce qu'il se regarde comme un pécheur tout à fait indigne

---

1. Centurionis autem cujusdam servus male habens, erat moriturus, qui illi erat pretiosus. Et cum audisset de JESU, misit ad eum seniores Judæorum... dicens : Domine, puer meus jacet in domo paralyticus, et male torquetur. (LUC., VII, 2, 3. — MATTH., VIII, 6.)

2. Diligit gentem nostram, et synagogam ipse ædificavit nobis. (LUC., VII, 5.)

de paraître devant celui qu'il vénère comme saint. Et, tandis que les anciens du peuple juif déclarent à JÉSUS que cet homme, en considération du bien qu'il a fait à leur nation, mérite d'obtenir la grâce qu'il demande (1) ; lui, de son côté, oublie toutes ses bonnes œuvres pour ne penser qu'à son indignité.

*Troisièmement.* Sa foi et sa confiance en Notre-Seigneur ressortent des paroles si mesurées qu'il lui adresse. Il se contente de lui déclarer que son serviteur est malade et qu'il souffre cruellement, persuadé qu'il est assez puissant pour le guérir malgré la distance, et assez bon pour le faire sans en être prié. D'où j'apprendrai qu'il y a une manière de traiter avec JÉSUS-CHRIST, qui consiste moins en de longs discours qu'en des affections saintes et ardentes ; et qu'il est plus avantageux de se retirer de lui par humilité, que de s'en approcher avec présomption : car c'est s'approcher de JÉSUS que de s'en retirer de la sorte. Aussi saint Matthieu dit-il que le centenier alla lui-même trouver le Sauveur (2). Il veut, en parlant ainsi, nous insinuer que l'on peut s'approcher de JÉSUS sans que le corps se meuve, par les seuls mouvements du cœur, c'est-à-dire par des actes intérieurs de foi, de confiance, d'humilité, de respect et d'amour.

O Dieu de mon âme, éclairez-moi comme vous avez éclairé le centenier, afin que je me connaisse moi-même, et qu'oubliant le bien que je puis avoir fait, je me regarde comme un serviteur inutile, indigne de demeurer dans votre maison. Ne permettez pas toutefois que

1. Quia dignus est ut hoc illi præstes. (LUC., VII, 4.)

2. Cum autem introisset Capharnaum, accessit ad eum centurio. (MATTH., VIII, 5.)

je m'éloigne de vous par pusillanimité, et que je manque de m'en approcher avec confiance et avec une vraie charité. Voyez, Seigneur, voyez ce corps que vous m'avez donné comme serviteur, et qui devrait être soumis à l'esprit ; c'est un serviteur paralytique, languissant, incapable de servir son maître en ce qui regarde les exercices de la vertu. Si vous ne le guérissez d'un mal si funeste, tout autre que vous entreprendra vainement de lui rendre la santé.

## II. — *Le centurion se juge indigne de recevoir JÉSUS-CHRIST dans sa maison.*

JÉSUS répondit : *J'irai, et je le guérirai. Et comme il s'approchait de la maison, accompagné des Juifs qui étaient venus vers lui, le centurion lui envoya de ses amis chargés de lui dire : Seigneur, ne prenez pas cette peine, car je ne mérite pas que vous entriez dans ma maison. C'est pourquoi je ne me suis pas cru digne d'aller à vous ; mais dites une parole, et mon serviteur sera guéri (1).*

*Premièrement.* Je considérerai la touchante condescendance de Notre-Seigneur ; combien il aime les humbles et les petits, et combien au contraire il hait l'orgueil des puissants de la terre. Un grand de la cour, lisons-nous dans saint Jean, le pria un jour de venir dans son palais pour guérir son fils. Malgré sa qualité d'officier du roi, et bien qu'il demandât lui-même cette grâce, le Sauveur lui fit une réponse sévère et lui reprocha son

1. Et ait illi JESUS : Ego veniam, et curabo eum... JESUS autem ibat cum illis. Et cum jam non longe esset a domo, misit ad eum centurio amicos, dicens : Domine, noli vexari ; non enim sum dignus ut sub tectum meum intres. Propter quod et meipsum non sum dignum arbitratus ut venirem ad te : sed dic verbo, et sanabitur puer meus. (MATTH., VIII, 7. — LUC., VII, 6, 7.)

peu de foi (1). Et aujourd'hui que ce centurion, par un sentiment d'humilité, croit ne pas mériter qu'il vienne chez lui, il s'offre à y aller, et il se met en devoir de le faire, pour guérir non pas son fils, mais son serviteur. — O humilité, que ton pouvoir est surprenant, puisque tu as la force d'attirer Dieu dans la maison où tu fais ta demeure ! Prends donc possession de mon cœur, afin que l'Homme-Dieu y descende volontiers, et qu'il daigne s'y établir à jamais.

*Secondement.* Je considérerai que le centurion, loin de s'enorgueillir de la faveur que JÉSUS-CHRIST voulait lui faire, en prit au contraire occasion de s'humilier davantage, et de s'affermir dans la croyance que JÉSUS pouvait d'un seul mot rendre la santé à son serviteur. Les paroles qu'il dit en cette circonstance sont celles que l'Église met dans la bouche des fidèles, lorsqu'ils s'approchent de la sainte table. Je dois donc les prononcer avec une foi vive, accompagnée de sentiments profonds d'humilité, de respect et de confiance. — O Dieu du ciel et de la terre, qui suis-je pour que vous veniez dans ma pauvre maison ! Je ne mérite point cette faveur ; une demeure si misérable ne peut recevoir convenablement un hôte aussi puissant et aussi saint que vous. Il suffit, Seigneur, que vous disiez une parole pour guérir mon âme et pour y opérer tous les changements qu'il vous plaira. Lorsque vous dites, au commencement des temps : *Que la lumière soit ; et la lumière fut* (2). *Dites maintenant à mon âme : Je suis ta guérison* (3) ; et à l'heure-même, elle sera guérie.

1. Dixit ergo JESUS ad eum : Nisi signa et prodigia videritis, non creditis. (JOAN., IV, 48.)

2. Dixitque Deus : Fiat lux ; et facta est lux. (*Genes.*, 1, 9.)

3. Dic animæ meæ : Salus tua ego sum. (*Ps.* XXXIV, 3.)

Dites à mon corps, qui n'est qu'un serviteur: Lève-toi; et aussitôt il se lèvera plein de force, prêt à me servir et à vous servir en tout ce que vous commanderez.

*Troisièmement.* Je considérerai que le centurion, pénétré du sentiment de sa bassesse et de son néant, produisit des actes excellents de plusieurs autres vertus. Il se mit à exalter les grandeurs et la puissance du Fils de Dieu, en disant : *Je suis un homme soumis à d'autres hommes ; et je commande néanmoins aux soldats qui sont sous mes ordres. Je dis à l'un: Va, et il va; à l'autre: Viens, et il vient; et à mon serviteur: Fais cela, et il le fait* (1). Comme s'il disait : Je ne suis qu'un homme terrestre, obligé par ma charge d'obéir à mes supérieurs ; mais vous, vous êtes un homme céleste, un Dieu infini, maître absolu de toutes choses : comment donc pourrais-je être digne de recevoir dans une maison aussi pauvre que la mienne une si haute Majesté ? Si les soldats et les serviteurs qui sont sous ma dépendance m'obéissent ; à combien plus forte raison devez-vous être obéi de toutes les créatures, et même des maladies les plus désespérées ? Quand vous leur direz, *venez*, tarderont-elles à venir ? Et quand vous leur direz, *allez*, ne s'en iront-elles pas aussitôt ?

A l'exemple de ce centurion, je reconnaitrai par mon pouvoir limité le pouvoir illimité de Dieu, et je me réjouirai avec lui de ce qu'il est si puissant et si élevé au-dessus de tous les hommes (2). — Oui, mon

1. Nam et ego homo sum sub potestate constitutus, habens sub me milites, et dico huic: Vade, et vadit; et alii: Veni, et venit; et servo meo: Fac hoc, et facit. (MATTH., VIII, 9. — LUC., VII, 8.)

2. Mirabilis facta est scientia tua ex me: confortata est, et non potero ad eam. (Ps. CXXXVIII, 6.)

Sauveur, je me réjouis de voir que vous êtes le suprême Monarque de l'univers ; que tout ce qui existe au ciel et sur la terre vous doit obéissance, et que, quand vous dites en termes absolus, *que cela se fasse*, tout plie sous votre volonté et s'empresse d'exécuter vos ordres. Donnez-moi, Seigneur, le même empire sur les puissances de mon âme, afin qu'elles accomplissent tout ce que je leur commanderai pour votre service. Que je n'aie qu'à dire à ma mémoire : Ne pense point à cela, pour qu'elle cesse d'y penser ; à mon imagination : Ne te représente pas cela, pour qu'elle s'abstienne de se le représenter ; à mon appétit sensible : Aime et désire ceci, pour qu'il l'aime et le désire ; abhorre et repousse cela, pour qu'il l'abhorre et le repousse : ne consultant, pour commander comme pour défendre, que votre très sainte et divine volonté (1).

### III. — JÉSUS-CHRIST *fait ressortir la foi du centurion et rend la santé à son serviteur.*

JÉSUS *entendant la réponse du centurion, en fut dans l'admiration, et dit à ceux qui le suivaient : En vérité, je vous le dis, je n'ai point trouvé une si grande foi en Israël. Aussi je vous déclare que plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident, et s'asseyeront avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux ; tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres exté-*

1. Ita nos quoque, dignitatis hujus apice sublimati, habebimus hanc imperandi potestatem atque virtutem, qua non quibus nolumus cogitationibus abducamur, sed his quibus spiritualiter delectamur, immori vel inhærere possimus, malis quidem suggestionibus imperantes, Abite, et abibunt; bonis vero dicemus: Venite, et venient. Servo quoque nostro, id est corpori, ea quæ castitatis vel continentia sunt similiter injungemus, et sine ulla contradictione deserviet, non jam suscitans nobis adversos concupiscentia stimulos, sed omnem exhibens spiritui famulatum. (CASSIAN. *Collat.*, VII, c. v.)



rieures, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Puis se tournant vers ceux qui représentaient la personne du centurion, il dit : Allez, qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même, le serviteur fut guéri (1).

*Premièrement.* Je considérerai pour quelle raison Notre-Seigneur voulut témoigner extérieurement son admiration. Ce fut pour nous faire comprendre, par cet étonnement apparent, que l'humilité, la foi, et toute autre vertu héroïque a quelque chose de si merveilleux, qu'elle peut causer de l'admiration à celui-même qui est plus admirable que tout l'univers ; surtout lorsque ces vertus se rencontrent en des hommes du monde, en des officiers de guerre et en des soldats. Comment n'aurais-je pas pour elles l'amour et l'estime qu'elles méritent ? »

*Secondement.* Je considérerai en quels termes le Sauveur fait l'éloge de la foi de ce centurion encore païen. Il dit hautement que parmi les Juifs il n'a trouvé personne qui eût une foi égale à la sienne. Ce mot dut faire rougir bien des hommes que leur religion et leur état engageaient à être plus humbles, plus pieux, plus soumis à Dieu qu'ils ne l'étaient. Il doit aussi me confondre quand je songe aux bienfaits que j'ai reçus de la main libérale du Seigneur. — O mon Roi, qui m'avez appelé à l'admirable lumière de votre foi (2), et

1. Audiens autem JESUS miratus est, et sequentibus se dixit: Amen dico vobis, non inveni tantam fidem in Israel. Dico autem vobis quod multi ab oriente et occidente venient, et recumbent cum Abraham, et Isaac, et Jacob in regno cœlorum: filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores: ibi erit fletus et stridor dentium. Et dixit JESUS centurioni: Vade, et sicut credidisti fiat tibi. Et sanatus est puer in illa hora. (MATTH., VIII, 10-13.)

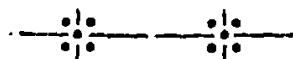
2. Qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. (I PÉTR., II, 9.)

qui m'avez choisi pour être un de vos enfants selon la grâce ; ne permettez pas que je vienne par ma faute à perdre avec cette foi l'héritage éternel, ni que je sois précipité dans les ténèbres extérieures, privé de votre lumière et de votre amitié, relégué pour jamais dans l'affreux abîme où il n'y a que gémissements, affliction et désespoir ! Oh ! que ne vois-je plutôt accourir des extrémités du monde, de l'Orient et de l'Occident, une multitude infinie de Gentils pour embrasser votre foi, et peupler de saints votre Église de la terre et celle du ciel ! Attirez-les, Seigneur, de toutes parts ; mais ne souffrez pas que ceux qui sont déjà dans votre bercail aient le malheur d'en sortir, et soient exclus du royaume que vous leur avez préparé.

*Troisièmement.* Je considérerai enfin comment Notre-Seigneur exauça la prière du Centurion. Il guérit son serviteur par cette seule parole : *Qu'il vous soit fait comme vous avez cru.* C'est ainsi, dit le Psalmiste, que Dieu fait la volonté de ceux qui le craignent <sup>(1)</sup>. Faites donc, Seigneur, que je vous craigne et vous révère, afin que vous accomplissiez ma volonté du moins en ce point, que j'accomplisse toujours la vôtre. Ainsi soit-il.

---

1. Voluntatem timentium se faciet. (Ps. CXLIV, 20)



# MÉDITATION XXXI.

---

## DE L'HÉMORROÏSSE GUÉRIE PAR NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

---

### I. — *L'hémorroïsse met toute sa confiance en JÉSUS-CHRIST.*

*Une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans, avait beaucoup souffert entre les mains des médecins. Après avoir dépensé tout son bien, elle n'en avait reçu aucun soulagement ; elle en était même plus mal. Cette femme donc, ayant ouï parler de JÉSUS, dit en elle-même, Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie. Et s'étant approchée de lui par derrière, elle toucha le bord de sa robe. Au même moment, le sang s'arrêta, et elle sentit qu'elle était guérie de son infirmité (1).*

*Premièrement.* Je considérerai le triste état de cette femme, dont le mal avait résisté à tous les efforts des médecins de la terre. Dieu en avait disposé de la sorte, afin qu'elle pensât à recourir au médecin du ciel, qui peut guérir les maladies les plus invétérées, celles des corps comme celles des âmes : car rien ne lui est impossible. Dans ce mal cruel, j'en reconnâtrai un autre beaucoup plus déplorable, celui de mon âme, victime

---

1. Et mulier quæ erat in profluvio sanguinis annis duodecim, et fuerat multa perpessa a compluribus medicis: et erogaverat omnia sua, nec quidquam profecerat, sed magis deterius habebat: cum audisset de JESU, venit in turba retro, et tetigit vestimentum ejus. Dicebat enim intra se: Quia si vestimentum ejus tetigero, salva ero. Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus; et sensit corpore quia sanata esset a plaga. (MARC., v, 25, 29. — MATTH., ix, 20. — LUC., viii, 43.)

de ses convoitises et de ses affections dérégées. C'est en elle un débordement d'orgueil et de colère, dont la source empoisonnée est l'amour-propre ; un débordement de vices et de péchés innombrables qui se succèdent comme des flots, avec une telle impétuosité, que Dieu seul peut opposer une digue à ce torrent furieux. — O mon Sauveur, médecin céleste et tout-puissant, jetez les yeux sur ma pauvre âme couverte d'ulcères d'où s'exhale comme une odeur de mort ; et puisque sur la terre nul moyen naturel ne peut remédier à ce mal incurable, envoyez-moi du ciel le remède surnaturel de votre grâce, seule capable d'opérer ma guérison.

*Secondement.* Je considérerai de quelle foi et de quelle confiance cette femme est animée. Sa maladie est sans remède. Toutefois, à peine a-t-elle entendu parler des miracles du Sauveur, qu'elle est convaincue de sa sainteté et de son pouvoir, et qu'elle n'hésite pas à croire qu'il la délivrera de son infirmité. Pour cela, elle n'a besoin d'adresser à JÉSUS aucune prière ; il n'est pas nécessaire qu'il la touche de sa main ; une seule chose suffit, qu'elle touche elle-même le bord de sa robe. A cette foi qui ne sait pas douter, elle unit l'humilité, la dévotion et le respect. En effet, elle n'ose s'approcher de Notre-Seigneur que mêlée à la foule qui le suit, sans être vue, s'estimant indigne de paraître devant lui. Pénétrée de ces sentiments, *elle touche la frange de son vêtement, et elle est aussitôt guérie.* O efficacité admirable d'une humble confiance ! Elle touche JÉSUS en esprit, et elle obtient de lui les grâces les plus signalées. O puissance infinie de JÉSUS, qui opérez de semblables merveilles en ceux qui s'approchent de vous

avec une confiance qui a l'humilité pour compagne !  
*Tous les malades, disent les évangélistes, qui touchaient le bord de sa robe, étaient guéris, parce qu'il sortait de lui une vertu qui leur rendait à tous la santé* (1). —  
 O mon JÉSUS, accordez-moi de vous toucher avec tant d'efficacité, que, par une vertu secrète, vous me guérissiez de tous mes maux, et me communiquiez votre sainteté.

*Troisièmement.* Je puis appliquer les trois principales circonstances de ce miracle à la sainte communion, de la manière suivante.

En premier lieu, je considérerai, en m'approchant de la sainte table, les graves et nombreuses maladies de mon âme, comme il est dit au commencement de ce paragraphe.

En second lieu, je considérerai la vertu infinie de JÉSUS-CHRIST que je touche quand je communie. Il a voulu demeurer parmi nous couvert des espèces sacramentelles comme d'un vêtement, afin de guérir ceux qui le touchent des maux que leur cause la violence de leurs passions. Peut-être même a-t-il choisi de préférence, pour se donner à nous, les apparences du pain, afin que, quand nous le recevrons en nous, il touche les organes de nos corps qui sont la source du mal, et porte ainsi la santé partout. Il touche la langue, pour arrêter ce flux de paroles inutiles ou criminelles qui nous échappent ; il touche la gorge, pour réprimer les excès d'intempérance et de sensualité ; il touche la poitrine et repose près de notre cœur, pour réprimer

---

1. Et deprecabantur eum, ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent : et quotquot tangebant eum, salvi fiebant... quia virtus de illo exibat, et sanabat omnes. (MARC., VI, 56. — LUC., VI, 19 )

les pensées mauvaises, les mouvements de colère, d'ambition et de tous les vices. En un mot, si nous le recevons avec les dispositions qu'il désire, il nous guérit aussitôt, *et la source du sang*, comme parle saint Marc, *est desséchée*. Quand notre mal nous paraîtrait aussi incurable que celui de l'hémorroïsse, nous ne devons pas désespérer ; car notre guérison est facile à la toute-puissante bonté du Seigneur renfermé dans ce sacrement. — Je vous rends grâces, ô très doux JÉSUS, de ce qu'il vous a plu de demeurer avec nous pour remédier à tous nos maux. O source inépuisable de miséricorde, tarissez dans mon cœur la source de mes misères ; faites éclater en moi les effets de votre puissance, et préparez mon âme à vous recevoir avec des dispositions si parfaites, que votre attouchement divin me guérisse de toutes mes infirmités.

En troisième lieu, je considérerai de quelle manière je dois toucher et recevoir mon Sauveur. A l'exemple de l'hémorroïsse, je m'approcherai de lui avec une foi vive et une ferme confiance en sa bonté et en sa puissance ; mais aussi avec un sentiment profond de respect et de crainte à la pensée de mon indignité. Qui suis-je, Seigneur, pour paraître en votre présence, pour arrêter mes yeux sur vous, pour vous toucher vous-même, ou seulement votre vêtement ? Qui suis-je surtout pour vous recevoir ? Je mériterais que du voile qui vous cache dans ce sacrement jaillissent des éclairs foudroyants pour me punir de ma témérité. Ah ! lancez plutôt de votre cœur sacré des flammes purifiantes pour consumer mes inclinations vicieuses et m'embrasser de votre amour. C'est avec cette confiance que j'ose m'approcher de vous et participer à votre céleste banquet.

J'exciterai en moi ces affections ou d'autres semblables lorsque l'hostie est déposée sur ma langue, qu'elle descend dans ma poitrine et qu'elle y demeure, c'est-à-dire autant que subsistent les saintes espèces.

II. — *Pourquoi JÉSUS-CHRIST demande à ses apôtres qui l'a touché.*

Alors JÉSUS, connaissant en soi-même la vertu qui était sortie de lui, se tourna vers le peuple et dit : *Qui a touché mes vêtements ? Comme tous s'en défendaient, Pierre et ceux qui étaient avec lui, lui dirent : Maître, la foule vous presse et vous accable, et vous dites : Qui m'a touché ? JÉSUS répondit : Quelqu'un m'a touché ; car j'ai senti une vertu qui sortait de moi. Et il regardait autour de lui, comme pour voir celle qui avait fait cela. Alors la femme, qui savait ce qui s'était passé en elle, voyant qu'elle n'avait pu se cacher, effrayée et tremblante, vint se jeter à ses pieds, lui avoua tout, et déclara publiquement pour quel sujet elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie à l'instant (1).* Ce passage suggère naturellement la réflexion suivante. Les évangélistes nous apprennent que le Sauveur dérobaient souvent ses miracles à la connaissance des hommes et défendait de les publier. Il agissait de la sorte pour nous donner

1. Et statim JESUS in semetipso cognoscens virtutem quæ exierat de illo, conversus ad turbam, aiebat : Quis tetigit vestimenta mea ..? Negantibus autem omnibus, dixit Petrus, et qui cum illo erant : Præceptor, turbæ te comprimunt, et affligunt; et dicis: Quis me tetigit? Et dixit JESUS: Tetigit me aliquis; nam et ego novi virtutem de me exiisse. Et circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat... Videns autem mulier, quia non latuit... timens et tremens... venit, et procidit ante eum, et dixit ei omnem veritatem... et ob quam causam tetigerit eum, indicavit coram omni populo, et quemadmodum confestim sanata sit. (MARC., V, 30-33. LUC., VIII, 45-47.)

des exemples d'humilité. Pourquoi veut-il aujourd'hui que la guérison de l'hémorroïsse soit connue de tous ? C'est à cause des avantages que cette femme d'abord, et après elle tous les fidèles devaient retirer de la divulgation de ce prodige. Ces avantages se réduisent à trois principaux.

*Premièrement.* Nous voyons clairement ici quelle différence il y a entre ceux qui touchent Notre-Seigneur, ou reçoivent les sacrements et traitent les choses saintes avec humilité, dévotion et respect, et ceux qui s'en approchent avec des dispositions contraires. Les premiers sont agréables à JÉSUS ; aussi sort-il de lui une vertu qui les remplit de ses dons et de ses faveurs. Les seconds, au contraire, sont pour lui une foule importune qui le presse et lui est à charge ; aussi ne participent-ils point à cette divine influence : malheur commun à tous ceux qui, en trop grand nombre, communient sans dévotion. Je m'examinerai sur ce point, et, si je me trouve coupable, j'aurai un vif regret d'avoir déplu à mon Sauveur, en m'approchant de lui avec un manque presque total de respect et de recueillement. Je verrai, dans ma négligence, la cause réelle du peu de fruit que j'ai recueilli de mes communions, des messes que j'ai dites ou entendues, et des bonnes œuvres que j'ai faites. — O Roi de gloire, ne permettez pas que je vous reçoive, ni que je traite les choses saintes sans y apporter le respect et l'esprit intérieur que vous exigez de moi. Est-il juste que je touche votre corps adorable et que je mange ce pain divin sans le distinguer du pain ordinaire ? Prends garde, ô mon âme, de quelle manière tu le touches et le reçois, de peur que cet aliment céleste, destiné à te fortifier



et à augmenter en toi la vie, ne te rende plus languissante et ne te cause la mort.

Je remarquerai de plus, qu'il sort toujours, à la vérité, de la personne de Notre-Seigneur, une certaine vertu qui sanctifie tous ceux qui communient en état de grâce ; cependant il est certain que cette vertu se répand avec plus de profusion sur ceux qui s'approchent plus dignement du Dieu caché dans nos tabernacles. Or la vertu plus ou moins abondante dont nous parlons, consiste dans une augmentation plus ou moins considérable de charité, d'humilité, d'obéissance, de patience, d'esprit d'oraison et de dévotion ; et en général, de toutes les vertus et de tous les dons du Saint-Esprit ; à quoi il faut ajouter la paix du cœur, la joie spirituelle, les consolations intérieures, les inspirations et les lumières du ciel. Telles sont les grâces que nous apporte la présence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, lorsque nous le recevons avec les dispositions requises ; et il sait tellement proportionner ses précieux dons à la capacité de chaque fidèle en particulier, qu'il fait toujours des faveurs plus signalées à ceux qu'il trouve les mieux préparés. — O source de toutes les vertus, accordez-moi de vous recevoir avec des dispositions si saintes, que je mérite d'obtenir de vous une surabondante mesure de vos grâces (1).

*Secondement.* JÉSUS-CHRIST, par la conduite qu'il tient, veut guérir l'imperfection et l'ignorance de cette femme. Sa piété, encore peu éclairée, lui fait croire qu'elle pourra toucher le Sauveur au milieu de la foule qui l'entourne, sans qu'il s'en aperçoive. C'est afin de

---

1. Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. (LUC., VI, 38.)

la détromper qu'il demande qui l'a touché. C'est aussi pour nous apprendre qu'il connaît tous ceux qui s'approchent de lui et le touchent, bien qu'ils viennent parmi beaucoup d'autres, et que le grand nombre semble devoir les dérober à ses yeux. Il discerne ceux qui communient dévotement d'avec ceux qui communient sans respect; et il saura bien le faire connaître à tout le monde quand le temps en sera venu. Par conséquent, ô mon âme, ouvre les yeux et considère, lorsque tu t'assieds au divin banquet, quel est le Seigneur que tu reçois. Caché sous les espèces eucharistiques, il voit tes dispositions intérieures, il sait de quelle manière tu le touches. Tu ne peux fuir ses regards; ce que tu fais maintenant à l'insu de tous deviendra public un jour. Si ton action est bonne, il la manifestera pour ta gloire; si elle est mauvaise, ce sera pour ta confusion. Efforce-toi donc de t'approcher de lui et de le recevoir, exempte de toute souillure, comme étant vue de Dieu, et comme si tu étais vue de toutes les créatures.

*Troisièmement.* Enfin, le Sauveur se propose, par la publication de ce miracle, de remédier à une autre imperfection de l'hémorroïsse, je veux dire à la honte qu'elle éprouve de découvrir un mal qui est de nature à la faire repousser de tous comme immonde. Il veut qu'elle triomphe de cette honte et que, pour s'établir dans l'humilité et le désir du mépris, elle déclare publiquement elle-même son infirmité cachée. Il veut aussi me montrer combien lui déplait en moi cette crainte excessive qui m'empêche d'accuser au tribunal de la pénitence certains péchés; qui me fait garder le silence sur des fautes que je regarde comme légères, sur beaucoup de faiblesses, de négligences et de défauts,

toujours pour éviter une humiliation que je n'ai que trop méritée. Or, si je ne parviens, par un généreux effort, à vaincre cette honte, je ne pourrai jamais ni plaire à Dieu, ni assurer à mon âme une santé durable et parfaite. Car supposé que, dans un cas particulier, j'obtienne par la contrition le pardon de tous mes péchés, je n'en reste pas moins obligé de les déclarer à mon confesseur, afin qu'il ratifie par l'absolution, la sentence que Dieu a prononcée dans le ciel. — Délivrez-moi, ô mon divin Sauveur, de cette malheureuse honte qui suit le péché et en empêche le remède. Fortifiez ma faiblesse et donnez-moi le courage de manifester mes fautes sans aucun respect humain. La confusion que je pourrai en éprouver tournera à votre gloire et à la mienne : car c'est une gloire pour l'homme de rentrer dans votre grâce.

### III. — JÉSUS console et rassure l'hémorroïsse.

JÉSUS, voyant à ses pieds cette femme saisie de crainte et tremblante, lui dit : *Ma fille, votre foi vous a guérie ; allez en paix* (1).

*Premièrement.* J'admurerai avec quelle charité Notre-Seigneur console ses élus. Il connaît la cause du trouble et de l'inquiétude de celle qu'il vient de guérir. Ne s'est-elle pas montrée téméraire, et n'a-t-elle pas déplu au Sauveur en osant toucher le bord de sa robe ? La santé qu'elle a si ardemment désirée, et si heureusement recouvrée, lui sera-t-elle conservée ? JÉSUS la rassure sur ces deux points. D'abord il lui marque son affection, en lui disant : *Ma fille* ; puis il ajoute que c'est elle-même qui, par le mérite de sa foi, a été la

1. At ipse dixit ei : Filia, fides tua salvam te fecit : vade in pace. (LUC., VIII, 48.)

cause de sa guérison, et que, par conséquent, ce bien ne lui sera pas ôté.

*Secondement.* Je tirerai de là deux conclusions.

La première, que c'est le propre des bonnes âmes de craindre qu'il n'y ait une faute, là où il n'y a point de faute (1), et d'être dans le doute si leurs communions et leurs autres exercices spirituels sont agréables à Dieu : d'où il suit qu'elles ne savent si elles doivent, oui ou non, s'approcher de la sainte table. Le Seigneur permet qu'elles tombent dans ces sortes d'inquiétudes, afin de les affermir dans l'humilité; afin encore qu'elles avancent tous les jours avec plus de diligence dans la vertu, et qu'elles se préparent avec plus de soin à la communion.

La seconde conclusion, c'est que Notre-Seigneur aime mieux voir une âme fidèle s'approcher de lui par esprit d'amour, que de la voir s'en tenir éloignée par esprit de crainte. Aussi approuve-t-il la conduite de cette femme, et la traite-t-il comme sa fille. Car l'esprit d'amour et de confiance est l'esprit distinctif des enfants de Dieu, qui regarde d'un œil favorable les bonnes œuvres de ceux qui l'aiment, quoique souvent elles soient mêlées de quelques imperfections. Dans son infinie bonté, il ne laisse pas, dit le Roi-prophète, *d'inscrire les imparfaits dans le livre de vie* (2); et après les avoir entièrement purifiés, ici-bas ou dans l'autre monde, il les reçoit dans sa gloire, où ils régneront avec lui dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. Bonarum quippe mentium est, etiam ibi culpam agnoscere, ubi culpa non est. (S. GREG. *In epist. ad August. Anglor. episc. Respons. 10.*)

2. *Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur : non solum perfecti, sed etiam imperfecti. Non timeant imperfecti, tantum proficiant.* (S. AUGUST., *in Psalm. CXXXVIII, 16.*)

## MÉDITATION XXXII.

---

### I. — *Du paralytique que JÉSUS-CHRIST guérit à la fontaine probatique.*

*Il y avait à Jérusalem une piscine dite des moutons, dans laquelle on lavait les entrailles des brebis et des agneaux offerts en sacrifice. Cette piscine était appelée en hébreu Bethesda. Elle était entournée de cinq galeries, où gisaient ordinairement des malades en grand nombre, des aveugles, des boiteux, des paralytiques, qui attendaient le mouvement de l'eau. Car l'ange du Seigneur descendait à certains temps dans la piscine, et en agitait l'eau ; et le premier qui y entraît après l'agitation de l'eau, était guéri, quelle que fût son infirmité (1).*

*Premièrement.* Je considérerai que l'eau de cette piscine, teinte du sang des animaux immolés dans le temple était une figure des sacrements que le Sauveur devait instituer, comme des piscines spirituelles, où il renfermerait la vertu et les mérites de son sang. Ces sacrements sont le baptême, dont l'eau est la matière, et la pénitence qui est un baptême de feu et de larmes. Les deux baptêmes nous sont figurés par la piscine, qui en est une image assez naturelle, bien qu'elle n'en eût pas toute l'efficacité : différence qui paraît principalement dans les restrictions suivantes. D'abord, l'eau

---

1. Est autem Jerosolymis probatica piscina, quæ cognominatur hebraice Bethesda, quinque porticus habens. In his jacebat multitudo magna languentium, cæcorum, claudorum, aridorum, expectantium aquæ motum. Angelus autem Domini descendebat secundum tempus in piscinam, et movebatur aqua : et qui prior descendisset in piscinam post motionem aquæ, sanus fiebat a quacumque detinebatur infirmitate. (JOAN., V, 2-4.)

de la piscine guérissait à la vérité toute sorte de maladies, mais on ne dit pas qu'elle ressuscitât les morts. Ensuite, il venait du ciel un ange pour l'agiter et lui communiquer une vertu qu'elle n'avait pas par elle-même. Or l'ange venait, non quand les malades le souhaitaient, mais quand il plaisait à Dieu de l'envoyer, ce qui n'arrivait que de temps en temps. Enfin, il n'y avait chaque fois qu'un seul malade qui recouvrât la santé, et c'était celui de tous qui était le plus diligent à se jeter dans le bain.

*Secondement.* Je considérerai que les deux sacrements dont nous parlons possèdent les mêmes avantages que l'eau de la piscine, mais d'une manière plus étendue et sans restriction, bien que le baptême ne puisse se recevoir qu'une seule fois.

Le premier avantage de nos sacrements, c'est que non seulement ils effacent tous les péchés, et guérissent toutes les maladies de l'âme; mais encore qu'ils rendent la vie de la grâce à ceux qui l'ont volontairement perdue: privilège que n'ont jamais eu les sacrements de la loi ancienne. C'est dans cette pensée que je dois me présenter au tribunal de la pénitence. Si je suis mort par le péché, je ressusciterai à la grâce; si je suis infirme et languissant par suite de mes penchants vicieux et de mes infidélités habituelles, je recouvrerai une santé vigoureuse et parfaite; si l'erreur et l'ignorance m'ont rendu aveugle, je récupérerai la vue; si je suis comme boiteux, et incapable de faire aucun progrès dans le bien, je retrouverai des pieds agiles, je veux dire l'intention droite, et je courrai dans la voie du service de Dieu; enfin, si je ne sens en moi que lâcheté et sécheresse, je recevrai l'esprit de ferveur et

de dévotion, et je commencerai à travailler avec plus d'ardeur que jamais à ma perfection. Béni soit donc celui qui a institué de tels sacrements, qui leur a communiqué une vertu si salutaire, et qui cache sa toute-puissance sous des éléments si faibles pour me délivrer des maux sans nombre qui m'affligent.

Le second avantage consiste en ce que JÉSUS-CHRIST, qui est l'Ange du grand Conseil, est disposé, pour ce qui dépend de lui, à venir tous les jours et à toute heure nous conférer la grâce dans les sacrements; en sorte qu'il ne tient jamais à lui que nous ne soyons guéris. Sur ce point, il s'en remet si pleinement à la volonté de ses ministres et à celle des malades eux-mêmes, qu'il ne demande qu'à rendre continuellement la santé, la vie et la première ferveur à ceux qui consentent à profiter du bienfait qu'il leur a préparé. Je jugerai par là avec quelle confiance et quel respect je dois m'approcher de ces sacrements. Il faut que je regarde d'un côté le prêtre, non comme un homme seulement, mais comme un ange visible envoyé de Dieu pour me guérir; et de l'autre, la majesté invisible de ce grand Dieu qui opère mon salut par sa vertu toute-puissante, et dont la bonté infinie est le principal fondement de mon espérance. — O mon Sauveur, je vous rends grâces de ce qu'il vous a plu de mettre entre les mains de vos ministres des remèdes souverains pour toutes les infirmités de mon âme. Vous êtes toujours aussi attentif à ce qui est de mon salut, que si c'était l'unique affaire que votre providence eût au monde : que ne m'occupé-je toujours de ce qui est de votre service, sans m'en laisser détourner par la moindre chose qui pourrait vous offenser !

Le troisième avantage de ces sacrements, c'est qu'ils ont la vertu de rendre la santé de l'âme à toute sorte de malades, bien que plusieurs ne la recouvrent pas, à cause de leur négligence et de leur mauvaise disposition. Ceux qui y trouvent une guérison parfaite sont principalement, pour parler avec l'Évangile, *les premiers*, c'est-à-dire les plus fervents, ceux qui s'y préparent avec plus de diligence, et les reçoivent avec plus de dévotion, d'humilité et de contrition. Dans ce sens, nous devrions tous faire en sorte d'être les premiers ; nous devrions désirer avec une ardeur extrême notre guérison spirituelle afin de recueillir une plus grande abondance de grâces dans la fréquentation des sacrements qui en sont la source. D'un autre côté, Dieu est si bon qu'il ne laisse pas de venir en aide aux tièdes et aux imparfaits ; et s'il ne trouve pas en eux les dispositions désirables, il supplée par la vertu du sacrement à ce qu'il y a de défectueux dans leur pénitence. — O mon JÉSUS, je veux, avec le secours de votre grâce, m'efforcer d'être du nombre des premiers en tout ce qui touche à votre service et au bien de mon âme ; je veux secouer courageusement ma paresse, et ne me laisser devancer par qui que ce soit dans les œuvres qui ont pour but votre gloire.

## II. — *Demande de JÉSUS au paralytique ; réponse du malade à JÉSUS.*

*Or il y avait là un homme qui languissait depuis trente-huit ans. JÉSUS-CHRIST le voyant étendu, et sachant depuis combien de temps il était malade, lui dit : Voulez-vous être guéri ? Le paralytique lui répondit :*



*Seigneur, je n'ai point d'homme qui me jette dans la piscine dès que l'eau est agitée ; et pendant le temps que je mets à y aller, un autre y descend avant moi* (1). Je ferai sur ces paroles les réflexions suivantes.

*Premièrement.* Je considérerai la touchante bonté de notre divin Sauveur. Il entre seul et inconnu dans les galeries qui environnent la piscine ; et, sans attendre que quelque malade implore son assistance, il arrête tout d'abord ses regards sur le plus affligé et le plus abandonné de tous, dans l'intention de lui rendre la santé : car plus la misère est grande, plus elle excite la compassion des âmes généreuses et les presse d'y remédier.

*Secondement.* J'examinerai pour quelle raison le Seigneur demande au paralytique s'il veut être guéri, puisqu'il n'y a pas lieu d'en douter. C'est pour nous apprendre que, dans l'affaire de notre guérison spirituelle, deux volontés sont nécessaires : celle de Dieu et celle de l'homme. La volonté de Dieu nous est assurée. C'est lui-même qui nous invite à recevoir la santé, et il ne tiendra jamais à lui que nous ne la recouvrions. Quant à la nôtre, elle doit être vraie et sincère ; une simple velléité ne suffit pas. Aussi Notre-Seigneur ne dit-il pas au paralytique : Voudriez-vous être guéri ? mais, *voulez-vous être guéri ?* Il faut donc que notre volonté soit absolue et efficace ; il faut qu'elle rompe toutes nos attaches au péché, et qu'elle nous en fasse fuir les occasions ; il faut enfin que, de

---

1. Erat autem quidam homo ibi, triginta et octo annos habens in infirmitate sua. Hunc cum vidisset JESUS jacentem, et cognovisset quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis sanus fieri ? Respondit ei languidus : Domine, hominem non habeo, ut cum turbata fuerit aqua, mittam me in piscinam : dum venio enim ego, alius ante me descendit. (JOAN., V, 5-7.)

notre côté, nous ne négligeons rien de ce qui est en notre pouvoir pour obtenir la santé de notre âme, à l'exemple de ce malade qui employait tout ce qui lui restait de forces pour se traîner jusqu'à la piscine. Telle est la première disposition avec laquelle nous devons aller au bain sacré de la pénitence.

*Troisièmement.* Je réfléchirai sur la réponse du paralytique. Il témoigne bien qu'il désire ardemment la santé ; mais il déclare aussi qu'il est dans l'impossibilité de se la procurer : car il n'a personne qui l'aide à se jeter dans la piscine, et il est trop faible pour y descendre de lui-même. Cet exemple m'apprend que je dois confesser humblement mes infirmités, et reconnaître en même temps que je ne puis me guérir moi-même, ni être guéri par aucune créature, et que c'est de JÉSUS-CHRIST seul que je puis attendre ma guérison. Je recourrai donc à lui, et je lui dirai avec une ferme confiance : Vous voyez devant vous, ô mon Rédempteur, un malade perclus et épuisé de forces, qui ne peut ni par lui-même, ni avec l'aide d'aucune créature, recouvrer la santé qu'il a perdue par sa faute. Ma consolation à cette heure, c'est que je ne puis pas dire comme le paralytique : *Il me manque un homme pour me secourir.* Car vous êtes homme, et plus qu'homme, et je sais que vous avez le pouvoir de me délivrer de toutes mes infirmités. Aidez-moi donc, Seigneur plein de bonté ; je ne mets mon espoir en aucune créature, mais en vous seul, vrai Dieu et vrai homme, de qui nous viennent le salut et la bénédiction dans les siècles des siècles.

*Quatrièmement.* Il résulte de ce qui précède que deux dispositions sont nécessaires pour s'approcher

avec fruit du sacrement de pénitence. La première est le désir d'être guéri ; la seconde, l'aveu qu'on ne peut se guérir soi-même. Outre ces deux dispositions essentielles, il en est une troisième, dont le malade de l'Évangile nous offre un admirable exemple, c'est la patience. Il la fait paraître dans sa réponse à Notre-Seigneur. En effet, il ne se plaint pas de ceux qui dédaignent de l'aider, mais il attend avec un esprit soumis et tranquille qu'un homme compatissant lui prête une main secourable. Cette vertu m'est indispensable dans les infirmités spirituelles dont je suis accablé, et dans la guerre opiniâtre que j'ai à soutenir contre mes passions dérégées. Quoique Dieu tarde à me visiter, et que j'attende depuis longtemps son secours, je ne dois ni m'impatienter ni me plaindre. Il faut, au contraire, qu'avec des cris redoublés je persiste à implorer sa miséricorde, et à espérer de sa bonté une guérison parfaite. Je me rappellerai cette parole du livre de Job : *Quand vous vous croirez perdu, vous vous lèverez brillant comme l'étoile du matin* (1). Oui, au moment où j'y penserai le moins, JÉSUS-CHRIST viendra, peut-être sans se faire connaître, et il me guérira comme il guérit le malade de la piscine.

### III — Guérison du paralytique.

JÉSUS lui dit: *Levez-vous, prenez votre lit, et marchez. Et aussitôt cet homme fut guéri, et il prit son lit, et il marchait* (2).

*Premièrement.* Je considérerai la toute-puissance et

1. Cum te consumptum putaveris, orieris ut lucifer. (JOB, XI, 17.)

2. Dicit ei JÉSUS: Surge, tolle grabatum tuum, et ambula. Et statim sanus factus est homo ille: et sustulit grabatum suum, et ambulabat. (JOAN., V, 8-9.)

la miséricorde infinie que le Sauveur du monde fait éclater dans ce miracle. Il n'exige pas de ce malade ce qu'il demandait souvent à d'autres, qu'il fasse un acte de foi; il ne le touche point de la main; il ne le lave point de l'eau miraculeuse de la piscine, comme il pouvait le faire; mais, usant de la plénitude de sa bonté et de son pouvoir, il le guérit instantanément et radicalement par la seule vertu de sa parole. — Je me réjouis, ô Sauveur des hommes, de ce que vous êtes à la fois si puissant et si miséricordieux. Vous montrez avec évidence que vous êtes plus qu'homme, puisque vous faites ce que nul homme, ce que nul ange ne saurait faire. Exercez votre toute-puissance envers moi en me rendant une santé parfaite, et en me donnant des forces que je ne veux employer qu'à vous servir.

*Secondement.* Je considérerai pourquoi le Sauveur dit au paralytique : *Prenez votre lit, et marchez.* Il ne faut pas se contenter de prendre ces paroles dans leur sens littéral, comme si Notre-Seigneur voulait seulement montrer que lorsqu'il rend à un malade la santé du corps, la guérison est entière et parfaite. Il veut de plus nous faire entendre qu'il en est de même dans le sens spirituel et moral, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit des maladies de l'âme. En effet, on peut dire à celui qui est malade spirituellement que son âme, dans son misérable corps, est comme paralysée, couchée et étendue sur un grabat, auquel elle est attachée par les liens de ses passions dérégées. Mais, à la voix et au commandement de JÉSUS-CHRIST, cette âme se lève soudainement guérie et délivrée; elle prend son grabat, je veux dire son corps, et elle le porte où elle veut; elle le conduit et le dirige à son gré. Elle ne se laisse plus

porter aux passions de la colère, de la crainte, de la tristesse ou de la joie ; c'est elle qui les domine, qui leur commande, qui s'en sert selon les lumières de la droite raison : marque assurée d'une guérison parfaite. — O mon JÉSUS, dites à mon âme : *Prends ton grabat, et marche*, afin que, de concert avec mon corps, elle marche dans la voie de vos commandements ; déchargez-la du pesant fardeau de ses convoitises, pour qu'elle porte avec allégresse le joug si léger et si doux de votre divine loi.

*Troisièmement.* Je considérerai combien l'obéissance de cet homme est parfaite. A peine JÉSUS lui a-t-il dit : *Prenez votre lit, et marchez*, que, soumettant son jugement à celui du Sauveur, il charge son lit sur ses épaules, et s'en retourne chez lui plein de joie. Or, c'était le jour du sabbat, durant lequel les Juifs ne croyaient pas qu'il fût permis de porter aucun fardeau. Aussi plusieurs murmuraient de sa conduite et lui disaient : *C'est le sabbat ; il ne vous est pas loisible de porter votre lit. Mais il leur répondait : Celui qui m'a guéri m'a dit : Emportez votre lit, et marchez* (1). Il semble dire : J'ai reçu cet ordre d'un homme qui, par sa sainteté et par sa puissance, m'a rendu la santé. Puis donc qu'il a opéré un si grand miracle, j'ai l'assurance qu'il n'a pu me commander rien que de bon : cela me suffit. Il est à remarquer qu'il parle de la sorte avant même de connaître l'auteur de sa guérison. C'est ainsi que le Fils de Dieu veut que les inférieurs obéissent à leurs supérieurs, et les pénitents à leurs confesseurs. Leur obéissance doit être prompte, ponctuelle, joyeuse, entière ;

---

1. Dicebant ergo Judæi illi qui sanatus fuerat : Sabbatum est ; non licet tibi tollere grabatum tuum. Respondit eis : Qui me sanum fecit, ille mihi dixit : Tolle grabatum tuum, et ambula. (JOAN., V, 10-11.)

elle doit s'étendre à tout ce qui n'est pas manifestement péché, et embrasser tout ce que Dieu leur ordonnera, ou, en son nom, le médecin spirituel qui les a guéris. — O mon JÉSUS, vrai salut de mon âme, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira. Que cela me paraisse difficile, humiliant, extravagant peut-être, je l'exécuterai de grand cœur ; et si quelqu'un cherchait à m'en détourner, je lui répondrais sans crainte : Le Seigneur qui m'a guéri me l'a enjoint ; c'est pour moi un devoir de l'accomplir.

#### IV. — *Recommandation de JÉSUS au paralytique guéri.*

Après ce miracle, JÉSUS *se retira de la foule ; et étant allé au temple, il y trouva cet homme, et lui dit : Vous voilà guéri ; gardez-vous bien désormais de pécher, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis* (1).

*Premièrement.* Je considérerai en Notre-Seigneur le rare exemple d'humilité qu'il nous donne en se dérobant par la fuite aux louanges des hommes, et l'empressement qu'il met à se rendre au temple, non seulement pour y remercier son Père éternel du miracle qu'il vient de faire, mais encore pour achever son œuvre en laissant à cet homme un avis salutaire : car il savait qu'il le rencontrerait dans la maison du Seigneur.

*Secondement.* Je considérerai ensuite quelle fut la reconnaissance du malade. Il n'a pas plus tôt recouvré la santé qu'il va au temple pour rendre grâces à Dieu du bienfait qu'il vient de recevoir. J'apprendrai de là que je dois, au sortir du tribunal de la pénitence, me

x. JESUS enim declinavit a turba constituta in loco. Postea invenit eum JESUS in templo, et dixit illi : Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. (JOAN., V, 13-14.)

retirer dans l'église ou dans quelque lieu convenable pour remercier le Seigneur de la grâce qu'il m'a conférée dans ce sacrement, et pour apprécier dignement cette faveur, comme il est dit ailleurs (1).

*Troisièmement.* Je méditerai enfin ces paroles du Sauveur : *Gardez-vous bien de pécher à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive quelque mal plus grave.* Cet avertissement renferme dans sa brièveté trois vérités importantes.

La première est que nos maladies sont ordinairement des punitions de nos péchés ; du moins est-ce ainsi que je dois considérer les miennes. Que les justes souffrent pour glorifier Dieu par leur pénitence et pour perfectionner leur vertu, je dois le penser ; mais moi, misérable pécheur, je souffre à cause de mes offenses, et suivant la parole d'un prophète, *je porte la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui* (2).

La seconde est que Notre-Seigneur ne dit pas d'une manière absolue, ne péchez plus. Il sait que l'homme est trop fragile pour ne pas tomber du moins en quelques fautes légères. Il emploie donc une expression plus accommodée à notre faiblesse, et dit : *Ayez la volonté de ne plus pécher* ; c'est-à-dire, prenez la résolution sincère et inébranlable, avec le secours de la grâce, de ne plus offenser Dieu. Il est surtout nécessaire de renouveler cette résolution lorsqu'on s'approche du sacrement de la pénitence, dans lequel on doit joindre au regret des fautes passées le ferme propos de se corriger à l'avenir.

La troisième vérité est qu'une seconde chute est un

1. Part. I, Médit. xxxii.

2. *Iram Domini portabo, quoniam peccavi ei.* (MICH., VII, 9.)

mal bien plus déplorable que la première. Quelle ingratitude, en effet, de la part de l'homme envers Dieu qui lui a pardonné avec tant de bonté ; et quel mépris de la santé spirituelle qu'il n'a reçue, ce semble, que pour la perdre de nouveau avec une si malheureuse facilité ! Puis donc que la faute est plus grave, n'en faut-il pas conclure qu'elle sera plus sévèrement punie ? — O Maître divin, vous dont les œuvres sont parfaites, et les enseignements vrais et profitables ; j'ai entendu vos leçons, gravez-les profondément dans mon cœur, elles seront désormais l'unique règle de ma conduite ; préservez-moi des rechutes, et donnez-moi une ferme volonté de ne plus pécher ; fortifiez en moi les saintes résolutions que vous m'avez inspirées, afin que je marche dans les voies de la sainteté et de la justice tous les jours de ma vie.

V. — *Reconnaissance du paralytique envers son bienfaiteur.*

Aussitôt cet homme alla trouver les Juifs, et leur déclara que c'était JÉSUS qui l'avait guéri (1).

*Premièrement.* Ce malade rendu à la santé nous montre quels sont la ferveur et le zèle des vrais pénitents, lorsqu'ils font réflexion que, par un bienfait singulier du Seigneur, les plaies de leur âme sont entièrement fermées. Leur plus ardent désir est que Dieu soit connu et révérendé de tous les hommes, et ils publient partout les grâces qu'ils ont reçues de lui. Ainsi accomplissent-ils ce que le Sauveur recommandait à ce pos-

1. Abiit ille homo, et nuntiavit Judæis, quia JESUS esset, qui fecit eum sanum. (JOAN., V, 15.)



sédé qu'il avait délivré d'une légion de démons. *Allez, lui disait-il, retournez dans votre maison auprès des vôtres, et apprenez-leur les grandes choses que Dieu a faites en votre faveur, et comment il a eu pitié de vous* (1). Dans ce sentiment, je puis dire avec le Prophète : *Rendez-moi, Seigneur, la joie que cause aux justes votre assistance salutaire, et fortifiez-moi par votre Esprit tout-puissant. Alors j'enseignerai vos voies aux méchants, et les impies se convertiront à vous* (2).

*Secondement.* Je remarquerai enfin la prudence de cet homme. Il ne dit pas : C'est JÉSUS qui m'a commandé d'emporter mon lit ; mais c'est JÉSUS qui m'a guéri. Il tient à faire connaître JÉSUS comme auteur du miracle ; mais il évite aux Juifs l'occasion de renouveler leurs plaintes contre le Sauveur, et de l'accuser comme violateur du sabbat. J'userai de la même circonspection dans mes paroles ; et lorsque je raconterai le bien que je sais de mon prochain, j'aurai soin de n'y mêler aucune circonstance qui puisse servir d'aliment à la malice des méchants.

---

1. Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi fecerit Dominus, et misertus sit tui. (MARC., V, 19.)

2. Redde mihi lætitiâ salutaris tui : et spiritu principali confirma me. Docebo iniquos vias tuas : et impii ad te convertentur. (Ps. L, 14-15.)



# MÉDITATION XXXIII.

---

DU LÉPREUX QUE JÉSUS GUÉRIT, ET AUQUEL IL COM-  
MANDA D'ALLER SE MONTRER AUX PRÊTRES.

---

I. — *Le lépreux demande à JÉSUS sa guérison.*

JÉSUS étant descendu de la montagne, un homme tout couvert de lèpre vint à lui, et s'étant prosterné devant lui, le visage contre terre, il l'adora, en lui disant : Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir (1).

*Premièrement.* Je considérerai de quelles vertus le lépreux accompagne sa prière. La première est le respect extérieur et intérieur. Il se jette à genoux et se prosterne contre terre, adorant JÉSUS-CHRIST comme son Seigneur. La seconde est une foi vive. Il croit et confesse que JÉSUS est tout-puissant, et que par un acte simple de sa volonté, il peut le guérir. Il ne lui dit pas en effet, si vous demandez à Dieu, vous pourrez ; mais, si vous voulez, vous pouvez, le reconnaissant par là pour le Messie et pour le vrai Fils de Dieu. Quant à cette parole, *si vous voulez*, elle ne marque pas que le lépreux doute de la miséricorde de JÉSUS, elle exprime seulement la crainte où il est que ses péchés ne le rendent indigne de cette grâce, ou que sa guérison corporelle ne nuise au bien de son âme. La troisième est une parfaite résignation à la volonté du Seigneur. Il ne lui demande pas la santé en termes formels ; il se contente d'exposer son mal en peu de mots et le désir qu'il a

---

1. Cum autem descendisset de monte... ecce leprosus veniens, adorabat eum dicens : Domine, si vis, potes me mundare. (MATTH., VIII, 1-2. — MARC., I, 40. — LUC., V, 12.)

d'en être délivré. Il est convaincu de la toute-puissance de JÉSUS-CHRIST, et il s'en remet à lui pour sa guérison.

*Secondement.* C'est pénétré de ces sentiments que je dois me présenter dans l'oraison devant le Seigneur. Je me regarderai comme un lépreux, je verrai que les puissances de mon âme, les sens de mon corps, tout en moi est infecté de lèpre : lèpre de l'orgueil, de l'intempérance, de la colère ; lèpre de tous les péchés et de tous les vices. Puis, avec une profonde humilité, une foi vive et une pleine résignation, je dirai à JÉSUS : *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me purifier.* Au lieu du nom de Seigneur, je puis en employer un autre, de nature à exciter sa miséricorde et à m'inspirer le respect dû à sa majesté. De même, je puis remplacer le mot purifier par un autre pour demander, ou une grâce spéciale, ou la délivrance d'un mal en particulier. Je dirai, par exemple : O mon Père, mon Médecin, mon Sauveur, mon unique Bien, si vous voulez, vous pouvez me guérir de mon orgueil, de ma gourmandise, etc. Si vous voulez, vous pouvez m'éclairer l'esprit de votre lumière et m'embraser le cœur de votre amour. Si vous voulez, vous pouvez me rendre patient, doux et humble. Je ne doute nullement de votre puissance, car je sais que vous pouvez tout ; ni de votre volonté, car j'ai la certitude que vous désirez le salut de mon âme. Mais mon indignité me fait craindre, et c'est pourquoi je me jette entre vos bras et m'abandonne à votre miséricorde.

Ces paroles du lépreux à JÉSUS-CHRIST sont une de ces courtes prières que l'on nomme *oraisons jaculatoires*, et qu'il est utile de répéter souvent durant le jour.

On peut en former beaucoup d'autres sur ce modèle, et on ne négligera pas de profiter de celles qui se présenteront dans les méditations suivantes.

## II. — JÉSUS-CHRIST *exauce la prière du lépreux.*

JÉSUS *ayant compassion du lépreux, étendit sa main et le toucha en disant : Je le veux, soyes guéri ; et sa lèpre disparut aussitôt* (1). Je considérerai les vertus que Notre-Seigneur exerce dans cette circonstance : il y en a trois principales.

La première est la miséricorde, exprimée par cette parole : *Il eut pitié de lui.* A peine JÉSUS a-t-il jeté les yeux sur ce malade, qu'il se sent le cœur attendri par la compassion. L'évangéliste saint Marc a voulu attirer notre attention sur ce point, pour nous apprendre que le sentiment de la compassion, dans celui qui est le souverain médecin des corps et des âmes, a été la seule cause de cette guérison instantanée. Mais le Sauveur des hommes, qui est si touché des maux du corps, ne l'est-il pas bien plus de ceux de l'âme ? N'en doutons pas ; car si la lèpre du péché irrite sa justice lorsqu'on entretient son mal et qu'on l'aime, elle attire sa miséricorde lorsqu'on le hait et qu'on en cherche le remède. — O miséricordieux JÉSUS, ayez pitié de moi, je vous en conjure ; il n'appartient qu'à une miséricorde comme la vôtre de remédier à une misère comme la mienne.

La seconde vertu que fait ici paraître le Fils de Dieu, c'est la bonté jointe à la puissance. Cette double qualité

---

1. JESUS autem misertus ejus, extendit manum suam ; et tangens eum, ait illi : Volo, mundare. Et cum dixisset, statim discessit ab eo lepra, et mundatus est. (MARC., I, 41-42.)

est parfaitement en rapport avec la foi et avec la confiance du lépreux, auquel JÉSUS semble tenir ce langage : Vous me dites, *si vous voulez*, et je vous répons, *je veux* ; vous me dites, *vous pouvez*, et je vous répons, *soyez guéri*. Et la guérison est opérée à l'heure même. — O bonté incompréhensible ! ô puissance infinie de JÉSUS. *Dites, Seigneur, dites à mon âme, je suis ton salut ; sois guérie, je le veux* (1). Car pour vous, dire, c'est faire, et il ne faut qu'une parole de votre bouche pour me rendre la santé.

Enfin, la troisième vertu que fait éclater le Sauveur, c'est une tendre et affectueuse charité. Il n'est pas rebuté par le hideux aspect d'une lèpre vive, maladie dont les Juifs avaient tant d'horreur, qu'ils ne touchaient jamais celui qui en était infecté, qu'ils ne s'approchaient pas même de lui, parce que leur loi déclarait immonde quiconque avait touché un de ces infortunés. Loin de repousser cet homme, JÉSUS *étend la main* vers lui, il le touche, et en le touchant il le guérit. Les évangélistes font remarquer que JÉSUS *étendit la main*, pour signifier premièrement, qu'il doit un jour étendre ses mains sur la croix, afin de nous délivrer de la lèpre du péché ; secondement, que sa chair adorable a la vertu de guérir ceux qu'elle touche ; troisièmement, que quand Dieu *ouvre la main, il remplit de bénédictions tout ce qui respire* (2). Nous voyons encore, par l'ensemble de cette histoire, l'efficacité de l'oraison, lorsqu'elle a toutes les qualités que nous avons dites plus haut, puis la fin que nous devons nous proposer en priant. Cette fin, c'est

1. Dic animæ meæ : Salus tua ego sum. (Ps. XXXIV, 3.)

2. Aperis tu manum tuam : et imples omne animal benedictione. (Ps. CXLIV, 16.)

d'obtenir que notre divin Sauveur, plein de compassion à la vue de nos misères, daigne étendre et ouvrir sur nous cette main bienfaisante que nous l'obligeons si souvent de tenir fermée, et qu'il nous touche en prononçant sur chacun de nous ces paroles : *Je le veux, que la lèpre de ton âme soit guérie.*

III. — JÉSUS commande au lépreux de se présenter au prêtre.

JÉSUS lui dit : *Allez vous montrer au prince des prêtres, et offrez ce qui a été prescrit par Moïse, afin qu'ils aient une preuve de votre guérison* (1).

*Premièrement.* Je remarquerai le zèle de JÉSUS-CHRIST à faire observer la loi ancienne pendant qu'elle était encore en vigueur. Il veut que le lépreux qu'il vient de guérir lui-même se conforme ponctuellement à ce qui est ordonné par Moïse ; qu'il se présente au prêtre et offre des sacrifices au Seigneur, autant pour lui marquer sa reconnaissance que pour donner au peuple un témoignage authentique de sa guérison. Je jugerai de là avec quel zèle Notre-Seigneur doit exiger l'observation des préceptes de la loi nouvelle, lui qui exige une si exacte fidélité aux observances de la loi ancienne.

*Secondement.* Une autre raison pour laquelle JÉSUS-CHRIST fait ce commandement, c'est pour nous donner, dans les cérémonies prescrites pour la purification des lépreux, une figure du sacrement de pénitence. Tout pécheur en effet, supposé même qu'il se soit purifié de la lèpre du péché par un acte de contrition parfaite,

. 1. Vade, ostende te principi sacerdotum, et offer pro emundatione tua quæ præcepit Moyses in testimonium illis. (MARC., I, 44.)

est tenu de se présenter au prêtre, de lui découvrir son mal, et *d'offrir à Dieu le sacrifice d'un cœur contrit et d'un esprit humilié* (1). Il est digne alors d'entendre la sentence de l'absolution sacramentelle, qui confirme le pardon déjà obtenu, enrichit l'âme de nouveaux dons, et la rend plus pure et mieux disposée à recevoir la sainte communion. Tout ceci, disons-nous, était figuré par les cérémonies auxquelles étaient autrefois assujettis ceux qui avaient été atteints de la lèpre. Car ils étaient obligés de se raser le poil et les cheveux, de laver leurs corps et même leurs vêtements, puis enfin d'offrir en sacrifice un agneau sans tache. Ainsi purifiés de toute immondice légale, ils pouvaient rentrer librement dans le commerce du monde (2).

De ces prescriptions de l'ancienne loi, je tirerai deux instructions importantes. Voici la première. Quand je me recueille pour examiner ma conscience et me préparer à la confession, je dois m'efforcer de m'exciter à un si vif regret de mes péchés, que j'en demeure entièrement purifié en vertu de la contrition. C'est là sans contredit la meilleure préparation à la confession, comme on l'a dit en son lieu (3). Ensuite, et c'est la seconde instruction, j'irai me jeter aux pieds du prêtre, et je lui déclarerai humblement et avec douleur tous mes péchés. Je retrancherai de ma vie toutes les superfluités, qui sont désignées par les cheveux; je purifierai mon âme dans mes larmes, et je laverai de même mes vêtements, c'est-à-dire mes œuvres; je me soumettrai à tout ce qu'il plaira au confesseur de m'ordonner pour

1. *Sacrificium Deo spiritus contribulatus: cor contritum et humiliatum, Deus, non despicias.* (*Ps.* I, 19.)

2. *Hic est ritus leprosi, quando mundandus est.* (*Levit.*, XIV, 2-32.)

3. Part. I, Médit. XXXI.

l'expiation de mes fautes; je recevrai sans me plaindre la correction qu'il me fera et la pénitence qu'il jugera à propos de m'imposer. Après cela, je pourrai offrir dignement le sacrifice de l'Agneau immaculé et recevoir son corps précieux.

*Troisièmement.* Je remarquerai que Notre-Seigneur défend au lépreux de divulguer ce miracle, et qu'il accompagne même sa défense *de menace*, selon saint Marc, c'est-à-dire qu'il lui commande d'un ton ferme et sévère de n'en parler à qui que ce soit (1). Son intention est de nous donner un exemple d'humilité, et de nous montrer que c'est sérieusement qu'il fuit les louanges des hommes. Toutefois le lépreux ne laisse pas de publier ce qui lui est arrivé; et le bruit de ce miracle venant à se répandre, une foule considérable de personnes accoururent vers JÉSUS pour entendre sa parole (2). En agissant de la sorte, cet homme ne se rend coupable ni de désobéissance, ni d'un faux zèle; car il ne se propose que de procurer la gloire de Dieu et de témoigner sa reconnaissance envers son bienfaiteur, en lui attirant un grand nombre de nouveaux disciples qui profiteront de ses enseignements. Or le Sauveur aime les âmes reconnaissantes et remplies de zèle pour la gloire de leur Seigneur. Cet exemple m'apprend que si un homme juste cherche à cacher ses bonnes œuvres par un motif d'humilité, il m'est permis, lorsqu'il n'y a point d'inconvénient à craindre, de les publier avec éloge pour relever sa vertu et édifier le prochain.

1. Et comminatus ei... et dicit ei: Vide, nemini dixeris. (MARC., I, 42, 44.)

2. At ille egressus cœpit prædicare, et diffamare sermonem, ita ut jam non posset manifeste introire in civitatem, sed foris in desertis locis esset, et conveniebant ad eum undique. (MARC., I, 45.)



## MÉDITATION XXXIV.

---

DES DIX LÉPREUX QUE JÉSUS-CHRIST ENVOYA AUX PRÊTRES APRÈS LES AVOIR GUÉRIS.

---

I. — *Les qualités de la prière des dix lépreux.*

Comme JÉSUS allait à Jérusalem par la Samarie et la Galilée, il rencontra à l'entrée d'un village dix lépreux qui se tenaient éloignés. Ils élevèrent la voix et s'écrièrent : JÉSUS, notre Maître, ayez pitié de nous (1).

Je considérerai ici, comme dans la Méditation précédente, de quels sentiments est animée la prière de ces lépreux. Elle est humble et respectueuse ; ils crient de loin, s'estimant indignes de s'approcher de la personne du Sauveur. Elle est pleine de confiance et de soumission ; ils ne disent pas, guérissez-nous, mais *ayez pitié de nous*. Ils joignent à ces vertus une étroite union entre eux, moyen très efficace pour obtenir les grâces du ciel. Le Seigneur entend avec complaisance ceux qui sont unis par la charité lui demander de concert la délivrance d'un mal qui leur est commun ; et ce que chacun demande pour tous, il l'obtient pour lui-même. C'est pour ce sujet que l'apôtre saint Jacques nous dit : *Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés ; car la prière du juste est toute-puissante auprès de Dieu.*

Il n'en est pas ainsi des pauvres ordinaires. Chacun

---

1. Et factum est, dum iret in Jerusalem, transibat per mediam Samariam et Galilæam. Et cum ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei deceni viri leprosi, qui steterunt a longe : et levaverunt vocem, dicentes : JESU præceptor, miserere nostri. (LUC., XVII, 11-13.)

d'eux voudrait demander seul ; ils craignent, s'ils sont plusieurs, que le riche ne se lasse de donner, et ne les renvoie les mains vides. Mais notre Dieu n'est point importuné par le grand nombre de ceux qui lui adressent leurs demandes, parce qu'il est en son pouvoir de donner libéralement à tous. Il souhaite même que ces pauvres ne fassent ensemble qu'un même corps et n'aient qu'un même esprit : leur union le porte à les secourir plus volontiers.

O Dieu infiniment bon et infiniment libéral, autant nous sommes de pécheurs sur la terre, autant sommes-nous de lépreux, figurés par les dix que vous guérissez aujourd'hui. Notre lèpre vient de ce que nous avons violé les dix commandements de votre loi. Bien que nous soyons les uns plus coupables que les autres, faites-nous miséricorde à tous. L'hérésie est une lèpre ; l'orgueil est une lèpre ; la sensualité est une lèpre ; guérissez-les toutes, et guérissez en particulier celle dont mon âme et mes sens sont atteints. Remplissez-moi tellement de votre grâce, *que je montre dix fois plus d'ardeur à me convertir à vous, que je n'ai fait paraître de malice et d'ingratitude en me séparant de vous* (1).

## II. — JÉSUS guérit les lépreux.

*Dès que JÉSUS eut aperçu les lépreux, il leur dit : Allez, montrez-vous aux prêtres. Et il arriva, pendant qu'ils y allaient, qu'ils furent guéris* (2).

*Premièrement.* Je reconnâtrai d'abord, remarque

1. Sicut enim fuit sensus vester ut erraretis a Deo : decies tantum iterum convertentes requiretis eum. (BARUCH., IV, 28.)

2. Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus. Et factum est, dum irent, mundati sunt. (LUC., XVII, 14.)

qui a déjà été faite plusieurs fois, que tout notre bonheur dépend d'un regard favorable de JÉSUS. Ce principe posé, je verrai comment le Sauveur, qui est bien convaincu de la foi de ces lépreux, veut cependant éprouver leur obéissance, vertu qui naît de la foi. Il leur dit donc, avant même de les guérir : *Allez, montrez-vous aux prêtres*, encore qu'ils sachent que, selon la loi, ils ne peuvent le faire avant la disparition de leur lèpre. Ils y vont pourtant, sans réplique et sans délai, pratiquant l'obéissance avec une entière soumission de jugement. Aussi, à peine sont-ils en chemin, qu'ils se trouvent parfaitement guéris. Nous voyons par là combien le Sauveur estime l'obéissance aveugle, prompte et exacte, puisqu'il opère en faveur de cette vertu de signalés miracles. Nous voyons encore que quiconque a une foi vive et une confiance ferme en JÉSUS-CHRIST, ne balance point à exécuter ce qu'il lui commande, soit par lui-même, soit par ses ministres, auxquels il appartient d'éprouver la soumission et l'obéissance de ceux qui sont sous leur direction, comme Notre-Seigneur éprouve celle des lépreux. C'est ainsi que Dieu, connaissant la foi d'Abraham, résolu, pour notre instruction, de mettre à l'épreuve son obéissance, en lui commandant d'immoler son fils unique (1). L'épreuve eut le succès désiré : car la foi, la confiance et l'obéissance s'unissent admirablement, lorsqu'il s'agit d'accomplir la volonté divine.

*Secondement.* Je rechercherai la cause mystérieuse de ce commandement du Sauveur : *Montrez-vous aux prêtres*. C'est la même que dans la Méditation précédente, à l'exception de quelques circonstances qui

1. Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis, Isaac. (*Genes.*, XXII, 2.)

indiquent ce que doivent faire les lépreux dans le sens spirituel, lorsqu'ils recourent à Dieu pour obtenir leur guérison. Il pourrait sans doute les guérir par lui-même; mais il veut qu'ils se présentent d'abord aux prêtres de la loi nouvelle, qui sont les confesseurs, et qu'ils leur découvrent la lèpre de leur âme sans aucun déguisement, quelque hideuse qu'elle puisse être. *Montrez-vous*, dit JÉSUS-CHRIST. Il faut bien comprendre le sens de cette parole. Elle signifie : Manifestez au prêtre toute votre conscience; faites en sorte qu'il vous connaisse intérieurement et extérieurement; déclarez-lui nettement tous vos péchés d'action, de parole, de pensée. Je dois donc, et par esprit d'obéissance, puisque Dieu me le commande, et par esprit d'humilité, puisque le salut de mon âme l'exige, me découvrir au prêtre comme on vient de le dire, malgré la honte et la répugnance que j'éprouve à lui faire voir mes plaies. — O mon Sauveur, puisque vous connaissez mon mal et que vous le voyez, pourquoi craindrais-je de le montrer à celui qui tient votre place? Je ne veux point que les hommes m'estiment saint, quand vous me jugez pécheur. Vous auriez pu m'obliger à exposer ma lèpre aux yeux des hommes de tout l'univers; puis donc que vous vous contentez que je la découvre à un prêtre en particulier, je désire trop d'être guéri pour redouter une si légère confusion.

*Troisièmement.* Je considérerai comment les dix lépreux, en allant trouver les prêtres, furent guéris tout à coup. C'est que, devant Dieu, la bonne volonté est réputée pour le fait. Ainsi la contrition parfaite de mes péchés, jointe à la résolution de m'en confesser, suffit pour que j'en obtienne pardon, sans détruire toutefois

l'obligation qui me reste de me présenter ensuite au tribunal de la pénitence. Comment, en méditant ces pensées, ne remerciais-je pas le Fils de Dieu de tous les moyens qu'il a ménagés pour me sanctifier?

III. — *Un seul des dix lépreux témoigne sa reconnaissance à JÉSUS.*

*Un des dix lépreux, voyant qu'il était guéri, retourna sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix. Et il se jeta aux pieds de JÉSUS, le visage contre terre, lui rendant grâces. Or celui-là était Samaritain. JÉSUS dit : Les dix n'ont-ils pas été guéris ? Où sont les neuf autres ? Il ne se trouve que cet étranger qui soit revenu, et qui ait rendu grâces à Dieu. Puis il dit : Levez-vous, allez ; votre foi vous a sauvé (1).*

*Premièrement.* Je considérerai que la plupart des hommes ressemblent aux neuf lépreux dont il est ici question. Lorsqu'ils sont dans l'affliction ou dans le besoin, ils font paraître de la piété ; ils recourent à Dieu, implorent son assistance, et donnent des marques de leur foi et de la confiance qu'ils ont en sa miséricorde. Mais ce n'est que parce que la nécessité les presse, et qu'ils souhaitent vivement d'être secourus ; car dès qu'ils ont recouvré la santé ou qu'ils se voient dans l'abondance, ils oublient leur bienfaiteur et ne songent pas à lui témoigner leur reconnaissance. Cette ingratitude déplaît extrêmement à Notre-Seigneur, comme le

---

1. Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magna voce magnificans Deum. Et cecidit in faciem ante pedes ejus, gratias agens : et hic erat Samaritanus. Respondens autem JESUS, dixit : Nonne decem mundati sunt ? Et novem ubi sunt ? Non est inventus qui rediret, et daret gloriam Deo, nisi hic alienigena. Et ait illi : Surge, vade : quia fides tua salvum te fecit. (LUC., XVII, 15-19.)

prouve le reproche renfermé dans ces paroles : *Dix n'ont-ils pas été guéris ? où sont les neuf autres ?* C'est ainsi que Dieu parla au premier homme après son péché. *Adam, Adam*, lui dit-il, *où es-tu* (1) ? Il veut nous faire comprendre qu'il ne peut souffrir les ingrats, et qu'il cesse de connaître ceux qui méconnaissent ses bienfaits.

*Secondement.* Je considérerai, au sujet du lépreux de Samarie, que les plus grands pécheurs, lorsqu'il plaît au Seigneur de leur donner la santé de l'âme, ou de leur accorder quelque autre bienfait, sont ordinairement les plus reconnaissants, parce qu'ils se jugent plus indignes des grâces du ciel. Cependant, d'un autre côté, les justes ont des motifs d'apprécier davantage les faveurs que Dieu leur départ, comme le Sauveur l'insinue en disant, à la confusion des neuf lépreux qui étaient de la nation juive : *Nul n'est revenu rendre gloire à Dieu que cet étranger.* J'apprendrai de là à ne point négliger, au sortir du tribunal de la pénitence, de remercier le Seigneur du pardon qu'il vient de m'accorder, comme on l'a dit plus haut (2). Ainsi imiterai-je la dévotion du Samaritain, dont l'Évangile dit qu'il retourna sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix, et qu'il se prosterna humblement aux pieds de JÉSUS comme pour les baiser, poussé par un sentiment de respect et de reconnaissance. Enfin, je ne passerai pas légèrement sur ce trait de prudence. Lorsque le Sauveur demanda à cet homme où étaient ses neuf compagnons, il garda le silence. Il ne voulut ni les inculper, ni faire ressortir leur ingratitude ; son unique soin fut de remercier avec

1. Vocavitque Dominus Deus Adam, et dixit ei: Ubi es? (*Genes.*, III, 9.)

2. Part. I, Médit. XXXII.

effusion son bienfaiteur. A son exemple, j'éviterai de dire aucun mal de mon prochain, quelle que soit l'occasion qui s'en présente.

*Troisièmement.* Je considérerai avec quelle modération et quelle humilité Notre-Seigneur se plaint de l'ingratitude des neuf lépreux. *Nul d'entre eux*, dit-il, *n'est revenu rendre gloire à Dieu.* Il ne dit pas : N'est revenu me remercier, me rendre gloire. Il veut nous apprendre que l'auteur d'un bienfait ne doit exiger ni actions de grâces ni louange pour lui-même, mais pour Dieu seul, premier auteur de tous les bienfaits. Il est bon encore de remarquer avec quelle affabilité et quelle affection il accueille le Samaritain. Il le loue publiquement et attribue sa guérison au mérite de sa foi. On peut croire, enfin, qu'il le guérit non seulement de la lèpre corporelle, mais encore de toute lèpre spirituelle, en le retirant de l'infidélité et du vice. Allez, lui dit-il, vous voilà sain de corps et d'âme ; votre gratitude vous a mérité ce bonheur. — O Dieu de mon cœur, avec quelle profusion de grâces vous récompensez ceux qui reconnaissent vos bontés ! On dirait que vous prenez à tâche de leur donner à toute heure de nouveaux sujets de reconnaissance et d'amour envers votre divine majesté. Oui, je voudrais vous louer et vous remercier sans cesse, comme je dois, des continuelles faveurs dont vous me comblez. Mais je suis obligé de confesser mon impuissance en ce point et de m'avouer vaincu ; car ce vif sentiment de reconnaissance dont je me sens pénétré, est un nouveau bienfait que je reçois de vous, ô mon souverain bienfaiteur, à qui soit éternellement honneur et gloire des bénédictions que vous répandez avec tant de libéralité sur toutes vos créatures.

## MÉDITATION XXXV.

---

DE L'AVEUGLE QUE JÉSUS-CHRIST GUÉRIT SUR LE  
CHEMIN DE JÉRICHŌ.

---

I. — *Les vertus que cet aveugle fait paraître dans sa prière.*

JÉSUS approchait de Jéricho, lorsqu'un aveugle qui était assis près du chemin et qui demandait l'aumône, entendant passer une foule de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était JÉSUS de Nazareth qui passait. Et aussitôt il s'écria : JÉSUS, fils de David, ayez pitié de moi ! Ceux qui allaient devant le reprenaient, en lui disant de se taire, mais il criait encore plus fort : Fils de David, ayez pitié de moi (1).

*Premièrement.* Je considérerai les vertus qui se manifestent dans cette prière de l'aveugle. La première est une vive foi et une ferme confiance en Notre-Seigneur. Il le reconnaît pour le Messie, vrai fils de David, Dieu tout-puissant, à qui appartient la miséricorde, et qui se plaît à soulager nos misères. La seconde est une ferveur extraordinaire, dont on peut juger par ses cris redoublés. Elle naît de la connaissance de son mal et de l'espérance qu'il a d'en être bientôt délivré par la bonté du Sauveur. La troisième est une constance que

---

1. Factum est autem cum appropinquaret Jericho, cœcus quidam sedebat secus viam, mendicans. Et cum audiret turbam prætereuntem, interrogabat quid hoc esset. Dixerunt autem ei quod JESUS Nazarenus transiret. Et clamavit dicens : JESU, fili David, miserere mei. Et qui præibant, increpabant eum ut taceret. Ipse vero multo magis clamabat : Fili David, miserere mei. (LUC., XVIII, 35-39.)



rien ne peut ébranler. On a beau le menacer et lui commander de se taire ; il prend de là occasion d'élever la voix plus haut et de réitérer sa prière.

*Secondement.* Je considérerai que je suis moi-même frappé d'une double cécité spirituelle : cécité de l'ignorance et du péché, de l'erreur et de la passion, qui obscurcissent en moi la connaissance et l'amour, que saint Bernard appelle les yeux de l'âme (1). D'où il suit que je passe ma vie assis et dans l'oisiveté, négligeant les œuvres du vertu qui sont pour moi un devoir, et mendiant auprès des créatures un misérable plaisir, un honneur imaginaire, un bien que la mort me doit enlever. Et je ne comprends pas, insensé, que tout cela est bien peu de chose, et ressemble à la légère aumône que le passant met dans la main du pauvre ou du pèlerin. Je réfléchirai donc sur l'état de mon âme aveugle, oisive et mendicante ; puis m'adressant à celui-là seul qui peut remédier à mes maux, je crierai du fond de mon cœur : JÉSUS, *filis de David, ayez pitié de moi.* Mais, pour que ma prière soit efficace, j'aurai soin qu'elle soit accompagnée des vertus indiquées tout à l'heure. Je me rappellerai aussi que quatre causes, selon saint Bernard, peuvent, si je n'ai soin de les prévenir et de m'en défendre, s'opposer au fruit de mon oraison. Ces empêchements sont les suivants : Un naturel trop actif que je ne cherche pas à modérer ; les soucis de la vie et la multiplicité des occupations profanes dans lesquelles je me laisse engager ; les remords de la conscience au souvenir de mes péchés, qui m'accusent, me portent à la défiance, et semblent me demander com-

---

1. Sunt autem duo oculi in hoc visu... amor et ratio. (S. BERN., vel GUILLELM., abbas : *Lib. de natur. et dignit. amor. divin.*, c. VIII.)

ment j'ai la hardiesse de m'adresser à Dieu avec une âme souillée ; enfin, une foule de pensées et d'images si difficiles à éloigner, qui me traversent l'esprit, me troublent le cœur, et ne me permettent pas d'être attentif au sujet de ma prière (1). Quelquefois même ceux qui accompagnent JÉSUS-CHRIST me détournent de l'oraison en m'entraînant après eux dans une infinité d'affaires, sous prétexte de piété. Je ne dois jamais pour cela cesser de crier de cœur, et souvent de bouche : JÉSUS, *fils de David, ayez pitié de moi*. Si les difficultés augmentent, si les obstacles se multiplient, c'est alors que j'élèverai la voix plus haut encore et dirai avec le Roi-prophète : *Délivrez-moi, Seigneur, parce que je suis pauvre et indigent, et que mon cœur est troublé au-dedans de moi. Je passe comme l'ombre qui s'enfuit ; mon esprit est dans une inquiétude perpétuelle ; il va d'un objet à un autre et ne peut s'arrêter sur rien, non plus que la sauterelle* (2). Daignez le fixer, je vous en conjure, et apaiser le trouble qui l'agite, afin que je puisse chanter vos louanges avec joie, et vous adresser avec ferveur ma prière.

## II. — JÉSUS se fait amener l'aveugle et le guérit.

JÉSUS étant arrivé près de l'endroit où était l'aveugle, s'arrêta, et commanda qu'on le lui amenât. Et quand l'aveugle se fut approché, il lui demanda : Que voulez-

1. Sensus agens, vel cura pungens, vel culpa mordens, vel ea certe, quæ difficiliter amoventur, irruentia imaginum corporearum phantasmata. (S. BERN., *In Cant.*, Sermon. XXII, n. 16.)

2. Libera me, quia egenus et pauper ego sum : et cor meum conturbatum est intra me. Sicut umbra, cum declinat, ablatum sum : et excussus sum sicut locustæ. (Ps. CVIII, 22-23.)

*vous que je fasse pour vous ? Seigneur, répondit l'aveugle, que je voie. JÉSUS lui dit : Voyez (1).*

*Premièrement.* Je remarquerai que Notre-Seigneur, qui n'a pas manqué d'entendre les premiers cris de l'aveugle, fait toutefois semblant de ne les avoir pas entendus. Ainsi veut-il éprouver sa constance et augmenter le désir qu'il a d'être guéri. Il en use souvent de la sorte à notre égard, afin que notre persévérance dans la prière nous dispose à recevoir les grâces que nous demandons. Mais il ne tarde pas à donner une preuve touchante de sa bonté. En effet, il s'arrête devant un homme aveugle et mendiant, et il oblige la foule qui l'accompagne de s'arrêter avec lui, afin qu'on le lui amène et qu'il lui ouvre les yeux. — O bon JÉSUS, Soleil de justice, qui, aujourd'hui encore *obéissez à la voix d'un homme (2)*, et vous arrêtez au milieu de votre course pour lui faire voir la lumière après laquelle il soupire ; écoutez mes cris et guérissez mon aveuglement : car *quelle joie pourrais-je goûter, tant que je serai dans les ténèbres et que je ne verrai point la lumière du ciel (3)*.

*Secondement.* Je verrai comment l'aveugle, apprenant que JÉSUS le demande, *jette à l'instant son manteau, et sautant de joie, se rend en toute hâte auprès du Sauveur*, avec l'assurance qu'il va recouvrer la vue (4). Les transports de cet aveugle sont une image de la joie que ressent une âme lorsque Dieu l'appelle inté-

1. Stans autem JESUS, jussit illum adduci ad se. Et cum appropinquasset, interrogavit illum, dicens : Quid tibi vis faciam ? At ille : Domine, ut videam. Et JESUS dixit illi : Respice. (LUC., XVIII, 40-42.)

2. Obediente Domino voci hominis. (JOS., X, 14.)

3. Quale gaudium mihi erit, qui in tenebris sedeo, et lumen cœli non video ? (TOB., V, 12.)

4. Qui, projecto vestimento suo, exiliens, venit ad eum. (MARC., X, 50.)

rieurement à lui. Pour suivre l'inspiration de l'Esprit-Saint, il n'y a rien qu'elle n'abandonne volontiers, persuadée qu'elle trouvera tous les secours dont elle a besoin pour son salut et pour sa perfection. C'est ce qu'expérimentent tous les jours ceux que Dieu retire du monde et qu'il appelle à l'état religieux.

*Troisièmement.* Je considérerai ce que renferment de mystérieux la demande de JÉSUS à l'aveugle : *Que voulez-vous que je vous fasse ;* la réponse de l'aveugle à JÉSUS : *Seigneur, que je voie ;* puis la conclusion de JÉSUS comprise dans cette parole : *Voyez.* Il ne faut au Sauveur qu'un seul mot pour rendre la vue à cet affligé ; et ce mot est celui dont l'aveugle, inspiré par sa foi, s'est servi pour demander sa guérison. — O Dieu de mon âme, je sais que, si vous demandez à cet homme ce qu'il désire de vous, c'est pour m'enseigner que vous n'accordez les dons de votre grâce qu'à ceux qui se disposent à les recevoir. Oh ! si vous m'adressiez aujourd'hui cette demande : *Que veux-tu que je fasse pour toi ?* je m'empresserais de vous répondre : *Seigneur, faites que je voie ;* non d'une manière quelconque, non quelque objet matériel que ce soit, mais vous-même, ô mon Sauveur, et qu'en vous voyant des yeux de la foi, je vous connaisse et je vous aime, puisque *c'est, selon votre parole, dans cette connaissance affectueuse que consiste la vie éternelle* (1). Je vous dirais encore : *Seigneur, faites que je voie ;* c'est-à-dire que je connaisse votre divine volonté et votre loi sainte, afin que je l'accomplisse sans y manquer en un seul point. Je vous dirais de plus : *Faites que je voie ;* que je me voie

1. Hæc est autem vita æterna : Ut cognoscant te, solum Deum verum, et quem misisti JESUM CHRISTUM. (JOAN., XVII, 3.)

---

moi-même tel que je suis, avec mes défauts et mes péchés, et que cette vue m'inspire de justes sentiments d'horreur et de mépris. Je n'en resterais pas là. *Seigneur*, ajouterais-je, *faites que je voie* ; que je regarde les créatures, non des yeux du corps, par une vaine curiosité ; mais des yeux de l'âme, par la contemplation, voyant en elles vos divines perfections, ô mon Dieu et mon Créateur, qui ne cessez de me combler de vos bienfaits. J'ajouterais enfin, et ce serait ma dernière demande : *Faites, Seigneur, que je voie* ; qu'après cette vie passagère, je voie clairement en vous l'unité d'Essence et la trinité de Personnes, et que mon âme jouisse de la béatitude dans votre douce compagnie. O mon Roi, dites à mon âme : *Regarde*, vois ce que tu désires. Dire et faire sont pour vous une même chose ; aussitôt que vous me commanderez de voir, mes yeux s'ouvriront pour ne se fermer jamais.

Je conclurai de ce discours que l'objet, ou la matière de la *vue spirituelle* dans l'oraison mentale comprend cinq chefs : JÉSUS-CHRIST, Dieu et homme ; sa loi sainte ; moi-même ; les créatures, et en elles le Créateur ; enfin, les biens éternels de la vie future. Je m'efforcerai, soit dans la méditation, soit dans la contemplation, d'approfondir de plus en plus chacune de ces connaissances, ne doutant point que je n'en retire le fruit que je souhaite, comme on va le dire maintenant.

---

III. — *Cause de la guérison de l'aveugle ; sa reconnaissance envers son bienfaiteur.*

Le Sauveur ajouta : *Votre foi vous a sauvé. Et au même instant l'aveugle commença à voir ; et il suivait JÉSUS, rendant gloire à Dieu* (1).

*Premièrement.* Je rechercherai pourquoi Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST attribue à la foi de l'aveugle ce qui est l'effet de sa toute-puissance et de sa miséricorde. C'est pour honorer cet homme et pour nous affectionner à une vertu, sans laquelle il est impossible d'obtenir des miracles. Nous le voyons par la question que fit JÉSUS dans une pareille occasion à d'autres aveugles qui le priaient d'avoir pitié d'eux. *Croyez-vous*, leur dit-il, *que je puisse faire ce que vous me demandez ?* Et comme ils répondirent qu'ils le croyaient, il ajouta : *Qu'il vous soit fait selon votre foi. Et aussitôt leurs yeux furent ouverts* (2). Or il est à remarquer qu'en ces deux circonstances les aveugles recouvrèrent la vue en un instant, à cause de la vivacité de leur foi. Ce qui n'était pas arrivé à l'aveugle de Bethsaïde dont parle saint Marc. Sa foi était faible ; sa guérison fut d'abord incomplète. Il vit marcher des hommes qui lui paraissaient comme des arbres ; puis, JÉSUS lui ayant mis une seconde fois les mains sur les yeux, *il voyait distinctivement toutes choses* (3).

1. Fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, et sequebatur illum, magnificans Deum. (LUC., XVII, 42-43.)

2. Creditis quia hoc possum facere vobis? Dicunt ei: Utique, Domine. Tunc tetigit oculos eorum, dicens: Secundum fidem vestram fiat vobis. Et aperti sunt oculi eorum. (MATTH., IX, 28-30.)

3. Et aspiciens, ait: Video homines velut arbores ambulantes. Deinde iterum imposuit manus super oculos; et cœpit videre, et restitutus est ita ut clare videret omnia. (MARC., VIII, 24-25.)

Ces exemples sont une figure des deux manières différentes dont Dieu communique aux hommes la lumière spirituelle et les conduit à la perfection. L'une est extraordinaire et subite : ainsi Saul persécuteur, *soudainement environné d'une lumière céleste, est terrassé sur le chemin de Damas* (1). L'autre, ordinaire, est progressive. Dieu ne nous donne d'abord qu'une connaissance obscure de ses mystères, puis une plus claire, qui se perfectionne en proportion de nos dispositions intérieures, jusqu'à ce qu'enfin nous connaissions les choses divines aussi parfaitement que si nous les voyions de nos yeux. Alors s'accomplit en nous ce que dit l'apôtre saint Paul : *Pour nous, nous contemplons à découvert la gloire du Seigneur, transformés en la même image, de clarté en clarté, par l'Esprit de Dieu* (2). Mais il faut auparavant qu'il nous applique le même remède qu'à ce dernier aveugle ; il faut qu'il nous prenne de sa main puissante, qu'il nous sépare de la foule et qu'il nous mette de sa salive sur les yeux (3), pour la raison que nous dirons dans la Méditation trente-septième.

*Sccondement.* Je considérerai enfin comment l'aveugle, se voyant guéri, *suivit JÉSUS-CHRIST en glorifiant Dieu. Les œuvres du Tout-Puissant sont parfaites*, dit Moïse dans son Cantique (4). Il est donc certain que le Sauveur ne se contenta pas d'ouvrir à cet homme les

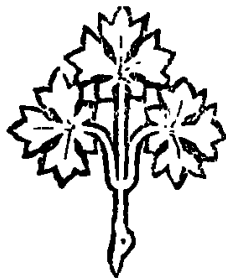
1. Et subito circumfulsit eum lux de caelo. Et cadens in terram... (*Act.*, IX, 3. 4.)

2. Nos vero omnes, revelata facie gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformamur a claritate in claritatem, tamquam a Domini Spiritu. (*II Cor.*, III, 18.)

3. Et apprehensa manu cæci, eduxit eum extra vicum : et expuens in oculos ejus, impositisque manibus suis, interrogavit eum si quid videret. (*MARC.*, VIII, 23.)

4. Dei perfecta sunt opera. (*Deuter.*, XXXII, 4.)

yeux du corps, mais qu'il lui ouvrit aussi les yeux de l'âme, afin qu'il se détachât de tous les biens périssables pour s'attacher à son souverain bienfaiteur. D'où nous devons conclure que Notre-Seigneur, en répandant sa divine lumière dans nos âmes pendant l'oraison, a pour but de nous attirer à lui, afin que nous le suivions partout, que nous imitions ses vertus, et que notre principale occupation soit de le louer et de le remercier de ses bienfaits. — O mon Sauveur, est-il étonnant que je veuille vous suivre, vous qui m'avez ouvert les yeux de l'âme pour vous connaître? Comment me défendre de suivre la Bonté sans mesure, d'imiter la Sainteté sans défaut? Les services que je puis vous rendre en m'attachant à votre suite, ne sont rien au prix de la grâce insigne que vous me faites en me permettant de marcher après vous. Accordez-moi, Seigneur, de vous suivre durant le cours de cette vie mortelle, afin que je mérite de vous posséder à jamais dans le royaume de votre gloire. Ainsi soit-il.





## MÉDITATION XXXVI.

---

DE L'AVEUGLE-NÉ QUE JÉSUS GUÉRIT AVEC DE LA BOUE FAITE DE SA SALIVE.

---

I. — *Pour quelle raison cet homme naquit aveugle.*

Comme JÉSUS sortait du temple, *il vit, en passant, un homme qui était aveugle de naissance*, et il le regarda avec une attention particulière. *Ses disciples, s'en étant aperçus, lui firent cette question : Maître, qui a péché, celui-ci, son père ou sa mère, pour qu'il soit ainsi né aveugle ?* JÉSUS leur répondit : *Ni celui-ci, ni son père, ni sa mère n'ont péché ; mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui. Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, tandis qu'il est jour : la nuit vient où l'on ne peut rien faire. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde* (1).

*Premièrement.* Je considérerai que Dieu, selon la parole du Sage, *a les yeux ouverts sur tous les hommes ; sur les bons et sur les méchants*, sur les élus et sur les réprouvés (2). Mais il regarde les justes d'une manière spéciale, avec des yeux de miséricorde, désireux de leur faire du bien : et c'est ainsi qu'il regarda l'aveugle-né. — O mon Sauveur, je ne puis vous voir que

---

1. Et præteriens JESUS vidit hominem cæcum a nativitate. Et interrogaverunt eum discipuli ejus : Rabbi, quis peccavit, hic, aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur ? Respondit JESUS : Neque hic peccavit, neque parentes ejus : sed ut manifestarentur opera Dei in illo. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est : venit nox, quando nemo potest operari. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi. (JOAN., IX, 1-5.)

2. In omni loco oculi Domini contemplantur bonos et malos. (*Prov.*, xv, 3.)

vous n'avez le premier arrêté vos regards sur moi. Avant que vous me regardiez, je suis aveugle ; et dès que vous me regardez, je cesse de l'être : vos yeux divins ont la vertu d'éclairer les miens pour vous contempler.

*Secondement.* Je considérerai que les maladies du corps, et les autres afflictions, sont souvent, il est vrai, des punitions du péché. Toutefois, il n'est pas rare qu'elles soient un effet de la divine Providence, qui nous les envoie, afin que les œuvres de Dieu se manifestent en nous. Ces œuvres sont nombreuses ; elles comprennent tous les biens que Dieu sait tirer des épreuves auxquelles il soumet ses serviteurs. Il leur fournit par ce moyen l'occasion d'acquérir plusieurs vertus qu'ils n'ont pas encore, et de manifester pour sa gloire celles qu'ils ont. Il leur communique de plus des dons excellents qui font éclater la toute-puissance de leur auteur, quand on voit des hommes faibles se réjouir au milieu des souffrances, les aimer et glorifier par des actions de grâces celui qui les frappe et les purifie. Telles sont les œuvres que le Fils de Dieu doit faire *pendant qu'il est jour*. — O mon Rédempteur, puisque vous prenez tant à cœur de faire les œuvres qui plaisent à votre Père durant tout le temps de votre vie, faites-les en moi, je vous en conjure ; car il m'importe plus à moi-même d'en recevoir le fruit qu'à vous de les accomplir ; et votre amour seul vous fait dire qu'il est de votre intérêt, qu'il est avantageux pour vous de vaquer aux choses qui regardent mon bonheur. Souvenez-vous, Seigneur, que le temps qui me reste à passer ici-bas sera bientôt écoulé, que ma vie n'est qu'un jour rapide auquel succédera la mort, nuit profonde

dans laquelle il me sera impossible de rien faire pour mon salut. Puis donc que vous êtes le vrai soleil de justice et *la lumière du monde*, daignez, dès à présent, m'éclairer, m'échauffer et me vivifier par votre grâce, afin que je puisse un jour vous voir face à face dans votre gloire.

Je m'appliquerai ces paroles et me dirai à moi-même: Tandis qu'il est jour, que je suis encore sur la terre, il faut, et rien ne m'est plus nécessaire, que je fasse les œuvres de Dieu, des œuvres saintes et conformes à la volonté de celui qui m'a créé (1). Car la vie de l'homme passe comme un jour rapide, la mort me surprendra subitement, et je n'aurai plus le pouvoir de travailler ni de mériter.

## II. — *Par quel moyen JÉSUS guérit l'aveugle-né.*

JÉSUS ayant dit ces paroles, cracha à terre, fit de la boue avec sa salive, et frotta avec cette boue les yeux de l'aveugle ; puis il lui dit : Allez, lavez-vous dans la piscine de Siloé (mot qui signifie *Envoyé*). L'aveugle y alla, se lava, et revint avec la vue (2). Je considérerai les causes de cette guérison mystérieuse, et je tâcherai d'en tirer quelque profit spirituel.

*Premièrement.* Notre-Seigneur voulut d'abord montrer sa toute-puissance en guérissant un aveugle par un moyen contraire, en apparence, à la fin qu'il se proposait : car couvrir de boue les yeux d'un homme, c'est chose plus propre à lui ôter la vue qu'à la lui rendre.

1. Et in sensu sit tibi cogitatus Dei, et omnis enarratio tua in præceptis Altissimi. (*Eccli.*, IX, 23.)

2. Hæc cum dixisset, expuit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit lutum super oculos ejus, et dixit ei : Vade, lava in natatoria Siloe (quod interpretatur missus). Abiit ergo, et lavit, et venit videns. (*JOAN.*, IX, 6-7.)

— O puissance infinie de JÉSUS ! comment ne m'abandonnerais-je pas à la providence de celui qui peut communiquer à une substance des propriétés contraires à celles que la nature lui a données ; qui, avec de la boue, fait voir les aveugles ; qui élève par les humiliations, qui jette dans une prison obscure celui qu'il destine à être le sauveur de toute l'Égypte (1) !

*Secondement.* Notre-Seigneur voulut encore nous apprendre que le moyen de recouvrer la lumière de la grâce est de nous remettre devant les yeux ce que nous pouvons appeler ici *notre boue*, c'est-à-dire le limon dont la main du Créateur nous a formés, la poussière en laquelle nous devons retourner, et surtout les souillures de tant de péchés que nous avons commis, afin que nous les pleurions dans les sentiments d'une humilité sincère et d'une vraie contrition. Mais n'oublions pas que cette boue mystérieuse doit être composée de notre poussière et de la salive de JÉSUS-CHRIST pétries ensemble. Car si son infinie sagesse, figurée par la salive, ne touche pas nos yeux, jamais ils ne s'ouvriront pour voir, comme il convient, notre bassesse et notre misère. — O Maître divin, formez de votre salive et de la poussière dont je suis sorti un mélange efficace qui m'ouvre les yeux ; faites-moi connaître ce que vous êtes et ce que je suis ; cette double connaissance ne m'inspirera pas moins d'amour pour vous que de haine de moi-même, et je demeurerai ainsi rempli de votre grâce et embrasé du feu de votre charité.

*Troisièmement.* Après avoir mis de la boue sur les

---

1. Tradiditque Joseph in carcerem, ubi vincti regis custodiebantur, et erat ibi clausus... Ecce constitui te super universam terram Ægypti. (*Genes.*, XXXIX, 20 ; XLI, 41.)

yeux de l'aveugle, le Sauveur lui commanda d'aller se laver dans les eaux de Siloé, mot qui signifie *Envoyé*. Cette piscine est le symbole des sacrements de Baptême et de Pénitence, dans lesquels l'homme est purifié et réconcilié avec Dieu, par les mérites de celui que le Père a envoyé du ciel sur la terre pour sauver le genre humain. Mais il faut que nous recourions à ces bains sacrés avec les dispositions qui conduisent cet aveugle à la piscine, c'est-à-dire avec une foi ferme, une humilité profonde et une obéissance ponctuelle. Il s'est laissé couvrir les yeux de boue sans en demander la raison, et il traverse ainsi défiguré les rues de la ville sans différer, sans rien objecter au commandement du Sauveur. Il ne dit pas comme Naaman : *Je pensais que le Prophète me toucherait de sa main et qu'il me guérirait aussitôt* (1). Pourquoi me laver dans les eaux de Siloé? Ont-elles une vertu spéciale pour me donner ce que la nature m'a refusé? Il aime mieux soumettre son jugement à la volonté du Seigneur, et mériter par son obéissance d'obtenir la grâce qu'il désire. La même faveur me sera accordée spirituellement si, lorsque je sens une inspiration secrète d'aller me laver à la piscine, dont celle de Siloé n'était que l'image, j'obéis sur-le-champ et profite de l'occasion favorable que Dieu me présente de me purifier.

### III. — *Comment l'aveugle se conduit après sa guérison.*

Je considérerai, en troisième lieu, la glorieuse confession de cet aveugle, les persécutions qu'il souffre et les vertus qu'il exerce, afin de les imiter.

1. Putabam quod egrederetur ad me, et stans invocaret nomen Domini Dei sui, et tangeret manu sua locum lepræ, et curaret me. (IV Reg., V, II.)

La première de ces vertus est un zèle ardent pour l'honneur de JÉSUS-CHRIST qui l'a guéri, et une vive reconnaissance de ce bienfait. Aussi en raconte-t-il jusqu'aux moindres détails à tous ceux qui n'en ont pas entendu parler.

La seconde est un courage intrépide. Son père et sa mère n'osent déclarer ce qu'ils savent: ils craignent de s'attirer la haine des pharisiens, ennemis jurés du Sauveur. Pour lui, il n'hésite point à publier qu'il est né aveugle, que c'est JÉSUS qui l'a guéri, et qu'il a opéré cette merveille de la manière la plus surprenante.

La troisième est un amour généreux pour la vérité: le respect humain ne la lui fait point retenir captive. Cet amour est accompagné d'une prudence céleste, à l'épreuve des ruses de ses ennemis. *Rendez gloire à Dieu*, lui disent les pharisiens, et avouez la vérité. *Nous savons que cet homme est un pécheur* (1): il est donc impossible qu'il vous ait guéri. Il ne se laisse pas prendre à ce faux raisonnement, mais il maintient son premier témoignage; il persiste à défendre JÉSUS-CHRIST; il confond ceux qui le calomnient, faute de le connaître, et il les engage à se faire ses disciples.

La quatrième est une patience héroïque à supporter les malédictions et les outrages dont il est l'objet. *Tu n'es que péché dès ta naissance*, lui disent les docteurs, *et tu nous fais des leçons? Et ils le chassent de la synagogue* (2), comme un homme excommunié et indigne de vivre avec les fidèles.

1. Da gloriam Deo; nos scimus quia hic homo peccator est. (JOAN., IX, 24.)

2. In peccatis natus es totus, et tu doces nos! Et ejecerunt eum foras. (JOAN., IX, 34.)

L'aveugle pratique toutes ces vertus aidé de la grâce de JÉSUS-CHRIST, qui, pour humilier l'orgueil des pharisiens, choisit un aveugle et un mendiant pour en faire son apologiste et son prédicateur, inspirant à un homme méprisable et naturellement timide une constance plus qu'humaine. — O grandeur de la puissance du Fils de Dieu, qui opère par les plus faibles instruments les plus étonnantes merveilles ! Servez-vous donc de moi, ô mon Sauveur, et que ma faiblesse vous soit un motif d'accomplir par mon moyen de grandes œuvres pour votre gloire.

IV. — *Comment JÉSUS récompense l'aveugle de ses vertus.*

Je considérerai, en quatrième lieu, ce qui se passa ensuite entre JÉSUS et l'aveugle.

*Premièrement.* JÉSUS ayant appris que cet homme avait été chassé de la synagogue par les Juifs, alla sans délai le trouver pour le consoler. Il nous montre par là avec quel soin il soulage dans leur affliction ceux qui ont le courage de le confesser devant les hommes, et qui souffrent persécution à cause de lui. — O mon divin Rédempteur, que je m'estimerais heureux d'être en butte aux persécutions des méchants pour la gloire de votre Nom, puisque vous adoucissez avec un amour si paternel les peines de ceux qui souffrent pour un si glorieux sujet.

*Secondement.* Le Sauveur voulut encore affermir la foi de celui qui avait pris sa défense, et remplir son âme de nouvelles lumières. JÉSUS, en effet, n'avait passé jusqu'alors dans l'esprit de l'aveugle que pour un

prophète ; c'est pourquoi il lui fit cette demande : *Croyez-vous au Fils de Dieu ?* Avec un désir extrême d'être instruit, *il répondit aussitôt : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ?* Vous l'avez vu, lui dit JÉSUS, *et c'est lui-même qui vous parle.* Comme s'il eût dit : Par le sens de la vue que je vous ai donné, vous voyez en ma personne le Fils de Dieu ; car je le suis. En entendant ces paroles, l'aveugle dit sans hésiter : *Je crois, Seigneur ; et se jetant à ses pieds, il l'adora* (1). Oh ! que JÉSUS rendit alors ses yeux vifs et pénétrants ! de quelle lumière il inonda son âme ! et quelle dut être la splendeur qui le terrassa et l'absorba dans une si humble et si profonde adoration ! — Éclairez-moi, ô mon Dieu, de vos plus abondantes lumières, et que la vivacité de ma foi m'oblige à vous adorer avec tout le respect, la soumission et l'amour que je vous dois.

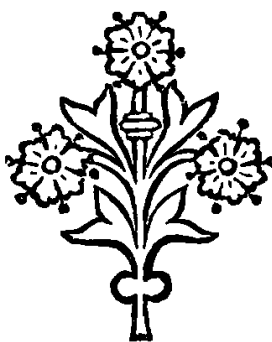
*Troisièmement.* Enfin, JÉSUS voulut effacer l'impression mauvaise que les discours insidieux des pharisiens avaient pu produire dans l'esprit de cet homme droit. Il ajouta donc : *Je suis venu en ce monde pour exercer un jugement, afin que ceux qui ne voient pas commencent à voir, et que ceux qui voient deviennent aveugles* (2). C'est-à-dire : Je suis venu dans le dessein de traiter bien différemment deux sortes de personnes. Pour les simples et les ignorants, qui sont humbles et petits à leurs yeux, je veux les éclairer comme vous, en ce qui concerne les mystères de ma divinité et de mon huma-

1. *Audivit JESUS quia ejecerunt eum foras : et cum invenisset eum, dixit ei: Tu credis in Filium Dei? Respondit ille, et dixit: Quis est, Domine, ut credam in eum? Et dixit ei JESUS: Et vidisti eum, et qui loquitur tecum, ipse est. Ait ille: Credo, Domine. Et procidens, adoravit eum. (JOAN., IX, 35-38.)*

2. *In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident videant, et qui vident cæci fiant. (JOAN., IX, 39.)*



nité. Quant aux docteurs de la loi, aux pharisiens, aux philosophes et aux lettrés, je permets qu'en punition de leur orgueil, ils tombent dans un déplorable aveuglement, non par ma faute, mais par la leur, parce qu'ils rejettent ma doctrine et qu'ils refusent d'en profiter. — O mon Sauveur, ne permettez pas que ceux qui sont dans l'obligation de voir le plus clair soient les plus aveugles ; mais délivrez-nous de l'esprit d'orgueil qui cause cet aveuglement.



# MÉDITATION XXXVII.

---

DU SOURD ET MUET QUE JÉSUS-CHRIST GUÉRIT AVEC SA SALIVE.

---

I. — *On amène à JÉSUS un homme sourd et muet.*

JÉSUS étant venu vers la mer de Galilée, on lui amena un homme sourd et muet, et on le suppliait de lui imposer les mains (1). A la vue de cet homme si tristement affligé, j'examinerai ce que c'est que la surdité et le mutisme spirituels, et j'en rechercherai les causes et les remèdes.

*Premièrement.* La surdité spirituelle n'est autre chose que le manque de foi et d'obéissance dans un homme qui ne veut écouter ni les vérités de la foi, ni la parole de Dieu, ni les préceptes de la loi, ni les inspirations du ciel. Le mutisme spirituel consiste à ne savoir, ou à ne vouloir ouvrir la bouche ni pour prier Dieu, ni pour implorer son secours et lui demander miséricorde, ni pour le louer et le remercier des bienfaits que l'on a reçus de lui, ni pour confesser ses péchés, afin d'en obtenir le pardon.

*Secondement.* L'effet ordinaire de la surdité spirituelle est de rendre muet celui qui est sourd ; et le démon, que saint Luc appelle *un démon muet* (2), s'efforce d'ôter à la fois à l'âme dont il est le maître, l'usage de l'ouïe et celui de la parole. Car, en fermant la porte de

---

1. Venit per Sidonem ad mare Galilææ... Et adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum, ut imponat illi manum. (MARC., VII, 31-32.)

2. Et erat ejiciens dæmonium, et illud erat mutum. (LUC., XI, 14.)

ces deux sens de l'âme, il en exclut le remède de tous les vices, qui ne peut y entrer qu'avec la foi et l'obéissance, ou par le moyen de la prière et de la confession, c'est-à-dire, ou par l'ouïe, ou par la parole. Je m'appliquerai cette vérité à moi-même. Je reconnaitrai que je suis véritablement sourd et muet, non comme David, pour ne rien entendre et dire ce qui est mal ; mais pour ne rien entendre et dire ce qui est bon. La cause de ce désordre est que j'ai toujours l'oreille du corps et celle de l'âme ouvertes à tous les discours vains, curieux et profanes du monde ; que j'ajoute foi à ses maximes pernicieuses et mensongères ; et que je me rends l'esclave de ses lois et de ses usages : d'où vient que j'ai l'ouïe intérieure fermée à ce que Dieu me dit, et à ce que ses ministres me commandent de sa part. De même ma langue est toujours déliée lorsqu'il s'agit de m'entretenir avec les hommes des choses qui me plaisent, de parler à ma louange, de médire du prochain ou de le flatter ; mais elle est liée quand il me faudrait parler à Dieu ou confesser mes péchés : la paresse alors ou la honte me tiennent entièrement muet. — O mon Sauveur, chassez de mon âme ce démon sourd et muet qui la possède ; délivrez-moi de ce dur esclavage par votre infinie miséricorde, car je suis trop faible pour recouvrer ma liberté sans votre secours.

*Troisièmement.* Je considérerai que, selon toute vraisemblance, cet homme ne serait jamais venu trouver JÉSUS-CHRIST pour être guéri, si d'autres de sa connaissance, suppléant à ce qu'il ne pouvait faire par lui-même, ne l'y eussent conduit, et n'eussent parlé en sa faveur. C'est ainsi qu'il se rencontre dans le monde un grand nombre de pécheurs, à un tel point sourds et

muets, qu'il ne leur viendrait jamais dans la pensée de se convertir à Dieu, si des personnes pieuses et zélées ne priaient pour eux avec ferveur. Cette réflexion doit m'exciter à prier souvent pour la conversion des pécheurs, et à faire tout ce qui dépend de moi pour les amener à Notre-Seigneur, ou aux prêtres qui tiennent sa place, me souvenant qu'il remit les péchés à un paralytique, comme le rapporte saint Matthieu, en considération de ceux qui, animés d'une foi vive, le lui avaient présenté (1). — O Dieu tout-puissant et infini, ayez pitié de cette multitude innombrable de sourds et muets dont le monde est rempli ; chassez de leur âme le démon qui leur bouche les oreilles et leur lie la langue, afin que, délivrés de ce cruel ennemi, ils écoutent en toute liberté votre parole et chantent vos louanges dans les siècles des siècles.

## II. — *Comment JÉSUS-CHRIST guérit ce sourd et muet.*

*JÉSUS prit cet homme par la main et le tira de la foule ; puis il lui mit les doigts dans les oreilles, et de sa salive sur la langue, et, levant les yeux au ciel, il poussa un profond soupir et lui dit : Ephphetha, c'est-à-dire : Ouvrez-vous (2).*

Je rechercherai pourquoi Notre-Seigneur fit toutes ces choses, bien qu'une seule fût plus que suffisante pour opérer le miracle qu'il méditait. C'était pour nous apprendre comment il est difficile de guérir les âmes sourdes et muettes ; non du côté de Dieu dont la puis-

1. Et videns JESUS fidem illorum, dixit paralytico: Confide, fili, remittuntur tibi peccata tua. (MATTH., IX, 2.)

2. Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus, et expuens, tetigit linguam ejus, et suspiciens in cœlum, ingemuit, et ait illi : Ephphetha, quod est, adaperire. (MARC., VII, 33-34.)

sance n'a point de bornes, mais vu la disposition mauvaise où elles sont, et la nature même de ce mal, dont la guérison ne peut être que longue et pénible.

*Premièrement.* Le Fils de Dieu prit cet homme par la main et le tira de la foule, pour marquer que les sourds et muets spirituellement doivent, avant tout, se séparer des personnes qui sont un obstacle à leur guérison, et se dégager de l'embarras des affaires temporelles, afin de s'occuper uniquement, dans l'isolement des créatures, à trouver un remède à leur double malheur.

*Secondement.* Le Sauveur soupira, pour indiquer l'état pitoyable de ces âmes, et la peine qu'elles lui causent. Oh ! qu'il est grave le mal qui arrache à Dieu même des soupîrs ! O mon âme, pourquoi ne déplores-tu pas ta misère, qui fait gémir le Seigneur ? Comment peux-tu rester insensible aux maux de ton prochain, qui touchent si vivement le cœur de JÉSUS ?

*Troisièmement.* En gémissant, il leva les yeux vers le ciel, pour nous apprendre que les maux de cette nature ne se guérissent que par une oraison fervente, accompagnée de larmes ; et en même temps, que c'est du ciel, et non de la terre qu'il faut en attendre le remède.

*Quatrièmement.* Il mit ses doigts dans les oreilles du sourd, l'un dans l'une, et l'autre dans l'autre, comme pour lui communiquer les dons du Saint-Esprit, figurés par ces doigts sacrés. Car, de même que les doigts semblent sortir de la main ; ainsi l'Esprit-Saint procède du Verbe, qui est comme la main et le bras du Père éternel, puisque c'est par lui qu'il fait toutes choses. Ces dons, ainsi que nous le verrons en son lieu<sup>(1)</sup>, nous

1. Part. V, Médit. xxvii.

ouvrent les oreilles du cœur, nous font comprendre et saisir les vérités de la foi, nous rendent dociles et obéissants aux inspirations de Dieu, comme à tout ce qui tient à l'accomplissement de sa très sainte volonté. — O Fils éternel du Dieu tout-puissant, qui produisez avec votre Père le Saint-Esprit, et qui, avec eux, nous communiquez vos dons ; répandez-les dans nos âmes, afin que nous écoutions avec un esprit soumis votre parole, et que s'accomplisse en nous ce que vous dites par la bouche d'un de vos prophètes : *Un peuple que je ne connaissais pas s'est attaché à mon service ; il m'a écouté et il m'a obéi* (1).

*Cinquièmement.* JÉSUS mit de la salive sur la langue du muet, comme il en avait mis sur les yeux de l'aveugle-né. Il voulait nous faire comprendre que la sagesse du Verbe incarné, figurée par la salive de sa bouche, peut seule, en nous déliant la langue, nous rendre capables de parler comme il faut à Dieu, à nous-mêmes et à notre prochain ; c'est-à-dire, nous enseigner à faire oraison, à louer le Seigneur, à confesser nos péchés, à reprendre et à corriger charitablement les défauts d'autrui. De plus, comme parmi tous les peuples, et principalement parmi les Hébreux, cracher au visage est une marque de mépris (2), ainsi peut-on dire que Notre-Seigneur voulut cracher et sur les yeux de l'aveugle et sur la langue du muet, pour montrer que les aveugles et les muets volontaires ne méritent que le mépris, et que Dieu se plaît en effet à les humilier, afin de leur ouvrir les yeux par des mortifications amères,

1. Populus, quem non cognovi, servivit mihi : in auditu auris obedivit mihi. (*Ps.* XVII, 45.)

2. Si pater ejus spuisset in faciem illius, nonne debuerat saltem septem diebus rubore suffundi? (*Num.*, XII, 14.)

comme il rendit la vue à Tobie avec le fiel d'un poisson (1). — O mon JÉSUS, je suis ravi que vous me traitiez de cette sorte, et que, pour ainsi dire, vous me crachiez au visage, puisque vous me rendez, en m'humiliant, l'usage de mes sens intérieurs.

*Sixièmement.* JÉSUS dit avec autorité : *Ephphetha*, c'est-à-dire : *Ouvrez-vous*, pour marquer la vertu toute-puissante de sa parole. Les hommes, il est vrai, ne parlent point aux sourds ; ce serait en vain (2) : mais Dieu peut le faire, parce que *sa parole est vive, efficace, pénétrante* ; que, malgré les obstacles, elle sait s'ouvrir un passage au cœur ; qu'elle remue l'âme et y opère tous les changements qu'il lui plaît : qu'elle la dispose enfin à consentir à tout ce qui lui est commandé (3). — O Dieu tout-puissant, *ouvrez-moi l'oreille, et je ne vous contredirai en rien* (4) ; je suis prêt à croire tout ce que vous m'enseignerez, et à exécuter tout ce que vous m'ordonnerez.

De ces circonstances, au nombre de six, j'apprendrai ce que je dois faire moi-même pour aider les âmes. Je m'efforcerai de retirer les pécheurs des occasions d'offenser Dieu, je pleurerai leurs égarements, je prierai pour eux, je les conduirai aux prêtres qui peuvent leur administrer les sacrements et leur prêcher la parole du salut, afin que, par la vertu de JÉSUS-CHRIST, prin-

1. Statimque lini super oculos ejus ex felle isto piscis, quod portas tecum, scias enim quoniam mox aperientur oculi ejus, et videbit pater tuus lumen cœli, et in aspectu tuo gaudebit. (TOB., XI, 8.)

2. Ubi auditus non est, non effundas sermonem. (*Eccli.*, XXXII, 6.)

3. Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti : et pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritus, compagum quoque ac medullarum, et discretor cogitationum et intentionum cordis. (*Hebr.*, IV, 12.)

4. Dominus Deus aperuit mihi aurem, ego autem non contradico. (Is., L, 5.)

principal médecin de ces infirmités, ils obtiennent une entière guérison. Enfin, je compatirai au malheur de ceux qui, *comme des aspics, se bouchent les oreilles pour ne pas entendre la voix* de celui qui veut désenvenimer leur cœur (1), et je supplierai ce médecin habile et charitable d'user de sa toute-puissance pour les guérir.

III. — *Les témoins de ce miracle exaltent et admirent celui qui en est l'auteur.*

*Aussitôt ses oreilles furent ouvertes, sa langue fut déliée, et il parlait distinctement. JÉSUS défendit à celui qu'il venait de guérir, et à ceux qui le lui avaient amené, de publier ce miracle; mais plus il le leur défendait, plus ils en parlaient, disant avec admiration: Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds, et parler les muets (2).*

*Premièrement.* J'admirerai ici la puissance sans bornes du Sauveur. Ce qu'il veut, il le fait; il lève sans difficulté les empêchements à notre salut, et celui qui, tout à l'heure, était sourd et muet, entend et parle en perfection maintenant. C'est aussi une obligation pour moi de *parler bien*, c'est-à-dire de choses bonnes, et d'une manière agréable à Dieu. — O mon JÉSUS, *mettez une garde à ma bouche, et une porte à mes lèvres (3);* ayez dans vos mains la clef de mes sens, pour les ouvrir

1. Sicut aspidis surdæ, et obturantis aures suas, quæ non exaudiet vocem incantantium, et venefici incantantis sapienter. (Ps. LVII, 5-6.)

2. Et statim apertæ sunt aures ejus, et solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur recte. Et præcepit illis ne cui dicerent. Quanto autem eis præcipiebat, tanto magis plus prædicabant: et eo amplius admirabantur, dicentes: Bene omnia fecit: et surdos fecit audire, et mutos loqui. (Ps. CXL, 3.) (MARC., VII, 35-37.)

3. Pone, Domine, custodiam ori meo: et ostium circumstantiæ labiis meis. (Ps. CXL, 3.)



et les fermer à votre gré; gouvernez mes oreilles et ma langue, et faites que je ne cherche qu'à vous plaire, soit que je parle ou que je me taise, que j'écoute ou que je n'écoute point les discours des hommes.

*Secondement.* Je considérerai ensuite l'effet que produisit ce miracle dans l'esprit de ceux qui en furent les témoins. Touchés d'une dévotion et d'une reconnaissance singulières envers la personne du Sauveur, ils ne purent s'empêcher d'exalter sa bonté et sa puissance en s'écriant : *Il a bien fait toutes choses.* — O Sagesse incréée, *qui publiez vos grandeurs par la bouche des enfants* (1), qu'il est vrai, qu'il est incontestable le témoignage que vous mettez aujourd'hui dans la bouche de ces hommes simples : *Il a bien fait toutes choses !* Vous fîtes bien toutes choses au commencement, en tirant l'univers du néant, car après avoir considéré avec attention tout ce que vous aviez créé, *vous n'y vîtes rien que de bon* (2). Vous avez bien fait tout ce que votre providence a ordonné dans le monde; car *vos œuvres sont parfaites* (3). Vous avez bien fait tout ce qui était nécessaire pour notre rédemption, puisque tout ce grand ouvrage est plein des marques de votre charité infinie. Il ne paraît rien que d'achevé dans vos miracles, dans vos discours, dans vos sacrements, dans vos abaissements volontaires, dans l'exercice des vertus que vous avez pratiquées sur la terre. Vous avez fait toutes ces choses de la manière la plus excellente en elles-mêmes, et la plus utile pour nous; et les hommes cependant, par la plus étonnante ingratitude, *vous*

1. Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. (*Ps.* VIII, 3. — *MATTH.*, XXI, 16.)

2. Viditque Deus cuncta quæ fecerit : et erant valde bona. (*Genes.*, I, 31.)

3. Dei perfecta sunt opera. (*Deut.*, XXXII, 4.)

*rendent le mal pour le bien* (1). Mais jusqu'où ne va pas l'excès de votre bonté? Comme vous faites excellemment ce qui est bon, ainsi supportez-vous patiemment ce qui est mal. Aidez-moi, Seigneur, à faire si bien toutes choses à votre exemple, qu'aucune de mes actions ne blesse vos yeux divins.

*Troisièmement.* Je ferai une dernière réflexion. Encore que le Sauveur n'ait guéri en présence de cette pieuse foule qu'un seul homme sourd et muet, ils ne laissent pas de dire sans restriction qu'*il fait entendre les sourds et parler les muets*. Ils reconnaissent par ces paroles que ce qu'il a fait à un seul, il peut le faire à plusieurs; et assurément il est toujours prêt à le faire, surtout en faveur de ceux qui sont sourds et muets spirituellement, s'ils savent se prévaloir de sa charité : car c'est là son office; et c'est pour l'exercer qu'il est venu en ce monde. — O mon JÉSUS, qui êtes venu du ciel pour être notre médecin, exercez votre emploi à l'égard de tous ceux qui ont besoin de votre ministère. Éclairez les infidèles, afin qu'ils croient en vous, touchez les pécheurs, afin qu'ils vous obéissent; échauffez les tièdes, afin qu'ils vous servent avec ferveur; faites, en un mot, que tous les hommes vous louent et vous glorifient, maintenant et dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

---

1. Qui retribuunt mala pro bonis. (Ps. XXXVII, 21.)



## MÉDITATION XXXVIII.

---

DU MIRACLE QUE FIT JÉSUS-CHRIST EN DÉLIVRANT  
UN POSSÉDÉ LUNATIQUE, SOURD ET MUET, QUE  
LES APOTRES N'AVAIENT PU GUÉRIR.

---

I. — *Le père du possédé expose à JÉSUS l'état malheureux de son fils unique.*

*Le jour après la Transfiguration, comme le Sauveur descendait du Thabor avec ses apôtres, une grande multitude vint à sa rencontre. Et voici qu'un homme sortit de la foule, se mit à genoux devant lui, et s'écria : Seigneur, ayez pitié de mon fils, car je n'ai que lui seul. Il est lunatique, et possédé d'un démon muet qui le renverse rudement contre terre. Alors il est violemment agité, il se roule en poussant des cris, il écume, il grince des dents, il tombe évanoui, et l'esprit ne le quitte pour un temps qu'après l'avoir tout brisé. Souvent il le jette dans le feu, et souvent dans l'eau, pour le faire périr. Je l'ai présenté à vos disciples, et les ai priés de chasser le démon, mais ils n'en sont point venus à bout (1).*

Je verrai, dans la personne de ce démoniaque, la tyrannie que le prince des ténèbres exerce sur les

---

1. Factum est autem in sequenti die, descendentibus illis de monte, occurrit illis turba multa. Et ecce vir de turba... genibus provolutus ante eum... exclamavit, dicens : Magister, obsecro te, respice in filium meum, quia unicus est mihi. Et ecce spiritus apprehendit eum, et subito clamat, et elidit, et dissipat eum, cuni spuma, et vix discedit dilanians eum... Et frequenter eum in ignem, et in aquas misit, ut eum perderet... Et rogavi discipulos tuos, ut ejicerent illum, et non potuerunt. (MATTH., XVII, 14-18. — MARC., IV, 13-28. — LUC., IX, 37-43.)

hommes qu'il possède ; les maux étranges qu'il leur cause, soit dans le corps, soit dans l'âme, et les tourments qu'il leur prépare dans les enfers.

*Premièrement.* Il décharge sa colère et exerce sa cruauté sur le corps ; et si Dieu ne le retenait, il nous traiterait tous comme ce pauvre jeune homme, qu'il rend muet, sourd, lunatique, sujet à l'épilepsie dès son enfance, avec de fréquentes et horribles convulsions, durant lesquelles il tâche de le faire mourir par le feu, ou de l'étouffer dans l'eau, refusant d'obéir aux apôtres qui lui commandent de sortir, et bravant leurs menaces.

*Secondement.* Il se déchaîne encore d'une bien autre façon contre l'âme du pécheur qui s'est donné à lui. Après s'être emparé de ce malheureux, il le rend sourd et muet, dans le sens que nous avons dit plus haut ; il en fait un lunatique qui change à toute heure <sup>(1)</sup>, et n'est jamais stable dans le bien ; il le jette contre terre, en lui inspirant des affections basses et terrestres ; il le porte à proférer des paroles déshonnêtes qui sortent de sa bouche comme une écume dégoûtante ; il lui fait grincer les dents de colère ; il le rend comme stupide et insensible aux choses de Dieu. Parfois, il s'efforce de le consumer dans le feu, en allumant dans son cœur une flamme impure ; d'autres fois, il cherche à l'étouffer dans les eaux, en l'engageant dans une multitude d'affaires temporelles qui l'absorbent comme des flots, auxquels il ne peut échapper que difficilement, lorsqu'il y est une fois plongé. C'est ainsi qu'il le précipite de péché en péché ; qu'il le déchire par des désirs contraires ; qu'il le pousse enfin à mépriser les avertissements des prédicateurs et des confesseurs, en sorte

1. Stultus sicut luna mutatur. (*Eccli.*, XXVII, 12.)

qu'il n'est personne qui puisse le retirer d'un état si lamentable. — O Dieu éternel, ouvrez les yeux à tous les hommes, afin que ceux qui sont tombés dans les pièges de Satan, s'en dégagent au plus tôt, et que les autres évitent d'y tomber jamais, en se mettant en garde contre cet ennemi de tout bien, auteur de tant de maux.

*Troisièmement.* Je jugerai par là avec quelle cruauté le démon sévira contre les pécheurs dans l'enfer, où il sera tout à fait leur maître, lui qui traite si cruellement ici-bas ceux sur qui Dieu lui a donné quelque pouvoir. Oh ! quelle sera la surdité des réprouvés au fond des abîmes ; comme leurs langues demeureront muettes ; comme ils se sentiront tous les membres disloqués ; comme ils grinceront des dents de colère, et comme ils écumeront de rage ; comme ils seront jetés tantôt dans le feu, et tantôt dans les eaux glacées, passant d'une extrémité à l'autre (1), et éprouvant sans relâche tous les tourments que leurs furieux ennemis pourront leur faire endurer, pour se venger du Créateur sur ses créatures ! — O mon âme, comment ne hais-tu pas celui qui, dans cette vie et dans l'autre, est le bourreau de ceux qui lui obéissent ? O Dieu tout-puissant, si vous abandonnez mon corps, comme vous abandonnâtes celui de Job, votre serviteur, à cet implacable ennemi, ne permettez pas du moins que jamais il se rende maître de mon âme, et qu'il m'entraîne avec lui dans le dernier malheur.

---

1. Ad nimium calorem transeat ab aquis nivium. (JOB, XXIV, 19.)



II. — *Ce que fit et dit Notre-Seigneur avant de délivrer ce possédé.*

*Premièrement.* Le Sauveur fit paraître son indignation contre les incrédules qui étaient là présents, et contre tous ceux qui, à leur exemple, manquaient de foi. *O génération incrédule et perverse, leur dit-il, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous souffrirai-je* (1) ? Ces paroles nous font voir quelle douleur cause à JÉSUS-CHRIST l'endurcissement de ces hommes qui, par leur opiniâtreté à ne point croire, donnent occasion au démon de tourmenter ce malheureux plus violemment que jamais. — O très doux et très patient JÉSUS, vous semblez être fatigué de vivre au milieu des Juifs, sans pouvoir vaincre la dureté de leur cœur; n'auriez-vous pas bien sujet de vous lasser d'être avec moi et de supporter mes ingrattitudes, malgré les bienfaits dont vous ne cessez de me combler ? Mais votre patience n'a point de bornes ; vous avez le péché en horreur, et vous êtes plein de compassion pour le pécheur, auquel vous êtes toujours prêt à pardonner. Pardonnez-moi donc, Seigneur, toutes mes offenses, et daignez répandre sur moi vos miséricordes.

*Secondement.* JÉSUS leur dit: *Amenes-moi cet enfant. Ils le lui amenèrent ; et dès qu'il eut aperçu JÉSUS, l'esprit malin commença à l'agiter ; et l'ayant jeté contre terre, il se roulait en écumant* (2). Satan montre bien l'extrême haine qu'il porte au Sauveur; mais, d'un autre

1. O generatio incredula, quamdiu apud vos ero ? quamdiu vos patiar ? (MARC., IX, 18.)

2. Afferte illum ad me. Et attulerunt eum. Et cum vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum, et elisus in terram, volutabatur spumans. (MARC., IX, 18-19.)

côté, s'il ose en sa présence traiter de la sorte ceux qu'il possède, que ne fera-t-il pas en son absence? Le père affligé dit au Seigneur : *Si vous pouvez quelque chose, ayez compassion de nous, et secourez-nous* (1). JÉSUS, voyant le peu de foi de cet homme, voulut le guérir lui-même avant son fils. Il lui dit donc cette parole remarquable : *Si vous pouvez croire, toute chose est possible à celui qui croit* (2). Il dit toute chose, sans en excepter une seule, pour grande et difficile qu'elle soit. O puissance merveilleuse du Sauveur, s'écrie ici saint Bernard, qui rend tout-puissants ceux qui espèrent en lui, pourvu que leur espérance ait pour fondement son infinie miséricorde (3)! Comment ne croirais-je point fermement à la vérité d'une parole sortie de la bouche d'un Dieu, non moins fidèle à donner ce qu'il promet, que puissant à exécuter ce qu'il dit? — O bon JÉSUS, qui pouvez tout et qui m'assurez que *si je puis croire*, je pourrai tout moi-même ; donnez-moi de pouvoir croire, et de croire effectivement de la manière que vous le désirez, afin que je puisse en vous et par vous tout ce que vous me promettez.

*Troisièmement.* Le père du jeune homme entendant ces paroles, et voyant que de la fermeté de sa foi dépendait la guérison de son fils, répondit avec ferveur et avec humilité : *Je crois, Seigneur ; mais fortifiez mon peu de foi* (4). C'est-à-dire : Je crois autant que je le puis ; mais suppléez à ce qui me manque. Cette ré-

1. Si quid potes, adjuva nos, misertus nostri. (MARC., IX, 21.)

2. Si potes credere, omnia possible sunt credenti. (MARC., IX, 22.)

3. Nil omnipotentiam Verbi clariorem reddit, quam quod omnipotentes facit omnes qui in se sperant. (S. BERN. *In Cant.*, Sermon. LXXXV, n. 5.)

4. Et continuo exclamans pater pueri, cum lacrymis aiebat: Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam. (MARC., IX, 23.)

ponse renferme une excellente manière de prier, qui consiste à faire à l'heure même tout ce qui dépend de nous, en demandant à Dieu de nouvelles forces pour faire ce que maintenant nous ne pouvons pas. Ainsi, en faisant un acte de foi, je demanderai une augmentation de foi ; en faisant un acte d'amour, je demanderai une augmentation de charité. — O mon doux JÉSUS, je crois mille fois tout ce que vous me dites ; et j'espère avec une ferme confiance que vous m'accorderez tout ce que vous me promettez. Mais, hélas ! que ma foi est faible, et que mon espérance est imparfaite ! Suppléez à ce défaut, je vous en conjure ; fortifiez ma foi, et perfectionnez mon espérance : il n'appartient qu'à votre bonté d'achever en moi le bien que vous y avez commencé.

### III. — JÉSUS guérit le possédé, et le rend à son père.

*Alors, d'un ton menaçant, JÉSUS dit au démon: Esprit sourd et muet, je te l'ordonne, sors du corps de cet enfant, et n'y rentre plus. Au même instant, l'esprit sortit du possédé, jetant de grands cris, et l'agitant avec beaucoup de violence ; et l'enfant demeura comme mort, en sorte que plusieurs disaient : Il est mort. Mais JÉSUS le prit par la main, l'aida à se lever, et le rendit à son père. Et tous admiraient la grandeur et la puissance de Dieu (1).*

*Premièrement.* Je considérerai quelle est la puissance

---

1. Et cum videret JESUS concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi: Surde et mute spiritus, ego precipio tibi, exi ab eo, et amplius ne introcas in eum. Et exclamans, et multum discerpens eum, exiit ab eo, et factus est sicut mortuus, ita ut multi dicerent: Quia mortuus est. JESUS autem tenens manum ejus, elevavit eum, et surrexit... et puer curatus est in illa hora... et reddidit illum patri ejus. Stupebant autem omnes in magnitudine Dei. (MARC., IX, 24-26. — MATH., XVII, 17. — LUC., IX, 43-44.)



du Fils de Dieu sur les démons, et avec quelle autorité il commande à celui-ci deux choses: l'une, de sortir aussitôt du corps de ce jeune homme ; l'autre, de n'y jamais rentrer. Cette défense n'est pas sans motif. JÉSUS sait que le démon, lorsqu'il est contraint de sortir d'une âme où il a longtemps demeuré, n'a point de repos qu'il n'y soit rentré, *accompagné de sept autres esprits plus méchants que lui* (1). C'est pour réprimer ce mauvais vouloir que JÉSUS, qui n'exerce pas imparfaitement sa miséricorde, lui commanda d'une manière absolue de ne revenir jamais, ni seul, ni avec d'autres : ce à quoi l'esprit immonde fut forcé de se soumettre.

*Secondement.* Je considérerai, d'un côté avec quelle difficulté et quels regrets le démon sort enfin d'une âme, particulièrement lorsqu'elle a été longtemps son esclave ; de l'autre, les douleurs que souffre cette âme quand elle est sur le point d'être délivrée, à la pensée des habitudes vicieuses qu'elle a entretenues et contractées, et qu'il lui faut rompre nécessairement. Ces douleurs ressemblent à celles de l'agonie ; mais cette agonie n'est point mortelle ; elle rend la vie au pécheur. Ainsi, quelque effort que fassent pour m'épouvanter, le démon, la chair et le monde, *je ne tarderai point à me convertir au Seigneur, et je ne remettrai pas de jour en jour* (2) ; je m'empresserai au contraire de secouer le joug du tyran qui me tient dans une cruelle servitude : car plus je différerai, plus mon ennemi deviendra audacieux et féroce, et plus il me sera difficile de le vaincre et de le chasser.

---

1. *Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se, et ingressi habitant ibi.* (LUC., XI, 26.)

2. *Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem.* (Eccli., V, 8.)

*Troisièmement.* Je considérerai avec quelle bonté et quelle tendresse Notre-Seigneur tend la main à ce jeune homme à demi-mort, pour le relever et le ranimer. Lui seul, en effet, peut le rappeler à la vie, et lui rendre une santé parfaite. Après un tel bienfait, il semble que JÉSUS ait acquis le droit de lui commander de le suivre; il aime mieux cependant le remettre entre les mains de son père : exemple admirable d'une charité sans bornes, jointe au désintéressement le plus absolu. — O Dieu de mon âme toute votre conduite, dans le miracle que je viens de méditer, ne m'est-elle pas un pressant motif de vous aimer et de vous servir? Puisque vous m'avez délivré si souvent de la puissance du démon, et que vous l'avez banni de mon cœur, défendez-lui, je vous en supplie, d'y rentrer jamais. Recevez-moi, et regardez-moi comme vôtre ; je n'ai, et ne veux avoir que vous seul pour Père, oui, que vous, Seigneur, à qui soient honneur, gloire et actions de grâces, pour les merveilles que vous opérez en faveur de vos enfants.

IV. — JÉSUS-CHRIST *enseigne à ses apôtres les vertus nécessaires aux ministres de l'Évangile.*

*Lorsque JÉSUS fut entré dans la maison avec ses disciples, ceux-ci s'assemblèrent autour de lui, et lui demandèrent: D'où vient que nous n'avons pu chasser ce démon? Il leur répondit: C'est à cause de votre incrédulité. Je vous le dis en vérité, si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne: Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait, et rien ne vous*

*serait impossible. Au reste, cette sorte de démon ne se chasse que par la prière et le jeûne* (1).

*Premièrement.* Je considérerai la prudence du Sauveur. Si les apôtres n'ont pu délivrer ce possédé, c'est en partie à cause de leur peu de foi. JÉSUS cependant ne les reprend pas publiquement de ce défaut, parce qu'il est secret. Au contraire, il reproche hautement aux Juifs leur incrédulité, parce qu'ils l'ont manifestée extérieurement. Ainsi notre divin Maître nous apprend-il que nous devons corriger nos frères avec discrétion.

*Secondement.* Notre-Seigneur nous avertit que si nous voulons obtenir de lui des miracles, il est nécessaire que nous ayons une foi semblable *au grain de sénevé*. Ce grain est petit, mais il renferme une force et une efficacité particulières. De même, la foi du disciple de JÉSUS-CHRIST doit être forte, vive, ardente et efficace ; mais il faut qu'elle réside dans une âme humble et petite à ses yeux, dans une âme pleine de défiance d'elle-même, et de confiance en Dieu. Animés d'une foi de cette nature, nous pourrions déraciner, pour parler de la sorte, et transporter les plus hautes montagnes, quelle que soit la profondeur de leurs fondements. C'est-à-dire : Nous viendrons à bout de chasser des corps et des âmes les démons mêmes qui semblent avoir acquis plus de pouvoir sur l'homme par une possession invétérée ; nous pourrions chasser l'esprit d'or-

---

1. Tunc accesserunt discipuli ad JESUM secreto, et dixerunt : Quare nos non potuimus ejicere illum? Dixit illis JESUS: Propter incredulitatem vestram. Amen quippe dico vobis, si habueritis fidem, sicut granum sinapis, dicetis monti huic: Transi hinc illuc, et transibit, et nihil impossibile erit vobis. Hoc autem genus non ejicitur nisi per orationem et jejunium. (MATTH., XVII, 18-20.)

gueil, l'esprit de colère, l'esprit de gourmandise ; en un mot, dompter toutes les passions qui nous empêchent de servir le Seigneur, et sont un obstacle à notre salut. — Dieu tout-puissant, de qui seul vient le don de la foi, déposez dans mon âme ce grain de sénevé, je veux dire, donnez-moi une foi embrasée de votre divine charité ; une foi protégée contre le vent de l'orgueil par l'humilité ; une foi comparable par ces deux qualités à ce grain mystérieux, qui devienne un grand arbre, chargé des fruits de toutes les vertus, sur les branches duquel les saints anges, qui sont les oiseaux du ciel, prennent plaisir à venir se reposer.

*Troisièmement.* JÉSUS-CHRIST, notre Rédempteur, ajoute que cette sorte de démons, ceux qui possèdent depuis longtemps une créature, ne peut être chassée que par la prière et par le jeûne. De façon qu'à la foi il faut joindre le jeûne et la prière, qui sont les fruits de cette vertu ; car la foi, lorsqu'elle est parfaite, élève le cœur de l'homme vers Dieu par l'oraison, en même temps qu'elle l'humilie par le jeûne, employant ces deux moyens avec une merveilleuse efficacité, pour obtenir du ciel tout ce qu'elle désire. Or il est à remarquer que les paroles du Fils de Dieu s'adressent également à celui qui demande d'être délivré du démon, et à celui qui entreprend de l'en délivrer, parce que le jeûne et la prière sont aussi nécessaires à l'un qu'à l'autre.

Je dois donc me servir de ces armes spirituelles, pour devenir moi-même un homme spirituel, disposé à combattre, et assuré de vaincre les esprits de ténèbres. Par le jeûne, je dégagerai mon corps de tout ce qu'il a de pesant et de terrestre ; par la prière, j'élèverai mon

esprit à Dieu, et il montera vers le ciel *comme une fumée de myrrhe et d'encens* (1) : de myrrhe, figure de la pénitence ; d'encens, symbole de l'oraison. *Cette fumée*, ainsi que l'Ange disait à Tobie, *met en fuite tous les démons, et les empêche de revenir nous attaquer* (2). — O mon Sauveur, qui passâtes la nuit entière sur le Thabor dans la prière et dans le jeûne (3), avant de conjurer ce démon que vos apôtres n'avaient pu chasser ; donnez-moi l'esprit d'oraison et de pénitence, afin que je parvienne à dompter ma chair, à vaincre mes passions, à exterminer de mon cœur l'esprit de vanité et d'orgueil, et que, *vous suivant sur la montagne de la myrrhe et sur la colline de l'encens* (4), unissant l'oraison au jeûne, selon l'avis de saint Bernard (5), je mérite enfin de monter avec vous sur le Thabor, c'est-à-dire d'aller vous rejoindre dans le royaume de votre gloire. Ainsi soit-il.

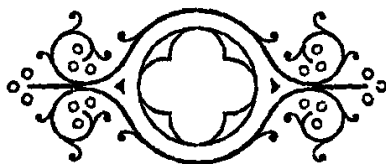
1. Sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris. (*Cant.*, III, 6.)

2. Fumus ejus extricat omne genus dæmoniorum, sive a viro, sive a muliere, ita ut ultra non accedat ad eos. (*Tob.*, VI, 8.)

3. Exiit in montem orare, et erat pernoctans in oratione Dei. (*Luc.*, VI, 12.)

4. Vadam ad montem myrrhæ, et ad collem thuris. (*Cant.*, IV, 6.)

5. Vide quemadmodum sibi invicem jejunium et oratio sociantur... Jejunium orationem roborat, oratio sanctificat jejunium, et Domino repræsentat. (S. BERN. *In Quadrag.* Serm. IV, n. 2.)



# MÉDITATIONS

sur les morts que Jésus-Christ Notre-Seigneur a ressuscités, et sur la résurrection spirituelle des pécheurs.

---

Pour faire avec fruit les méditations suivantes, sur les trois morts ressuscités par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, il ne suffit pas de considérer uniquement le miracle en lui-même ; il faut de plus réfléchir sur ce qu'il signifie, c'est-à-dire sur la résurrection spirituelle des pécheurs qui se convertissent au Seigneur, et que nous partageons en trois classes. Les premiers, ceux qui pèchent par faiblesse ou par ignorance, sont figurés par la jeune fille de douze ans, que JÉSUS ressuscita dans la maison de ses parents. Les seconds, ceux qui pèchent par passion, sont représentés par le fils de la veuve de Naïm, que JÉSUS rappela à la vie lorsqu'on le portait en terre. Les troisièmes, ceux qui pèchent par malice, sont désignés par Lazare, auquel le Sauveur ordonna de sortir du tombeau, où il était renfermé depuis quatre jours. On remarquera, dans les moyens particuliers employés par Notre-Seigneur pour rendre chacun de ces morts à la vie, les différentes manières dont il se sert pour ressusciter à la grâce les pécheurs des trois classes que nous avons indiquées.



# MÉDITATION XXXIX.

---

DE LA FILLE DE JAÏRE, CHEF DE SYNAGOGUE, RES-  
SUSCITÉE PAR JÉSUS-CHRIST.

---

## I. — *Prière que Jaïre fait à JÉSUS.*

*Comme JÉSUS parlait au peuple, un chef de synagogue, nommé Jaïre, s'approcha de lui, se jeta à ses pieds, et lui dit avec de vives instances : Seigneur, ma fille unique vient de mourir ; mais venez, mettez votre main sur elle, et elle vivra (1).*

*Premièrement.* Je considérerai quelle était cette jeune fille. C'était une fille unique ; son père et sa mère étaient riches et de condition noble. Comme ils n'avaient que cette enfant, ils l'aimaient tendrement, et l'élevaient avec beaucoup de délicatesse. Malgré tant de soins, la mort la frappa, sans que ni ses parents, ni les médecins, ni sa fortune, ni sa jeunesse la pussent sauver. Quel âge donc, quel état, si prospère qu'il soit, me donnera l'assurance d'une longue vie, et me garantira des surprises de la mort ? De plus, cette jeune fille, et les autres morts que JÉSUS ressuscita, eurent le temps de corriger les dispositions mauvaises dans lesquelles ils étaient peut-être sortis de ce monde la première fois, et de se préparer par une vie plus sainte à une seconde mort. Pour moi, je ne puis espérer cette faveur ; car, c'est la loi générale, *il est arrêté que les hommes ne meu-*

---

1. Et ecce venit vir, cui nomen Jairus, et ipse princeps synagogæ erat : et cecidit ad pedes JESU..., et deprecabatur eum multum..., dicens : Domine, filia mea modo defuncta est, sed veni, impone manum tuam super eam, et vivet. (LUC., VIII, 41. — MARC., V, 23. --- MATTH., IX, 18.)

rent qu'une fois (1). Le malheur de celui qui meurt en état de péché, est donc irréparable. — O bon JÉSUS, ne permettez pas que je m'appuie follement sur la vigueur de l'âge, sur les richesses, et sur les autres avantages de cette vie. Accordez-moi plutôt de craindre toujours d'une crainte salutaire ce dont je suis menacé à tous les instants ; et puisqu'il est certain que je ne mourrai qu'une seule fois, faites que je meure de la mort des saints cette unique fois.

*Secondement.* Je considérerai quelle fut la cause de la mort de cette jeune fille. Ici, je rechercherai pour quelle raison Dieu permet que tant de jeunes gens soient enlevés dans la fleur de l'âge par une mort prématurée. C'est parfois en punition des péchés de leurs pères et de leurs mères, qui les aiment trop, qui les élèvent dans la mollesse, et leur accordent tout ce qu'ils désirent, au préjudice même de la loi de Dieu. C'est, d'autres fois, en punition des péchés des enfants, qui s'abandonnent sans frein à tous les mauvais penchants de leur cœur. Le Seigneur alors met un terme à leurs dérèglements, ou pour empêcher qu'ils ne se damnent, ou pour leur épargner de plus cruels tourments dans les enfers. C'est quelquefois par une faveur particulière. *Dieu, comme dit le Sage, les retire du monde avant que la corruption change leur cœur, et que les apparences trompeuses séduisent leur âme* (2). C'est enfin pour des raisons secrètes que nous ne connaissons pas, mais qui ne sont point ignorées de celui qui gouverne toutes choses, et qui sont très dignes de son infinie sagesse. Je

1. Statutum est hominibus semel mori. (*Hebr.*, IX, 27. — *Part. I, Médit. VII, 53.*)

2. Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius. (*Sap.*, IV, II.)



conclurai de là que je dois craindre souverainement le péché, qui seul peut donner entrée à la mort dans mon âme <sup>(1)</sup>, me jetant du reste dans les bras de mon Père céleste, et le priant de disposer de mes jours dans les circonstances les plus favorables à mon salut et à sa gloire. — On se souviendra de ces réflexions dans la Méditation suivante.

*Troisièmement.* Je considérerai que cette jeune fille, privée de la vie du corps, ne pouvait par elle-même ni chercher le Sauveur, ni le prier de la lui rendre. Aussi ne l'eût-elle jamais recouvrée, si son père, inspiré par l'amour que la nature donne aux parents pour leurs enfants, n'eût suppléé à son impuissance, en intercédant pour elle auprès de l'Auteur de la vie. Ainsi en est-il du pécheur mort à la grâce. Il peut encore, il est vrai, appeler JÉSUS-CHRIST à son secours ; mais dans le malheureux état où il se trouve, il a besoin d'intercesseurs charitables qui s'intéressent à lui, et sollicitent notre divin Rédempteur de le ressusciter spirituellement. Dans cette pensée, je me prosternerai souvent à ses pieds, et je lui dirai avec instance : O Père des miséricordes, jetez un regard de compassion sur tant d'âmes frappées à mort par le péché. Elles sont tellement insensibles et plongées dans le mal, qu'elles ne pensent pas même à crier vers vous du fond de l'abîme. J'ose donc, Seigneur, tout pécheur que je suis, vous prier de les visiter, et de leur toucher le cœur avec tant d'efficacité par vos saintes inspirations, qu'elles commencent enfin à désirer un bien qu'elles ne peuvent obtenir que de votre bonté. Daignez aussi arrêter vos yeux pleins de miséricorde

---

1. Per peccatum mors... in hunc mundum intravit. (*Rom.*, v, 12.)

sur mon âme, qui est *mon unique* (1), et qui languit dans un état de péché et de tiédeur, voisin de la mort. Venez, mon Dieu, venez la toucher de votre main puissante, afin qu'elle ressuscite, par la vertu de votre esprit, à une nouvelle et fervente vie.

## II. — JÉSUS se rend à la prière de Jaïre.

A la prière de ce père affligé, JÉSUS se leva, et le suivit jusque chez lui avec ses disciples. Il trouva la maison pleine de gens qui pleuraient et poussaient des cris ; et il leur dit : *Ne pleurez pas. Puis il entra dans la chambre où gisait le corps de la défunte, accompagné seulement de trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean, et du père et de la mère de la jeune fille* (2).

*Premièrement.* J'admurerai avec quelle bonté Notre-Seigneur suivit aussitôt le chef de la synagogue, bien que l'imperfection de sa foi ne semblât point mériter cette faveur. En effet, ainsi que l'officier de Capharnaüm, dont parle saint Jean (3), il le pria de venir chez lui pour guérir sa fille qui se mourait, comme s'il n'eût pu faire ce miracle de l'endroit même où il était. JÉSUS, toutefois, ne lui adressa pas les mêmes reproches qu'au premier, sans doute parce qu'il le vit humilié et prosterné à ses pieds ; car l'humilité supplée devant Dieu à ce qui nous manque, et elle excite sa miséricorde à

1. Erue a franea, Deus, animam meam; et de manu canis unicum meam. (Ps. XXI, 21.)

2. Et surgens JESUS, sequebatur eum, et discipuli ejus... Et veniunt in domum archisynagogi... Flebant autem omnes, et plangebant eam. At ille dixit : Nolite flere... Et non permisit intrare secum quemquam nisi Petrum et Jacobum, et Joannem, et patrem et matrem puellae. (MATTH., IX, 19. — MARC., V, 38. — LUC., 51, 52.)

3. Et erat quidam regulus, cujus filius infirmabatur Capharnaum. (JOAN., IV, 46-50.)

nous pardonner nos fautes. Tandis que, pour l'officier de la cour d'Hérode, le Sauveur le regarda avec indignation, et lui reprocha son incrédulité, parce qu'il lui demanda avec hauteur, sans même fléchir le genou, la guérison de son fils.

*Secondement.* Je considérerai que Notre-Seigneur fit ce miracle en secret, parce que c'était le plus remarquable qu'il eût encore opéré ; car jusque-là il n'avait ressuscité aucun mort. Il nous enseigna, par cet exemple d'humilité, à fuir l'ostentation et l'éclat ; et afin de nous confirmer dans ce sentiment, *il commanda* à ceux qui étaient présents à cette résurrection *de n'en parler à personne* (1). Il voulut cependant avoir quelques témoins, destinés à la publier plus tard, au grand avantage de ceux qui apprendraient cette merveille. Mais ce n'est pas sans mystère qu'il choisit à ce dessein les trois apôtres qui devaient l'accompagner sur le Thabor, où ils le contempleraient tout resplendissant de lumière, et au jardin des Olives, où ils le verraient plongé dans une tristesse mortelle. Il nous marqua par ce choix que c'est à ceux qu'il chérit le plus, et qui sont les plus fervents à son service qu'il se plaît à révéler ses plus intimes secrets, surtout en ce qui concerne la conversion des âmes, les grandeurs de sa gloire, et les ignominies de sa Passion. — Oh ! que n'ai-je le bonheur d'être l'ami de JÉSUS, et de suivre l'Agneau partout où il va, sans m'éloigner jamais de sa douce compagnie !

---

1. Et præcepit illis vehementer ut nemo id sciret. (MARC., V, 43.)

---

## III. — JÉSUS ressuscite la fille de Jaire.

JÉSUS prenant la jeune fille par la main, lui dit à haute voix : *Ma fille, lève-vous, je vous l'ordonne. Son âme revint à l'instant ; elle se leva aussitôt, et se mit à marcher. Puis JÉSUS commanda qu'on lui donnât à manger. Et tous furent frappés d'une grande stupeur*(<sup>1</sup>).

*Premièrement.* Je considérerai la toute-puissance du Sauveur. Il n'a point recours à de longues prières, comme les prophètes Élie et Élisée ; mais d'une seule parole, prononcée avec l'autorité d'un maître, il rappelle les morts à la vie. Il fait entendre sa voix aux âmes avec tant de force, soit dans les limbes, soit partout ailleurs, qu'il les contraint de venir où il lui plaît, et de se réunir à leurs corps, sans qu'elles puissent lui résister, ni qu'aucune autre puissance soit capable de les arrêter. — Je me réjouis, ô mon Sauveur, de votre puissance sans bornes. *Vous appelez ce qui n'est point comme ce qui est* (<sup>2</sup>) ; les morts mêmes ne sont point, sourds à votre voix, ni rebelles à vos ordres. Appelez donc, Seigneur, tous ceux qui sont morts par le péché ; faites retentir votre parole à l'oreille de leur cœur, en sorte qu'ils se réveillent de leur profond sommeil, et qu'ils revivent à la grâce. S'ils vous résistent d'abord, parce que vous ne voulez point forcer leur liberté, appelez-les encore une fois, et faites-vous obéir : si vous parlez en maître, qui pourra s'opposer à vos volontés ?

1. Et tenens manum puellæ, ait illi : *Talitha cumi, quod est interpretatum : Puella (dico tibi) surge...* Et reversus est spiritus ejus, et surrexit continuo... et ambulabat... et jussit illi dare manducari... Et obstupuerunt stupore magno. (MARC., V, 41, 42. — LUC., VIII, 54, 55.)

2. *Vocat ea quæ sunt, tamquam ea quæ non sunt.* (Rom., IV, 17.)

*Secondement.* Je considérerai pourquoi Notre-Seigneur prit la défunte par la main, lui fit faire quelques pas après l'avoir ressuscitée, et ordonna qu'on lui donnât à manger : car il n'en usa pas de même à l'égard des autres morts qu'il rappela à la vie. Son intention était de nous représenter dans cette jeune fille certains pécheurs qui ne tombent que par faiblesse, et qu'il ranime en les aidant de sa main puissante à se relever de leurs chutes. Il faut remarquer à ce sujet que JÉSUS, en leur accordant cette faveur singulière, leur demande deux choses : l'une, qu'ils ne demeurent pas dans leur lit, c'est-à-dire dans l'oisiveté, sans vouloir rien faire de leur côté, mais qu'ils se lèvent, qu'ils commencent à marcher et à s'avancer dans le chemin de la vertu par l'exercice des bonnes œuvres ; l'autre, qu'ils mangent *le pain qui fortifie le cœur de l'homme* (1), le pain du ciel qui leur est offert à la table sainte, afin que, par la vertu de cette divine nourriture, ils recouvrent une santé parfaite. De plus, le Sauveur, en commandant à d'autres de donner à manger à cette jeune fille, semble avertir ses ministres d'être toujours prêts à distribuer le pain vivant aux pécheurs nouvellement convertis : trouveront-ils ailleurs le courage et les forces dont ils ont besoin pour progresser chaque jour dans la voie où ils sont entrés ? — O Sauveur de mon âme, daignez me tendre votre main charitable ; avec ce secours je me lèverai aussitôt, je secouerai ma paresse et je commencerai à travailler ; donnez-moi aussi le pain de vie, *ce pain qui est au-dessus de toute substance* (2), qui soutient les faibles et qui excite les pu-

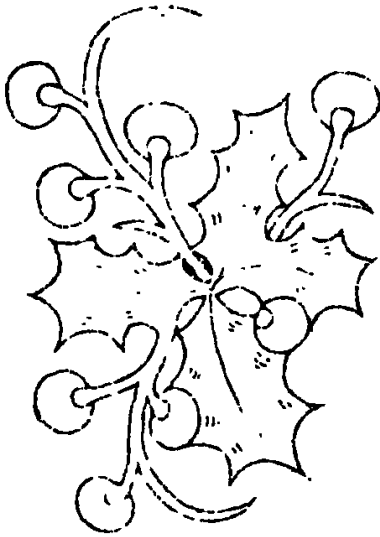
1. Et panis cor hominis confirmet. (Ps. CIII, 15.)

2. Panem nostrum supersubstantialem da nobis hodie. (MATTH., VI, II.)

sillanimes. Ainsi fortifié, *je marcherai sans me lasser jusqu'à la sainte montagne d'Horeb* (1), où je contemplerai votre gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

---

1. Et ambulavit in fortitudine cibi illius... usque ad montem Dei Horeb. (III *Reg.*, XIX, 8.)



## MÉDITATION XL.

---

DU FILS DE LA VEUVE DE NAÏM, RESSUSCITÉ PAR  
JÉSUS-CHRIST.

---

I. — JÉSUS rencontre à la porte de la ville le cortège funèbre.

JÉSUS alla ensuite à une ville appelée Naïm, suivi de ses disciples et d'une foule nombreuse. Lorsqu'il approchait de la porte de la ville, il arriva que l'on portait un mort au lieu de sa sépulture. C'était un fils unique dont la mère était veuve, et un grand nombre de personnes de la ville l'accompagnaient (1).

*Premièrement.* Après m'être rappelé ce qui a été dit dans la Méditation précédente, au sujet de la mort qui n'épargne aucune condition ni aucun âge, je considérerai, dans la personne de ce jeune homme, un pécheur victime de la violence de ses passions. On lui donne encore le nom de vivant ; mais il a perdu la vie de la grâce (2). Son corps est comme le tombeau de son âme. Elle est ensevelie dans la chair ; ses pensées, ses paroles et ses œuvres sont toutes terrestres et charnelles. Les quatre plus fortes passions de l'homme portent ce cercueil animé. Ce sont la luxure, ou l'appétit déréglé des plaisirs des sens ; l'ambition, qui est un vain désir de l'honneur du monde ; l'avarice, ou la

---

1. Et factum est : deinceps ibat in civitatem quæ vocatur Naïm : et ibant cum eo discipuli ejus, et turba copiosa. Cum autem appropinquaret portæ civitatis, ecce defunctus efferebatur filius unicus matris suæ ; et hæc vidua erat : et turba civitatis multa cum illa. (LUC., VII, 11-12.)

2. Nomen habes quod vivas, et mortuus es. (Apoc., III, 1.)

soif des richesses ; la colère, qui est un mouvement de vengeance contre ceux qui nous empêchent de jouir de ces faux biens. Telles sont les principales passions qui précipitent l'homme dans l'abîme de l'enfer, si le Fils de Dieu, dans son infinie miséricorde, ne prévenait cette chute épouvantable. Cette pensée doit m'inspirer une compassion sans bornes ; car quoi de plus navrant que de voir le monde peuplé de ces cadavres qui s'agitent dans nos rues et dans nos places publiques, et qui remplissent d'une porte à l'autre l'enceinte de nos villes ? A ce déchirant spectacle, comment ne pas m'écrier avec le prophète Jérémie : *Qui donnera de l'eau à ma tête, qui changera mes yeux en deux sources de larmes, et je pleurerai jour et nuit les enfants de mon peuple, qui ont été mis à mort* (1) !

*Secondement.* Je considérerai la charité vraiment providentielle de Notre-Seigneur. Il arrive à la porte de la ville au moment où le cortège funèbre en sort. Ce n'est point un effet du hasard, c'est un dessein prémédité. Il a résolu de ressusciter ce jeune homme, et il s'offre à faire ce miracle sans que personne le lui demande. Il a ressuscité la fille de Jaïre à la prière de son père ; Lazare, aux instances de ses sœurs : ici, il agit de son propre mouvement. Ainsi nous fait-il voir combien est grande sa miséricorde, et avec quel empressement il se met à la recherche des âmes auxquelles le péché a donné la mort. Il va au-devant d'elles, et touché de la compassion que lui cause leur malheur, il leur offre la vie qu'elles ne lui demandent pas. Si parfois elles le supplient d'avoir pitié d'elles, elles ne

1. Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum ? et plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei. (JEREM., IX, 1.)



font en cela que correspondre à la grâce dont il les prévient, et obéir à l'inspiration secrète qu'il leur envoie : en sorte que tous les biens que nous recevons ont leur principe dans sa miséricorde. — O Père miséricordieux, jetez les yeux sur cette multitude de morts spirituels qui nous environnent de toutes parts ; ayez pitié de leur sort, venez à leur rencontre, arrêtez leurs pas dans la voie de la perdition, avant que la mort les surprenne au milieu de leurs œuvres de ténèbres.

## II. — JÉSUS-CHRIST *arrête le cortège.*

JÉSUS voyant la mère du défunt fondre en larmes, eut compassion d'elle et lui dit : ne pleurez point ; puis, s'approchant du cercueil, il le toucha, et ceux qui le portaient s'arrêtèrent (1).

*Premièrement.* Je considérerai que Notre-Seigneur voulut opérer ce miracle, non en particulier, comme le précédent, mais en public, pour la gloire de son Père, et en confirmation de sa doctrine. Toutefois, pour montrer qu'il ne le faisait pas par ostentation, mais par compassion, il s'attendrit visiblement à la vue de cette veuve inconsolable, qui venait de perdre son fils unique. Il nous apprend ainsi avec quelle prudence nous devons nous conduire, lorsque les hommes sont témoins de nos actions, et avec quel soin il nous faut éviter jusqu'à l'apparence de la vaine gloire. Il nous enseigne de plus à compatir aux maux des affligés, à l'exemple de notre grand Dieu, qui est le

---

I. Quam cum vidisset Dominus, misericordia motus super eam, dixit illi : Noli flere. Et accessit, et tetigit loculum. (Hi autem qui portabant, steterunt.) (LUC., VII, 13-14.)

*le père des orphelins, le juge des veuves, et le protecteur de tous ceux qui implorent son secours (1).*

*Secondement.* Je considérerai que les larmes de cette mère, qui ne dit rien, qui ne fait aucune demande, touchèrent si efficacement le cœur de JÉSUS, qu'elles suffirent pour le déterminer à ressusciter son fils. Nous voyons par là que les pleurs que nous répandons pour nos propres péchés, ou pour ceux de nos frères, sont une prière toute-puissante qui contraint en quelque sorte le Seigneur à remédier à nos misères. — O Père des miséricordes, qui ne pouvez nous voir pleurer sans être attendri vous-même, laissez-vous toucher aux larmes de notre commune mère, votre sainte Église, veuve par votre absence, qui ne cesse de pleurer les égarements de ses enfants, avec la même tendresse que si chacun d'eux était son fils unique. Accordez à des larmes si éloquentes ce que vous pourriez justement refuser aux nôtres. Otez à cette mère désolée le sujet de son affliction, et faites-lui entendre cette douce parole : *Ne pleurez point ;* car je rendrai la vie au fils qui vous coûte tant de larmes.

*Troisièmement.* Je considérerai comment JÉSUS-CHRIST, *s'étant approché du cercueil, le toucha, et comment ceux qui le portaient s'arrêtèrent aussitôt.* Cela signifie que Dieu, avant de ressusciter spirituellement le pécheur, le touche fortement de sa main puissante, c'est-à-dire, lui envoie des lumières qui produisent en lui un double effet. Tour à tour elles l'épouvantent par de terribles menaces, et le remplissent d'espérance par de consolantes promesses. L'impétuosité des quatre passions qui l'entraînent est soudainement réprimée ;

1. Patris orphanorum, et iudicis viduarum. (*Ps.*, LXVII, 6.)

leur fureur ne peut résister à la main et à la voix d'un Dieu qui commande.— O mon JÉSUS, qui avez touché de vos mains le bois de la croix, pour rendre la vie à l'homme qui l'avait perdue, en portant les siennes sur le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; touchez dans votre miséricorde les âmes mortes par le péché, afin qu'elles se disposent par le repentir à recevoir la vie de la grâce.

III. — JÉSUS *ressuscite le fils de la veuve et le rend à sa mère.*

JÉSUS-CHRIST *dit ensuite : Jeune homme, je vous le dis, lève-vous. Et celui qui était mort s'assit, et il commença à parler ; et JÉSUS le rendit à sa mère* (1).

*Premièrement.* Je considérerai la puissance que le Sauveur fait paraître dans ce miracle. Il n'a pas besoin, comme Élie et Élisée, de se coucher sur le mort, d'appliquer sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux. Il ne le touche pas même de la main, comme il toucha la fille de Jaïre ; une seule parole lui suffit. Il la prononce avec une autorité de maître, s'adressant à un mort comme il ferait à un homme vivant, qui serait endormi.

*Secondement.* Je considérerai que ce jeune homme, rendu à la vie, ne commença pas de suite à marcher, ainsi que la fille de Jaïre. *Il se mit aussitôt sur son séant*, dit l'Évangéliste, *puis il parla.* Il y a là un mystère qui renferme une vérité importante. Les pécheurs qui se sont laissé emporter à leurs passions ne s'en dégagent entièrement pour l'ordinaire que peu à

---

1. Et ait illi : Adolescens, tibi dico, surge. Et resedit qui erat mortuus, et cœpit loqui. Et dedit illum matri suæ. (LUC., VII, 14-15.)

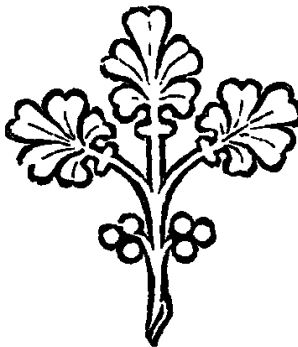
peu. Ils reçoivent d'abord la vie de la grâce, et ils renoncent à leurs affections déréglées ; mais il leur reste une certaine attache qui les arrête et les empêche de jouir d'une parfaite liberté de cœur. Ce n'est qu'avec le temps qu'ils parviennent à se détacher tout à fait de leurs habitudes vicieuses. Ils commencent aussi à parler : ils confessent leurs péchés, ils en demandent pardon à Dieu, ils prennent la résolution de s'en corriger, ils remercient le Seigneur des biens qu'il leur a faits. Je me garderai donc de m'indigner contre les pécheurs qui ne se défont pas tout d'un coup des mauvaises habitudes de leur vie passée. La justification est l'œuvre d'un moment ; la perfection est le fruit de la persévérance.

*Troisièmement.* Je considérerai la charité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Il pouvait, après avoir rappelé ce jeune homme à la vie, lui commander de le suivre ; il ne voulut pas user de ce droit ; il aima mieux *le rendre à sa mère*, afin qu'il l'assistât dans sa viduité et dans sa vieillesse, et que la consolation de cette veuve fût pleine et entière. C'est une image de ce que fait JÉSUS chaque jour. Tous les pécheurs qu'il ressuscite spirituellement, il les rend à leur mère qui est l'Église. Or, comme ce jeune homme, qui était sorti mort de la maison de sa mère, et emporté par des bras étrangers, y rentra vivant et marchant sans l'aide de personne, à la grande joie de sa mère : de même le pécheur, qui s'est séparé de la société des justes, entraîné par ses passions, y rentre vivant à la grâce par la vertu de JÉSUS-CHRIST, et cause à tous ses frères dans la foi une allégresse aussi grande que la paix et la liberté d'esprit qu'il a recouvrées et dont il jouit lui-

même. — Je vous remercie, ô mon Sauveur, du bien que vous faites à tant d'âmes ! Plaise à votre bonté que tous les pécheurs, se joignant à l'assemblée des justes, cessent d'être pécheurs, afin que votre Église se réjouisse de voir tous ses enfants réunis ensemble, pleins de vie et animés d'un même esprit. Puisqu'il est en votre pouvoir de lui donner cette joie, ne l'en privez pas, Seigneur ; procurez aussi cette gloire à votre Nom, et nous nous écrierons avec les témoins du miracle que nous venons de nous remettre sous les yeux : *En vérité, un grand prophète a paru parmi nous, et Dieu a visité son peuple dans sa miséricorde* (1).

---

1. Quia propheta magnus surrexit in nobis : et quia Deus visitavit plebem suam. (LUC., VII, 16.)



# MÉDITATION XLI.

---

## DE LA RÉSURRECTION DE LAZARE.

---

I. — *Marthe et Marie font connaître à JÉSUS la mort de leur frère.*

Lazare, frère de Marthe et de Marie, étant tombé malade, ses sœurs envoyèrent dire à JÉSUS qui était ami de cette famille : *Seigneur, celui que vous aimez est malade* (1). Ces paroles renferment une manière de prier courte et efficace, propre aux personnes spirituelles, qui se sont longtemps adonnées aux exercices de la vie active et de la vie contemplative, figurées par Marthe et par Marie, et que Hugues de Saint-Victor appelle oraison par *Insinuation* (2).

*Premièrement.* Cette sorte d'oraison consiste à représenter en peu de mots à Notre-Seigneur quelque nécessité, soit du corps, soit de l'âme, où nous nous trouvons, sans alléguer, pour l'engager à nous secourir, d'autre motif que l'amour qu'il a pour nous, nous abandonnant du reste avec une confiance entière et une résignation parfaite à sa volonté. Car si nous sommes persuadés qu'il nous aime, il nous sera aisé de croire qu'il fera ce qu'il y a de plus avantageux pour nous, même quand nous ne l'en prions pas. Cette manière de prier suppose une haute estime de l'amour de Dieu envers nous, une confiance sans bornes en sa

---

1. Miserunt ergo sorores ejus ad eum, dicentes : Domine, ecce quem amas infirmatur. (JOAN., XI, 3.)

2. Insinuatio est sine petitione, per solam narrationem, voluntatis facta significatio. (*De modo orandi*, cap. II.)

miséricorde, comme on vient de le dire, et une résignation absolue à sa très sainte volonté, qui ne nous permettent de désirer rien autre chose que ce qu'il lui plaira de nous accorder, dans le lieu, dans le temps, et de la manière qu'il le jugera à propos.

*Secondement.* Dans ces dispositions, je répéterai souvent et avec pause, cette oraison jaculatoire : *Seigneur, celui que vous aimez est malade.* Je pourrai la modifier de deux manières principales. Tantôt, en spécifiant quelques-unes de mes maladies spirituelles, comme il suit : Seigneur, celui que vous aimez est dans la tristesse ; il se sent découragé, tiède, aride, indévot ; il est effrayé à la pensée de la mort qui le menace à toute heure ; il se croit banni du ciel pour jamais, et en danger d'être condamné aux feux éternels de l'enfer. Tantôt, non content de lui représenter qu'il m'aime, je ferai valoir auprès de lui les titres qu'il m'a donnés à son amour. Seigneur, lui dirai-je, celui que vous avez créé à votre image, a détruit en lui votre divine ressemblance ; celui que vous avez racheté au prix de votre sang, est redevenu l'esclave du péché ; celui que vous avez adopté au baptême pour votre enfant, est assiégé d'une multitude d'ennemis qui lui font une guerre très cruelle ; celui que vous avez appelé à l'état religieux, est rempli d'imperfections qui le défigurent et blessent vos divins regards.

Après chacune de ces oraisons jaculatoires, je m'arrêterai quelques instants et prendrai le loisir d'épancher mon âme en la présence de Dieu, espérant toujours qu'il me donnera ce qui m'est le plus convenable, et me soumettant sans réserve à son bon plaisir. Cette sorte de prière fut employée par Marie aux noces de

Cana, lorsqu'elle dit à son fils : *Ils n'ont point de vin* (1); et de même par l'Épouse des Cantiques, qui adressait ces paroles aux filles de Jérusalem : *Si vous rencontrez mon Bien-Aimé, annoncez-lui, je vous en conjure, que je languis d'amour* (2); comme si elle disait. Il suffit qu'il sache que je suis malade, pour qu'il s'empresse de venir me guérir.

## II. — Réponse de JÉSUS aux envoyés de Marthe et de Marie.

JÉSUS répondit à ceux qui étaient venus : *Cette maladie ne va pas à la mort ; elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié. Et il resta encore deux jours au lieu où il était ; et pendant ce temps Lazare mourut* (3). Notre-Seigneur fit cette réponse pour consoler, d'un côté, les sœurs du malade ; et de l'autre, pour éprouver si leur foi et leur résignation étaient telles en effet qu'on pouvait en juger par leur prière.

*Premièrement.* Je considérerai que le Sauveur, pour consoler ces deux sœurs plongées dans la tristesse, leur propose la raison la plus forte et la plus efficace qu'il soit possible d'imaginer. La maladie de leur frère, leur fait-il répondre, et en général, les maladies et les souffrances des élus, celles du corps comme celles de l'esprit, sont toutes pour la gloire de Dieu et pour leur

1. Et deficiente vino, dicit mater JESU ad eum : Vinum non habent. (JOAN., II, 3.)

2. Adjuro vos, filie Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo. (Cant., v, 8.)

3. Audiens autem JESUS, dixit eis : Infirmetas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam. Ut ergo audivit quia infirmabatur, tunc quidem mansit in eodem loco duobus diebus. (JOAN., XI, 4, 6.)



propre gloire. Car Dieu sait, avant que ces maux arrivent, le résultat qu'ils doivent avoir et le bien qu'il a dessein d'en tirer. Or la gloire de Dieu paraît avec éclat dans ces circonstances en deux manières. Ou bien il nous délivre de nos afflictions par des moyens merveilleux au moment où nous y pensons le moins ; ou bien il nous communique, pour les supporter, une patience héroïque, et nous enrichit des dons les plus précieux de sa grâce. — O JÉSUS, mon Seigneur et ma gloire, s'il est vrai que mes infirmités et mes peines doivent vous glorifier, qu'elles viennent, j'y consens ; je ne veux point les refuser, de peur de diminuer l'honneur qu'elles sont destinées à vous procurer. Je m'en glorifierai, au contraire, puisque vous devez en être glorifié vous-même, et je dirai avec votre Apôtre : *Je me glorifierai volontiers dans mes infirmités, afin que la vertu de JÉSUS-CHRIST habite en moi* (1).

*Secondement.* Je considérerai quelle fut l'affliction de Marthe et Marie lorsqu'elles virent que leur frère était mort, malgré la parole si expresse de JÉSUS : *Cette maladie n'est pas mortelle.* Ainsi voulut-il éprouver leur foi, en les obligeant d'assujettir leur jugement à ce qu'elles ne comprenaient pas, et, en même temps, exercer leur résignation et leur patience, en disposant les événements d'une manière contraire à leur attente. Ce sont là les deux épreuves auxquelles Dieu a coutume de soumettre ses plus illustres serviteurs. Il y soumit Abraham, en lui commandant de sacrifier Isaac, quoiqu'il lui eût promis en termes formels que, par ce fils, il deviendrait le père d'une postérité innombra-

1. Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. (II Cor., XII, 9.)

ble (1). Et, selon la sublime expression du grand Apôtre, *il espéra contre l'espérance même*, persuadé que Dieu était assez puissant pour ressusciter la victime qu'il demandait (2). C'est aussi ce que JÉSUS-CHRIST exige des sœurs de Lazare en cette rencontre, et ce qu'il exige de moi lorsqu'il m'accorde tout le contraire de ce que je désire. Je lui demande, par exemple, la santé ou l'humilité ; et il permet que mon mal augmente, ou que mes tentations d'orgueil soient plus fortes que jamais. Que ferai-je alors ? Je répéterai ces paroles de Job : *Quand il me donnerait la mort, j'espérerai en lui ; je lui rendrai un compte exact de mes œuvres, et il sera mon Sauveur* (3). — O très doux JÉSUS, voici que je me jette entre vos bras ; je vous soumets ma raison et ma liberté, et j'accepte de bon cœur tout ce qu'il vous plaira d'ordonner de moi. Quand vous m'ôteriez la vie, je n'oublierais pas que vous avez le pouvoir de me la rendre ; quand vous me signifieriez que je vais mourir, et que je me verrais sur le point d'exhaler mon dernier soupir, je ne laisserais pas d'espérer fermement en vous, ne doutant pas que ma sortie de ce monde ne me servit de passage à une vie meilleure.

### III. — *Entretien de JÉSUS-CHRIST avec ses apôtres avant de retourner en Judée.*

*Premièrement. Deux jours après JÉSUS dit à ses disciples : Retournons en Judée. Ceux-ci lui dirent : Maître,*

1. In Isaac vocabitur tibi semen. (*Genes.*, XXI, 12.)

2. Qui contra spem in spem credidit, ut fieret pater multarum gentium. (*Rom.*, IV, 28.)

3. Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo ; veruntamen vias meas in conspectu ejus arguam. Et ipse erit salvator meus. (*JOB*, XIII, 15-16.)

*les Juifs cherchaient tout à l'heure à vous lapider, et déjà vous parlez d'aller de nouveau dans leur pays* (1) ? Malgré cette réponse des apôtres, JÉSUS leur déclara qu'il irait à Béthanie ; que la gloire de son Père y était intéressée, et que, par conséquent, il passerait par-dessus tous les obstacles. Il leur proposa même, pour les encourager à le suivre, deux puissantes raisons que voici.

Il leur fit d'abord cette question : *N'y a-t-il pas douze heures dans le jour* (2) ? Comme s'il eût dit : De même que le jour est composé de douze heures, et qu'il est impossible que ce temps soit abrégé ; ainsi ma vie, la vôtre, et celle de tous les hommes, qui est comparée dans l'Écriture à un jour, a toutes ses heures marquées par la Providence, sans que nul mortel puisse en rien retrancher. La crainte de perdre la vie avant le temps déterminé ne doit donc m'empêcher, en aucune manière, d'entreprendre ce que je regarde comme avantageux à la gloire du Seigneur. En douze heures, les choses et les personnes changent, et Dieu change les cœurs des hommes. Je ne m'effraierai donc point de ce qui s'est passé à la première heure ; peut-être tout sera-t-il changé à la dernière.

Puis il ajouta : *Celui qui marche en plein jour ne heurte pas, parce qu'il voit la lumière de ce monde* (3). C'est-à-dire : Celui qui marche droit devant le Seigneur, est en assurance, parce que la vérité et la lumière l'em-

---

1. Deinde post hæc dixit discipulis suis ; Eamus in Judæam iterum. Dicunt ei discipuli : Rabbi, nunc quærebant te Judæi lapidare, et iterum vadis illuc ? (JOAN., XI, 7, 8.)

2. Respondit JESUS : Nonne duodecim sunt horæ diei ? (JOAN., XI, 9.)

3. Si quis ambulaverit in die, non offendit, quia lucem hujus mundi videt. (JOAN., XI, 9.)

pêcheront de tomber et le préserveront de la mort tant qu'il plaira à Dieu de le conserver. *Celui, au contraire, qui marche pendant la nuit ne peut que broncher*, parce qu'il n'a pas la lumière de la foi et de la grâce (1). En punition de ses iniquités, il tombera et perdra la vie avant le temps. *Les hommes sanguinaires et trompeurs, dit l'Esprit-Saint, ne parviendront pas à la moitié de leurs jours (2) ; le soleil se couchera sur eux en plein midi (3).*

Ces deux considérations doivent m'encourager à n'abandonner jamais ce qui est du service de Dieu par la crainte des persécutions des hommes. Comme il n'est pas en leur pouvoir de prolonger ma vie d'un jour ni d'une heure, au delà du moment déterminé par la Providence ; ils ne peuvent pas davantage l'abrégé, sans la permission de celui qui en a marqué le terme. Si je suis enfant de lumière et ami de Dieu, je n'ai rien à redouter de la part des enfants de ténèbres, car voici ce que dit le Seigneur : *Ne craignez point l'opprobre et les mépris des hommes, et ne vous étonnez pas de leurs blasphèmes. Les vers les dévoreront comme un vêtement, la pourriture les consumera comme la laine. Et toi, mon peuple, tu craindrais un mortel, le fils de l'homme qui sèche comme l'herbe de la prairie (4) ?* Quelque raison que tu aies de trembler, si tu considères ce que tu es de toi-même ; tu dois demeurer inébranlable, à la pensée que je suis ton protecteur et ton Rédempteur.

1. Si autem ambulaverit in nocte, offendit, quia lux non est in eo. (JOAN., XI, 10.)

2. Viri sanguinum, et dolosi, non dimidiabunt dies suos. (Ps. LIV, 24.)

3. Occidet sol in meridie. (AMOS, VIII, 9.)

4. Nolite timere opprobrium hominum, et blasphemias eorum ne metuat. Sicut enim vestimentum, sic comedet eos vermis : et sicut lanam sic devorabit eos tinea... Quis tu ut timeres ab homine mortali, et a filio hominis, qui quasi fœnum arescet ? (Is., LI, 7-12.)

*Secondement.* Après avoir donné à ses apôtres ces importantes leçons, Notre-Seigneur leur annonce en termes mystérieux, comme pour préparer cette nouvelle, la mort de Lazare. *Lazare notre ami dort*, leur dit-il ; *je m'en vais le tirer de son sommeil* (1). Il appelle cette mort un sommeil, d'abord parce qu'il lui est aussi facile de ressusciter un mort, juste ou pécheur, que d'éveiller un homme qui est endormi ; mais principalement pour nous apprendre quelle différence il y a entre la mort de ses amis et celle de ses ennemis. Celui qui dort, se délasse ; et après son sommeil, il reprend plus dispos ses occupations ordinaires. De même les amis de Dieu trouvent dans le sommeil de la mort *la fin de leurs travaux* (2), et le commencement d'une vie meilleure, seule digne de ce nom, je veux dire de la vie bienheureuse et éternelle, qui est l'héritage des élus. Les ennemis de Dieu, au contraire, meurent d'une mort qui ne finira jamais ; car ils n'ont point à espérer *de résurrection à la vie* ; la mort temporelle n'est pour eux qu'un passage à la mort éternelle (3).

*Les apôtres répondirent à JÉSUS: Seigneur, s'il dort, il guérira* (4). Ils veulent dire : quand un malade repose, c'est un signe favorable. Il n'est donc pas nécessaire que vous preniez tant de peine, et que vous vous exposiez à la mort pour aller le réveiller. C'est ainsi que les imparfaits laissent paraître leur faiblesse. A moins

1. Et post hæc dixit eis : Lazarus amicus noster dormit : Sed vado ut a somno excitem eum. (JOAN., XI, 11.)

2. Cum dederit dilectis suis somnum... ut requiescant a laboribus suis (Ps. CXXVI, 2. — Apoc., XIV, 13.)

3. Tibi enim resurrectio ad vitam non erit. (II Machab., VII, 14.)

4. Dixerunt ergo discipuli ejus : Domine, si dormit, salvus erit. (JOAN., XI, 12.)

qu'on ne leur parle clairement, ils ne veulent pas comprendre ce qu'ils n'ont pas envie de faire ; et ils ne manquent jamais de prétextes pour se dispenser des choses que Dieu ou leurs supérieurs leur ordonnent. Les apôtres pouvaient juger aisément que, pour aller si loin, leur Maître devait avoir un autre dessein que celui de réveiller un homme qui dormait ; mais la répugnance qu'ils éprouvaient à retourner en Judée leur fit croire qu'il parlait d'un véritable sommeil.

JÉSUS leur dit donc ouvertement : *Lazare est mort. Et je me réjouis à cause de vous de n'avoir pas été là, afin que vous croyiez* (1). Il faut que Notre-Seigneur désire bien vivement que nous avancions dans la foi et dans la pratique de toutes les vertus, puisqu'il se réjouit de la mort d'un de ses amis, dans la pensée du bien qui en reviendra à ses apôtres. Assurément, ils avaient tous la foi, et cependant il ne laisse pas de leur dire, *afin que vous croyiez*. Le Sauveur, par ces dernières paroles, veut encore nous enseigner un exercice spirituel propre aux âmes justes et ferventes. Chaque fois que Dieu leur communique une lumière particulière sur quelque'un de nos mystères, elles font un nouvel acte de foi, en disant : Seigneur, si je n'avais pas cru cette vérité jusqu'ici, je la croirais maintenant, et je déclare de nouveau que je la crois de toute mon âme. Les religieux qui ont à cœur leur perfection appliquent à leurs vœux cette pieuse pratique ; ils les renouvellent souvent, comme s'ils les émettaient pour la première fois. Seigneur, disent-ils, si je ne vous avais pas encore promis de garder la chasteté, je vous le promettrais

1. Tunc ergo JESUS dixit eis : manifeste : Lazarus mortuus est. Et gaudeo propter vos ut credatis, quoniam non eram ibi. (JOAN., XI, 14-15.)

aujourd'hui, et je vous le promets de nouveau à cette heure avec serment.

*Troisièmement.* Enfin, Notre-Seigneur termine son exhortation à ses apôtres, en disant : *Allons vers Lazare* (1). A cette parole, saint Thomas, transporté de zèle, dit avec feu aux autres apôtres : *Suivons-le tous, et mourons avec lui* (2). Ce qui signifie dans sa bouche : N'abandonnons pas notre Maître ; affrontons le danger auquel il s'expose ; où il mourra, là nous succomberons nous-mêmes. Ainsi ce généreux disciple exerce-t-il les deux actes essentiels de la charité, ceux de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. Il aime JÉSUS-CHRIST plus que sa vie, et il exhorte les autres à l'aimer du même amour ; il s'offre à mourir pour JÉSUS-CHRIST, et il engage ses frères dans l'apostolat à ne pas reculer devant un si glorieux sacrifice. — O mon souverain Seigneur, me voici prêt à vous suivre ; prêt, s'il est nécessaire, à mourir avec vous. Je ne vous abandonnerai jamais, car *vous êtes ma vie, et c'est un gain pour moi de répandre mon sang pour votre cause* (3).

#### IV. — *Entretien de JÉSUS-CHRIST avec Marthe et avec Marie.*

*Premièrement.* JÉSUS étant arrivé à Béthanie, trouva que Lazare était déjà depuis quatre jours dans le tombeau. Dès que Marthe sut que JÉSUS venait, elle alla au-devant de lui et lui dit : *Seigneur, si vous eussiez été ici, mon*

1. Sed eamus ad eum. (JOAN., XI, 15.)

2. Dixit ergo Thomas, qui dicitur Didymus, ad condiscipulos : Eamus et nos, ut moriamur cum eo. (JOAN., XI, 16.)

3. Mihi enim vivere Christus est, et mori lucrum. (*Philipp.*, I, 21.)

*frère ne serait pas mort* (1). C'est-à-dire : Si vous aviez été présent, vous auriez arrêté le cours de sa maladie. Ces paroles nous apprennent que, comme Lazare tomba malade et mourut pendant que JÉSUS était absent, de même, lorsque Dieu s'éloigne de nous, qu'il nous cache son visage, et qu'il cesse de nous favoriser de ses grâces, nos passions assoupies se réveillent, nos premières tentations renaissent, et nous retombons dans notre ancienne tiédeur; souvent même nos maladies spirituelles sont suivies d'une mort funeste. Mais aussitôt que JÉSUS est de retour, le mal s'apaise et se dissipe. — O mon Sauveur, *ne m'abandonnes pas tout à fait* (2). Je ne refuse pas d'être éprouvé, quand vous le jugez utile à mon âme, par la privation de votre présence; mais je vous supplie de mesurer à ma faiblesse la durée de votre absence, de peur que, dépourvu trop longtemps de votre assistance spéciale, je ne me laisse vaincre par la tentation.

*Secondement.* Marthe ajouta aussitôt : *Mais je sais que, même à présent, tout ce que vous demanderez à Dieu, il vous l'accordera* (3). Elle se montre bien peu instruite du mystère de la divinité de JÉSUS-CHRIST, puisqu'elle lui parle comme à un homme, qui ne peut rien faire sans avoir d'abord imploré le secours du ciel. Aussi JÉSUS, avant d'opérer le miracle qu'il désire, veut-il guérir son imperfection. Il lui dit donc entre autres choses : *Je suis la résurrection et la vie; celui*

1. Venit itaque JESUS: et invenit cum quatuor dies jam in monumento habentem... Dixit ergo Martha ad JESUM: Domine, si fuisses hic, frater meus non esset mortuus. (JOAN., XI, 17-21.)

2. Non me derelinquas usquequaque. (Ps. CXXIII, 8. — CASSIAN. *Collat.* IV, c. 6.)

3. Sed et nunc scio, quia quaecumque poposceris a Deo, dabit tibi Deus. (JOAN., XI, 22.)



qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra ; et qui-conque vit et croit en moi, ne mourra pas pour toujours (1). Je suis l'auteur de la résurrection des âmes mortes par le péché ; c'est moi qui leur donne d'abord la vie de la grâce, puis celle de la gloire ; c'est moi aussi qui fais revivre les corps, et j'ai le pouvoir de les ressusciter quand je veux, et comme je veux ; je puis même leur donner une vie beaucoup meilleure que celle qu'ils ont perdue ; et celui qui croira fermement ces vérités ne mourra pas pour jamais : *vous donc les croyez-vous* (2) ? Marthe, confuse et guérie de son manque de foi, répondit avec ferveur : *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde* (3). Je crois par conséquent, que vous êtes la résurrection et la vie, et que vous pouvez ressusciter mon frère, non seulement en priant, comme homme ; mais en commandant, comme Dieu. On voit par cet exemple avec quelle docilité et quelle facilité les vrais disciples de JÉSUS-CHRIST se corrigent de leurs défauts. Ont-ils manqué à quelque vertu ? Afin de réparer leur faute avec avantage, ils prennent de là occasion d'exercer des actes nombreux et fervents de cette même vertu.

*Troisièmement.* Je considérerai la charité de Notre-Seigneur à l'égard de ceux qui l'aiment. Il ne veut pas ressusciter Lazare que Marie ne soit présente. Dans son intention, la vue d'un miracle si extraordinaire

---

1. Dixit ei JESUS : Ego sum resurrectio et vita : qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet : et omnis qui vivit, et credit in me, non morietur in æternum. (JOAN., XI, 25-26.)

2. Credis hoc ? (JOAN., XI, 26.)

3. Ait illi : Utique, Domine, ego credidi quia tu es Christus Filius Dei vivi, qui in hunc mundum venisti. (JOAN., XI, 27.)

sera tout à la fois la récompense de l'amour qu'elle lui porte, et un nouveau motif de l'aimer. Il l'envoie donc chercher par sa sœur, qui lui dit en secret : *Le Maître est ici, et il vous appelle* (1). A cette parole, Marie se lève et va trouver JÉSUS. Elle ne l'a pas plus tôt abordé, qu'elle se jette à ses pieds, et lui dit : *Seigneur, si vous aviez été présent, mon frère ne serait pas mort* (2). Elle pratique en cette circonstance trois vertus qui sont pour nous autant de leçons.

La première est une obéissance prompte, effet de l'estime et de l'amour qu'elle a pour son divin Maître. A peine lui a-t-on dit qu'il la demande, qu'elle se lève pour aller à lui, sans prendre congé de ceux qui sont venus pour la consoler, et sans perdre le temps en des civilités hors de propos. Apprenons de là avec quelle ponctualité nous devons obéir à Dieu lorsqu'il nous appelle, et tout quitter pour le suivre, *sans écouter la chair ni le sang* (3).

La seconde vertu de Marie est un profond respect pour la personne de Notre-Seigneur. Aussitôt qu'elle se voit près de lui, elle se jette à ses pieds, oubliant qu'il y a là plusieurs Juifs de qualité qui le haïssent, et ne peuvent voir sans chagrin et sans jalousie qu'on lui rende le moindre honneur. En cela, sa piété surpassa celle de sa sœur, dont l'Évangile ne rapporte rien de semblable.

Enfin, la troisième vertu de Marie est une foi plus

1. Et cum hæc dixisset, abiit, et vocavit Mariam sororem suam silentio, dicens : Magister adest, et vocat te. (JOAN., XI, 28.)

2. Illa ut audivit, surgit cito, et venit ad eum... Cum venisset ubi erat JÉSUS, videns eum, cecidit ad pedes ejus, et dixit ei : Domine, si fuisses hic, non esset mortuus frater meus. (JOAN., XI, 29, 32.)

3. Continuo non acquievi carni et sanguini. (*Galat.*, 1, 16.)

parfaite et plus soumise que celle de Marthe. Elle sent son cœur partagé entre l'amour et la douleur, et toute baignée de larmes, elle dit, comme sa sœur, à JÉSUS : *Si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ;* mais elle n'ajoute pas le reste, parce qu'elle est mieux instruite que sa sœur de ce qui regarde la divinité de JÉSUS-CHRIST, elle qui eut le bonheur d'être longtemps assise à ses pieds, et d'y écouter sa parole. Or c'est par sa résignation et par sa confiance qu'elle obtient la résurrection de Lazare, bien qu'elle ne la demande pas, et qu'elle n'ait pas d'autre volonté que celle de son Seigneur. Aussi l'Église, dans l'oraison de sa fête, attribue-t-elle à ses mérites ce miracle inouï. Par où nous voyons que les affections du cœur touchent plus efficacement le Fils de Dieu que les longs discours. En effet, si Madeleine fut prompte à obéir à JÉSUS, JÉSUS ne le fut pas moins à exaucer les vœux de Madeleine.

*Quatrièmement.* Je considérerai ce que renferme de mystérieux l'intervention de Marthe et de Marie dans la résurrection de Lazare. Ces deux sœurs représentent la vie active et la vie contemplative, qui se donnent la main, et concourent admirablement, par leurs actes propres, à la résurrection des pécheurs : car la prédication et la prière doivent contribuer à cette grande œuvre. JÉSUS-CHRIST, qui en est le principal auteur, ne se contente pas, pour l'opérer, des démarches empressées de Marthe ; il veut que le repos de Marie intervienne. Ainsi enseigne-t-il aux ministres de l'Évangile à joindre, dans l'exercice de leur ministère, la prière à la parole, et à la prédication, la méditation et la contemplation des vérités qu'ils annoncent, s'ils

veulent faire du fruit dans les âmes. Enfin, comme Marie l'emporta sur Marthe en cette rencontre, de même la prière des âmes humbles et ferventes produit souvent plus d'effet que les discours des prédicateurs les plus éloquents. Cette pensée sera pour nous un puissant motif de prier pour la conversion des pécheurs, puisque JÉSUS prend tant de plaisir à voir Marie la lui demander par ses prières, par ses gémissements et par ses larmes.

V. — *De plusieurs circonstances qui précédèrent immédiatement la résurrection de Lazare.*

Je considérerai, en cinquième lieu, quatre choses remarquables que fit Notre-Seigneur avant de ressusciter Lazare.

*Premièrement.* Il témoigna par des signes extérieurs la douleur qu'il ressentait en son âme. *Il frémit en son esprit*, dit l'Évangéliste, *il se troubla lui-même et il pleura* (1). Ce qui lui arriva deux fois. La première, lorsqu'il vit pleurer Marie et tous ceux qui l'accompagnaient. Celui qui est la charité et la miséricorde mêmes, pouvait-il manquer aux lois de la charité, qui nous ordonne *de pleurer avec ceux qui pleurent* (2)? La seconde fois, il pleura par un mouvement de compassion envers Lazare, victime de la mort, et plus encore par un sentiment d'horreur pour le péché *qui a introduit la mort dans le monde* (3). Il se représenta tout ce

1. JESUS ergo ut vidit eam plorantem, et Judæos, qui venerant cum ea, plorantes, infremuit spiritu, et turbavit seipsum, et dixit: Ubi posuistis eum? Dicunt ei: Domine, veni, et vide. Et lacrymatus est JESUS. (JOAN., XI, 33-35.)

2. Plere cum flentibus. (Rom., XII, 15.)

3. Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors. (Rom., V, 12.)

que devait lui coûter de peines la destruction de la mort et du péché. Il vit que, pour vaincre de si puissants ennemis, il lui faudrait verser tout son sang; que son corps, comme celui de Lazare, serait déposé dans un tombeau, et que son âme descendrait, quoique triomphante, dans les Limbes. Il gémit aussi en voyant dans la foule plusieurs pharisiens qui, par une étrange malice, devaient faire de ce miracle l'occasion de sa mort. Pour toutes ces raisons, JÉSUS *versa des larmes*. — Oh! que n'ai-je été là pour recueillir les larmes de JÉSUS! J'en aurais lavé mes yeux, et elles les auraient changés en deux autres sources de larmes. Mêlées aux siennes, elles auraient purifié mon âme de toutes ses souillures, et m'eussent rendu la vie de la grâce que j'ai perdue par mes péchés. O mon Sauveur, accordez-moi le don des larmes : je vous le demande par celles que je vois couler de vos yeux divins.

Il ne me sera pas non plus inutile de réfléchir sur les divers jugements que formèrent ceux qui furent témoins des larmes de JÉSUS-CHRIST. Les hommes simples et droits les attribuaient à la compassion et à l'amour. *Voyez*, disaient-ils, *comme il l'aimait* (1). Et ils ajoutaient : Sans doute son affection pour Lazare n'était pas commune, puisque, malgré la gravité de son caractère, il pleure sur lui. Les méchants, au contraire, calomniaient le Fils de Dieu, en disant : S'il l'aimait, *que ne l'a-t-il empêché de mourir, lui qui a rendu la vue à un aveugle-né* (2)? Je comprendrai par là combien les jugements des hommes sont contradic-

1. Dixerunt ergo Judæi : Ecce quomodo amabat eum. (JOAN., XI, 36.)

2. Quidam autem ex ipsis dixerunt : Non poterat hic, qui aperuit oculos cæci nati, facere ut hic non moreretur? (JOAN., XI, 37.)

toires, et le peu de cas que je dois en faire, puisque les uns blâment ce que les autres louent. Je me consolerais, par la même raison, s'il arrive que l'on condamne les larmes que je répands devant Dieu, et les bonnes œuvres auxquelles je m'adonne pour lui plaire.

*Secondement.* JÉSUS commanda d'ôter la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre, afin que tous pussent voir ce cadavre qui gisait depuis quatre jours dans le tombeau. Il pouvait d'une seule parole la renverser lui-même; il ne le fit pas néanmoins. Il ne jugea pas convenable de recourir à un miracle pour une chose que les hommes pouvaient faire naturellement; il voulut réserver l'emploi de sa toute-puissance pour une œuvre qui surpassât toutes les forces de la nature. Marie, cependant, par un motif louable, alléguait des raisons pour que l'on n'ôtât point la pierre. *Seigneur*, disait-elle, *il sent déjà mauvais, car il est mort depuis quatre jours* (1). C'est ainsi que nos parents et nos amis s'opposent parfois à notre bien spirituel, en nous dissuadant d'éloigner de nous ce qui peut y faire obstacle.

*Troisièmement.* Dès que la pierre fut ôtée, JÉSUS leva les yeux au ciel d'où la vie devait descendre sur Lazare. Il nous apprend par là que le vrai remède à nos misères et à nos fautes est de les considérer non en général et confusément, non recouverts du voile de l'illusion, qui nous en dérobe la laideur; mais en détail, mais à découvert, respirant la mauvaise odeur qui s'en exhale. Pénétrés alors d'un sentiment profond d'humilité, nous leverons les yeux au ciel, priant in-

1. Ait JESUS: Tollite lapidem. Dicit ei Martha, soror ejus qui mortuus fuerat: Domine, jam foetet: quatruiduanus est enim. (JOAN., XI, 39.)

stamment le Seigneur de nous envoyer le secours de sa grâce, seul remède à tous nos maux.

*Quatrièmement.* Le Sauveur, dans cette attitude, dit à son Père : *Je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je sais que vous m'exaucez toujours ; mais je le dis à cause de ce peuple qui m'entourne, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé* (1). Il n'appartenait qu'au Fils de Dieu de rendre grâces à son Père avant d'opérer un miracle, parce qu'il savait avec certitude que le bon plaisir de son Père était qu'il le fît. Or cette conformité entière de volonté et de désirs avec Dieu le Père est ce qui fait dire à JÉSUS-CHRIST qu'il est *toujours exaucé*. En rendant grâces à son Père, JÉSUS nous enseigne encore que, si nous désirons recevoir de Dieu de nouvelles faveurs, nous devons commencer par le remercier de celles que nous avons déjà reçues ; car rien n'est plus capable d'attirer de nouveaux bienfaits que le souvenir des bienfaits passés.

## VI. — JÉSUS-CHRIST ressuscite Lazare.

*Premièrement.* Le Sauveur éleva ensuite la voix, comme s'il eût voulu se faire entendre d'une personne éloignée. Il parlait en effet à l'âme de Lazare, qui, à ce que l'on croit, était dans les Limbes. Ce cri de JÉSUS c'est l'image de la trompette qui, au dernier jour, appellera tous les morts de la terre au jugement (2). Il dit donc à haute voix, et d'un ton d'autorité : *Lazare,*

1. Tulerunt ergo lapidem. JESUS autem, elevatis sursum oculis, dixit : Pater, gratias ago tibi, quoniam exaudisti me. Ego autem sciebam quia semper me audis, sed propter populum qui circumstat, dixi, ut credant quia tu me misisti. (JOAN., XI, 41-42.)

2. In momento, in ictu oculi, in novissima tuba: canet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti. (1 Cor., XV, 52.)

*viens dehors.* Au même instant l'âme de Lazare vint se réunir à son corps, et il sortit vivant du tombeau. D'une seule parole, le Fils de Dieu avait rendu à un mort déjà en putréfaction la vie, la santé et le mouvement. Quoique vivant, Lazare avait encore *les pieds et les mains liés avec des bandes, et son visage était couvert d'un suaire.* JÉSUS-CHRIST pouvait par lui-même enlever ces vestiges de la mort ; mais il aima mieux commander à d'autres *de le délier et de le laisser aller,* afin de leur faire toucher au doigt le miracle qu'il venait d'opérer (1).

*Secondement.* Comme dans les méditations précédentes, j'exciterai en moi de vifs sentiments d'admiration et de joie à la vue de la toute-puissance de mon Sauveur. Je considérerai en particulier, dans la personne de Lazare, un pécheur qui a d'abord été juste. Le Seigneur l'a privé pour un temps de sa présence sensible ; c'est une épreuve ; il la change en une occasion de ruine. Par la tiédeur, il devient faible et languissant ; puis il meurt par le consentement au péché. Il est comme enseveli et mis en terre, en s'attachant misérablement aux choses de ce monde. La pierre ferme son tombeau, quand, par une longue habitude, il s'endurcit dans le mal. Enfin, il infecte l'air en scandalisant le prochain par ses mauvais exemples. Et dans ce malheureux état, non seulement il n'implore point la miséricorde du Seigneur ; mais il n'y songe même pas, et ne s'en met nullement en peine. Les justes cependant, par une charité vraiment fraternelle, prient

1. Hæc cum dixisset, voce magna clamavit : Lazare, veni foras. Et statim prodiit qui fuerat mortuus, ligatus pedes et manus institis, et facies illius sudario erat ligata. Dixit eis JESUS : Solvite eum et sinite abire. (JOAN., XI, 43-44.)



pour lui ; et le Fils de Dieu, toujours prêt à exaucer leurs vœux, lui rend la vie pour la gloire de son Père. En quoi ce divin Sauveur fait éclater merveilleusement la vertu de sa parole intérieure, qui est son inspiration, puisque par elle il ressuscite le pécheur, et le tire, pour ainsi parler, du tombeau, en le tirant de l'abîme du péché. Il nous apprend par cet exemple à ne désespérer jamais de la conversion d'un pécheur, de quelques crimes qu'il se soit rendu coupable.

*Troisièmement.* Je ferai une dernière réflexion. Lazare, il est vrai, sortit vivant du tombeau ; mais les pieds et les mains liés, et le visage couvert d'un suaire. Ce sont les apôtres qui, au commandement de JÉSUS, le délient et le laissent aller. Il en est de même du pécheur rendu à la vie de la grâce. Il conserve encore des inclinations et des habitudes mauvaises, tristes restes de sa vie passée. Il ne s'en défait entièrement que peu à peu, en se remettant entre les mains des prêtres et en suivant fidèlement leur direction. Car JÉSUS-CHRIST les a laissés à sa place sur la terre, comme il le dit à saint Pierre, pour *déliar* par l'absolution sacramentelle celui que son inspiration divine excite à recourir au sacrement de pénitence (1). — O mon Sauveur tout-puissant, puisque vous m'avez retiré du tombeau en me pardonnant mes offenses et que vos œuvres sont parfaites, dégagez-moi, je vous en conjure, des liens qui me restent, en me délivrant de mes habitudes anciennes. Je ne refuse pas de me présenter à vos ministres ; mais accordez-moi de retrouver toujours, dans le recours à leur ministère, une santé et une liberté parfaites. Ainsi soit-il.

---

1. Quidquid solveris super terram, erit solutum et in cœlis. (MATTH., XVI, 19.)

## MÉDITATION XLII.

---

DU CONSEIL TENU CONTRE JÉSUS-CHRIST, DANS LEQUEL CAÏPHE DÉCRÉTA QU'IL DEVAIT MOURIR.

---

### I. — *Craintes des pharisiens pour leur nation.*

Quelques-uns *des Juifs* qui s'étaient trouvés présents à la résurrection de Lazare, *se rendirent auprès des pharisiens et leur rapportèrent ce que JÉSUS avait fait. Les princes des prêtres et les pharisiens rassemblèrent donc le conseil, et ils se disaient : Que faisons-nous ? Cet homme fait beaucoup de miracles. Si nous le laissons ainsi, tous croiront en lui, et les Romains viendront, et ils détruiront notre ville et notre nation* (1).

*Premièrement.* Je considérerai ici la perversité de ces hommes qui, dominés par la passion de l'honneur et de l'intérêt propre, nourrissent au fond de leur âme des sentiments de haine et de jalousie. Les œuvres et les miracles du Sauveur sont pour eux un motif de nouveaux péchés. Ils changent en poison mortel ce qui devrait être le remède à leurs maux ; et ce qui est pour les autres un sujet d'amendement et de salut, ne sert qu'à augmenter leur malice, et à les retenir dans la voie de la perdition. — Délivrez-moi de ces vices, Seigneur, par votre miséricorde, de peur que ce que vous opérez dans mon prochain pour m'édifier et

---

1. Quidam autem ex ipsis abierunt ad pharisaeos, et dixerunt eis quae fecit JESUS. Collegerunt ergo pontifices et pharisaei concilium, et dicebant: Quid facimus? quia hic homo multa signa facit. Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum; et venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem. (JOAN., XI, 46-48.)

m'ètre utile, ne me devienne une occasion de scandale et de ruine.

*Secondement.* Je considérerai ensuite combien les méchants sont prompts à *se liguer contre JÉSUS-CHRIST* et contre ses serviteurs (1). La passion les aveugle, et la haine est dans leur œil une poutre qui leur offusque entièrement la raison. D'un côté, ils avouent sans détours que *JÉSUS fait un grand nombre de miracles*, et que tout le peuple *est disposé à croire en lui* et à le reconnaître pour le Messie. De l'autre, ils affectent un tel mépris de sa personne, qu'ils ne daignent pas même le nommer, comme s'ils craignaient de souiller leur bouche en prononçant son nom adorable. Mais s'ils refusent de l'honorer comme le Messie, et d'embrasser une doctrine confirmée par tant de miracles, c'est qu'ils ne veulent pas renoncer à des vices qu'elle condamne.

*Troisièmement.* Je remarquerai enfin que, par un secret jugement de Dieu, en signalant les maux qu'ils appréhendent s'ils ne font pas mourir JÉSUS-CHRIST, ils annoncent en termes formels les châtimens qui doivent fondre sur eux lorsqu'ils l'auront crucifié. Car c'est alors que *les Romains viendront, et qu'ils détruiront leur temple et leur nation.* — O JÉSUS, Ange du grand conseil, ne permettez pas que j'écoute les suggestions d'une chair passionnée, qui, en me conseillant ce qui lui plaît pour éviter l'humiliation et la douleur, s'y précipite d'elle-même. Je ne veux suivre, Seigneur, d'autre conseil que le vôtre, et ne consulter que votre

---

1. Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum, adversus Dominum et adversus Christum ejus. (Ps. II, 2.)

loi : elle sera désormais l'unique règle de ma conduite (1).

## II. — *Caïphe déclare que JÉSUS doit mourir.*

*L'un d'entre eux, nommé Caïphe, qui était grand-prêtre cette année-là, leur dit : Vous n'entendez rien à cette affaire, et vous ne faites pas réflexion qu'il est de votre intérêt qu'un homme seul meure pour la nation, et qu'elle ne périsse pas tout entière. Or, il ne parla pas ainsi de lui-même ; mais, comme il était grand-prêtre cette année-là, il prophétisa que JÉSUS devait mourir pour la nation juive ; et non seulement pour cette nation, mais aussi pour rassembler et réunir les enfants de Dieu qui étaient dispersés parmi tous les peuples de la terre (2).* Je méditerai attentivement ces paroles, et comme une sentence de ce juge passionné, et comme un oracle du Saint-Esprit, qui parle par cette bouche sacrilège, ainsi que le témoigne l'Évangéliste.

*Premièrement.* Je remarquerai l'orgueil et l'arrogance de ce pontife. Dès le début, il qualifie d'ignorants tous les membres du conseil. Or il fait preuve lui-même d'une fatale ignorance, en prononçant qu'il est nécessaire de mettre JÉSUS-CHRIST à mort pour préserver le peuple juif de la fureur des Romains, tandis que c'est précisément la mort sanglante de cet Homme-Dieu qui doit causer la ruine de cette nation

1. Testimonia tua meditatio mea est : et consilium meum justificationes tuæ. (Ps. CXVIII, 24.)

2. Unus autem ex ipsis, Caïphas nomine, cum esset pontifex anni illius, dixit eis : Vos nescitis quidquam, nec cogitatis quia expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat. Hoc autem a semetipso non dixit, sed cum esset pontifex anni illius, prophetavit quod JESUS moriturus erat pro gente. Et non tantum pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. (JOAN., XI, 49-52.)

coupable. On voit par cet exemple qu'une passion déréglée est d'autant plus dangereuse qu'elle se rencontre en des personnes plus remarquables par leur science ou par leur autorité, telles que sont les docteurs, les prêtres, les supérieurs, les princes, qui, selon la parole de Jérémie, *brisent le joug de la loi divine et rompent ses liens* avec plus de licence et d'impunité (1).

*Secondement.* J'admiration les voies mystérieuses du Saint-Esprit, qui se sert de la langue même des impies pour manifester aux hommes ses éternels desseins. Caïphe ne se proposait, dans son discours, que d'assouvir sa haine contre le Sauveur ; et voilà que l'Esprit-Saint met sur les lèvres envenimées de ce pontife des paroles prophétiques, qui nous révèlent le mystère de la Rédemption du genre humain. Il est nécessaire que JÉSUS-CHRIST meure pour que tous ne meurent pas ; il faut qu'en vertu des mérites de son sang divin, il réunisse par la profession d'une même foi et les liens d'une même charité tous ceux que Dieu, dans la profondeur de ses conseils, a choisis parmi les nations pour être ses enfants. — Je reconnais, ô mon Dieu, qu'il nous est infiniment avantageux qu'un homme meure. Mais quel sera cet homme ? Il sera choisi entre tous les hommes, unique entre tous les hommes, et il n'aura pas sur la terre de semblable. Il ne sera pas purement homme, il sera vraiment Dieu et vraiment homme, Homme-Dieu, et par excellence, l'*Homme* (2). O Père des miséricordes, jusqu'où ne va pas l'excès de votre charité ? Pour nous préserver de

---

1. Ibo igitur ad optimates, et loquar eis... et ecce magis hi simul confrangerunt jugum, ruperunt vincula. (JEREM., V. 5.)

2. Ecce homo. (JOAN., XIX, 5.)

la mort, vous livrez à la mort un homme qui vaut plus lui seul que tous les autres hommes ! O JÉSUS, homme sans égal, unique, et plus qu'homme ; je vous rends mille actions de grâces de ce que vous avez bien voulu verser votre sang, et souffrir la mort temporelle, pour nous racheter de la mort éternelle. Ne permettez pas, ô mon Rédempteur, que le fruit de votre précieuse mort vienne à se perdre. Rassemblez ceux qui sont dispersés ; réunissez tous vos enfants, peuplez votre Église de justes ; remplissez le ciel de prédestinés, afin que toutes les créatures vous bénissent et vous glorifient dans tous les siècles.

III. — JÉSUS *se dérobe aux regards des hommes avec ses disciples.*

TOUS les membres de l'assemblée ayant adopté l'avis du grand-prêtre, *ils ne songèrent qu'à faire mourir le Sauveur. C'est pourquoi il ne paraissait plus en public parmi les Juifs ; mais il se retira dans une contrée qui est près du désert, en une ville appelée Ephrem, où il séjourna avec ses disciples* (1).

*Premièrement.* Je considérerai avec quels applaudissements les prêtres et les pharisiens reçurent la proposition du pontife, et combien ils se félicitèrent du succès de leur délibération. Mais je demanderai en même temps au Seigneur de fuir la compagnie des hommes pervers *qui se réjouissent lorsqu'ils ont fait le*

---

1. Ab illo ergo die cogitaverunt ut interficerent eum. JESUS ergo jam non in palam ambulabat apud Judæos, sed abiit in regionem juxta desertum, in civitatem quæ dicitur Ephrem, et ibi morabatur cum discipulis suis. (JOAN., XI, 53-54.)

mal, et qui triomphent dans les choses les plus criminelles (1).

*Secondement.* Je considérerai la patience et la douceur de JÉSUS. Absent, il voit ce que les chefs de la nation trament contre lui ; et toutefois il ne pense pas à tirer vengeance de cette injustice ; il aime mieux céder à la violence de ses ennemis jusqu'au jour du châtement, et sembler ignorer leurs secrètes menées. C'est alors que s'accomplirent en lui ces paroles du prophète des douleurs : *Vous m'avez découvert, Seigneur, quelles sont leurs pensées, et je les ai connues. Cependant je me suis tu comme un agneau paisible qu'on mène à la mort ; j'ai feint de ne point savoir les complots qu'ils avaient formés contre moi, en disant : Mettons du bois dans son pain, exterminons-le de la terre des vivants, et que son nom soit effacé de la mémoire des hommes* (2). — O doux JÉSUS, Agneau de Dieu et pain de vie, je vous rends grâces de la mansuétude que vous faites paraître envers vos persécuteurs, vous qui savez qu'ils veulent vous immoler comme un agneau, et percer de clous vos pieds et vos mains en attachant votre corps sacré au bois de la croix. Communiquez-moi cette vertu, afin que je puisse vous glorifier en la mettant en pratique, m'offrant à tous les travaux et à la mort même, pour l'honneur de votre saint nom.

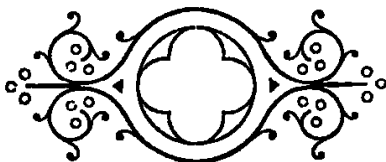
*Troisièmement.* Je remarquerai la fidélité constante

1. Qui lætantur cum malefecerint, et exultant in rebus pessimis. (*Prov.*, II, 14.)

2. Tu autem, Domine, demonstrasti mihi, et cognovi : tunc ostendisti mihi studia eorum. Et ego quasi agnus mansuetus, qui portatur ad victimam : et non cognovi quia cogitaverunt super me consilia, dicentes : Mitamus lignum in panem ejus, et eradamus eum de terra viventium, et nomen ejus non memoretur amplius. (*JEREM.*, XI, 18-19.)

des disciples, qui ne craignent point de suivre leur Maître partout où la persécution l'oblige de se cacher. Mais je considérerai avec une attention spéciale comment le Fils de Dieu, retiré dans la petite ville d'Ephrem, près du désert, se prépare à la mort, heureux de voir que son heure approche. — O Sauveur du monde, ô Réparateur du genre humain ; l'arrêt de votre mort est déjà prononcé par la bouche du grand-prêtre, homme, il est vrai, indigne du souverain sacerdoce ; mais, si méchant qu'il soit, il est l'organe de l'Esprit de votre Père. C'est donc un arrêt irrévocable, et le salut de tous les hommes demande qu'il soit exécuté. Vous ne désirez pas, vous-même, qu'on le révoque ; car la vie de nos âmes vous est plus chère que la vie de votre corps. Préparez-vous donc, Seigneur, au combat qui vous attend, et remportez en mourant la victoire que nous espérons. Mais puisque déjà vous l'avez obtenue, ne permettez pas que j'en perde le fruit. Aidez-moi à combattre si vaillamment sur cette terre passagère, que je mérite par votre grâce de participer un jour au repos de la vie éternelle.

NOTA. *Les Méditations du repas à Béthanie, du voyage de JÉSUS à Jérusalem, et de son entrée triomphante dans cette ville le jour des Rameaux, se trouveront dans la QUATRIÈME PARTIE.*





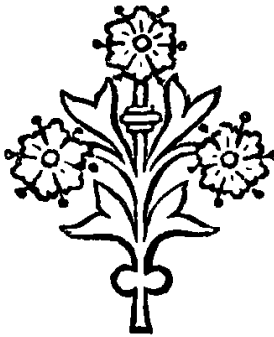
# MÉDITATIONS

## sur quelques paraboles de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

---

Dans les discours que prononça le Sauveur des hommes les six derniers jours qui précédèrent sa Passion, il proposa aux nombreux auditeurs dont il se voyait environné, plusieurs paraboles pleines d'instruction et de mystères. Nous allons choisir et expliquer les plus remarquables de ces paraboles, et de celles aussi qu'il laissa tomber de sa bouche divine en diverses circonstances dans le cours de sa prédication. Nous nous arrêterons spécialement à celles qui se trouvent dans les évangiles de quelques dimanches ou fêtes de l'année, afin que l'on puisse les méditer ces jours-là. Bien qu'elles renferment plusieurs sens, il nous suffira de les considérer dans le sens le plus moral et le plus propre à notre avancement spirituel, comme si elles ne regardaient que nous seuls. On n'observera pas toujours l'ordre dans lequel elles sont rapportées par les écrivains sacrés ; il a paru plus utile de réunir les unes à la suite des autres celles qui tendent à une même fin : quoique l'on puisse dire en général qu'elles n'en ont qu'une, qui est de nous faire comprendre les mystères ineffables du royaume des cieux. Or ces mystères renferment principalement six choses, qui sont expliquées ou toutes ensemble, ou séparément dans les paraboles, savoir : l'Église militante avec tous les membres qui la composent ; l'Église triomphante, où aspirent ceux qui combattent dans l'Église mili-

tante ; la doctrine de l'Évangile, que croient les fidèles ; les commandements et les conseils qu'ils observent ; les vertus et les bonnes œuvres qu'ils pratiquent ; enfin les qualités toutes divines du Monarque qui les gouverne, c'est-à-dire, de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui, sous différentes figures, représente les divers offices qu'il exerce pour le bien commun des hommes.



## MÉDITATION XLIII.

---

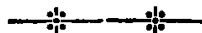
DE L'HOMME SAGE QUI BATIT SA MAISON SUR LA  
PIERRE, ET DE L'HOMME INSENSÉ QUI BATIT LA  
SIENNE SUR LE SABLE.

---

Le Sauveur connaissant à fond les différentes dispositions de ceux qui entendaient son discours sur la montagne, le conclut par cette parabole. *Celui, dit-il, qui écoute ma doctrine et la met en pratique, est semblable à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre. La pluie est tombée, les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, et elle n'a pas été renversée, parce qu'elle était fondée sur la pierre. Celui, au contraire, qui écoute mes paroles et ne les accomplit pas, ressemble à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, et elle a été renversée, et sa ruine a été entière (1).*

---

1. Omnis ergo qui audit verba mea hæc, et facit ea, assimilabitur viro sapienti, qui ædificavit domum suam supra petram. Et descendit pluvia et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et non cecidit : fundata enim erat super petram. Et omnis qui audit verba mea hæc, et non facit ea, similis erit viro stulto, qui ædificat domum suam super arenam. Et descendit pluvia, et venerunt flumina, et flaverunt venti, et irruerunt in domum illam, et cecidit, et fuit ruina illius magna. (MATTH., VII, 24-27. — LUC., VI, 47-49.)



I. — JÉSUS-CHRIST *partage en deux classes ceux qui croient à sa doctrine.*

*Premièrement.* Je considérerai comment Notre-Seigneur déclare en termes formels que, parmi ceux qui ont embrassé sa doctrine, il y a deux sortes d'hommes : les uns, sages et prudents, qui la mettent en pratique ; les autres, imprudents et insensés, qui ne se soucient pas d'y conformer leurs actions. C'est avec raison qu'il qualifie les premiers de sages, et les seconds d'insensés. Car quelle inconséquence et quelle folie plus incompréhensible que de croire ce que JÉSUS-CHRIST enseigne, et de faire précisément le contraire ? Et quelle plus haute sagesse, quelle prudence plus consommée que de régler sa conduite sur sa foi ? Ce principe posé, n'ai-je pas sujet de m'étonner de moi-même, quand je mets en parallèle ce que je crois et ce que je fais ? Je crois qu'il y a un enfer éternel, réservé à ceux qui violent la loi de Dieu ; et je la transgresse comme si je ne croyais pas à l'enfer. Je crois que Dieu est présent en tout lieu ; et je l'offense comme s'il n'était pas présent là même où je suis. Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est qu'une multitude d'hommes sont atteints de cette folie, suivant la parole de Salomon : *Le nombre des insensés est infini* (1). Le Sauveur lui-même, comparant l'Église à dix *Vierges*, nous fait remarquer que cinq d'entre elles étaient *folles*, comme nous le verrons plus bas (2). — O bon JÉSUS, délivrez-moi par votre miséricorde d'une si dangereuse folie : et puisque vous m'avez donné assez de lumière pour

1. Stultorum infinitus est numerus. (*Eccl.*, 1, 15.)

2. Quinque autem ex eis erant fatuæ. (*MATTH.*, XXV, 2.)

croire ce que vous m'enseignez, accordez-moi assez de force pour accomplir ce que vous me demandez.

*Secondement.* Je considérerai que nos âmes, figurées par les maisons du Sage et de l'Insensé, sont combattues par trois sortes de tentations que le Sauveur a voulu désigner par les fleuves débordés, qui inondent la terre ; par les vents violents, qui agitent l'air ; et par les pluies impétueuses qui tombent du ciel. Les premières viennent de la chair et du commerce avec les hommes terrestres ; les secondes viennent des démons, que l'Apôtre appelle *les puissances de l'air et des ténèbres* (1) ; les troisièmes viennent du ciel par une secrète disposition de la Providence, qui, souvent, pour nous éprouver, nous envoie des désolations intérieures, des sécheresses d'esprit et des maux de tout genre, sans parler des persécutions que soulèvent contre nous des hommes bien intentionnés, mais dont le zèle n'est pas selon la science.

On peut encore dire que les sages et les insensés sont exposés à des tentations de sensualité et d'avarice, désignées par le débordement des rivières ; à des tentations de curiosité et d'inconstance, représentées par les vents ; à des tentations d'orgueil et d'ambition, marquées par la pluie qui tombe d'en haut sur les toits. L'apôtre saint Jean signale ces trois sortes de tentations, lorsqu'il dit : *Tout ce qu'il y a dans le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux, et orgueil de la vie* (2).

Enfin, comme les eaux des rivières s'attaquent aux

---

1. Secundum principem potestatis aeris hujus. (*Ephes.*, II, 2.)

2. Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. (I JOAN., II, 16.)

fondements d'une maison, les vents aux murailles, et les pluies à la couverture : de même il y a des tentations qui nous livrent des assauts au commencement de la vie et de chacune de nos œuvres, d'autres au milieu, et d'autres à la fin. Il y en a pour les âmes qui commencent à servir Dieu, pour celles qui avancent dans le chemin de la vertu, et pour celles même qui sont arrivées au comble de la perfection ; afin que tous, abstraction faite des circonstances d'âge, de temps, d'état ou de condition, nous soyons toujours *préparés à la tentation* (1).

*Troisièmement.* Je conclurai de ces réflexions, que la différence qu'il y a entre les sages et les insensés, entre les parfaits et les imparfaits, ne consiste pas en ce que ceux-ci sont tentés, et que ceux-là ne le sont pas ; car ils le sont les uns et les autres. En quoi donc consiste-t-elle ? En ce que les sages bâtissent sur la pierre ferme, et se prémunissent par là contre la tentation ; tandis que les insensés, en bâtissant sur le sable, ne peuvent soutenir la première tourmente (2). Ce ne sont donc point les tentations qui rendent un homme méchant ; elles montrent seulement ce qu'il est, sage ou insensé dans l'affaire de son salut.

Je puis encore inférer que c'est une erreur et une folie de n'oser s'attacher à la pratique de la vertu ou embrasser l'état religieux auquel on est appelé, par la crainte des tentations, puisque les bons et les mauvais chrétiens n'en sont pas exempts dans le monde, et

1. Fili, accedens ad servitutum Dei, sta in justitia et timore, et præpara animam tuam ad tentationem. (*Eccli.*, II, 1.)

2. Non enim differt a peccatore vir sanctus, qui non similiter et ipse tentatur ; sed quia hic etiam magna impugnatione non vincitur, ille autem parva tentatione superatur. (CASSIAN., Collat. XVIII, c. XIII.)

que souvent celles qu'ils ont à souffrir n'en sont que plus nombreuses et plus dangereuses. *Celui qui craint le brouillard*, dit Job, *sera accablé par la neige, et celui qui fuit devant l'épée sera percé d'une flèche* (1) : en voulant éviter de légères tentations, il tombera en de plus grandes. Je ferai donc preuve de prudence en me déclarant ouvertement pour la vertu, et en embrassant avec courage l'état auquel je me sens appelé de Dieu, pourvu que j'aie soin de me préparer aux combats que je pourrai avoir à soutenir.

## II. — *Ce que c'est que bâtir sur le sable.*

Je considérerai, en second lieu, que la maison de l'insensé s'écroule, *parce que*, dit JÉSUS-CHRIST, *elle est bâtie sur le sable*. Et d'abord, quelle insigne folie de la part d'un homme que d'élever sa maison sur un fondement aussi mobile, n'ignorant pas qu'elle sera exposée à des secousses terribles et redoublées ? Mais pour mieux comprendre son imprudence, voyons ce que signifie bâtir sur le sable, et quelles tristes conséquences entraîne après elle la chute d'un édifice si mal assis.

*Premièrement.* Bâtir sur le sable, c'est fonder toute l'espérance de son salut sur une foi vaine et spéculative, qui se contente de croire ce que Dieu dit, sans vouloir faire ce qu'il ordonne, ou ne le voulant que d'une volonté faible et changeante. Bâtir sur le sable, c'est s'appuyer sur une foi qui est mêlée de beaucoup d'affections vicieuses pour les choses de la terre, par exemple, pour les richesses, pour l'honneur, pour le

---

1. Qui timent pruina, irruet super eos nix.. Fugit arma ferrea, et irruet in arcum æreum. (JOB, VI, 16 ; XX, 24.)

plaisir : car de même qu'une terre sablonneuse, qui n'est pas liée, ne peut porter un grand édifice ; ainsi un cœur, dont les affections ne sont pas unies en Dieu par la charité, manque de la fermeté nécessaire pour soutenir l'édifice de la perfection chrétienne. Enfin, bâtir sur le sable, c'est se fier en ses forces naturelles, en son propre jugement et en sa propre volonté, qui sont les choses du monde les plus faibles et les plus inconstantes.

*Secundement.* De là vient que les insensés succombent facilement à la tentation, et que l'édifice qu'ils ont élevé ne tarde pas à s'écrouler, parce que les fondements, sur lesquels il repose, ne peuvent en porter le poids (1). Nous lisons dans le prophète Daniel que Nabuchodonosor vit en songe une statue d'une hauteur prodigieuse. La tête de cette statue était d'or très pur ; les bras et la poitrine, d'argent ; le ventre et les cuisses, d'airain ; les jambes, de fer ; et une partie des pieds était de fer, et l'autre d'argile. Une pierre qui se détacha de la montagne, vint frapper la statue en ses pieds d'argile et de fer, et elle les brisa, et le colosse fut renversé et réduit en poussière. C'est ainsi qu'un homme doué d'une sagesse naturelle plus qu'ordinaire, un homme élevé en dignité, favorisé même du don de prophétie et des miracles, se laisse vaincre à la première tentation, s'il n'a d'autre soutien qu'une foi affaiblie par les défauts que nous signalions tout à l'heure. *La ruine de sa maison sera grande*, dit le Sauveur ; car il perdra tout à la fois la grâce de Dieu, les

1. Hi sunt qui fatuis assimilantur : qui super arenam inconstantire mentis, ædificiū spiritualis posuerunt fundamentum, quod pauca tentationum guttæ, et modicus torrens ab illius maligni assultibus excitatus, subtracto fulcro dissolvit ac disjicit. (S. BASIL., *Const. Monast.*, cap. XXI.)



dons du Saint-Esprit, les vertus morales infuses qui accompagnent la charité ; le religieux renoncera peut-être à sa vocation, et le chrétien étouffera dans son cœur le peu de foi qui était sa dernière ressource. Enfin, cette maison ne croulera pas sans un fracas épouvantable, parce que la chute d'un chrétien qui abandonne la foi est toujours pour ses frères un sujet de tristesse amère et d'affreux scandale.

*Troisièmement.* Considère donc bien, ô mon âme, sur quel fonds tu dois établir l'édifice spirituel de ta conscience, si tu veux qu'il soit inébranlable. Ne l'appuie pas sur l'amour des objets terrestres, parce qu'il sera chancelant comme eux. *Ne compte pas sur la prudence*, de peur que *ton propre jugement ne te précipite* en quelque malheur (1). Ne fais pas état de la foi sans les œuvres, parce que le Fils de Dieu te dira au dernier jour : *Je ne te connais pas* (2). Enfin, prends garde que les affections de ton cœur ne soient désunies comme le sable que le vent remue et dissipe, de peur que cette menace du Tout-Puissant ne retombe sur toi : *Ils périront*, ils mourront de mort éternelle, *parce que leur cœur est partagé* (3).

### III. — *Ce que c'est que bâtir sur la pierre.*

Je considérerai, en troisième lieu, que la maison de l'homme sensé ne tombe pas, *parce que*, dit le Sauveur, *elle est fondée sur la pierre*. Ce qui signifie : Elle est fondée sur une foi vive, sur une foi animée par la charité, vertu qui réunit toutes les affections de notre cœur, et

---

1. Ne innitaris prudentiæ tuæ... precipitabit eum consilium suum. (*Prov.*, III, 5. — *JOB*, XVIII, 7.)

2. Et tunc confitebor illis : Quia nunquam novi vos. (*MATTH.*, VII, 23.)

3. Divisum est cor eorum, nunc interibunt. (*OS.*, X, 2.)

fixe invariablement en Dieu toutes nos espérances. On peut encore dire que l'homme prudent assoit l'édifice de sa perfection sur la mortification de son corps, sur le mépris de lui-même, sur l'abnégation de sa volonté et de son jugement propre. Il fouille par la réflexion au-dedans de lui-même ; il retire et rejette hors de son âme tout ce qu'il y a de sable mouvant ; il creuse jusqu'à ce qu'il arrive à la connaissance de son néant ; et là, il est ferme, comme la terre l'est dans le vide, où l'a suspendue la main du Tout-Puissant (1). Enfin, l'homme avisé montre sa sagesse par une résolution sincère d'exécuter tout ce que Dieu lui commande ; en quoi il s'appuie, non sur ses propres forces, mais sur la grâce et la vertu de notre divin Rédempteur, qui est la  *pierre vivante et le fondement solide de toute sainteté*  (2). Dans ces dispositions, il ne craint pas de s'écrier avec l'Apôtre :  *Qui me séparera de l'amour de JÉSUS-CHRIST ? Sera-ce la tribulation ? sera-ce l'angoisse ? sera-ce le glaive des persécuteurs ? Non, j'ai la certitude que nulle créature ne pourra me séparer de l'amour de Dieu, qui est fondé en JÉSUS-CHRIST*  (3). — O mon JÉSUS, qui, comme Dieu, et comme homme infiniment sage, avez bâti votre Église  *sur la pierre* , et l'avez affermie de telle sorte, que  *les portes de l'enfer*

1. Qui extendit aquilonem super vacuum, et appendit terram super nihilum... terra autem in æternum stat. (JOB, XXVI, 7. — *Eccl.*, I, 4.)

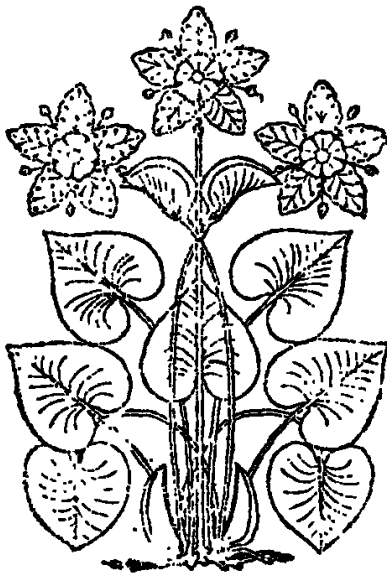
2. Petra autem erat Christus... Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus JESUS. (1 *Cor.*, X, 4, III, II.)

3. Quis ergo nos separabit a charitate Christi? tribulatio? an angustia? an gladius?... Certus sum, quia neque mors, neque vita... neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei, quæ est in Christo JESU Domino nostro. (*Rom.*, VIII, 35, 39.)

*ne prévaudront jamais contre elle* (1) ; fondez l'édifice de ma perfection sur vous-même, et sur l'imitation de vos exemples, afin que, ni les fleuves débordés, ni les vents impétueux, ni les grandes pluies, ni les forces infernales réunies ne puissent le renverser ; mais que, protégé par votre vertu, il demeure inébranlable jusqu'à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

---

1. Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. (MATTH., XVI, 18.)



# MÉDITATION XLIV.

---

## DE LA PARABOLE DU SEMEUR.

---

### I. — *Le semeur va semer son grain* (1).

Le Sauveur ayant voulu expliquer lui-même cette parabole à ses apôtres, nous nous attacherons ici à son interprétation, et nous considérerons quelle est la semence dont il parle, qui est celui qui la sème, en quelle terre, pourquoi, et quand il la sème.

*Premièrement. La semence est la parole de Dieu* (2) : la parole extérieure, qui frappe l'oreille du corps ; la parole intérieure, qui se fait entendre au fond de l'âme, et que l'on nomme inspiration. C'est principalement de cette parole intérieure que naissent les fruits des bonnes œuvres, parce qu'elle nous fait comprendre le sens de la parole extérieure, et qu'elle est comme le germe de la semence qui est déposée dans nos cœurs.

*Secondement.* Le principal semeur, c'est Dieu, Dieu seul en trois personnes. Il répand en nous la semence de l'inspiration, tantôt par le ministère des prédicateurs que nous entendons ; tantôt par le moyen des bons livres que nous lisons, des bons exemples dont nous sommes les témoins, des pieuses images que rencontrent nos regards ; tantôt immédiatement par lui-même, sans que nous y pensions.

*Troisièmement.* La terre qui reçoit cette précieuse semence, c'est l'âme avec ses puissances. Notre mémoire

---

1. Exiit qui seminavit, seminare semen suum. (LUC., VIII, 5. — MATH., XIII, 3. — MARC., IV, 3.)

2. Semen est verbum Dei. (LUC., VIII, 11.)

est remplie de pensées pieuses et d'images des choses saintes ; elle nous rappelle nos péchés passés, les peines éternelles de l'enfer, les joies sans fin du ciel, la brièveté de la vie, la mort, le jugement, la présence de Dieu, et la multitude de ses bienfaits. Notre entendement reçoit des lumières qui nous découvrent soudainement ce qu'il y a de plus caché dans les mystères de la foi ; et ces lumières sont les semences de l'oraison et de la contemplation. A cette puissance appartient le don de conseil, qui nous aide à nous conduire nous-mêmes, ou à diriger le prochain. C'est enfin dans cette puissance que résident la loi naturelle et le sens intime de la conscience, qui nous porte au bien et nous détourne du mal. Pour ce qui est de la volonté, Dieu y sème les saints désirs, les pieuses affections, qui, comme des étincelles, allument en nous le feu de l'amour divin. Ces affections sont, par exemple, la crainte de Dieu, l'appréhension de la mort et de l'enfer, l'amour du Créateur, l'envie de le servir sérieusement, l'impatience de le contempler dans sa gloire, pour le louer et le glorifier à jamais.

*Quatrièmement.* La fin pour laquelle Dieu répand cette semence dans nos âmes n'est pas celle que se proposent les autres semeurs, à savoir, leur intérêt propre ; c'est, au contraire, l'utilité et l'intérêt de l'âme dans laquelle il la répand. Cette divine semence a en effet la vertu spéciale de changer et d'améliorer la terre où elle tombe ; de fertiliser le sol le plus stérile, le plus aride et le plus ingrat. Ce n'est donc pas à cause de nos mérites qu'il ensemence la terre de nos cœurs, c'est parce qu'il est bon, miséricordieux, et d'une libéralité sans mesure ; c'est parce qu'il se plaît à nous

communiquer ses dons, et à nous rendre meilleurs par l'effusion de ses grâces.

*Cinquièmement.* De là vient que Dieu jette souvent en nous cette semence ; que même il la sème en tout temps, en tous lieux, en toutes occasions, quoiqu'il le fasse spécialement quand nous en avons un plus pressant besoin pour notre salut. Aussi les évangélistes l'appellent-ils *Celui qui sème*, pour nous faire comprendre que c'est là comme son office, et que d'une manière ou d'une autre, il ne cesse jamais de le remplir.

De toutes ces considérations, et de chacune d'elles en particulier, je tirerai des sentiments de reconnaissance pour Dieu, et d'estime pour cette divine semence. Je le prierai instamment de la répandre avec abondance dans mon cœur ; et, pour obtenir cette grâce, j'invoquerai dans les termes suivants, ou en d'autres semblables, les trois Personnes de l'auguste Trinité. — O Père céleste, qui avez donné au monde votre Verbe, votre Parole incréée que vous engendrez éternellement au-dedans de vous, et qui nous parle au fond du cœur, je vous en conjure par ce Verbe, votre Fils unique, de remplir ma mémoire de saintes pensées, afin que cette semence féconde produise en moi des fruits abondants de bonnes œuvres. O Verbe éternel, qui êtes sorti du sein du Père, et êtes venu en ce monde pour y répandre votre doctrine, comme une semence qui vous appartient, qui est de vous seul, et que vous n'avez empruntée à personne ; venez éclairer mon entendement, afin que je vous connaisse et me connaisse moi-même, que je sache ce que je dois croire et ce que je dois faire, et que j'accomplisse fidèlement tout ce que je saurai vous être agréable. O Esprit trois

fois saint, qui *soufflez où vous voulez* (1), et qui ne nous refusez jamais vos inspirations lorsqu'elles nous sont nécessaires, touchez fortement ma volonté, faites-y naître de saintes affections, embrassez-la de votre divin amour, et par cet amour, rendez-la capable de produire en abondance *les fruits de l'Esprit* (2). O adorable Trinité, je vous rends grâces de ce que vous répandez avec profusion cette divine semence dans une terre aussi mal préparée que l'est celle de mon cœur. O semence divine, que n'ai-je pour vous l'estime que vous méritez ! Que ne m'est-il donné de ressentir les effets de votre vertu ! O mon âme, terre ingrate, comment ne souhaites-tu pas avec ardeur de recevoir cette semence plus désirable que tous les biens de ce monde ? Demande-la à celui qui peut te la donner, renouvelle tes sollicitations et tes prières, et elle ne te sera pas refusée.

## II. — JÉSUS-CHRIST nous marque dans cette parabole trois sortes de terrains infructueux.

Je considérerai, en second lieu, que, malgré la bonté de la semence, malgré le soin que prend le cultivateur de la semer dans la saison favorable, malgré enfin le désir qu'il a de recueillir une abondante moisson, il perd néanmoins par la mauvaise qualité des terres qui le reçoivent, les trois quarts de son grain. J'examinerai donc quelles sont les causes qui rendent ces terres infructueuses, et quel remède on peut apporter à un si grand mal. Je regretterai du fond de l'âme d'être moi-même un sol stérile ; j'aurai compassion de ceux qui

1. Spiritus ubi vult spirat. (JOAN., III, 8.)

2. Fructus autem spiritus est : Charitas, gaudium, pax. . (Gal., v, 22.)

me ressemblent en ce point, et je verrai avec douleur que tant d'hommes laissent perdre une si précieuse semence, au mépris de celui qui la dépose si charitablement dans leur cœur.

*Premièrement. Une partie du grain, dit le Fils de Dieu, tomba le long du chemin et fut foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel la mangèrent* (1). Cette terre qui borde la voie publique, qui n'en est point séparée par une haie, représente un cœur endurci, comme un chemin battu; un cœur qui entend extérieurement la parole de Dieu, mais dans lequel elle n'entre pas, ou ne fait qu'une impression légère et superficielle; un cœur ouvert à toutes sortes de pensées terrestres qui ne sont point repoussées, et qui broient la semence qui y est tombée; un cœur exposé à la rapacité des démons qui, comme des oiseaux affamés, se jettent sur le grain dès qu'ils le voient sur la terre. Je me reconnâtrai dans cette image, et je ne m'épargnerai point des reproches trop mérités. Malheur à moi, me dirai-je, à moi qui, par un étrange endurcissement de cœur, ai négligé de recevoir la parole de Dieu, ou qui l'ai rejetée presque aussitôt après l'avoir reçue. J'ai été semblable à un grand chemin : j'ai laissé mon cœur ouvert à toutes les mauvaises pensées et à tous les désirs criminels; j'ai permis aux oiseaux de l'air, aux esprits de ténèbres, d'en ravir la semence des bonnes inspirations, et de la remplacer par leurs suggestions coupables. — O mon Dieu, j'ai un sensible regret d'avoir si mal gardé votre divine semence; je me propose de cultiver désormais mon âme par une si exacte mortification, que cette terre s'amol-

1. Aliud cecidit secus viam, et conculcatum est, et volucres cœli comederunt illud. (LUC., VIII, 5.)



lisse enfin, et qu'elle se dispose à recevoir *dans son sein votre parole, afin que je ne vous offense jamais* (1). Mais vous connaissez, Seigneur, ma faiblesse ; aidez-moi donc, je vous en conjure, à vaincre ma dureté, et faites que votre semence fructifie en moi, à la gloire de votre saint Nom.

*Secondement. Une autre partie du grain tomba dans une terre pierreuse, où il n'y avait que peu de terre, et elle leva aussitôt, parce que la terre était peu profonde ; et quand le soleil parut, elle fut brûlée, parce qu'elle n'avait point de racine, et qu'elle manquait d'humidité* (2). Ces paroles figurées nous représentent une autre classe d'hommes qui se reconnaîtra aux traits suivants. Ils ont un naturel doux et traitable ; ils entendent volontiers la parole de Dieu ; ils se plaisent à la lecture des bons livres ; ils n'ont point de peine à former de saintes résolutions, et ils font même les premiers efforts pour les accomplir. Mais dès que le démon ou la chair viennent à les tenter, ou qu'il s'élève contre eux quelque persécution de la part des hommes, ils perdent courage, et abandonnent le bien que la grâce avait commencé en eux. Esprits changeants et inconstants, non enracinés dans l'humilité et dans la confiance en Dieu, privés du suc et de l'onction de la piété solide, et par là même *sujets*, dit l'évangéliste saint Marc, *aux vicissitudes du temps* (3), leur dévotion dure aussi peu que *la rosée du*

1. In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi. (Ps. CXVIII, II.)

2. Aliud vero cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam : et statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terræ. Et quando exortus est, sol æstuavit ; et eo quod non habebat radicem... quia non habebat humorem... exaruit. (MARC., IV, 5, 6. — LUC., VIII, 6.)

3. Temporales sunt. (MARC., IV, 17.)

*matin*, ou qu'une fleur qui se fane aux premiers rayons du soleil (1).

Or, ce n'est pas sans mystère que Notre-Seigneur compare les tentations au soleil. Cet astre a deux propriétés : l'une, d'éclairer par sa lumière ; l'autre, de brûler par sa chaleur. Aussi y a-t-il deux sortes de tentations toutes contraires. Il y en a qui ont leur cause dans la prospérité du monde ; les louanges, les honneurs, et tout ce qui peut flatter notre sensualité ou notre ambition. Il y en a qui naissent au contraire des adversités, des calomnies, des affronts, de la pauvreté, en un mot, de tout ce que la vie présente peut avoir de rude et d'humiliant. Le Fils de Dieu veut que nous soyons toujours en état de résister aux unes et aux autres, de peur que le fruit que l'inspiration divine doit produire en nous ne soit exposé à périr avant même d'être formé. C'est dans ce sentiment que l'apôtre saint Paul nous exhorte à nous montrer *de fidèles ministres de Dieu, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la gloire comme dans l'ignominie* (2). — O Dieu éternel, qui connaissez mon inconstance, fortifiez-moi par votre grâce, afin que je jette de si profondes racines dans votre amour, qu'aucune créature ne puisse m'en séparer.

*Troisièmement. Une autre partie tomba parmi les épines ; les épines croissant avec la semence, l'étouffèrent et elle ne porta point de fruit* (3). Elle représente ceux qui écoutent la parole de Dieu sans profit, parce que les sol-

1. Quasi ros mane pertransiens. (Os., VI, 4.)

2. Sed in omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros... per gloriam, et ignobilitatem, per infamiam, et bonam famam. (II Cor., VI, 4-8.)

3. Et aliud cecidit inter spinas, et simul exortæ spinæ suffocaverunt illud, et fructum non dedit. (LUC., VIII, 7. — MARC., IV, 7.)

*licitudes du siècle, l'illusion des richesses, et les plaisirs de la vie l'étouffent en eux, et la rendent stérile* (1). Il y a donc trois choses qui sont directement opposées à l'inspiration divine et à notre avancement spirituel : les richesses, les soins superflus, et les plaisirs sensuels ; et ces trois choses, dans le langage et à l'école du Sauveur se nomment *des épines*. — O mon souverain Maître, que vos jugements sont différents de ceux des hommes ! Vous donnez le nom de ronces et d'épines à ce que le monde appelle plaisirs et richesses, parce que les biens et les voluptés de cette vie, en flattant la chair, blessent l'âme, et lui font autant de plaies que la passion lui fait commettre de péchés. Ils lui causent des douleurs piquantes, des inquiétudes sans nombre, des remords cruels. Délivrez-moi, Seigneurs, de ces épines, et couronnez-moi des vôtres. Je sais qu'elles déchirent et affligent la chair ; mais je sais aussi qu'elles fortifient et consolent l'esprit : car quelle plus grande consolation que d'embrasser votre couronne d'épines sur la terre, dans l'espérance de recevoir de votre main la couronne de gloire dans le ciel ?

### III. — *De trois sortes de personnes représentées par la bonne terre.*

Je considérerai, en troisième lieu, que *la quatrième partie de la semence tomba dans une bonne terre, et porta du fruit en abondance* (2). C'est la figure de ceux qui, ayant ouï la parole avec un cœur droit et bien disposé, la

1. Quod autem in spinas cecidit : hi sunt, qui audierunt, et sollicitudinibus, et divitiis, et voluptatibus vitæ, euntes, suffocantur, et non referunt fructum. (LUC., VIII, 14. — MARC., IV, 18, 19.)

2. Et aliud cecidit in terram bonam ; et ortum fecit fructum centuplum. (LUC., VIII, 8. — MATTH., XIII, 8.)

conservent, et font tellement profiter ce grain par la patience, qu'ils rapportent les uns trente, les autres soixante, les autres cent pour un<sup>(1)</sup>. De manière que, comme il y a trois sortes d'hommes qui, par leurs mauvaises dispositions, rendent la semence infructueuse ; de même il y en a trois qui, par une disposition contraire, la font fructifier, les uns médiocrement, les autres beaucoup, d'autres abondamment. Les premiers sont les commençants ; les seconds, ceux qui avancent dans la vie spirituelle ; les troisièmes, ceux qui sont arrivés à la perfection : et tous, chacun dans son degré, travaillent avec patience, animés par l'espoir de la récompense. Or, quoique le nombre des bons soit inférieur à celui des méchants, ils produisent néanmoins une si riche moisson, qu'elle compense la perte des autres parties de la semence. — Je me réjouis, ô divin Semeur, de ce que vous trouvez des terres qui rapportent cent pour un, et qui font voir par leur prodigieuse fertilité la vertu de votre semence céleste. Oh ! que ne se rencontre-t-il un grand nombre d'âmes de cette nature, qui vous honorent et vous servent comme vous le méritez ! Détermine-toi, ô mon âme, à servir le Seigneur avec toute la diligence dont tu es capable. Ne te contente pas de rapporter trente, ni même soixante pour un ; imite ceux qui rendent jusqu'à cent : car plus tu porteras de fruit en ce monde, plus tu recevras de gloire en l'autre ; et même dès cette vie,

---

1. Quod autem in bonam terram : hi sunt qui in corde bono et optimo audientes verbum retinent, et fructum afferunt in patientia .. aliud quidem centesimum, aliud autem sexagesimum, aliud vero trigesimum. (LUC., VIII, 14. — MATH., XIII, 23.)

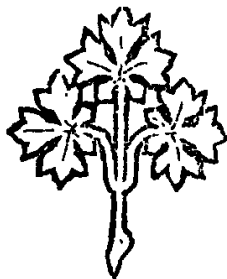
---

si tu sers Dieu avec ferveur, *il te récompensera au centuple* (1).

Enfin, on peut faire d'autres applications, et dire par exemple avec plusieurs saints Pères, que le gain de trente pour un, est pour les personnes engagées dans le mariage ; celui de soixante, pour les veuves et pour les vierges ; celui de cent, pour les martyrs et pour les religieux qui font profession de la vie purement contemplative, ou de la vie mixte, enseignant aux autres, et par leurs paroles et par leurs exemples, le chemin de la perfection chrétienne. Mais, quel que soit mon état, je dois toujours aspirer à ce qu'il y a de plus parfait : car dans un état qui ne rapporte que trente pour un, on peut cependant rapporter cent, en suppléant par une ferveur extraordinaire à l'imperfection de l'état lui-même.

---

1. Centuplum accipiet... nunc in tempore hoc. (MATTH., XIX, 29. — MARC., X, 30.)



# MÉDITATION XLV.

---

## DE LA PARABOLE DE L'IVRAIE.

---

### I. — *Du mélange de l'ivraie avec le bon grain.*

LE royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ. Mais tandis que les serviteurs commis à la garde de ce champ dormaient, son ennemi vint, sema de l'ivraie au milieu du blé, et se retira. L'herbe donc ayant poussé, et étant montée en épi, alors l'ivraie parut aussi (1).

*Premièrement.* Le Sauveur a encore expliqué lui-même cette parabole, en disant que c'est lui qui sème le bon grain ; que le champ où il sème, est le monde ; que par le bon grain, il faut entendre les enfants du royaume, c'est-à-dire les justes, qui seront un jour les héritiers du ciel. Car ils sont les vrais enfants de JÉSUS-CHRIST, engendrés à la grâce par la vertu de l'inspiration divine qu'il a répandue comme une semence céleste dans les cœurs. Ils sont eux-mêmes une semence féconde, d'où naissent beaucoup d'autres justes, parce que à l'exemple de leur Maître, ils prennent à tâche de se former *une postérité sainte*, et de laisser après eux des imitateurs de leur foi et de leur piété (2).

Mais l'ennemi, qui est le démon, survient et sème

---

1. Simile factum est regnum caelorum homini, qui seminavit bonum semen in agro suo. Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus, et superseminavit zizania in medio tritici, et abiit. Cum autem crevisset herba, et fructum fecisset, tunc apparuerunt et zizania. (MATTH., XIII, 24-26.)

2. Hæreditas sancta nepotes eorum... et filii eorum propter illos usque in æternum manent. (Eccli., XLIV, 12-13.)

de l'ivraie parmi le bon grain ; il fait un mélange contagieux, et souvent imperceptible, des méchants et des hommes vertueux. En effet, tant que l'ivraie est encore en herbe, elle paraît être du bon blé ; mais lorsqu'elle a grandi, elle commence à noircir, elle nuit au blé auquel elle est mêlée, et à l'homme qui s'en nourrit ; car elle cause des éblouissements, des maux de cœur et une sorte d'ivresse (1). Ainsi en est-il des méchants. Ils ressemblent aux bons en ce qui est de la nature, quelquefois en ce qui regarde la religion et ses pratiques extérieures ; mais au-dedans, ils sont noirs et défigurés par le péché ; ils ont l'œil de l'âme obscurci par les ténèbres de l'erreur, soit contre la foi, soit contre les mœurs, d'où naissent des scandales et des schismes ; enfin, ils forcent Dieu à les rejeter et à *les vomir de sa bouche* (2).

Je comparerai maintenant l'une et l'autre de ces deux semences, et je me dirai à moi-même : Considère lequel tu aimes mieux être, ou du blé, ou de l'ivraie ; c'est-à-dire, quel parti tu préfères embrasser, ou celui de JÉSUS-CHRIST, qui est ton ami, et ne demande qu'à te sauver, ou celui de Satan, qui est ton ennemi, et ne cherche qu'à te perdre. — O Dieu de mon âme, je veux être pour vous un froment sans mélange et n'obéissant qu'à vos inspirations ; ne permettez pas que j'écoute les suggestions du démon, mon ennemi et le vôtre, et que je devienne une ivraie qu'il vous faille arracher et jeter hors du champ de l'Église.

*Secondement.* Je considérerai que l'ennemi ne sema

1. In cæcutientes et lusciosos somnum inducit, vertiginem et vomitum ; rationem et sensum oppilat, et hominem ad insaniam redigit. (SALMERO, *Commentar. in evangelic. histor.*, Tom. VII, Tract., VI.)

2. Incipiam te evomere ex ore meo. (*Apoc.*, III, 16.)

l'ivraie que quand le bon grain fut semé, et pendant que tout le monde dormait. Cela nous montre qu'il y a toujours eu des bons avant qu'il y eût des méchants ; soit parmi les anges dans le ciel, soit parmi les hommes dans le paradis terrestre. En général, toutes les fois que le Sauveur jette la bonne semence dans une âme, et qu'il donne à son Église de nouveaux justes par le baptême ou par les autres sacrements, Satan vient aussitôt jeter son ivraie dans leur cœur, afin de les pervertir en étouffant le bon grain. Ce qu'il fait pendant que les hommes sont endormis, durant le silence de la nuit, au moment où ils y pensent le moins, quand ils ne sont nullement sur leurs gardes, et que la paresse les a plongés dans un profond assoupissement. — O mon doux JÉSUS, semeur de toute bonne semence, qui veillez toujours et ne dormez jamais, qui voyez par conséquent votre ennemi prêt à semer l'ivraie dans votre héritage, ne faites pas même semblant de vous endormir, de peur qu'il ne se hâte de semer dans mon âme ce qui doit me séparer de vous. Si ma nonchalance me fait succomber au sommeil, réveillez-moi par votre miséricorde, afin que je puisse repousser ses attaques avant qu'il se soit rendu maître de mon cœur.

*Troisièmement.* Je considérerai que l'ennemi n'a pas plus tôt semé l'ivraie, qu'il disparaît pour n'être pas découvert : semblable à celui qui cache sa main dès qu'il a jeté la pierre. Quelques fois, pour nous mieux tromper, il prend le visage d'un ami, ou il se transforme en ange de lumière. D'autres fois, il se retire astucieusement et cesse pour un temps de nous tenter ; puis, avec plus de rage que jamais, il revient se jeter



sur nous à l'improviste pour nous terrasser. De là vient que l'on ne peut discerner le blé d'avec l'ivraie que quand leurs épis sont formés, tant ils paraissent semblables quand ils ne sont encore qu'en herbe (1). Ainsi, le plus souvent, les élus et les réprouvés se ressemblent dans les commencements, parce que ceux-ci prennent la figure et tout l'extérieur des premiers, et que les coups, selon l'expression du Sauveur, *se revêtent de la peau des brebis* (2). Mais au temps de la moisson, chacun montre ce qu'il est, et on juge par ses œuvres si ses vertus sont réelles ou apparentes

## II. — *Que c'est principalement le démon qui sème l'ivraie au milieu du bon grain.*

LES serviteurs du père de famille vinrent lui dire : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ ? D'où vient donc qu'il y ait de l'ivraie ? Il leur répondit : C'est l'homme ennemi qui a fait cela (3).

*Premièrement.* Je considérerai comment les apôtres, et les hommes apostoliques leurs successeurs, voyant le grand nombre de méchants, et les maux presque infinis que l'erreur et le vice causent par toute la terre, en ont le cœur tellement affligé et pénétré de douleur, qu'ils ne peuvent s'empêcher de s'en plaindre au Seigneur en ces termes et en d'autres semblables : Nous savons, ô Maître des hommes, que vous n'avez semé dans le monde que du très bon grain ; comment donc

1. Idco non alia semina quam zizania dixit, quod semen specie quidem frumento simile est. (S. JOAN. CHRYSOST., *In Matth.* Homil. XLVI.)

2. Attendite a falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium. (MATTH., VII, 15.)

3. Accedentes autem servi patris, familias, dixerunt ei : Domine, nonne bonum semen seminasti in agro tuo ? Unde ergo habet zizania ? Et ait illis : Inimicus homo hoc fecit. (MATTH., XIII, 27, 28.)

avez-vous permis qu'il s'y mêlât tant d'ivraie? Pourquoi, parmi les douze apôtres que vous avez choisis vous-même, s'est-il trouvé un Judas? Pourquoi voit-on parmi les justes tant de pécheurs? Comment souffrez-vous que, même dans les cloîtres et entre les parfaits, il se rencontre des hommes scandaleux? Comment enfin, dans votre Église, qui est *un jardin fermé*, laissez-vous croître tant *d'épines parmi les lis* (1)? Puis, rentrant en moi-même, à la vue des vices et des passions qui défigurent mon âme, je dirai à JÉSUS-CHRIST: N'avez-vous pas, Seigneur, jeté la bonne semence dans mon cœur? Ne m'avez-vous pas inspiré de saints désirs, des résolutions ferventes d'abandonner toutes choses pour vous servir parfaitement? D'où provient donc cette ivraie dont je suis rempli? Je vous conjure, ô mon Dieu, de m'en faire connaître la cause et le remède.

*Secondement.* Je pèserai attentivement la réponse du père de famille à ses serviteurs. *C'est, dit-il, l'homme ennemi qui a fait cela.* Il y a ici trois choses à considérer. La première, que ce n'est point Dieu qui sème l'ivraie. Car toute semence qui vient de lui est nécessairement bonne, puisqu'il est la souveraine bonté, et qu'une bonté souveraine ne peut rien produire de mauvais, ni porter personne au mal (2). La seconde, que le démon est le principal semeur de la zizanie et l'auteur, à proprement parler, de toutes les tentations, à cause de la haine qu'il a vouée à Dieu et aux hom-

1. Hortus conclusus soror mea sponsa... sicut liliū in inter spinas. (*Genl.*, IV, 12; II, 2.)

2. Nemo cum tentatur, dicat, quoniam a Deo tentatur: Deus enim intentator malorum est: ipse autem neminem tentat. (*JACOB.*, I, 13.)

mes. Aussi est-il appelé dans l'Écriture *le tentateur* (1); et ceux que le Fils de Dieu a désignés par l'ivraie, sont *les enfants du démon*, vrais imitateurs de leur père, *dont ils veulent accomplir les désirs* (2). Enfin, il est une troisième chose à remarquer. Bien que le malin esprit soit le principal semeur de la mauvaise semence, les hommes toutefois, selon la doctrine de saint Thomas (3), d'un côté maîtres de leur libre arbitre, et de l'autre portés au mal par la corruption de leur nature, se changent souvent eux-mêmes en zizanie. *Tentés par leur propre concupiscence*, comme parle l'apôtre saint Jacques (4), ils sont pour eux et pour les autres une source de péchés. Et c'est peut-être pour cette raison que le Sauveur dit : *C'est l'homme ennemi qui a fait cela ; c'est l'homme ennemi de son âme* (5), et mon ennemi à moi, qui a semé cette ivraie dans le monde et dans lui-même : c'est lui qui est la cause de tout le mal. — Que ces trois vérités m'aident à connaître l'origine de mes troubles, afin que je ferme la voie à des ennemis qui s'acharnent à me perdre.

*Troisièmement.* J'examinerai ce que signifient, dans un sens plus caché et plus profond, ces paroles des serviteurs : *N'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ ? Comment donc est-il plein d'ivraie ?* Elles peuvent vouloir dire : Il est certain, Seigneur, que vous

1. Et accedens tentator, dixit ei. (MATTH., IV, 3.)

2. Vos ex patre diabolo estis : et desideria patris vestri vultis facere. (JOAN., VIII, 44.)

3. Non enim omnia peccata committuntur diabolo instigante, sed quedam ex libertate arbitrii, et carnis corruptione. (S. THOM., Part. I, quæst. 114, art. 3. — S. AUGUST. ibidem citatus.)

4. Unusquisque vero tentatur a concupiscentia sua abstractus, et illectus. (JACOB., I, 14.)

5. Qui autem diligit iniquitatem, odit animam suam. (Ps. x, 6.)

êtes le maître de ce champ, qui est le monde créé par votre toute-puissance, et racheté par votre sang ; il est certain que vous n'y avez semé que du très bon grain et les plus précieuses semences ; comment donc avez-vous souffert que votre ennemi vînt y semer de l'ivraie ? Car enfin, si vous ne lui en eussiez donné la permission, il n'aurait jamais osé mêler dans votre champ sa mauvaise semence avec la vôtre.

A cette demande, conçue en ces termes, le Sauveur ne fait aucune réponse. Il ne veut pas que nous sondions avec curiosité ses jugements impénétrables ; il exige que nous les adorions avec humilité, et que nous disions avec le Roi-prophète : *Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont pleins d'équité* (1). Cependant, je dois croire que Dieu qui est infiniment bon, et qui a tant d'amour pour les justes, ne permettrait jamais au démon de semer parmi eux la zizanie, s'il ne pouvait et ne voulait en tirer pour les élus de nombreux et de solides avantages : comme il ne permettrait pas non plus à cet ennemi de notre salut de nous tenter, s'il n'avait la volonté et le pouvoir de faire tourner les tentations à notre plus grand bien. Et quoique je ne puisse pas comprendre tous les avantages qui résultent de ces mystérieuses épreuves, il est cependant utile que j'en aie du moins une connaissance générale.

Or Dieu permet qu'il y ait des méchants sur la terre, pour faire pratiquer aux bons la patience et l'humilité ; pour les aider à s'avancer de plus en plus dans le chemin de la perfection ; pour montrer ce que peut sa grâce *en des vases de miséricorde* (2) ; pour rendre

1. *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. (Ps. CXVIII, 137.)*

2. *Ut ostenderet divitias gloriæ suæ in vasa misericordiæ, (Rom., IX, 23.)*

plus recommandables ceux qui se signalent par leur fidélité à son service parmi tant de lâches déserteurs de sa loi ; enfin, pour conserver à tous les hommes l'exercice de leur liberté, en leur laissant prendre le parti que bon leur semble, tout en leur accordant les secours nécessaires pour fuir le mal et pour faire le bien. — O Père très juste, qui par une bonté incompréhensible, laissez croître tant d'ivraie dans le champ de votre Église, et qui abandonnez mon âme à des tentations si rudes et si continuelles ; faites que ce que vous permettez pour mon utilité ne tourne pas à mon désavantage. Montrez en moi la grandeur de votre miséricorde, en tirant de tant de maux des biens plus grands encore, afin que vous en soyez glorifié dans tous les siècles.

III. — *Le maître du champ ne permet point à ses serviteurs d'arracher l'ivraie.*

*Les serviteurs dirent à leur maître : Voulez-vous que nous allions arracher l'ivraie ? Il leur répondit : Non, de peur que vous ne déraciniez aussi le froment (1).*

*Premièrement.* Dans cette seconde demande que les serviteurs firent à leur maître, il faut remarquer le zèle dont les justes sont transportés, lorsqu'ils voient les maux innombrables qui règnent sur la terre. Ce zèle en quelques-uns est immodéré, pour quelque'une des quatre raisons suivantes.

La première est que, ne consultant que leur ferveur, ils voudraient arracher en un seul jour toute l'ivraie,

1. Servi autem dixerunt ei : Vis, imus, et colligimus ea ? Et ait : Non, ne forte colligentes zizania, eradicetis simul cum eis et triticum. (MATTH., XIII, 28, 29.)

purger l'Église et le monde de tout ce qu'il y a de méchants, et se délivrer eux-mêmes d'un seul coup de leurs vices et de leurs passions déréglées : ce qui est impossible, ordinairement parlant.

La seconde est qu'ils voudraient arracher l'ivraie avant la saison, sans prendre garde aux dommages que peut causer leur impatience. Car celui qui n'est aujourd'hui que de l'ivraie, sera peut-être demain un très pur froment (1). Combien n'a-t-on pas vu de pécheurs vaincus par la patience et la douceur de ceux qui les avertissaient charitablement de leurs défauts ? Combien, au contraire, n'a-t-on pas vu de justes ruiner leur santé et perdre tout ce qu'ils avaient acquis de mérites, pour avoir voulu arriver trop tôt au comble de la perfection ?

La troisième raison, c'est que la trop grande envie d'arracher l'ivraie les empêche d'apercevoir le danger qu'il y a de déraciner en même temps le bon grain. Ce qui arrive lorsqu'on reprend les pécheurs sans discrétion, d'une manière qui choque les gens de bien, et n'est propre qu'à susciter des troubles, des dissensions et des scandales. En user de la sorte, c'est arracher un peu d'ivraie d'une main, et en semer beaucoup de l'autre.

Enfin, la quatrième raison, c'est qu'ils veulent arracher l'ivraie par un sentiment d'aigreur, d'impatience, ou même de vengeance, plutôt que par un véritable esprit de compassion et de charité. En quoi ils imitent les deux apôtres saint Jacques et saint Jean, qui, poussés par un zèle que le Sauveur désapprouva, s'offrirent

1. Vel etiam multi ex istis zizaniis, ut verisimile est, convertentur in frumentum. (S. JOAN., CHRYSOST. *In Matth. Homil. XLVII, n. 2.*)

à venger l'affront que les Samaritains faisaient à leur Maître, en refusant de lui ouvrir leurs portes (1).

*Secondement.* J'admurerai, dans la réponse du père de famille à ses serviteurs, la charité infinie de Dieu envers les hommes. L'Écriture nous apprend quelle fut la sévérité du Créateur à l'égard des anges rebelles. A peine Lucifer eut-il semé sa zizanie dans le ciel, que le maître du champ l'en arracha avec tous les complices de sa désobéissance, et les condamna au feu éternel (2). Or ce même Dieu tout-puissant, non seulement n'use pas de cette rigueur avec les hommes, mais il supporte avec patience leurs ingrattitudes, et leur donne le temps nécessaire pour en faire une sérieuse pénitence. Il aime mieux changer l'ivraie en froment, que de l'arracher et de la jeter au feu, parce que son intention n'est pas de damner les âmes, mais de les sauver, et qu'il désire détruire le péché sans anéantir le pécheur. — O très doux Sauveur, je vous remercie de la compassion que vous avez de ceux qui sont comme de l'ivraie parmi vos élus. Bien qu'ils soient les enfants du démon par le péché, ils sont néanmoins par la nature l'œuvre de vos mains. Réformez en eux, Seigneur, votre ouvrage, et détruisez celui de votre ennemi, afin qu'ils deviennent un froment sans mélange, digne d'être accueilli et conservé dans les greniers du ciel.

*Troisièmement.* Je considérerai que l'immense charité de Dieu paraît encore en ce qu'il consent à épar-

1. Domine, vis dicimus ut ignis descendat de cœlo, et consumat illos? Et conversus increpavit illos, dicens : Nescitis cujus spiritus estis. (LUC., IX, 54, 55.)

2. Et draco pugnabat, et angeli ejus : et non valuerunt, neque locus inventus est eorum amplius in cœlo. (Apoc., XII, 7, 8.)

gner l'ivraie à cause du bon grain, et à supporter les impies pour l'amour des justes. Ce qu'il dit autrefois à Abraham en est une preuve convaincante. Il lui promit que s'il se trouvait dix justes dans Sodome et dans Gomorrhe, il pardonnerait en leur considération à tous les habitants de ces deux villes infâmes, quelque énormes que fussent leurs crimes. Et quand il fut obligé de les foudroyer, il fit d'abord sortir Loth, mettant ainsi le blé à couvert, avant d'arracher l'ivraie (1). Ce qui est d'une grande consolation pour les hommes vertueux, puisqu'ils peuvent s'assurer qu'ils n'ont rien à craindre du côté de Dieu, quoiqu'ils vivent parmi les méchants.

*Quatrièmement.* Je remarquerai enfin que Dieu notre Seigneur ne défend pas d'arracher l'ivraie quand on peut le faire sans nuire au bon grain, et moins encore quand on juge que les blés y gagneront. C'est pour ce sujet que l'Église frappe de ses anathèmes certains pécheurs, dont elle fait des exemples, pour inspirer aux autres une crainte salutaire. Son dessein est d'empêcher que l'ivraie ne monte et ne se propage, et que les bons ne viennent à se gâter par leur commerce avec des hommes pervers. Mais Dieu veut que, dans ces sortes de punitions, on évite toujours les excès que nous avons signalés. Et c'est dans ce sens que le père de famille refuse à ses serviteurs la permission qu'ils lui demandent d'arracher l'ivraie de son champ.

---

1. *Genes.*, XVIII, XIX.





IV. — *Sort réservé à l'ivraie et au bon grain au temps de la moisson.*

*Laissez croître l'un et l'autre jusqu'à la moisson, poursuit le père de famille, et au temps de la moisson, je dirai aux moissonneurs: Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler; mais amassez le blé dans mon grenier (1).*

*Premièrement.* Je remarquerai que le Fils de Dieu nous déclare par ces paroles, qu'il y aura un mélange de blé et d'ivraie, de bons et de méchants jusqu'à la fin du monde, figurée dans cette parabole par le temps de la moisson. La divine Providence ne se lassera jamais de semer le bon grain, ni dans l'Église, ni dans les Ordres religieux, quelque effort que fasse le démon pour y mêler de la zizanie. Je ne dois donc pas me décourager en voyant le nombre prodigieux des méchants, ni penser que celui des bons est peu considérable. Il y a en beaucoup que je ne connais pas, et que Dieu connaît; et l'Écriture nous apprend qu'il s'en fait un sujet de gloire. Le prophète Élie pensait être le seul qui fût resté fidèle au Seigneur en Israël; et Dieu lui manifesta *qu'il s'était réservé sept mille hommes qui n'avaient point fléchi le genou devant Baal (2).*

*Secondement.* Je remarquerai que le blé et l'ivraie grandissent jusqu'au temps de la moisson. Les bons et les méchants ne cessent point de croître pendant toute

1. Sinite utraque crescere usque ad messem, et in tempore messis dicam messoribus: Colligite primum zizania, et alligate ea in fasciculos ad comburendum, triticum autem congregate in horreum meum. (MATTH., XIII, 30.)

2. Et derelinquam mihi in Israel septem millia virorum, quorum genua non sunt incurvata ante Baal. (III Reg., XIX, 18.)

leur vie ; les uns en vertu, et les autres en malice, suivant ce que dit Notre-Seigneur dans l'Apocalypse : *Que celui qui commet l'injustice, la commette encore ; que celui qui est souillé, se souille encore ; que celui qui est juste, se justifie encore ; que celui qui est saint, se sanctifie encore. Car voici que je viens, et ma récompense est avec moi, et je rendrai à chacun selon ses œuvres* (1). Ils ne croissent pourtant pas l'un et l'autre de la même sorte. Car Dieu veut que le blé monte et profite de jour en jour, et il contribue lui-même à le faire croître ; tandis qu'il permet seulement que l'ivraie pousse et grandisse jusqu'à la moisson. Or cette moisson se fait en deux temps : à la fin des siècles pour tous les hommes ; et à la fin de la vie, pour chaque homme en particulier, lorsqu'il a comblé la mesure de ses bonnes œuvres, ou celle de ses crimes, selon la volonté ou la permission de la divine Providence. C'est alors que l'ivraie sera moissonnée et arrachée de terre, et jetée au feu éternel. Quant au pur froment, il sera également coupé, mais pour être recueilli dans les greniers célestes.

*Troisièmement.* Je considérerai comment *le Fils de l'homme*, au temps de la moisson générale, *enverra ses moissonneurs*, c'est-à-dire *ses anges*, ministres de sa justice. *Ils arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise du feu de l'enfer* (2). Ce qui signifie qu'ils

1. Qui nocet, noceat adhuc : et qui in sordibus est, sordescat adhuc : et qui justus est, justificetur adhuc : et sanctus, sanctificetur adhuc. Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua. (*Apoc.*, XXII, II, 12.)

2. Messores autem, angeli sunt... Mittet filius hominis angelos suos, et colligent de regno ejus omnia scandala, et eos qui faciunt iniquitatem : et mittent eos in caminum ignis. (*MARTH.*, XIII, 39, 42.)

ramasseront non seulement ceux qui auront engagé les autres dans le péché par le scandale de leurs mœurs ou de leur doctrine, mais encore ceux qui n'auront nui qu'à eux-mêmes par des désordres secrets. Ils les sépareront en divers groupes, réunissant ensemble ceux qui auront eu part aux mêmes crimes, afin qu'ils participent aux mêmes peines ; puis ils les précipiteront dans les flammes éternelles, auxquelles ils ne se déroberont jamais. Et comme le feu dans un champ se communique facilement d'un amas de paille à un autre ; ainsi ces groupes de réprouvés se brûleront les uns les autres. D'où vient qu'aux *pleurs* se joindront *les grincements de dents* (1) ; car ces malheureux, transportés de rage, vomiront mille malédictions, et contre eux-mêmes, et contre les auteurs de leur damnation. — O mon âme, comment ne trembles-tu pas à la seule pensée d'un si terrible jugement ? Quelle ivraie résistera à la main de ces moissonneurs ? Qui rompra ces indissolubles liens ? Qui pourra demeurer dans ces feux éternels, et vivre dans la compagnie de tant de désespérés ? Qui enfin pourra supporter ces pleurs amers et ces continuels grincements de dents ? O funeste zizanie, qui sur la terre jettes la discorde parmi les bons, et qui entretiens en enfer une guerre éternelle parmi les méchants ! Pardonnez-moi, ô mon Dieu, tous mes péchés, et daignez me préserver de nouvelles chutes à l'avenir, de peur que je ne tombe dans de si horribles malheurs.

*Quatrièmement.* Enfin, les mêmes anges recueilleront le froment dans le grenier du père de famille, c'est-à-dire dans le ciel ; ce qui signifie que les justes

1. Ibi erit fletus, et stridor dentium. (MATTH., XIII, 42.)

seront placés sur les trônes de la Jérusalem céleste séparés pour jamais de la compagnie des méchants. *C'est alors qu'ils resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père* (1). — O Père plein d'amour, je vous rends grâces de la faveur que vous accordez à vos élus. *Vous les élevez de la poussière, et vous en faites autant de rois dans votre cour, autant d'astres dans votre ciel* (2). Ceux qui se sont autrefois distingués à votre service, qui ont éclairé le monde comme des soleils par l'éclat de leurs saintes œuvres, jouissent maintenant d'une manière particulière de votre présence, et sont couronnés d'une éclatante lumière, qui sera leur immortelle récompense. Ils ont brillé sur la terre comme le Soleil de justice, JÉSUS-CHRIST votre Fils unique, en imitant ses vertus; ils brilleront comme lui dans le ciel, en partageant sa gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. (MATTH., XIII, 43.)

2. Suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus, cum principibus populi sui. (Ps. CXII, 7-8.)



# MÉDITATION XLVI.

---

## DE LA PARABOLE DU GRAIN DE SÉNEVÉ.

---

JÉSUS ajouta : *A quoi comparerons-nous encore le royaume de Dieu, et par quelle parabole le représenterons-nous ? Il est semblable au grain de sénevé qu'un homme prit et sema dans son champ. C'est la plus petite de toutes les graines de la terre ; mais lorsqu'on l'a semée, elle croît et devient la plus grande de toutes les plantes. Elle pousse même des branches si étendues, que les oiseaux du ciel peuvent se reposer sous son ombre (1).*

---

I. — *Ce que représente le grain de sénevé par sa petitesse.*

Je considérerai, en premier lieu, ce qui est figuré par ce grain, et je découvrirai qu'il représente principalement trois choses.

*Premièrement.* C'est une image de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, souverain monarque du ciel et de la terre. Car de même que le sénevé, qui passe pour la plus petite des semences, qui est sans couleur et sans odeur agréables, a néanmoins une vertu toute particulière, laquelle se fait sentir lorsqu'on le broie et qu'on le mange : ainsi notre divin Sauveur a voulu paraître,

---

1. Et dicebat : Cui assimilabimus regnum Dei ? aut cui parabolæ comparabimus illud ? Sicut granum sinapis, quod cum seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus, quæ sunt in terra, et cum seminatum fuerit, ascendit, et fit majus omnibus oleribus, et facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves cæli habitare. (MARC., IV, 30-32. — MATTH., XIII, 31-32. — LUC., XIII, 18-19.)

à l'extérieur et selon son humanité, abject, méprisable, et le dernier de tous les hommes, au point qu'il a pu dire par la bouche du Psalmiste : *Pour moi, je suis un ver de terre, et non pas un homme; je suis l'opprobre des mortels, et le rebut de la populace* (1). Mais dans son intérieur, par les qualités merveilleuses de son âme, et surtout par les perfections infinies de sa divinité, il a toujours été grand. C'est en lui que sont renfermés tous les trésors de la sagesse, de la bonté et de la charité de Dieu ; et c'est par cette charité qu'il excitait les indifférents, qu'il échauffait les tièdes, qu'il embrassait de son amour tous ceux qui s'approchaient de lui, qu'il assaisonnait au goût de chacun le mets de la vertu pour les engager à s'en nourrir, qu'il détruisait en eux l'œuvre du serpent infernal en chassant de leurs cœurs, par l'infusion de sa doctrine, le venin du péché dont ce monstre les avait infectés : effets qui ont des rapports avec ceux que produit dans l'ordre naturel, cette petite et très efficace semence, le grain de sénevé. Mais l'auteur de notre salut ne montra jamais mieux sa vertu cachée que quand son corps adorable fut broyé par les tourments dans sa Passion et sur le bois de la croix. Il nous la fait encore sentir admirablement toutes les fois que nous nous incorporons, par la manducation, sa chair divine dans la sainte Eucharistie, où, on peut le dire avec vérité, il ressemble au grain de sénevé, puisqu'une parcelle de l'hostie, beaucoup moins visible qu'un grain de cette semence, le renferme tout entier. Et néanmoins, les effets qu'il produit dans cet état d'anéantissement sont immenses;

---

1. Ego autem sum vermis, et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis. (Ps. XXI, 7.)

car il enflamme de l'amour divin les âmes qui le reçoivent, et il leur rend douces et savoureuses toutes les amertumes de cette vie. — O Verbe divin, Fils unique du Père, je vous rends grâces du fond de mon cœur de ce que vous avez daigné vous abaisser jusqu'à vous rendre semblable à la plus petite des semences, et de ce que vous prenez tant de plaisir à être petit, que vous voulez bien demeurer, aujourd'hui encore et jusqu'à la fin du monde, sous les espèces sacramentelles, dans le plus prodigieux abaissement qu'il soit possible d'imaginer. Faites-moi, Seigneur, la grâce de vous imiter jusqu'à la fin de ma vie, en m'humiliant pour l'amour de vous, comme vous vous êtes humilié pour l'amour de moi.

*Secondement.* Il suit de cette considération que le grain de sénevé est aussi une figure de tous les justes, citoyens du royaume des cieux et disciples de JÉSUS-CHRIST. A l'exemple de leur Maître, ils sont petits aux yeux des hommes ; mais devant Dieu, ils sont pleins d'efficacité et de vertu, à cause de leur ferveur d'esprit et de leur charité. Or, elles éclatent plus particulièrement lorsqu'ils sont poursuivis et persécutés, comme l'a été leur Roi et leur Capitaine. C'est pour cette raison que l'Église dit d'elle-même dans les Cantiques : *Au dehors, je suis noire comme les tentes des habitants de Cédar ; mais au dedans, je suis belle comme les pavillons de Salomon* (1).

*Troisièmement.* Il suit encore, du même principe, que cette semence mystérieuse représente également les vertus par lesquelles nous gagnons le royaume du

1. Nigra sum, sed formosa, filix Jerusalem, sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis. (*Cant.*, 1, 4.)

ciel. Elles sont communes en apparence ; mais elles sont en elles-mêmes d'un mérite inappréciable et d'une rare efficacité. Par exemple : la foi à nos divins mystères, révélés par la sainte Écriture, est méprisée par les esprits orgueilleux ; mais elle fait sentir sa vertu secrète aux âmes humbles qui approfondissent dans la méditation les vérités qu'elle nous propose. Car dans ce saint exercice, *le cœur s'embrase d'un feu surnaturel* (1), et il connaît par expérience la justesse de ces paroles du grand Apôtre : *JÉSUS-CHRIST crucifié est un scandale pour les Juifs, et une folie pour les Gentils, mais il est la puissance et la sagesse de Dieu pour les fidèles* (2). On peut en dire autant de l'humilité, de l'obéissance et des huit vertus admirables auxquelles le Sauveur a donné le nom de *Béatitudes*. Celui qui ne consulterait que les sens, les regarderait avec dédain, et les mettrait au nombre des plus grandes misères ; mais elles sont d'un si haut prix dans la réalité, qu'elles font le solide bonheur de l'homme sur la terre, et qu'elles lui méritent un rang élevé dans le royaume céleste. — O Dieu infiniment grand, qui, pour faire ressortir votre puissance sans limites, *avez choisi ce qui est insensé selon le monde, pour confondre les sages ; ce qui est faible selon le monde, pour confondre ce qui est fort ; ce qui est vil et méprisable, et ce qui n'est pas, pour détruire ce qui est ;* qui opérez par d'infirmes instruments les plus étonnantes merveilles ; et cela, *afin que*

1. Concaluit cor meum intra me, et in meditatione mea exardescet ignis. (Ps. XXXVIII, 4.)

2. Nos autem prædicamus Christum crucifixum : Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam, ipsis autem vocatis Judæis, atque Græcis Christum Dei virtutem, et Dei sapientiam. (1 Cor., I, 23-24.)



*nul mortel ne se glorifie en lui-même, mais en vous seul*(<sup>1</sup>); apprenez-moi, je vous en conjure, à embrasser volontiers les plus petites choses, que vous avez choisies de préférence, pour que j'obtienne, par elles, les grâces précieuses que vous y avez attachées. Faites, ô mon divin modèle, que je sois à votre exemple le grain de sénevé, broyé comme vous par les mépris et les souffrances, afin que je parvienne après vous à l'éternel repos.

## II. — *Ce que représente le grain de sénevé par son accroissement.*

Je considérerai, en second lieu, comment le grain de sénevé croît et grandit *jusqu'à devenir un grand arbre* (<sup>2</sup>). J'examinerai quelles sont les conditions de cet accroissement, en réfléchissant sur les trois objets représentés par cette symbolique semence, et dont nous avons parlé dans le paragraphe précédent.

*Premièrement.* Pour que le grain de sénevé croisse et grandisse, il est nécessaire qu'il soit enfoui dans la terre, qu'il y meure, et qu'il y prenne racine. C'est alors seulement qu'il commence à sortir du sol, qu'il s'élève, qu'il étend ses branches, et que la plus petite des semences devient la plus grande des herbes potagères et comme un grand arbre. Du reste, un seul grain suffit pour en produire mille autres, qui ont tous les mêmes propriétés que le premier. Il en a été de même du Fils de Dieu. Il s'est humilié jusqu'à se faire homme pour l'amour de nous ; il a voulu vivre plus de trente ans

1. Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes: et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia: et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret: ut non gloriatur omnis caro in conspectu ejus. (*I Cor.*, 1, 27-29.)

2 Et factum est in arborem magnam. (*LUC.*, XIII, 19.)

sur la terre, et y mourir comme le grain de sénevé, ou comme *le grain de froment*, ainsi qu'il le dit en un autre endroit (1). Sa vie n'a été qu'une suite continuelle de mortifications. Il a souffert au jardin des Olives une tristesse mortelle ; il a été cruellement mis à mort sur une montagne ; il a été enseveli dans un autre jardin, où il a jeté, pour ainsi parler, de profondes racines, en descendant jusque dans les Limbes, pour délivrer les âmes des Pères de l'Ancien Testament. C'est des profondeurs de cet abîme qu'il est ressuscité glorieux ; et son Père l'a tellement élevé au-dessus des plus nobles créatures, qu'il a établi chef des hommes et des anges celui qui était en apparence le dernier des hommes : en sorte que *tout genou fléchit devant lui*, et que le nom de JÉSUS, comme le plus auguste des noms, est adoré *dans le ciel, sur la terre, et dans les enfers* (2). Ainsi s'accomplit cette prophétie d'Isaïe : *En ce jour paraîtra dans sa magnificence et dans sa gloire le germe du Seigneur, le fruit sublime de la terre, la joie des élus d'Israël* (3). La pensée du prophète était que de ce germe fécond devait naître une multitude innombrable d'enfants spirituels, tous semblables à leur Père en vertu et en sainteté. — O mon très doux Rédempteur, je me réjouis de vous voir aussi glorieux dans le ciel que vous avez paru, pour l'amour de moi, méprisable sur la terre ! Heureuse la mort sans laquelle, comme vous l'avez dit vous-même, vous seriez *demeuré seul*,

1. Nisi granum frumenti cadens in terram, mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert. (JOAN., XII, 24-25.)

2. Ut in nomine JESU omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium, et infernorum. (*Philipp.*, II, 10.)

3. In die illa, erit germen Domini in magnificentia et gloria, et fructus terræ sublimis, et exultatio his qui salvati fuerint de Israel. (IS., IV, 2.)

et par laquelle vous avez porté des fruits abondants qui remplissent le ciel et la terre ! Puis donc que, par l'ignominie de votre croix, *vous avez attiré à vous toutes choses* (1), je vous supplie de m'attirer si puissamment à vous, que ma ressemblance avec vous soit parfaite.

*Secondement.* Je considérerai ensuite comment tous les disciples du Sauveur, figurés aussi par le grain de sénevé, se sont efforcés de croître par la même voie que lui, et sont devenus des arbres d'une prodigieuse hauteur. Les apôtres, selon le témoignage de saint Paul, *portèrent continuellement dans leur corps la mortification de JÉSUS ; tous les jours ils étaient livrés à la mort à cause de lui, et on les regardait comme des brebis destinées à la boucherie* (2). C'est pourquoi ils ont été les princes de l'Église. Ils ont publié l'Évangile dans tout l'univers; ils ont gagné à JÉSUS-CHRIST des âmes sans nombre, et Dieu les a élevés à un si haut point de grandeur, qu'ils ont surpassé les patriarches, les prophètes, et tous les justes de l'ancienne loi. C'est de la même manière que grandirent les martyrs et les confesseurs. Je n'essaierai donc point de croître par un autre moyen. Car je dois être persuadé de cette vérité : bien que je sois moi-même ce mystérieux grain de sénevé, semé dans le champ de l'Église, ou dans le jardin fermé d'un Ordre religieux, il est nécessaire que je me mortifie et que je meure au monde, si je veux croître en vertus et en mérites. Autrement, je demeu-

1. Et ego si exaltatus fuero a terra omnia traham ad me ipsum. (JOAN., XII, 32.)

2. Semper mortificationem JESU in corpore nostro circumferentes... Semper enim nos, qui vivimus, in mortem tradimur propter JESUM... Quoniam propter te mortificamur tota die : æstimati sumus sicut oves occisionis. (II Cor., IV, 10, 11. — Ps., XLIII, 22.)

rerai seul et stérile. Je ne porterai aucun fruit de bonnes œuvres ; je ne gagnerai aucune âme pour le ciel ; je n'aurai dans l'oraison aucune communication intime avec Dieu, qui refuse de traiter familièrement avec ceux qui négligent de se mortifier. Je croîtrai au contraire dans toutes ces choses, si j'ai le courage de mourir à mes défauts et à mes vices.

*Troisièmement.* C'est enfin par cette voie que les vertus grandissent et se fortifient ; qu'elles étendent au loin leurs branches, et que leur cime paraît toucher le firmament. La foi s'élève jusqu'à voir Dieu par la contemplation : sa conversation est dans le ciel. L'espérance goûte par avance la douceur des récompenses célestes. La charité va jusqu'à s'unir intimement avec Dieu. L'obéissance accomplit la volonté divine sur la terre comme on l'accomplit dans le ciel. Pour la confiance, quand elle ne serait que comme un grain de sénevé, elle suffirait, selon la parole même du Sauveur, pour déraciner les arbres et transporter les montagnes, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut (1).

### III. — *Ce que représente le grain de sénevé parvenu à son plein développement.*

Je considérerai, en troisième lieu, que le grain de sénevé, devenu un grand arbre, offre des branches si étendues et un feuillage si épais, que *les oiseaux du ciel*, comme parlent les évangélistes, *viennent y chercher de l'ombre, y faire leurs nids, et s'y reposer* (2). Je ferai à ce sujet les deux réflexions suivantes.

1. Méditat., XXXVIII, § 4.

2. Ita ut volucres cœli veniant, et habitent in ramis ejus. (MATTH., XIII, 32. — MARC., IV, 32. — LUC., XIII, 19.)

*Premièrement.* Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, arbre unique entre tous les autres, a poussé de nombreux rameaux, qui ne sont autre chose que la doctrine évangélique qu'il a prêchée, la loi de la perfection qu'il a publiée, les conseils nouveaux qu'il a donnés, les sacrements et les sacrifices qu'il a institués, les exemples des plus sublimes vertus qu'il nous a laissés, les miracles et les œuvres merveilleuses qu'il a opérés, avec les autres mystères de sa vie glorieuse, jusqu'à celui de son Ascension et de son triomphe dans le ciel. C'est sur ces branches que les oiseaux du ciel viennent se reposer. Toutefois, il n'y vient ni aigles, ni autres grands oiseaux, qui sont la figure des esprits superbes. On n'y voit que de petits oiseaux, gracieux symboles des âmes justes et humbles, de celles surtout qui, détachées des choses de la terre, désirent n'avoir de commerce qu'avec le ciel par l'exercice assidu de la contemplation. Telles sont les âmes que je me proposerai d'imiter. Avec elles je chercherai l'ombre de ce grand arbre, je reposerai sur ses branches, je savourerai la douceur de ses fruits, je me réjouirai de l'hospitalité qu'il me donne et de la protection céleste qu'il me procure. Je dirai avec l'épouse des Cantiques : *Je me suis assis à l'ombre de celui que je désirais, j'ai mangé de ses fruits, et ils ont été doux à mon palais* (1). A l'exemple des oiseaux du ciel, qui font leurs nids sur cet arbre, j'y fixerai ma demeure. En d'autres termes, je méditerai à loisir tous les mystères de la vie du Sauveur. Tantôt, je me reposerai dans l'étable où il a voulu naître ; tantôt, je volerai sur le bois sacré où

1. Sub umbra illius quem desideraveram sedi ; et fructus ejus dulcis gutturi meo. (*Cant.*, II, 3.)

il a daigné mourir ; d'autres fois, je prendrai mon essor jusqu'au plus haut des cieux où il règne ; et partout je le considérerai comme l'objet de mon amour et l'appui de mon espérance. Là, je lui chanterai des cantiques de louanges et de reconnaissance ; là, je me délasserai pendant *les nuits de la tribulation* (1), et les fruits dont ses rameaux sont chargés seront toute ma nourriture. — Oh ! qui me donnera des ailes pour voler jusque sur cet arbre tutélaire ! O arbre qui n'avez point votre semblable, quelque haut que vous soyez, j'espère m'élever jusqu'à vous, avec les ailes de la contemplation, quand il vous plaira de me les donner. Élevez-moi, Seigneur, au-dessus de moi-même, et de tous les objets créés, afin que je me repose en vous qui, seul, êtes mon Créateur, durant les siècles des siècles.

*Secondement.* Je puis considérer de la même manière comment les apôtres et les autres saints, semblables à de grands arbres, ont également jeté des branches qui ont couvert toute la terre. Ces branches sont la doctrine qu'ils ont enseignée, les livres qu'ils ont écrits, les vertus héroïques qu'ils ont pratiquées. C'est encore là un sujet de méditation très utile pour les âmes intérieures. Elles ne pourront pas manquer de se sentir excitées à croître de plus en plus dans la sainteté, à l'imitation de ceux dont ils se rappelleront les exemples. Les religieux en particulier se remettront en la mémoire comment leur saint fondateur, et l'Ordre auquel ils appartiennent ont été, comme le grain de sénevé, petits par l'humilité. En effet, les uns s'appellent Mineurs, les autres Minimes, et notre bienheureux Père saint Ignace a voulu nommer sa nouvelle milice

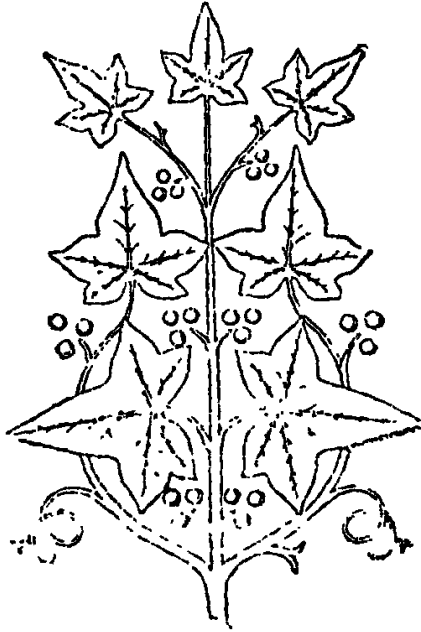
1. Noctes laboriosas enumeravi mihi. (JOB, VII, 3.)

la très petite Compagnie de JÉSUS. Mais chacune de ces différentes corporations a été grande en vertu ; chacun de ces arbres spirituels a poussé des branches qui s'étendent jusqu'aux extrémités du monde. Ces familles vénérables ont partout des maisons et des monastères, où leurs membres s'adonnent aux plus sublimes et aux plus saints exercices de la vie religieuse, et où ils travaillent très utilement pour le bien des âmes. Inspirés par l'esprit de Dieu, des hommes d'élite se sont retirés dans ces saints asiles, ainsi que des oiseaux du ciel sous un frais ombrage, pour y vivre perpétuellement loin du tumulte du monde ; pour y méditer les grandes actions de leurs Pères ; pour devenir les imitateurs de ceux qui l'ont été de JÉSUS-CHRIST ; pour observer les règles qu'ils en ont reçues ; pour chanter de bouche et de cœur les louanges divines ; pour rendre de continuelles actions de grâces à leur Créateur par des hymnes et par des cantiques ; en un mot, pour acquérir toutes les vertus et monter par tous leurs degrés, comme par autant de branches, au comble de la perfection, à laquelle leur profession les oblige de tendre sans relâche.—O Sagesse incréée, Arbre de vie, dont *les rameaux portent des fruits d'honneur et de grâce* (1) ; arbre merveilleux, qui nous rendez agréables à Dieu, aimables aux hommes ; recevez-moi sous votre ombrage, fortifiez-moi par l'odeur de vos fleurs, guérissez-moi du suc salutaire de vos feuilles, nourrissez-moi de vos fruits. Que vos branches me servent de degrés pour arriver jusqu'à votre cime, afin qu'après avoir monté de vertu en vertu jusqu'au som-

---

1. Rami mei honoris et gratiæ... et flores mei fructus honoris et honestatis. (*Eccli.*, XXIV, 22, 23.)

met de la perfection, je parviens enfin au comble de votre gloire, où je jouirai d'un repos qui ne sera jamais troublé. Ainsi soit-il.





# MÉDITATION XLVII.

---

DE LA PARABOLE DU MARCHAND QUI CHERCHAIT  
DES PERLES.

---

*Le royaume des cieux est encore semblable à un homme qui cherche des perles fines. Ayant trouvé une perle de grand prix, il alla vendre tout ce qu'il avait, et l'acheta (1).*

---

I. — *Que la plupart des hommes cherchent des perles fausses.*

*Premièrement.* Je considérerai que tous les hommes ici-bas, comme le marchand dont il est question dans cette parabole, n'exercent qu'un seul et même emploi, n'ont qu'une seule et même occupation, celle de chercher des perles fines. Car enfin, tous cherchent ce qui est bon et précieux ; mais leurs jugements en cette matière sont bien différents. Les uns s'attachent aux biens temporels, aux richesses, aux dignités, à tout ce que le monde regarde comme précieux. Les autres s'appliquent aux sciences humaines, soit pour satisfaire leur curiosité, soit pour s'attirer de la considération, soit pour en retirer quelque profit. D'autres enfin mettent au-dessus de tout le reste les vertus morales et sociales : ils veulent passer aux yeux du public et des

---

1. Iterum simile est regnum cœlorum homini negotiatori, quærenti bonas margaritas. Inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam. (MATTH., XIII, 45-46.)

personnes qu'ils fréquentent pour des hommes d'une sagesse et d'un esprit non ordinaires. Voilà les perles que cherchent les hommes de ce siècle. Il en est tout autrement du chrétien, qui n'aspire qu'au royaume du ciel. Son emploi propre, son unique occupation est de chercher les vérités divines et les vertus surnaturelles, les seules perles, en réalité, qui méritent d'être appelées bonnes et précieuses, parce qu'elles seules nous rendent bons et estimables devant Dieu. Or comme les perles ont été nommées *Unions* chez les Latins, par la raison que chacune d'elles semble être unique et a toujours quelque particularité qui la distingue des autres (1) ; de même chaque vertu est unique et singulière en son genre, et diffère des autres par une certaine qualité qui lui est spéciale. Ce qui ne les empêche pas de se joindre toutes ensemble pour orner et enrichir une âme, et pour l'unir plus étroitement à son Créateur.

*Secondement.* Je conclurai de là que mon principal soin doit être de chercher de vraies perles. Puisque je suis un commerçant sur la terre, je comprendrai que je ne dois point trafiquer de bagatelles, ni m'engager en des affaires qui ne me promettent que des gains légers et m'exposent à des pertes considérables. Ainsi je ferai peu de cas des biens temporels qui ne peuvent m'aider à me sanctifier ni à gagner le ciel. Je ne les regarderai point comme précieux, je les mépriserai au contraire, je les foulerai aux pieds, comme une occasion d'avarice, d'ambition, d'orgueil et de plusieurs vices

---

1. In tantum ut nulli duo reperiantur indiscreti, unde nomen unionum Romane scilicet imposuere deliciae. (PLIN. *Histor. mundi*. Libr. IX, c. XXXV.)

semblables. Je n'accorderai pas plus d'estime aux sciences humaines, *qui égarent l'esprit et enflent le cœur*, comme parle l'Apôtre (1), qui ne sont le plus souvent qu'un aliment à la curiosité et à la vanité, et sans lesquelles je puis faire mon salut. Je ne me contenterai pas davantage des vertus sociales, ordinairement fausses et purement apparentes comme celles des hypocrites, qui trompent le monde en contrefaisant les vraies vertus, pour s'attirer les louanges des hommes. Si je m'appuie sur ce qui n'est pas, je me trouverai grandement déçu à l'heure de la mort ; et pensant être riche, je reconnaitrai que je suis pauvre et dénué de tout bien. Je m'appliquerai donc avant tout à la recherche des vérités que le Seigneur nous a révélées, afin de les croire avec une foi vive, *sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu* (2). Je chercherai ensuite les précieuses perles des vertus chrétiennes : la grâce, la charité, l'obéissance, la patience, l'humilité, l'esprit d'oraison et de piété, et les autres qui peuvent contribuer à me rendre saint et à me faire gagner le royaume du ciel. Pour les richesses et les sciences humaines, je ne les désirerai que d'une manière secondaire, autant qu'elles peuvent me faciliter l'acquisition des biens spirituels.

*Troisièmement.* Mais le premier de tous mes soins doit être de chercher JÉSUS-CHRIST, Fils unique de Dieu, perle inestimable qui tomba du ciel comme une goutte de rosée dans le sein de la Vierge Marie, où il prit notre nature, pour être l'honneur et l'ornement du

1. Scientia inflat... evanuerunt in cogitationibus suis. (*I Cor.*, VIII, 1. — *Rom.*, I, 21.)

2. Sine fide autem impossibile est placere Deo. (*Hebr.*, XI, 6.)

genre humain. C'est là la perle par excellence qui donne aux autres tout leur prix ; c'est celle que je dois chercher, acheter et porter toujours avec moi ; celle enfin dont je dois faire mon unique trésor. Puissé-je être du nombre de ces hommes fidèles dont le Roi-prophète a fait l'éloge en ces termes : *Ils sont de la race de ceux qui cherchent le Seigneur, qui cherchent la face du Dieu de Jacob* (1) ! — O Sauveur du monde, qui êtes venu sur la terre dans le dessein de sauver les âmes, de les purifier, de les changer en autant de perles, et qui êtes vous-même cette perle d'une valeur inappréciable que nous devons acheter de tout notre bien ; puisque vous n'avez paru au milieu de nous que pour nous découvrir les vraies perles, je veux dire les vérités de la religion et les vertus de l'Évangile, faites-moi connaître combien elles sont précieuses, afin que je les cherche, non en apparence, mais en réalité, fermant les yeux à toutes les considérations d'honneur, de plaisir, d'intérêt temporel, et n'ayant en vue que de vous plaire et de vous posséder dans tous les siècles.

## II. — *Comment il faut chercher les vraies perles.*

Je considérerai, en second lieu, comment nous devons chercher les perles précieuses, dont le Sauveur des hommes nous recommande si instamment de nous occuper.

*Premièrement.* On les cherche par l'oraison, en priant Dieu avec ferveur de nous découvrir où elles sont, sans crainte de l'importuner par nos demandes,

1. Hæc est generatio quærentium eum, quærentium faciem Dei Jacob. Ps. XXIII, 6.)

puisqu'il a dit : *Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et on vous ouvrira* (1).

*Secondement.* On les cherche par la méditation, lorsque l'esprit, éclairé de la lumière céleste, s'efforce d'approfondir les vérités de la foi et l'excellence des vertus chrétiennes, jusqu'à ce qu'il les comprenne selon son pouvoir, et les estime selon leur mérite.

*Troisièmement.* On les cherche par les désirs du cœur et les affections de la volonté, qui, prévenue par la grâce et ne soupirant qu'après cet unique bien, met en œuvre tous les moyens que Dieu lui fournit pour le trouver. Ces moyens sont les exercices de la pénitence, la lecture des bons livres, la fréquentation des sacrements, surtout de celui de l'Eucharistie, où est renfermée comme dans sa nacre la plus précieuse de toutes les perles, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, tout prêt à nous accorder les perles sans prix de l'Évangile, je dis les grâces et les vertus. Heureux commerce, vraiment *le nôtre*, que nous recommande l'apôtre saint Paul (2) ! Si les négociants de ce monde cherchent avec tant d'ardeur et de cupidité les perles que produit la nature ; s'ils s'exposent à mille dangers pour les trouver ; ne dois-je pas avec plus de raison désirer les perles célestes ? N'est-il pas juste que je les cherche par la méditation, que je les achète par de saints désirs, et par une observation exacte de la loi de Dieu ? — O mon Sauveur, faites que j'imité la diligence de ces marchands de la terre, et que je n'aie pas moins d'amour pour la sagesse éternelle qu'ils en ont pour

1. Petite, et dabitur vobis ; querite, et invenietis ; pulsate, et aperietur vobis. (MATTH., VII, 7.)

2. Et ut vestrum negotium agatis. (1 Thessal., IV, II.)

les richesses périssables ; car *si je cherche cette divine sagesse comme on cherche un trésor, je la trouverai infailliblement*, ainsi que vous me l'avez promis (1).

III. — *Pourquoi les évangélistes ne parlent que d'une perle unique.*

LE marchand ayant trouvé une perle de grand prix, vendit tous ses biens et l'acheta (2).

*Premièrement.* Cette perle est appelée *unique et de grand prix*, parce qu'il n'y a qu'un seul JÉSUS-CHRIST vrai Dieu et vrai homme, la seule et unique perle qu'il importe aux hommes de trouver. Ainsi en est-il des vertus. Quoiqu'il y en ait plusieurs, et que chacune d'elles soit une perle ; elles sont toutes si étroitement unies ensemble, qu'il ne s'en forme pour ainsi dire qu'une seule par le moyen de la charité, *qui est le lien de la perfection* (3). C'est la charité qui unit l'homme avec Dieu, avec JÉSUS-CHRIST, avec le prochain, et qui fait que plusieurs hommes semblent n'avoir *qu'un cœur et qu'une âme* (4). Les naturalistes rapportent que les coquilles appelées mères-perles, à cause de leur grosseur, et parce qu'elles renferment quelquefois plusieurs perles, sont ordinairement suivies d'une quantité de plus petites qu'il est facile de prendre, quand on a pris celle qui est comme la conductrice et

1. Inventa autem una pretiosa margarita, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam. (MATTH., XII, 46.)

2. Si quæsieris eam quasi pecuniam, et sicut thesauros effoderis illam, tunc scientiam Dei invenies. (*Prov.*, II, 4-5.)

3. Super omnia autem hæc, charitatem habere, quod est vinculum perfectionis. (*Coloss.*, III, 14.)

4. Multitudinis autem credentium erat cor unum, et anima una. (*Act.*, IV, 32.)

la maîtresse de toutes les autres (1). Il en est de même de la charité. On a toutes les vertus, quand on a cette reine des vertus, suivant ce que dit saint Paul : *La charité croit tout, espère tout, souffre tout; elle est l'accomplissement de toute la loi* (2).

*Secondement.* Je considérerai ce que c'est que trouver la perle de la charité. Trouver cette perle si précieuse, c'est commencer à en connaître par la lumière de la foi l'excellence et la beauté; c'est jouir de sa suavité et de sa douceur, douceur tellement ineffable, qu'elle ravit celui qui l'éprouve, et que, pour acheter ce trésor, il vend tous ses biens, se défait de tout ce qui peut lui en retarder la possession, renonce aux affections de la terre, et ne retient aucun objet qui puisse partager son cœur. Cette perle est son unique désir, et il en fait tant de cas, qu'il compte pour peu de chose tout ce qu'elle lui coûte, selon cette parole des Cantiques : *L'homme donnera toutes les richesses de sa maison pour acquérir la charité, et il croira n'avoir rien donné* (3). — O précieuse charité ! ô excellente union d'amour ! Dieu très aimable, Charité par essence, perle d'une valeur infinie ! Dieu de mon cœur, un en substance, quoique trois en personnes, qui, par amour pour l'unité, vous attachez si étroitement ceux qui s'approchent de vous et arrivent à vous, qu'ils deviennent *un même esprit avec vous* (4); découvrez-moi cette perle unique et de si grand prix; faites que je la désire,

1. PLIN., *Histor. mundi*, Libr. IX, c. XXXV.

2. Omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet... Plenitudo ergo legis est dilectio. (*I Cor.*, XIII, 7. — *Rom.*, XIII, 10.)

3. Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam. (*Cant.*, VIII, 7.)

4. Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est. (*I Cor.*, VI, 17.)

faites que je la trouve. Tout ce que j'ai, je vous l'offre, afin qu'il vous plaise de me la donner ; et si je possédais davantage, volontiers je l'achèterais plus cher ; car est-il possible de rien donner qui en égale le prix ? Ou plutôt, Seigneur, que je la reçoive de vos mains en pur don, afin que je vous serve non en vue de mes intérêts, mais par le motif très pur de l'amour.

*Troisièmement.* Comme conclusion de tout ceci, je rentrerai en moi-même et m'examinerai sérieusement sur les trois points suivants. Premièrement. Ne me suis-je pas amusé à chercher des perles fausses en courant après des biens apparents ? Le temps que j'ai perdu, et que je perds encore dans une occupation si vaine ne mérite que trop d'être regretté. Secondement. N'ai-je point cherché les vraies perles avec tant de tiédeur, que mes travaux ont été infructueux jusqu'ici, faute d'avoir employé les moyens nécessaires pour les trouver ? Troisièmement. Suis-je dans la résolution d'acheter ces perles fines ce qu'elles valent, c'est-à-dire, de renoncer, au moins d'affection, à tout ce que je possède pour me les procurer ? Dans cet examen, je rechercherai avec soin si j'ai le cœur dégagé de tout amour-propre ; et s'il ne l'est pas, je prendrai la détermination d'attaquer courageusement et de détruire entièrement cette passion égoïste : car la diminution de la cupidité, est l'accroissement de la charité.

#### IV. — *Autre signification de la perle de l'Évangile.*

JE considérerai, en quatrième lieu, que, par cette perle unique et précieuse, on peut encore entendre la



perfection évangélique qu'embrassent les religieux, à l'exemple de JÉSUS-CHRIST. Elle est unique à cause de son excellence. En effet, elle renferme éminemment l'accomplissement *des deux grands préceptes de la charité, dont le premier est d'aimer Dieu de tout notre cœur, et le second, semblable au premier, d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, ou comme JÉSUS-CHRIST nous a aimés*(<sup>1</sup>). Or, de même que parmi les hommes on estime singulièrement deux perles entièrement semblables, dont on peut faire de riches pendants d'oreilles ; ainsi les deux perles de l'amour de Dieu et du prochain, qui ont entre elles un parfait rapport, engendrent une très étroite union des cœurs, et sont très précieuses devant Dieu et devant les anges. C'est ce que nous voyons d'une manière admirable dans la vie religieuse, où la pratique de ces deux préceptes sert d'ornement aux oreilles de notre âme, qui sont la foi et l'obéissance. Car n'est-il pas beau de voir un grand nombre de frères fervents se rendre à tous les exercices prescrits par la règle, avec un ensemble parfait, non par contrainte, mais par le seul principe de l'obéissance et de l'amour ? Cette union plaît tant au céleste Époux, qu'il dit à son Église : *Vous m'avez blessé le cœur, ma sœur, mon épouse, par un seul de vos regards* (<sup>2</sup>), c'est-à-dire par l'union qui règne entre vos justes. Il veut marquer que, comme les deux yeux de l'homme sont tout à fait semblables, et se portent naturellement vers un

1. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et in tota anima tua, et in tota mente tua. Hoc est maximum, et primum mandatum. Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut te ipsum... sicut dilexi vos... In his duobus mandatis universa lex pendet, et prophetæ. (MATTH., XXII, 37-40. — JOAN., XII, 34; XV, 12.)

2. Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum. (*Cant.*, IV, 9. — D. GREG. *ib.*)

même objet ; ainsi les religieux d'une même famille vivent sous une même discipline, et vaquent d'un commun accord aux œuvres de leur institut. Enfin, cette perle est d'un si grand prix, que, dès qu'un homme éclairé d'en-haut vient à la reconnaître, il vend volontiers tout ce qu'il a, rompt avec le monde, sort de son pays, se défait de tous ses biens par une pauvreté effective, et entre ainsi dépouillé de toutes choses dans le cloître. Saint Laurent Justinien ajoute à cette pensée. C'est à dessein, dit-il, que Dieu cache à beaucoup de personnes la valeur de cette perle incomparable ; car si tous la connaissaient, tous voudraient l'acheter, et nul ne consentirait à vivre dans le siècle (1).

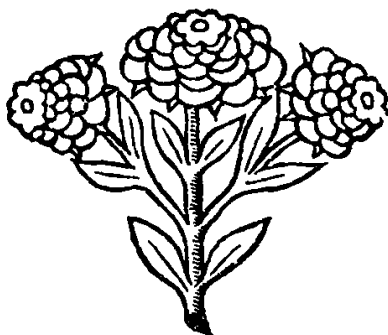
— O Dieu éternel, qui avez dit : *Ceux qui ne me cherchaient pas m'ont trouvé* (2), parce que vous les avez prévenus de vos grâces et vous êtes de vous-même offert à eux ; découvrez-moi, je vous en conjure, le prix de ces perles célestes, afin que je les cherche de manière à les trouver. Ne permettez pas que je blesse votre cœur d'une plaie douloureuse en vivant en désunion avec mes frères ; faites au contraire que je le blesse d'une plaie amoureuse en m'unissant chaque jour plus étroitement à ceux qui sont vos amis. Montrez si clairement les avantages de la vie religieuse à ceux que vous y appelez, qu'ils n'aient aucune peine à l'embrasser ; mais faites-les sentir mieux encore à ceux qui sont déjà engagés dans ce saint état, afin qu'ils s'estiment heureux de l'avoir choisi, et qu'ils par-

1. S. LAURENT. JUSTIN. In ejus vita, c. IX.

2. Invenerunt qui non quæsierunt me. (Is., LXV, 1.)

viennent au but qu'ils se sont proposé en se consacrant tout à vous.

On verra dans la Méditation suivante comment Notre-Seigneur cherche lui-même les perles d'une valeur inestimable, c'est-à-dire les âmes, dont il connaît le prix.



# MÉDITATION XLVIII.

---

DU PASTEUR QUI CHERCHE SA BREBIS ÉGARÉE.

---

## I. — *La brebis perdue.*

*Jésus voyant que les pharisiens et les scribes murmuraient de ce qu'il recevait les pécheurs publics, leur dit cette parabole : Qui d'entre vous, ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, en sûreté toutefois, et ne va pas chercher celle qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve (1)?*

Je considérerai, dans la première partie de cette parabole, qui est ce pasteur, quelles sont ces brebis, quelle est celle qui s'égare, et comment le pasteur la cherche et la trouve.

*Premièrement.* Le pasteur, c'est Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui est descendu du ciel pour gouverner les hommes, et qui conduit son troupeau avec un soin et une vigilance admirables. Il connaît toutes ses brebis, et afin de les distinguer, il les marque du caractère de sa grâce et de son amour. *Il va devant elles*, comme leur guide, par l'exemple de sa très sainte vie (2); il les guérit de leurs maladies, qui sont les

---

1. Erant autem appropinquantibus ei publicani et peccatores, ut audirent illum. Et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes: Quia hic homo peccatores recipit, et manducat cum illis. Et ait ad illos parabolam istam, dicens: Quis ex vobis homo qui habet centum oves: et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam? (LUC., XV, 1-4.)

2. Ante eos vadit. (JOAN., X, 4.)

péchés ; il les défend contre le loup infernal ; il les mène dans des pâturages abondants ; il a pour elles tant d'amour, que non content de les éclairer par sa doctrine, il les fortifie par ses sacrements, se fait lui-même leur nourriture, les repaît de sa propre chair et leur donne à boire son sang adorable, cachés sous les apparences du pain et du vin ; enfin, il a donné sa vie pour elles sur l'arbre de la croix. — O bon pasteur, ô prince et modèle de tous les pasteurs, heureuses sont les brebis que vous conduisez, que vous gardez et que vous défendez ! Je vous rends grâces de ce que vous avez daigné prendre cette charge, et de ce que vous vous en acquittez avec tant de sollicitude. Recevez-moi au nombre de vos brebis ; c'est la seule grâce que je vous demande : car, pourvu que *vous me conduisiez*, j'ai l'assurance que *rien ne pourra me manquer* (1).

*Secondement.* Les cent brebis représentent en général tous les fidèles, mais particulièrement les justes, désignés par le nombre de cent, qui est un nombre déterminé et parfait, un nombre que Dieu a marqué, comme ayant une connaissance distincte de tous ceux qui lui appartiennent. Tant que ces brebis spirituelles demeurent sous la conduite de leur Pasteur, elles le connaissent par la foi et par la contemplation ; elles entendent sa voix et lui obéissent en toutes choses ; elles suivent ses pas par l'imitation de ses vertus ; elles reçoivent de lui la pâture salutaire de sa doctrine et de ses sacrements ; jamais elles ne s'éloignent de lui pour suivre un faux pasteur, ne pouvant s'accoutumer à d'autres pâturages que les siens. Heureuses sous son empire, elles lui donnent volontiers tout ce qu'elles

1. Dominus regit me, et nihil mihi deerit. (Ps. XXII, 1.)

ont et tout ce qu'elles sont : leur laine, en consacrant leurs biens à son service; leur lait, en lui offrant toutes les affections de leur cœur ; leur chair, en renonçant à tous les plaisirs des sens ; leurs agneaux, en rapportant toutes leurs œuvres à sa gloire; et leur plus grand bonheur serait, s'il était nécessaire, de verser leur sang pour lui témoigner leur amour. De sorte que, si le Pasteur se donne tout à ses brebis, les brebis se donnent tout à leur Pasteur, et chacune d'elles peut dire comme l'Épouse : *Mon bien-aimé est à moi, et je suis à mon bien-aimé* (1). — O divin Pasteur, imprimez en moi la marque de vos brebis, et agréez que je vous fasse un sacrifice de tout ce que j'ai, comme vous daignez me faire un don de tout ce que vous avez.

*Troisièmement.* La brebis égarée c'est le pécheur qui se sépare de la société des justes et se soustrait à la conduite de son Pasteur, non par la faute de celui-ci, mais par un amour funeste pour l'indépendance. Il abuse ainsi de la liberté que le Pasteur lui laisse, car il ne veut retenir aucune brebis malgré elle dans sa bergerie. Mais quelle est la cause de l'égarément et de la perte de ce pécheur ? C'est qu'il n'a pas les qualités d'une brebis obéissante et fidèle. Il ne connaît point son Pasteur, ni les bienfaits qu'il a reçus de lui ; il se soucie peu de vivre sous sa protection dans la compagnie des justes ; il ne peut entendre sa voix, et ses commandements lui paraissent insupportables ; il n'a pas le courage de le suivre dans les sentiers ardu de l'humilité et de la mortification ; il éprouve un dégoût invincible des sacrements et de la doctrine de l'Évangile, ses délices sont celles que le

I. Dilectus meus mihi, et ego illi. (*Cant.*, II, 16.)

monde et la chair lui présentent ; enfin, il garde sa laine, son lait et ses agneaux, n'employant ses biens, n'usant de son autorité, ne s'acquittant de son emploi, ne faisant toutes ses actions qu'en vue de son intérêt, s'aimant soi-même d'un amour avare, retenant tout, et ne donnant rien à Dieu. Voilà les raisons pour lesquelles cette brebis malheureuse quitte le troupeau et s'expose à devenir la proie des loups furieux qui rôdent sans cesse autour d'elle pour la dévorer. — O brebis perdue pour jamais, si son Pasteur l'abandonne ! Oh ! quel malheur pour moi d'avoir vécu tant d'années comme une brebis errante, ne suivant que mes appétits, et préférant ma volonté à celle de mon Créateur ! Oh ! que le monde renferme de brebis qui vivent de la sorte, qui marchent chacune dans sa voie, voie de perdition, dont le terme est l'enfer ! O charitable Pasteur, rappelez-les par vos inspirations célestes, ouvrez-leur les yeux de l'âme, afin qu'elles reconnaissent leur égarement, tandis qu'elles sont encore en état d'en revenir et de se sauver.

*Quatrièmement.* Je considérerai que la charité du bon Pasteur ne saurait être en défaut : suivons l'Évangile. *Il laisse dans le désert les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles pour chercher celle qui s'est enfuie de la bergerie, et il la cherche sans se reposer jusqu'à ce qu'il la trouve.* C'est dans le dessein de courir après cette brebis vagabonde qu'il est venu du ciel sur la terre ; et il a voulu passer les trois dernières années de sa vie dans ce laborieux ministère, au milieu des plus pénibles travaux et de continuelles persécutions, qui ont enfin abouti à une mort très cruelle. Or il est vrai que, pendant le temps de sa prédication, le Sau-

veur s'est spécialement attaché, comme il dit lui-même, à chercher *les brebis égarées de la maison d'Israël* (1); qu'il a fait la même recommandation à ses apôtres (2), et qu'il n'a rien négligé pour ramener ces brebis fugitives au bercail ; mais il est également certain qu'il a donné sa vie pour toutes ses brebis, désignées par le nombre de cent, puisque tous les dons surnaturels que les hommes reçoivent leur sont accordés en vertu de sa mort.

Nous avons une preuve touchante de la charité universelle de notre divin Rédempteur dans la sollicitude et la persévérance avec lesquelles il cherche, encore aujourd'hui, la brebis qu'il a perdue. Il la poursuit par ses inspirations ; il lui fait connaître et déplorer le mauvais état où elle est. Tantôt il se sert de la parole des prédicateurs pour l'exciter à la pénitence ; tantôt il l'instruit par les livres spirituels, par les exemples édifiants, ou par les châtiments qu'il exerce sur d'autres pécheurs. Il invente mille moyens pour la retirer de son égarement, et il ne se donne aucun repos qu'il n'ait enfin soumis cette brebis rebelle. Lors donc que je sentirai au fond de mon cœur quelque-une de ces divines inspirations, je me persuaderai que c'est JÉSUS qui me cherche et qui m'appelle ; j'écouterai sa voix, et j'obéirai à tout ce qu'il me commandera, pour rentrer sous sa conduite dans le bercail d'où je suis sorti.

— O divin Pasteur, que le salut de vos brebis vous coûte cher ! Et cependant, aucune d'elles ne vous est

---

1. Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israël. (MATTH., XV, 24.)

2. Potius ite ad oves quæ perierunt domus Israël. (MATTH., X, 6.)



nécessaire. Quand toutes se perdraient, perdriez-vous quelque chose? Avez-vous besoin de leur laine pour vous en faire un vêtement? de leur lait pour vous nourrir? de leurs agneaux pour vous enrichir? Si vous tenez à avoir un troupeau, n'en avez-vous pas un dans le ciel, et meilleur et plus docile à vos volontés? Ah! Seigneur, votre charité est la seule cause de tant de démarches et de fatigues! C'est parce qu'il importe extrêmement à vos brebis de vivre sous votre conduite, que vous laissez échapper cette tendre parole: *Il faut que je les amène* (1). Réduisez-les donc, ô JÉSUS, sous votre obéissance, et que toutes forment *votre unique troupeau*, comme vous êtes *leur unique Pasteur* (2).

## II. — *La brebis retrouvée.*

*Le Pasteur ayant retrouvé sa brebis, la met sur ses épaules avec joie, et dès qu'il est rentré dans sa maison, il assemble ses amis et ses voisins, et leur dit: Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue* (3).

*Premièrement.* Je considérerai que saint Matthieu, en rapportant une parabole semblable à celle-ci, ne dit pas d'une manière affirmative, comme ici saint Luc, que le pasteur retrouva sa brebis égarée. Il emploie une locution qui marque le doute: *Et s'il arrive qu'il la trouve* (4). C'est pour nous faire entendre qu'il y a des

1. Et illas oportet me adducere. (JOAN., X, 16.)

2. Et fiet unum ovile, et unus pastor. (JOAN., X, 16.)

3. Et cum invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens; et veniens domum, convocat amicos et vicinos, dicens illis: Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat. (LUC., XV, 5-6.)

4. Et si contigerit ut inveniat eam. (MATTH., XVIII, 13.)

brebis qui se perdent pour toujours, et que JÉSUS ne trouve jamais. Ce n'est pas parce qu'il les cherche avec négligence, mais parce que ces brebis infidèles, sourdes à sa voix, indociles à ses inspirations, le fuient sans cesse, comme on le voit par l'exemple du perfide Judas, que ce bon Pasteur essaya par tous les moyens imaginables de retirer de son égarement. — O mon JÉSUS, *j'ai erré çà et là comme une brebis qui s'est perdue ; cherches votre serviteur* avant qu'il périsse (1). Ne vous lassez pas de me poursuivre, quoique je m'en-fuie loin de vous et me dérobe à vos regards, comme fit Adam après sa désobéissance. Ne cessez pas de m'appeler, encore que je vous résiste avec autant d'opiniâtreté que Caïn, lorsqu'il eut versé le sang d'Abel. Soyez touché du danger que je cours ; redoublez vos soins et vos peines jusqu'à ce que vous me trouviez, et que m'ayant ramené dans votre bercail, je vive en assurance ici-bas sous votre houlette, en attendant que vous m'introduisiez avec vos brebis fidèles dans les pâturages éternels.

*Secondement.* Je considérerai la charité incomparable de notre divin Pasteur. Lorsqu'il a retrouvé sa brebis, il se garde bien de la frapper avec sa houlette, beaucoup moins de la maltraiter à coups de pied, ou même de l'attacher et de la traîner après lui. Oubliant ses propres fatigues, il la met sur ses propres épaules avec joie, et la rapporte jusque dans la bergerie. Touchante image de la bonté dont il use envers les pécheurs qui se convertissent ! Il ne les force pas de le suivre malgré eux, comme des esclaves, les menaçant du bâton et de la verge ; mais il les attire avec une douceur

1. Erravi sicut ovis quæ periit: quære servum tuum. (Ps. CXVIII, 176.)

ravissante qui leur gagne entièrement le cœur. Il ne les oblige pas à marcher ; car ils ne sauraient d'eux-mêmes avancer dans le chemin du ciel. Il est leur œil, parce qu'il leur communique la lumière de la foi et la sagesse céleste. Il est leur pied, parce qu'il dirige leurs pas et redresse les affections de leur cœur, de peur qu'ils ne s'égarerent et ne s'écartent du droit chemin de la loi divine. Il est leur main, parce qu'il agit avec eux dans toutes leurs œuvres. Enfin, il les met sur ses épaules, parce qu'il les aide à supporter patiemment les charges de cette vie, et qu'il paie leurs dettes en leur appliquant les mérites de ses souffrances et de sa mort. — O bon Pasteur, que puis-je faire en reconnaissance de tant de bienfaits ? Comment ne vous servirais-je pas de bon cœur, et comment ne porterais-je pas avec allégresse votre joug sur mes épaules, quand vous voulez bien me porter moi-même sur les vôtres ? Vous avez bien raison de dire *que votre joug est doux, et que votre fardeau est léger* (1), puisque c'est vous qui en portez tout le poids. Oui, Seigneur, je le porterai avec une grande joie pour votre amour, car vous ne pouvez me porter moi-même, sans me rendre bien léger le fardeau que vous m'imposez.

*Troisièmement.* Je considérerai enfin jusqu'où va la charité du souverain Pasteur de nos âmes. Non seulement il ressent une joie indicible d'avoir retrouvé la brebis qu'il avait perdue ; mais il invite encore tous les anges du ciel, tous les justes de la terre, en un mot, tous les membres de sa grande famille qui composent l'Église militante et triomphante, à l'en féliciter, et à s'en réjouir avec lui. — O Père très aimable, c'est à la

1. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. (MATTH., XI, 30.)

brebis de se réjouir, c'est elle que nous devons féliciter, puisque c'est elle qui gagne infiniment à être retrouvée. Cependant, vous voulez que le ciel et la terre vous adressent des félicitations en cette circonstance, parce que cette brebis est à vous, et qu'il ne vous en a pas peu coûté à la chercher et à la retrouver. Soyez donc béni à jamais de la grâce que vous faites à ce pécheur fugitif en le retirant de l'égarément du péché. Je suis ravi de la joie que vous cause son heureux retour. Plaise à votre divine bonté que tous les pécheurs qu'il y a dans le monde se convertissent, afin que je puisse mille fois vous renouveler mes actions de grâces, et me réjouir avec vous du contentement que leur conversion vous procure.

### III. — *Joie dans le ciel.*

*Or je vous dis qu'il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence*(<sup>1</sup>).

C'est la conclusion de cette parabole, et voici le sens de ces dernières paroles. Supposez un père de famille qui a plusieurs enfants, tous jouissant d'une santé parfaite, et heureux dans leurs entreprises. L'un d'eux est frappé d'une maladie mortelle, ou réduit à la misère par un renversement de fortune. Le père ne peut voir ce fils guéri, ou relevé, qu'il n'en ressente une joie que ne lui causent pas la santé ou la prospérité des autres. De même, quand un pécheur se convertit, sa pénitence est aux esprits bienheureux un nouveau sujet de joie accidentelle, différente de celle que leur

1. Dico vobis, quod ita gaudium erit in cœlo super uno peccatore poenitentiam agente, quam super nonaginta novem justis, qui non indigent poenitentia. (LUC., XV, 7.)

donnent tous les justes, qui n'ont pas besoin de se convertir, parce qu'ils sont déjà tout à Dieu. De ce principe, je déduirai deux conséquences.

La première, que c'est la volonté de Notre-Seigneur que nous nous réjouissons de la conversion des pécheurs. Loin donc de murmurer, ainsi que les pharisiens, contre ceux qui s'emploient avec zèle à convertir leurs frères, nous devons y travailler nous-mêmes de tout notre pouvoir, nous estimant heureux d'être les coopérateurs de JÉSUS-CHRIST, en cherchant avec lui les brebis égarées, afin de les ramener à sa bergerie.

La seconde, que si je suis moi-même une brebis perdue, je dois retourner sans délai au bercail de mon Pasteur, ne serait-ce que pour lui procurer la consolation de me recevoir, et réjouir les anges du ciel par mon retour. Et si déjà j'ai le bonheur d'avoir recouvré sa grâce par sa pure miséricorde, je ne m'exposerai plus à la perdre. Car de même que la conversion d'un pécheur réjouit les anges et attriste les démons ; ainsi la chute d'un juste réjouit les démons et attristerait les anges qui en verseraient *des larmes amères* (1), si l'heureux état où ils sont était compatible avec la douleur. — *Anges de paix, suppliez le Prince des pasteurs* (2) de me donner son amour, de me conserver dans son amour. Si par malheur il m'arrivait de le perdre, priez-le de m'aider lui-même à rentrer au plus tôt dans sa grâce, afin que ma conversion cause dans le ciel une réjouissance publique, que je puisse enfin y jouir de la présence de mon Dieu en votre compagnie, durant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. Angeli pacis amare flebant. (Is., XXXIII, 7.)

2. Et cum apparuerit princeps pastorum. (I PETR., V, 4.)

# MÉDITATION XLIX.

---

## DE L'ENFANT PRODIGE.

---

### I. — *Les égarements de l'Enfant prodigue.*

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST voulant faire connaître à tous les hommes avec quelle bonté il reçoit les pécheurs repentants, proposa encore à ses auditeurs cette parabole. *Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi la portion de l'héritage qui doit me revenir. Et le père leur partagea son bien. Peu de jours après, le plus jeune de ces enfants ayant amassé tout ce qu'il avait, s'en alla dans un pays éloigné, où il dissipa tout son bien en excès et en débauches (1).*

*Premièrement.* Je considérerai que Dieu, dont ce père de famille est la figure, a deux sortes d'enfants. Les uns, bons et dociles, sont représentés par l'aîné, car la vertu est la première par l'ancienneté et par le mérite : en elle consiste la vraie sagesse, qui rend le jeune âge lui-même digne de la vénération due aux vieillards (2). Les autres, vicieux et indociles, sont figurés par le cadet. Car le vice est toujours accom-

---

1. Homo quidam habuit duos filios. Et dixit adolescentior ex illis patri : Pater, da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. Et divisit illis substantiam. Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam, et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose. (LUC., XV, 11-13.)

2. Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui... Apposuit tibi aquam et ignem... Ante hominem vita et mors, bonum et malum... ad quod volueris porrige manum tuam. (Eccli., XV, 14-18. — Deut., XXX, 15-19.)

pagné de légèreté et d'imprudence, comme on le voit dans ce jeune homme qui, poussé par un orgueil intolérable, ose presser son père de lui donner la part de l'héritage qui lui appartient, afin d'en disposer à sa fantaisie. Il semble que Dieu lui doive quelque chose et il se croit capable d'administrer par lui-même tous ses biens. Les enfants bien nés, au contraire, ne regardent ce qu'ils ont que comme des dons volontaires, et ils se défient toujours de leurs propres lumières.

*Secondement.* Je considérerai l'immense libéralité de Dieu notre Seigneur. Il accorde des dons naturels et des grâces surnaturelles à ses enfants justes et pécheurs, leur laissant la liberté d'en faire un bon ou un mauvais usage, de demeurer dans sa maison ou d'en sortir, sans forcer personne. *Dieu, dit le Sage, a créé l'homme au commencement, et il l'a laissé dans la main de son conseil. Il a mis devant lui l'eau et le feu, la vie et la mort, le bien et le mal, afin qu'il choisisse ce qui lui plaira* (1), l'excitant et l'aidant toujours à faire un bon choix et à bien user de ses grâces.

*Troisièmement.* Je considérerai que le bonheur des enfants de Dieu consiste à demeurer dans la maison de leur père céleste, sous sa conduite et sous sa protection ; à n'employer les biens qu'ils ont reçus que d'après ses conseils ; en un mot, à lui obéir en toutes choses. Car quiconque se laisse gouverner par l'esprit de Dieu, obtiendra la récompense qu'il promet par la bouche de son prophète : *Ta paix sera comme un fleuve, et ta justice comme les flots de la mer* (2). Au contraire,

I. Cani autem sunt sensus hominis. (*Sap.*, IV, 8.)

I. Utinam attendisses mandata mea : facta fuisset sicut flumen pax tua, et justitia tua sicut gurgites maris. (*Is.*, XLVIII, 18.)

le malheur des enfants rebelles a son principe dans l'impatience où ils sont de quitter la maison de leur père, de se soustraire à sa surveillance, de vivre selon leur caprice, sans autre règle que leur propre sens et leur propre volonté. L'amour de l'indépendance les porte à se retirer dans une terre étrangère, c'est-à-dire à s'éloigner de Dieu par un continuel oubli de sa présence et par des désordres dans lesquels ils consomment tous leurs biens, attachés par des liens honteux aux créatures, et les préférant au Créateur. Par où nous voyons que l'orgueil secret conduit à des dissolutions scandaleuses ; que la confiance présomptueuse en soi-même éloigne de Dieu ; que l'oubli de Dieu est suivi de l'affection déréglée aux créatures, et que, pour satisfaire sa passion, on sacrifie les biens surnaturels de la grâce, on prodigue les dons de la nature, on perd souvent sa fortune, son honneur et son repos.

Ici, je me reconnâtrai moi-même dans la personne de ce jeune homme, et je dirai à Dieu avec un sentiment mêlé de regret et d'espérance : — O Père céleste, vous voyez devant vous un enfant prodigue qui, après avoir reçu des mains de votre libéralité d'innombrables bienfaits, a secoué votre joug et s'est enfui de votre maison, jaloux de sa liberté. Il s'est éloigné de votre présence et s'est livré à tous les vices ; il a dissipé les biens qu'il tenait de vous, ne les employant qu'à se procurer d'infâmes voluptés. Comment, ô mon Dieu, avez-vous eu assez de patience pour me supporter ? Oh ! que je voudrais n'être jamais sorti de votre maison ! Malheur à moi qui, comme un jeune homme libre et sans expérience, me suis laissé abuser par mes convoitises. Ayez pitié de moi, Seigneur, et ne me refusez



pas votre miséricorde, car c'est par ignorance que j'ai péché (1).

## II. — La misère de l'Enfant prodigue.

Après qu'il eut tout consumé, il survint une grande famine dans ce pays-là, et il commença à se trouver dans l'indigence. Alors il s'en alla, et il se mit au service de l'un des habitants du pays, qui l'envoya à sa métairie garder les pourceaux. Et il eût bien voulu se rassasier des gousses que les pourceaux mangeaient, mais personne ne lui en donnait (2).

*Premièrement.* Je considérerai les misères spirituelles et corporelles dans lesquelles tombent les pécheurs, lorsque après avoir abandonné Dieu et dissipé tous les biens de la grâce, ils sont descendus au fond de l'abîme des péchés (3).

La première est une faim et une disette extrême des choses les plus nécessaires à la vie de l'âme. Cette faim se fait toujours sentir dans la terre des méchants, et il ne se trouve personne parmi eux pour y remédier. Ils ne s'approchent point des sacrements ; ils n'entendent pas la parole de Dieu ; ils ne s'adonnent pas à la lecture des bons livres ; ils n'ont point sous les yeux d'exemples édifiants ; ils ne goûtent enfin aucune des consolations spirituelles que donne la religion.

La seconde est la nécessité de s'assujettir au principal habitant de cette contrée, c'est-à-dire au démon.

1. Quia ignorans feci in incredulitate. (1 Tim. I, 13.)

2. Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illa, et ipse cœpit egere. Et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius. Et misit illum in villam suam, ut pasceret porcos. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant, et nemo illi dabat. (LUC., XV, 14-16.)

3. Cum in profundum venerit peccatorum. (1 rov., XVIII, 3.)

Le pécheur est obligé de le servir misérablement, de lui obéir dans les choses les plus honteuses, d'aimer ce qu'il devrait abhorrer, et de s'abandonner à des vices qui répugnent à la dignité de l'homme.

La troisième, c'est de garder les pourceaux, c'est-à-dire de ne s'occuper que des sens et de leurs appétits grossiers, de chercher à les assouvir et à repaître les démons, qui font leurs infâmes délices de nos impuretés et de nos abominations.

La quatrième, c'est d'être tellement affamé de plaisirs sensuels, qu'on ne saurait s'en rassasier, ni dire *c'est assez* (1) : car cette nourriture est propre aux bêtes, non aux hommes, dont elle ne peut par conséquent apaiser la faim.

Peut-on concevoir une misère plus avilissante pour un homme qui a été l'enfant de Dieu, et qui pouvait vivre avec honneur et dans l'abondance auprès de son Père céleste ? O aveuglement funeste de mon cœur, dans quel abîme de malheurs tu m'as précipité ! Daigne le Seigneur ne pas permettre que je me retire jamais dans cette terre lointaine, désolée par la famine, pour y servir un maître aussi cruel et y exercer un emploi aussi abject.

*Secondement.* Je considérerai que Dieu envoie souvent aux pécheurs des peines temporelles, et qu'il sème leurs voies, comme parle l'Écriture, *de ronces et d'épines* (2), afin que du moins *le châtement leur donne l'intelligence* (3), et les oblige de retourner au Père qu'ils n'auraient jamais dû quitter. C'est dans cette vue qu'il

1. Ignis nunquam dicit : Sufficit. (*Prov.* xxx, 16.)

2. Iégo sepiam viam tuam spinis. (*Os.*, II, 6.)

3. Sola vexatio intellectum dabit auditui. (*Is.*, xxviii, 19.)

les afflige par la pauvreté, par la faim, par le déshonneur, par la servitude ; et plus ils sont coupables, plus il les punit et les humilie, afin qu'ils ouvrent les yeux de l'âme et se convertissent. En cela, il use à leur égard d'une plus grande miséricorde que s'il les laissait passer leurs jours dans la prospérité. Car bien que l'impunité paraisse une marque d'indulgence, elle peut être aussi une marque de colère et un signe de réprobation, dont Dieu menace les pécheurs en ces termes : *Je retirerai de toi mon zèle et ma jalousie, et je ne te ferai plus sentir mon indignation* (1). — O Dieu de mon âme, ne retirez pas de moi votre zèle plein de miséricorde ; et si je m'éloigne de vous, ne m'épargnez pas les châtimens, et ne cessez pas de me frapper jusqu'à ce que je retourne à vous par une sincère pénitence.

### III. — *Le repentir de l'Enfant prodigue, et son retour.*

*Alors, étant rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il de mercenaires dans la maison de mon père qui ont du pain en abondance, et moi je meurs ici de faim ! Je me lèverai, j'irai vers mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous : je ne mérite plus d'être appelé votre fils ; traitez-moi comme l'un de vos mercenaires. Et, se levant, il alla vers son père* (2).

*Premièrement.* Je considérerai que le commencement

1. Misereamur impio, et non discet justitiam. — Et requiescet indignatio mea in te, et auferetur zelus meus a te, et quiescam, nec irascar amplius. (IS., XXVI, 10. — EZECH. XVI, 42.)

2. In se autem reversus, dixit : Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereor ! Surgam, et ibo ad patrem meum, et dicam ei : Pater, peccavi in cœlum et coram te : jam non sum dignus vocari filius tuus ; fac me sicut unum de mercenariis tuis. Et surgens venit ad patrem suum. (LUC., XV, 17-20.)

de la conversion du pécheur est de rentrer en lui-même, et de jeter un regard attentif sur sa misère. Peut-il y songer tant qu'il vit hors de lui, distrait par les créatures? Mais il faut pour cela que Dieu le prévienne par une lumière intérieure, lumière qui du reste ne lui manque jamais. Au milieu même de ses désordres, il entend toujours cette voix au fond de son âme : *Rentrez dans votre cœur, violateurs de ma loi, et recouvrez le sens que vous avez perdu. Écoutez-moi, cœurs endurcis, qui vous êtes éloignés de la justice ; elle est maintenant proche de vous, et elle ne s'en éloignera plus. Mon salut ne tardera pas ; recevez-le, il est en votre pouvoir de l'accepter* (1). — O mon âme, cesse de vivre hors de toi-même, rentre dans ta maison et applique-toi à te connaître ; là tu trouveras Dieu qui seul peut te secourir.

*Secondement.* Je considérerai combien il importe au pécheur de comparer l'état misérable dans lequel il se trouve avec l'état des justes, même les plus imparfaits, c'est-à-dire ceux qui, comme des mercenaires, ne servent Dieu qu'en vue de la récompense. L'opposition de ces deux états lui découvrira avec plus d'évidence, d'un côté, son indigence et sa propre misère ; de l'autre, la libéralité avec laquelle Dieu pourvoit à tous les besoins de ses serviteurs, soit par les sacrements, soit par la parole des prédicateurs, soit par tout autre moyen de nourrir leur âme. Si le pécheur a marché autrefois dans les sentiers de la justice, il comparera son état présent avec celui dont il est déchu, et couvert de confu-

---

1. Redite, prævaricatores, ad cor .. Audite me, duro corde, qui longe estis a justitia. Prope feci justitiam meam, non elongabitur, et salus mea non morabitur. (Is., XLVI, 8-13.)

sion en voyant à quelle extrémité il est réduit, il répétera en lui-même ces paroles d'un prophète : *Je retournerai au premier époux de mon âme, parce que j'étais plus heureux alors qu'aujourd'hui* (1). — O mon âme, reviens au Seigneur ton Dieu, car il a dit de sa bouche infailible : *Convertissez-vous, et vous verrez quelle différence il y a entre le juste et l'impie ; entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas* (2). Tu l'éprouveras bientôt, si dès à présent tu commences à changer de vie.

*Troisièmement.* Je considérerai combien il est important pour nous de concevoir un ardent désir de retourner à notre Père céleste. Appuyons-nous à cet effet sur l'humilité et sur la connaissance de nous-mêmes, et fixons en même temps nos regards sur la bonté et sur la miséricorde de Dieu : c'est un moyen sûr de faciliter notre conversion. — Je reconnais, ô Père des miséricordes, que *je suis indigne d'être appelé votre fils*. Il n'est pas juste qu'un homme digne de tous les mépris, qui s'est ravalé jusqu'à garder les pourceaux, ose prendre un nom si glorieux. Mais, tout indigne que je suis de le porter, vous ne laissez pas de vouloir être mon père. Je ne crains donc pas de revenir en votre maison, avec la confiance que vous daignerez m'y recevoir. *J'ai péché contre le ciel, contre vous, et en votre présence. J'ai commis une infinité de crimes à la vue des anges et devant vos yeux très purs ; j'ai péché contre le ciel, en abusant de sa lumière pour vous offenser ; j'ai péché contre vous-même en quittant votre*

1. Vadam, et revertar ad virum meum priorem : quia mihi bene erat tunc magis quam nunc. (OS., II, 7.)

2. Et convertimini, et videbitis quid sit inter justum et impium ; et inter servientem Deo et non servientem ei. (MALACH., III, 18.)

maison, en me soustrayant à votre conduite, et en préférant ma volonté à la vôtre. Je déteste mon ingratitude, et j'avoue que je ne mérite point les faveurs que vous faites à vos enfants ; mais recevez-moi du moins au nombre de vos serviteurs : je m'estimerai toujours trop heureux dans votre maison, quand je ne devrais y occuper que la dernière place.

*Quatrièmement.* Je considérerai que nous devons exécuter avec toute la promptitude possible nos bonnes résolutions, avant que notre zèle se refroidisse. C'est ce que fit l'Enfant prodigue. Il se leva aussitôt, et alla vers son père. C'est une dangereuse illusion de rester dans l'inaction, et d'attendre que Dieu fasse tout ; qu'il vienne nous chercher lui-même, et qu'il nous attire à lui comme par force. Il veut, au contraire, lorsqu'il nous a prévenus par sa grâce, que nous le cherchions à notre tour, que nous fassions quelque effort pour sortir du vice, et enfin, que dociles à son inspiration, nous commençons avec son secours à mener une vie nouvelle.

#### IV. — *L'accueil fait à l'Enfant prodigue par son père.*

*Comme le Prodigue était encore éloigné, son père l'aperçut, et touché de compassion, il courut à lui, se jeta à son cou et le baisa. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous ; je ne mérite plus d'être appelé votre fils. Mais le père dit à ses serviteurs : Hâtez-vous d'apporter la plus belle robe et de l'en revêtir. Mettez-lui un anneau au doigt, et donnez-lui des souliers. Amenez le veau gras, et tuez-le ; mangeons, et livrons-nous à la joie du festin, parce que mon fils que voici était mort, et il est ressuscité, il était perdu, et il est re-*

*trouvé. Et ils se mirent à faire grande chère* (1). Et pendant le repas, on entendait un agréable concert d'instruments et de voix.

J'admirerai la charité infinie de notre Père céleste, qui se manifeste en plusieurs manières dans cette circonstance.

*Premièrement.* Il jette des yeux de miséricorde sur le pécheur, même lorsque celui-ci est encore éloigné de lui. Il n'attend pas qu'il soit entièrement converti ; il suffit qu'il pense sérieusement à sa conversion. Il accourt alors au-devant de lui, afin de l'aider par ses inspirations et ses touches intérieures à se convertir du fond de son âme. Il l'embrasse, il lui donne le baiser de paix, il le rétablit dans sa grâce et dans son amitié. — O Père miséricordieux, vous qui êtes la pureté même, comment n'avez-vous pas horreur de serrer dans vos bras, de baiser de votre bouche un gardeur de porcs, dans un état de malpropreté repoussante ; un misérable couvert de vils haillons, sans chaussure et à demi nu ; un fils irrespectueux et ingrat ? On voit bien, Seigneur, que vous êtes père : l'amour paternel vous fait sortir de vous-même pour ne vivre que dans vos enfants.

*Secondement.* Dieu fait paraître sa bonté sans bornes envers le pécheur repentant en lui rendant avec libéralité tout ce qu'il a perdu. Il le revêt de sa grâce

---

1. Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius : et misericordia motus est, et accurrens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum. Dixit ei filius : Pater, peccavi in cœlum et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus. Dixit autem pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam, et induite illum, et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus. Et adducite vitulum saginatum, et occidite : et manducemus, et epulemur : quia hic filius meus mortuus erat, et revixit ; perierat, et inventus est. Et cœperunt epulari. (LUC., XV, 20-25.)

comme d'une robe de grand prix ; il lui met au doigt un anneau, qui est la figure du Saint-Esprit, et le symbole de la familiarité avec Dieu ; il prépare ses mains à l'exercice des bonnes œuvres, et il adapte une chaussure à ses pieds, ce qui signifie qu'il le couvre de sa protection, et lui communique les vertus dont il a besoin pour mortifier les affections désordonnées de son âme, redresser ses pas, et devenir capable d'annoncer à ses frères l'Évangile de la paix (1). Il commande qu'on tue pour lui le veau gras, et il lui fait un grand festin. Ce festin, c'est le banquet de l'Eucharistie, où il le nourrit de la chair de son Fils unique, et lui fait savourer la douceur des consolations et des délices célestes. — O Père plein de miséricorde, ô Dieu de toute consolation, de quel trésor de grâces vous enrichissez en un moment le pécheur, et de quel torrent de joie vous inondez son âme, sans qu'il l'ait mérité !

*Troisièmement.* Dieu montre particulièrement sa miséricordieuse bonté à l'égard du pécheur par le plaisir qu'il prend à lui prodiguer les marques de sa tendresse. Il porte autant d'intérêt à sa conversion que s'il s'agissait pour lui-même d'une affaire personnelle ; il invite tous ceux de sa maison à s'en réjouir avec lui, et il leur prépare pour cela un festin somptueux. — Que ne vous dois-je pas, ô mon Père, pour tous les biens que vous m'accordez à toute heure ? et cependant je me sens mille fois plus obligé quand je vois avec quel empressement et quelle affection vous me les donnez. Je veux vous servir avec ardeur et avec allégresse pour m'acquitter envers vous d'une légère

---

I. Calceati pedes in præparatione Évangélii pacis. (*Ephes.*, vi, 15.)



partie de mon immense dette : car l'amour ne peut se payer que par l'amour.

*Quatrièmement.* Je considérerai que l'Enfant prodigue, ravi et profondément ému de la touchante bonté que son père lui témoigne, ne lui dit pas, ainsi qu'il se l'était proposé : *Traitez-moi comme un de vos serviteurs.* Il aime mieux se remettre entre les mains de ce père charitable, avec la confiance qu'il le recevra comme son fils. — O Père infiniment tendre, qui accueillez avec une si merveilleuse bonté ceux qui recourent à votre miséricorde comme à leur asile, comment ne pas me jeter avec abandon entre vos bras ! Vous voulez même que tous les hommes sachent combien vous chérissez les pécheurs, afin que nul ne tombe dans la défiance, mais que tous prennent courage, en voyant la réception que vous faites aux plus criminels, et jusqu'à quel point vous les honorez (1).

#### V. — *L'indignation du frère aîné de l'Enfant prodigue.*

*Cependant le fils aîné, qui était dans les champs, revenait et s'approchait de la maison, et il entendit le son des instruments et le bruit de la danse. Il appela aussitôt un des serviteurs, et s'informa de ce que c'était. Le serviteur lui répondit : C'est que votre frère est de retour, et votre père a fait tuer le veau gras, parce qu'il l'a recouvré sain et sauf. L'aîné en conçut de l'indignation, et il ne voulait point entrer. Son père sortit donc, et se mit*

---

1. Docuimus omnem animam, licet oneratam peccatis, vitiis irretitam, captam illecebris... in se posse advertere, non modo unde respirare in spem veniæ, in spem misericordiæ queat ; sed etiam unde audeat aspirare ad nuptias Verbi, cum Deo inire fœdus societatis non trepidet, suave amoris jugum cum Rege ducere angelorum non vereatur. (S. BERN. *In Cant.*, Serm. LXXXIII, n. 1.)

à le prier. Mais il lui répondit : Il y a tant d'années que je vous sers, sans avoir une seule fois transgressé vos ordres, et vous ne m'avez jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. Et dès que votre fils, qui a consumé tout son héritage avec des courtisanes, est revenu, vous avez fait tuer le veau gras pour lui. — Mon fils, lui dit son père, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous. Mais il fallait bien faire un festin et nous livrer à la joie, parce que votre frère que voici était mort, et il est ressuscité ; il était perdu, et il est retrouvé (1).

*Premièrement.* Je considérerai comment plusieurs personnes préservées de fautes graves, d'une vie innocente, mais d'une vertu encore imparfaite, sont souvent piquées de jalousie en voyant les faveurs que Dieu accorde à des pécheurs convertis. Elles ne peuvent s'empêcher d'en murmurer et de se plaindre à Notre-Seigneur de ce qu'il ne leur fait pas de pareilles grâces, à elles, leur semble-t-il, qui les méritent davantage. Ce désordre naît d'un manque d'humilité et de charité. Il déplaît grandement à Dieu, qui désire vivement que nous nous réjouissons du bien qu'il fait à nos frères. Il veut que nous disions avec Moïse: *Plaise*

---

1. Erat autem filius ejus senior in agro : et cum veniret, et appropinquaret domui, audivit symphoniam et chorum. Et vocavit unum de servis, et interrogavit quid hæc essent. Isque dixit illi : Frater tuus venit, et occidit pater tuus vitulum saginatum, quia salvum illum recepit. Indignatus est autem, et nolebat ingredi. Pater ergo illius egressus, cœpit rogare illum. At ille respondens, dixit patri suo : Ecce tot annis servio tibi, et nunquam mandatum tuum præterivi, et nunquam dedisti mihi hœdum, ut cum amicis meis epularer : sed postquam filius tuus hic, qui devoravit substantiam suam cum meretricibus, venit, cecidisti illi vitulum saginatum. At ipse dixit illi : Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt : epulari autem et gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit : perierat, et inventus est. (LUC., XV, 25-32.)

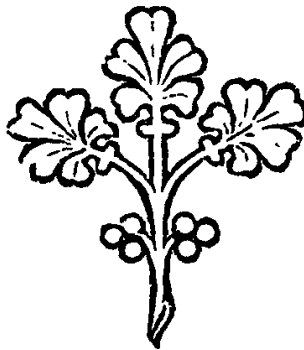
à Dieu que tout le peuple ait le don de prophétie (1)! — Recevez, ô Père plein d'amour, tous les pécheurs ; favorisez-les de vos grâces, et élevez-les au plus haut degré de la justice et de la sainteté.

*Secondement.* Je considérerai quelle fut l'intention de Notre-Seigneur en nous rapportant les plaintes du fils aîné. Il voulut faire paraître avec éclat la miséricorde divine envers le cadet. Elle est en effet si excessive à l'égard du pécheur, que les justes semblent avoir le droit de s'en plaindre et de s'en montrer jaloux. Mais leur vertu, parce qu'elle est parfaite, ne leur permet pas de donner entrée dans leur âme à des sentiments si peu charitables. Ils adorent les secrets jugements de Dieu, et ils exaltent l'excès de son amour envers ses créatures, trouvant bon qu'il donne de plus touchantes marques de sa tendresse à ceux qui paraissent en être les plus indignes.

*Troisièmement.* Je considérerai la réponse que le Père des miséricordes fait intérieurement au juste qui le sert avec fidélité. *Mon fils, lui dit-il, vous êtes toujours avec moi, et tout ce que j'ai est à vous.* — O Père très aimable, puis-je souhaiter une faveur plus précieuse que celle-ci ? Quelle robe, quel anneau, quelle riche chaussure, quel splendide festin comparerai-je au bonheur d'être toujours auprès de vous, de demeurer dans votre maison, de vivre sous votre obéissance, de m'abandonner à votre conduite, et de pouvoir dire que je suis le maître de tous vos biens ? Car enfin, si tous vos biens sont à moi, votre grâce est à moi, vos richesses sont à moi, votre ciel est à moi, votre Fils unique, mon

1. Quis tribuat ut omnis populus prophetet, et det eis Dominus Spiritum tuum? (*Num.*, XI, 29.)

Rédempteur est à moi ; que dis-je ? vous-même, en qui sont renfermés tous vos trésors, vous êtes à moi. O mon Père, ô mon Dieu, ô mon tout ! vous êtes ma félicité, vous êtes mes richesses, vous êtes ma gloire. Mais si tout ce que vous avez est à moi, il est juste que tout ce que j'ai soit à vous. Je n'ambitionnerai donc qu'une seule faveur : faites que je sois toujours avec vous, et vous avec moi, et que tout ce qui est à vous soit à moi. Je ne vous demanderai du reste aucun bien en particulier ; j'attendrai de votre main ce qu'il vous plaira de me donner, heureux de servir mon Père céleste, à qui soit honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.



# MÉDITATION L.

---

D'UN ISRAÉLITE QUI TOMBA ENTRE LES MAINS DES  
VOLEURS, ET FUT SECOURU PAR UN SAMARITAIN.

---

I. — *Le voyageur tombe entre les mains des voleurs.*

Un docteur de la loi ayant fait un jour à Notre-Seigneur cette demande : *Qui est mon prochain*, afin que je puisse l'aimer comme moi-même ? *il lui répondit* par la parabole suivante : *Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Il tomba entre les mains des voleurs, lesquels le dépouillèrent ; et après qu'ils l'eurent couvert de plaies, ils s'en allèrent, le laissant à demi mort* (1).

Je considérerai, en premier lieu, quel est cet homme qui descend de Jérusalem à Jéricho, quels sont les voleurs qui l'arrêtent, de quels biens ils le dépouillent, quelles blessures ils lui font, et comment ils le laissent à demi mort sur le chemin.

*Premièrement.* Cet homme représente les enfants du premier Adam. Enfants de Dieu, et ses amis par la grâce, comme leur père, et destinés comme lui à devenir les concitoyens de la Jérusalem céleste, ils viennent à déchoir de cet heureux état, en se tournant vers les biens de ce monde misérable et changeant, figuré par Jéricho, nom qui signifie lune, selon les interprètes. Ils descendent donc, entraînés par leur affec-

---

1. Et quis est meus proximus? Suscipiens autem JESUS dixit: Homo quidam descendebat ab Jerusalem in Jericho, et incidit in latrones, qui etiam despoliaverunt eum: et plagis impositis abierunt, semivivo relicto. (LUC., X, 29-30.)

tion déréglée aux choses périssables, et par une application immodérée aux affaires temporelles.

*Secondement.* Ce même homme rencontre dans son chemin des voleurs rusés et cruels : ce sont les démons, nos ennemis jurés. Ils ne cherchent qu'à nous perdre, tantôt par leurs tentations et leurs suggestions perfides ; tantôt en nous dressant des embûches, ou en nous attaquant à force ouverte ; tantôt en nous suscitant des ennemis visibles, qui sont le monde et la chair, c'est-à-dire les hommes pervers qui dominent dans le monde, et les passions mauvaises qui règnent dans notre chair corrompue. Or celui-là, dit le Sauveur, *tombe entre leurs mains*, qui se laisse prendre à leurs artificieuses insinuations, et consent au péché mortel.

*Troisièmement.* Les biens qu'ils lui ravissent sont la grâce sanctifiante, les sept dons du Saint-Esprit, la charité, avec les vertus morales et infuses dont elle n'est jamais séparée. En particulier, ils dérobent aux uns la chasteté, aux autres l'humilité ; à ceux-ci la patience, à ceux-là la tempérance, à plusieurs l'obéissance, et ainsi des autres vertus. Il arrive même qu'ils parviennent à nous arracher la foi, en nous précipitant dans des péchés d'infidélité ; ou à nous enlever l'espérance, en nous faisant tomber dans le désespoir. Car leur désir le plus véhément est d'anéantir en nous tout ce qui porte l'empreinte de Dieu. *Détruisons Jérusalem, s'écrient-ils dans leur fureur, détruisons-la jusque dans ses fondements* (1).

*Quatrièmement.* Quant aux blessures et aux plaies qu'ils font à celui qu'ils viennent de dépouiller, ce sont le trouble et le désordre qu'ils mettent dans ses puis-

1. Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in eo. (*Ps.*, CXXXVI, 7.)

sances. Ils lui remplissent l'esprit de ténèbres et d'erreurs ; ils affaiblissent sa volonté et la rendent lâche à résister au vice ; ils réveillent ses appétits sensuels et excitent ses passions à la recherche des biens temporels. En un mot, tout ce qu'il y a en lui d'illusions, de mouvements déréglés et d'inclinations vicieuses, doit être regardé comme autant de plaies qu'il reçoit de ses cruels ennemis.

*Cinquièmement.* De sorte que ce malheureux n'est en vérité qu'à demi vivant, car il ne lui reste plus que la lumière de la foi, ou même que la seule lumière de la raison : mais il est en même temps à demi mort, parce que, ayant perdu la grâce, il se trouve dans un danger continuel de mourir éternellement.

Après avoir pesé mûrement chacune de ces considérations, je rentrerai en moi-même, et je reconnaitrai que je suis l'homme dont il est parlé dans cette parabole. Vivement touché de mon malheur, je le déploierai en disant du fond de mon âme : C'est moi qui, en m'attachant aux biens extérieurs de ce monde, ai négligé de conserver la grâce que Dieu m'avait conférée dans le Baptême ; c'est moi qui suis tombé entre les mains des démons, mes implacables ennemis, ou plutôt, c'est moi qui me suis livré à eux sans combat, car *je n'avais qu'à leur résister pour les mettre en fuite* (1). Je n'avais qu'à implorer le secours de Dieu et des anges, et ils seraient accourus pour me défendre ; car il n'y avait pas moins d'anges auprès de moi pour me secourir que de démons pour me tenter. J'aurais même pu dire avec le prophète Élisée : *Mes défen-*

1. Resistite autem diabolo, et fugiet a vobis. (JAC., IV, 7.)

*seurs sont plus nombreux que mes agresseurs* (1). Malheureux que je suis, faut-il que je me sois laissé dépouiller par des voleurs que je pouvais facilement repousser ! Malheur à moi qui ai perdu les dons célestes et la grâce de mon Dieu ! Oh ! que j'ai reçu de plaies ! *Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a rien de sain en moi* (2). Toutes les puissances de mon âme, tous les sens de mon corps ont leurs blessures, et quoique je sois encore vivant, il est vrai de dire que je touche de plus près à la mort qu'à la vie, car à tout moment je puis mourir, et mourir pour jamais. — O Dieu éternel, jetez les yeux de votre miséricorde sur ce misérable pécheur, avant qu'il meure d'une mort si funeste.

## II. — *L'insensibilité d'un prêtre et d'un lévite, et la compassion d'un Samaritain.*

*Or il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin, et, l'ayant vu, il passa outre. Un lévite qui était près de là, le voyant aussi, passa de même. Mais un Samaritain qui voyageait, vint jusqu'à lui, et le voyant, fut ému de compassion* (3).

Je considérerai, en second lieu, quels sont ce prêtre et ce lévite qui passent outre sans secourir le blessé, et quel est le Samaritain qui a pitié de lui.

*Premièrement.* Le prêtre et le lévite représentent les hommes constitués en quelque dignité que ce soit. Ils

1. Plures enim nobiscum sunt, quam cum illis. (*IV Reg.*, VI, 16.)

2. A planta pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas. (*Is.*, I, 6.)

3. Accidit autem ut sacerdos quidam descenderet eadem via ; et viso illo, præterivit. Similiter et levita, cum esset secus locum, et videret eum, pertransiit. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum, et videns eum, misericordia motus est. (*LUC.*, X, 31-33.)



sont puissants, il est vrai ; mais il n'est pas en leur pouvoir de guérir les plaies d'un pécheur. Ils ont des yeux pour voir sa misère ; ils n'ont pas par eux-mêmes la faculté de la soulager. Ils sont donc contraints de le laisser dans son triste état, et de poursuivre leur chemin. D'autres sont peu sensibles aux maux de leur prochain, parce que, pleins d'eux-mêmes, ils sont absorbés par la seule pensée de se procurer tout le bien-être qui dépend de leurs efforts. D'autres croient avoir assez de leurs propres affaires. N'ont-ils pas, eux aussi, les voleurs à éviter ? et, s'ils s'arrêtent à secourir un blessé, ne s'exposent-ils pas à être saisis et maltraités à leur tour ? Finalement, nulle créature ici-bas ne peut s'occuper de cet infortuné ; et, s'il ne lui vient d'en-haut un prompt secours, il faut qu'il périsse.

*Secondement.* Le Samaritain qui a compassion de lui, c'est le Verbe éternel, le Fils du Dieu vivant, qui, selon la signification du mot *Samaritain*, est le gardien, le défenseur et l'asile des affligés. Ce Verbe divin, touché du malheur de l'homme, résolut de descendre de la Jérusalem céleste sur la terre, de se faire homme lui-même, de vivre comme les autres hommes, et de marcher dans les voies que suivent communément les hommes. Le désir qu'il eut de se rendre semblable à eux en toutes choses, à l'exception du péché, le porta jusqu'à converser familièrement avec les pécheurs, ce qui le fit passer pour un pécheur et pour un Samaritain, c'est-à-dire pour un homme abominable, dans l'opinion des Juifs (1). Mais la calomnie ne l'empêcha jamais de regarder d'un œil favorable les pauvres pécheurs qu'il voyait dénués de sa grâce, assujettis au

1. Nonne benedicimus nos, quia samaritanus es tu ? (JOAN., VIII, 48.)

démon, et dans un danger manifeste de se perdre éternellement. — O charitable Samaritain, vrai Dieu et vrai homme, gardien fidèle et puissant protecteur de ceux qui ne savent ni ne peuvent se défendre; qui nous sauvera de tant d'ennemis, qui nous préservera de tant de dangers, si vous ne venez à notre secours? *Si Dieu ne protège une cité, c'est en vain que veillent ses gardiens* (1). Que deviendrons-nous, Seigneur, si vous n'avez pitié de notre misère? Moïse, et avec lui tout l'ordre des prêtres et des prophètes de l'ancienne loi, ont passé; et ils n'ont pu guérir nos plaies, parce que, blessés eux-mêmes, ils avaient aussi besoin de remède. Les sectes des scribes et des pharisiens ont passé; mais ces esprits orgueilleux, ces cœurs durs n'ont eu aucune compassion pour les pécheurs. Pour vous, ô très-miséricordieux Samaritain, *vous avez passé en faisant du bien, et en guérissant tous ceux qui étaient sous l'oppression du démon* (2). Je vous rends grâces de la bonté ineffable que vous nous avez témoignée, et du bienfait insigne que vous nous avez accordé en remédiant à nos maux: car sans vous, ils seraient demeurés incurables.

### III. — *Les soins que prodigue le Samaritain au blessé qu'il a recueilli.*

*Le Samaritain s'étant approché du blessé, banda ses plaies, après y avoir versé de l'huile et du vin. Il le mit ensuite sur son cheval, le mena à une hôtellerie, et prit*

1. Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam. (Ps. CXXVI, 2.)

2. Qui pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos a diabolo. Act., X, 38.)

*soin de lui. Le jour suivant, il tira de sa bourse deux deniers d'argent qu'il donna à l'hôte, en lui disant : Ayez soin de cet homme-là, et tout ce que vous aurez dépensé de plus, je vous le rendrai à mon retour (1).*

Je considérerai, en troisième lieu, la manière dont ce divin Samaritain exerce sa miséricorde envers les hommes, et les bienfaits sans nombre dont il ne cesse de les combler. Car sa compassion ne s'arrête pas à des paroles ; elle passe jusqu'aux effets.

*Premièrement.* Il s'approche du blessé. S'il ne venait pas visiter le pécheur, jamais le pécheur ne pourrait se mettre en disposition de le chercher. — O mon JÉSUS, je reconnais que, comme l'enfant prodigue, j'ai quitté votre maison et me suis éloigné de vous ; que je me suis vu réduit à une misère extrême, étendu sur la terre, et manquant de force pour me lever et recourir à vous. Mais votre miséricorde m'a prêté une main secourable, elle m'a visité et prévenu par de pressantes inspirations, elle s'est approchée de moi pour toucher mon cœur et me guérir de mes blessures. Que toutes les créatures vous louent à jamais de ce que vous avez daigné venir jusqu'à moi qui m'étais, hélas ! tant éloigné de vous !

*Secondement.* Il panse et bande les plaies de cet homme sans en négliger une seule ; il prend de toutes le plus grand soin. Mais de quels remèdes et de quels bandages se sert-il ? — O divin Sauveur,

---

1. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secus eum ; et videns eum, misericordia motus est. Et appropians alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum ; et imponens illum in jumentum suum, duxit in stabulum, et curam ejus egit. Et altera die protulit duos denarios, et dedit stabulario et ait : Curam illius habe ; et quodcumque supererogaveris, ego cum rediero, reddam tibi. (LUC., X, 33-35.)

ô Médecin charitable ; vous tarissez en un instant le sang de nos blessures ; en un moment vous arrêtez le débordement de nos vices ; en moins de rien vous réprimez l'impétuosité de nos passions. Les remèdes et les bandages que vous employez, c'est votre grâce divine, c'est le don de la charité, ce sont les autres vertus que vous nous communiquez pour nous justifier, c'est-à-dire pour purifier nos âmes des péchés que nous avons commis, et les préserver de ceux que nous commettrions encore sans votre secours. Oh ! qu'elle est incompréhensible la tendresse que vous avez pour nous, vous qui avez montré tant de dureté pour vous-même ! Votre amour, dans le dessein d'expié nos crimes, vous a tout couvert de plaies ; il vous a chargé de chaînes ; il vous a enfin attaché à une croix. Je vous conjure, Seigneur, par vos plaies sacrées, de vouloir bien guérir les miennes ; je vous supplie, par les liens qui ont inhumainement serré vos mains innocentes, de me lier si étroitement à vous, que je renonce désormais à la liberté de mes sens, pour ne plus penser qu'à résister à mes mauvais penchants, et à reproduire en moi vos vertus.

*Troisièmement.* Le Samaritain verse de l'huile et du vin sur les plaies du blessé. Ainsi le Sauveur, par ses sacrements pleins d'efficacité, dans lesquels il a renfermé les richesses de sa grâce et de sa miséricorde, oint les pécheurs, les pansé et les guérit, les fortifie et les soutient, les remplit enfin d'une joie toute céleste. — O divin Samaritain, que vous êtes descendu du ciel bien pourvu de tous les remèdes nécessaires à la guérison de nos blessures ! Que sont, en effet, les sacrements que vous avez institués, sinon des vases

précieux remplis de l'huile de la grâce, et du vin le plus excellent, celui de la charité, que vous versez sur nos plaies? Oignez-moi, Seigneur, de cette huile de joie, fortifiez-moi par ce vin mystérieux, guérissez-moi si parfaitement, que rien ne m'empêche de m'offrir et de me dévouer tout entier par reconnaissance à votre service. A vos sacrements, vous ajoutez un autre remède : celui de votre parole. Nous l'entendons de la bouche des prédicateurs, nous la lisons dans les saintes Écritures, où nous rencontrons à chaque page deux sortes de vérités. Les unes, tendres et affectueuses, nous portent à la pénitence par le motif de l'amour ; les autres, menaçantes et terribles, nous y excitent par le motif de la crainte ; les unes et les autres produisent en nous des affections diverses, de saints désirs, qui nous sont d'une utilité merveilleuse pour accomplir l'œuvre de notre salut. Faites, Seigneur, que nous trouvions dans votre parole la lumière, et la force dans vos sacrements.

*Quatrièmement.* Le Samaritain voyant cet homme si affaibli, qu'il lui était impossible de se servir de ses pieds, le mit sur son cheval. Ainsi notre divin Sauveur a-t-il voulu charger son corps adorable du poids de nos iniquités. Avec l'aide de sa grâce et le secours de ses saintes inspirations, il nous fait marcher aussi rapidement dans le chemin de la vertu que s'il nous portait lui-même sur ses épaules : tant le joug de sa loi et l'observance de ses préceptes nous paraissent doux et légers.

*Cinquièmement.* Poursuivant son œuvre de miséricorde, il retire le pécheur du chemin funeste où les voleurs l'ont assailli ; il le soustrait aux occasions

dangereuses pour son salut, et il le conduit dans une hôtellerie magnifique, sûre et commode, qui est la sainte Église catholique. Là, le malade passera agréablement et en toute sécurité le temps de la convalescence. La sollicitude de son libérateur ne l'abandonnera pas. Par une providence toute paternelle, il continuera *d'avoir soin de lui*, en donnant des ordres pour que rien ne lui manque jusqu'à ce qu'il ait recouvré une santé parfaite. — O charité infinie de mon JÉSUS, ô souverain Médecin des âmes, comment pourrai-je vous remercier dignement de toutes les faveurs dont vous m'avez comblé ? Que les anges exaltent à jamais votre ineffable bonté, et que mon âme soit inconsolable de ne pouvoir vous en rendre de justes actions de grâces. Soyez béni, ô mon Dieu, vous qui avez daigné verser l'huile et le vin sur mes plaies, et me secourir si charitablement dans l'extrémité où je me trouvais réduit. Soyez mille fois béni de m'avoir arraché à de si nombreux périls, et de m'avoir placé dans votre Église, comme dans une très riche hôtellerie. Mais ce n'est pas tout. Vous avez encore voulu me délivrer des embarras et des dangers du monde, et pour cela vous m'avez appelé à vous servir dans l'état religieux ; vous m'avez conduit de votre propre main dans ce jardin fermé, planté au milieu de votre Église, dans lequel vous recueillez ceux de vos fidèles que vous destinez à une plus haute perfection. Pour ce bienfait inappréciable, soyez donc un million de fois béni !

*Sixièmement.* Enfin, quand ce Maître et Seigneur de toutes choses, montant au ciel, s'éloigna de nous selon son humanité, il ne se déchargea pas du soin

qu'il avait des hommes. Il recommanda à l'intendant et aux domestiques de sa maison, c'est-à-dire à son Vicaire sur la terre, à tous les prélats de l'Église, et aux supérieurs des communautés religieuses, de ne rien épargner pour le soulagement et la guérison des malades et des blessés qui leur seraient confiés. Il leur donna en partant deux deniers, qui représentent les qualités nécessaires pour s'acquitter avec succès des fonctions de leur emploi. Ces qualités sont la vertu et la science ; les grâces qui nous rendent saints, et les grâces appelées *gratuites*, qui se donnent pour l'utilité du prochain, comme sont les pouvoirs attachés à l'ordre et à la juridiction. Il leur ordonna, de plus, si les deux deniers ne suffisaient pas, d'ajouter tout ce qui dépendrait d'eux pour le bien des malades. Ils ne se contenteront pas de satisfaire à ce qui serait d'obligation ; ils leur prodigueront encore les soins de surrogation qui leur seront suggérés par une tendre charité. Et pour les y exciter plus efficacement, il leur promet que, quand il viendra juger le monde, il les récompensera libéralement de toutes leurs peines. — C'est ici, ô mon Dieu, que mon esprit est saisi d'étonnement, et que ma langue demeure muette. Que puis-je faire, sinon vous louer en silence de votre miséricorde infinie et de votre paternelle providence envers ceux qui sont destitués de tout secours ? Je supplie votre divine majesté d'inspirer à tous les prélats de votre Église une volonté efficace d'accomplir avec zèle tout ce que vous leur recommandez, afin que, quand vous viendrez juger les hommes, vous trouviez les pauvres pécheurs justifiés, et les pasteurs charitables comblés de mérites.

IV. — *Conclusion de la parabole.*

Je considérerai, en quatrième lieu, la conclusion pratique que le Sauveur tire de cette parabole.

Il adressa donc au docteur qui l'avait interrogé la question suivante : *Lequel de ces trois vous semble avoir été le prochain de celui qui tomba entre les mains des voleurs ? C'est, répondit le docteur, celui qui a usé de miséricorde envers lui. Et JÉSUS lui dit : Vous avez raison. Allez et faites de même* (1).

La charité de Notre-Seigneur se découvre ici plus admirablement encore en deux manières.

*Premièrement.* Il nous recommande à tous d'avoir compassion les uns des autres. Il veut que nous exerçons la charité envers le prochain, que nous le soulagions dans ses besoins corporels et spirituels, à l'exemple du Samaritain, qui tout étranger qu'il est, se montre plus miséricordieux envers un Israélite affligé, que les prêtres et les lévites de la nation juive.

*Secondement.* Il se donne lui-même tacitement pour modèle d'une charité parfaite. Il semble dire : Je me suis dépeint moi-même sous la figure de ce Samaritain, afin que vous soyez aussi charitables les uns envers les autres que je l'ai été envers vous. Regardez bien ce que j'ai fait pour un pécheur abandonné, et faites-en autant pour quiconque aura besoin de votre secours. Soulagez les corps et les âmes ; et en cela, soyez généreux, soyez prodigues. Faites beaucoup plus que ce qui est de précepte, comme j'ai fait incomparablement

---

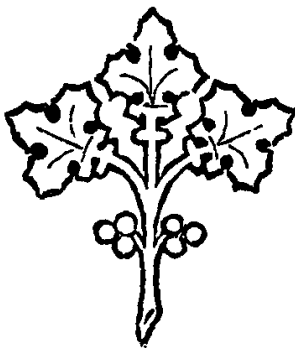
1. Quis horum trium videtur tibi proximus fuisse illi qui incidit in latrones ? At ille dixit : Qui fecit misericordiam in illum. Et ait illi JESUS : Vade, et tu fac similiter. (LUC., X, 36-37.)



plus qu'il n'était nécessaire pour votre salut. Payez-moi ainsi de l'amour excessif que je vous porte ; et quand je viendrai juger le monde, je vous paierai à mon tour avec usure de tout ce que vous aurez fait pour vos frères. La mesure de gloire que je verserai alors dans votre sein sera *une mesure pleine, pressée et surabondante* (1). — O mon doux Sauveur, je prends la résolution d'aimer mon prochain comme vous nous avez aimés vous-même, et d'exercer la miséricorde envers lui comme vous l'avez exercée à notre égard. Ainsi imiterai-je parfaitement, selon mon pouvoir, celui à qui je suis si redevable, et qui mérite d'être honoré et glorifié par toutes les créatures, durant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

---

1. Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et supereffluentem dabunt in sinum vestrum. (LUC., VI, 38.)



## MÉDITATION LI.

---

DU SERVITEUR QUI DEVAIT A SON MAÎTRE DIX MILLE TALENTS.

---

Cette parabole nous peint au vif, d'un côté, la miséricorde incompréhensible et l'extrême facilité avec laquelle Dieu nous pardonne nos péchés, quel qu'en soit le nombre et l'énormité; et de l'autre, la dureté impardonnable de l'homme, qui ne peut oublier les injures qu'il reçoit de son prochain, fussent-elles légères et en petit nombre. C'est sous ce double rapport que nous considérerons cet intéressant sujet dans la Méditation présente.

---

I. — *Le débiteur condamné à être vendu avec tout ce qui lui appartient.*

LE royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut se faire rendre compte par ses serviteurs. Lorsqu'il eut commencé, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents. Et comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'on le vendît, lui, sa femme et ses enfants, avec tous ses biens, pour acquitter sa dette (1).

---

1. Ideo assimilatum est regnum cœlorum homini regi, qui voluit rationem ponere cum servis suis. Et cum cœpisset rationem ponere, oblatum est ei unus, qui debebat ei decem millia talenta. Cum autem non haberet unde redderet, jussit eum dominus ejus venumdari, et uxorem ejus, et filios, et omnia quæ habebat, et reddi. (MATTII., XVIII, 23-25.)

*Premièrement.* Je considérerai comment Dieu notre Seigneur doit un jour demander compte à tous les hommes de ce qu'ils auront fait pendant la vie. Ce compte sera définitivement rendu et arrêté à l'heure de la mort. Toutefois, avant ce dernier moment, il commence à l'exiger de nous en deux manières. D'abord, lorsqu'il nous montre, par une lumière intérieure, combien nos dettes sont considérables, et combien il nous importe de les acquitter en cette vie par la pénitence ; puis, plus particulièrement, quand il nous envoie quelque maladie grave qui nous met en danger de mort : car alors nous pouvons croire que la reddition de compte commence. Mais, entre les comptes que nous pouvons rendre pendant la vie, et celui que nous rendrons nécessairement après la mort, il y a une différence remarquable. C'est que si, à mon dernier soupir, le souverain Juge me trouve chargé de dettes et coupable de péchés graves, il en exige le paiement avec rigueur : le compte est réglé pour jamais, et il n'y a plus pour moi aucun espoir de pardon. Tandis que, pendant la vie, quel que soit le mauvais état de mes affaires, je puis toujours bien espérer de la miséricorde de ce Roi éternel, dont la libéralité est infinie. — Ainsi, ô mon âme, dès cette vie rends tes comptes au Seigneur. Tes plus chers intérêts le réclament : car c'est maintenant le temps de la miséricorde, et il sera suivi d'un autre temps, celui de la rigoureuse justice.

*Secondement.* Je considérerai que le serviteur redevable d'une somme si considérable représente le pécheur chargé de crimes, qui sont figurés par les dix mille talents. Il y a en effet, entre les péchés et les talents, entre l'homme pécheur et le débiteur de l'Évan-

gile, des points de rapprochement qu'il nous sera utile de méditer.

Le premier, c'est que les péchés sont contraires aux dix commandements de la loi de Dieu. Car, bien qu'un seul péché ne blesse directement qu'un seul commandement, néanmoins, comme on ne peut le commettre sans un mépris plus ou moins explicite du législateur, il est vrai de dire, avec l'apôtre saint Jacques, que *celui qui enfreint la loi en un seul point, pèche contre la loi tout entière* (1).

Le second, c'est que les péchés sont nombreux, ou pour mieux dire, innombrables. C'est pourquoi ils sont exprimés ici par le nombre de dix mille. Mais si, aux offenses mortelles, nous ajoutons les fautes vénielles, nous avouons sans peine qu'elles surpassent en nombre les cheveux de nos têtes et les grains de sable de la mer.

Le troisième point de rapprochement, c'est que les péchés sont très pesants. Chaque péché pèse plus d'un talent. Il n'y a point de fardeau comparable à celui-là. L'injure faite à la majesté divine peut-elle jamais être regardée comme légère ? Le pécheur n'offense-t-il pas une bonté ineffable dont il a reçu d'incalculables bienfaits ? Ne foule-t-il pas aux pieds le sang de JÉSUS-CHRIST qui est d'un prix infini ? Enfin, ne perd-il pas son âme qui a coûté si cher au Sauveur, et ne dissipe-t-il pas follement les talents que Dieu lui a donnés avec un amour que nous ne parviendrons jamais à comprendre ?

Le quatrième suit des précédents. La dette des pé-

---

1. Quicumque autem totam legem servaverit, offendat autem in uno factus est omnium reus. (JACOB., II, 10.)

chés est si excessive, que nul homme, de son fond, n'est capable de satisfaire pour un seul, et beaucoup moins pour un grand nombre. Le pécheur, en effet, étant ennemi de Dieu, ne peut rien faire qui lui soit agréable, rien par conséquent qui tienne lieu envers lui d'une juste satisfaction, et tout ce qu'il peut lui donner n'est rien auprès de ce qu'il lui doit.

Enfin, le dernier point de comparaison entre le pécheur et le débiteur de cette parabole, c'est qu'ils sont dignes l'un et l'autre du même châtement. Le pécheur mérite donc d'être vendu avec tous ses biens, c'est-à-dire, d'être condamné à perdre la liberté, à demeurer éternellement en enfer sous la puissance des démons, et à perdre tous les biens corporels et spirituels que Dieu lui a donnés, et qu'il lui ôtera comme à un traître indigne de les posséder. Ainsi, ce débiteur insolvable, *avec sa femme*, qui est sa sensualité; *avec ses enfants*, qui sont ses œuvres; avec tous ses biens, qui sont les dons de la grâce qu'il a reçus, sera vendu et livré à ses ennemis. Quant à ses facultés naturelles, il ne les conservera que pour sentir plus vivement son malheur.

Ces vérités, je les méditerai toutes et chacune d'elles avec la plus sérieuse attention; j'exciterai dans mon âme un repentir sincère d'avoir si souvent et si grièvement offensé mon Créateur et mon Sauveur, et d'avoir ainsi contracté envers lui une dette immense. Ma douleur sera accompagnée d'une vive appréhension de la justice divine et des châtements que j'ai mérités; et pour détourner les uns et désarmer l'autre, j'aurai recours au moyen dont usa ce serviteur pour obtenir de son maître l'unique grâce qu'il pouvait lui demander, celle du pardon.

II. — *L'entière remise de la peine et de la dette.*

*Le serviteur, entendant l'ordre de son maître, tomba à ses pieds et lui fit cette prière : Seigneur, donnez-moi du temps, et je vous rendrai tout. Alors le maître, touché de compassion, le laissa aller et lui remit sa dette (1).*

*Premièrement.* La conduite de ce serviteur m'apprendra les moyens dont je puis me servir pour obtenir la rémission de mes péchés. Il y en a quatre auxquels j'aurai principalement recours.

Le premier est de ne point nier ma dette, mais de la reconnaître et de l'avouer en toute sincérité, avec un véritable regret de l'avoir contractée par ma faute.

Le second, c'est de m'humilier devant Dieu, de me prosterner le visage contre terre avec un profond respect, et de confesser mon néant et mon extrême indigence.

Le troisième est de demander miséricorde, et de prier le Seigneur de m'accorder le temps nécessaire pour satisfaire à sa justice, et réparer tant d'offenses graves dont je me suis rendu coupable envers sa souveraine majesté.

Le quatrième, c'est de prendre la résolution de payer toutes mes dettes, c'est-à-dire de faire tout ce qui dépendra de moi pour les acquitter, avec le secours de la grâce.

Animé de ces sentiments, je me mettrai en la présence de Dieu, et je lui dirai : O Seigneur plein de miséricorde, qui attendez avec patience les plus grands

1. Procidens autem servus ille, orabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi. Misertus autem dominus servi illius, dimisit eum, et debitum dimisit ei. (MATTH., XVIII, 26-27.)

pécheurs, différez encore un peu, je vous en supplie, d'exiger de moi mes comptes; et puisque vous m'avez supporté jusqu'à cette heure, ne me refusez pas le temps dont j'ai besoin pour faire pénitence et m'acquitter envers vous de tout ce que je vous dois. Mais ne suis-je pas dans l'impuissance de vous satisfaire par moi-même? Agréez donc que je vous offre en paiement les mérites de votre Fils: le prix de son sang suppléera amplement à ma pauvreté.

*Secondement.* Je considérerai, dans la conduite du maître, l'image de la miséricorde et de la libéralité infinies de Dieu. Il accorde aux pécheurs humiliés beaucoup plus qu'ils n'osent lui demander, ni même souhaiter. En effet, de son propre mouvement, il révoque la sentence qu'il avait déjà prononcée contre eux et leur remet toutes leurs dettes, quelle qu'en soit l'énormité. Générosité toute gratuite, car le pardon de la faute et la remise de la dette ne nous sont jamais accordés en vue de nos mérites. — O Roi très miséricordieux, très libéral et très magnifique, que les anges glorifient votre miséricorde, que les hommes exaltent votre libéralité, et que mon âme célèbre votre munificence! Il fallait un Dieu bon comme vous pour un pécheur misérable comme moi; et une dette pareille à la mienne ne pouvait être remise que par une générosité semblable à la vôtre. Mais, puisque vous avez bien voulu me pardonner mes fautes et m'en remettre la peine éternelle, je veux m'en punir moi-même, et satisfaire à votre justice par des pénitences volontaires; je veux suppléer en quelque manière, par les peines du temps, à celles de l'éternité. Enfin, je prends la ferme et invariable résolution de ne plus offenser le Dieu

bon, le Père tendre qui a daigné faire éclater en moi la grandeur de ses miséricordes.

III. — *Le serviteur traité avec indulgence par son maître se montre envers un de ses compagnons d'une extrême rigueur.*

*Mais ce serviteur étant sorti, rencontra un de ses compagnons qui lui devait cent deniers ; et le saisissant à la gorge, il l'étouffait presque, en disant : Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, tombant à ses pieds, lui fit cette prière : Donne-moi du temps, et je te paierai tout. Or il ne voulut point l'écouter ; mais il le fit mettre en prison, jusqu'à ce qu'il payât sa dette (1).*

*Premièrement.* Je considérerai combien il est ordinaire parmi les hommes de contracter les uns envers les autres beaucoup de dettes. Ils s'offensent mutuellement, soit par des paroles dures et piquantes, soit par des procédés blessants ou peu charitables, soit enfin de toute autre manière. C'est un effet de l'inconstance et de la fragilité humaines. Dieu le permet ainsi, afin que les justes aient l'occasion de mériter en souffrant et en pardonnant les injures, et qu'ils puissent dire avec plus de confiance ces paroles de l'Oraison dominicale : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Mais si nous examinons sérieusement ce que nous devons à Dieu, nous trouverons que tout ce qui nous est dû n'est rien en comparaison de ce que nous lui devons, et qu'il n'y a pas

1. *l'gressus autem servus ille, invenit unum de conservis suis, qui debebat ei centum denarios : et tenens suffocabat eum, dicens : Redde quod debes. Et procidens conservus ejus, rogabat eum, dicens : Patientiam habe in me, et omnia reddam tibi. Ille autem noluit : sed abiit, et misit eum in carcerem, donec redderet debitum. (MATTH., XVIII, 28-30.)*



moins de disproportion entre ces deux sortes de dettes qu'entre cent deniers et dix mille talents. La cause d'une si notable différence vient de ce qu'une injure faite à Dieu est infiniment plus grande que toutes celles qu'on peut faire aux hommes. Car la grièveté de l'offense doit se mesurer au mérite et à la dignité de la personne offensée : or Dieu tout seul est infiniment plus grand que tous les hommes ensemble : donc c'est un moindre crime d'offenser tous les hommes ensemble que d'offenser Dieu seul, comme nous l'avons fait remarquer en son lieu (1).

*Secondement.* Je considérerai l'étrange inhumanité de ce serviteur à l'égard de son compagnon. En premier lieu, il s'empporte contre lui de la manière la plus violente. Il ne se contente pas de lui demander sa dette; il se jette sur lui, le prend à la gorge, et le menace de l'étrangler. En second lieu, bien que le débiteur se prosterne à ses pieds, qu'il le conjure avec instance d'avoir un peu de patience, qu'il emploie, afin de l'adoucir, les paroles dont il s'est servi lui-même pour apaiser la colère de son maître; il demeure néanmoins inflexible, il ne veut ni écouter son compagnon, ni lui faire la moindre remise, ni lui accorder le temps nécessaire pour trouver de quoi acquitter sa dette. En troisième lieu, il le traite avec une rigueur extrême; il le fait mettre aussitôt en prison, résolu de ne lui rendre la liberté que quand il aura tout payé. En quatrième lieu, il se rend coupable d'ingratitude envers son maître, dont cet homme est serviteur aussi bien que lui; car l'outrage que souffre le serviteur est un affront pour le maître. Enfin, il fait voir qu'il est indigne de

servir un maître dont il imite si mal la noble générosité. Comment peut-il rester insensible à une prière touchante qui lui a valu son pardon! — Tous ces torts se trouvent réunis dans certains pécheurs, qui ne peuvent ni pardonner, ni oublier une injure, et qui en conservent le souvenir au fond du cœur jusqu'à ce qu'ils en aient tiré vengeance.

*Troisièmement.* Je considérerai quelle est la racine de tant de maux. Le Fils de Dieu semble vouloir nous la découvrir, en nous disant que ce cruel serviteur se retira de la présence de son maître. Il est clair, en effet, que s'il y fût toujours demeuré, il n'aurait eu garde de maltraiter son compagnon, aux yeux de celui qui pouvait à l'heure même le châtier de son impitoyable dureté. Apprenons de là que la cause pour laquelle nous offensons Dieu et le prochain, c'est que nous fuyons les regards du Seigneur; c'est que nous oublions qu'il est présent, qu'il doit nous juger, que nous lui avons des obligations infinies, et que nous ne pouvons lui en témoigner notre reconnaissance. Si, par une foi vive, nous imprimions ces vérités dans notre mémoire, comment aurions-nous la hardiesse de l'offenser<sup>(1)</sup>? — Par conséquent, ô mon âme, souviens-toi que Dieu te regarde; marche toujours en sa présence; n'oublie jamais ses bienfaits, et pense au compte exact qu'il t'en demandera un jour. Assurément, si ces réflexions sont toujours présentes à ton esprit, tu te souviendras aussi de ne pas offenser un maître que tu dois servir à tant de titres.

---

1. Certo quando peccamus, si cogitaremus Deum videre et esse presentem, nunquam quod ei displicet faceremus. (S. Hieron. *In Eschiel.* VIII, 12.)

IV. — *Le châtement du mauvais serviteur.*

*Les autres serviteurs voyant ce qui se passait, en furent grandement affligés, et rapportèrent à leur maître tout ce qui était arrivé. Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je t'ai remis toute ta dette, parce que tu m'en as prié. Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ? Et son maître, irrité, le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il payât toute sa dette (1).*

*Premièrement.* Je considérerai ici combien notre malice et les outrages que nous faisons à notre prochain déplaisent aux hommes et aux anges. Tous les serviteurs de Dieu qui en sont témoins s'en affligent, soit par compassion pour celui qui reçoit l'injure, soit à cause du tort que se fait à lui-même celui qui en est l'auteur, soit par zèle pour l'honneur de Dieu, sur qui retombe l'offense. D'où je conclurai que comme il est bon d'être sensible aux fautes de mon prochain, ainsi est-il encore meilleur de n'en point commettre moi-même, pour éviter, autant qu'il dépend de moi, d'attrister les saints et les anges. Car, bien que notre ingratitude et notre malice ne puissent se dérober aux yeux de Dieu, pas même lorsqu'il nous semble être le plus éloigné de nous, et le moins atten-

---

1. Videntes autem conservi ejus quæ fiebant, contristati sunt valde, et venerunt, et narraverunt domino suo omnia quæ facta fuerant. Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, omne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me : nonne ergo oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ? et iratus dominus ejus tradidit eum tortoribus, quoadusque redderet universum debitum. (MATTH., XVIII, 31-34.)

tif à ce que nous faisons ; cependant l'extrême douleur que ressentent les justes lorsqu'ils voient commettre tant de crimes, et le désir qu'ils ont de consoler les affligés et de secourir les opprimés, sont comme des voix qui percent le ciel, et avertissent, pour ainsi parler, le souverain Juge des iniquités qui se commettent sur la terre. A ce cri, Dieu semble se réveiller. Il prend ses foudres en main pour châtier ceux qui sont rebelles à ses volontés, ou qui oublient ses bienfaits, et pour affranchir de leur tyrannie les faibles et les petits. *Penses-vous*, disait le Seigneur à ce sujet, *que Dieu ne fera pas justice à ses élus qui crient vers lui jour et nuit, et qu'il souffrira longtemps qu'on les opprime* (1) ?

*Secondement.* Je considérerai comment le maître de ce méchant serviteur le fit aussitôt appeler une seconde fois pour le juger. C'est ainsi que souvent Dieu abrège les jours du pécheur, en punition de quelque grand crime, et le cite subitement à son tribunal pour lui demander ses comptes en dernier ressort. Après quoi il le livre entre les mains des exécuteurs de sa justice, c'est-à-dire des démons, qui sont chargés de le tourmenter jusqu'à ce qu'il ait payé toute sa dette. Et comme il ne pourra jamais l'acquitter entièrement, ils ne cesseront jamais de le soumettre à de nouveaux supplices. — Pécheur aveugle, si tu avais jour et nuit devant les yeux l'image de ce jugement terrible, de quelle douceur n'userais-tu pas envers tes frères, afin que Dieu te traite avec toute l'indulgence que tu désires ? Si tu pensais continuelle-

---

1. Deus autem non faciet vindictam electorum suorum clamantium ad se die ac nocte, et patientiam habebit in illis? (LUC., XVIII, 7.)

ment aux bourreaux et aux peines qui t'attendent, parce que tu négliges de payer tes dettes en cette vie ; quels efforts ne ferais-tu pas pour les acquitter selon ton pouvoir, et pour obtenir de Dieu qu'il te les remette toutes jusqu'à la dernière ?

*Troisièmement.* Je considérerai que ce serviteur dur et impitoyable fut condamné à être puni, non seulement de son dernier péché, mais encore, en quelque façon, de ceux qu'il avait commis auparavant, bien qu'ils lui eussent été pardonnés. Comment cela ? Parce que son ingratitude envers le maître qui lui avait remis sa dette avec tant de générosité, et l'oubli d'un exemple qu'il devait suivre en pardonnant lui-même à son prochain, augmentèrent grandement son péché, et rendirent sa cruauté plus inexcusable. Cette considération doit me faire trembler à la seule pensée de me montrer ingrat envers mon souverain bienfaiteur ; car l'ingratitude est dans tous nos péchés une circonstance aggravante. Autant Dieu m'a remis d'offenses, autant d'ingrattitudes je puis me figurer dans le péché qui suit mon pardon : en sorte que ce péché unique en contient virtuellement plusieurs (1). — O ingratitude, mal exécrationnable, qui introduit dans nos cœurs *sept démons beaucoup plus méchants que le premier* que nous en avons chassé (2) ! Délivrez-moi, ô mon Dieu, d'un vice qui vous inspire une si vive horreur.

---

1. S. THOM. Part, 3, quaest. 88, art. 3.

2. Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se, et ingressi habitant ibi. (LUC. XI, 26.)

V. — *Châtiment réservé à celui qui ne pardonne pas à son frère.*

Je réfléchirai, en dernier lieu, sur la conclusion de cette parabole. *C'est ainsi, dit JÉSUS-CHRIST, que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du cœur* (1).

Je remarquerai jusque dans ces paroles, qui sont une menace, l'infinie bonté du Sauveur des hommes. Il veut que nous nous pardonnions les uns aux autres, non de bouche seulement, mais de cœur. Les motifs dont il se sert pour nous détourner de la vengeance, sont tirés des devoirs essentiels de la charité. Le premier, c'est que notre Père céleste souhaite que nous oublions les injures : notre qualité d'enfants de Dieu ne suffit-elle pas pour que nous lui donnions cette satisfaction ? Le second, c'est que nous sommes tous frères, enfants d'un même père : n'est-il pas juste qu'un frère soit indulgent envers son frère ? Le troisième, c'est que chacun de nous a besoin que son frère lui pardonne beaucoup de choses : pourquoi lui refuserions-nous un pardon que nous réclamons nous-mêmes ? Le quatrième, c'est que notre Père qui est au ciel nous remet des dettes très considérables, mais à la condition que nous remettrons à notre prochain toutes les siennes, qui sont beaucoup moindres. Enfin, si le motif de l'amour n'est pas assez puissant pour vaincre la dureté de nos cœurs, il faut du moins que nous nous rendions à celui de la crainte. Car au jour du jugement, Dieu ne pardonnera point à celui qui

1. Sic et Pater meus cœlestis faciet vobis, si non remisieritis unusquisque fratri suo de cordibus vestris. (MATTH., XIII, 35.)

aura refusé obstinément de pardonner ; mais il le livrera entre les mains des bourreaux, c'est-à-dire des démons, pour être châtié comme il le mérite.

Toutes ces considérations devront me déterminer à faire à Dieu le sacrifice de mes ressentiments, quelque grave que puisse être l'injure que j'aurai reçue. J'irai même plus loin ; je désirerai souffrir des mauvais traitements, pourvu que Dieu n'en soit pas offensé, afin de pouvoir pardonner, et de mériter ainsi que le Seigneur me pardonne. — O Père céleste, je remets de bon cœur à ceux qui m'ont causé quelque dommage tout ce qu'ils me doivent. Je veux imiter en cela votre clémence, parce qu'il est juste qu'un fils s'efforce de ne point dégénérer de la vertu de son père. Agréez, Seigneur, ma bonne volonté, et donnez-moi la grâce nécessaire pour l'accomplir, quand l'occasion s'en présentera.



## MÉDITATION LII.

---

DE LA PARABOLE DE L'INTENDANT QUI DISSIPAIT  
LE BIEN DE SON MAÎTRE.

---

I. — UN *homme riche avait un économe, et celui-ci fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien* (1).

J'examinerai ici quel est cet homme riche, et quel est son intendant ; de quelle manière celui-ci dissipait le bien de son maître, et comment il fut accusé devant lui.

*Premièrement.* L'homme riche représente Dieu notre Seigneur, à qui appartiennent toutes les richesses du ciel et de la terre, dont jouissent les anges et les hommes. Ces richesses sont de trois sortes. Les unes sont matérielles : elles servent à la nourriture, au vêtement et à l'ornement du corps. Les autres sont spirituelles : elles consistent dans les vertus et les autres dons de la grâce, qui ornent et enrichissent l'âme (2). Les dernières sont éternelles : elles sont la récompense des justes dans le ciel. Dieu distribue ces richesses aux hommes. Il accorde les premières aux bons et aux méchants, aux fidèles et aux infidèles. Il ne donne les secondes qu'aux fidèles ; encore en réserve-t-il plusieurs aux seuls justes. Les troisièmes sont pour les bienheureux. — O Dieu souverain, qui êtes *riche et miséricordieux*,

---

1. Homo quidam erat dives, qui habebat villicum : et hic diffamatus est apud illum quasi dissipasset bona ipsius. (LUC., XVI, 1.)

2. Secundum divitias gratiæ ejus... ut sciatis... quæ divitiæ gloriæ hereditatis ejus in sanctis. (Ephes., 1, 7-18.)



*surtout envers ceux qui invoquent votre saint nom* (1), faites-moi la grâce d'user de telle sorte des richesses matérielles, que je ne perde pas les spirituelles, et de faire valoir avec tant de fidélité les biens de la grâce dans le temps, que j'obtienne ceux de la gloire dans l'éternité (2).

*Secondement.* L'intendant de ce souverain Seigneur, c'est l'homme à qui il confie l'administration de tous les biens dont il a enrichi son corps et son âme. Et quoique, parmi tant de biens, Dieu donne à l'homme le véritable domaine de quelques-uns, il n'en est cependant appelé que l'économe, parce qu'il n'en a pas le domaine absolu, mais seulement un domaine subordonné à celui de Dieu et à ses lois. D'où il suit qu'il ne peut en disposer ni s'en servir légitimement que selon la volonté du maître suprême de qui il les tient, et auquel il doit rendre compte de tout au jour et à l'heure qu'il le lui demandera. Or, afin que ce compte soit exact, Dieu a son livre de recette et de dépense, où est inscrit dans le détail ce que cet homme a reçu, et à quoi il l'a employé.

*Troisièmement.* Il suit de là que tout homme qui se sert des bienfaits de Dieu d'une manière contraire à sa volonté et à ses lois, est un économe infidèle qui dissipe les biens de son maître. Je dissipe la nourriture, si je mange par gourmandise ; je dissipe le vêtement, si je n'y cherche que la mollesse et la vanité ; je dissipe l'argent, si je l'emploie à me procurer des choses dé-

---

1. Qui dives est in misericordia... dives in omnes qui invocant illum. (*Ephes.*, II, 4. — *Rom.*, X, 12.)

2. Sic transeamus per bona temporalia, ut non amittamus æterna. (Liturg. *Domin.* III, post Pentecost.)

fendus, ou si je le conserve au lieu d'en faire l'aumône aux pauvres, comme la charité me le commande. Je dissipe de même ma santé, ma vie, les sens de mon corps et les facultés de mon âme, quand je les fais servir à l'offense de Dieu qui me les a donnés.

*Quatrièmement.* Telles sont les causes pour lesquelles l'économe infidèle est accusé devant son Seigneur. Ma réputation bonne ou mauvaise devant Dieu ne dépend pas des discours des hommes, mais de mes œuvres. Ce sont elles qui m'accréditent ou me décréditent, qui m'honorent ou me déshonorent à ses yeux, auxquels je ne puis les cacher. Quand tout l'univers aurait bonne opinion de moi, si je suis méchant en réalité, mes œuvres m'accuseront et crieront contre moi, comme celle des habitants de Sodome crièrent contre eux, selon ces paroles de l'Écriture : *Le cri de Sodome et de Gomorre s'est multiplié ; il est monté jusqu'à moi* (1). — O Dieu éternel qui, par votre miséricorde infinie, avez constitué l'homme intendant de votre maison, c'est-à-dire du monde, et *qui avez mis toutes choses sous ses pieds* (2) ; ne permettez pas que je marche sur les traces du premier Adam qui administra si déplorablement votre bien dans le paradis terrestre : aidez-moi plutôt à faire des œuvres dignes de votre haute approbation, et daignez les récompenser un jour en m'introduisant dans votre paradis céleste.

1. Clamor Sodomorum et Gomorrhæ multiplicatus est... Descendam et videbo utrum clamorem qui venit ad me opere compleverint, an non. (*Genes.*, XVIII, 20-21.)

2. Omnia subjecisti sub pedibus ejus. (*Ps.* VIII, 8.)



II. — *Le mauvais économe privé de son emploi par son maître.*

*Son maître le fit venir, et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous ? Rendez-moi compte de votre administration ; car vous ne pourrez plus désormais gouverner mon bien* (1).

*Premièrement.* Je considérerai que, comme cet homme riche, ayant été informé de la mauvaise gestion de son intendant, lui ôta sa charge avant le temps, et le contraignit de lui rendre compte de tout le passé, de même, nos péchés qui nous accusent devant Dieu, l'obligent souvent d'abrégier nos jours, et de nous demander un compte exact de toutes nos œuvres. C'est pourquoi le Sage nous dit : *Ne soyez point méchant à l'excès : et ne vous abandonnez point à la folie, de peur de mourir avant votre temps* (2). La mort prématurée du pécheur est donc un effet de la justice du Seigneur ; mais elle est en même temps une marque de sa miséricorde : car en arrêtant les pas de l'impie au milieu de sa carrière, il lui épargne un compte plus terrible et des châtimens plus rigoureux.

*Secondement.* Or, Dieu peut citer les pécheurs à son tribunal en deux manières. La première est la plus à craindre ; c'est quand il les appelle à lui soudainement, sans leur en donner aucun pressentiment, sans leur accorder un seul instant pour se préparer à répondre à leur juge. La seconde est lorsqu'il les détache peu à peu de ce monde. Il leur envoie, par exemple, une lon-

---

1. Et vocavit illum, et ait illi : Quid hoc audio de te ? redde rationem villicationis tuæ : jam enim non poteris villicare. (LUC., XVI, 2.)

2. Ne impie agas multum, et noli esse stultus, ne moriaris in tempore non tuo. (Eccl., VII, 18.)

gue maladic qui les avertit que leur dernière heure approche, et leur laisse le temps de se disposer à rendre leur compte final. C'est alors qu'il leur dit au fond du cœur : *Qu'est-ce que j'entends dire de vous ?*

*Troisièmement.* Par cette seule parole, il leur rappelle les péchés sans nombre dont ils se sont rendus coupables, afin que, informé de tous les chefs d'accusation, ils travaillent sans délai pour mettre ordre à leur conscience. Autrement, il leur répétera à la mort les mêmes paroles, non plus pour les exhorter à se repentir de leurs crimes, mais pour les en convaincre et les condamner sans retour. Par conséquent, ô mon âme, écoute maintenant la voix de Dieu qui, par ses inspirations et ces souvenirs salutaires, t'adresse cette douce plainte : Quels sont ces péchés dans lesquels tu retombes si souvent ? Quelle est cette vie tiède et languissante que tu mènes ? Comment oublies-tu à ce point ce qui regarde ton salut ? Quels sont ces cris que poussent vers moi tant de pauvres et d'affligés que tu négliges de secourir ? Quelle est cette nonchalance que tu apportes à t'acquitter de ton emploi, et à exécuter les choses que je t'ai recommandées ? Écoute donc avec humilité ces reproches, et corrige sans tarder ce que ton Seigneur blâme dans ta conduite. Car si, à l'heure de la mort, tu ne l'as pas corrigé, ce qu'il te dit aujourd'hui pour ton salut, il te le fera entendre alors pour ta condamnation.

*Quatrièmement.* Je considérerai ce qu'il y a d'effrayant dans ces paroles : *Rends-moi compte de ton administration, car dès ce moment je te retire le gouvernement de mes biens.* Elles signifient : Rends-moi compte de cet univers que j'ai tiré du néant pour être ton

palais et ton domaine ; de ces plantes, de ces animaux que j'ai créés pour ta nourriture ; des richesses que je t'ai accordées, des dignités auxquelles je t'ai élevé, des emplois que je t'ai confiés, de toutes les années de ta vie, de la santé, des forces et des talents que je t'ai donnés. Rends-moi compte de même des pensées que tu as roulées dans ta mémoire, des paroles qui sont sorties de ta bouche, des œuvres de tes mains, des pas que tes pieds ont faits, des affections et des désirs que tu as conçus et nourris dans ton cœur. En un mot, rends-moi compte de tout ce qui touche à ton emploi d'économe, car désormais tu ne pourras plus l'exercer. Le jour, pendant lequel tu pouvais travailler avec fruit, est passé ; *la nuit vient où personne ne peut rien faire de méritoire* (1) ; voici l'heure où, bon gré mal gré, *il faut que tu comparaisse à mon tribunal pour me rendre compte de tout ce que tu as fait de ton vivant*, et pour en recevoir ou la récompense ou le châtiment (2). Ces paroles ne devraient jamais s'effacer de ma mémoire, car il est certain que je les entendrai un jour. C'est donc prudence de ma part de vivre dans une telle disposition, que je sois prêt à rendre compte de toutes mes œuvres aussitôt que je serai appelé.

### III. — *Conduite de l'économe infidèle plus prudent que les enfants de lumière.*

*Alors l'économe dit : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? Je ne puis tra-*

---

1. Venit nox, quando nemo potest operari. (JOAN., IX, 4.)

2. Omnes enim nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. (II Cor., V, 10.)

*vaille à la terre, et j'ai honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand on m'aura privé de mon emploi, je trouve des gens qui me reçoivent dans leur demeure. Ayant donc fait venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, il dit au premier : Combien devez-vous à mon maître? Celui-ci répondit : cent barils d'huile. L'économe lui dit : Prenez votre obligation, mettez-vous là promptement, et faites-en une autre de cinquante. Il dit ensuite à un second : Et vous, qu'est-ce que vous devez? Il répondit : Cent mesures de froment. Tenez, lui dit-il, voilà votre billet, faites-en un de quatre-vingts. Le maître, apprenant ce qui s'était passé, ne put s'empêcher de louer l'économe infidèle de ce qu'il avait agi prudemment : car les enfants de ce siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires temporelles, que les enfants de lumière dans l'affaire de leur salut (1).*

*Premièrement.* Je considérerai la conduite de cet économe selon le sens littéral de la parabole. Le Fils de Dieu nous fait ici le portrait d'une classe d'hommes que l'esprit du monde rend extrêmement habiles et intelligents pour le mal. Ils ne peuvent ni gagner leur vie en travaillant à la terre, parce qu'ils sont délicats et amis de l'oisiveté ; ni mendier leur pain, parce qu'ils

---

1. Ait autem villicus intra se: Quid faciam, quia dominus meus aufert a me villicationem? Fodere non valeo; mendicare erubesco. Scio quid faciam, ut cum amotus fuero a villicatione, recipiant me in domos suas. Convocatis itaque singulis debitoribus domini sui, dicebat primo: Quantum debes domino meo? At ille dixit: Centum cados olei. Dixitque illi: Accipe cautionem tuam, et sede cito: scribe quinquaginta. Deinde alio dixit: Tu vero quantum debes? Qui ait: Centum coros tritici. Ait illi: Accipe litteras tuas, et scribe octoginta. Et laudavit dominus villicum iniquitatis, quia prudenter fecisset: quia filii hujus sæculi prudentiores filiis lucis in generatione sua sunt. (LUC., XVI, 3-8.)

sont vaniteux et ennemis de tout ce qui pourrait les humilier. Que font-ils? Ils cherchent à vivre aux dépens d'autrui, et ils y réussissent le plus souvent à force de ruses et d'artifices. A ne les considérer que par cet endroit, ils ne doivent pas nous servir d'exemple; et ce n'est pas l'intention du Sauveur que nous les imitions. Il veut seulement que nous nous rendions aussi diligents à pourvoir aux nécessités de l'âme, qu'ils le sont à pourvoir à celles du corps. Car n'est-il pas honteux que les mondains soient plus sages et plus éclairés dans la conduite de leurs affaires temporelles, que ne le sont les enfants de l'Église en ce qui regarde l'importante affaire de leur salut éternel? Ils sont donc nos maîtres en ce point. O mon âme, admire l'adresse des fils de ce siècle, qui ne négligent rien pour vivre heureux selon le monde, et rougis du peu de soin que tu prends pour mener une vie chrétienne et religieuse. Ceux-là se portent au vice avec chaleur; et tu ne montres que de la froideur pour la vertu. Ils ont toujours l'esprit appliqué à inventer des moyens pour faire réussir leurs mauvais desseins; et tu tombes dans l'assoupissement dès qu'il s'agit de mettre à exécution tes bons propos. Ils accomplissent avec une diligence incroyable tout ce qu'ils se sont proposé de faire, malgré les obstacles qui se présentent; et tu diffères de jour en jour une bonne œuvre, par la crainte d'une légère difficulté. Confonds-toi donc en voyant qu'ils ont plus de fausse prudence pour le mal, que tu n'en as de véritable pour le bien. Déteste ce qu'il y a en eux de mauvais, et imite ce qu'ils ont de bon. Fais du moins pour ton âme ce que tu leur vois faire pour leur corps.

*Secondement.* Je rechercherai le sens spirituel que renferme la conduite de ce mauvais économe, et j'y découvrirai plusieurs moyens d'acquérir la vie éternelle.

En premier lieu, parmi les hommes, les uns gagnent le ciel en travaillant à la terre, c'est-à-dire en mortifiant leur chair par de rudes pénitences. La mortification corporelle est le but principal qu'ils se proposent. Ce genre de vie est très parfait en lui-même; mais il ne saurait être propre à tous les hommes, parce que, comme le disait saint Paul à son disciple Timothée, il se rencontre un grand nombre de personnes d'une complexion délicate, qui ne peuvent pas s'assujettir à des pratiques si rigoureuses (1).

Il en est d'autres, en second lieu, qui gagnent la vie éternelle en mendiant, c'est-à-dire principalement par l'exercice de la contemplation et de l'oraison, qui consiste à demander à Dieu et aux saints, comme par aumône, les secours dont on a besoin pour le salut et la perfection. Ce second genre de vie est aussi très noble et très relevé; mais il ne peut non plus convenir à toute sorte de personnes, parce que plusieurs manquent d'aptitude pour vaquer à une oraison longue et abstraite, qui demande beaucoup de silence, de recueillement et de quiétude. Souvent même les péchés de leur vie passée, leurs vices et leurs inclinations déréglées les couvrent de honte et les empêchent de traiter familièrement avec Dieu. Peut-être encore leur état, leur emploi, leur tempérament ne s'accordent-ils guère avec cet exercice.

---

1. Noli adhuc aquam bibere, sed modico vino utere propter stomachum tuum, et frequentes infirmitates. (*I Tim.*, V, 23.)



Ceux donc, en troisième lieu, *qui ne peuvent travailler à la terre, et qui rougissent de mendier*, c'est-à-dire ceux qui ne sont capables ni des rigueurs de la pénitence, ni de l'application qu'exige la prière, doivent tendre vers le ciel par une dernière voie, celle de l'aumône et des œuvres de miséricorde, tant corporelles que spirituelles, selon les moyens qu'ils ont de les pratiquer. C'est la recommandation que leur fait en ces termes le grand Apôtre : *Exercez-vous à la piété ; car la piété est utile à tout ; c'est à elle que les biens de la vie présente et ceux de la vie future ont été promis*(<sup>1</sup>). En effet, par les œuvres de miséricorde, on obtient de Dieu le pardon des péchés, des grâces signalées dans cette vie, et la gloire à jamais durable dans l'autre (<sup>2</sup>).

*Troisièmement.* Aussi est-ce la conclusion que Notre-Seigneur tire de toute cette parabole en ajoutant : *Et moi je vous dis : Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que, quand vous viendrez à défaillir, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles* (<sup>3</sup>). Il appelle injustes les richesses temporelles, même celles que l'on aurait justement acquises. Pourquoi cela ? D'abord, parce que les méchants seuls les regardent comme les vrais biens, y mettent leur félicité (<sup>4</sup>), et *tiennent pour bienheureux ceux qui les possèdent* (<sup>5</sup>) ; tandis que les justes les fuient, *et n'en font pas plus*

---

1. Exerce autem teipsum ad pietatem... pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ, quæ nunc est, et futuræ. (*1 Tim.*, IV, 7-8.)

2. Ignem ardentem extinguit aqua : et eleemosyna resistit peccatis. (*Eccli.*, III, 33.)

3. Et ego vobis dico : Facite vobis amicos de mammona iniquitatis : ut, cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula. (*LUC.*, XVI, 9.)

4. Nec sunt istæ divitiæ nisi iniquis, qui in eis constituunt spem atque copiam beatitudinis suæ. (S. AUGUST., *Questionum Evangeliorum*, libr. II, c. XXXIV.)

5. Beatum dixerunt populum cui hæc sunt. (*Ps.* CXLIII, 15.)

*de cas que de la boue* (1). Ensuite, parce qu'elles sont à leurs possesseurs la cause et l'instrument de mille iniquités, et qu'elles attirent sur ceux qui les aiment une infinité de maux, ainsi que nous l'avons dit dans un autre endroit (2). Elles peuvent cependant nous servir beaucoup pour acquérir les richesses spirituelles, si nous les employons, suivant le conseil du Sauveur, à nous faire des amis qui, à l'heure de la mort, nous reçoivent dans le ciel.

Il ne faut donc point se lasser d'exercer les œuvres de miséricorde ; car elles sont comme des amis fidèles et de puissants intercesseurs auprès du Seigneur. Si un homme charitable envers les pauvres vient à mourir de la mort du péché, Dieu s'empresse de le vivifier par sa grâce ; et s'il meurt de la mort temporelle, Dieu le délivre de l'éternelle en le recevant dans les tabernacles où sont les richesses de sa gloire, richesses infiniment plus précieuses que toutes celles d'ici-bas (3). Cette pensée doit nous exciter à rendre grâces à notre Père céleste de ce qu'il nous donne les biens du ciel en échange de ceux de la terre, et de ce que nous pouvons si facilement, avec des richesses passagères, nous faire deux sortes d'amis qui nous obtiennent des richesses impérissables. Ces amis sont d'abord nos aumônes elles-mêmes ; car *l'aumône versée dans le sein du pauvre* par l'homme compatissant *prie pour lui*, dit

1. Omnia detrimentum feci, et arbitror ut stercora, ut Christum lucrificiam. (*Philipp.*, III, 8.)

2. Radix enim omnium malorum cupiditas ; quam quidam appetentes, erraverunt a fide, et inseruerunt se doloribus multis. (*I Tim.*, VI, 10. — Part. I, Meditat. XXI, § 2.)

3. Quoniam elemosyna ab omni peccato et a morte liberat, et non patietur animam ire in tenebras. (*Iob.*, IV, 11.)

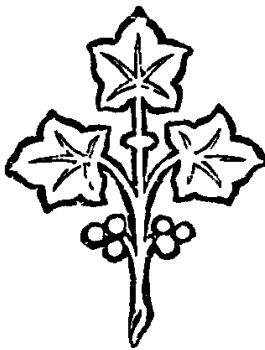
le sage (1). Ce sont ensuite les pauvres, que Dieu ne refuse jamais d'exaucer, quand ils intercèdent pour leurs bienfaiteurs. — O Père des miséricordes, éclairez et embrasez les cœurs des riches du siècle, afin qu'ils se servent des richesses que vous leur avez données pour *s'enrichir de bonnes œuvres* (2), et que, se conciliant l'amitié des pauvres et des justes de la terre, des anges et des saints du ciel (3), ils puissent, par leur crédit, être reçus un jour *dans vos tabernacles éternels*. Ainsi soit-il.

---

1. Conclude elee mosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit ab omni malo. (*Eccli.*, XXIX, 15.)

2. Divites fieri in bonis operibus (*1 Tim.*, VI, 18.)

3. Ut largiendo pauperibus, angelorum nobis, cœterorumque sanctorum gratiam comparemus. (S. AMBROS., *Exposit. Evang. sec. Luc.*, Libr. VII, n. 245.)



## MÉDITATION LIII.

---

DU PHARISIEN ET DU PUBLICAIN QUI ALLÈRENT  
PRIER DANS LE TEMPLE.

---

### I. — *Prière du pharisien.*

JÉSUS dit ensuite cette parabole pour quelques-uns qui, se flattant d'être justes, se confiaient en eux-mêmes et méprisaient les autres. Deux hommes montèrent au temple pour prier : l'un était pharisien et l'autre publicain. Le pharisien, se tenant debout, priait ainsi en lui-même : *Mon Dieu, je vous rends grâces de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, voleur, injuste, adultère, ni tel aussi que ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine ; je donne la dîme de tout ce que je possède* (1).

Je considérerai, dans cette première partie de la parabole, en combien de manières ce pharisien montre son orgueil, tout en examinant si les défauts de cet homme superbe ne sont pas les miens, afin que je m'en corrige.

*Premièrement.* Il croit avoir atteint le plus haut point de la perfection. D'où il suit qu'il ne demande rien à Dieu dans sa prière ; ni le pardon de ses péchés, ni la persévérance et l'avancement dans les ver-

---

1. Dixit autem et ad quosdam, qui in se confidebant tanquam justî, et aspernabantur cæteros, parabolam istam : Duo homines ascenderunt in templum, ut orarent : unus pharisæus, et alter publicanus. Pharisæus stans, hæc apud se orabat : Deus, gratias ago tibi, quia non sum sicut cæteri hominum : raptores, injusti, adulteri ; velut etiam hic publicanus. Jejuno bis in sabbato : decimas do omnium quæ possideo. (LUC., XVIII, 9-12.)

tus; comme si la miséricorde divine et le secours du ciel ne lui étaient pas nécessaires.

*Secondement.* Sous prétexte de reconnaissance envers Dieu, il se loue lui-même et relève avec complaisance le mérite de ses bonnes œuvres. La vérité est qu'il n'en rend grâces au Seigneur que du bout des lèvres, et qu'au fond du cœur il s'en attribue toute la gloire. C'est pour cela que JÉSUS-CHRIST dit qu'il prie *en lui-même*, c'est-à-dire qu'en priant, il pense à lui-même beaucoup plus qu'à Dieu.

*Troisièmement.* Il se préfère au reste des hommes; il s'estime le meilleur et le plus vertueux de tous: on dirait qu'il est le juste par excellence.

*Quatrièmement.* Il exalte outre mesure le bien qu'il fait, quoique ce bien soit assez vulgaire. Cela vient de ce qu'il compare ses bonnes œuvres avec les péchés des autres, au lieu de comparer, comme il le devrait, les bonnes œuvres des autres avec ses péchés. D'ailleurs il ne se glorifie que de quelques œuvres extérieures, comme de jeûner, de payer la dîme; ce qui montre qu'il n'a pour but que de se faire estimer du monde, ne songeant pas que son âme est souillée de crimes énormes, et que par conséquent, *il ressemble à un sépulcre blanchi, qui offre une belle apparence au dehors, mais qui au dedans est plein d'ossements de morts et de corruption* (1).

*Cinquièmement.* Enfin, la dernière marque de son orgueil, c'est qu'il méprise tous les hommes en général, et en particulier le publicain qui prie en même

---

1. Quia similes estis sepulcris dealbatis, quæ aforis parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum, et omni spurcitiâ. (MATTH., XXIII, 27.)

temps que lui. Il le juge témérairement, en le regardant comme un homme encore pécheur, quand son attitude et ses paroles sont des arguments du moins probables de son repentir. Voilà jusqu'où va l'orgueil de ce pharisien. Son exemple nous fait voir combien ce vice nous aveugle, soit à notre égard, soit à l'égard du prochain. Le Fils de Dieu nous dépeint cet aveuglement dans la personne d'un évêque, appelé dans l'Apocalypse l'Ange de Laodicée. Il disait dans un mouvement de vaine gloire : *Je suis riche et opulent, et je n'ai besoin de rien.* Et le Seigneur lui répond aussitôt : *Ne savez-vous pas que vous êtes misérable, et pauvre, et aveugle, et dénué de tout bien* (1)? — O orgueil abominable, monstre qui n'as point d'yeux pour voir tes misères, et dont la vue est assez perçante pour découvrir en toi des biens qui n'y furent jamais! *Tu remarques une paille dans l'œil d'autrui, et tu ne vois pas la poutre qui est dans le tien* (2). C'est que l'orgueilleux ne se connaît point lui-même : son orgueil est la poutre qui aveugle son âme. J'avoue, ô mon Dieu, que jusqu'ici je n'ai que trop fidèlement suivi les traces du pharisien. Chrétien par le baptême, j'ai mené une vie toute profane. Mais, vous le pouvez, changez-moi par votre grâce, et faites que je conforme mes œuvres à ma profession.

1. Quia dicis : Quod dives sum, et locupletatus, et nullius ego : et nescis quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus. (*Apoc.*, III, 17.)

2. Quid autem vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides? (*MATTH.*, VII, 3.)

II. — *Prière du publicain.*

*Le publicain, de son côté, se tenant éloigné, n'osait pas même lever les yeux vers le ciel ; mais il se frappait la poitrine, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur (1).*

Je considérerai, en second lieu, quels actes d'humilité exerce le publicain, et je me proposerai de les imiter.

*Premièrement.* Il s'estime indigne de s'approcher de Dieu, et même du pharisien. C'est pourquoi il demeure au bas du temple, le dernier de tous.

*Secondement.* Il craint de lever les yeux vers le ciel. Il est persuadé qu'il n'a droit à aucune récompense du Seigneur, et que ses œuvres ne méritent pas de paraître devant lui. Aussi la honte et la confusion tiennent ses regards attachés à la terre.

*Troisièmement.* Il se frappe la poitrine pour témoigner la douleur intérieure qu'il ressent de ses offenses, et le désir qu'il a de les expier dans sa chair. Il réunit ainsi les trois parties d'une pénitence sincère : un cœur contrit, une humble confession de ses péchés, et une satisfaction telle qu'il peut la faire en cette circonstance.

*Quatrièmement.* Il demande pardon à Dieu pour lui seul, comme s'il était le seul pécheur qu'il y eût sur la terre. Il ne juge mal de personne, pas même du pharisien qui le regarde avec dédain. Et quoique peut-être il ait entendu les paroles de mépris qui sortaient de la bouche de cet homme orgueilleux, il ne

---

1. Et publicanus a longe stans, nolebat nec oculos ad cœlum levare : sed percutiebat pectus suum, dicens : Deus, propitius esto mihi peccatori. (LUC., XVIII, 13.)

s'en offense point, trouvant juste que tous le méprisent.

*Cinquièmement.* Il est animé d'une confiance entière en la miséricorde de Dieu. Aussi se contente-t-il de lui adresser une courte prière, sachant bien que peu de paroles suffisent pour nous le rendre propice, et que s'il nous exauce, ce n'est point à cause de nos longs discours. — O précieuse humilité, vertu incomparable, et maîtresse de toutes les autres vertus (1); c'est vous qui m'enseigniez à aimer Dieu, à me confier en lui, à le respecter, à ne mépriser personne, à me soumettre aux plus petits, à me regarder comme le dernier de tous. Oh! que ne m'est-il donné d'imiter cet heureux, je ne dis pas assez, ce saint publicain, car son humilité proclame sa sainteté! Pénétré des mêmes sentiments que lui, je répéterai souvent sa courte, mais fervente prière: *Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur*, un homme orgueilleux, impatient, vindicatif, sans parler des autres vices qui agitent mon âme et me font tomber dans tant de péchés.

### III. — *Jugement porté par JÉSUS-CHRIST sur le pharisien et sur le publicain.*

Je considérerai, en troisième lieu, la sentence que JÉSUS-CHRIST, la Vérité infallible, rendit au sujet de ces deux hommes. *Je vous déclare*, dit-il, *que celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison, et non pas l'autre.*

---

1. Humilitas est ergo omnium magistra virtutum, ipsa est celestis ædificii firmissimum fundamentum, ipsa est donum proprium atque magnificentum Salvatoris. (CASSIAN. *Collat.*, XV, c. VII.)



*Car quiconque s'élève sera humilié, et quiconque s'humilie sera élevé (1).*

*Premièrement.* Je remarquerai que le Fils de Dieu, qui est le souverain juge, ne s'arrête pas à l'extérieur, et, pour ainsi dire, à l'écorce de la vertu. Il pénètre les cœurs, il sonde les intentions, il va jusqu'au principe des œuvres, et d'après les dispositions intérieures de chacun, il condamne ou il justifie. Le contraire arrive souvent parmi les hommes. Comme ils ne voient les choses que par le dehors, et qu'ils n'en connaissent pas le fond, ils sont exposés à prendre l'apparence pour la réalité.

*Secondement.* Je remarquerai combien l'humilité est puissante, et combien elle est agréable à Dieu, puisqu'elle fait en un moment un saint d'un pécheur public. Je verrai, par opposition, combien l'orgueil est pernicieux et détestable, puisqu'il pervertit et change en un instant ceux qui étaient justes en de grands pécheurs. Voici la raison de l'un et de l'autre. L'orgueilleux s'attribue à lui-même ses vertus, et il les détruit par une vaine complaisance : Dieu l'humilie, parce qu'il s'est exalté. L'humble ne s'attribue que ses péchés, et il les efface par son repentir : Dieu le relève, parce qu'il s'est humilié.

*Troisièmement.* Enfin, je méditerai dans un sens plus général cette sentence du Sauveur : *Tout homme*, de quelque état et de quelque condition qu'il soit, ecclésiastique, séculier, religieux, noble, roturier, savant, ignorant, grand, petit, *qui s'humiliera* du fond de son

---

1. Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo : quia omnis qui se exaltat, humiliabitur : et omnis qui se humiliat, exaltabitur. (LUC., XVIII, 14.)

âme, *sera élevé*. Dieu lui fera un sujet d'élévation de ce qui aura été la matière de son humiliation. Il l'exaltera dès cette vie, s'il est à propos pour son bien, en lui communiquant des dons qui lui acquerront l'estime et la vénération des peuples. Mais c'est surtout en l'autre vie qu'il le comblera d'honneur, qu'il le couronnera de gloire, et qu'il le fera asseoir parmi les princes de son royaume céleste. Au contraire, *tout homme qui aimera à s'élever sera humilié*, en ce monde ou en l'autre, ainsi que nous l'avons dit dans la Méditation dix-huitième de la première Partie. — Ces vérités doivent m'affectionner sincèrement à l'humilité, et m'inspirer une horreur profonde de l'orgueil. D'un côté, j'aurai une ferme confiance en la promesse de JÉSUS-CHRIST, qui me donne l'assurance qu'en m'humiliant volontairement, je ne perdrai rien de l'estime des hommes, en tant qu'elle peut m'être nécessaire pour mon salut. De l'autre, je tremblerai de m'enorgueillir, car l'orgueil serait un signe certain de ma chute et de ma confusion.



## MÉDITATION LIV.

---

DU PÈRE DE FAMILLE QUI LOUA DES OUVRIERS POUR TRAVAILLER A SA VIGNE.

---

I. — *Le père de famille appelle les ouvriers.*

La conduite de Dieu dans l'administration *de son royaume*, qui est l'Église, *est semblable à celle d'un père de famille qui sortit de grand matin, afin de louer des ouvriers pour travailler à sa vigne. Étant convenu avec les ouvriers de leur donner un denier par jour, il les envoya à sa vigne. Il sortit encore sur la troisième heure, c'est-à-dire à neuf heures du matin, et en ayant vu d'autres qui étaient sur la place publique sans rien faire, il leur dit : Allez aussi, vous autres, à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable. Et ils y allèrent. Il sortit de nouveau sur la sixième et sur la neuvième heure, c'est-à-dire à midi et à trois heures du soir, et il fit la même chose. Enfin, il sortit vers la onzième heure, c'est-à-dire à cinq heures du soir, une heure avant le coucher du soleil ; et en ayant trouvé d'autres qui étaient là, il leur dit : Pourquoi êtes-vous demeurés là tout le jour dans l'oisiveté ? Ils répondirent : Parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez, vous aussi, travailler à ma vigne (1).*

---

1. Simile est regnum cœlorum patrifamilias, qui exiit primo mane conducere operarios in vineam suam. Conventione autem facta cum operariis ex denario diurno, misit eos in vineam suam. Et egressus circa horam tertiam, vidit alios stantes in fero otiosos. Et dixit illis: Ite et vos in vineam meam ; et quod justum fuerit, dabo vobis. Illi autem abierunt. Iterum exiit

J'examinerai ici quel est ce père de famille, quelle est sa vigne, quels sont les ouvriers, par quels moyens, à quelles heures il les appelle, et de quelle manière il les envoie travailler à sa vigne.

*Premièrement.* Le père de famille, c'est Dieu même, vrai père de deux familles nombreuses, dont l'une au ciel, se compose d'anges et de saints ; et l'autre, sur la terre, est formée d'hommes voyageurs. Ce père a autant de soin de tous les siens, et de chacun d'eux en particulier, que s'il n'avait qu'une famille très restreinte. De sorte que, bien qu'il soit roi, et le plus grand de tous les rois, il se nomme père, parce qu'un père de famille pourvoit en détail aux moindres nécessités de ceux qui lui appartiennent, surtout de ceux qui sont dans sa maison. Heureux celui qui vit dans la maison et sous la conduite d'un père si vigilant et si charitable !

*Secondement.* Sa vigne est la société des fidèles, particulièrement des justes, qui sont les ceps et les branches de cette vigne. Ces branches toujours vertes et toujours chargées de fruits, produisent le vin délicieux de la charité ; et Dieu, au temps marqué, les coupe et les transplante de sa vigne de la terre en celle du ciel, qui est la société des bienheureux.

*Troisièmement.* Les ouvriers de cette vigne sont les hommes. Ils ont tous l'obligation de cultiver leurs âmes, et d'en retrancher, par l'exercice de la mortification et de la pénitence, tout ce qu'il y a d'inutile ou de nuisible, afin que ces vignes spirituelles portent des

---

circa sextam et nonam horam, et fecit similiter. Circa undecimam vero exiit, et invenit alios stantes, et dicit illis : Quid hic statis tota die otiosi ? Dicunt ei : Quia nemo nos conduxit. Dicit illis : Ite et vos in vineam meam. (MATTH., XX, 1-7.)

fruits en abondance ; non des raisins sauvages et acerbes, mais des raisins excellents et tout à fait mûrs, c'est-à-dire des œuvres parfaites et agréables à Dieu. Parmi ces ouvriers, il y en a d'une perfection plus élevée, qui, par leurs exemples et par leurs discours, travaillent à cultiver les autres et à leur apprendre les moyens les plus sûrs de servir le Seigneur avec constance et avec fidélité : tels sont les prélats de l'Église et les religieux de plusieurs Ordres.

*Quatrièmement.* Il est nécessaire que Dieu appelle lui-même les ouvriers : car sans la vocation divine, nul ne peut travailler à sa vigne, ni même y entrer. Or il les appelle par ses inspirations et par les attraites de sa grâce ; souvent, il se sert de la voix des prédicateurs ou d'autres moyens extérieurs ; d'autres fois, il manifeste clairement sa volonté par des mouvements subits et par de vives lumières.

*Cinquièmement.* Il sort dès le point du jour, parce qu'il veut que tous les hommes, aussitôt que la lumière de la raison commence à luire dans leur âme, soient de bons ouvriers, et ne demeurent pas un instant dans l'oisiveté. C'est pourquoi il n'y en a pas un qu'il n'appelle et n'invite au travail. Mais plusieurs, bien que suffisamment avertis, ne lui obéissent pas et refusent de venir. Malgré leur résistance, sa miséricorde est si grande, qu'il ne se lasse pas de les appeler en maintes occasions durant le cours de leur vie. Les uns, attirés par une grâce efficace, se consacrent à son service dès leur bas âge ; d'autres se convertissent dans leur jeunesse ; d'autres, dans la maturité de l'âge ; d'autres, dans la vieillesse ; d'autres même, peu de temps avant la mort.

*Sixièmement.* Quant à la manière dont il les envoie à sa vigne, nous l'apprenons des paroles mêmes du Sauveur. A ceux-ci, il promet un salaire, comme à des mercenaires qui ne travaillent que dans l'espérance du gain : *Étant convenu de leur donner un denier par jour.* A ceux-là, il reproche intérieurement l'inutilité et le désordre de leur vie, et pour les tirer de l'oisiveté, il s'engage à leur donner *ce qui sera raisonnable.* A d'autres enfin, il fait un commandement absolu, sans alléguer d'autre raison que sa volonté et le mérite d'un travail inspiré par l'amour de la vertu : *Et vous aussi, allez à ma vigne.*

Toutes ces considérations feront naître dans mon âme divers sentiments. Je m'exciterai à la reconnaissance envers ce père de famille qui nous appelle au travail avec tant de sollicitude ; je concevrai une vive douleur en voyant que tant d'hommes se rendent sourds à sa voix ; je regretterai sincèrement d'avoir résisté si souvent moi-même à son appel, et je formerai la résolution de lui obéir fidèlement à l'avenir. — O souverain Père de famille, depuis l'origine du monde vous prenez un soin particulier de votre vigne, et vous ne manquez jamais d'envoyer des ouvriers pour la cultiver. Dans la loi de nature et dans la loi écrite, vous sortez, vous appelez et vous envoyez un grand nombre de patriarches, de prophètes, et d'autres justes vos amis. Au temps de l'Incarnation, vous sortez, vous prenez un corps semblable au nôtre, vous annoncez aux hommes l'Évangile du salut, vous choisissez des apôtres, des disciples, et par leur moyen un nombre innombrable de fervents prédicateurs. Enfin, depuis que vous êtes retourné à votre Père, vous sortez encore,

et vous appelez chaque jour de nouveaux ouvriers. Ah ! Seigneur, sortez ; allez parmi les gentils, et appelez au christianisme tous les infidèles ; sortez, allez parmi les fidèles, et appelez tous les pécheurs à la pénitence ; sortez, allez dans tout l'univers, et appelez une multitude de justes à la perfection. Mais n'oubliez pas de sortir en faveur de mon âme ; venez, portez-la efficacement à la pratique de toutes les vertus, afin que, comme une vigne féconde et bien cultivée, elle produise les fruits abondants que vous désirez.

## II. — *Le paiement des ouvriers.*

*Or, le soir étant venu, le maître de la vigne dit à son économe : Appelez les ouvriers, et payez-les en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers. Ceux donc qui étaient venus à la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Les premiers, venant à leur tour, crurent qu'ils recevraient davantage ; mais ils ne reçurent eux-mêmes que chacun un denier (1).*

*Premièrement.* Je considérerai que le Père éternel a donné à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, en tant qu'il est homme, le pouvoir de juger les ouvriers et de les appeler à recevoir leur salaire (2). Ce double pouvoir, le Sauveur l'exerce à la fin de la vie de chaque homme en particulier. Notre vie est ici comparée à un jour, parce que, si longue que soit sa durée, elle n'est qu'un

---

1. Cum autem sero factum esset, dicit dominus vineæ procuratori suo : Voca operarios, et redde illis mercedem, incipiens a novissimis usque ad primos. Cum venissent ergo qui circa undecimam horam venerant, acceperunt singulos denarios. Venientes autem et primi, arbitrati sunt quod plus essent accepturi : acceperunt autem et ipsi singulos denarios. (MATTH., XX, 8-10.)

2. Et potestatem dedit ei iudicium facere, quia Filius hominis est. (JOAN., V, 27.)

jour, en comparaison de l'éternité <sup>(1)</sup> ; et aussi, parce que nous devrions travailler chaque jour comme s'il était le dernier de notre vie. — Souviens-toi donc, ô mon âme, de ce dernier appel où tu dois recevoir la couronne, afin de t'encourager par ce souvenir à te montrer docile à l'appel au travail : car, si tu refuses de travailler, comment peux-tu espérer d'avoir part à la récompense ?

*Secondement.* Je considérerai que tous les ouvriers sont payés ; les derniers, aussi bien que les premiers ; ceux qui sont venus sur le soir, comme ceux qui ont commencé dès le matin. Aucune heure de travail ne demeurera donc sans salaire. Cette récompense sera toutefois proportionnée au nombre et à la perfection des bonnes œuvres, suivant cette parole de Notre-Seigneur : *Quand le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, juger les vivants et les morts, alors il rendra à chacun selon ses œuvres* <sup>(2)</sup>.

*Troisièmement.* Je considérerai surtout que, dans le paiement des ouvriers, on regarde moins à la durée du travail, qu'à l'ardeur, à la diligence, à l'amour avec lesquels ils ont travaillé. C'est pour cela que les derniers, qui n'ont donné qu'une heure au travail, ne sont pas moins récompensés que ceux qui y ont consacré tout le jour. La raison en est que ceux-là ont travaillé avec ardeur, avec humilité, avec charité, se réputant indignes d'aucun salaire ; tandis que les autres ont consumé le temps avec indolence, ont agi pour des fins basses et intéressées, avec présomption, se flattant que leur ré-

1. Quoniam mille anni ante oculos tuos, tanquam dies hesternæ, quæ præterit. (Ps. LXXXIX, 4.)

2. Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis ; et tunc reddet unicuique secundum opera ejus. (MATTH., XVI, 27.)



compense devait répondre à la longueur de leur travail, et ne songeant pas qu'une seule heure employée avec ferveur est plus agréable à Dieu, que douze heures employées avec tiédeur. Aussi les derniers venus reçoivent-ils, outre la récompense essentielle commune à tous, l'honneur accidentel d'être payés les premiers.

*Quatrièmement.* Ces pensées me suggéreront quelques réflexions qui ne seront pas sans profit pour mon âme. Si les derniers ouvriers ont mérité en une heure une telle récompense, que n'auraient-ils pas mérité en travaillant tout le jour avec la même ferveur ? Si les bienheureux étaient capables de quelque douleur, combien ne seraient-ils pas affligés d'avoir répondu si tard à la vocation du ciel, et de n'avoir pas commencé à servir Dieu dès leurs plus tendres années ? Ceux enfin qui ont commencé de bonne heure à le servir, mais qui l'ont fait avec négligence, pourraient-ils se consoler en voyant les degrés de gloire qu'ils auraient acquis, s'ils avaient montré autant de ferveur que de persévérance dans le travail ? — O mon âme, puisque c'est ici le temps de travailler, travaille maintenant comme tu voudrais l'avoir fait au jour où Dieu te récompensera. Hâte-toi, commence au plus tôt ; car le temps est court, et la récompense, c'est-à-dire chaque degré de gloire que tu peux mériter, est éternel. Or il n'est point raisonnable de perdre par défaut de zèle un bien d'une éternelle durée.

### III. — *Murmures des ouvriers venus les premiers.*

*Et les premiers, en recevant leur denier, murmuraient contre le père de famille, en disant : Ces derniers n'ont*

*travaillé qu'une heure, et vous les traitez comme nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux : Mon ami, je ne vous fais point de tort ; n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier pour notre journée ? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous. Pour moi, je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux de ce qui est à moi ? et votre vil est-il mauvais parce que je suis bon (1) ?*

*Premièrement.* Je considérerai ce que Notre-Seigneur veut nous apprendre par ces paroles. Son dessein est de nous faire comprendre quelle récompense il réserve dans le ciel aux bons ouvriers qui ne travaillent que peu de temps sur la terre, mais qui le font avec autant de zèle que de perfection. Or la gloire qu'il leur prépare est si sublime, que si les autres bienheureux, qui n'ont pas eu la même ferveur, ne connaissaient par une lumière surnaturelle la justice et la bonté de Dieu, et s'ils ne jugeaient des choses autrement qu'on en juge en ce monde, ils murmurerait contre le Maître suprême, et envieraient aux plus fervents les faveurs singulières dont ils les voient comblés.— Bénie soit donc la libéralité de ce Père de famille qui, en donnant à chacun ce qui lui est dû, récompense avec tant de magnificence tout ce qui se fait pour son service.

*Secondement.* Je considérerai le portrait que nous

---

1. Et accipientes, murmurabant adversus patremfamilias, dicentes : Hi novissimi una hora fecerunt, et pares illos nobis fecisti, qui portavimus pondus diei et aestus. At ille respondens uni eorum, dixit : Amice, non facio tibi injuriam : nonne ex denario convenisti mecum ? Tolle quod tuum est, et vade : volo autem et huic novissimo dare sicut et tibi. Aut non licet mihi quod volo, facere ? an oculus tuus nequam est, quia ego bonus sum ? (MATTH., XX, 11-15.)

trace ici Notre-Seigneur de ceux qui le servent un grand nombre d'années en cette vie, mais avec tiédeur; portrait bien différent de celui des bons ouvriers qui le servent moins de temps, mais avec ferveur.

En premier lieu, les plus anciens comptent sur la longueur de leurs travaux, sur le nombre de leurs services ; et ils s'imaginent qu'on leur doit une récompense considérable. Les plus nouveaux, au contraire, se jugent indignes de tout salaire.

En second lieu, les anciens portent le poids du jour et de la chaleur. Car la tiédeur est cause que l'on ressent extrêmement les peines, quoique légères, attachées à la pratique de la vertu ; tandis que la ferveur fait que l'on ne sent pas même ce qui s'y trouve de plus pénible. Ainsi les tièdes se fatiguent beaucoup, et s'avancent peu ; les fervents se fatiguent peu, et avancent beaucoup.

En troisième lieu, les tièdes sont des mercenaires qui ne cherchent que leur intérêt. De là vient qu'ils murmurent sans cesse en eux-mêmes, et contre Dieu, qui ne leur accorde pas les faveurs et les consolations auxquelles ils prétendent ; et contre les hommes qui ne leur rendent pas les services, et ne leur témoignent pas les égards qu'ils croient mériter. Pour les fervents, ils servent Dieu sans intérêt, et par le seul motif de l'amour. Aussi ne se plaignent-ils jamais de rien. Pleins d'estime pour les dons du Seigneur, ils reçoivent avec une humble reconnaissance les moindres marques de sa bonté, pénétrés du sentiment de leur indignité.

En quatrième lieu, les tièdes se montrent jaloux des grâces dont Dieu favorise les plus fervents. Ils en sèchent de dépit ; et, les traitant de derniers venus et

de novices dans la vertu, ils les méprisent et cherchent à les rendre méprisables aux yeux de tous. Les fervents, de leur côté, travaillent et se taisent, souhaitant que le Seigneur répande sur tous les hommes ses bénédictions.

— O Père céleste, qui prodiguez vos faveurs à ceux qui se dévouent sans réserve à votre service, bannissez de mon âme la lâcheté et la tiédeur, faites que je vous serve avec zèle, et que je me réjouisse de voir un grand nombre de mes frères vous servir avec la même ardeur. Ne permettez pas que votre bonté me rende méchant, ni que mon œil soit envieux parce que votre libéralité n'a point de bornes. Je ressens une joie extrême, ô mon Dieu, de ce que vous faites du bien à tous, et je suis ravi de ce que vous en faites à d'autres plus qu'à moi ; car je sais que vous êtes bon, juste et saint dans toutes vos œuvres.

#### IV. — *Conclusion de la parabole.*

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST conclut cette parabole par une double sentence. *Les derniers, dit-il, seront les premiers, et les premiers seront les derniers ; car il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus* (1).

*Premièrement.* Je considérerai que plusieurs passent en ce monde pour des hommes d'une vertu éminente, soit à cause de leur ancienneté dans le service de Dieu, soit à cause de l'éclat de leurs œuvres extérieures, ou parce qu'ils font profession d'une vie parfaite, ou enfin parce qu'ils ont vécu durant un certain

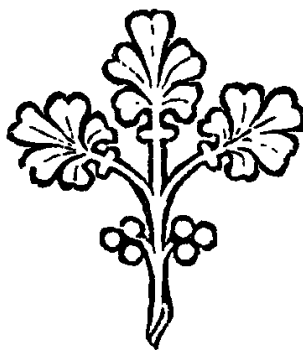
---

1. Sic erunt novissimi primi, et primi novissimi : multi enim sunt vocati, pauci vero electi. (MATTH., XX, 16.)

temps en réputation de sainteté. Et néanmoins au jour du jugement et des comptes, on les verra dans les derniers rangs, parce qu'ils ont été amateurs d'eux-mêmes, tièdes et imparfaits devant Dieu. Plusieurs, au contraire, paraissent inférieurs aux autres en vertu. Ils ont été de grands pécheurs ; ils ont employé peu de temps au service de Dieu ; ils mènent d'ailleurs une vie cachée et aiment à exercer les ministères les plus bas avec patience et avec humilité. Ceux-là occuperont alors les premiers rangs, parce qu'ils auront surpassé, aux yeux du Seigneur, ceux que l'on croyait exceller en ferveur et en sainteté. Ajoutons encore qu'un certain nombre de ceux que l'on regarde maintenant comme justes, seront condamnés comme pécheurs ; pendant que d'autres, tenus pour pécheurs, seront couronnés en qualité de justes. J'examinerai donc ma conduite de plus près, et je désirerai être des premiers, non devant les hommes, mais devant Dieu qui voit tout, et me jugera sans avoir égard à la réputation plus ou moins avantageuse dont j'aurai joui sur la terre. Je tremblerai aussi à la pensée des jugements divins et du sort qui m'attend après ma mort ; car il peut se faire que je sois aujourd'hui parmi les premiers et que demain je me voie dégradé par ma faute, et rangé parmi les derniers.

*Secondement.* Je considérerai ces paroles finales de la sentence du Sauveur : *Il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus.* D'abord, Dieu appelle tous les hommes à la foi et à la grâce ; mais il y a une infinité de pécheurs qui résistent à cet appel, et il ne se trouve qu'un petit nombre de justes qui méritent, par leur fidélité, la gloire éternelle réservée aux élus. De

même, parmi les justes, qui sont appelés à la perfection, plusieurs, loin de répondre à leur vocation, vivent dans la tiédeur, et ne s'élèvent jamais au-dessus d'une vertu médiocre. D'où il suit que le nombre des élus et des parfaits n'est pas grand : car les choses précieuses sont toujours rares. — O Dieu éternel, qui appelez et invitez tous les hommes au salut et à la perfection, augmentez, je vous en conjure, le nombre des élus, multipliez ceux qui aspirent à devenir parfaits comme vous êtes parfait, daignez surtout me recevoir dans cette troupe d'élite, et aidez-moi à remplir si fidèlement les devoirs de ma vocation, que vous soyez glorifié en moi et par moi dans tous les siècles. Ainsi soit-il.



# MÉDITATION LV.

---

## DE LA PARABOLE DE LA VIGNE.

---

I. — *Le père de famille loue sa vigne à des vigneronns.*

Un père de famille planta une vigne. Il l'entoura d'une haie ; il y creusa un pressoir et y bâtit une tour ; puis, l'ayant louée à des vigneronns, il s'en alla dans un pays éloigné, où il demeura longtemps (1).

*Premièrement.* Je considérerai la souveraine providence de Dieu sur sa vigne, c'est-à-dire sur son Église. Le soin qu'il en a parait principalement en trois choses, dont la haie, le pressoir et la tour sont les figures.

La haie représente la protection des saints anges qui nous couvrent de leurs ailes, nous défendent des attaques du démon, empêchent les bêtes sauvages de s'approcher de nous pour nous nuire, et veillent à la garde de nos âmes avec autant de sollicitude que si chacune d'elles était la vigne tout entière (2). Mais la clôture la plus forte qui nous environne, c'est la protection de Dieu même (3). Il sert à son peuple d'une haie impénétrable ; il le préserve de mille dangers par ses saintes inspirations ; il le conserve par ses lois, le

---

1. Homo erat paterfamilias, qui plantavit vineam, et sepem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et ædificavit turrin et locavit eam agricolis, et peregre profectus est... multis temporibus. (MATTH., XXI, 33. — MARC. XII, 1, — LUC., XX, 9. — IS., V, 2.)

2. Quoniam angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis. (Ps. XC, 11.)

3. Dominus in circuitu populi sui, ex hoc nunc et usque in sæculum. (Ps. CXXIV, 2.)

fortifie par l'espérance des biens qu'il lui promet, s'il est fidèle, et par la crainte des maux dont il le menace, s'il viole ses commandements.

Le pressoir est la figure des sacrements et des sacrifices de la nouvelle loi. Ils tirent tous leur efficacité du sang de JÉSUS-CHRIST, exprimé de son corps sacré par la violence des tourments qu'il endura sur l'arbre de la croix : sang d'un prix infini, qui nous obtient le pardon de nos péchés, et devient pour nous un vin délicieux, symbole de la charité. Ce pressoir est principalement l'image du sacrifice de l'autel et du sacrement de l'Eucharistie, où le Fils de Dieu nous donne son corps et son sang pour nous enivrer de son amour. On peut dire encore que la loi de grâce composée de ses préceptes et de ses conseils, est un pressoir d'où découle à pleins bords la charité, comme un vin très pur dégagé de toute lie, c'est-à-dire de toute affection terrestre, et qui est le fruit des vertus les plus pénibles à notre nature : la mortification, l'humilité, l'obéissance.

La tour désigne la providence spéciale de Dieu, qui voit de loin et dispose d'avance tout ce qui doit contribuer au bien de son Église et de chaque âme en particulier. Elle représente aussi les temples, maisons de prière où nous invoquons le nom du Seigneur, appelé dans l'Écriture *une tour très forte et un asile assuré* (1). C'est encore une figure des prélats et des docteurs qui veillent sans cesse, comme des sentinelles clairvoyantes, à la garde de la vigne, de peur que les bêtes des forêts ne la ravagent, et que *les renards*

1. Turris fortissima, nomen Domini : ad ipsum currit justus, et exaltabitur. (*Prov.*, XVIII, 10.)



*ne la détruisent* (1). Enfin, cette tour est la sublime et infailible doctrine de la sainte Écriture et des Évangiles, qui élève notre cœur des choses terrestres aux choses du ciel, et renferme, comme la tour de David, *toutes sortes d'armes*, offensives et défensives, je veux dire des avis très sages pour nous diriger, et de puissants secours pour repousser les attaques de nos ennemis visibles et invisibles (2). — O souverain Maître du monde, je vous rends grâces du soin que vous prenez de cette vigne *que vous avez plantée de votre main* (3); et, puisque vous avez voulu que j'en fusse une partie, prenez-moi, je vous en conjure, sous votre protection; enivrez-moi de votre divin amour: consolez-moi dans votre maison, qui est la maison de la prière; gouvernez-moi par vos ministres; faites-moi comprendre si bien votre doctrine céleste, que je parvienne, en la pratiquant, au comble de la perfection, qui est la fin de votre Évangile.

*Secondement.* Je considérerai comment le Seigneur confie le soin de sa vigne à des vigneron. Ces vigneron, ce sont tous les hommes. Il ne leur vend pas sa vigne, il ne fait que la louer, s'en réservant le domaine. Son dessein est qu'ils la cultivent, afin qu'elle produise des fruits de bénédiction. Chacun doit labourer la portion du champ qui lui est échue, c'est-à-dire son âme propre, ainsi que les âmes qui sont à sa charge. Après avoir loué son bien, *il s'en va*, dit le Sauveur, *dans un pays lointain*. Il nous fait entendre qu'il se comporte à

1. Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas. (*Cant.* II, 15.)

2. Mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium. (*Cant.*, IV, 4.)

3. Respice de cælo, et vide, et visita vineam istam. Et perface eam, quam plantavit dextera tua. (*Ps.* LXXIX, 15-16.)

notre égard comme s'il était loin de nous, qu'il nous laisse entièrement libres, et qu'il feint même de ne pas nous voir, quoique en effet il voie tout, lui qui est partout. Pénétré de ces vérités, je me dirai à moi-même : Serviteur négligent, apprends à te montrer libéral envers Dieu comme il l'est envers toi ; et, puisqu'il te commet le soin d'une vigne qui lui est si chère, fais-lui produire des fruits en abondance, mettant à profit la haie, le pressoir et la tour, c'est-à-dire tous les moyens qui sont à ta disposition. S'il fait semblant d'être absent, pour éprouver ta fidélité, sers-le avec la même diligence que si tu le voyais de tes yeux, afin que tu mérites de le contempler un jour en la compagnie des saints dans sa gloire. — O Dieu infiniment libéral, qui exigez de moi la rente de votre vigne, non pour votre propre utilité, mais pour la mienne ; faites que je la cultive avec tant de soin, qu'elle porte une riche récolte, non pour ma gloire, mais pour la vôtre, dans les siècles des siècles.

## II. — *Conduite révoltante des mauvais vigneron.*

*Le temps des vendanges étant venu, il envoya aux vigneron ses serviteurs pour recueillir le fruit de sa vigne. Mais les vigneron, s'étant saisis des serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, et en lapidèrent un troisième. Il leur envoya encore d'autres serviteurs en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même. Enfin, il leur envoya son propre fils, disant en lui-même : Ils respecteront mon fils. Mais les vigneron, voyant le fils, dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier ; venez, tuons-le, et nous posséderons son héritage. Et*

*s'étant saisis de lui, ils le jetèrent hors de la vigne, et le tuèrent* (1).

*Premièrement.* Je considérerai, d'un côté, la douce providence du Seigneur envers ces vigneronns qu'elle sollicite au bien par tant de moyens divers; et, de l'autre, la détestable malice de ces mêmes hommes qui abusent si indignement des bontés de leur maître. Il faut supposer ici que le temps de la vendange est celui de cette vie; car à la fin du monde, et après la mort de chaque homme en particulier, il ne sera plus possible de produire aucun fruit. C'est pourquoi saint Paul dit : *Pendant que nous en avons le temps, faisons tout le bien* que nous pourrons pour notre salut et pour celui de nos frères; car le temps une fois écoulé, nos maux seront sans remède (2).

Ce principe ainsi établi, je verrai avec quelle charité le père de famille, qui est Dieu, a eu soin dans tous les temps d'envoyer des patriarches, des prophètes et des prédicateurs, pour avertir tous les hommes de travailler à leur salut. Et quoique les hommes ingrats aient maltraité et mis à mort les prophètes qui leur montraient le chemin du ciel, ce Père plein de miséricorde, au lieu de châtier ces homicides comme ils le méritaient, leur a encore donné son Fils unique qui s'est fait homme pour les exhorter par lui-même à la

1. Cum autem tempus fructuum appropinquasset misit servos suos ad agricolas, ut acciperent fructus ejus. Et agricolæ, apprehensis servis ejus, alium ceciderunt, alium occiderunt, alium vero lapidaverunt. Iterum misit alios servos plures prioribus, et fecerunt illis similiter. Novissime autem misit ad eos filium suum, dicens: Verebuntur filium meum. Agricolæ autem, videntes filium, dixerunt intra se: Hic est hæres; venite, occidamus eum, et habebimus hæreditatem ejus. Et apprehensum eum ejecerunt extra vineam, et occiderunt. (MATTH., XXI, 34-39.)

2. Dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei. (Gal., VI, 10.)

pénitence. Mais l'étrange malice des vigneron d'alors alla si loin, qu'ils entreprirent de faire mourir ce Fils unique, et le livrèrent pour cela aux mains des Gentils. Ce très doux Agneau abandonna donc son corps à ses ennemis pour être lié, flagellé, crucifié hors de la ville de Jérusalem, voulant ainsi arroser sa vigne de son sang divin, afin qu'elle portât plus de fruit.

— O Père éternel, quelle utilité vous reviendra des fruits de cette vigne? et comment envoyez-vous votre propre Fils les demander, n'ignorant pas les horribles traitements que ces vigneron cruels lui préparent? O Fils du Dieu vivant, quel motif vous porte à aimer cette vigne jusqu'à vouloir mourir pour elle? O amour vraiment excessif d'un Dieu qui s'immole pour ses ennemis! C'est maintenant, Seigneur, que je reconnais avec quelle raison vous avez dit par un de vos prophètes : *Qu'ai-je dû faire à ma vigne que je n'aie point fait* (1)? Oui, vous avez fait pour l'homme tout ce qu'on pouvait attendre d'un amour infini, en vous revêtant de sa nature et en mourant pour lui ; mais l'homme n'a pu se rendre coupable d'un plus noir forfait que de vous ôter la vie, après avoir méprisé les enseignements de votre prédication, et employé, pour se révolter contre vous, les biens qu'il tenait de votre libéralité. C'est donc une obligation pour moi de vous aimer et de travailler à vous rendre ce que je vous dois : car il est juste que je fasse tout ce que je puis pour votre service, comme vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour mon salut.

*Secondement.* Je considérerai, en particulier, le soin que Dieu prend de m'avertir chaque jour de ne pas

1. Quid est quod debui ultra facere vineæ meæ, et non feci ei? (Is., v, 4.)

négliger la culture de ma vigne, c'est-à-dire de mon âme; et cela malgré ma malice et les mauvais traitements que je fais subir à ceux qui m'avertissent de sa part. Ces messagers célestes, ce sont les prédicateurs et les pères spirituels; ce sont aussi des envoyés invisibles, comme les inspirations secrètes qui nous viennent d'en haut. Or ne m'arrive-t-il pas souvent *d'éteindre l'Esprit* de Dieu qui m'excite à la pratique du bien (1)? d'étouffer le sentiment de ma conscience qui me détourne du mal? *de crucifier de nouveau en moi-même le Fils de Dieu*, en le chassant de mon cœur pour y donner entrée au péché (2)? Bien plus, le Père éternel a voulu que son Fils demeurât sans cesse au milieu de sa vigne, je veux dire de son Église, dans le sacrement de l'autel. Ils auront, se disait-il, du respect pour mon propre Fils; sa présence les animera au travail; ils rendront leurs âmes fertiles en bonnes œuvres. Mais hélas! des marques si singulières d'une bonté incompréhensible n'ont pu vaincre mes résistances et ma paresse. — O insensibilité inexplicable! O révolte insensée! O ingratitude abominable! Cœur de pierre, comment n'es-tu point attendri par tant de témoignages d'amour? et comment ne sers-tu pas comme tu le dois le Dieu dont tu reçois tant de biens? Aidez-moi, Seigneur, par votre grâce, à commencer dès ce moment une vie nouvelle.

1. Spiritum nolite extinguere. (*I Thessal.*, v, 19.)

2. Rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei. (*Hebr.*, vi, 6.)

III. — *Sentence portée par JÉSUS-CHRIST contre les mauvais vigneron.*

Après avoir proposé cette parabole, JÉSUS adressa aux Juifs la question suivante : *Lorsque le maître de la vigne sera venu, comment traitera-t-il ces vigneron ? Ils lui dirent : Il fera périr misérablement ces méchants, et il louera sa vigne à d'autres vigneron qui lui en rendront les fruits en leur saison. C'est ainsi, reprit JÉSUS, que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné aux Gentils qui sauront en profiter (1).*

*Premièrement.* Je considérerai, d'un côté, combien Dieu est équitable dans ses jugements, puisqu'il force ses ennemis à lui rendre justice, et à se condamner eux-mêmes les premiers ; et de l'autre, combien la conduite de l'homme à l'égard de Dieu est injuste, puisque le pécheur ne peut s'empêcher de désapprouver sa malice, lorsqu'elle lui est présentée dans une tierce personne, et qu'il prononce contre lui par avance l'arrêt qui doit sortir un jour de la bouche du Seigneur, juste vengeur de ses crimes. — O Père très miséricordieux, et Juge très équitable, tempérez votre courroux par votre douceur ; et si, dans ces paraboles, vous vous proposez de nous convaincre que nous sommes coupables, que ce ne soit pas pour nous condamner avec les pharisiens hypocrites, mais pour nous porter à la pénitence, comme David repentant, à la vue de nos nombreuses iniquités (2).

1. Cum ergo venerit dominus vinere, quid faciet agricolis illis? Aiunt illi: Malos male perdet; et vineam suam locabit aliis agricolis, qui reddant ei fructum temporibus suis. Dicit illis JESUS... Ideo dico vobis, quia auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus. (MATTH., XXI, 40-43.)

2. Et dixit David ad Nathan: Peccavi Domino. (II Reg., XII, 13.)

*Secondement.* Je considérerai le châtement terrible, mais juste, dont Notre-Seigneur menace les Juifs. *Il leur ôtera le royaume de Dieu*, c'est-à-dire la vigne qu'il leur a louée, avec la haie, le pressoir et la tour : en sorte que, privés de tous les secours nécessaires à leur défense, ils resteront exposés à toutes les horreurs d'une lamentable et complète destruction. Il leur ôta, en effet, le droit qu'ils avaient aux sacrifices, aux sacrements, aux livres saints, aux lois nouvelles de son royaume, et transporta tous ces avantages aux Gentils, dont son Église est composée. — Apprends donc, ô mon âme, par le châtement de ce peuple réprouvé, à éviter un pareil malheur. Profite de l'exemple d'autrui, et n'attends pas que la vengeance tombe sur ta tête. Vois comme Dieu abandonne ceux qui se retirent de lui ; vois comme il transporte la foi d'une nation à une autre ; comme il dépouille de leurs dignités, comme il renverse de leurs trônes ceux qui abusent de leur puissance, et comme il leur substitue qui il lui plaît<sup>(1)</sup>. Qu'un chrétien renonce à la foi, qu'un religieux soit infidèle à ses serments, Dieu en appelle plusieurs autres qui prennent leurs places, et profitent des grâces qu'ils ont méprisées. *Conserve donc soigneusement ce que tu as, de peur qu'un autre n'emporte ta couronne* <sup>(2)</sup>.

1. Qui non accipit personas principum : nec cognovit tyrannum, cum disceptaret contra pauperem... Conteret multos, et innumerabiles, et stare faciet alios pro eis. (JOB, XXXIV, 19-24.)

2. Tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam. (Apoc., III, 11.)



## MÉDITATION LVI.

---

DE DEUX PARABOLES SEMBLABLES: CELLE DES NOCES  
ET CELLE D'UN GRAND FESTIN (1).

---

### I. — *Les noces et les invités.*

La conduite de Dieu dans la formation de son Église, et dans la vocation des hommes à la gloire qu'il leur a préparée dans *le royaume des cieux, est semblable à celle d'un roi qui, voulant faire les noces de son fils, envoya ses serviteurs appeler aux noces ceux qui y étaient conviés* (2).

*Premièrement.* Je considérerai comment le Père éternel, souverain Monarque du ciel et de la terre, voulut, par un pur effet de sa bonté et de sa miséricorde, que son Fils unique épousât la nature humaine, qu'il s'unit à elle en unité de personne, et qu'il l'enrichit de tant de grâces et de vertus, qu'elle fût digne de l'alliance de ce Fils en tout égal à son Père (3). — O Père très aimable, quel motif avez-vous eu de donner à votre Fils une épouse si difforme et de si basse condition? La nature angélique n'était-elle pas et plus noble et plus belle? Comment donc avez-vous choisi la première de

---

1. Nous réunissons dans une même Méditation ces deux paraboles, à cause de leur ressemblance, et parce qu'elles peuvent se diriger à une même fin. (*Note de l'Auteur.*)

2. Simile factum est regnum cœlorum homini regi qui fecit nuptias filio suo. Et misit servos suos vocare invitatos ad nuptias. (MATTH., XXII, 2, 3.)

3. Et sponsabo te mihi in sempiternum : et sponsabo te mihi in justitia, et judicio, et in misericordia, et in miserationibus. Et sponsabo te mihi in fide : et scies quia ego Dominus. (Os., II, 19, 20.)



préférence à la seconde ? Si c'est parce que la nature humaine était plus abjecte et plus pauvre, j'avoue, ô mon Dieu, que vous avez eu raison d'en user de la sorte ; mais j'admire en même temps votre excessive bonté qui vous porte à honorer et à secourir les plus méprisés et les plus nécessiteux. Que toutes vos créatures vous en bénissent, et que mon âme vous en loue éternellement !

*Secondement.* Mais la charité du Père céleste passa plus avant. Elle lui fit décréter que son Fils, vrai Dieu et vrai homme, épouserait l'Église qui est la société des fidèles, en s'unissant par un amour tendre aux âmes justes, et en les ornant des vertus que doivent avoir les épouses d'un si grand Roi (1). — Reconnais donc, ô mon âme, à quelle dignité il plaît au Seigneur de t'élever. Lave-toi par la pénitence, répands sur toi les suaves parfums de la dévotion ; pare-toi des plus excellentes vertus, afin que cet Époux du ciel daigne t'accepter pour épouse.

*Troisièmement.* La bonté divine n'en resta pas encore là. Si le Fils de Dieu n'avait voulu accorder cet honneur qu'à un petit nombre d'âmes privilégiées, à quelques hommes distingués par leur naissance, par leur savoir, ou par d'autres qualités remarquables, c'eût été sans doute une grâce inestimable ; mais il aurait pu faire davantage, et il l'a fait. Il offre son alliance à tous les hommes, sans exclure ni les pauvres, ni les ignorants, ni même les pécheurs qui scuvent déjà lui

---

1. Ut exhiberet sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. (*Éphés.*, V, 27.)

ont manqué de fidélité (1). — O immense océan de la charité de mon Dieu, comment ne suis-je pas ravi et hors de moi-même, quand je considère cet excès de miséricorde ! O mon âme, accepte avec transport la divine union que ton Dieu te propose. Par elle, ta laideur sera changée en beauté ; de roturière que tu es, tu deviendras noble ; de pauvre, très riche, et de terrestre, toute céleste.

## II. — *Le banquet et les invitations.*

Pour célébrer cette solennité, le Roi du ciel et son Fils unique, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, firent préparer *un magnifique banquet, puis ils envoyèrent leurs serviteurs dire aux conviés : Tout est prêt, venez aux noces* (2).

*Premièrement.* Je considérerai la magnificence du festin auquel Dieu invite les hommes, et les mets choisis que l'on y sert : ils sont de trois sortes.

Le premier est la doctrine évangélique, dont l'entendement, éclairé par la foi, a coutume de se nourrir quand nous entendons prêcher la parole de Dieu, quand nous lisons les Écritures ou quelque livre de piété, et enfin, quand nous méditons en particulier cette parole sacrée, sur laquelle l'Esprit-Saint nous communique alors plus de lumière et de goût.

Le second est la loi divine, avec les conseils que le Fils de Dieu nous a laissés comme des moyens très propres à notre sanctification, et comme une nourri-

1. *Æmulor enim vos Dei æmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo. (II Cor., XI, 2.)*

2. *Homo quidem fecit cœnam magnam, et vocavit multos. Et misit servos suos, dicens : Dicite invitatis : Quia jam parata sunt omnia ; venite ad nuptias. (LUC., XIV, 16, 17. — MATTH., XXII, 4.)*

ture qui fortifie notre volonté et la remplit d'allégresse, afin que nous exécutions avec ardeur tout ce qu'il nous conseille.

Le troisième renferme les sept sacrements, institués par JÉSUS-CHRIST, pour communiquer aux hommes la grâce, les vertus et les autres dons surnaturels qui vivifient, soutiennent et perfectionnent les âmes. Le plus excellent de tous est sans contredit celui de l'Eucharistie, dans lequel le divin Époux nous donne réellement et véritablement son corps à manger sous les espèces du pain, et son sang à boire sous les espèces du vin, pour réjouir et fortifier nos âmes, et se les unir comme épouses par le lien d'un amour parfait.

— O banquet vraiment royal ! O festin qui surpasse en somptuosité tous les festins de la terre ! *Heureux ceux qui sont appelés au souper des noces de l'Agneau* (1) ; à ce souper, où *l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde* (2) nous offre un aliment qui n'est autre que lui-même, et dont la chair purifie l'âme qui le reçoit, et lui fait partager, dès cette vie, les délices éternelles ! Ouvre donc les yeux, ô mon âme ; songe que Dieu t'appelle non à une cérémonie lugubre, mais à un festin de noces, et que, s'il désire te voir pleurer, il veut que tu pleures tes péchés et la disposition défectueuse que tu apportes à ce banquet, afin que, par une préparation diligente, tu te rendes digne d'y participer.

*Secondement.* Je considérerai que tous les hommes de la terre sont conviés, ou par l'entremise des prédicateurs, ministres de ce Roi et de cet Époux, ou par de secrètes inspirations, à se nourrir de ces trois sortes

1. Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt. ! *Apoc.*, XIX, 9.)

2. Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. (JOAN., I, 29.)

de mets. Toutes les fois donc que je sentirai au fond du cœur un mouvement qui me porte, soit à la méditation des maximes de l'Évangile, soit à l'accomplissement des commandements de Dieu et à la pratique des conseils du Sauveur, soit à la fréquentation des sacrements, je reconnaitrai dans cette touche intérieure un signe que Dieu m'invite à son festin, et qu'il veut m'en faire goûter les délices.

### III. — *Refus et conduite des invités.*

LES conviés ne tinrent pas compte de cette invitation, et s'en allèrent, l'un à sa maison des champs, l'autre à son négoce. Les autres se saisirent des serviteurs, et les tuèrent après les avoir accablés d'outrages (1).

*Premièrement.* Je considérerai que trois sortes de personnes refusent d'aller au festin. Les prétextes qu'ils allèguent sont les convoitises auxquelles chacun d'eux est sujet, et auxquelles nous sommes sujets nous-mêmes, et que saint Jean appelle *l'orgueil de la vie, la concupiscence des yeux, et la concupiscence de la chair* (2).

Le premier dit : *J'ai acheté une terre, et il est nécessaire que j'aille la voir ; je vous prie de m'excuser* (3). Remarquons ici comment l'orgueil, la curiosité des yeux et des autres sens, une inquiétude excessive pour les affaires de ce monde, nous empêchent de répondre à la vocation divine.

Le second dit : *J'ai acheté cinq attelages de bœufs, et*

1. Illi autem neglexerunt : et abierunt, alius in villam suam, alius vero ad negotiationem suam. Reliqui vero tenuerunt servos ejus, et contumeliis affectos occiderunt. (MATTH., XXII, 5-6.)

2. Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. (JOAN., II, 16.)

3. Primus dixit ei : Villam emi ; et necesse habeo exire, et videre illam : rogo te, habe me excusatum. (LUC., XIV, 18.)

*je vais les éprouver ; je vous prie de m'excuser* (1). Cette réponse nous apprend que l'attache aux biens terrestres, l'envie démesurée d'en acquérir, les soins superflus, les vains et inutiles travaux étouffent la voix intérieure qui se fait entendre à nos cœurs.

Enfin, le troisième dit : *J'ai épousé une femme, ainsi je ne puis y aller* (2). Il n'ajoute pas comme les autres : *je vous prie de m'excuser*, parce que la passion lui a troublé l'esprit. Ceci nous montre que le plaisir sensuel, même lorsqu'il est légitime, est un obstacle à la grâce quand il n'est pas modéré par la raison. Que sera-ce donc s'il est illicite et contraire à la loi de Dieu ?

*Secondement.* J'examinerai, d'après ces réflexions, laquelle de ces trois convoitises me détourne de me rendre au festin, c'est-à-dire d'entendre la doctrine de JÉSUS-CHRIST, de la lire, de la méditer, de la goûter, de la réduire en pratique, et de fréquenter les sacrements. Quand je l'aurai reconnu, je ferai en sorte de lever cet obstacle, afin de répondre à l'appel divin. Autrement, le Sauveur me traitera comme il traite ceux qui sont sourds à sa voix, et il me fera sentir aussi bien qu'à eux l'effet de cette terrible sentence : *Je vous le déclare, aucun de ceux que j'avais invités n'aura part à mon festin* (3). Je craindrai le sort de ces malheureux. Par un juste jugement de Dieu, qui le permet en punition de leur résistance à la grâce, ils meurent sans sacrements, ou ils sont hors d'état de

1. Et alter dixit : Joga boum emi quinque, et eo probare illa : rogo te, habe me excusatum. (LUC., XIV, 19.)

2. Et alius dixit : Uxorem duxi ; et ideo non possum venire. (LUC., XIV, 20.)

3. Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cenam meam. (LUC., XIV, 24.)

profiter de ceux qu'ils reçoivent. De sorte qu'ils sont exclus de ce banquet auquel Dieu fait asseoir dans le ciel ceux qui lui ont obéi sur la terre. — Tremble donc, ô mon âme, à la pensée d'un si rude châtement ; et si tu es trop dure pour te laisser gagner par l'amour, cède au moins à la crainte du dernier des malheurs, celui de te voir bannie pour jamais du festin où les amis de Dieu *sont enivrés de l'abondance de sa maison, et abreuvés du torrent de ses délices* (1).

*Troisièmement.* Enfin, les invités qui poussent l'audace et l'inhumanité jusqu'à massacrer ceux qui les convient au festin, représentent ceux qui détestent les ministres du Seigneur, les prédicateurs, les confesseurs, et généralement toutes les personnes qui les reprennent de leurs désordres et les avertissent de leurs devoirs. Par un sentiment profond de haine, *ils aiguissent contre leurs bienfaiteurs leurs langues comme celle du serpent* (2) ; et non contents de déchirer leur réputation, ils voudraient, si cela dépendait d'eux, leur ôter la vie du corps et celle de l'âme. C'est surtout contre ces hommes, à la fois insensibles à ses bontés et cruels envers ses serviteurs, que le Roi du ciel fait éclater son indignation. Leur peine sera proportionnée à leur crime. Ce n'est pas assez qu'ils soient exclus du banquet auquel ils ont refusé de se rendre, *il faut que ces homicides périssent avec tous leurs biens dans les flammes qui embraseront leur cité* (3). — O Roi éternel, amol-

1. Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos. (Ps. XXXV, 9.)

2. Acuerunt linguas suas sicut serpentis : venenum aspidum sub labiis eorum. (Ps. CXXXIX, 4.)

3. Rex autem cum audisset, iratus est : et missis exercitibus suis, perdidit homicidas illos, et civitatem illorum succendit. (MATTH., XVII, 7.)

lisez les cœurs des Juifs, des hérétiques et des infidèles qui résistent opiniâtrément à vos inspirations, et mettent à mort ceux qui les invitent de votre part aux noces de votre Fils et à votre festin. Apaisez, Seigneur, leur fureur implacable, et daignez leur faire miséricorde.

#### IV. — *Nouveaux conviés appelés au festin.*

*Alors le roi dit à ses serviteurs : Le festin des noces est tout prêt ; mais ceux qui avaient été invités n'en ont pas été dignes. Allez donc dans les carrefours, et tous ceux que vous trouverez, invitez-les aux noces. Les serviteurs se répandirent aussitôt dans les voies publiques, et rassemblèrent tous ceux qu'ils purent rencontrer, bons et mauvais ; en sorte que toutes les places furent remplies (1).*

*Premièrement.* Je considérerai ici l'immense libéralité et la charité incompréhensible de Dieu notre Seigneur. Il ne se rebute point de l'ingratitude et de la désobéissance des hommes. Ce sont bien souvent les grands du monde, les savants du monde qui méprisent ses bienfaits et s'en rendent indignes par leur faute, ceux qui devraient les recevoir avec plus d'estime et de reconnaissance. Que fait-il ? Il distribue ses grâces à d'autres, à des hommes qu'il tire de la poussière pour les faire asseoir à sa table. Ceux-ci se montreront plus dociles, car étant pauvres, ils n'ont rien qui puisse attacher leur cœur à la terre.

---

1. Tunc ait servis suis : Nuptiæ quidem paratæ sunt ; sed qui invitati erant, non fuerunt digni. Itè ergo ad exitus viarum, et quoscumque inveneritis, vocate ad nuptias. Et egressi servi ejus in vias, congregaverunt omnes quos invenerunt, malos et bonos ; et impletæ sunt nuptiæ discumbentium. (MATTH., XXII, 8-10.)

*Secundement.* Il admet les bons et les méchants, sans les distinguer par leurs bonnes ou par leurs mauvaises inclinations. La participation à son banquet fait de tous des saints, quoique tous, il le sait, ne doivent pas persévérer dans son service. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il commande spécialement d'appeler *les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux*; et si leur nombre ne suffit pas, il veut que l'on rassemble *tous ceux que l'on rencontrera, et qu'on les force d'entrer* (1). Il n'entend point parler d'une violence extérieure, mais d'une impulsion intérieure qui ne gêne point notre liberté, et qui se produit par la vertu des miracles, par l'efficacité des raisons, par les saints exemples des hommes apostoliques. Lui-même agit au fond des cœurs par ses lumières; lui-même attire par ses inspirations les plus obstinés, et les oblige à se soumettre volontiers et de grand cœur à tout ce qu'il désire. — O Père plein de miséricorde, qui ne voulez contraindre personne à vous servir, usez envers moi de cette douce violence qui change nos volontés, et, de rebelles qu'elles sont, les rend affectueusement souples et conformes à la vôtre. Voyez, ô mon Dieu, voyez ce monde plein d'aveugles, de boiteux, d'estropiés et de misérables pécheurs. Ils n'ont point d'yeux pour voir le chemin qui conduit à votre banquet, point de pieds pour y marcher, point de forces pour le commencer, point de constance pour le parcourir tout entier. Je sais que vous êtes prêt à leur venir en aide dans la mesure de leurs besoins; et c'est pour cela que je sup-

1. Tunc iratus pater familias, dixit servo suo : Exi cito in plateas et vicos civitatis; et pauperes ac debiles, et cæcos, et claudos introduc huc... et compelle intrare, ut impleatur domus mea. (LUC., XIV, 21-23.)



plie votre bonté de les secourir au plus tôt. Éclairez de la lumière de la foi ces aveugles volontaires, donnez une véritable droiture d'intention et d'affection aux boiteux, des forces aux faibles, des grâces abondantes aux misérables ; enfin, attirez-les tous si puissamment par les chaînes dont vous liez les cœurs, qu'ils se sentent comme forcés de vous obéir et de répondre à votre appel.

*Troisièmement.* Je considérerai que la maison et la table du roi furent remplies. Dieu ne manque jamais de moyens pour accomplir ses desseins selon l'ordre de sa providence, et pour compléter le nombre de ses élus. S'il rencontre des esprits qui lui résistent, il sait où en trouver de plus dociles, et il les appellera d'une manière qui les gagnera infailliblement. Ainsi il ne faut pas craindre que la maison de Dieu soit jamais vide, quand il voudra qu'elle soit pleine. Il ne faut pas non plus appréhender que les maisons religieuses manquent de sujets ; celui qui en est le principal fondateur se charge de leur fournir des personnes capables de les remplir. — Cette pensée doit me consoler des chutes déplorables dont je suis témoin dans le monde ; j'ai lieu d'espérer que la Providence saura réparer tant de pertes par des moyens connus de sa sagesse, quoique je ne puisse pas les comprendre.

V. — *Le convié non revêtu de la robe nuptiale.*

*Le roi entra ensuite pour voir ceux qui étaient à table ; il aperçut un homme qui n'était point revêtu de la robe nuptiale, et il lui dit : Mon ami, comment êtes-vous en-*

*tré ici sans avoir la robe nuptiale? et cet homme se tut (1).*

*Premièrement.* Je considérerai qu'il ne suffit pas de suivre la vocation divine et de venir au banquet céleste avec la seule vertu de foi ; il faut de plus avoir la robe nuptiale, c'est-à-dire la charité et la pureté de cœur, l'une et l'autre nécessaire pour participer à ce banquet d'une manière agréable à celui qui nous convie. Sans cette condition, la nourriture spirituelle ne nous profite pas. C'est en vain que nous entendons la parole de Dieu, que nous observons ses préceptes, que nous recevons les sacrements, surtout celui du corps et du sang de JÉSUS-CHRIST. Si nous ne sommes pas revêtus de cette robe, du moins devons-nous nous approcher des sacrements de telle sorte, que nous méritions de la revêtir en les recevant.

*Secondement.* Je considérerai que vers la fin du repas, c'est-à-dire à l'article de la mort et à la fin des siècles, le Roi du ciel vient voir tous les convives pour examiner leur conduite passée et les juger selon leurs œuvres. Il regarde s'il y a quelqu'un qui ait osé s'asseoir à son festin sans y apporter la dignité et la décence requises ; et ceux qu'il trouve coupables en ce point, il les châtie avec autant de rigueur que ceux qui ont refusé de s'y rendre. Car s'il se tient offensé de la désobéissance de ceux-ci, la témérité des autres ne lui déplaît pas moins, lorsque au lieu de prendre la robe nuptiale, symbole de la charité et de la pureté de

---

1. Intravit autem rex ut videret discumbentes ; et vidit ibi hominem non vestitum veste nuptiali. Et ait illi : Amice, quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem? At ille obmutuit. (MATTH., XXII, 11, 12.)

cœur, ils paraissent avec une robe toute déchirée et souillée des taches de leurs péchés.

*Troisièmement.* Je considérerai que personne ne peut éviter ce jugement. Si le Sauveur ne parle que d'un seul convié que l'on trouve au festin sans la robe nuptiale, malgré le nombre considérable de pécheurs qui sont condamnés par la justice divine, c'est pour nous apprendre deux vérités. D'abord, quand il n'y aurait au monde qu'un seul mauvais chrétien, qui ne gardât point la loi du Seigneur, ou qui communiât indignement, cet homme essaierait inutilement de se cacher ; car Dieu, aux regards de qui rien ne peut échapper, le distinguerait parmi tous les autres et ne manquerait pas de le condamner. Ensuite, la damnation est un mal si épouvantable, que, ne dût-il y avoir entre tous les chrétiens qu'un seul damné, cela suffirait pour les faire trembler tous et les glacer d'effroi, dans l'incertitude où chacun serait s'il n'est pas lui-même ce malheureux et unique réprouvé. Combien donc devons-nous craindre davantage en entendant ces autres paroles ajoutées par le Fils de Dieu : *Il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus?* C'est-à-dire : Il y a peu d'hommes qui se rendent au festin du Roi céleste, et peu qui s'y trouvent avec la robe nuptiale, en comparaison du nombre incalculable de ceux qui résistent à la vocation divine.

*Quatrièmement.* Je considérerai enfin la réprimande terrible que le Roi fait à cet homme. *Mon ami*, lui dit-il. Ce n'est point la haine de la personne qui le fait parler ; c'est le zèle de sa justice contre le péché et contre l'obstination du pécheur. *Comment êtes-vous entré ici sans avoir la robe nuptiale ?* Comment avez-vous eu la hardiesse de paraître en ma présence avec

des vêtements aussi indécents que les vôtres? Oh! quelle sera la confusion du pécheur quand le Juge suprême le blâmera devant ses anges, et qu'il le convaincra de ses crimes avec une telle évidence qu'il lui fermera entièrement la bouche, sans qu'il puisse répondre un seul mot pour sa justification! — O mon Dieu, reprenez-moi en cette vie dans votre miséricorde, afin qu'acceptant la correction de bon cœur, et renonçant au péché, je me rende digne de la vie éternelle.

### VI. — *La sentence de condamnation.*

*Alors le roi dit à ses serviteurs : Liez-lui les mains et les pieds, et jetez-le dans les ténèbres extérieures : c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus (1).*

*Premièrement.* Je méditerai cette sentence redoutable, et je considérerai les peines qu'elle renferme : elles sont au nombre de quatre. La première est une prison perpétuelle d'où le pécheur ne pourra jamais sortir. Il a les pieds et les mains liés, et il sera éternellement dans l'impuissance de recouvrer sa liberté, en punition de l'abus qu'il en a fait tandis qu'il était sur la terre. La seconde est l'obstination dans le mal. Il est désormais hors de son pouvoir de faire aucune bonne œuvre et d'avoir aucun sentiment de piété : juste châtiment d'un criminel qui s'est lui-même lié les pieds et les mains avec autant de chaînes qu'il a eu de passions coupables et d'affections déréglées. La troisième, ce sont *les ténèbres extérieures*. Elles pro-

1. Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores : ibi erit fletus, et stridor dentium. Multi enim sunt vocati, pauci vero electi. (MATTH., XXII, 13-14.)

viennent de la privation de la vue de Dieu; de la stupidité d'esprit du réprouvé, tout préoccupé de sa misère; de l'obscurité même de l'enfer, dont le feu brûle sans éclairer, comme nous l'avons dit ailleurs (1). La quatrième consiste dans *les pleurs et les grincements de dents*. Ce pécheur pleurera amèrement à la pensée de la grâce inestimable qui lui a été faite de s'asseoir au divin banquet; il pleurera au souvenir des moyens nombreux qui lui ont été offerts pour se sauver, et dont il n'a pas voulu profiter; il pleurera à la vue du malheur extrême dans lequel il est tombé; et ses pleurs seront accompagnés de grincements de dents, effet de la rage et du désespoir que lui cause la durée sans terme de ses tourments.

*Secondement.* Tels sont les ordres que le roi intimera aux exécuteurs de sa justice, c'est-à-dire aux démons. Ils se saisissent aussitôt du criminel; ils l'enlèvent de la salle du festin, figure de la sainte Église, et ils le précipitent dans la prison de l'enfer, sa demeure à jamais. — O Roi de gloire, ô Juge souverainement équitable, dont les arrêts, terribles aux méchants, sont la justice même; me voici devant vous, les pieds et les mains liés, liés non par la violence de quelque passion dont je sois l'esclave, mais par la seule obéissance que je vous dois, et par une entière soumission à vos volontés. Affermissez-moi, Seigneur, dans la disposition où je suis par votre grâce, afin que, persévérant jusqu'à la mort à vous aimer et à vous obéir, je mérite de vous posséder dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

---

1. I Part., Méditat. XVI, § 4.



# MÉDITATION LVII.

---

## DE LA PARABOLE DES DIX VIERGES.

---

### I. — *Les vierges folles et les vierges sages.*

*Le royaume des cieux est semblable à dix vierges, qui prirent leurs lampes, et s'en allèrent au-devant de l'époux et de l'épouse. Cinq d'entre elles étaient folles, et cinq étaient sages. Les cinq qui étaient folles, en prenant leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles; mais les sages, avec leurs lampes, prirent de l'huile dans leurs vases (1).*

*Premièrement.* Je considérerai qu'il y a dans l'Église des justes et des pécheurs, figurés par ces dix vierges. Les uns et les autres attendent la venue de JÉSUS-CHRIST, qui doit descendre du ciel pour juger le monde, et célébrer ensuite ses noces avec son épouse, l'Église triomphante. Tous se disposent à le recevoir par la foi et par la pratique des œuvres extérieures que demande la profession chrétienne, et qui sont communes à tous les fidèles. Il y a cependant entre les uns et les autres cette différence : Les sages font en sorte que rien ne leur manque de ce qui est nécessaire pour bien recevoir l'époux; les imprudents, au contraire, ne se procurent qu'une partie des choses dont ils ont besoin, et négligent même les essentielles. Ces derniers

---

1. Tunc simile erit regnum cœlorum decem virginibus; quæ accipientes lampadas suas, exierunt obviam sponso et sponsæ. Quinque autem ex eis erant fatuæ, et quinque prudentes: sed quinque fatuæ, acceptis lampadibus, non sumpserunt oleum secum; prudentes vero acceperunt oleum in vasis suis cum lampadibus. (MATTH., XXV, 1-4.)

sont semblables aux vierges folles; elles ont un peu d'huile dans leurs lampes, mais elles n'en ont point dans leurs vases pour les entretenir. Ainsi ces chrétiens imprévoyants ont la foi, mais ils n'ont pas la charité; ils ont la lumière des vérités, mais non l'huile des vertus. Leurs lampes luisent par l'éclat de leurs œuvres extérieures, mais leur cœur ne brûle point du feu de l'amour divin, source des affections ferventes et des actes intérieurs. Ils éprouvent parfois une certaine dévotion sensible, et leurs yeux versent quelques larmes qui se sèchent en un instant; mais ils n'ont point une dévotion substantielle, seule solide, constante et durable. Ils gardent la virginité du corps, et non celle de l'esprit; ils vivent dans un état parfait, et ils sont remplis d'imperfections. C'est que leur cœur est attaché à la terre; c'est qu'ils préfèrent les biens passagers de la vie présente aux biens éternels de la vie future. Après cela, faut-il s'étonner qu'ils se trouvent dépourvus, à l'article de la mort, des choses les plus nécessaires pour recevoir dignement l'époux? Or peut-on imaginer une plus insigne folie que de se préparer avec si peu de soin à la venue d'un juge sévère et d'un époux clairvoyant qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, et ne saurait faire cas des œuvres extérieures qui n'ont point pour principe une vertu intérieure? — O souverain Juge, ô aimable époux de mon âme, délivrez-moi, je vous en conjure, d'une si dangereuse folie; ne permettez pas que je me contente à l'avenir d'exécuter la moitié de vos commandements, mais donnez-moi la force de les accomplir tous sans en négliger un seul.

*Secondement.* Les chrétiens prudents ressemblent aux vierges sages qui mettent de l'huile non seulement

dans leurs lampes, mais encore dans leurs vases pour entretenir leurs lampes. Ces chrétiens ont avec la foi la charité, avec la lumière des vérités les vertus, avec les œuvres extérieures les intérieures, avec la pureté du corps celle de l'âme; rien enfin ne leur manque de ce qui doit durer jusqu'à la vie éternelle. Ils ne se contentent pas de la foi qui passe, ni de certaines actions d'éclat qui éblouissent ceux qui en sont les témoins et n'ont pas plus de durée que la vie; ce qu'ils recherchent par dessus tout, c'est la vraie sagesse, *c'est la piété qui, selon saint Paul, est utile à tout, c'est la charité qui ne finira jamais* (1), c'est en un mot, la robe nuptiale qui nous rend agréables à l'époux. O prudence et sagesse dignes de l'homme chrétien, qui fait ce qu'il croit, et qui se prépare ainsi, le mieux qu'il lui est possible, à recevoir ce qu'il espère! — O Dieu de mon âme, donnez-moi cette prudence et cette sagesse, afin qu'ayant dans mon cœur, comme dans une lampe qui brûle toujours, et la lumière des vérités éternelles, et l'huile sainte des vertus de l'Évangile, je sois pourvu de tout ce qui est nécessaire pour attendre votre venue sans crainte, et paraître devant vous sans confusion.

## II. — *Le retard de l'arrivée de l'époux.*

*Comme l'époux tardait à venir, elles sommeillèrent toutes, et s'endormirent. Or vers minuit, un cri se fit entendre : Voici que l'époux vient ; allez au-devant de lui* (2).

1. Pietas ad omnia utilis est. — Charitas numquam excidit. (1 Tim., IV, 8. — 1 Cor., XIII, 8.)

2. Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes, et dormierunt. Media autem nocte, clamor factus est : Ecce sponsus venit ; exite obviam ei. (MATTH., XXV, 5-7.)



*Premièrement.* Il semble aux hommes que l'époux tarde à venir, parce que tous s'imaginent qu'ils doivent vivre longtemps, et que, par conséquent, ils regardent la mort et le jugement comme bien éloignés. De là vient que les bons s'assoupissent et commettent par défaut de vigilance un grand nombre de péchés véniels, et que les méchants s'endorment d'un profond sommeil, c'est-à-dire tombent dans le péché mortel, sans songer à la venue de leur juge. — O Juge souverain, délivrez-moi de ce sommeil funeste ; ne permettez pas que mon âme vienne à s'appesantir, de peur qu'elle ne s'endorme tout à fait ; ni qu'elle se laisse aller à des fautes légères, de crainte qu'elle ne finisse par en commettre de considérables. Réveille-toi, ô mon âme, de ton sommeil ; lève-toi, crie au Seigneur JÉSUS, afin qu'il te ressuscite par sa grâce, et que tu vives éternellement (1).

*Secondement.* Je considérerai que les dix vierges sommeillèrent et s'endormirent. Cela signifie que tous les hommes, soit par la faiblesse de leur complexion, soit par la caducité de l'âge, soit par d'autres causes, tombent dans des maladies qui les conduisent au sommeil de la mort, auquel il faut que tous succombent, sans que personne puisse s'en défendre. La mort est appelée un sommeil, parce que le sommeil, ainsi que la mort, nous abat malgré nous, quelque effort que nous fassions pour y résister, et qu'alors il nous prive, comme la mort même, de l'usage des sens et des délices de la vie. De même donc qu'en regardant une image, nous nous souvenons de la chose qu'elle repré-

---

1. Surge, qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus. (Ephes., v, 14.)

sente ; ainsi lorsque nous sommes attaqués par le sommeil, ou que nous sommes sur le point de prendre notre repos, devons-nous penser à la mort, et nous la remettre sous les yeux aussi vivement que nous pourrons. Que la vue de la couche sur laquelle nous allons étendre nos membres fatigués, nous rappelle la fosse où, dans peu de temps, sera déposé ce même corps inanimé.

*Troisièmement.* Je considérerai que vers minuit un cri se fit entendre : *Voici que l'époux vient ; allez au devant de lui.* C'est ainsi que, lorsque nous y penserons le moins, nous serons appelés au jugement particulier à la fin de notre vie, et au jugement général qui aura lieu à la fin des siècles. Et quoique celui dont la venue nous est annoncée soit l'époux des âmes justes, cette qualité ne lui ôte pas celle de juge. Ainsi, il se présente aux bons avec la douceur et la parure d'un époux, et avec l'appareil et la sévérité d'un juge aux méchants. Il vient comme un époux, pour récompenser et inviter à son festin ceux qu'il trouvera préparés à le recevoir ; et il vient comme juge, pour punir et bannir à jamais de sa présence ceux qui se seront laissé surprendre. — O mon âme, imagine-toi souvent que cette voix redoutable frappe à tes oreilles, et tiens-toi toujours dans la disposition d'y répondre, puisque tu ne sais ni le jour ni l'heure à laquelle elle se fera entendre. Lorsqu'il te survient une maladie, suppose que c'est cette voix qui t'avertit de te préparer, car tu ignores si le mal que tu éprouves ne te conduira pas au tombeau. Mais afin de pouvoir un jour entendre sans crainte la voix céleste, écoute-la surtout lorsque tu vas t'asseoir au banquet eucharistique, et figure-toi qu'elle te dit

au fond du cœur : *Voici que l'époux se présente, sors à sa rencontre* avec toute la préparation convenable, car il vient pour s'unir à toi dans la miséricorde et la charité.

### III. — *Les vierges folles prises au dépourvu.*

*Alors toutes ces vierges se levèrent, et elles préparèrent leurs lampes ; et les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. Mais les sages répondirent : De peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt à ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous. Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva, et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces (1).*

*Premièrement.* Je considérerai que les bons et les méchants ressusciteront, et qu'ils paraîtront tous au jugement universel. Mais, avant ce temps, la mort viendra leur ouvrir les yeux, et ils se réveilleront du long sommeil qui les a tenus assoupis et comme insensibles dans cette vie. Alors ils subiront le jugement particulier, et chacun d'eux portera sa lampe avec soi, dans l'état où il l'aura entretenue en ce monde, c'est-à-dire avec de l'huile, ou sans huile, avec peu ou beaucoup d'huile : car *leurs œuvres* bonnes ou mauvaises *les suivront*, et ils seront jugés d'après leurs œuvres (2).

*Secondement.* Il est certain que les méchants seront

1. Tunc surrexerunt omnes virgines illæ, et ornaverunt lampades suas. Fatuæ autem sapientibus dixerunt : Date nobis de oleo vestro ; quia lampades nostræ extinguuntur. Responderunt prudentes, dicentes : Ne forte non sufficiat nobis et vobis, ite potius ad vendentes, et emite vobis. Dum autem irent emere, venit sponsus ; et quæ paratæ erant, intraverunt cum eo ad nuptias. (MATTH., XXV, 7-10.)

2. Opera enim illorum sequuntur illos. (.1<sup>re</sup>oc., XIV, 13.)

alors étrangement étonnés, et qu'ils reconnaîtront leur folie, quand ils verront leurs lampes éteintes, faute d'huile. Ils auront beau s'adresser aux justes, les conjurer d'avoir pitié d'eux et d'être leurs médiateurs auprès du Juge : chacun pensera à soi-même, et il aura assez à faire. Ce ne sera plus le temps des intercessions et des grâces. Aussi les bons, loin de venir en aide aux méchants, leur diront comme par moquerie : Allez acheter de l'huile chez ceux qui en vendent. Ce qui signifie : Vous pensez bien tard qu'il n'y a point d'huile dans vos lampes : vous ne trouverez plus personne qui vous en donne, ni qui vous en vende, et vous ne sauriez en acheter, car l'heure de faire des provisions est passée. — O mon âme, sois prudente ; songe à te pourvoir d'huile tandis qu'il est encore temps. Dieu est prêt à t'en vendre ; il t'offre même de quoi en acheter ; ce qui est la même chose que s'il te la donnait gratuitement. Il te présente sa grâce et son amour, toutes les vertus et toutes les richesses du ciel ; il te prévient par ses divines inspirations pour que tu te disposes à mériter ses faveurs ; écoute donc ce qu'il t'inspire, et fais ce qu'il te commande. Tu ne manques pas à présent d'intercesseurs qui peuvent prier pour toi, et dont les prières seront exaucées. L'auguste Mère de JÉSUS, les apôtres, les martyrs, toutes les âmes bienheureuses et tous les saints anges sont de puissants avocats, à qui tu peux sûrement confier ta cause. Ils ont été des modèles de prudence ; implore leur assistance dès maintenant, car si tu attends après la mort pour la réclamer, ils n'auront ni la volonté ni le pouvoir de te secourir.

*Troisièmement.* Je considérerai que quand l'époux viendra juger les hommes, les âmes pures, représentées

par les vierges sages, qui se seront pourvues en cette vie de toutes les choses nécessaires, seront introduites aux noces célestes dans la société de leur époux bien-aimé. Oh ! quelle joie n'auront-elles pas d'avoir mis ordre à leurs affaires avant son arrivée ! Quel contentement de se voir avec celui qu'elles ont aimé sans partage ! Quel plaisir de contempler face à face ce divin époux, de l'embrasser avec amour, de manger à sa table, de se nourrir de sa divinité même, de s'abreuver au torrent de ses délices ! Oh ! que leurs lampes luiront admirablement dans la splendeur de sa gloire ; que la flamme en sera pure et ardente par le feu de la charité qui embrasera leurs cœurs ; que l'huile des consolations célestes leur semblera douce ! Mais surtout, de quelle allégresse les transportera l'assurance d'être à jamais sous la protection de ce Seigneur tout-puissant ! Heureuses les peines, heureux les travaux qui seront suivis d'un si délicieux repos !

#### IV. — *Porte fermée ; vigilance et prière.*

Dès que l'époux fut entré avec les vierges sages, *ou ferma la porte. Peu de temps après, les vierges folles arrivèrent, et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais il leur répondit : Je vous le dis en vérité, je ne vous connais point. Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour ni l'heure* (1).

*Premièrement.* Je considérerai qu'après le jugement universel, la porte du ciel se fermera pour ne plus

---

1. Et clausa est janua. Novissime vero veniunt et reliquæ virgines, dicentes : Domine, Domine, aperi nobis. At ille respondens, ait : Amen dico vobis, nescio vos. Vigilate itaque, quia nescitis diem neque horam. (MATTH., XXV, 10-13.)

se rouvrir. Jamais personne ne sera chassé de ce paradis de délices une fois qu'il y sera entré. Car la félicité des saints durera tant que Dieu, qui en est l'objet, sera Dieu, sans que rien soit capable de la troubler, ni qu'ils puissent craindre de la perdre. Ici-bas, le Seigneur daigne quelquefois *nous introduire dans le cellier où il garde ses meilleurs vins* (1) ; et là il nous manifeste ses secrets et nous remplit de la douceur de ses divines consolations. Mais il laisse toujours la porte ouverte, afin que nous ayons la liberté d'en sortir quand nous voudrons, et qu'il puisse nous en exclure quand il lui plaira. Au contraire, dès que nous serons entrés dans le ciel, il en fermera lui-même la porte, de telle sorte que nous n'aurons jamais l'envie d'en sortir, et que jamais il n'aura la volonté de nous en chasser. O heureuse entrée ! ô douce assurance ! ô parfaite sécurité ! — Recevez-moi, Père céleste, dans ce séjour des bienheureux, afin que je jouisse éternellement de votre présence en leur compagnie.

*Secondement.* Je considérerai que la porte du ciel sera fermée à tous ceux qui ne se trouveront pas dignes d'y entrer à l'heure de la mort, et qu'ils en seront exclus pour toujours, sans espoir d'y être jamais admis. En vain déploreront-ils leur malheur et diront-ils en gémissant : *Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous.* Loin de les écouter, il leur répondra : *Je ne vous connais point.* Je ne vois rien que de coupable dans vos œuvres, vos gémissements ne montent point jusqu'à moi, et je ne saurais écouter vos cris. *Retirez-vous d'ici, ouvriers*

---

1. Introduxit me in cellam vinariam ; ordinavit in me charitatem. (*Cant.*, II, 4.)

*d'iniquité, allez au feu éternel* (1). O mon âme, que penses-tu de cette sentence? Ne te glace-t-elle pas d'effroi? Est-il donc vrai que, si au jour du jugement tu trouves le ciel fermé, tu en seras bannie pour toujours, et que toujours tu seras privée de la vue de ton Dieu? Est-il vrai que tu seras méconnue de ton Créateur, qu'il te traitera en étrangère et en ennemie, et qu'il te reléguera à tout jamais dans les prisons ardentes et ténébreuses de l'enfer? — O Dieu de bonté, Époux des âmes; modérez la juste indignation que vous avez conçue contre moi. Souvenez-vous que je suis votre créature, que vous m'avez fait à votre image, et que vous m'avez racheté, moi votre esclave, au prix de votre sang. J'avoue, Seigneur, que vous pouvez ne pas me reconnaître, puisque par une infinité de crimes, j'ai défiguré en moi votre ouvrage. Il est juste que, comme j'ai négligé de vous connaître et d'approuver par mes œuvres votre loi sainte, vous ne daigniez pas me regarder, ni me mettre au nombre de ceux dont vous avez écrit les noms dans le ciel. Je ne suis pas digne que vous exauciez la prière que je vous fais de m'ouvrir la porte de votre paradis, moi qui ai refusé de vous ouvrir celle de mon cœur lorsque vous me demandiez d'y entrer. Cependant, Seigneur, puisque c'est encore le temps de la miséricorde, voici mon cœur ouvert, entrez-y, il est prêt à vous recevoir; mais ouvrez-moi votre ciel en retour, et veuillez m'y admettre pour me faire jouir de votre vision béatifique dans les siècles des siècles.

*Troisièmement.* Je considérerai la conclusion de cette

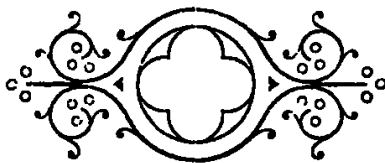
---

1. *Discedite a me, qui operamini iniquitatem... in ignem æternum.*  
(MATTH., VII, 23; XXV, 41. — LUC., XIII, 27.)

parabole. Elle renferme l'importante vérité dont le Sauveur s'est proposé de nous instruire : *Veilles, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.* Ces paroles, je dois les conserver d'autant plus profondément gravées dans ma mémoire, qu'elles s'adressent à tous les hommes et à chacun d'eux, comme l'exprime clairement ce texte de saint Marc : *Ce que je vous dis, je le dis à tous ; prenez garde, veillez et priez, parce que vous ne savez quand ce jour viendra* (1). Sois donc toujours vigilante, ô mon âme ; prie, fais pénitence, exerce-toi sans relâche à la pratique des bonnes œuvres. Si tu sommeilles par tiédeur, réveille-toi au plus tôt, puisque tu ignores si le moment présent n'est point le dernier de ta vie, et celui auquel on va t'appeler au festin des noces. Si tu n'es pas prête alors, tu n'y entreras jamais ; si, au contraire, tu es prête, tu y seras reçue favorablement, et tu jouiras de la divine présence de JÉSUS ton Époux, dans la durée infinie des siècles. Ainsi soit-il.

---

1. Quod autem vobis dico, omnibus dico... Videte, vigilate, et orate ; nescitis enim quando tempus sit. (MARC., XIII, 33-37.)





# MÉDITATION LVIII.

---

DE LA PARABOLE DES TALENTS, ET DE CELLE DES  
DIX MARCS D'ARGENT.

---

## I. — *Distribution des talents.*

*Un homme partant pour une contrée lointaine, appela ses serviteurs, et leur mit ses biens entre les mains, Il donna à l'un cinq talents, deux à l'autre, et un à un autre, à chacun selon sa capacité, et il partit aussitôt (1).*

J'examinerai quels sont ces talents, qui est celui qui les distribue, à qui il les confie, dans quelle mesure et pour quelle fin.

*Premièrement.* Le talent désigne le fonds nécessaire pour pouvoir négocier avec Dieu, et pour ménager auprès de lui nos intérêts spirituels et ceux de notre prochain. Or, ce fonds consiste principalement en cinq choses. La première renferme tous les avantages naturels du corps et de l'âme, comme la santé, les forces, l'adresse, l'esprit, la vivacité des sens, et surtout la lumière de la raison, commune aux fidèles et aux infidèles, qui leur fait connaître le bien et le mal, et les porte à fuir l'un, et à suivre l'autre. La seconde comprend tous les biens que l'homme acquiert par son industrie, comme les richesses, les honneurs, les dignités, les sciences, les arts libéraux, les vertus morales et sociales. Ces biens, purement humains et

---

1. Homo peregre proficiscens, vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua. Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii vero unum, unicuique secundum propriam virtutem, et profectus est statim. (MATTH., XXV, 14-15.)

naturels, ne laissent pas d'être de vrais dons de Dieu, et peuvent même contribuer à notre salut. La troisième contient les vertus infuses, communes à tous les fidèles, justes et pécheurs, comme la lumière de la foi, la vertu d'espérance, et le droit de participer aux sacrements de l'Église, par lesquels on obtient la grâce et on mérite la vie éternelle. La quatrième est la grâce même et la charité, avec les autres vertus qui l'accompagnent, et qui nous servent à augmenter nos mérites en ce monde et notre récompense en l'autre. La cinquième embrasse les grâces purement *gratuites*, grâces qui se rapportent à l'utilité de l'Église et au salut du prochain, par exemple : l'intelligence des Écritures, le talent de la prédication, le don d'instruire, de conseiller, de convertir les âmes, et d'exercer dans l'Église différents ministères qui tendent à cette fin. Tels sont les éléments qui composent les talents divers et multipliés que reçoivent les hommes.

*Secondement.* Celui qui en fait la répartition, c'est le Seigneur à qui ils appartiennent en propre, et qui seul peut en disposer. C'est lui qui nous donne les biens de la nature, ceux de la fortune et ceux de la grâce, et c'est à lui seul que nous en sommes redevables. Si quelqu'un croit ne les devoir qu'à lui-même, indépendamment de Dieu, il s'en rend indigne, et Dieu les lui ôtera en punition de son orgueil et de son ingratitude. Il est donc juste que nous lui en rendions tous d'humbles actions de grâces, et que nous exalions la libéralité avec laquelle il comble ses créatures de ses bienfaits, par le seul désir de leur faire du bien, et parce qu'il aime, effet admirable de sa bonté, à communiquer ce qu'il possède.

*Troisièmement.* C'est aux hommes qu'il confie ses talents, comme nous venons de le dire. Mais en quelle mesure ? A trois degrés, selon la différence que nous remarquons entre les trois serviteurs de la parabole. Aux uns il donne beaucoup, cinq talents ; aux autres moins, deux talents ; à d'autres peu, un seul talent. En quoi il ne fait tort à personne, car il ne doit rien à qui que ce soit : c'est toujours obliger quelqu'un de lui donner quelque chose à titre de pure bienveillance. Qui pourrait d'ailleurs se plaindre de cette inégalité ? Dieu la veut, elle est justement établie par sa providence : cela me suffit pour que je m'y soumette et que je l'approuve. Au reste, il ne départ ses talents aux hommes que selon leur capacité, c'est-à-dire autant qu'il les voit capables d'en bien user, relativement à la fin qu'il se propose en les distribuant. Il n'impose donc jamais de fardeaux trop pesants sur leurs épaules, et il n'exige d'eux que ce qu'il est en leur pouvoir de faire. Il a égard, dans cette répartition, aux dispositions de chacun en particulier, à ses forces, à son tempérament, aux habitudes vertueuses qu'il a acquises avec le secours de la grâce ; car la grâce nous prévient toujours, et nous dispose à recevoir les talents surnaturels, et à en faire un saint usage.

*Quatrièmement.* Or l'usage principal de ces talents consiste à travailler non seulement à notre salut et à notre perfection, mais encore, selon nos forces, au salut et à la perfection du prochain. C'est ce que l'évangéliste saint Luc, dans la parabole des dix marcs d'argent, exprime plus clairement par ces paroles que le maître dit à ses serviteurs : *Faites-les valoir jusqu'à ce que je*

*revienne*(<sup>1</sup>). Comme s'il disait: Souvenez-vous que je ne vous laisse pas mon argent pour qu'il demeure inutile entre vos mains, ni pour que vous le dissipiez, mais afin que vous le fassiez fructifier par vos soins. Il condamne ici deux désordres dans lesquels on peut tomber au sujet des talents : l'un, de ne pas les faire valoir, par une paresse et une négligence coupables ; l'autre, de s'exposer à les perdre, en les employant sans prudence ni discrétion. Et pour nous obliger à nous tenir davantage sur nos gardes, il veut que nous pensions souvent au compte exact qu'il nous en fera rendre un jour, et, à la recommandation de les faire valoir, il ajoute : *jusqu'à ce que je revienne*. Mais il ne dit pas quand il reviendra, de peur que nous ne négligions de travailler jusqu'à son retour. — O Sauveur du monde, qui, du ciel où vous êtes monté, *avez répandu vos dons sur les hommes* (<sup>2</sup>), en répartissant entre vos disciples divers talents pour leur bien particulier et celui de toute l'Église ; communiquez-moi l'Esprit qui procède de vous, afin que, par ses lumières, *je connaisse les dons que vous m'avez faits* (<sup>3</sup>). Car si je ne les connais pas, comment pourrai-je vous en rendre grâces et les employer comme il faut ? Mais faites que je les connaisse avec humilité, sans les croire plus grands et plus nombreux qu'ils ne sont en réalité. Faites encore, Seigneur, que je me contente de ce que j'ai, me gardant de mépriser ceux qui ont moins, ou de porter envie à ceux qui ont plus que moi. Bannissez de mon esprit toute

1. Et ait ad illos : Negotiamini dum venio. (LUC., XIX, 13.)

2. Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem ; dedit dona hominibus. (*Ephes.*, IV, 8.)

3. Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est ; ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis. (*I Cor.*, II, 12.)

autre pensée que celle de vous plaire, soit que vous me fassiez beaucoup de grâces, soit que vous m'en fassiez peu. Remettez-moi à toute heure devant les yeux le jour auquel vous viendrez me demander compte de vos talents, afin que je les emploie maintenant comme je voudrais alors les avoir employés. Puisque vous ne pouvez souffrir que je demeure jamais dans l'oisiveté, ne permettez pas que je sois un seul jour sans faire valoir vos dons et sans en recueillir quelque fruit. Faites enfin qu'à mon dernier moment, la mort me trouve saintement occupé, afin que vous me receviez dans votre royaume céleste.

## II. — *Différente conduite des serviteurs.*

*Celui qui avait reçu cinq talents s'en alla, et les fit valoir, et il en gagna cinq autres. De même, celui qui en avait reçu deux, en gagna deux autres. Mais celui qui en avait reçu un, alla faire un trou dans la terre, et y cacha l'argent de son maître (1).*

*Premièrement.* Je considérerai que le plus ou le moins d'avancement dans la vie spirituelle ne dépend pas tant du nombre de talents reçus, que du soin et de la diligence plus ou moins sérieuse que nous apportons à les faire fructifier. En effet, celui qui avait reçu cinq talents pouvait les enfouir par paresse, comme celui qui n'en avait reçu qu'un; et ce dernier pouvait faire fructifier et doubler son fonds, aussi bien que les deux premiers qui en avaient reçu davantage. C'est

---

1. Abiit autem qui quinque talenta acceperat, et operatus est in eis, et lucratus est alia quinque. Similiter et qui duo acceperat, lucratus est alia duo. Qui autem unum acceperat, abiens fodit in terram, et abscondit pecuniam domini sui. (MATTH., XXV, 16-18.)

donc par sa faute que le paresseux ne gagne rien, et c'est par son activité que le fervent gagne beaucoup, en coopérant à la grâce qui le prévient et le fortifie. Saint Luc déclare plus expressément cette vérité dans la parabole des dix marcs d'argent, où il dit qu'avec un seul marc un des serviteurs en gagna dix, et un autre cinq. D'où vient cette inégalité de profit? De l'inégalité de bonne volonté, qui n'était pas la même dans ces deux hommes. Toutefois la volonté humaine ne peut rien sans un secours actuel de la grâce; et c'est ce que signifient ces paroles de l'un des serviteurs à son maître: *Votre marc en a produit dix autres* (1). Comme s'il disait: Ce n'est pas moi seul qui ai fait ce gain; je ne l'ai fait qu'avec votre argent, et plutôt avec votre argent que par moi-même. C'est pourquoi, ô mon âme, regarde bien à ce que tu fais, et mets la main à l'œuvre tout de bon. Le secours de Dieu sera toujours avec toi; *sa miséricorde te précédera, t'accompagnera et te suivra tous les jours de ta vie* (2), pourvu que, de ton côté, tu fasses ce qui dépend de toi.

*Secondement.* Je considérerai que le Sauveur nous dépeint les âmes ferventes sous la figure de ces deux premiers serviteurs, dont l'un reçoit cinq talents, et l'autre deux. Cela vient de ce que ceux qui reçoivent des grâces abondantes du ciel ont ordinairement plus d'ardeur pour le travail, et que, semblables à des négociants qui font un commerce considérable, ils s'enrichissent en fort peu de temps. Il est néanmoins nécessaire qu'ils se conservent dans l'humilité, et qu'ils

1. Domine, mna tua decem mnas acquisivit. (LUC., XIX, 16.)

2. Deus meus, misericordia ejus præveniet me... subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ. (Ps. LVIII, II; Ps. XXII, 6.)

attribuent non à eux seuls, mais principalement à la grâce divine, la ferveur qui les anime. C'est ainsi qu'en usait le grand Apôtre lorsqu'il disait : *J'ai travaillé plus que tous les autres ; mais je ne l'ai pas fait seul, la grâce de Dieu l'a fait avec moi* (1). Au contraire, Notre-Seigneur nous représente le paresseux dans cet homme qui n'a reçu qu'un talent. Car ceux qui n'ont pas un grand fonds de vertu sont, pour l'ordinaire, chagrins, envieux, pusillanimes, et par suite se laissent aller facilement à la paresse et à l'oisiveté. S'ils ont quelque talent naturel pour les affaires du monde, ils ne l'emploient qu'à gagner les biens périssables, mais ils tiennent enfoui le talent qui leur a été donné pour acquérir les biens éternels. — O Dieu de mon âme, faut-il que j'aie moins d'ardeur pour me procurer, avec le talent que vous m'avez confié, les biens durables, que n'en ont les commerçants de ce monde pour amasser, par leur industrie humaine, les biens temporels et passagers? Ne permettez pas qu'un talent si précieux demeure enseveli dans la poussière; mais aidez-moi à l'augmenter au double, au quadruplé, au centuple même, puisque vous ne mettez point de bornes à mes profits.

*Troisièmement.* Je considérerai qu'un sage négociant doit employer et faire valoir tous les talents qu'il possède, sans en excepter un seul, parce que Dieu lui demandera compte de tous et de chacun en particulier. Et plus un homme aura reçu, plus il méritera d'être puni, si son travail ne correspond pas à la libéralité de son Seigneur. Car les comptes à rendre, dit saint

1. Abundantius illis omnibus laboravi: non ego autem, sed gratia Dei mecum. (I Cor., XV, 10.)

Grégoire le Grand, seront en proportion des dons reçus (1).

### III. — *Les serviteurs diligents.*

*Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et leur fit rendre compte. Alors celui qui avait reçu cinq talents, s'approcha et en présenta cinq autres, disant : Seigneur, vous m'avez donné cinq talents ; j'en ai gagné cinq autres que voici. Son maître lui dit : Courage, bon et fidèle serviteur ; puisque tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup : entre dans la joie de ton Seigneur. Celui qui avait reçu deux talents, vint ensuite, et dit : Seigneur, vous m'avez donné deux talents, en voilà deux de plus que j'ai gagnés. Son maître lui dit : Courage, bon et fidèle serviteur ; puisque tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup : entre dans la joie de ton Seigneur (2).*

*Premièrement.* Je considérerai que le maître ne vient que longtemps après demander compte des talents qu'il a confiés à ses serviteurs. Ce qui peut signifier deux choses : d'abord, que le jour du jugement universel est éloigné ; puis, que Dieu accorde à tous les hommes le temps nécessaire, et plus que suffisant, pour

1. Cum enim augetur dona, rationes etiam crescunt donorum. (S. GREG., *Homil. IX, in Evangel.*)

2. Post multum vero temporis venit dominus servorum illorum, et posuit rationem cum eis. Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta, dicens : Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratum sum. Ait illi dominus ejus : Bèuge, serve bone et fidelis ; quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium domini tui. Accessit autem et qui duo talenta acceperat, et ait : Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum. Ait illi dominus ejus : Bèuge serve bone et fidelis ; quia super pauca fuisti fidelis super multa te constituam ; intra in gaudium domini tui. (MATHIL., XXV, 19-23.)



travailler à leur salut : en sorte que nul ne peut se plaindre justement de n'en avoir pas assez, s'il a un désir sincère de se convertir. Si la mort le surprend avant sa conversion, il ne peut attribuer son malheur qu'à lui seul, puisqu'il a eu, pendant cette vie mortelle, tout le temps dont il avait besoin pour acquérir la vie éternelle.

*Secondement.* Je considérerai quelle est la confiance et la tranquillité des fidèles serviteurs à leur heure dernière. Les voilà sur le point de rendre leurs comptes mais ces comptes sont en règle. Ils savent ce qu'ils ont reçu, et ce qu'ils ont gagné ; et chacun d'eux peut dire avec assurance : *Seigneur, vous m'avez donné cinq talents ; en voici cinq autres que j'ai acquis.* J'ai fait valoir les dons que j'ai reçus gratuitement de votre main, et je les ai doublés par mes soins avec le secours de votre grâce. — Heureuse ferveur, qui produit une telle sécurité au temps de la plus grande frayeur !

*Troisièmement.* Je considérerai la récompense que JÉSUS-CHRIST, notre Rédempteur, donne à son serviteur. Il l'appelle *bon et fidèle* : bon, parce qu'il a gardé exactement la loi de Dieu ; fidèle, parce qu'il a bien employé les dons qu'il a reçus. Quoique ces dons soient grands et précieux en eux-mêmes, ils sont néanmoins petits, si on les compare aux biens éternels ; et c'est pour cela que le Sauveur dit : *Parce que tu as été fidèle en de petites choses, comme sont celles qui passent avec la vie, je t'établirai sur de plus grandes, sur d'infiniment grandes ; entre dans la joie de ton Seigneur ; plonge-toi tout entier dans l'abîme des délices célestes, afin qu'au dedans et au dehors tu en sois rempli et inondé ; abreuve-toi à ce torrent de volupté dont tu boiras*

sans cesse les eaux avec une avidité toujours nouvelle, sans te rassasier jamais (1). — O joie immense ; ô félicité digne de Dieu ! Heureux travaux qui nous acquièrent la possession du ciel *que personne ne pourra nous ravir* (2) !

*Quatrièmement.* Je considérerai que les mêmes paroles sont adressées au second serviteur qui n'a reçu que deux talents et en a gagné deux autres. Cela nous apprend que, dans la récompense accordée aux saints dans le ciel, Dieu a plus égard à la diligence des serviteurs qu'au nombre de talents qu'ils ont reçus. Si donc celui qui n'a que deux talents travaille autant que celui qui en a cinq, il recevra une égale récompense. Mais il est vrai aussi que celui qui travaille davantage et met plus de zèle à faire fructifier les dons qu'il a reçus, sera plus abondamment récompensé. C'est ce que le Sauveur déclare plus explicitement dans la parabole des dix marcs d'argent. On y voit, en effet, que le serviteur qui, avec un seul marc, en gagna dix autres, fut établi sur dix villes, tandis que celui qui, également avec un marc, n'en gagna que cinq, ne fut nommé gouverneur que de cinq villes. — Par conséquent, ô mon âme, travaille en tout temps, et avec toute la diligence dont tu es capable. Souviens-toi que Dieu a pour les élus plusieurs demeures dans le ciel (3) ; et si, avec un seul marc ou un seul talent, tu peux obtenir le gouvernement de dix villes, c'est-à-dire, si tu peux mériter dix degrés de gloire, ne te contente

1. Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ, et torrente voluptatis tuæ potabis eos. (Ps. XXXV, 9.)

2. Et gaudium vestrum nemo tollet a vobis. (JOAN., XVI, 22.)

3. In domo Patris mei mansiones multæ sunt. (JOAN., XIV, 2.)

pas de cinq. Toutefois, cherche moins dans tes travaux ton propre intérêt, que l'honneur de celui qui est digne d'être aimé d'un amour infini dans les siècles des siècles.

#### IV. — *Le serviteur paresseux.*

*Celui qui n'avait reçu qu'un talent vint aussi et dit : Seigneur, je sais que vous êtes un homme sévère, que vous moissonnez où vous n'avez point semé, et que vous recueillez où vous n'avez rien mis. C'est pourquoi, comme je vous craignais, je m'en suis allé et j'ai caché votre talent dans la terre. Le voici, je vous rends ce qui est à vous. Mais son maître lui répondit : Serviteur méchant et paresseux, tu savais que je moissonne où je n'ai point semé, et que je recueille où je n'ai rien mis ; tu devais donc mettre mon argent entre les mains des banquiers ; et à mon retour, j'aurais retiré avec intérêt ce qui m'appartient. Qu'on lui ôte, ajouta-t-il, le talent qu'il a reçu, et qu'on le donne à celui qui a les dix talents. Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance ; mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il semble avoir. Pour ce serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres extérieures : là il y aura des pleurs et des grincements de dents (1).*

---

1. Accedens autem et qui unum talentum acceperat, ait : Domine, scio quia homo durus es ; metis ubi non seminasti, et congregas ubi non sparsisti : et timens abii, et abscondi talentum tuum in terra ; ecce habes quod tuum est. Respondens autem dominus ejus, dixit ei : Serve male et piger ; sciabas quia meto ubi non semino, et congrego ubi non sparsi : oportuit ergo te committere pecuniam meam nummulariis, et veniens ego recepissem utique quod meum est cum usura. Tollite itaque ab eo talentum, et date ei qui habet decem talenta. Omni enim habenti dabitur, et abundabit ; ei autem qui non habet, et quod videtur habere, auferetur ab eo. Et inutilem servum ejicite in tenebras exteriores ; illic erit fletus et stridor dentium. (MATTII., XXV, 24-30.)

*Premièrement.* Je considérerai la malice du mauvais serviteur. Pour excuser sa paresse, il feint des difficultés insurmontables, il imagine des dangers imminents, il se forme des sujets de crainte là où il n'y a rien à craindre. C'est ce que font encore aujourd'hui beaucoup de chrétiens. Les uns ont de l'attrait et de la facilité pour l'oraison ; et ils enterrent ce talent de peur de tomber dans quelque illusion. Les autres ont toutes les qualités nécessaires pour annoncer la parole de Dieu, pour convertir et diriger les âmes ; et ils demeurent dans la retraite, de peur qu'en voulant sauver leurs frères, ils ne se perdent eux-mêmes. D'autres enfin, plus coupables que les précédents, abandonnent la pratique des commandements de Dieu. Ils les trouvent trop difficiles et au-dessus de leurs forces. Dieu est un maître dur qui veut moissonner où il n'a point semé ; il exige de ses serviteurs des œuvres pénibles, sans leur donner les grâces dont ils ont besoin pour les accomplir. — O aveuglement étrange, malice abominable, qui ne craint point, pour se disculper, de s'en prendre à Dieu même ! Pour moi, ô mon Rédempteur, au lieu d'imiter ce serviteur misérable, je sais et je déclare que vous n'êtes point un maître dur et sévère, mais doux et miséricordieux ; que vous ne prétendez pas moissonner où vous n'avez pas semé, car que peut produire un champ si vous ne l'avez d'abord ensemencé ? Vous êtes même si éloigné de vouloir recueillir dans une terre où vous n'avez pas jeté la divine semence, que souvent vous semez beaucoup et recueillez peu ; mais votre indulgence extrême se contente des moindres profits.

*Secondement.* Il y a trois choses terribles à considérer dans les paroles mêmes de la sentence.

La première, c'est la réprimande sévère que le maître adresse au mauvais serviteur pour le confondre. Quoi de plus humiliant, en effet, que de s'entendre qualifier de méchant, de paresseux, d'inutile, d'infidèle, et cela de la bouche de Dieu même en présence de tous les saints ? Quel homme surtout ne rougirait pas en se voyant convaincu par les raisons mêmes qu'il allègue pour sa défense ? *Méchant serviteur*, lui dit son maître, *je te condamne par ta propre bouche* (1). Si tu savais que je recueille où je n'ai rien mis, à plus forte raison devais-tu croire que je te demanderais les intérêts de l'argent que je t'ai confié.

La seconde chose, c'est le dénûment complet auquel est réduit ce serviteur inutile. *Qu'on lui ôte le seul talent qu'il possède* ; qu'il soit dépouillé de tous les biens de la grâce, et de tous les dons surnaturels, en punition de sa paresse. C'est ainsi que Dieu châtie quelquefois en cette vie ceux qui négligent de faire valoir leurs talents qu'ils ont reçus. Il les leur ôte, comme il ôte le don de la foi à ceux qui ne veulent pas s'en servir. Mais dans l'autre vie, ils en sont dépouillés inévitablement et sans ressource, ainsi que nous l'avons vu dans la première Partie (2). Au reste, en ordonnant que le talent du serviteur paresseux soit remis à qui en a gagné cinq, il veut nous apprendre que les saints retirent de tout une béatitude accidentelle, et qu'ils se réjouissent non seulement des grâces propres qu'ils ont employées fructueusement, mais encore de celles que

1. De ore tuo te judico, serve nequam. (LUC., XIX, 22.)

2. Méditat. IX, § 4.

Dieu communique aux autres avec libéralité, et qu'il ôte ensuite à plusieurs par justice.

La troisième chose, c'est la condamnation au feu éternel de l'enfer. *Qu'on le jette dans les ténèbres extérieures, où il n'y aura à jamais pour lui que des pleurs et des grincements de dents.* Or, si tel est le châtement que l'on inflige à celui qui, par paresse, n'a pas fait valoir son talent, quelle rigueur n'exercera-t-on pas envers celui qui aura employé les siens à offenser Dieu, à scandaliser et à perdre son prochain? — O Dieu éternel, ô Juge très juste et très saint, ne me jugez pas avec la dernière sévérité, car je sais que vous pourriez justement me condamner par mes propres paroles. Je mériterais que vous m'ôtassiez les talents qu'il vous a plu de me confier, parce que je les ai tenus cachés ; mais puisque vous m'avez souffert jusqu'à cette heure, aidez-moi à les tirer de terre, afin que je les emploie désormais comme vous me le demandez, et que j'obtienne ainsi ce que vous me promettez, la grâce de régner avec vous dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA TROISIÈME PARTIE.

---

	Page.
INTRODUCTION ou <i>Méditation fondamentale, dans laquelle on traite de la vie active et de la vie contemplative, figurées par les deux sœurs Marthe et Marie-Madeleine ; et d'une troisième, appelée mixte, composée de l'une et de l'autre, qui est celle que mena Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST pendant les trois années de sa Prédication</i> ... ..	I
MÉDITATION I. De la vie merveilleuse et de la prédication de saint Jean-Baptiste jusqu'au baptême de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ... ..	35
MÉDITATION II. Des demandes que les envoyés des Juifs firent à saint Jean-Baptiste, pour savoir de lui qui il était ; le témoignage qu'il rend de lui-même et de JÉSUS-CHRIST est une nouvelle preuve de son humilité et de sa sainteté ... ..	47
MÉDITATION III. Du baptême de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.. ... ..	57
MÉDITATION IV. Comment Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST se retira au désert après son baptême, et y jeûna quarante jours et quarante nuits ... ..	77
MÉDITATION V. Comment Notre-Seigneur fut tenté dans le désert ... ..	87
MÉDITATION VI. De la vocation et de l'élection des apôtres... ..	104
MÉDITATION VII. De la vocation de tous les hommes à se renoncer eux-mêmes, à porter leur croix et à suivre JÉSUS-CHRIST ... ..	121
MÉDITATION VIII. De la soumission intérieure avec laquelle nous devons écouter la voix du Sauveur, et renoncer à toutes choses pour être au nombre de ses disciples. ... ..	130

	Page.
MÉDITATION IX. Du premier miracle de JÉSUS-CHRIST, qui changea l'eau en vin, aux noces de Cana, en Galilée .. .. .	138
MÉDITATION X. Comment JÉSUS-CHRIST, par zèle pour la maison de son Père, chassa les vendeurs du temple... .. .	153
MÉDITATION XI. Du sermon sur la montagne, et des huit béatitudes .. .. .	164
MÉDITATION XII. De trois offices que Notre-Seigneur recommanda à ses apôtres dans le sermon sur la montagne .. .. .	200
MÉDITATION XIII. De la loi évangélique publiée par JÉSUS-CHRIST dans son discours sur la montagne ; de l'excellence de cette loi, et de la haute perfection à laquelle sont appelés ceux qui la suivent. ... ..	208
MÉDITATION XIV. De l'oraison dominicale... .. .	221
MÉDITATION XV. De la mission des apôtres et des disciples .. .. .	247
MÉDITATION XVI. Du glorieux martyr de saint Jean-Baptiste. ... .. .	261
MÉDITATION XVII. De la multiplication des pains dans le désert. ... .. .	272
MÉDITATION XVIII. Du miracle de la tempête apaisée par JÉSUS-CHRIST. ... .. .	289
MÉDITATION XIX. Comment le Fils de Dieu marcha sur les eaux, et fut pris par ses disciples pour un fantôme .. .. .	296
MÉDITATION XX. Comment saint Pierre confessa la divinité de JÉSUS-CHRIST ... .. .	316
MÉDITATION XXI. De la Transfiguration de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST .. .. .	334
MÉDITATION XXII. De plusieurs merveilles qui arrivèrent pendant la Transfiguration de Notre-Seigneur. 342	342
MÉDITATION XXIII. De la demande que firent à JÉSUS-CHRIST les deux fils de Zébédée ... .. .	352
MÉDITATION XXIV. De Lazare et du mauvais riche ...	371



	Page.
<b>MÉDITATIONS</b> sur quelques miracles de Notre-Seigneur <b>JÉSUS-CHRIST</b> dans la conversion des pécheurs et la guérison des malades. ... .. 387	387
MÉDITATION XXV. De la conversion de Sainte Marie- Madeleine ... .. 389	389
MÉDITATION XXVI. De la conversion de la Samari- taine ... .. 405	405
MÉDITATION XXVII. De la conversion d'une femme adultère.. ... .. 428	428
MÉDITATION XXVIII. De la conversion de Zachée, chef des publicains ... .. 440	440
MÉDITATION XXIX. De la femme chananéenne, dont Notre-Seigneur délivra la fille qui était possédée ... 454	454
MÉDITATION XXX. Du centurion dont JÉSUS-CHRIST guérit le serviteur.. ... .. 461	461
MÉDITATION XXXI. De l'hémorroïsse guérie par Notre- Seigneur JÉSUS-CHRIST ... .. 469	469
MÉDITATION XXXII. Du paralytique que JÉSUS guérit à la fontaine publique.. ... .. 479	479
MÉDITATION XXXIII. Du lépreux que JÉSUS guérit, et auquel il commanda d'aller se montrer aux prêtres... 492	492
MÉDITATION XXXIV. Des dix lépreux que JÉSUS-CHRIST envoya aux prêtres après les avoir guéris... .. 499	499
MÉDITATION XXXV. De l'aveugle que JÉSUS-CHRIST guérit sur le chemin de Jéricho... .. 506	506
MÉDITATION XXXVI. De l'aveugle-né que JÉSUS guérit avec de la boue faite de sa salive ... .. 515	515
MÉDITATION XXXVII. Du sourd et muet que JÉSUS- CHRIST guérit avec sa salive ... .. 524	524
MÉDITATION XXXVIII. Du miracle que fit JÉSUS- CHRIST en délivrant un possédé lunatique, sourd et muet, que les apôtres n'avaient pu guérir ... .. 533	533

	Page.
<b>MÉDITATIONS</b> sur les morts que <b>JÉSUS-CHRIST</b> Notre-Seigneur a ressuscités, et sur la résurrection spi- rituelle des pécheurs... .. 544	544
MÉDITATION XXXIX. De la fille de Jaire, chef de Sy- nagogue, ressuscitée par <b>JÉSUS-CHRIST</b> ... .. 545	545
MÉDITATION XL. Du fils de la veuve de Naïm, ressus- cité par <b>JÉSUS-CHRIST</b> ... .. 553	553
MÉDITATION XLI. De la résurrection de Lazare... .. 560	560
MÉDITATION XLII. Du conseil tenu contre <b>JÉSUS-CHRIST</b> , dans lequel Caïphe décréta qu'il devait mourir... .. 580	580
<b>MÉDITATIONS</b> sur quelques paroles de Notre-Sei- gneur <b>JÉSUS-CHRIST</b> ... .. 587	587
MÉDITATION XLIII. De l'homme sage qui bâtit sa maison sur la pierre, et de l'homme insensé qui bâtit la sienne sur le sable ... .. 589	589
MÉDITATION XLIV. De la parabole du semeur ... .. 598	598
MÉDITATION XLV. De la parabole de l'ivraie ... .. 608	608
MÉDITATION XLVI. De la parabole du grain de sé- nevé ... .. 623	623
MÉDITATION XLVII. De la parabole du marchand qui cherche des perles. ... .. 635	635
MÉDITATION XLVIII. Du pasteur qui cherche sa brebis égarée... .. 646	646
MÉDITATION XLIX. De l'Enfant prodigue... .. 656	656
MÉDITATION L. D'un Israélite qui tombe entre les mains des voleurs, et fut secouru par un Samari- tain. ... .. 670	670
MÉDITATION LI. Du serviteur qui devait à son maître dix mille talents... .. 684	684
MÉDITATION LII. De la parabole de l'intendant qui dissipait le bien de son maître ... .. 698	698

---

	Page.
MÉDITATION LIII. Du pharisien et du publicain qui allèrent prier dans le temple. ... ..	710
MÉDITATION LIV. Du père de famille qui loua des ouvriers pour travailler à sa vigne. ... ..	717
MÉDITATION LV. De la parabole de la vigne. ... ..	729
MÉDITATION LVI. Des deux paraboles semblables : celle des noces, et celle d'un grand festin. ... ..	738
MÉDITATION LVII. De la parabole des dix vierges... ..	752
MÉDITATION LVIII. De la parabole des talents, et de celle des dix marcs d'argent. ... ..	763

